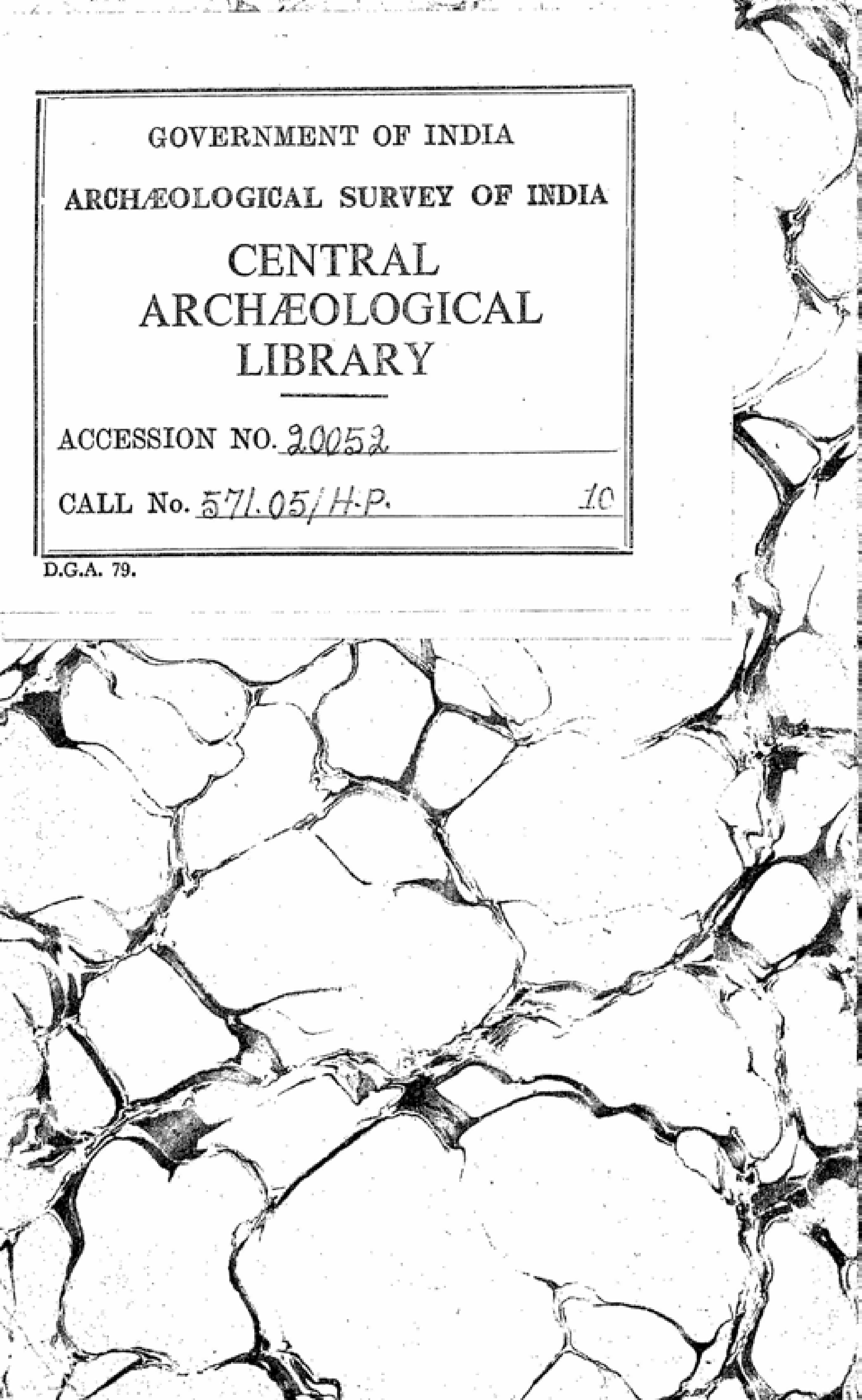
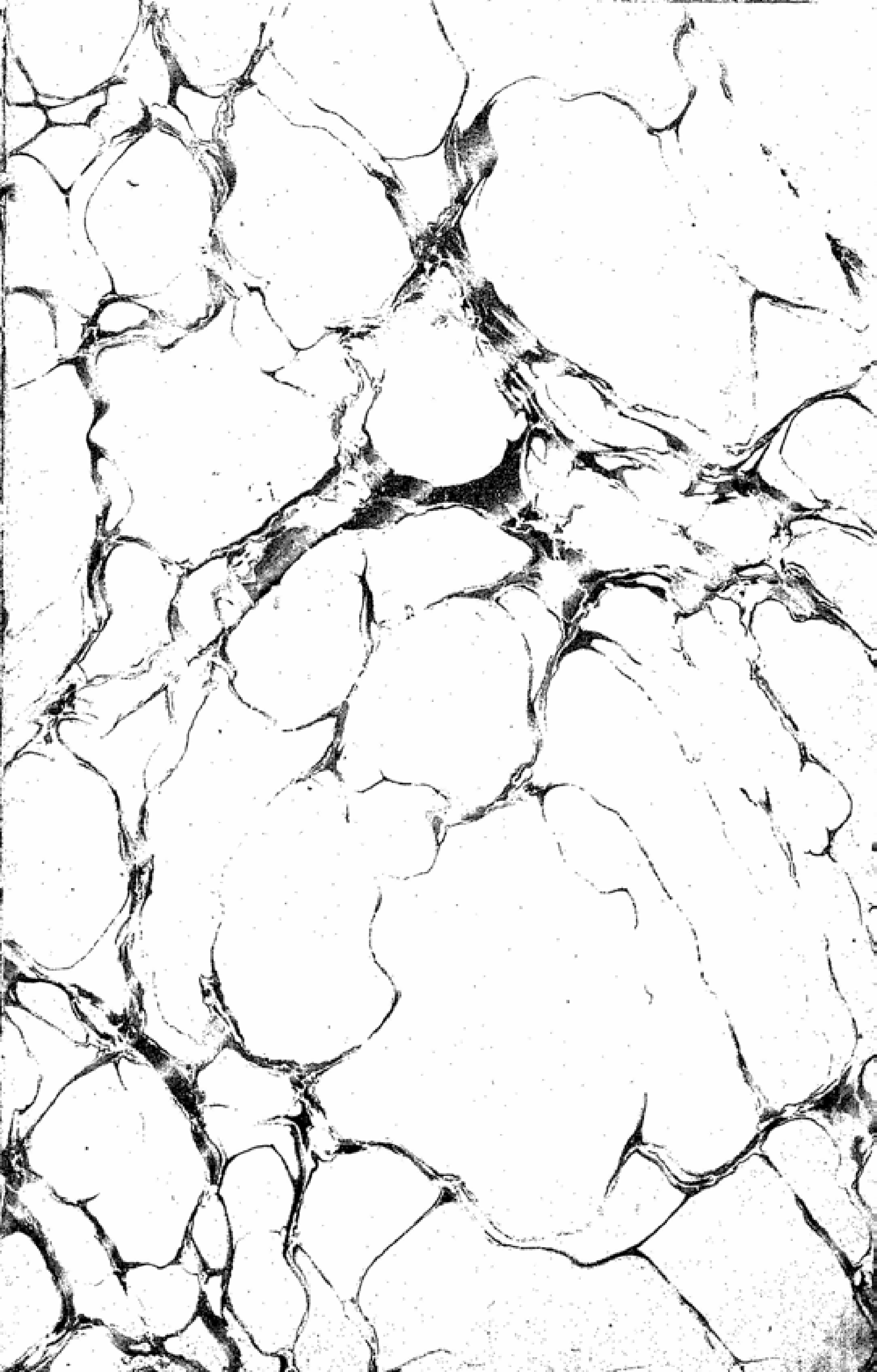




L'Homme Préhistorique



L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

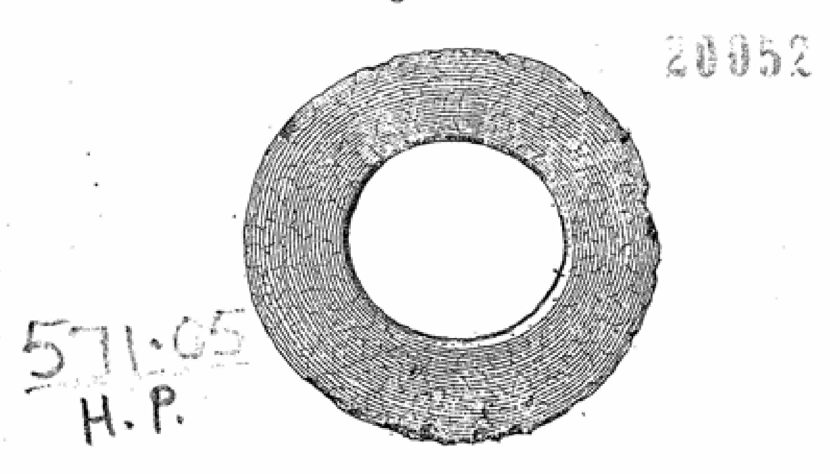
D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

10e ANNÉE — 1912

Avec 85 figures dans le texte



PARIS

Librairie J. GAMBER

7, Rue Danton (VIe)

LE MENHIR DE SAINT-MICAUD

(Saône-et-Loire).

Par Victor BERTHIER.

Deux menhirs, connus sous le nom de *Pierres aux fées*, existaient jadis sur la commune de Saint-Micaud, canton de Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire,) au lieu dit *La Pièce* (n° 204 du plan cadastral). L'un d'eux tomba accidentellement au commencement du XIXe siècle, fut brisé et employé dans la construction de la maison du domaine des Ragots; il n'en resterait rien. La chute de l'autre eut lieu naturellement, à la suite d'un dégel, le 25 janvier 1871. Trois ans après, le propriétaire du champ le fit enfouir, sur place, parce qu'il gênait sa culture.

Les choses en restèrent là jusqu'à l'automne 1910, époque à laquelle je pus enfin mettre à exécution le projet que je caressais depuis le jour (janvier 1894) où le regretté maître, Gabriel de Mortillet m'avait fait nommer membre correspondant de la Commission des monuments mégalithiques, pour le département de Saône-et-Loire.

Sur mes instances, M. le Dr Gériveaud du Martrat, de Marcilly-les-Buxy, voulut bien entreprendre le déblaiement du menhir et, secondé par M. Moley, notaire, et son clerc, M. Boulissé, ainsi que par M. Toutois, instituteur à Saint-Micaud, il se mit à l'œuvre avec une telle ardeur, que la Pierre aux Fées était complètement dégagée en très peu de temps. Ce laborieux travail nous ménageait une surprise; le mégalithe était orné sur l'une de ses faces, de dessins bizarres très grossièrement gravés par une main certainement peu expérimentée. Notre savant collègue, M. Joseph Déchelette, s'empressa de venir les voir, sur notre invitation, et conclut, sous toutes réserves, que ce monument avait dû être consacré à Mithra, en raison de la figuration très

caractéristique du serpent cornu dont il était l'emblême. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que le culte de la déesse de la Terre, qui était en si grand honneur à Augustodunum (1), se fut répandu dans le pays Eduen, et Saint-Micaud est à peine à 35 kilomètres d'Autun à vol d'oiseau.

D'après cette interprétation, ces gravures remonteraient à la période gallo-romaine, et nous nous trouvions en présence d'un fait nouveau pour l'archéologie, car s'il y a de nombreux monuments mégalithiques *christianisés*, nous n'en connaissons pas qui aient été *paganisés*.

L'hypothèse de M. J. Déchelette que nous résumons ici en quelques lignes, est longuement développée dans la notice que nous avons publiée en collaboration avec cet éminent archéologue dans le XXIVe *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Autun* (2e partie p. 54), de même que dans la communication qu'il fit à ce sujet à la Société des antiquaires de France (1911).

Le Menhir de Saint-Micaud est donc très intéressant au point de vue de ses gravures ; il l'est en outre par sa forme et ses dimensions. C'est un monolithe brut, à peu près quadrangulaire, mesurant 6m35 de longueur, sur 0m90 à 1 mètre de largeur aussi bien à la base qu'au sommet. Son poids théorique est de 15.000 kilos. Après celui d'Epoigny, qui est toujours couché, c'est le plus grand de Saône-et-Loire, et des départements limitrophes, et la façon dont on a pu le réédifier permet de le voir sur toute sa hauteur (*Fig.* 1).

Mais si, grâce au zèle d'amis dévoués, la Pierre-aux-Fées avait été promptement remise au jour, il restait à la sortir de sa fosse (2), ce qui n'était pas chose facile, étant donné son poids considérable et le manque absolu d'appareils de levage dans ce petit village. Heureusement qu'une puissante intervention nous vint en aide. M. Eugène Schneider, maître de forges au Creusot, voulut bien mettre gracieusement à notre disposition tout le matériel nécessaire. Aussi sous l'habile direction de l'un de ses ingénieurs, M. Camusat, de M. Henry, chef des travaux divers, et de M. Sébastien Furnon, chef d'équipe, le menhir de Saint-Micaud était, en moins de huit jours, enlevé et transporté à

(1) On sait que c'est pour avoir refusé de sacrifier à la *Magna Mater* que Saint-Symphorien fut martyrisé à Autun.

(2) Le propriétaire n'ayant pas voulu qu'on la laissât dans son champ.

40 mètres de son emplacement primitif, puis dressé et fixé solidement dans un blocage de maçonnerie au bord du chemin de grande communication n° 28, de Saint-Gengoux à Marmagne.

Ce déplacement n'a pas permis de lui conserver l'orientation



Fig. 1. — La Pierre aux Fées de Saint-Micaud (Saône-et-Loire), après sa réédification.

première ; la face gravée qui était jadis à l'Est est actuellement au Sud-Ouest. Par contre, l'accès et la vue de la Pierre-aux-Fées sont aujourd'hui des plus faciles, il est seulement regrettable que son propriétaire ait refusé, pour des raisons que nous ne

pouvons comprendre, de donner son autorisation à la demande de classement que la Commission des monuments préhistoriques avait bien voulu formuler. Dans tous les cas, c'est une curiosité scientifique qui ne pourra manquer d'attirer de nombreux visiteurs. L'intelligente municipalité de Saint-Micaud l'a compris et s'est empressée de voter une allocation pour participer aux frais de cette réédification.

C'est le 28 février 1911 qu'eut lieu l'érection de ce monument en présence des notabilités du pays et de nombreux curieux de la localité et des environs.

Les travaux de terrassement ont permis de retrouver l'emplacement des deux menhirs et de constater qu'ils étaient espacés de 5 à 6 mètres et placés dans la direction Nord-Sud. Quelques pierres de calage gisant sur ces emplacements avaient dû être employées pour obtenir la verticalité de ces monuments.

Nous connaissons peu d'ouvrages relatifs aux menhirs de Saint-Micaud. Courtépée n'en parle pas dans sa description de Bourgogne (1), ce qui est assez étonnant, puisqu'ils étaient de belle taille et debout de son temps. Pour la première fois, nous les voyons mentionnés dans la carte de Cassini, sous le nom de *Grandes Pierres de Saint-Micaud*. Dans les *Annuaires* du département, nous les trouvons cités, à différentes reprises, notamment dans celui de 1873. Ragut (2) en a dit quelques mots en 1838 et deux ou trois auteurs ont reproduit les renseignements contenus dans les *Annuaires* de Monnier (3), MM. Chantre et Savoye (4) en 1902, M. G. Bonnet (5) en 1904.

La Pierre aux Fées de Saint-Micaud a la forme d'un obélisque brut, à peu près quadrangulaire. Elle provient vraisemblablement des bois de Chalentre, distants de 5 kilomètres, où l'on trouve en carrière un grès triasique absolument semblable.

Les dessins qui ornent une de ses faces, sont gravés en creux, assez profondément. Ils me paraissent avoir été faits par chocs,

---

(1) *Description du duché de Bourgogne*, 1774-1785.

(2) *Stastitique du département de Saône-et-Loire*, 1838, t. II, p. 378.

(3) *Annuaires de Saône-et-Loire*, par Monnier.

(4) Ernest Chantre et Claudius Savoye : *Répertoire et carte paléoethnologique du département de Saône-et-Loire* (Association pour l'Avancement des Sciences. Congrès de Montauban, 1902, t. II, p. 826).

(5) *Etudes sur le Charollais préhistorique* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 1904, 3[e] sér., t. IX, p. 416).

à l'aide d'un outil métallique, et sont, en tout cas, l'œuvre d'un ouvrier aussi maladroit que primitif.

La largeur des traits est d'environ 0^m025. Les gravures se développent sur une longueur de 4^m20, à partir du sommet du bloc.

Dans la note qu'il a adressée à la Société d'histoire naturelle d'Autun, M. Déchelette avoue que plusieurs des signes lui semblent indéchiffrables, soit par suite de la barbarie de l'exécution, soit en raison de l'effritement de la pierre, dont le grain est assez grossier et les surfaces le plus souvent rugueuses. Ce ne sont que des assemblages de traits confus et inintelligibles en présence desquels il lui semble impossible de formuler une hypothèse. Toutefois, parmi ces figures, il en est une dans laquelle il n'hésite pas à reconnaître un serpent (*Fig.* 2). Une autre, moins sûre, pourrait être, selon lui, la figuration du foudre sous la forme que lui donnent certains monuments gallo-romains. Elle est gravée du côté opposé au serpent. Celui-ci occupe la partie supérieure du menhir. Il est figuré, la tête en bas, par un large trait gravé formant sept sinuosités d'aspect géométrique, qui rappellent au premier abord le tracé des ornements en méandres. La tête de ce reptile, surmontée de deux cornes en croissant, est tout à fait distincte, malgré son schématisme.

Fig. 2.— Serpent cornu, gravé à la partie supérieure du Menhir de Saint-Micaud.

C'est cette représentatien de serpent à cornes, dont il ne connait aucun exemple sur les monuments antérieurs à l'époque romaine, et qui se rencontre fréquemment sur les monuments consacrés au culte de Mithra, culte populaire dans les provinces de la Gaule à partir du second siècle, qui fait considérer par M. Déchelette, les gravures du menhir de Saint-Micaud comme ne remontant pas aux temps préhistoriques.

LES POLISSOIRS NÉOLITHIQUES DE FRANCE

Suite de l'Inventaire de 1910

PAR

Paul de MORTILLET.

Dans l'inventaire paru dans cette Revue, en Janvier 1910, j'arrivais, pour la France, à un total de 362 polissoirs fixes ou portatifs, plus 9 douteux, répartis dans 43 départements. Je n'avais pas compris dans ce nombre une vingtaine de polissoirs signalés dans les Deux-Sèvres, par G. Béraud, et plusieurs indiqués dans la Mayenne, par E. Moreau, n'ayant pu recueillir sur eux des renseignements suffisants.

Je peux donner aujourd'hui quelques nouvelles indications sur ces intéressants restes de l'industrie néolithique, grâce aux renseignements que m'ont adressés MM. le Docteur Marcel Baudouin, le Comte J. Beaupré, O. Desmazières, L. Pistat et G. Stalin. Je tiens à adresser ici à mes aimables correspondants mes biens sincères remerciements.

Le nombre des dolmens dont un ou plusieurs supports ou tables ont servi de polissoir, doit être porté de 6 à 10.

Les 6 déjà indiqués sont :

1. Le dolmen de la Pierre-Levée, à Lardy (Seine-et-Oise).
2. Le dolmen de la Ferme-Brûlée, à Sorel (Eure-et-Loir).
3. Le dolmen détruit près de Saumeray (Eure-et-Loir).
4. Le dolmen de la Couvre-Clair, à Neuvy-en-Dunois (Eure-et-Loir).
5. Le dolmen de Quimcampoix (Eure-et-Loir).
6. Le dolmen de Champignolles, à Flavacourt (Oise),

Les 3 nouveaux sont :

7. Le dolmen de la lande de Bel-Air, à un kilomètre de Caurel, canton de Mur (Côtes-du-Nord). On voit sur la première table des signes gravés, et sur la deuxième des rainures de polissage.

8. Le dolmen de l'Etiau, à Coutures (Maine-et-Loire), porte sur un des supports du vestibule un groupe de cinq rainures peu profondes, mais bien caractéristiques, d'environ $0^{m}13$ de longueur, puis deux autres rainures assez rapprochées (Renseignement O. Desmazières).

9. Le dolmen de Vouvray-sur-Huisne (Sarthe) a été décrit par E. Cartereau dans le compte rendu du Congrès préhistorique de Tours, 1910. Le support de droite, en grès, de 4 mètres de long sur $1^{m}80$ de haut et $0^{m}45$ d'épaisseur, a sur la face tournée vers la chambre, dans le haut, neuf rainures et une cuvette, et au-dessous, tout à fait à la partie inférieure, 7 rainures.

10. Sur deux supports du dolmen de Pierre-Folle à Commequiers (Vendée), le Dr Marcel Baudouin a reconnu des cuvettes de polissage.

La position des rainures sur le support du dolmen de Vouvray montre bien, comme le fait remarquer E. Cartereau, que cette dalle de grès n'a pas servi de polissoir lorsque la sépulture était terminée. Il en est de même pour les autres monuments cités ci-dessus, comme je l'ai indiqué en 1910. Ces polissoirs ont été utilisés *avant* ou *pendant* la construction des dolmens; peut être sommes-nous en présence de pierres ayant servi dans l'un et l'autre cas. Mais, de l'antériorité des polissoirs sur les dolmens, on ne peut en déduire de façon certaine, que ces derniers ont été construits par des hommes d'un âge ou d'une période plus récentes. Le robenhausien a duré assez longtemps pour que l'on puisse admettre que ce sont les hommes vivants à cette époque, qui se sont servis des polissoirs et qui les ont ensuite utilisés pour la construction des dolmens.

Indications nouvelles.

MEUSE et MEURTHE-ET-MOSELLE. — Le comte J. Beaupré m'a confirmé la non existence de polissoirs fixes dans ces deux dépar-

tements. Cela tient à la nature du sol. Mais il pense qu'il ne doit pas en être de même pour le département des Vosges, à partir de l'endroit ou les terrains calcaires de Lorraine font place aux grès. Il a trouvé en Meurthe-et-Moselle de nombreux restes de petits polissoirs en grès ou en quartzite.

MARNE. — L. Pistat m'a signalé, en 1910, la découverte d'un bloc de grès d'environ 2 mètres sur 2m50, qui possède de belles et nombreuses rainures et cuvettes. Ce polissoir, qui était au milieu de champs cultivés de la commune de Belval-sous-Châtillon, a été acheté par notre regretté collègue H. Marot, et transporté sur la place du village. H. Marot a fait don du polissoir à la Société Préhistorique Française.

YONNE. — Un polissoir en grès très dur, mesurant 0m85 de long, 0m70 de large, 0m43 d'épaisseur, poids 690 kilogs, fait partie, ainsi que le suivant, de la collection Francis Pérot.

Un polissoir trouvé au milieu de l'atelier de Sères, commune de Saint-Julien-du-Sault. Il est en grès et porte une cuvette ovale de 0m45 sur 0m27.

SEINE-ET-OISE. — Mon excellent collègue E. Collas, de Bonnières, a découvert dernièrement plusieurs polissoirs, situés entre Mantes et Maule.

SEINE-ET-MARNE. — O. Desmazières m'a indiqué un beau polissoir provenant de la station de grès taillés de la Vignette, à Villiers-sous-Gretz. Ce bloc de grès, d'un mètre cube environ, a été transporté au château de la Saulaie (Maine-et-Loire), propriété de M. Poullain.

OISE. — Un bloc, au milieu de nombreux rochers de grès, au lieu dit Au Désert ou le Pain-de-Sucre, à Ermenonville, présente une cuvette naturelle et des rainures de polissage. Il fut découvert, en 1898, par Emile Collin et Lemarié.

E. Patte a trouvé et décrit, en 1908, un polissoir en grès du poids de 75 kilogs, portant une cuvette, au lieu dit Champ de Bataille, à Ormoy-Villers.

G. Stalin m'a signalé les polissoirs suivants :

Un polissoir portatif trouvé au Camp-Barbet, à Mouy.

Un polissoir portatif de 0m70 de longueur, provenant des collines de Cuzou (Musée du Comité archéologique de Noyon).

Un polissoir détruit sur le territoire de Notre-Dame-du-Thil.

Un polissoir à Allonne, détruit lors de la découverte.

Eure. — Un polissoir a été trouvé par Edm. Amaury, en 1909, sous les avenues de Vernon.

Seine-Inférieure. — Un polissoir intéressant a été signalé par Ch. Benner, en 1881. Il avait été trouvé quelques années avant, à 2 ou 3 mètres de profondeur, dans les alluvions, par des ouvriers qui creusaient un aqueduc, rue de la Mare-aux-Planches, au faubourg de Saint-Sever, à Rouen.

C'est un bloc plat de grès fin, de 1m05 de long, 0m80 de large et environ 0m25 d'épaisseur, qui porte une dizaine de rainures.

Côtes-du-Nord. — D'après Gaston de la Chenelière, un roc en place de 6 mètres de long et 1m50 de large, situé à Mantallot, présente une rainure et une cuvette.

A. Pluzunet, au lieu dit de Kroch, une roche presque à fleur de terre, de 8m70 de long sur 8m30 de large, porte deux rainures et trois cuvettes. Un autre roc en place présente un bassin de forme triangulaire, occupant presque toute sa surface.

Indre. — Aux deux polissoirs de Chatillon-sur-Indre, il faut ajouter, d'après le Dr L. Gobillot, un polissoir en grès, de 1m04 de long sur 0m80 de large et 0m17 de hauteur au-dessus du sol, avec deux rainures et deux cuvettes, situé à 500 mètres du chemin de Belabre à la Souterraine, commune de Tilly.

Vienne. — J'avais signalé trois polissoirs dans ce département, les six suivants ont été décrits par le Dr Louis Gobillot, à la Société Préhistorique Française, en 1910.

Un polissoir en silex de 1 mètre de long, avec deux rainures, provenant de la commune d'Antigny.

Un polissoir en silex, de 0m45 de long sur 0m30 de large, avec une rainure et une cuvette, trouvé à Saint-Pierre-de-Maillé.

Ils font tous deux partie de la collection Tartarin, Juge d'Instruction à Montmorillon. Ils ont été transportés dans la cour du Palais de Justice de cette ville.

Un fragment de polissoir portatif en grès siliceux, de 0m22 de

long, 0m20 de large, 0m13 d'épaisseur, poids : 10 kilogs, avec une cuvette profonde, trouvé au Doussac, commune de Béthines.

Un polissoir portatif, en grès siliceux, de 0m32 de long, 0m25 de large, 0m11 d'épaisseur, avec une rainure et une cuvette de forme ovalaire très allongée, poids : 15 kilogs, découvert près du Bois de la Fat, à Béthines.

Un polissoir portatif en silex, de 0m26 de long, 0m22 de large, 0m13 d'épaisseur, avec une cuvette elliptique, poids : 10 kilogs, trouvé à Boissec, commune de Journet.

Ces trois derniers polissoirs sont dans la collection L. Gobillot.

Un polissoir portatif en grès siliceux, de 0m30 de long, sur 0m14 de large, avec une cuvette, provenant de Journet (Collection Tartarin).

Maine-et-Loire. — Poullain avait signalé, dans les premiers mois de 1899, un très beau polissoir en grès rose dur, à rainures très profondes, situé à quelques mètres du menhir des Noyers, sur la commune de Martigné-Briand. Il a été depuis converti en pavés. Sur le menhir lui-même, Poullain a constaté des rainures profondes.

Le Musée de Cholet possède deux polissoirs venant de la ferme du Carteron, à Cerqueux-le-Maulévrier, et un polissoir trouvé Chaussée du Grand-Jard, à Cholet.

C'est à tort que j'ai porté deux polissoirs de la ferme du Carteron comme étant au Musée d'Angers, il n'en possède pas de cette provenance.

Quant au polissoir de Doué, à 27 rainures, que j'ai porté dans mon inventaire ; il n'existe probablement pas, il y a confusion avec la Pierre cochée de Droué (Loir-et-Cher).

Tous les renseignements concernant le département de Maine-et-Loire sont dus à l'obligeance de M. O. Desmazières.

Mayenne. — Un polissoir en grès provenant d'un chemin à proximité de la ferme de la Chiffonière, commune d'Azé, a été trouvé par M. Michel, conservateur du Musée Saint-Jean, à Angers, dans les ornières de ce chemin. Les fermiers ont ramassé dans un champ voisin, des fragments de grès avec rainures, provenant du même polissoir, qui était sans doute d'une dimension assez importante. Le fragment déposé au Musée est caractérisé par trois rainures de 0m29, 0m40 et 0m35 de longueur, la plus longue placée au centre, à 0m035 de profondeur,

Vendée. — Le Dr Marcel Baudouin a eu l'amabilité de m'envoyer la liste des polissoirs connus dans ce département, en 1911. Plusieurs ont été découverts par lui dans le courant des dernières années.

Aiguillon-sur-Vie. Le polissoir de la Brelaudière, actuellement au Musée de Saint-Germain-en-Laye, est en grès secondaire et porte trois cuvettes et onze rainures.

Notre-Dame-de-Riez. Le polissoir du Creux-Jaune était enfoui sous le sable maritime, lorsqu'il fut découvert, en 1911, par le docteur M. Baudouin. Il présente plusieurs cuvettes.

Avrillé. Le polissoir de la Fontaine-Saint-Gré, en granulite, porte neuf rainures et un faux bassin (réservoir à eau). Il est en partie brisé.

Plusieurs rainures se voient sur le menhir de la Mancellière.

Saint-Vincent-sur-Jard. Le polissoir de la Chaire de la Pierre, en grès, a deux cuvettes, avec un trait à l'intérieur de chaque cuvette.

Soullans. Le menhir de la Verrie présentes trois cuvettes de polissage sur une face, dans la partie enfouie à la base du menhir, et deux cuvettes sur l'autre face.

Le polissoir indiqué à Rochetrejoux ne paraît pas avoir jamais existé.

La Pommeraye-sur-Sèvre. Le polissoir de la Fumerie, en quartz, à trois rainures et une cuvette, est actuellement au Musée archéologique Dobrée, à Nantes (Loire-Inférieure).

Pouzauges. Les deux polissoirs de la Cacaudière, en granite, ont chacun une cuvette. (Collection de Mouhes, à la Cacaudière).

Châtelliers-Châteaumur. Un polissoir en quartz, avec une cuvette, est dans la collection Chabonneau-Lussay.

La Flocellière. Les deux polissoirs de la Bremenière sont en granite; l'un a deux cuvettes, l'autre une seule.

Cheffois. Polissoir de La Nésuiière, en quartz, porte quatorze rainures et deux cuvettes.

Le docteur Marcel Baudouin ne décrit pas comme polissoirs, car ils les considère comme des bassins :

1° La grande cuvette d'un pilier de mégalithe, à Gatrine (Ile d'Yeu).

2° Le bassin, sorte de meule gauloise, encastré dans un mur de l'église d'Avrillé.

3° Un bassin, ferme de la Gromée, à Saint-Mesmin, qui ne peut être une cuvette de polissage.

Deux-Sèvres. — Deux polissoirs en granite ont été trouvés à Neuil-sous-les-Aubiers. L'un, d'environ 0m80 sur 0m50, possède deux cuvettes elliptiques ayant, la première 0m42 de long sur 0m21 de large et 0m07 de profondeur, la seconde 0m40 de long sur 0m27 de large et 0m10 de profondeur. L'autre, de 0m45 sur 0m20, présente une rainure de 0m27 de longueur, sur 0m03 de profondeur. Ces deux polissoirs sont au Musée archéologique Saint-Jean, à Angers [O. Desmazières].

Lot-et-Garonne. — Deux polissoirs ont été trouvés sur la commune de Bon-Encontre, l'un au lieu dit A l'Arbre, l'autre en silex à Rayssac. Ces deux polissoirs sont ou portatifs ou, plutôt, des polissoirs à main?

Dordogne. — Le Docteur L. Testut a décrit à la Société d'Anthropologie de Bordeaux, en 1885, les polissoirs du canton de Belvès :

Un polissoir en silex calcaire recueilli sur le plateau des Vignes, commune de Miniac (Musée de Périgueux).

Deux énormes blocs de grès, avec une série de rainures et de cuvettes sur leur face supérieure, situés au-dessus du Camp de César, à Belvès.

Deux polissoirs sur la commune de Corves, à environ cent mètres du ruisseau du Queyran, découverts en 1884, par le docteur Testut. Ce sont deux blocs ferrugineux de 5 à 8 mètres cubes, distants de 1m50 l'un de l'autre. Le premier présente à sa partie supérieure, quatre rainures et une large cuvette. Le second porte cinq rainures, deux larges et trois étroites, sur une de ses faces verticales. Des causes naturelles ont très probablement

déplacé ce bloc de grès, dont les rainures, à l'époque néolithique, devaient se trouver sur la face alors horizontale.

R. Tarel a publié, en 1911, la description d'un polissoir situé dans un bois voisin du village de Ribeyrie, dépendant de la commune de Lembras. C'est un bloc gréseux traversé dans toute sa longueur à sa partie supérieure horizontale par une profonde cuvette. Il mesure 0m78 de longueur, 0m48 de largeur et 0m30 de hauteur. La cuvette en forme d'U évasé a 0m18 de largeur.

La publication de l'inventaire de 1910, m'a valu, de mon aimable collègue Ch. Cotte, les intéressantes remarques suivantes :

1° La Loire-Inférieure ne donne pas de polissoir et renferme beaucoup de haches en diorite ;

2° Tout le massif alpin ne donne pas de polissoir et ne renferme pas, à ma connaissance, de haches en silex. Toutes les haches y sont formées de roches éruptives ; le Rhône et ses affluents ont été les grands pourvoyeurs de ces matériaux de choix.

Donc absence de polissoir où on utilise les roches éruptives.

Autre conséquence de ces observations : les haches en roches éruptives ont été fabriquées où on les utilisait, et non dans les ateliers de haches en silex où on signale les polissoirs. En effet, à côté de ces polissoirs, on signalerait les ébauches des haches non en silex, ce qui n'est pas.

D'autre part, dit-il, je possède une série de haches prouvant :

1° Que des haches brisées ont été repolies ; certainement elles n'avaient pas été renvoyées à l'atelier pour cela ;

2° Que de simples galets, ayant une forme heureuse ont été aiguisés ; certainement ils étaient trop frustes et de roche trop mauvaise pour valoir la peine d'un transport du lieu d'extraction aux polissoirs, et de ceux-ci à plusieurs centaines de kilomètres de distance.

Nous devons donc chercher, dans les régions de haches en roches éruptives, des polissoirs d'un autre type que celui à cuvettes et à rainures. J'ai déjà émis plusieurs fois l'hypothèse que certaines des dalles considérées comme meules dormantes ont pu être de véritables polissoirs. Je citerai notamment celle dont j'ai fait don au Musée Borély, à Marseille, trouvée par moi

près de la grotte æneolithique de Païro-Vinien, à Chateauneuf-les-Martigues. C'est un bloc de 14 kilogs environ.

En somme, je crois, la conclusion à tirer est que la technique de la fabrication des haches en silex, nécessitait des polissoirs à rainures, inutiles pour préparer les haches en roches éruptives.

J'admets d'autant mieux les observations de M. Ch. Cotte, que je n'ai pas voulu conclure, en parlant des ateliers de polissage, que toutes les haches polies trouvées dans nos diverses provinces avaient nécessairement été terminées dans ces ateliers. Mais la réunion, sur un espace assez restreint d'un certain nombre de roches portant de nombreuses rainures et cuvettes, m'a fait penser que le travail de polissage des haches en pierre se faisait spécialement en ces lieux. Les haches en silex, de beaucoup les plus communes en France, y étaient surtout confectionnées.

La division du travail, pour la confection des haches polies, semble prouvée par ce fait que, dans les alentours immédiats des ateliers de polissage, les ébauches et les éclats de taille ne sont, non seulement pas plus nombreux que sur d'autres points, mais même, en général, beaucoup plus rares. Cette constatation a été faite en France, et aussi en Belgique, par le baron Alfred de Loë, qui a décrit dix roches polissoirs, éloignées de quelques mètres les unes des autres, appelées les Pierres des Fées ou Cailloux des Sorcières. Elles gisent, presque complètement enterrées dans le sol, au lieu dit Bruzel, à Saint-Mard (province de Luxembourg). Nous empruntons au travail du savant Conservateur des Musées du Cinquantenaire le passage suivant : « Chose curieuse, les recherches auxquelles nous nous sommes livré dans les environs des polissoirs, pas plus que les fouilles que nous avons pratiquées au pied de ceux-ci, en 1897, n'ont amené la découverte d'aucune pièce travaillée, ni d'aucun débris de silex. Il en a été de même des recherches faites en 1892, par MM. Cels, Jacques et Tiberghien sur tout le versant qui, du bois, s'étend vers le village de Saint-Mard. D'autres recherches encore sont demeurées infructueuses. Seul, M. Eugène Haverland a trouvé dans une oseraie, au Nord-Ouest, une pointe de flèche en silex, dont l'extrémité était brisée, perdue là, sans doute, par quelque chasseur, et, immédiatement au-dessus des polissoirs, un fragment informe de silex gris. On peut se demander comment il se fait que les polissoirs de Saint-Mard ne soient pas environnés de traces importantes du séjour des populations néolithiques, alors que

M. Haverland a acquis la preuve que ces traces existent, tout au moins à l'état sporadique, dans les environs de Virton ?

On sait qu'il y a des haches polies de dimensions vraiment colossales et qu'il y en a également de minuscules ; on en connaît en roches précieuses de même qu'en matières tendres. Il est évident que ces haches extraordinaires n'ont jamais pu servir, si ce n'est comme objets de parade, comme emblèmes, comme talismans ou comme offrandes funéraires, et il est permis de supposer que le polissage de telles pièces revêtait le caractère d'une cérémonie religieuse. Cette supposition, du reste, s'appuie sur l'ethnographie ; chez certains sauvages modernes de l'Australie, où l'on procède encore à la même opération, celle-ci se pratique suivant une méthode qui la transforme en une véritable cérémonie. La hache préalablement taillée est tout d'abord remise au chef, qui commence le travail. Après quelques instants celui-ci la passe au personnage qui le suit immédiatement en rang et ainsi de suite...

En résumé, l'absence de trouvailles de quelque importance aux environs de nos *Cailloux des Sorcières*, de même que les faits ethnographiques que nous venons de citer, nous semblent autoriser cette conclusion que les néolithiques n'étaient point établis à demeure le long des rives du Bruzel et qu'ils ne venaient aux polissoirs que par intermittence, suivant les besoins de leur outillage et peut être aussi pour y pratiquer certaines cérémonies » (1).

Pour moi, les roches du Bruzel, avec leurs nombreuses rainures et cuvettes, formaient un important atelier de polissage, où l'on apportait pour être terminées les ébauches d'outils fabriquées dans les ateliers de taille.

(1) Baron Alfred de Loë : *Sur les roches polissoirs du Bruzel, à Saint-Mard*. Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1910, T. XXIV, p. 443 à 452.

EPHÉMÉRIDES

JANVIER

1. — D'ACY (Jacques-Louis-Ernest-Cadeau). — Palethnologue français, connu par ses recherches dans les alluvions quaternaires de la vallée de la Somme. A donné sa belle collection au musée de Saint-Germain. Décédé à Paris, le 1er janvier 1905.

2. — LAVATER (Johann, Kaspar). — Ecrivain suisse, connu surtout comme physionomiste. Ce qu'il observait, ce n'était pas la configuration matérielle d'une tête, mais l'expression des yeux et de la bouche et tout le jeu vivant de la physionomie. Décédé à Zurich, le 2 janvier 1801.

3. — D'ABBADIE (Antoine Thomson). — Voyageur français. Mission scientifique au Brésil (1836-1837), exploration en Ethiopie et en Egypte (1840-1849). Né à Dublin, le 3 janvier 1810, d'un père français et d'une mère irlandaise.

4. — (Pas de documents).

5. — SAUSAS (Pierre). — Archéologue; créateur, en 1867, du musée lapidaire de Bordeaux; fondateur, en 1873, de la Société Archéologique de la même ville. Son nom a été donné à une rue de Bordeaux. Décédé à Versailles, le 5 janvier 1877.

6. — SCHLIEMANN (Henri).— Le célèbre fouilleur d'Ilios, de Mycènes et de Tirynthe. Né le 6 janvier 1822, à Neu-Buckow, petite ville du Mecklembourg-Schwerin (Allemagne).

— La *Société Préhistorique de France* tient sa première réunion le 6 janvier 1904.

7. — Baron PORTAL (Antoine). — Professeur d'anatomie au Collège de France et au Jardin du Roi. Né à Gaillac (Tarn), le 7 janvier 1742.

8. — BRASSEUR, dit de BOURBOURG (Charles-Etienne). — Ethnographe français, s'est surtout fait connaître par ses travaux sur le Mexique. Décédé à Nice, le 8 janvier 1874.

9. — CHIERICI (Gaetano). — Savant palethnologue italien, fondateur du *Bullettino di paletnologia italiana*. Décédé à Reggio d'Emilia, le 9 janvier 1886.

10. — Duc de Blacas d'Aups (Pierre-Louis-Jean-Casimir). — Homme politique et diplomate français, s'intéressait vivement aux études d'archéologie et d'art antique. Il contribua à la formation du musée égyptien du Louvre et fit publier, à ses frais, les vases étrusques de Panofka, la description des monuments musulmans de sa collection, etc. Né à Aups (Var), le 10 janvier 1771.

11. — Schayes (Antoine-Guillaume-Bernard). — Conservateur du musée des Antiquités et des Armures, à Bruxelles. Il a publié un grand nombre de travaux sur l'histoire et l'antiquité de la Belgique. Décédé à Louvain, le 8 janvier 1859.

12. — de Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand). — Naturaliste, professeur d'Anthropologie au Muséum. Spiritualiste convaincu, il défendit la théorie monogéniste. Décédé à Paris, le 12 janvier 1892.

13. — Dr Dally (Eugène-Alexandre-Félix). — Professeur à l'Ecole d'Anthropologie de Paris, ancien président de la Société d Anthropologie et de la Société médico-psychologique. Né à Bruxelles, de parents français, le 13 janvier 1833.

14. — Dr Marcano. — Savant anthropologiste, qui a étudié particulièrement les races qui peuplent le Vénézuela, son pays natal. Venu à Paris, à l'âge de 11 ans, il y a fait toutes ses études. Décédé à Paris, le 14 janvier 1910.

15. — Demay (Jean-Germain). — Ses travaux sur la sigillographie ont rendu les services les plus signalés à l'histoire et à l'archéologie du moyen âge. A publié notamment : *Le costume au moyen âge, d'après les Sceaux*, 1880, qui fut récompensé du Grand Prix Gobert. Né à Aiguillon (Lot-et-Garonne), le 15 janvier 1819.

16. — Gassies (Jean-Baptiste). — Un des plus anciens préhistoriens du Sud-Ouest de la France A organisé le musée préhistorique de Bordeaux. Né à Agen, le 16 janvier 1816.

17. — Sir Francis Galton. — Savant anthropologiste anglais. Il a surtout étudié les questions d'hérédité, mais, son principal mérite a été l'application des méthodes mathématiques à l'anthropométrie. A découvert, en 1886, la *table* et le *coëfficient de corrélation*, base d'une science nouvelle : *la biométrie*, qui permet l'étude statistique de tous les problèmes biologiques. Décédé le 17 janvier 1911.

18. — Mariette (François-Auguste-Ferdinand). — Célèbre édyptologue français. A fouillé notamment le Serapeum de Memphis. Décédé à Boulaq (Egypte), le 18 janvier 1881.

19. — Brochon. (Etienne-Henri). — Avait formé une très intéressante collection de préhistoire et d'ethnographie, qui a été dispersée mal-

heureusement après sa mort. Décédé à Bordeaux, le 19 janvier 1896. — La *Société d'Anthropologie de Bordeaux* (plus tard réunie à la *Société de Géographie* de la même ville) tient sa première réunion le 19 janvier 1884.

20. — Dr Uhlmann. — Préhistorien suisse. Né le 20 janvier 1820.

21. — Viollet-le-Duc (Eugène-Emmanuel). — Architecte et archéologue français. Fondateur du musée de sculpture comparée du Trocadéro, à Paris. Né à Paris, le 21 janvier 1814.

22. — Blumenbach (Johann-Friedrich). — Célebre naturaliste allemand. Est, après Buffon, le plus grand anthropologiste du temps. Conservateur du Cabinet d'histoire naturelle et professeur de physiologie et d'anatomie comparée à Gœttingue. Décédé à Gœttingue, le 22 janvier 1840.

23. — Rabourdin (Lucien). — Attaché en 1880 à la première mission Flatters, il recueillit et donna au musée de Saint-Germain de belles séries de pierres taillées, parmi lesquelles les premiers coups-de-poing chelléens, découverts dans le Sahara. Décédé à Puteaux (Seine), le 23 janvier 1891.

24. — (Pas de documents).

25. — Ouverture du premier cours libre de palethnologie à l'Université de Pérouse (Italie), le 25 janvier 1891, par le professeur Giuseppe Bellucci.

26. — Schaffhausen (Hermann Jos.). — Anthropologiste allemand, qui a écrit plus de 300 mémoires et études, et notamment un mémoire fameux sur l'homme de Néanderthal. Décédé le 26 janvier 1893, à Bonn.

27. — de Chamisso (Charles-Louis-Adélaïde). — Naturaliste allemand, d'origine française, fut adjoint, en qualité de naturaliste, à l'expédition de Kotzébue, dont il a laissé des récits estimés. Né au château de Boncourt (Champagne), le 27 janvier 1781.

28. — Lartet (Edouard-Armand-Isidore-Hippolyte). — Professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Décédé à la Bernisse, près Sansan (Gers), le 28 janvier 1871.

29. — Mantegazza (Paul). — Anthropologiste italien très estimé. Il fit un long voyage à travers les pays de l'Europe occidentale et dans l'Amérique du Sud. En 1870, il fut nommé professeur d'anthropologie à l'Institut des études supérieures de Florence, y créa le musée d'anthropologie et d'ethnographie, et fonda la Société italienne d'anthropologie, ethnologie et psychologie comparée de Florence. Décédé à Florence, le 29 janvier 1910.

30. — Leguay (Louis). — Habile paléthnologue, démontra, en 1877, que les instruments en silex magdaléniens nommés alors *tarauds*, étaient des burins destinés à graver et sculpter les os. Il fouilla et reconstruisit le dolmen d'Argenteuil. Né à Paris, le 30 janvier 1825.

31. — (Pas de documents).

BIBLIOGRAPHIE

Dr Th. Baudon. — *Des lampes en pierre taillée et terre cuite des époques paléolithique, néolithique et de l'âge du bronze*, 68 p. et XXIX planches. Extrait du *Bulletin de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise*, T. VII, 1911.

C'est un bien intéressant travail, très documenté et fort bien illustré par 29 planches contenant 47 figures, que vient de publier notre savant collègue, le Dr Th. Baudon, à la suite d'une mission scientifique, qui lui a

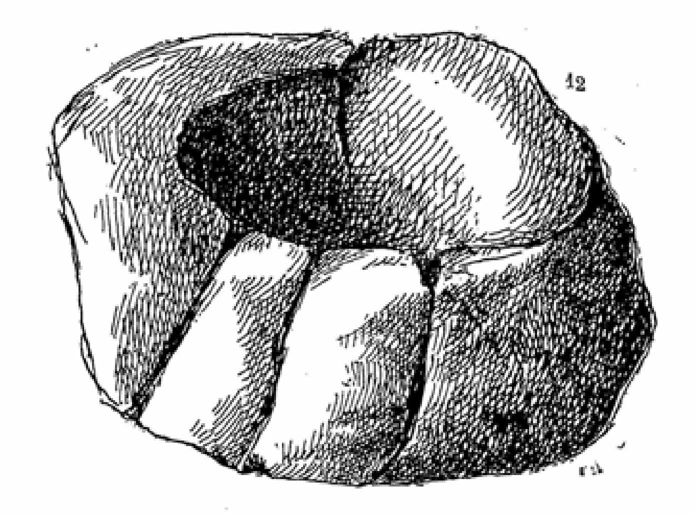


Fig. 3. — Lampe en craie, des puits d'extraction de silex de Cissbury, Sussex (Angleterre). British Museum. (*Grand. nat.*).

permis d'aller étudier dans les Musées suisses les importants matériaux provenant des palafittes de la pierre et du bronze.

Le premier mode d'éclairage est certainement la lueur des flammes produite par la combustion du bois, mais dès le paléolithique supérieur, à l'époque de la Madeleine, nous voyons apparaître l'usage de la lampe. Les premières sont des godets peu profonds, généralement taillés dans le grès et pourvus d'un manche, dans lesquels brûlait une mèche qui trempait dans de la graisse animale. Deux de ces lampes en grès, attri-

buées à l'époque solutréenne (?), ont été découvertes dans la grotte de Mouthier (Charente). Les grottes de Coual (Lot) et de la Mouthe (Dordogne) en ont fourni chacune une en grès, de l'époque magdalénienne. L'abri sous roche d'Anval (Puy-de-Dôme) a aussi donné une lampe mag-

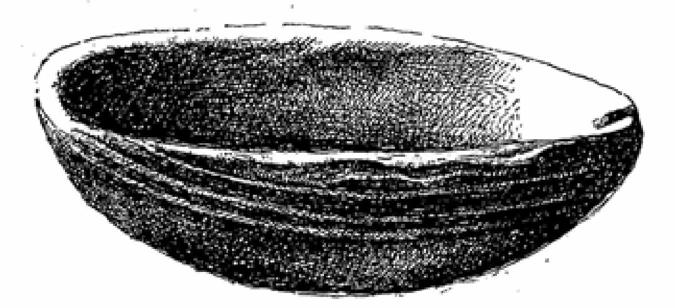


Fig. 4. — Lampe en terre cuite, des palafittes de Cortaillod, lac de Neuchâtel (Suisse). Musée de Neuchâtel. (*Grand. nat.*).

dalénienne, mais en roche dure et de forme cylindro-conique, qui diffère des précédentes.

L'usage des lampes en pierre s'est continué pendant la période néoli-



Fig. 5. — Lampe en terre cuite, de la palafitte d'Hauterive lac de Neuchâtel (Suisse). Musée de Neuchâtel. (*Grand. nat.*).

thique; on en a trouvé un certain nombre en roches diverses. Les puits de Weting (Angleterre) et de Champignolles (Oise), contenaient de petits godets taillés dans la craie noduleuse, qui ont servi à éclairer les gale-

ries creusées par les mineurs à la recherche des rognons de silex (*Fig.* 3).

Enfin l'apparition de la poterie, a permis la fabrication de lampes en terre cuite. Ces dernières ont, pour la plupart, la forme d'une coupe ovalaire, et ont été regardées par quelques palethnologues comme ayant servi de creuset. Le Dr Baudon fait justement remarquer que plusieurs de ces pièces n'ont pu avoir cette destination, puisqu'elles ont été recueillies dans des palafittes de l'âge de la pierre ; celle de Robenhausen par

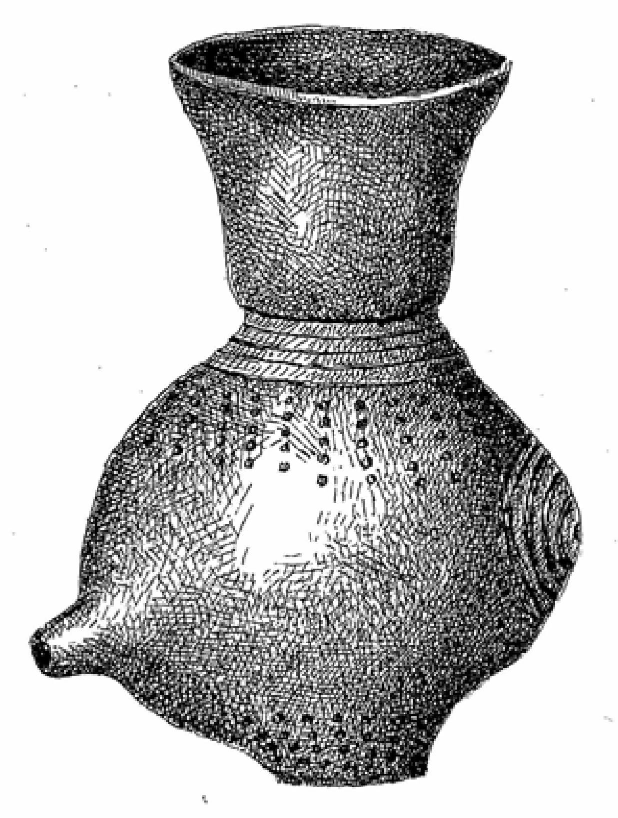


Fig. 6. — Lampe en terre cuite, de la palafitte d'Estavayer, lac de Neuchâtel (Suisse). (*Grand. nat.*).

exemple qui, au milieu d'un nombre considérable d'objets d'industrie de toutes sortes, en pierre, corne et poterie, n'a donné qu'une hache en cuivre. Ce sont bien des lampes, ayant d'ailleurs beaucoup d'analogie avec celles de pierre. Des creusets en terre ont été découverts dans les palafittes de l'âge du bronze, mais ils ne ressemblent pas comme forme et dimensions aux lampes en poterie.

Les progrès de l'éclairage ont été fort lents jusqu'au commencement du siècle dernier, pendant lequel on se servait encore, tout au moins dans nos campagnes, de vases en terre vernissée, à bec rudimentaire, à pied ou sans pied, rappelant beaucoup les lampes préhistoriques.

A l'âge du bronze, nous retrouvons des lampes en pierre assez semblables à celles des époques précédentes (*Fig. 4*), mais avec elles, nous rencontrons des lampes en terre de forme toute différente; ce sont de petits vases ovoïdes de forme allongée, les uns à base arrondie (*Fig. 5*), les autres munis d'un ou de quatre pieds, dont l'une des extrémités, qui

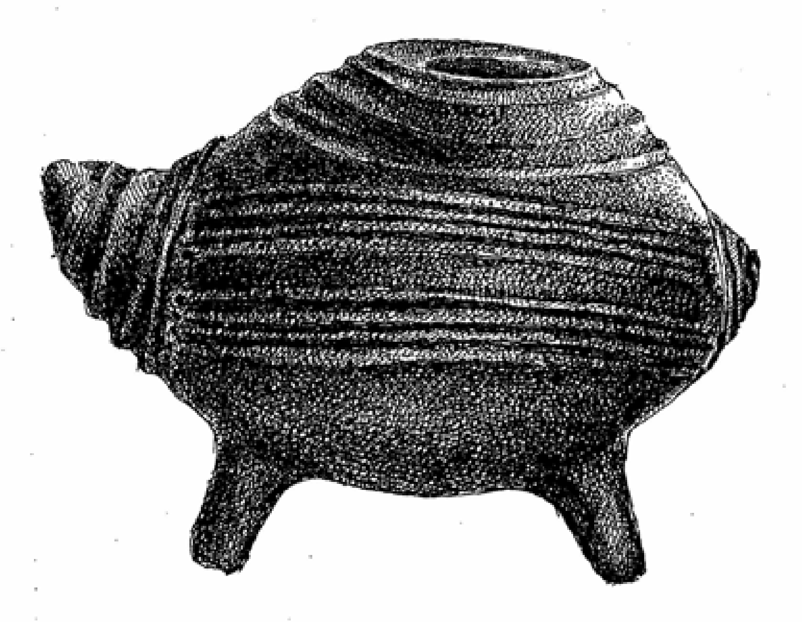


Fig. 7. — Lampe en terre-cuite, de la palafitte de Wollishofen, lac de Zurich. (Suisse). Musée de Zurich. (*Grand. nat.*).

quelquefois se prolonge en une sorte de tube, est percée d'un trou destiné à recevoir la mèche (*Fig.* 6 *et* 7). Le changement dans la forme des lampes est la conséquence d'un progrès de l'éclairage. On n'utilise plus, pour alimenter la combustion de la mèche, un morceau de graisse animale, mais de l'huile végétale.

Ces ustensiles auraient servi de biberon selon certains palethnologues. Le Dr Baudon démontre par une excellente argumentation, dont nous extrayons le passage suivant, la fausseté de cette détermination.

« Si ces ouvertures, comme nous en avons montré plusieurs exemples, sont placées à la base du vase, il devient impossible que ces ustensiles

puissent contenir un liquide quelconque, à moins qu'elles soient oblitérées. Dans le cas où on les considérerait comme des biberons, quelle serait leur raison d'être? Le lait, l'ouverture rendue libre, s'écoulerait et pourrait étouffer le jeune enfant dès qu'il tomberait dans sa bouche.

« Ces vases, à la rigueur, auraient pu servir de biberon si les ouvertures s'étaient prolongées en un tube étroit, oblique de bas en haut, dont l'extrémité supérieure aurait dépassé ou égalé la hauteur même du vase; mais nous avons vu qu'elles étaient situées au milieu de la panse, fréquemment plus bas ou au pied du vase et qu'elles se continuaient en un mamelon ou en un tube dont la direction, presque toujours horizontale, s'inclinait le plus souvent en bas.

« Tout liquide, dans ces conditions, doit s'écouler seul et sans effort. Or, dans l'allaitement au biberon, le lait renfermé dans le vase ne doit pas tomber librement dans la bouche; il faut que l'enfant l'aspire en provoquant le vide. C'est ce qui se produit dans la tétée et dans l'allaitement au sein dont le mamelon est percé de canalicules nombreux, et c'est aussi pour cette raison qu'on recouvre le goulot du biberon d'une tétine en caoutchouc ou en baudruche percée de petits trous.

« L'enfant peut ainsi aspirer le lait au moyen du vide qu'il provoque par la succion.

« Et puis, si l'on peut admettre que l'enfant ait la possibilité de saisir avec ses lèvres le mamelon ou l'extrémité du tube que nous voyons sur quelques-uns des vases dont nous avons donné le dessin, il ne pourrait certainement pas les appliquer sur certaines ouvertures placées directement sur la panse ou à leur base.

« Avec aucun d'eux, l'acte physiologique de la tétée ne pourrait s'accomplir.

« C'est surtout pour cette raison que nous sommes convaincu que l'opinion des préhistoriens qui ont pris ces vases pour des biberons est erronée. Nous ne pensons pas qu'à l'Epoque du Bronze on ait connu la nourrice sèche. La mère remplissait ses devoirs naturels envers sa progéniture. Quelquefois même, comme cela existe encore chez les peuples sauvages ou demi-sauvages, l'allaitement maternel devait se poursuivre très longtemps.

« Si nous ne pouvons estimer que ces ustensiles aient été utilisés comme biberons, nous avons au contraire d'excellentes raisons de croire qu'ils étaient destinés à l'éclairage par l'huile végétale.

« Non seulement la position des ouvertures, si on les considère comme des becs destinés au passage du lumignon, s'explique, mais on ne doit pas oublier que sur beaucoup d'entre eux, mamelons ou tubes, on a retrouvé des traces de matières noires, fuligineuses, indices d'une longue combustion de matières organiques. »

NOUVELLES

Société d'Anthropologie

Les élections du bureau de la Société d'Anthropologie de Paris pour l'année 1912 ont donné les résultats suivants : Président, M. Julien Vinson ; 1er vice-président, M. Georges Paul-Boncour ; 2e vice-président, M. le Dr Variot ; secrétaire général, M. Manouvrier ; secrétaire-général adjoint, M. Raoul Anthony; secrétaires des séances, MM. André Laville et Deyrolle ; conservateurs des collections, MM. P.-G. Mahoudeau et A. de Mortillet ; archiviste-bibliothécaire, M. d'Echerac ; trésorier, M. Lejeune.

Société Préhistorique Française

Dans son Assemblée générale annuelle, tenue le 28 décembre 1911, la Société a nommé membres du Conseil d'administration pour trois ans : MM. le Dr Baudon (Paris), J. Bossavy (Versailles), Martial Imbert (Paris), Pagès-Allary (Cantal) et Thiot (Oise) ; et pour deux ans, en remplacement d'un membre démissionnaire, M. Paul de Mortillet.

Le Bureau de la Société, pour l'année 1912, est ainsi composé : Président, M. Armand Viré ; vice-présidents, MM. L. Thiot, Pagès-Allary et Martial Imbert ; secrétaire général, M. le Dr Marcel Baudouin ; secrétaire, M. Paul de Givenchy ; trésorier, M. Maurice Gillet.

Congrès préhistorique de France

Le VIIIe Congrès Préhistorique de France, aura lieu à Angoulême (Charente), du 18 au 24 août 1912. Il se terminera par des excursions intéressantes. On visitera notamment le célèbre et riche gisement moustérien de La Quina, où M. le Dr Henri Martin, président du Comité d'organisation, doit préparer une fouille importante.

Congrès international

La XIVe session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, se tiendra à Genève, dans la première semaine de septembre 1912. Le Comité d'organisation est présidé par M. E. Pittard, conservateur du Musée Ethnographique de la ville de Genève, et a comme secrétaire général, M. W. Deonna.

Congrès des Américanistes

Le XVIIIe Congrès International des Américanistes, aura lieu à Londres, du 27 mai au 1er juin 1912, sous la présidence de Sir Clements R. Markham. Les principales questions que ce Congrès est appelé à discuter sont : *a*) Les races aborigènes de l'Amérique : leur origine, distribution, histoire, caractères physiques, langages, coutumes et religions ; *b*) Les monuments et l'archéologie de l'Amérique ; *c*) L'histoire de la découverte et de l'occupation du Nouveau-Monde.

Le Musée Savoisien

Un incendie s'est déclaré le 2 décembre dernier à l'ancien archevêché de Chambéry, récemment classé comme monument historique, et dans lequel doit être prochainement installé le Musée Savoisien.

Nous avons été heureux d'apprendre que, grâce aux secours immédiatement organisés, l'accident n'a pas eu les suites graves que l'on pouvait craindre.

Association pour l'enseignement des Sciences Anthropologiques

L'Assemblée générale annuelle de l'Association s'est tenue le 16 novembre 1911. Au cours de cette réunion, il a été procédé à l'élection triennale du bureau de l'Association et de la direction de l'Ecole d'Anthropologie. Ont été élus : Président de l'Association : M. de Lanessan, député, ancien ministre, professeur agrégé à la Faculté de Médecine ; Vice-Président : M. d'Ault du Mesnil ; Directeur de l'Ecole d'Anthropologie : M. le Dr H. Thulié ; Sous-Directeur de l'Ecole : M. le Dr H. Weis-

gerber; Délégués de l'Association au Comité administratif de l'Ecole : MM d'Ault du Mesnil, d'Echérac et Jules Roche.

M. d'Echérac, président sortant de l'Association, qui avait décliné le renouvellement de son mandat, a été nommé président honoraire.

Ont été élus enfin membres de l'Association : M. A. Dastre, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, professeur à la Faculté des Sciences; et M. Joseph Lefort, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation.

Société Géologique de France

La Société géologique de France vient de procéder au renouvellement de son Bureau pour l'année 1912. Ont été élus : président, M. Louis Gentil; vice-présidents, MM. Stanislas Meunier, le général Jourdy, l'abbé Bourgeat et Henri Boursault.

Congrès Archéologique

Du 9 au 16 octobre 1912, aura lieu à Rome le IIIe Congrès Archéologique International. Ce Congrès comprend douze sections : I. Archéologie préhistorique et protohistorique. II. Archéologie orientale. III. Archéologie préhellénique. IV. Archéologie italique et étrusque. V. Histoire de l'art classique. VI. Antiquités grecques et romaines. VII. Epigraphie et papyrologie. VIII. Numismatique. IX. Mythologie et histoire des religions. X. Topographie antique. XI. Archéologie chrétienne. XII. Organisation du travail archéologique.

La première section a pour président, M. Gius. Angelo Colini, et pour secrétaires MM. le Dr Antonio Taramelli et le baron Albert Blanc.

Banquet de la Société Préhistorique

Jeudi 25 janvier 1912, a eu lieu au restaurant Foyot, au milieu d'une nombreuse assistance, le banquet annuel de la Société Préhistorique Française. Il a été présidé par M. A. de Mortillet, membre de la Commission des Monuments préhistoriques, délégué par M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

Après le repas, ont successivement pris la parole, MM. L. Coutil, Ar-

mand Viré, Henri Martin, Félicien Paris, A. de Mortillet, Le Bel, A. Guébhard et Th. Baudon.

Le Ministre de l'Instruction publique avait, à cette occasion, chargé M. A. de Mortillet de remettre à M. A. L. Lewis, vice-président de l'Institut anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, sa nomination d'Officier d'Académie.

Distinctions honorifiques

Parmi les récentes nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur, nous sommes heureux de voir les noms de plusieurs de nos collègues.

M. le Dr Georges Paul-Boncour, vice-président de la Société d'Anthropologie de Paris; M. Gustave Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente; et M. Edmond Hue, le zélé conservateur des Collections de la Société Préhistorique, ont été nommés chevaliers.

Nous leur adressons nos très vives félicitations.

Subventions de l'Afas

Dans sa séance du 26 janvier 1912, le Conseil d'administration de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, a voté les subventions de l'exercice 1911.

Il n'a été distribué, cette année, que 20.000 francs, alors que le chiffre total des demandes s'élevait à 68.700 francs. C'est dire que nombre de demandes ont été repoussées ou ajournées et que les autres ont subi de fortes réductions.

La 11e section (Anthropologie) n'a obtenu, sur 11.500 francs demandés, que 2.450 francs, ce qui est véritablement insuffisant.

Cette somme se répartit ainsi : M. Charles Bôyard, à Nan-sous-Thil (Côte-d'Or) (Continuation des fouilles de l'abri sous roche du Poron des Cuèches), 200 francs.— M. L. Franchet, à Asnières (Seine), (Pour continuer ses recherches sur la céramique primitive), 250 francs. — M. G. Guénin, à Brest (Finistère) (Continuation de travaux sur les menhirs de Bretagne), 250 francs. — M. le Dr J. Jullien, à Joyeuse (Ardèche) (Le paléolithique et les terrasses alluvionnaires, le néolithique et les mégalithes du Vivarais), 200 francs. — M. Henry Michel, à Besançon (Doubs) (Etude des oppida du Doubs et de Haute-Saône), 200 francs. — M. A. de Mortillet, à Paris (Etude générale sur les fibules), 700 francs. —

M. Georges Rouxel, à Cherbourg (Manche) (Recherches préhistoriques sur le rivage de la mer, à Nacqueville), 200 francs. — M. Georges Stalin, à Beauvais (Oise) (Fouille de tumulus dans l'Oise et recherches au Camp de Chassey (Saône-et-Loire), 250 francs. — M. Albert Vial, à Joyeuse (Ardèche) (Recherches préhistoriques dans l'arrondissement de Sartène (Corse), 200 francs.

A la sous-section d'Archéologie ont été allouées les subventions suivantes : M. L. Matruchot, à Bourg-la-Reine (Seine) (Fouilles d'Alésia en 1912), 200 francs. — Société d'Etudes des Sciences naturelles de Nîmes (Gard) (Fouilles de la grotte dite la Baume Saint-Veredème), 600 francs.

Monuments mégalithiques des environs de Malesherbes (Loiret)

Notre excellent collègue Albert Leroy a eu l'obligeance de nous communiquer deux articles parus dans le journal *Le Gatinais* (édition de Pithiviers), sur les mégalithes des environs de Malesherbes.

Voici le premier, publié dans le numéro du 18 novembre 1911 : *Un Menhir à Malesherbes.* — Il me fut indiqué au mois de décembre dernier (par M. Thierry, aubergiste à Malesherbes, propriétaire du champ où il se trouve), dans un court séjour que je fis à Malesherbes, une pierre fort curieuse tant par sa position que par sa forme. Malheureusement, le temps me manquant à cette époque, je ne pus aller la voir, mais je m'étais bien promis de m'y rendre à mon plus prochain voyage. L'occasion de revenir à Malesherbes se présenta au mois de février ; c'est ce qui me permit de lui faire ma visite.

Quelle ne fut pas ma surprise, en m'avançant vers cette roche, d'y reconnaître sans grand effort tous les caractères propres (sauf la hauteur) à certains mégalithes : les menhirs, mais un menhir d'une forme bizarre, une chaise.

Cette disposition se rencontre encore assez fréquemment ; citons pour le Loiret :

Le menhir de la Chaise, à Louzouer.

Menhir de Pennery-La-Chaise, commune de Saint-Hilaire-les-Andrésis, aujourd'hui disparu.

En préhistoire, une chaise : prie-dieu (si l'observateur doit faire face au Sud) ou fauteuil d'observation est un siège taillé quelquefois en pénétration mi-cylindrique dans un rocher d'où l'observateur regarde le Nord. Le dossier est en général coupé verticalement. Il en existe à Louvigné, à Saint-Lunaire, à Meillac (Ille-et-Vilaine) ; à Larchant, etc. Presque toujours l'observateur a en face de lui un rocher creusé de cu-

pules en forme d'écuelles, de bois ou de cônes ayant de 0m06 à 0m12 centimètres de diamètre, 0m01 à 0m03 centimètres de profondeur (quelquefois réunies par des rainures ou sillons).

Comme âge, on peut la faire remonter de 3 à 6.000 ans.

Pour se rendre à la Chaise (le menhir a donné son nom au lieu dit), il faut suivre la route de Pithiviers, passer le passage à niveau du Saxby, et prendre à environ 600 mètres, au premier branchement sur la gauche, le chemin de droite qui se dirige sur Trézan, le suivre sur environ 150 mètres, et l'on aperçoit sur sa droite, la silhouette du menhir, qui est à une quarantaine de mètres du chemin.

Ses coordonnées géographiques sont les suivantes : 0°0633" Est, et 53°6448" Nord. Il est à 115 mètres environ d'altitude, et le point d'eau le plus proche : l'Essonne, est distant de 1.800 mètres.

La Chaise constituée par un bloc de grès très dur, a dû être apportée de loin, car ce menhir et la roche qui se trouve derrière, dont nous aurons occasion de parler un peu plus loin, sont les deux seuls grès durs que l'on rencontre dans un rayon de 2 à 3 kilomètres. Sa forme, bien qu'obtenue avec des instruments grossiers, n'en est pas moins remarquable.

Le dossier et le siège ne forment qu'un seul et même morceau. Ils ont été taillés dans un gros bloc; la moitié de son épaisseur a donné le dossier, et l'autre moitié est façonnée de manière à représenter un siège. Le dossier, cylindre déformé, coupé verticalement, a 1m10 de hauteur, son petit diamètre 0m40, son grand 0m65. Sur le sommet se trouve une petite surface polie, semblable à une cuvette de polissoir. Le siège a 0m45 de hauteur; le dessus figure un trapèze irrégulier, dont la hauteur serait de 0m35, la petite base 0m40, la grande 0m60, et présente une série de cupules réunies entre elles, par des sortes de canaux. (Les cupules avec canaux sont pour certains archéologues des représentations de constellation d'étoiles ?)

Derrière, et à un mètre du menhir, se trouve une grosse roche plate, recouverte de terre en partie, de 4m60 sur 2m25, portant à son extrémité Sud des traces de polissoir : deux rainures, 0m50 et 0m42 longueur et une cuvette ovale 0m27 grand diamètre. Çà et là quelques cupules dont une profonde de 0m45.

Les terres avoisinantes ne contiennent que peu de cailloux, rare est le silex. Il y a été trouvé, il y a quelques années, par l'ancien propriétaire du champ, un fragment de hache polie.

Il serait à souhaiter, pour la conservation de ces deux roches, qu'elles soient classées comme monument historique afin de ne pas subir, un jour ou l'autre, le sort de beaucoup de leurs sœurs, qui ont été débitées en moellons ou servent maintenant de bordure aux trottoirs sur les voies publiques. L. P.

Je félicite M. L. P. de nous faire connaître les mégalithes de la ré-

gion de Malesherbes, mais je me permettrai quelques observations à propos de son article. D'abord, s'il est parfaitement exact que des blocs de pierre, qui par leur forme naturelle ou obtenue par une taille plus ou moins grossière, ressemblent à des sièges, portent les noms de Chaise, Chaire, etc., et sont l'objet de légendes, rien ne nous prouve qu'ils aient servi à un usage quelconque aux temps préhistoriques.

Quant à la *Chaise* qu'il décrit, j'ai eu l'avantage de visiter cette pierre, le 6 juillet 1911, conduit par l'aimable et érudit juge de paix de Malesherbes, M. Merlet, et en compagnie de mon bon collègue M. Albert Leroy et de son fils. L'examen de ce bloc de grès, qui a été certainement grossièrement taillé, et qui a bien la silhouette d'une chaise — sur laquelle il est malaisé de se tenir assis, le siège n'étant pas horizontal, mais en plan incliné, — ne m'a pas amené à le considérer comme un menhir. Enfin, sur la grande dalle gisant à fleur de terre tout à côté, je n'ai pas vu les rainures de polissage indiquées par M. L. P. Les cavités et les stries, qui se montrent sur sa surface, m'ont paru dues aux actions atmosphériques. Néanmoins, je ne saurai être affirmatif sur ce point. Il serait intéressant de constater si sous cette dalle, ne se trouve pas une sépulture.

Le second article, que nous reproduisons, a paru dans le numéro du 2 décembre 1911 :

Les vestiges et les traces de stationnement de l'homme préhistorique, à Malesherbes et les environs. — La région Malesherboise n'est pas trop mal partagée en monuments mégalithiques. Après la chaise, dont j'ai donné une description dans le numéro du 18 novembre dernier, et le menhir : La Pierre-à-Leslu, de Tousson, récemment retrouvé, dont mon ami et collaborateur M. Paul Borie, de Nemours, a publié, il y a quelque temps déjà, dans les journaux régionaux, une notice très détaillée sur laquelle je n'aurai pas à revenir. Je passe à un autre qui n'est pas de moindre importance.

La Pierre-aux-Prêtres (commune de Tousson). — Ce menhir est encore inconnu des préhistoriens de la contrée ; il me fut indiqué par M. Leslu, de Tousson, dans une excursion que je fis le 21 mai dernier à la Pierre à Leslu.

Situé sur le bord (430 mètres environ de la route) du chemin vert qui prend à gauche, au coude de la route de Milly, à 1200 mètres de Tousson, et servant de limite pour les communes de Tousson et Noisy. Il est à environ 118 mètres d'altitude. Son gisement géographique est approximativement 0°1300" longitude Ouest, 53°7310" latitude.

Constitué par un gros bloc de grès dur quadrangulaire sans cavités, de : Face O., 1m30 hauteur, 0m65 largeur (moyenne) ; face N., 1m40 hauteur, 0m60 largeur (moyenne) ; face E., 1m70 hauteur, 1 mètre largeur (moyenne) ; face S., 1m50 hauteur, 1m30 largeur (moyenne). Il est légèrement incliné vers l'Ouest. Sa partie supérieure semble avoir été

détachée, non pas d'une coupure franche, mais par éclats, ce qui explique les différences de hauteur des côtés.

Il a été trouvé ces temps derniers, piquée dans le sol aux environs du menhir, une petite lame en grès taillé, type Rocher de la Vignette.

Un alignement peut être tracé de la Pierre aux Prêtres, à l'emplacement de l'ancien dolmen du Guichet à Herbeauvilliers, commune de Buthiers (sépulture explorée en 1883, par M. Chauveau, actuellement instituteur à Saint-Loup-de-Naud, décrite dans *Petites notes de préhistoire gâtinoise*, Nemours, 1911, in-8°), en passant par la Pierre-à-Leslu. L. P.

Le dolmen dont il est parlé à la fin de l'article qui précède, n'a rien de commun avec celui de La Roche aux Loups, également situé près d'Herbeauvilliers, commune de Buthiers, que j'ai décrit l'année dernière dans le n° 6-7 de cette revue.

M. Chauveau, que je suis heureux de pouvoir remercier ici, a eu l'obligeance de me donner les renseignements suivants : « Le dolmen du Guichet, distant de 3 à 4 kilomètres de celui de La Roche-aux-Loups, est situé à environ deux kilomètres à l'ouest du chemin de fer de Moret à Malesherbes. C'est par une circonstance toute fortuite que j'en fis la découverte. Mon père, cultivateur à Buthiers, possédait un champ sur lequel une sorte de rocher, situé sur une petite éminence, gênait la culture. Il résolut de le détruire. Ce rocher disposé horizontalement avait ceci de particulier, qu'au lieu d'être en pierre calcaire, comme tous les rochers environnants, il était en grès comme il s'en trouve beaucoup à 2 ou 3 kilomètres plus loin ; il avait comme dimensions, autant que je puis m'en souvenir, au moins 3 mètres sur 2m50 de large et de 0m30 à 0m60 d'épaisseur, car je me souviens fort bien qu'il était beaucoup plus épais au centre qu'aux extrémités. Après avoir brisé cette table à moitié enfouie en terre, nous aperçumes qu'elle reposait sur deux supports également en grès, placés verticalement, d'une longueur un peu moindre que la table et de 0m60 d'épaisseur ; leur hauteur pouvait avoir de 0m80 à un mètre. On ne pouvait avant l'enlèvement de la table se douter de leur existence.

« Me rendant à ce moment compte de l'importance de la découverte, j'étudiai autant que possible la terre renfermée entre les supports. J'y trouvai peu de chose : du charbon, des os humains brisés un morceau de bois de cerf de 0m12 à 0m14 de longueur, une petite pierre calcaire taillée en palet, mais pas le moindre débris de métal ou de vases en terre.

« Il ne reste aujourd'hui que les deux supports, qui furent couchés pour faciliter la culture du terrain environnant. »

C'est donc deux dolmens, sinon nouvellement découverts, du moins presque inconnus jusqu'à ces temps derniers, qu'il faut ajouter à la liste des monuments mégalithiques de l'arrondissement de Fontainebleau.

PAUL DE MORTILLET.

Le Mans. — Imp. Monnoyer. — 1912.

Découverte de deux Polissoirs sur Granulite

à *AVRILLÉ* (*Vendée*).

Par le Dr Marcel BAUDOUIN

(de Paris).

Introduction.

En 1911, nous avons trouvé, à Avrillé (Vendée), deux Polissoirs en Granulite, jusqu'ici inconnus. — Ces découvertes, dues au hasard, ont été faites par nous-même au cours d'une *exploration*, *méthodique*, de tous les pointements et rochers libres de la commune indiquée, vérifiés successivement, champs par champs. — C'est dire qu'elles sont, en réalité, d'ordre purement *scientifique*, aucun paysan ne nous ayant indiqué ces pierres; et c'est ce qui fait leur intérêt *technique*.

De plus, les Polissoirs sur *Granulite* sont rares. Pour notre compte, nous n'en avons jamais vu d'autres, ni en Vendée ni ailleurs ; mais il est probable qu'on en découvrira, si on les recherche, avec soin, dans les stations néolithiques, voisines des grands Mégalithes en granite ou en granulite.

Nous étudierons, isolément et successivement, les deux blocs, qui, d'ailleurs, ne représentent que des *Rainures*, et aucune Cuvette.



I

LE POLISSOIR EN GRANULITE

de La Fontaine-Saint-Gré à AVRILLÉ (Vendée).

DÉCOUVERTE. — En septembre 1911, j'ai découvert, à Avrillé (V.), dans un lieu-dit très célèbre, c'est-à-dire au voisinage de la *Fontaine Saint-Gré* d'Avrillé, un bloc de *granulite*, qui m'a, au début, beaucoup intrigué, car je n'avais pas encore rencontré, dans cette région de Vendée, de Polissoir en Granulite (1).

Il s'agit d'une *pierre à rainures*, fusiformes (2), caractérisée surtout par les faibles dimensions de ses raies, et par leur *cassure*, postérieure à l'époque néolithique. Elle est intéressante pour la Vendée, car de tels Mégalithes y sont encore assez rares.

Je n'en connais qu'un autre, en même roche : celui décrit plus loin.

Cette pierre n'avait jamais été remarquée par personne. Je l'ai reconnue, en recherchant des cupules et des gravures sur les pointements rocheux des alentours de La Fontaine Saint-Gré, où je venais d'en trouver (3). Elle ne présente aucune *cuvette* de polissage. Celles-ci sont d'ailleurs rares sur ces sortes de polissoirs.

SITUATION. — Le bloc est situé au coin Nord-ouest, près du buisson Ouest du champ N° 235 de la section B du cadastre

---

(1) Je savais, d'ailleurs, qu'on en avait rencontré déjà en *Corse* [Ajola, commune de Grossa ; P. Tomasi], et ailleurs [J. Déchelette. *Man. d'Arch. préh.*, t. I, p. 524].

(2) Je ne connais pas de polissoirs en granulite, présentant de vraies *Cuvettes* (Larges surfaces usées, ovalaires ou circulaires).

(3) Marcel Baudouin. — *Le Pied de Marie et les Cupules voisines de la Fontaine Saint-Gré, à Avrillé* [Mémoire inédit].

d'Avrillé, appartenant à M. Gillaizeau, maire, et appelé *Le Pré de Saint-Gré*, comme le N° 221, qui le borde à l'Est (1). C'est dans cette prairie (235+221), qu'il y a, au centre, un Rocher saillant à *Cupules* (2), et au coin Sud-est *la Fontaine* en question.

PÉTROGRAPHIE. — Il paraît être une pierre *libre*, assez peu épaisse, émergeant à peine du sol ; mais une fouille n'a point été faite à ce niveau pour contrôler cette opinion, qui n'est qu'une hypothèse.

DESCRIPTION. — 1° *Caractères du Bloc.* — Il mesure envi-

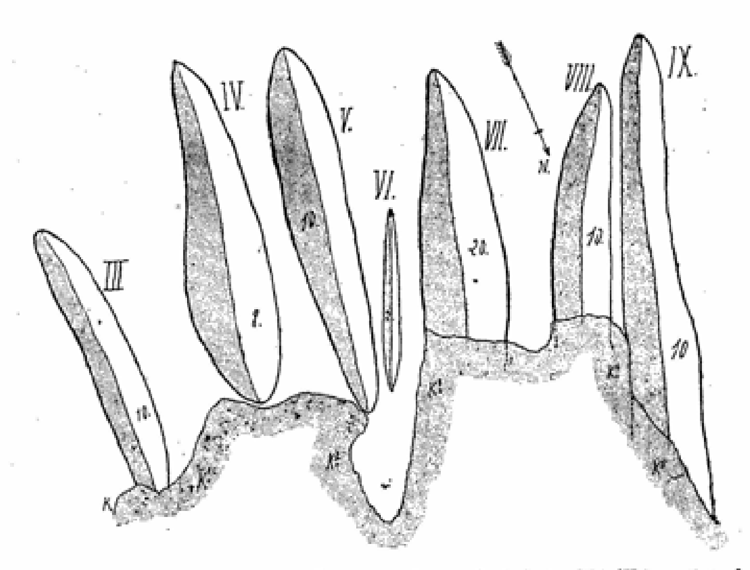


Fig. 8. — Le POLISSOIR DE LA FONTAINE SAINT-GRÉ, à Avrillé (V.). — *Décalque* des *Rainures du Coin Ouest.* — Echelle : 1/4 Grand. nat. — *Légende* : III à IX, *Rainures* ; — K, K¹, K², K³, K⁴, K⁵, trait de *Cassure* de la Pierre.

ron 1ᵐ10 de longueur Nord-sud, et environ 0ᵐ70 de largeur Est-ouest. L'épaisseur, contrôlable, est au moins de 0ᵐ10.

a) La *face superficielle*, seule visible, présente en son cen-

(1) Cette dénomination paraît seulement en rapport avec le *Rocher* de la Fontaine (n° 221).
(2) Marcel Baudouin. — *Les Rochers à Cupules d'Avrillé* (Vendée) [Mémoire inédit].

tre une *Dépression*, qui semble *naturelle*, mais qui a cependant les dimensions habituelles des *Bassins* (0^m30 à 0^m40 de diamètre).

Je crois à un pseudo-bassin, qui a pu, à la rigueur, être utilisé comme *Réservoir à eau* pour le polissage ; mais il est très irrégulier et à granulations très nombreuses (1).

b) Les *Rainures* du polissoir sont localisées au bord Nord de la pierre, dont un *feuillet* superficiel s'est délité, faisant disparaître les extrémités Nord de presque toutes les *rainures*, qui sont presque toutes parallèles, mais légèrement inclinées vers le Nord-est (*Fig.* 1 ; III-IX).

2° *Rainures*. — Ces rainures forment deux groupes, occupant les coins Ouest et Est du bord Nord (*Fig.* 1).

A. Les *Rainures du coin Est*, au nombre de *deux*, sont presque parallèles au bord Est, et assez courtes. Nous n'avons pas cru utile d'en prendre le décalque ; mais nous les numérotons de l'Est à l'Ouest : I et II.

Elles sont moins longues et moins larges que les autres, si bien qu'à un moment donné nous les prenions pour des *traces de soc* de *charrue* sur un Polissoir, analogues à celles trouvées, à Avrillé même, sur la *Pierre à Cupules de La Boilière* (2).

B. Les *Rainures du coin Ouest* sont les plus importantes. Elles sont au nombre de *sept* ; et nous les numérotons de l'Est à l'Ouest.

Plus ou moins *parallèles* entre elles, elles ne sont guère intactes qu'au niveau de leur moitié *Sud* ; l'extrémité Nord de la plupart n'existe plus, parce que le feuillet granulitique qui les présentait, s'est détaché de la face de la pierre et a disparu.

Nous avons pris un *Décalque*, *très exact*, de ces rainures ; et nous le reproduisons ici, réduit seulement au quart de la grandeur naturelle (*Fig.* 1).

Description. — N° III. — La *Rainure* la plus orientale, la plus

---

(1) Beaucoup de *Polissoirs* semblent avoir de telles dépressions, qu'on suppose avoir servi à déposer un peu d'eau ou à recueillir des eaux de pluie.

(2) Marcel Baudouin. — *La Pierre à Cupules de La Boilière à Avrillé* (V.) [Découverte et Fouilles]. — *VIIe Cong. préh. France, Nîmes, 1911.*

voisine du coin Est, n'est cassée qu'à sa pointe Nord; elle est presque entière; elle se dirige franchement du Sud au Nord.

Ce qui persiste a une longueur de 0m15 et une largeur maximum de 0m025. Sa profondeur maximum est de 0m010. J'estime que, *complète*, elle devait être longue de 0m16 à 0m17 à peine : ce qui est peu. Elle est à une distance minimum de 0m035 de la suivante (n° IV).

N° IV. — La *Rainure*, qui est à l'Ouest de la précédente, ou n° IV, est absolument *entière*, car elle est un peu plus retirée vers le Sud.

La longueur maximum est de 0m18; la profondeur, de 0m008; et la largeur maximum, de 0m045. Elle est donc moins allongée et plus renflée, et partant plus étalée et moins profonde que le n° III.

N° V. — La *Rainure* n° V, située à 0m015 à l'Ouest du n° IV, est aussi *entière*. Le point de cassure du feuillet détaché de la partie superficielle Nord de la pierre correspond à son extrémité septentrionale même, et le touche à peine.

Elle mesure : Longueur totale, 0m195; largeur maximum, 0m030; profondeur maximum, 0m010. C'est la plus belle de l'ensemble, en raison de son bon état de conservation.

N° VI. — La *Rainure n° IV*, ou *centrale*, est *entière* également. Mais elle est de beaucoup *la plus petite*. C'est elle qui ressemble surtout, par ses faibles dimensions, à une *trace de soc* de *charrue*; *et c'est-elle qui m'a fait hésiter un instant*, en présence de cette pierre, en ce qui concerne le diagnostic de la nature des rainures. Elle est presque parallèle à la précédente, mais assez inclinée sur la ligne Nord-Sud. Elle mesure : Longueur totale, 0m095; largeur maximum, 0m010; profondeur maximum, 0m002. On voit que c'est plutôt une *strie*, fine et très allongée, qu'une rainure vraie. Mais sa situation est telle qu'il ne peut s'agir que d'une *ébauche de rainure*; que d'une raie, à peine commencée, qui correspond à un usage très restreint du bloc comme polissoir. Ce peu d'usure de la pierre en ce point tient peut-être à un grain plus résistant, car la cassure du feuillet disparu a dû être là reporté plus au Nord (*Fig.* 1; K^2, K^3), et non pas suivre la ligne horizontale K, K^2 et K^4.

Cette rainure est distante des deux qui l'entourent de $0^{m}015$ à l'Ouest et de $0^{m}005$ à l'Est. Elle leur est sans doute postérieure.

N° VII. — Il ne persiste de la *Rainure n° VII* que la *moitié Sud*. Celle-ci mesure $0^{m}145$. Or la longeur totale devait être, à mon avis, d'au moins $0^{m}23$ à $0^{m}25$. La largeur maximum est, d'autre part très importante; elle atteint $0^{m}045$; la profondeur est de $0^{m}020$. C'était donc la rainure, qui, primitivement, était la plus considérable. Elle occupe, d'ailleurs, presque le centre du groupe *Ouest* des Rainures, comme cela se voit souvent.

N° VIII. — La *Rainure* n° VIII n'existe aussi que dans sa *partie Sud*, et mesure $0^{m}12$. Sa longueur totale devait être d'au moins $0^{m}20$. Sa largeur maximum est de $0^{m}030$; sa profondeur est de $0^{m}010$. C'est donc aussi là une rainure importante.

Elle est distante de la précédente de $0^{m}025$, et de $0^{m}005$ seulement de la suivante, à laquelle elle est tout à fait parallèle. Elle a une direction franchement Nord-est.

N° IX. — Il ne reste que les deux tiers Sud de cette *Rainure*, qui devait être *très allongée*. Malgré la cassure, elle a encore $0^{m}27$; elle devait atteindre, entière, au moins $0^{m}35$. Sa largeur, à la cassure, est de $0^{m}035$, c'est-à dire au point le plus large. La profondeur atteint à peine $0^{m}010$. Elle devait être la plus longue.

Réflexions d'ensemble. — Au total, donc, *neuf Rainures* connues : ce qui est normal. — La surface de ces rainures n'est pas aussi nettement *polie* que dans les Polissoirs en *grès*, et surtout en *silex* et en *quartz*. Mais, cependant, ici, elles sont plus typique, par exemple, qu'au *Polissoir du Menhir de la Mancellière*, cependant en granulite également.

Elles sont plutôt en U, à la coupe, qu'en V : ce qui tient d'ailleurs, croyons-nous, à la roche elle-même. — Il est indispensable de faire entrer, dans les Collections publiques, des polissoirs en cette roche, car leurs caractères diffèrent tant des autres qu'il faut avoir une réelle expérience pour ne pas croire à autre chose, comme cela nous est arrivé, plusieurs fois, à nous-même.

*
* *

Folklore. — Aucune légende, bien entendu, n'est relative à ce Polissoir, puisqu'il était inconnu jusqu'à notre découverte !

D'ailleurs, il faut se rappeler que certaines de ces pierres ne paraissent que *couper les fièvres les plus variées* (1) ; et que la *Fontaine* voisine, *dite de Saint-Gré*, n'a pas cette action spéciale (elle guérit seulement des *rhumatismes*, de la *courte haleine* (emphysème), etc. — Par conséquent, traditionnellement parlant, ces deux Mégalithes voisins n'ont pas ici le moindre rapport.

Age. — M. J. Déchelette a écrit dans son *Manuel* (*Arch. préh.*, t. I., p. 523) que l'âge des polissoirs est mis hors de doute par des observations multiples : ce qui est exact. — Mais il ne cite, comme exemple de ces « observations », que la rencontre de ces pierres dans le voisinage immédiat des *Ateliers* et *Stations Néolithiques* ! — Il existe pourtant une autre preuve, bien plus convaincante encore, de l'*Age néolithique* de ces appareils à polir... C'est leur *existence* sur des *Menhirs*, et sur des *Piliers* et des *Tables* de *Dolmens*. — Il est bien évident que, si l'on trouve, dans un Dolmen, un Mobilier *néolithique* et un Pilier à *Polissoirs*, le Polissoir, antérieur au Dolmen, ne peut qu'être du *milieu de l'Époque Néolithique*, puisque le *Polissage* de la pierre était inconnu au début de cette période (Tardenoisien et Campignien ; ou Flénusien ; etc.) !

---

(1) Je crois que, si les Polissoirs ont cette propriété de « *couper* la fièvre », cela est simplement dû à un rapprochement, très simpliste, des deux idées suivantes : 1° On ne dit pas *guérir* la fièvre ; mais la *couper*, comme avec un couteau. 2° Les *rainures* ressemblent à des sortes de *coupures*, de tranchées faites dans la pierre, avec un instrument *inconnu*, par conséquent *miraculeux* ! — Par suite, avec le même *Couteau* (miraculeux) et par suite avec la Pierre elle-même (que ce Couteau a coupée), on doit pouvoir couper la *Fièvre*, encore plus facile..... à « couper » que la Granulite, le Grès et surtout le Quartz !

II

UN POLISSOIR EN GRANULITE

SUR UNE PIERRE A CUPULES,

à *AVRILLÉ (Vendée)*.

SITUATION. — Nous avons décrit, dans un autre article (1), le *Menhir de La Mancellière*, situé à Avrillé (Vendée), qui, du reste, est une *Pierre à Cupules*, sur laquelle il y a un POLISSOIR. — Dans ce premier travail, nous avons décrit les *Cupules*, et laissé de ce côté ce qui a trait au *Polissoir*, désirant y insister, d'une façon spéciale, dans une note à part.

Ce mémoire sera donc consacré exclusivement à la description des *Rainures* qui le constituent, et aux diverses caractéristiques qu'il présente ; et nous renvoyons au précédent pour tous les autres détails [Découverte ; historique ; situation ; géologie ; aspect de l'ensemble du bloc ; etc.].

DÉCOUVERTE. — Je me borne à dire que c'est moi qui, en 1911, ai découvert les *Cupules* et le POLISSOIR, si le *Menhir* était connu, dès 1864, de l'abbé F. Baudry.

PÉTROGRAPHIE. — Un point important, qu'il faut souligner tout d'abord, c'est que ce mégalithe est en GRANULITE typique.

C'est un bloc libre du pointement granulitique, si important, de la Vendée maritime, et caractéristique de la région d'Avrillé.

Or les *Polissoirs sur Granulite* sont rares jusqu'à présent ; nous n'en connaissons qu'un autre, à la Fontaine Saint-Gré, d'Avrillé également, pour la Vendée.

---

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Les Menhirs indicateurs de l'Allée couverte de la Frébouchère, au Bernard (Vendée)* [Mémoire inédit].

Description d'ensemble des Rainures. — Quand nous avons

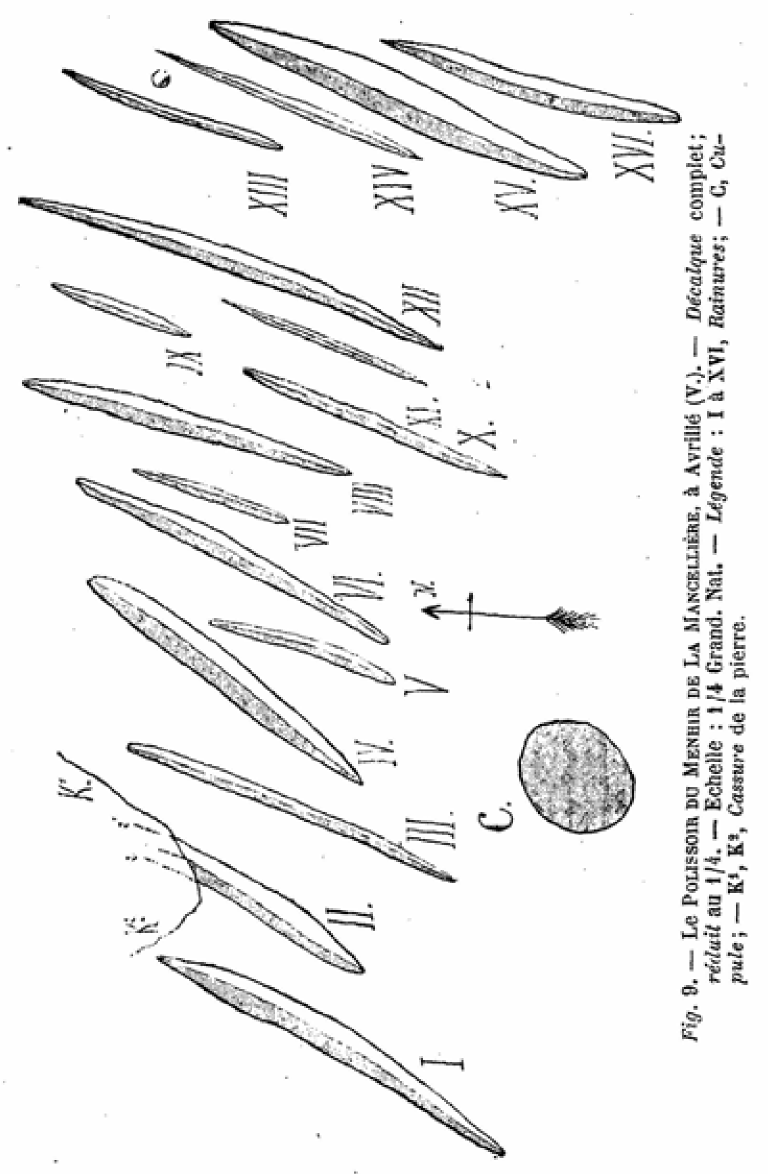


Fig. 9. — Le Polissoir du Menhir de La Mancellière, à Avrillé (V.). — *Décalque* complet; *réduit* au 1/4. — Echelle : 1/4 Grand. Nat. — *Légende* : I à XVI, *Rainures*; — C, *Cupule*; — K¹, K², *Cassure* de la pierre.

aperçu, pour la première fois, ces rainures, si fines et si particulières, nous avons cru, un instant, qu'il ne pouvait s'agir là que

de *Stries de Charrue* sur la pierre, comparables à celles que nous venions de découvrir sur la *Pierre à Cupules de La Boilière*, à Avrillé même !

Mais le cultivateur de la ferme où se trouve le *Menhir de la Mancellière*, qui nous accompagnait, nous déclara formellement que jamais personne n'avait labouré à ce niveau, vu la position du bloc sur le bord du champ, et que d'ailleurs aucune charrue, même *ancienne*, n'était capable de produire des raies de cette importance ! D'ailleurs, comme je l'avais remarqué de suite, il ne pouvait s'agir de traces *modernes*, puisque les rainures étaient nettement *patinées*, et sans trace de *rouille*.

Force fut bien de songer alors à un *Polissoir*, diagnostic qui se fortifia plus tard dans mon esprit, par suite de la trouvaille de l'autre Polissoir sur granulite, déjà cité ci-dessus.

1° *Caractères spéciaux*. — Ce qui caractérise ces Polissoirs sur Granulite, en effet, c'est la finesse et la petitesse des *Rainures*, leur grand nombre sur un faible espace, et surtout l'absence de ces Cuvettes de Polissage, qu'on rencontre si souvent sur le *Grès* ou le *Quartz* ! — Ici, d'ailleurs, il n'y a que des Rainures.

Je dois, en outre, faire remarquer que le bord *Est* de la pierre, à l'endroit où siège le Polissoir, s'est effrité ; des feuillets de granulite se sont délités ; et une rainure au moins est incomplète, par suite d'une *fracture*, plus ou moins récente, quoiqu'elle soit patinée. En tout cas, la cassure est plus récente que le Polissoir.

2° *Emplacement du Bloc*. — Celui-ci, placé en un point qui fut le *sommet* du *Menhir*, sur une partie très amincie, correspond à la *Face superficielle* du bloc libre, c'est-à-dire à celle même qui porte les *Cupules* : ce qui veut dire que, lorsqu'il fut fait, le Rocher n'avait pas été *bousculé* encore, et était dans sa situation naturelle, à une certaine hauteur au-dessus du sol ; autrement dit dans une toute autre place qu'à l'heure présente, puisqu'il s'agit d'une pierre *transportée* sur *Sol calcaire* [Menhir tombé sur la face dite *lit de carrière*] !

Le grand axe du menhir à plat est Nord-Sud aujourd'hui ; et les rainures ont à peu près la direction de ce grand axe ; elles sont plus ou moins *parallèles* et distribuées de l'Ouest à l'Est.

Elles sont au nombre de *seize*, mais n'occupent qu'une largeur de $0^{m}55$, tandis que le sommet du menhir atteint en ce point

une largeur de 0m90 environ. Elles sont donc localisées en une

Le Polissoir de La Mancellière, à Avrillé.

RAINURES numérotées de l'Ouest à l'Est	SITUATION RÉCIPROQUE des Rainures.		DIMENSIONS des Rainures.			OBSERVATIONS (1)
	Distance minimum à la R. suivante.	Distance de l'extr. Sud à la ligne de base (I-XVI).	Longueur totale.	Largeur maximum.	Profondeur maximum	
1	2	3	4	5	6	
I	25-40	0	205	17	8	Extrémité presque cassée.
II	40	85	101+K¹	17	10	Partie disparue (K¹). *Belle.*
III	20-60	45	185	10	3	»
IV	55-10	110	175	20	6	Assez typique.
V	15-30	100	100	8	4	Oblique.
VI	25-13	110	185	13	5	»
VII	23	180	85	6	3	»
VIII	40	150	180	15	4	»
IX	20	250	75	7	4	Au-dessus de X, qui se continue par IX.
X	20	70	150	9	4	*Très fine.*
XI	15	120	115	5	2	Belle.
XII	55	110	230	13	5	»
XIII	20	210	120	6	3	»
XIV	10	135	150	8	4	La plus *typique.*
XV	30-10	45	210	25	10	»
XVI	»	0	160	15	8	»

région particulière, qui correspond, désormais, au *coin Nord-est* de la pierre.

(1) Distances et Mesures exprimées en *Millimètres.*

Etude spéciale des Rainures. — Nous avons résumé, dans le Tableau ci-dessus, les caractéristiques principales des diverses *Rainures*, que nous avons numérotées de I à XVI, en allant de l'Ouest à l'Est (*Fig.* 2).

Pour les situer les unes par rapport aux autres, nous avons pris pour repère les deux bords Est et Ouest actuels du Menhir *tombé*, et une ligne de base, qui réunit l'extrémité Sud des Rainures extrêmes, I et XVI, lesquelles descendent le plus bas.

On remarquera que cette ligne, artificielle, est située seulement à *deux* centimètres au Nord de la *Cupule* la plus septentrionale de la Pierre, et que cette dernière est exactement à *huit* centimètres au Sud-ouest de la Rainure N° V.

On voit qu'il s'en faut de peu que certaines rainures n'aient atteint cette petite Cupule, d'ailleurs un peu abîmée par le temps, et peu facile à dépister [*discutable*, en somme].

On notera en outre que de VI à XVI les rainures sont *parallèles* et dirigées Nord-Sud [cela est indiqué dans la Colonne N° 2 du Tableau, par le *seul* chiffre qui s'y trouve]. De I à VI, les raies forment, au contraire, des angles ouverts au Nord ou au Sud [d'où les *deux* chiffres de la Colonne N° 2].

En somme, les rainures les plus typiques sont le N° XV (21 centimètres de longueur; largeur de 0m025 et profondeur de 0m010); N° IV (longueur, 175cm); N° II et N° XIII. Celles-là sont tout à fait comparables aux rainures du Polissoir de la Fontaine Saint-Gré d'Avrillé, tandis que les Nos XI et VII, par exemple, ressemblent presque à des *Stries de Soc de Charrue*.

Rapports avec les Cupules. — La question intéressante, qui se pose pour ce Polissoir, est de savoir s'il est *antérieur*, *concomitant*, ou *postérieur* à la sculpture des 45 *Cupules*, principales, de cette pierre. — Peut-on, dans ce cas, la trancher ?

Malheureusement, cette Pierre à cupules ne permet pas de résoudre scientifiquement le problème, car il *n'y a pas de Cupules en contact immédiat* avec les *Rainures de Polissage*; par suite on ne peut pas aborder la question de l'antériorité ou de la postériorité de ces raies, à l'aide d'une indiscutable constatation matérielle.

a) *Contemporanéité*. — 1° Pourtant, étant donné que les pierres à cupules ne présentent que *très rarement* de telles *raies*

de polissoir, cela donne à penser, de suite, qu'il n'y a pas *contemporanéité absolue*.

En effet, si l'on avait fabriqué, à la même époque précise, des *Cupules* et des *Haches polies*, on aurait *utilisé les mêmes Blocs*, s'offrant d'eux-mêmes aux Néolithiques à la surface du sol.

2° Mais, comme les Cupules paraissent être d'essence *rituelle*, et les Polissoirs d'ordre exclusivement *industriel*, il y a peu de chances pour qu'on se soit servi des mêmes rochers ou pierres pour ces *deux* sortes de travaux, aussi différents dans leur origine que dans leur nature.

Or, comme on peut trouver — notre fait le prouve ! — un Polissoir *à côté* de Cupules, il faut bien en conclure déjà qu'il n'y a pas eu contemporanéité dans la fabrication, jusqu'à preuve du contraire au moins, laquelle serait d'ailleurs ici bien difficile à donner !

b) *Postériorité des Cupules.* — On ne connaît pas — et il n'est pas probable qu'on en découvre, — des *Polissoirs*, sur lesquels on ait sculpté des Cupules, ou exécuté des Gravures quelconques, au niveau même des Rainures......

D'ailleurs, il y a très peu de chances pour que les Cupules *Néolithiques* soient postérieures aux Polissoirs, puisqu'elles sont *antérieures* aux *vrais* Mégalithes, et que ceux-ci sont bien *contemporains*, ou à peine *postérieurs* aux Polissoirs (1).

c) *Antériorité des Cupules.* — Je crois donc que, puisque les *vrais* Mégalithes (Dolmens et Menhirs) sont sûrement *postérieurs* aux Cupules *Néolithiques*, et puisqu'on *fabriquait encore des Haches polies à l'époque des dits Mégalithes*, les Cupules doivent être *antérieures aux Polissoirs*.

Il est, par suite, à prévoir, qu'on trouvera, un jour, une Pierre à à Cupules ayant servi de Polissoir, sur laquelle on verra les *Rainures passer au niveau des Cupules, les traverser* et *les fen-*

(1) On sait qu'on a employé des *Polissoirs* comme Piliers de Dolmens, et pour faire des Menhirs. — Cela n'a rien d'étonnant, étant donné que le caractère purement *industriel* du Polissoir ne pouvait pas s'opposer à leur emploi comme élément de Mégalithes, lesquels étaient des Œuvres, évidemment *funéraires* et *rituelles* peut-être, mais aussi d'*ordre industriel*, comme les Polissoirs !

dre. — Mais il faut avouer que, jusqu'à présent, on n'a pas encore décrit une telle pierre !

Si l'on n'en trouvait pas du tout (1), cela prouverait seulement qu'à l'époque du polissage intensif, on avait encore, sinon le même Respect pour les Cupules qu'à l'époque de leur fabrication, du moins une certaine *Vénération* (disparue sûrement à l'Epoque Mégalithique), ayant empêché la profanation non pas des pierres elles-mêmes, mais du moins des seules Cupules.

Donc, un certain temps a dû s'écouler entre les deux périodes (*Cupules* et *Polissage*) ; et c'est là une donnée intéressante, au point de vue *Chronologie préhistorique*.

(1) En réalité, cet argument, d'ordre négatif, n'aurait pas grande valeur.

INVENTAIRE

DES

HACHES POLIES, MARTEAUX ET POLISSOIRS

trouvés dans le Département de la Manche

PAR

A. L. HARMOIS

Membre de la *Société Préhistorique Française*

Arrondissement d'Avranches.

Commune d'Argouges. — Plusieurs haches polies auraient été trouvées dans cette commune. Signalées par M. le chanoine Pigeon.

La pierre de Saint-Benoist, est un polissoir en quartz, avec 12 rainures et une cuvette, au lieu dit *Longue-Touche* (1).

Commune de la Godefroy. — Une hache polie, fusiforme, en diorite a été trouvée dans le parc du Plessis. (Elle avait été donnée au Musée d'Avranches) (2).

Commune de Granville (Archipel de Chaussey). — En 1834, à la Grande-Ile, on trouva des haches en silex. Des haches en granite poli.

Commune de Montviron. — Plusieurs haches polies ont été trouvées dans cette commune (Chanoine Pigeon).

Commune de Sacey. — Des haches polies en silex ont été trouvées dans cette commune.

---

(1) L. Coutil : *Inventaire des monuments mégalithiques de la Manche*, et P. de Mortillet : *Les polissoirs néolithiques de France* (*L'Homme Préhistorique*, N° 1, janvier 1910, 8me année).

(2) Détruit par un incendie le 17 décembre 1899.

Commune de Saint-James. — Près du village de Saint-Benoist-en-Beuvron existe une station néolithique dans laquelle M. le chanoine Pigeon trouva une hache amulette en jade, perforée, ayant 0m048 de longueur et 0m035 de largeur au tranchant.

Une herminette en pegmatite rose de 0m068 de longueur et 0m037 de largeur au tranchant. Une hache en silex poli ayant 0m097 de longueur et 0m048 au tranchant; une autre en grès poli de 0m073 de longueur et ayant 0m048 au tranchant.

Un marteau-hache perforé ayant 0m155 de longueur.

Près de cette station existe un polissoir qui servait à aiguiser les haches en pierre. C'est un bloc de quartz plat, affleurant maintenant le sol du pré. Il mesure environ 1m25 de longueur sur 0m30 de largeur, et présente dans sa partie supérieure une douzaine de stries ou rainures assez profondes, tracées dans le sens de la largeur, avec une cuvette vers le centre et la partie inférieure, qui se termine par deux ou trois rainures (1).

En 1887, M. Briand, professeur d'histoire au collège de Saint-James, fit une fouille au pied de l'aiguisoir Saint-Benoist (2). Il déterra le bloc à la profondeur de deux mètres et trouva une hache en pierre polie (Musée d'Avranches). Deux autres haches en pierre polie ont été trouvées dans le voisinage de l'aiguisoir et acquises par le même Musée.

Commune de Saint-Michel-des-Loups. — M. le chanoine Pigeon avait dans sa collection des haches polies trouvées dans cette commune.

Commune de Saint-Senier-sous-Avranches. — M. Bourdelet a signalé un polissoir dans cette commune (3) (douteux). Des haches polies ont été trouvées dans cette commune (Coll. Pigeon).

Arrondissement de Cherbourg.

Commune de Brillevast. — Hache polie en diorite trouvée en août 1902. (Coll. Goubaud, à Saint-Vaast-la-Hougue).

---

(1) A. Voisin. — *Inventaire des découvertes archéologiques du Département de la Manche;* page 172. (1901 *Mémoires de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg*).
(2) *Mém. de la Soc. Archéol. d'Avranches*, t. V, 1882, p. 113,
(3) L. Coutil et P. de Mortillet (loc. citée).

Commune de Couville. — Hache polie en silex gris ayant 0m140 de longueur et 0m060 de largeur au tranchant (Coll. A. Voisin, Cherbourg).

Commune d'Eculleville. — En dedans du Hague-Dicke on a trouvé une hache polie.

Commune de Fermanville. — En 1903, M. Leclerc a trouvé au village dit le Tot-d'Inthéville, à Fermanville un marteau en diorite, mesurant 0m140 de longueur, de chaque côté, se trouve un commencement de perforation. La profondeur de ces trous est d'environ 0m010 pour chacun ; à cet endroit, le marteau a 0m050 d'épaisseur sur 0m080 de largeur, et il se termine brusquement en pointe. Le taillant à 0m040 de largeur. Les faces sont très polies. La tête et les côtés portent les marques de la taille (Chez M. Léclerc, à Fermanville). Présenté à la séance du 7 avril 1905. Société Artistique et Industrielle de Cherbourg.

Le 18 février 1905, M. Tollemer (1) a trouvé au lieu dit *Inglemare*, une hache polie en diorite ayant 0m095 de longueur et 0m048 de largeur au tranchant (Musée de Cherbourg).

Commune de Gatteville. — M. Goubaud, de Saint-Vaast-la-Hougue, avait dans sa collection une hache polie trouvée dans cette commune, au lieu dit le *Moulin-Crabet.*

Commune des Pieux. — M. Rouxel, de Cherbourg, a trouvé sur le chemin conduisant du bourg à la mer, un talon de hache polie, en diorite (sa collection).

Commune de Tourlaville (2). — En juin 1899, pour construire une redoute, le génie militaire chargé de la construction fit détruire les restes de l'allée couverte qui existait sur la lande de Saint-Gabriel. « C'était cependant un monument classé en

(1) *Questions de Préhistorique* par E. Tollemer. (*Mémoires de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg*. Année 1905).

(2) Georges Rouxel. — *Les Pierres encouplées de Tourlaville.* (*Mémoires de la Société Académique de Cherbourg* Années 1904-1905).

Auguste Voisin. — *L'Allée couverte (monument détruit) de la Lande Saint-Gabriel, à Tourlaville, près Cherbourg.* (*Mémoires de la Société Artistique et industrielle de Cherbourg*. N° 28, année 1904. Planche et Plans, par A. L. Harmois).

1881 ». Pendant ce travail on trouva deux haches polies, qui furent remises au capitaine du génie qui dirigeait les travaux.

Arrondissement de Coutances.

Commune de la Haye-du-Puits. — Le Musée de Cluny possède une hache en silex trouvée dans le bois de *Haut-Regard.* M. Lecoq de la Garde en fit don.

Commune de Lessay. — Vers 1845, M. de la Pychardière faisant exécuter des défrichements dans la forêt de Mont-Castre, près de l'ancienne abbaye de Lessay, trouva une hache-marteau dite bipenne, en diorite, ayant les tranchants plus larges que la partie centrale, et ayant un trou d'emmanchement. (Etait au Musée d'Avranches avant l'incendie).

Commune de Montchaton. — En 1875, on retira de la rivière de Sienne qui traverse cette commune, une hache polie en diorite ; ayant $0^{m}173$ de longueur et $0^{m}057$ de largeur au tranchant.

Commune de Saint-Symphorien (1). — M. de Rougé, propriétaire au château de Saint-Symphorien, a fait fouiller une galerie couverte se trouvant au bord de son parc, où il a découvert d'antiques porteries et des objets préhistoriques ? (sans doute des haches polies).

Arrondissement de Mortain.

Commune de Bellefontaine. — Le Musée de Caen possède une hache polie, ronde, en diorite, ayant $0^{m}060$ de longueur. Trouvée en cette commune.

Commune des Biards. — Dans un tumulus, aujourd'hui détruit, qui se trouvait le long d'un ancien chemin en remontant ver l'église, on découvrit, dans une chambre sépulcrale, formée de pierres brutes, une vingtaine de haches polies de différentes couleurs. M. le chanoine Pigeon possédait une de ces haches.

---

(1) *Mémoires de la Société Archéol. d'Avranches*, 1882, p. 18.

Elle était en pegmatite, avec cristaux rouges et blancs, nuancés de noir, d'un bel effet.

Une foule d'autres, en silex, en grès, en schiste maclifère et en pegmatite, ont été trouvées dans cette commune.

Commune de Lingeard. — Des haches en pierre polie ont été trouvées sur cette commune.

Commune du Mesnil-Thébault. — M. Guérin a trouvé des haches polies en cet endroit.

Commune de Mortain. — Aux environs de la ville de Mortain, M. Guérin a trouvé plusieurs haches polies. L'une d'elles, mesurant 0m160 de longueur, était au Musée d'Avranches.

Commune de Saint-Cyr-du-Bailleul. — M. Sauvage a signalé un polissoir sur des rochers qui se trouvent au village de la Gevraisière. Il porte le nom de *Pierre Saint-Martin* (1). Il porte sept cuvettes et huit rainures pointues et parallèles, sauf une seule. C'est un bloc de quartzite.

Commune de Saint-Jean-du-Corail. — Près du hameau de Bourberouge, dans la forêt de la Lande-Pourrie, on a trouvé sous un tumulus, des cendres, des charbons et deux haches polies dont une fort belle en diorite. Elle est conservée au château de Bourberouge.

Commune de Saint-Martin-des-Landelles. — En 1883, au triage de Loriette, à 500 mètres du pont des Biards, on a trouvé une hache polie en diorite. (Elle se trouve à Saint-Hilaire-du-Harcouët).

Arrondissement de Saint-Lô.

Commune de Carentan. — On a trouvé dans cette commune

---

(1) *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche*, par A. Voisin. supplément 1908.

M. E. Rivière. — *Afas*, 1894, p. 715. fig. dit : 1 cuvette et 15 rainures. C'est cette description qui est reproduite dans l'article : *Les polissoirs néolithiques de France*, par P. de Mortillet (*L'Homme Préhistorique*, n° 1, janvier 1910, 8e année).

une hache polie en chloromélanite (Coll. Decombe, signalée à la *Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine.* Volume 17, p. 13).

Commune de Couvains. — Dans le bois de Bretel, on a trouvé deux haches polies en diorite ; l'une mesure 0m20, l'autre est cassée (Musée de Saint-Lô).

Arrondissement de Valognes.

Commune de Bricquebec. — Au lieu dit Sainte-Anne, en cette commune, vers 1898 ou 1899, M. Travers, propriétaire de la ferme des Petits-Prés, a trouvé dans un champ, près du Clos-à-Cailloux, une hache polie en silex, ayant 0m160 de longueur.

M. Ratel a trouvé au mois d'avril 1905, dans le Clos-à-Cailloux, une hache polie en diorite, ayant, 0m105 de longueur et 0m045 de largeur au tranchant (Coll. Tollemer, puis Musée de Cherbourg).

Commune de Hémevez. — En 1890, au hameau du Castel, M. Mauger a trouvé une hache polie en diorite, ayant 0m115 de longueur et 0m055 de largeur au tranchant (Coll. A. Voisin, Cherbourg).

Commune de Huberville. — Dans le cimetière de cette commune, on a trouvé une hache polie et le morceau d'une autre, en diorite (Coll. Lemarquand, à Quettehou) (1).

Commune de Montebourg. — Deux haches polies ont été trouvées au Mont-Castre.

Commune de Orglandes. — En 1876, on trouva dans cette commune, une hache polie, en serpentine. Elle avait 0m170 de longueur et 0m055 de largeur au tranchant (Coll. Goubaud, à Saint-Vaast-la-Hougue. Cette intéressante collection est actuellement dispersée, par suite du décès de son propriétaire).

---

(1) Ces haches figuraient à l'Exposition Historique et Archéologique organisée à Cherbourg, en 1899, par la *Société Artistique et Industrielle*, de cette ville.

L. Coutil. — Compte rendu (*Bull. Soc. norm. études préhist.*, 1899, 4 p., *Bull. Soc. Art. et Ind. de Cherbourg*, n° 23, 1899, 3 p.).

Commune de la Pernelle. — On a trouvé dans cette commune, le talon d'une fort belle hache en silex poli (Coll. Tollemer, Cherbourg).

Commune des Perques. — Un tranchant de hache polie en pétrosilex provenant de cette commune figure au Musée de Cherbourg.

Commune de Quettehou. — En 1882, on trouva une hache polie, formée d'un galet, ayant $0^{m}080$ de longueur et $0^{m}040$ de largeur au tranchant.

En 1899, une hache en serpentine, ayant $0^{m}100$ de longueur et $0^{m}070$ de largeur au tranchant (Etaient coll. Goubaud, à Saint-Vaast-la-Hougue).

Commune de Quettetot. — Le Musée de Bricquebec possède une magnifique hachette en jade, trouvée dans cette commune.

Commune de Ravenoville. — Hache polie en silex, trouvée dans cette commune (Musée de Saint-Lô). Hache en pétrosilex ayant $0^{m}100$ de longueur et $0^{m}058$ de largeur au tranchant; trouvée en août 1873, par des ouvriers travaillant sur le chemin de Cibrantot (Musée de Cherbourg).

Commune de Rocheville. — Le Musée de Cherbourg possède la plus belle hache polie trouvée dans le département. Elle est en silex poli, admirablement travaillée ; elle a $0^{m}230$ de longueur, $0^{m}075$ de largeur au tranchant et $0^{m}040$ à la crosse. C'est le 3 décembre 1873, que fut trouvée cette hache, près de la galerie couverte des *Roches*.

Commune de Saint-Vaast-la-Hougue. — M. Goubaud avait dans sa collection des haches provenant de cette commune. L'une trouvée en 1875, faite d'un galet ayant $0^{m}080$ de longueur et $0^{m}040$ de largeur au tranchant; deux autres recueillies à la *Saline*, en 1888 et 1889, mesurant $0^{m}090$ et $0^{m}050$; $0^{m}070$ et $0^{m}040$. Une petite hachette en grès, ayant $0^{m}095$ et $0^{m}040$, trouvée à *Tatihou*, en 1896. Une très belle hache en diorite, découverte au même lieu, en 1890, longue de $0^{m}240$ et large de $0^{m}060$ au tranchant.

En 1899, M. J. Lemarquand, trouva sur la plage du *Carvalhon*

(baie du Cul-de-Loup) une hache polie en diorite noire, ayant 0m140 de longueur et 0m030 de largeur au tranchant (Coll. A. Voisin, Cherbourg).

A la cale de radoub de Saint-Vaast, M. J. Lemarquand trouva un tranchant de hache polie en diorite noire (Musée de la Société Art. et Indust. de Cherbourg).

RÉCAPITULATION

Le département de la Manche a donné 76 découvertes de haches polies, dont 9 sans indication de nombre, 3 haches-marteau, 1 herminette, 1 amulette.

Deux polissoirs : un en quartz, l'autre en quartzite. Un troisième douteux.

On trouve le jade 2 fois; la chloromélanite 1; la pegmatite 3; la serpentine 2; le silex 9; le petrosilex 2; le grès 2; le granit 1; la diorite 18; le schiste maclifère 1; le galet de mer 2.

Dans 14 découvertes on ne donne pas la nature de la pierre.

TABLE DES LOCALITÉS AYANT FOURNI DU NÉOLITHIQUE POLI

Arrondissement d'Avranches.

Canton d'Avranches. — Saint-Senier-sous-Avranches.
Canton de Granville. — Archipel Chaussey.
Canton de Pontorson. — Sacey.
Canton de Sartilly. — Montviron, Saint-Michel-des-Loups.
Canton de Saint-James. — Argouges, la Godefroy, Saint-James.

Arrondissement de Cherbourg.

Canton de Beaumont. — Eculleville.
Canton d'Octeville. — Couville, Tourlaville.
Canton des Pieux. — Les Pieux.
Canton de Saint-Pierre-Eglise. — Brillevast, Fermanville, Gatteville.

Arrondissement de Coutances.

Canton de la Haye-du-Puits. — La Haye-du-Puits, Saint-Symphorien.

Canton de Montmartin-sur-Mer. — Montchaton.

Arrondissement de Mortain.

Canton d'Isigny. — Les Biards, Mesnil-Thébault.

Canton de Juvigny. — Bellefontaine.

Canton de Mortain. — Mortain, Saint-Jean-du-Corail.

Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet. — Saint-Martin-des-Landelles.

Canton de Saint-Pois. — Lingeard.

Arrondissement de Saint-Lô.

Canton de Carentan. — Carentan.

Canton de Saint-Clair. — Couvains.

Arrondissement de Valognes.

Canton de Bricquebec. — Bricquebec, les Perques, Quettetot, Rocheville.

Canton de Montebourg. — Hémevez, Montebourg.

Canton de Quettehou. — La Pernelle, Quettehou, Saint-Vaast-la-Hougue.

Canton de Sainte-Mère-Église. — Ravenoville.

Canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Orglandes.

La hache-marteau semble traverser le département. En effet on la rencontre dans les arrondissements d'Avranches, Coutances, Cherbourg.

Les polissoirs sont dans le sud du Cotentin et cependant Cherbourg et Valognes donnent dans 18 communes des haches polies, Avranches et Mortain dans 16 communes. Il s'est produit une coupure avec Coutances et Saint-Lô, qui n'ont à eux deux que 5 communes donnant du néolithique poli.

On trouve cette diminution d'objets, outils, armes, même pendant l'âge du bronze et principalement pour l'arrondissement de

Saint-Lô. Il y a là une étude à faire et qui peut être très curieuse.

Nous donnons dans ce travail l'inventaire aussi complet que possible du néolithique. Bien des gens ont chez eux une hache polie ou même plusieurs, mais ils n'en parlent pas : soit que la pierre passe pour être douée d'une vertu miraculeuse, ou qu'elle soit un fétiche, pour les gens, pour les animaux, et alors on la cache soigneusement, ce qui fait qu'elle est perdue pour la science, pour l'archéologue.

TRAVAUX CONSULTÉS

COUTIL (Léon). — *Inventaire des découvertes d'archéologie préhistorique de la Normandie.* — *Bull. de la Soc. norm. d'études préhist.*, t. III, 1895.

RENAULT (Charles). — *Inventaire des découvertes préhistoriques et gallo-romaines faites dans les environs de Cherbourg.* — Cherbourg, Mouchel, 1880.

TOLLEMER (Emile). — *Questions de Préhistorique.* — Mémoires de la Soc. Art. et Industrielle de Cherbourg, 1905.

VOISIN (Auguste). — *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche.* — *Bull. de la Soc. Art. et Ind. de Cherbourg*, n° 24, 1900 et supplément n° 30-31, année 1906-1907.

VOISIN (Auguste). — L'*Allée couverte (monument détruit) de la lande Saint-Gabriel à Courlaville, près Cherbourg.* — *Bull. de la Soc. Art. et Ind. de Cherbourg*, n° 28, 1904.

EPHÉMÉRIDES

FÉVRIER

1. — Emile LITTRÉ. — Savant français, qui s'est occupé de médecine et de philosophie, mais c'est comme philologue qu'il a fait l'œuvre la plus puissante. Né à Paris, le 1er février 1801.

2. — Dr Auguste BAUDON. — Conchyliologue, géologue et préhistorien distingué, a publié notamment un intéressant mémoire sur les silex taillés du Camp-Barbet à Janville (Oise). Il a réuni d'importantes collections que conserve son fils, le Dr Théodore Baudon. Né à Mouy (Oise), le 2 février 1821.

3. — Pr Adolphe BASTIAN. — Voyageur et ethnographe allemand, Directeur du musée d'ethnographie de Berlin. Décédé à Port of Spain, dans l'île de la Trinité, où il se trouvait en mission, le 3 février 1905.

4. — Comte Francis DE CASTELNAU. — Explorateur et naturaliste français, a fait de fructueuses missions dans différents pays de l'Amérique du Sud, de 1843 à 1847. Décédé à Melbourne, le 4 février 1880.

5. — Edmond du SOMMERARD. — Savant archéologue et Directeur du musée de Cluny, à Paris. Décédé à Paris, le 5 février 1885.

6. — Clémence ROYER. — Femme de science, très instruite, s'est occupée de sociologie, d'anthropologie, etc. Dès 1862, elle donna la traduction française de l'*Origine des espèces*, de Ch. Darwin. Dans une introduction d'une belle hardiesse de pensée, elle signalait les conséquences de la théorie du grand naturaliste anglais. Décédée à Neuilly-sur-Seine, près Paris, le 6 février 1902.

7. — Pr Mathias DUVAL. — Professeur à la Faculté de Médecine, à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'Ecole d'Anthropologie de Paris. Né à Grasse (Var), le 7 février 1844.

8. — Jean VAN DER HŒVEN. — L'un des naturalistes les plus distingués du XIXe siècle. Professeur de Zoologie à l'Université de Leyde, il s'adonna à l'Anthropologie et plus particulièrement à la crâniométrie depuis 1831 jusqu'à sa mort. Né à Rotterdam, le 8 février 1802.

9. — Jules BÉCLARD. — Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, l'un des 19 membres fondateurs de la *Société d'Anthropologie de Paris* et son Président, en 1862. Décédé à Paris, le 9 février 1887.

10. — Paul Gervais.— Professeur d'anatomie comparée au Muséum. Il n'est pas une branche de la zoologie aux progrès de laquelle Gervais n'ait contribué, sans oublier ses travaux sur la paléontologie et les service rendus par lui à la pisciculture dans le midi. Décédé à Paris le 10 février 1879.

11. — Mariette (François-Auguste-Ferdinand). — Célèbre égyptologue français, a fouillé notamment le Serapeum de Memphis. Né à Boulogne-sur-Mer, le 11 février 1821.

12. — Charles Robert Darwin. — Savant naturaliste anglais, continuateur de Lamarck et de Geoffroy Saint-Hilaire dans l'étude du transformisme. Né a Shrewsbury, le 12 février 1809.

13. — Desor (Pierre-Jean-Edouard). — Savant géologue et palethnologue. Il s'occupa surtout des phénomènes glaciaires et des antiquités lacustres. Né à Friedrichsdorf, près Francfort-sur-le-Mein, le 13 février 1811.

14. — Henri Cernuschi. — A laissé à la ville de Paris un magnifique hôtel et une très importante collection d'objets en bronze de la Chine et du Japon, qu'il avait lui-même formée. Le musée Cernuschi a été inauguré en 1898. Né à Milan, le 14 février 1821.

15. — Alfred Marche. — Naturaliste et explorateur français de l'Ogoué, avec le Marquis de Compiègne (1873) et avec de Brazza (1875-1877). Il a exploré également les Philippines (1879-1888). Né à Boulogne-sur-Seine, le 15 février 1844.

16. — Gratiolet. — Professeur de Zoologie à la Faculté des Sciences de Paris, l'un des 19 fondateurs de la *Société d'Anthropologie de Paris* et son président en 1864. Il a fait des travaux très remarquables sur les plis cérébraux chez l'homme. Décédé à Paris, le 16 février 1865.

17. — Quételet (Jacques-Adolphe-Lambert). — Statisticien et sociologue belge. Après Condorcet et Auguste Comte, mais sur des bases nouvelles, il a conçu une physique sociale qui, de l'observation méthodique des faits, dégagerait des lois comparables à celles de la mécanique. Il a rendu à la statistique et à la démographie en particulier de grands services par ses études sur le calcul des probabilités qu'il a coordonnées, en 1871, dans un beau traité sur l'Anthropométrie ou mesure des différentes facultés de l'homme. Décédé à Bruxelles, le 17 février 1874.

18. — Alberti (Léon-Battista). — Ecrivain, architecte, sculpteur, peintre et médailleur italien, a donné une allure scientifique au *canon*, par un essai d'anthropométrie rationnelle. Il a mesuré, dans ce but,

beaucoup d'individus choisis parmi les plus beaux. Né à Gênes, le 18 février 1404.

19. — Rayet (Olivier). — Célèbre archéologue français, a publié les *Monuments de l'art antique*, l'*Histoire de la céramique grecque.* Professeur d'Archéologie à la Bibliothèque nationale. Décédé à Paris, le 19 février 1887.

20. — Guillard (Jean-Claude-Achille). — Naturaliste et démographe français. C'est lui qui a proposé le mot : *démographie,* pour désigner la statistique appliquée à l'étude de la population. Il était le beau-père de Louis-Adolphe Bertillon, le célèbre démographe. Décédé à Paris le 20 février 1876.

21. Sir Charles Lyell. — Célèbre géologue anglais. Fut l'un des créateurs de la théorie des *causes actuelles* dans ses *Principles of geology.* C'est lui qui fut le premier, vers 1828, à classer les dépôts tertiaires d'après la proportion des coquilles d'espèces encore existantes trouvées dans chacun d'eux. Il arriva à une division tripartite pour laquelle il imagina les noms généralement adoptés aujourd'hui d'eocène, de miocène et de pliocène. Décédé à Londres le 21 février 1875.

22. Joseph Dombey. — Voyageur et naturaliste français. Fut envoyé, en 1776, par Turgot au Pérou. Explora pendant sept ans les Cordillères et les affluents de l'Amazone. Plus tard, en 1793, il fut chargé d'aller porter aux Etats-Unis, l'étalon de la nouvelle mesure métrique. Pris en mer par des corsaires, il fut emprisonné à Montserrat (Petites Antilles) et y mourut de misère. Né à Mâcon (Saône-et-Loire), le 22 février 1742.

23. — (Pas de documents).

24. — Georges Pouchet. — Professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle. Né à Rouen le 24 février 1833.

25. Théodore Panofka. — Archéologue allemand, très connu par ses études sur les vases grecs des musées de Naples, de Berlin, et des collections de Blacas, de Pourtalès, etc. Né à Breslau, le 25 février 1801.

26. — Louis Rutimeyer. — Préhistorien suisse, célèbre par ses recherches sur la faune des palafittes. Né le 26 février 1825.

27. — Ernest Renan. — Historien et philosophe, a publié notamment une importante étude sur l'histoire des langues sémitiques. Né à Tréguier, le 27 février 1823.

28. — Baer (Carl Ernst von). — Célèbre naturaliste russe. Professeur de zoologie, d'anatomie et de physiologie, à l'Université de Saint-Pétersbourg. Né à Piep (Esthonie), le 28 février 1792.

CORRESPONDANCE

Paris, 7 *février* 1912.

A M. le Dr Chervin, Directeur de l'*Homme préhistorique*.

Cher ami,

Vous nous aviez confié la mission de demander à M. Breuil de nous mettre en rapport avec deux de ses amis, pour obtenir des explications au sujet d'une lettre que vous jugiez offensante.

Le premier février nous avons adressé à Monsieur Breuil, 110, rue Demours, à Paris, la lettre suivante, sous pli recommandé, dont l'avis de réception ci-joint indique que la lettre a été remise en date du premier février.

« Monsieur Breuil,

« Monsieur le Dr Chervin s'étant trouvé offensé par certaines expres- « sions employées par vous dans une lettre adressée à son mandataire « M. Monnoyer, nous a chargés de vous demander des explications.

« Nous vous prions de vouloir bien désigner deux de vos amis pour « régler, avec nous, cette affaire.

« Recevez, Monsieur, nos salutations empressées.

« *Signé* : HUE et TATÉ
« (et adresses) ».

Six jours se sont écoulés sans réponse de Monsieur Breuil.

En conséquence, nous considérons notre mission comme terminée, et nous vous prions, cher ami, d'agréer, avec nos regrets, l'expression de nos sentiments dévoués.

E. HUE. TATÉ.

Paris, *le* 8 *février* 1912.

A MM. Ed. Hue et Taté.

Chers Amis,

J'enregistre, sans commentaires inutiles, le silence de Monsieur Breuil et je vous remercie de la peine que vous avez prise pour tâcher d'obtenir qu'il veuille bien expliquer son inexplicable langage.

Prolixe, lorsqu'il croit n'avoir rien à craindre, il devient subitement

sourd et muet lorsqu'il se trouve obligé d'endosser la responsabilité de ses actes.

Récemment, le Conseil d'administration d'une Société scientifique a déjà eu l'occasion de condamner les intempérances de langage de Monsieur Breuil. Mais, le grand public n'était pas habitué à le voir sous son vrai jour.

Votre peine n'est donc pas complètement perdue, puisque vous avez contribué à faire connaître sa mentalité.

Recevez, chers amis, la nouvelle assurance de mes affectueux sentiments.

Dr CHERVIN.

NOUVELLES

Document Officiel.

Extrait du *Journal Officiel*, du 17 février 1912 :

LOI relative à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Lorsque l'administration des beaux-arts estime que la conservation ou la sécurité d'un objet classé appartenant à un département, à une commune ou à un établissement public est mise en péril, et que la collectivité propriétaire ne veut ou ne peut pas prendre immédiatement les mesures jugées nécessaires par l'administration pour remédier à cet état de choses, le ministre des beaux-arts peut ordonner d'urgence, par arrêté motivé, aux frais de son administration, les mesures conservatoires utiles, et même, en cas de nécessité dûment démontrée, le transfert provisoire de l'objet dans un trésor de cathédrale, s'il est affecté au culte, et, s'il ne l'est pas, dans un musée ou autre lieu public national, départemental ou communal offrant les garanties de sécurité voulues, et autant que possible situé dans le voisinage de l'emplacement primitif.

Dans un délai de trois mois à compter de ce transfert provisoire, les conditions nécessaires pour la garde et la conservation de l'objet dans son emplacement primitif devront être déterminées par une commission réunie sur la convocation du préfet et composée : 1° du préfet, prési-

dent de droit; 2° d'un délégué du ministère des beaux-arts; 3° de l'archiviste départemental; 4° de l'architecte des monuments historiques du département; 5° d'un président ou secrétaire de société régionale, historique, archéologique ou artistique désigné à cet effet pour une durée de trois ans par arrêté du ministre des beaux-arts; 6° du maire de la commune; 7° du conseiller général du canton.

La collectivité propriétaire pourra, à toute époque, obtenir la réintégration de l'objet dans son emplacement primitif, si elle justifie que les conditions exigées y sont désormais réalisées.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 16 février 1912...

A. Fallieres.

Par le Président de la République :
Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
Guist'hau.

Le ministre de l'intérieur,
T. Steeg.

A propos d'un sonnet « Préhistorique ».

J'ignore si beaucoup de nos collègues de la S. P. F. taquinent les muses. Je sais par contre que les poètes ont rarement puisé dans la préhistoire leur inspiration. Qui se souvient du poëme de M. René Ghil : « le Pas humain », dont le sujet était l'étude de la *Psychique des plus lointains temps préhistoriques* (Ed. du *Mercure de France*, 1898)? Il est vrai que la poésie « *instrumentale* » de l'auteur épaississait bien plus qu'elle ne l'éclairait l'obscurité du sujet :

« Aux gîtes de la vie ou leur poitrail s'agite
« L'ire et la peur et le désir d'un autre gîte
« De la faim d'un mâle et de sa femelle apparus...

Un millier de vers instrumentaux, répudiant la poésie traditionnelle, ne sont point fait, pour enchanter les non-initiés. Je reste très convaincu de la sincérité de René Ghil, mais ne puis goûter sa puissance d'évocation.

Je découpe par contre, dans la *Revue du Vivarais* (septembre 1910), le sonnet ci-dessous, dont je ne connais pas l'auteur, mais qui semble digne de retenir l'attention de préhistorien.

SILEX TAILLES

Sur l'âpre monticule où nul arbre ne pousse,
Vestiges éternels des âges disparus,
Les vieux silex taillés par des doigts inconnus
Dorment sous des bouquets de lichen et de mousse.

Ils dorment incrustés parmi la terre rousse
Qui patine l'éclat de leurs biseaux aigus.
Seul le pied des troupeaux quelquefois les émousse,
Mais le pâtre ignorant ne les a jamais vus.

O primitifs débris des pères de ma race!
Vous gardez de leurs mains l'irrécusable trace;
Après des milliers d'ans elle subsiste encor.

Mais lorsque nous frappons vos facettes magiques,
Vous jetez vainement des étincelles d'or
Dans l'éternelle nuit des Temps préhistoriques.

Julien la PIERRE.

Très classique de forme, très louable d'inspiration, ce petit morceau ne vous semble-t-il pas charmant. L'auteur a, sans aucun doute, visité quelque station en plein air, dans les rocailles du Vivarais. Sa muse l'a peut-être conduit vers quelque enceinte préhistorique. « Sur l'âpre monticule » désigne une station située sur un point culminant — telle que les recherche Guébhard. La patine, — les ébréchures produites par les pieds des troupeaux, — la mousse, qui recouvre souvent les pièces de surface, — tout cela est bien observé, bien rendu.

J'aime moins les deux tercets. L'inspiration du dernier, si elle exprime une idée poétique, ne répond à rien de scientifique. Quel est le misérable qui utilise une belle lame comme pierre à feu? Quelle est cette éternelle nuit des Temps préhistoriques? Nos savants collègues remarqueront que leurs travaux ont puissamment contribué à percer le mystère de cette nuit préhistorique — et qu'ils livrent aux poètes de précis et de merveilleux sujets d'inspiration.

Je souhaiterai que cette modeste note donnât l'idée à mes collègues de rechercher et de faire connaître les poètes qui ont pu traiter des sujets se rattachant à la préhistoire. Lequel d'entre vous s'offusquerait de lire dans ce bulletin quelques vers d'un Leconte de Lisle ou quelques lignes d'un Rosny?

Dr J. JULLIEN.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte archéologique en Belgique.

Les journaux nous apprennent qu'une découverte archéologique du plus haut intérêt, se rapportant à la période franque, vient d'être faite en Belgique.

Jusqu'ici, on croyait que les cimetières francs étaient tous à inhumation ; or, des fouilles récentes viennent de mettre au jour, près de Brecht (province d'Anvers), un cimetière franc, renfermant comme d'habitude des colliers en pâte de verre, des urnes, des armes, qui était composé de tombes à incinération.

Les Barbares, qui après les Romains envahirent la Belgique, auraient donc pratiqué deux rites funéraires : l'inhumation, qui était la règle générale, et l'incinération, qui était tout à fait exceptionnelle.

Cette découverte constituerait un fait nouveau des plus curieux à ajouter à l'histoire des peuplades qui ont occupé le sol de la Belgique.

Cachette de haches en bronze dans la Charente-Inférieure.

A la vieille abbaye de Trizay, près de Rochefort (Charente-Inférieure), un cultivateur, M. Martin, a mis au jour une cachette de haches en bronze. Ces haches, au nombre de 14, sont de deux modèles différents. On y distingue parfaitement l'empreinte du moule et des traces d'aiguisage.

Gravures sur rochers en Nubie.

Extrait du *Petit Journal* du 13 octobre 1911 :

Des dessins préhistoriques gravés sur des roches ont été découverts près d'Assouan, dissimulés sous le sable mouvant du Désert nubien. Les archéologues croient que ce sont des hiéroglyphes d'un genre jusqu'ici ignoré des savants.

Le Mans. — Imp. Monnoyer. — 1912.

Recherches sur la technique céramique

A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE (1)

Par L. FRANCHET.

La céramique des quatre premiers siècles de notre ère a présenté, au point de vue de la technique de fabrication, des types assez nombreux, dont j'ai pu, déjà, étudier plusieurs spécimens, grâce aux échantillons qui m'ont été remis par divers archéologues, notamment par M. Vassy qui a eu la bonne fortune de découvrir à Vienne, dans l'Isère, un gisement très important.

Les Romains à leur arrivée en Gaule, trouvèrent une technique céramique fort peu développée. Les seuls procédés alors en usage, étaient en somme les mêmes que ceux du Néolithique, et du Bronze, c'est-à-dire que les pâtes étaient faites d'argiles très ferrugineuses et de dégraissants plus ou moins grossiers. Quant à la cuisson, elle était fort peu perfectionnée et les poteries ne possédaient pas alors la solidité et l'homogénéité que les Romains pouvaient obtenir dans les fours perfectionnés dont ils introduisirent l'usage en Gaule.

La plupart des poteries ont été cuites, comme leur examen le démontre surabondamment, en feu réducteur, c'est-à-dire dans un milieu chargé d'oxyde de carbone.

Nous n'avons que peu de renseignements sur les fours gaulois qui semblent, d'après ce que nous en connaissons, n'avoir consisté qu'en une chambre de cuisson, faite en maçonnerie, dans laquelle les poteries et le combustible se trouvaient mélangés. Cependant ce four, bien conduit, pouvait permettre de cuire dans des conditions presque normales.

Quant aux poteries que j'ai appelées *carbonifères*, et qui com-

---

(1) Communication faite au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Dijon le 3 août 1911.

prennent les poteries *charbonneuses* et les poteries *fumigées* (1), elles ont vraisemblablement été cuites par le procédé qui était déjà en usage pendant le Néolithique et que nous retrouvons chez les primitifs actuels du centre de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et même de l'Europe.

Je dois donc retracer rapidement la genèse de la cuisson des poteries, que j'ai largement développée dans mon *Introduction à l'étude de la Technologie.*

A l'origine, la cuisson s'est opérée directement sur le sol, par simple mélange du combustible avec les poteries.

Plus tard, le potier a creusé une fosse dont les matériaux rejetés sur les bords ont formé un talus. Cette disposition constitue un progrès réel sur la cuisson sur une aire plane, parce qu'elle permet de limiter, et par conséquent de régulariser, la masse du combustible, en même temps qu'il se produit par rayonnement, grâce aux parois de la fosse, une véritable récupération de la chaleur.

Mais un nouveau perfectionnement va être réalisé : l'amoncellement de combustible est recouvert de branchages et d'herbes, puis plus tard de terre battue, formant une cuirasse destinée à concentrer la chaleur.

Ces différents modes de cuisson se sont succédés tout en étant certainement employés simultanément à une même époque, car dans toute industrie, il y a des survivances qui résistent pendant de longs siècles au progrès de la civilisation : il en a toujours été et il en sera toujours ainsi, les faits sont là pour l'attester.

Dans ces primitifs procédés de cuisson, il y a à examiner une question d'une importance primordiale ; c'est celle de l'*atmosphère* au milieu de laquelle se trouvaient placées les poteries pendant la durée du feu. Je l'ai déjà traitée ailleurs et à différentes reprises, c'est pourquoi, je ne ferais que rappeler brièvement, que dans le cas qui nous occupe, l'atmosphère était plus ou moins réductrice, jamais complètement oxydante.

Les poteries, se trouvaient soumises, en effet, à l'action directe des gaz émis par le combustible, mais la combustion de ces gaz était incomplète parce que, vu l'absence d'une cheminée

---

(1) L. Franchet. — *Céramique primitive. Introduction à l'étude de la technologie.* (*Leçons professées à l'Ecole d'Anthropologie*, en 1911). In-8° avec 26 fig. Paris, Geuthner, édit.

exerçant un appel d'air, la quantité d'air entraînée par la flamme est insuffisante pour déterminer une combustion complète.

Par conséquent, l'oxyde de carbone et les carbures d'hydrogène exerçaient leur action réductrice sur les oxydes métalliques contenus dans les matières premières composant la pâte de la poterie. Le peroxyde de fer passait à des états inférieurs d'oxydation modifiant non seulement la couleur de la poterie, mais aussi certaines de ses propriétés (un grand nombre de poteries sont, de ce fait, devenues magnétiques). En outre, la fumée très abondante, imprégnait de charbon la pâte, la colorant en noir plus ou moins foncé.

Cette action des gaz réducteurs et de la fumée, fut utilisée par les Romains dans un but de décoration, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Lorsque les Romains pénétrèrent en Gaule, ils apportèrent une technique très perfectionnée dont ils avaient acquis les principes chez les Etrusques, chez les Grecs et aussi en Egypte, selon toute vraisemblance.

Leurs pâtes céramiques ont la perfection de celles des Grecs; le tournage, le modelage et le moulage n'avaient plus de secrets pour eux. Quant à la cuisson, elle était aussi perfectionnée qu'elle l'est aujourd'hui.

Les fours romains qui ont été découverts, et maintes fois décrits, nous montrent que leurs constructeurs avaient avant tout, le souci, pour leurs poteries, d'une cuisson parfaitement régulière, qu'on ne peut obtenir qu'au moyen d'une égale répartition de la chaleur dans les différentes parties du four.

A ce point de vue, certains fours romains étaient particulièrement remarquables. Les gaz chauds émanant du foyer pénétraient dans des conduits s'ouvrant à la voûte de celui-ci et débouchant au niveau même de la sole. Ces conduits ou *carnaux* étaient souvent en grand nombre et disposés méthodiquement, de façon à ce que la température intérieure du four soit partout égale.

Les poteries dont je présente les échantillons à la onzième section de l'Afas proviennent principalement de Vienne (Isère) (fouilles Vassy), et quelques-unes d'Alésia.

N° 1. — Poterie gauloise, très grossière, bien cuite (vers 900° environ) en feu légèrement réducteur. Elle présente cette parti-

cularité que l'intérieur a été revêtu, après cuisson, d'un enduit de matière noire paraissant être du goudron. (*Alésia*).

N° **2**. — Poterie fumigée à pâte grossière, cuite en feu réducteur ; cependant, sous l'influence de l'élévation de la température, la combustion est devenue plus complète vers la fin de la cuisson, ce qui est démontré par ce fait que le carbone déposé dans la masse de la pâte, a commencé à se détruire à la périphérie, alors que la partie centrale est demeurée indemne. (*Vienne*).

N° **3**. — Poterie fumigée, à pâte grossière, cuite en feu très réducteur, à 650° environ. Le col seulement, a été recouvert d'une engobe très fine qui s'est légèrement gercée, soit parce que le vase était trop sec lorsqu'on l'a appliquée, soit parce que les deux coefficients de dilatation, de l'engobe et de la pâte, n'étaient pas identiques (la terre de l'engobe était alors plus alumineuse que celle de la poterie). La finesse de l'engobe avait pour but d'obtenir, après cuisson, et par simple friction de l'objet, un noir brillant, très beau. (*Vienne*).

N° **4**. — Poterie fumigée superficiellement, à pâte grossière, bien polie au tour. La coloration noire superficielle a été obtenue grâce à un perfectionnement de la technique de cuisson, que nous observons dans les exemples précédents et qui n'était qu'une survivance des procédés néolithiques.

Cette poterie a été cuite comme d'habitude en feu réducteur, mais à une température bien plus élevée, 900° environ. Cette chaleur, en déterminant une combustion plus complète, a détruit partiellement le carbone. Mais lorsque la cuisson a été terminée, le potier a laissé tomber la température jusqu'à 500° environ (rouge naissant) puis il a procédé à un enfumage énergique, et la couche charbonneuse s'est déposée à la surface, en pénétrant toutefois très légèrement la pâte.

Cette technique s'observe encore chez quelques peuples primitifs. (*Vienne*).

N° **5**. — Poterie fumigée à pâte fine, très remarquable comme emploi de l'enfumage dans la décoration. La cuisson a été faite en feu réducteur comme l'atteste la couleur noire de l'intérieur de la masse, mais nous retrouvons la technique précédente, c'est-à-

dire qu'à la fin de la cuisson, l'atmosphère du four étant devenue oxydante, le carbone a été détruit sur les parois externes et internes du vase, sur une épaisseur de deux millimètres ; le centre est resté charbonneux, parce qu'il n'a pas été atteint par les gaz oxydants.

Lorsque la cuisson a été terminée, le potier, comme dans l'exemple précédent, a laissé refroidir partiellement le four, puis a enfumé pour obtenir une surface noire.

Il a exécuté alors un véritable décor, avec comme seul élément, la couche charbonneuse. Dans ce but, le vase étant refroidi, il l'a replacé sur le tour, puis au moyen d'un tournassin, il a tracé circulairement à l'intérieur, des bandes, en grattant très légèrement la surface : il a ainsi obtenu des cercles concentriques, larges de 0m014 à 0m016 millimètres, les parties grattées étant restées claires et mates, tandis que les autres ont conservé leur ton noir brillant. (*Vienne*).

N° **6.** — Poteries à pâte grossière, montrant que les marbrures noires que l'on observe sur de nombreuses poteries gallo-romaines sont dues à une cuisson qui fut réductrice au début et partiellement oxydante à la fin. Si la cuisson avait été plus prolongée, la poterie serait devenue uniformément rouge. (*Vienne*).

N° **7.** — Poterie à pâte grossière, cuite vers 800° en feu réducteur. Sous la double influence d'un commencement d'oxydation et de l'élévation de la température, le carbone a été presque complètement détruit. Bien que cette poterie soit grossière et destinée par conséquent à un usage vulgaire, il est à noter qu'elle a dû être cuite dans un four ; il est donc à présumer que les poteries fines et grossières étaient cuites de la même façon, sans aucune distinction. Il y a des recherches à effectuer dans ce sens. (*Alésia*).

N° **8.** — Nous arrivons ici à un perfectionnement notable dans l'art céramique : la fabrication de la poterie fine à *pâte blanche*, ancêtre de notre faïence moderne ; elle acquit une certaine importance à l'époque romaine.

L'échantillon décrit ici est particulièrement intéressant, parce qu'il a été cuit au feu réducteur suivant la même technique que celle qui est indiquée ci-dessus (n° 4).

L'intérieur de la pièce n'est pas fumigé, vraisemblablement

parce qu'elle était recouverte par une autre plus large ; en revanche, l'extérieur est d'un beau noir brillant. (*Vienne*).

Nº **9.** — Poterie à pâte blanche, très fine, constituant cette véritable faïence dont l'invention passe pour toute récente (fin du XVIIIe siècle). (*Alésia*).

Nº **10.** — Fragment d'une très grande pièce. Cette poterie épaisse de 0m015 est faite d'une pâte rouge assez fine et a été cuite à une température élevée, que j'estime voisine de 1100°, en me basant sur les caractères que présente ce fragment.

La cuisson a eu lieu dans une atmosphère réductrice, devenue oxydante, au moins dans le dernier quart du temps du chauffage. La surface seulement est passée au ton rouge et la partie interne de la pâte est restée noirâtre, ce qui est anormal pour une poterie cuite à une température aussi élevée. Cette particularité est due à ce que les matériaux employés étant riches en éléments fusibles (oxyde de fer, chaux, potasse, soude) la pâte a subi un léger commencement de vitrification, suffisant pour lui donner de la cohésion et diminuer par conséquent sa porosité : les gaz oxydants n'ont donc pu pénétrer suffisamment l'intérieur de la masse, dans le temps normal de cuisson. (*Alésia*).

Nº **11.** — Poterie de même ordre que la précédente, mais d'une épaissenr de 0m025. Cuisson évidemment analogue à celle de la poterie nº 10, mais ici, la pâte étant moins riche en éléments fusibles, a conservé malgré une cuisson parfaite, une très grande porosité. Il en résulte que les gaz oxydants ayant pu exercer leur action à travers toute la masse, celle-ci a pris cette belle couleur rouge due à la présence du fer à l'état de peroxyde. (*Alésia*).

N **12.** — Poterie en terre, assez fine, cuite en feu très oxydant. Elle présente cette intéressante particularité d'avoir été recouverte d'une engobe extrêmement mince, faite avec les fines paillettes de mica provenant, sans aucun doute, des eaux de lavage des argiles.

Nous avons là, certainement, un procédé spécial de décoration, car cette engobe micacée est parfaitement distincte de la terre sous-jacente. (*Vienne*).

(L'emploi du mica dans la décoration des poteries, a été signalé jadis à Java, mais il était alors en grandes paillettes. Musée de Sèvres).

N° **13**. — Poterie à pâte fine, enfumée à 500°, mais après une cuisson préalable à 900°, en feu faiblement réducteur.

Le potier a exécuté un décor par incision, mais *après cuisson*, de façon à obtenir ce décor en teinte grise (donnée par l'intérieur de la pâte) se détachant sur le fond plus sombre donné par la surface.

Le décor incisé après cuisson, est circonscrit par deux cercles concentriques tracés en creux dans la pâte, au moment du *tournassage* (qui succède au tournage). (*Vienne*).

N° **14**. — Poterie à pâte fine, cuite en feu très oxydant et recouverte d'un *émail absolument identique et de même nature que l'émail noir des poteries grecques*.

Nous avons ici un type de poterie extrêmement important, car il nous permet d'établir que la technique romaine a fait de larges emprunts à la technique grecque.

J'ai montré récemment comment les grecs avaient obtenu le fameux émail noir qui recouvre la presque totalité de leurs poteries, émail si improprement appelé *lustre*, par Brongniart, dont l'erreur s'est propagée partout depuis trois quarts de siècle.

Je renvoie à mon *Introduction à l'étude de la technologie* (p. 105 et suiv.) pour l'étude de cet émail noir, et je me bornerai à rappeler ici que les Grecs l'ont obtenu par mélange d'un fondant alcalin avec la *magnétite*, oxyde ferroso-ferrique naturel (1).

Les Romains ont décoré beaucoup de leurs poteries par ce même procédé, qu'ils ont certainement emprunté à la Grèce, mais au lieu d'utiliser cet émail pour exécuter la composition proprement dite, scènes ou dessins d'ornements, ils l'ont utilisé seulement comme *émail de fond*. Ils avaient en effet totalement abandonné la peinture céramique, pour l'ornementation en relief.

L'émail dont cet échantillon est recouvert, n'a pu être préparé,

(1) L. Franchet. — *Sur la préparation de l'émail noir des poteries grecques, par l'oxyde ferroso-ferrique naturel. C. R. de l'Acad.* t. 152, p. 1097.

appliqué et cuit que par une méthode absolument identique à celle qui était pratiquée en Grèce. (*Vienne*).

N° **15.** — Poterie à pâte fine, identique à la précédente, et recouverte du même émail noir, mais présentant des irisations et un éclat métallique très remarquable.

Cette poterie dont on a déjà retrouvé des spécimens assez nombreux dans plusieurs localités, notamment à Alésia, appartient à une technique dérivée des procédés de cuisson que nous venons d'étudier plus haut.

Ces irisations et l'éclat métallique ne sont pas dûs, ici, comme on l'a cru parfois au long séjour de cette poterie dans le sol, elles sont dues réellement et indiscutablement à un procédé particulier de cuisson.

La pièce a été tout d'abord recouverte de l'émail à base de magnétite, dont il a été parlé tout à l'heure (n° 14), puis la cuisson fut opérée comme précédemment, en feu oxydant; lorsqu'elle fut terminée, le potier laissa tomber la température au rouge naissant, puis il enfuma énergiquement, comme il a été dit plus haut (n° 4).

Sous l'action des gaz réducteurs, le fer contenu dans l'émail, et provenant de la magnétite, a passé partiellement à un état inférieur d'oxydation, partiellement à l'état métallique, mais la partie de l'émail qui a été attaquée par l'oxyde de carbone et les carbures d'hydrogène possède une structure stratifiée constituant par conséquent une série de lames extrêmement minces : il se produit donc, sous l'action de la lumière, un phénomène d'interférence qui détermine ces irisations si belles.

Les Romains ont donc appliqué à leurs poteries émaillées en noir, le procédé d'enfumage qu'ils avaient employé pour colorer en noir la poterie non émaillée, et il en est résulté une décoration tout à fait spéciale.

Nous ne pouvons pas affirmer qu'ils ont créé ce genre de décor, car ils avaient été en contact avec les Égyptiens et ceux-ci ont pratiqué la décoration à *reflets métalliques irisés* à une époque très ancienne, dont nous ignorons la date exacte (1).

---

(1) J'ai décrit ces procédés de décor il y a quelques années : *Étude sur les dépôts métalliques obtenus sur les émaux et sur les verres.* (*Lustres et reflets métalliques*). (*Annales de Chimie et de Physique*, 8e série, t. IX, 1906).

Les échantillons provenant de *Vienne*, sont exactement de même nature et tout à fait identiques à ceux d'*Alésia*.

N° **15** *bis*. — Poterie irisée d'*Alésia*.

N° **16**. — Poterie avec ornementation incisée, recouverte d'une couche d'émail si mince, qu'elle masque à peine la couleur rouge de la pâte; en outre cette minceur de l'émail n'a pas permis à celui-ci de se glacer au feu et a simplement donné une teinte brune.

Cet émail est comme les précédents à base de magnétite. (*Alésia*).

N° **17**. — Poterie dite *samienne*. Cette poterie appartient vraisemblablement, au point de vue technique, à la même catégorie que la poterie à émail noir.

La seule différence qui existe entre les deux, réside dans la nature du *colorant* de l'émail.

L'émail rouge des poteries dites samiennes, ne paraît pas avoir été obtenu par vaporisation du sel marin, ainsi que quelques auteurs l'ont avancé, mais être un véritable émail dans lequel, la *magnétite* employée pour l'émail noir a été remplacée par une *ocre rouge*.

La coloration des ocres varie suivant leur teneur en peroxyde de fer et aussi en alumine, car ce dernier corps exerce à la cuisson une grande influence sur le ton final. C'est ce qui explique la variété qui existe dans le ton de l'émail rouge des poteries romaines, ton qui est compris entre le rouge orangé et le rouge violacé. (*Alésia*, *Les Houis* (Haute-Marne). (*Vienne*).

Dans cette brève étude, je n'ai pu que donner un aperçu des principaux types céramiques à l'époque gallo-romaine.

Les recherches que je poursuis depuis quelques années avec l'aide de l'Association française, qui a bien voulu, à différentes reprises, m'accorder dans ce but des subventions, me permettront, je l'espère, de donner dans un avenir prochain, un travail d'ensemble plus considérable sur cette intéressante question.

UNE « PIERRE A LÉGENDE »

inédite du Calvados

Par le Dr **Raoul DORANLO, de Mathieu (Calvados)**

Membre de la *Société Préhistorique Française.*

La Pierre dont il est question ici, ne figure ni dans l'*Inventaire des monuments mégalithiques du Calvados*, par A. de Mortillet, ni dans celui de L. Coutil ; il n'en est pas fait mention non plus dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Cette omission se conçoit si l'on ne considère que les faibles dimensions de ce monolithe, qui ne s'élève que de 0m44 au-dessus du sol et dont les dimensions latérales n'atteignent que 0m36 et 0m29.

Malgré son humble aspect, qui semble au premier abord écarter toute idée d'origine mégalithique, j'ai cru bon de signaler cette pierre en raison de la notoriété qu'elle a conservé dans le souvenir des habitants de la contrée, ainsi que des légendes et des coutumes dont elle a été et dont elle est encore l'objet. Elle est remarquable également par sa situation au milieu d'une région où les vestiges préhistoriques abondent. Son nom lui-même enfin était fait pour attirer l'attention et c'est lui qui fut le point de départ des recherches qui ont abouti à la publication de cette note. Ces investigations ont d'ailleurs établi qu'autrefois ce bloc de calcaire n'était pas sans mériter la popularité qui lui reste encore aujourd'hui.

Depuis fort longtemps la *Pierre Tourniresse* est connue dans le pays : c'est un rendez-vous de chasse ; au dire de plusieurs vieillards, elle servait de repère et en temps de neige, lorsqu'on avait aperçu la Pierre Tourniresse, on était certain de retrouver le bon chemin. Du reste, il y a cinquante ans, elle mesurait plus d'un mètre de hauteur. De nos jours, à moitié couverte par un monticule de terre couronné d'herbe sèches, elle n'est guère visible à 100 mètres.

I. — Indications topographiques.

Nom et Situation. — Le nom de Pierre Tourniresse est connu en Normandie. Il indique une Pierre ayant la propriété, dans

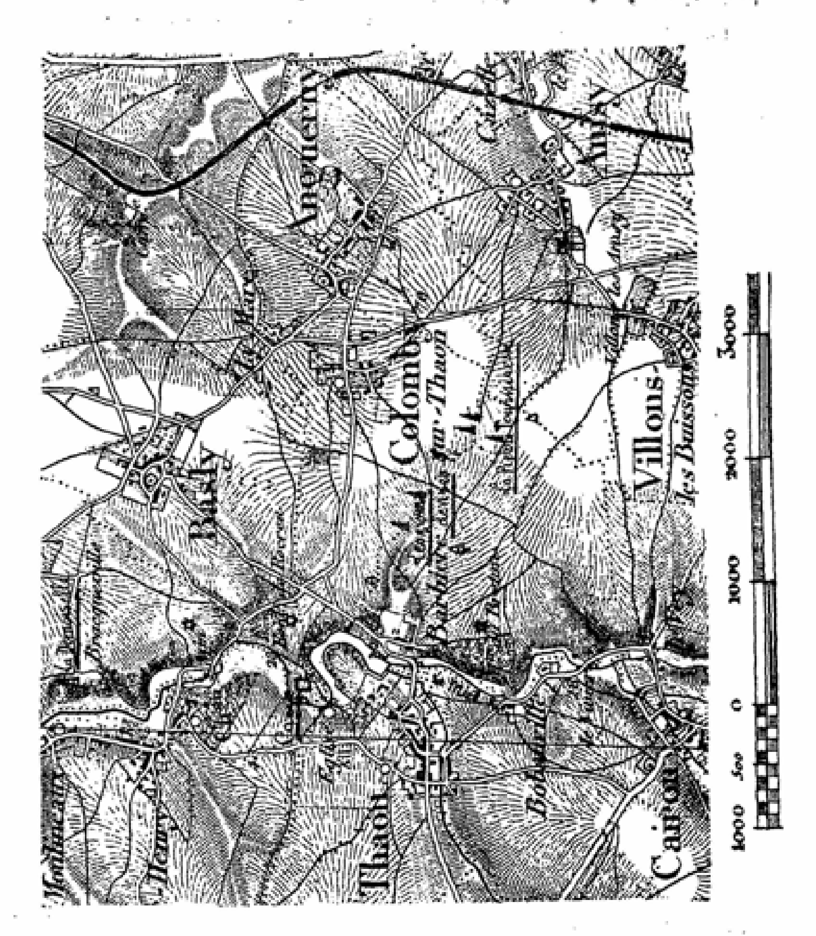


Fig. 10. — Carte préhistorique des environs de Thaon (Calvados), par le Dr R. Doranlo.

certaines circonstances, de pivoter sur elle-même. Il existe une Pierre Tourniresse ou Tourneresse à Gouvix (Calvados).

L. Coutil en a signalé une au Plessis-Saint-Opportune (Eure), et trois dans le département de l'Orne. Deux d'entre elles ont été

détruites : à Argentan et à Macé ; l'autre, la Pierre Tournoire, se voit encore à Mont-Merrei. Dans les cinq départements normands, cet auteur cite 19 pierres portant des noms analogues (Pierre qui tourne, Pierre tournante, etc.) (1).

La Pierre Tourniresse est située sur le territoire de la com-

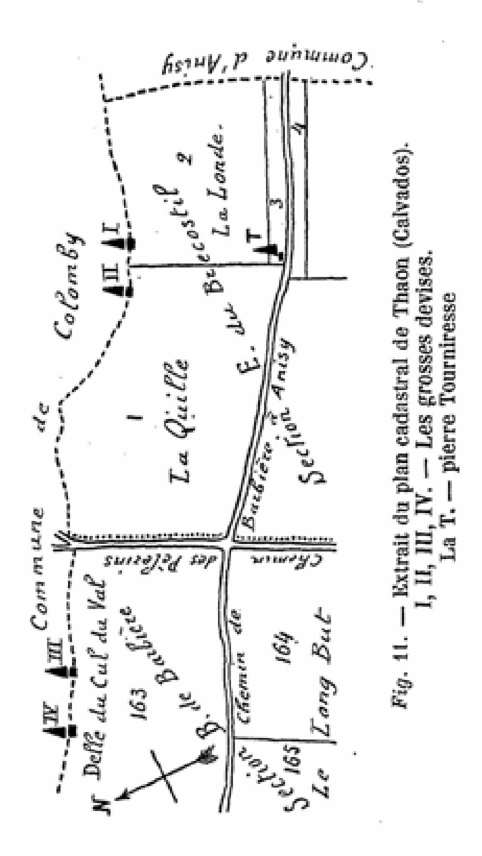


Fig. 11. — Extrait du plan cadastral de Thaon (Calvados).
I, II, III, IV. — Les grosses devises.
La T. — pierre Tourniresse

mune de Thaon, canton de Creully (Calvados), dans la propriété de Mme de Quincey, actuellement exploitée par M. Ruelle (Section E, dite du Brécostil, n° 3, lieu dit La Londe).

Elle se trouve à un mètre à peine et à gauche du chemin de Barbière à Anisy et à 500 mètres environ du carrefour où ce

---

(1) Congrès de Vannes 1906, p. 360, 361 et 362.

chemin croise la route des pèlerins, sentier allant de Cairon vers la Délivrande (*Fig.* 11).

Coordonnées géographiques et orientation. — Ces mesures ont été calculées d'après la carte d'Etat-major au 50/1000e.

Longitude Ouest : 3G, 64'7.

Latitude Nord : 54G,72'8.

L'altitude est voisine de 65 mètres.

Le grand axe de la Pierre Tourniresse est orienté très sensiblement dans la direction Sud-Est-Nord-Ouest, la direction des faces indique donc le Sud-Ouest et le Nord-Est.

Voie d'accès. — 1° *En partant de l'Eglise d'Anisy*, — La commune la plus proche étant Anisy, voici en partant de cette localité le chemin à suivre : quitter l'église en gagnant le bourg dans la direction du Sud pendant 300 mètres, on arrive ainsi près d'une grande mare entourée de peupliers. A cet endroit se trouve une plaque indicatrice donnant les renseignements suivants : Villons-les-Buissons 1 kil. 7, Buron 4 kil. 6. Prendre la route de Villons et traverser le village. Cent mètres après la dernière maison d'Anisy se rencontre une bifurcation, prendre le chemin de droite. Cent mètres plus loin, on traverse la route de Caen à Courseulles et l'on s'engage dans un chemin vert qu'il faut suivre pendant 1.200 mètres environ, jusqu'à une grande haie de peupliers, voisine du chemin et sur la gauche. Cette haie est située sur la limite des communes d'Anisy et de Thaon. 300 mètres plus loin, et sur le côté droit du chemin, on verra la Pierre Tourniresse. La distance à parcourir depuis l'église est de 3 kilomètres environ.

2° *En partant de Thaon.* — Se rendre à la ferme de Barbière, située au bas de la côte de la route de Basly à Thaon, demander au fermier la permission de prendre le chemin d'exploitation de la ferme, qui conduit directement à la Pierre Tourniresse, la distance de Barbière à la Pierre est de 1.500 mètres environ.

3° *En partant de la gare la plus proche.* — Cette gare est la station de Mathieu, sur la ligne de Caen à la mer. Traverser la voie et suivre la route d'Anguerny jusqu'au premier chemin sur la gauche, à 300 mètres à peine du passage à niveau. Prendre ce chemin qui aboutit à l'église d'Anisy. De ce point adopter l'itiné-

raire ci-dessus. La distance de la gare de Mathieu à l'église d'Anisy est de 1.500 mètres environ.

Dimensions et description. — Les dimensions du monolithe sont :

Face Sud-Ouest : largeur à la base, 0^m32 ; largeur à 0^m30 de la base, 0^m34.

Face Nord-Est : largeur à la base, 0^m30 : largeur à 0^m30 de la base, 0^m36.

Face Sud-Est : largeur à la base, 0^m27 ; largeur à 0^m30 de la base, 0^m29.

Face Nord-Ouest : largeur à la base, 0^m27 ; largeur à 0^m30 de la base, 0^m29.

La hauteur maxima pour les quatre faces est de 0^m44, l'extrémité supérieure de la pierre étant arrondie et les quatre faces venant se confondre à 0^m30 environ de la base pour former une sorte de cône à sommet excentrique et dirigé vers le Sud-Ouest. La longueur totale de la pierre est de 0^m90, dont 0^m46 pour la partie souterraine. Cette partie mérite d'être décrite plus spécialement. En effet, sa forme est celle d'un coin dont le tranchant mesurerait 0^m18 environ, et aurait été taillé aux dépens des faces Sud-Est et Nord-Ouest qui gardent ainsi un aspect rectangulaire, tandis que les faces Sud-Ouest et Nord-Est se terminent à angle aigu. Cette particularité à son intérêt étant donné les petites dimensions actuelles de la pierre qui évoquent plutôt l'idée d'une borne, mais sans tenir compte de son emplacement, où il n'y a besoin d'aucun signe de délimitation, on peut se convaincre que la façon dont elle a été plantée est tout à fait contraire aux coutumes de bornage. Pour qu'une borne ou « devise » soit solidement fixée dans le sol, les propriétaires ont bien soin d'enfoncer en terre la plus grosse extrémité. Ordinairement on choisit des pierres plates à forme trapézoïde dont la grande base est placée en bas, la petite étant destinée à émerger. En ce qui concerne la Pierre Tourniresse on constate que c'est le contraire qui a eu lieu (*Fig.* 12).

J'ai dit plus haut ce qui a trait à la description de l'extrémité supérieure de la pierre, j'ajoute qu'elle ne présente aucune cu-

pule ni rigole, et qu'elle semble au contraire affecter un aspect poli témoignant de frottements répétés.

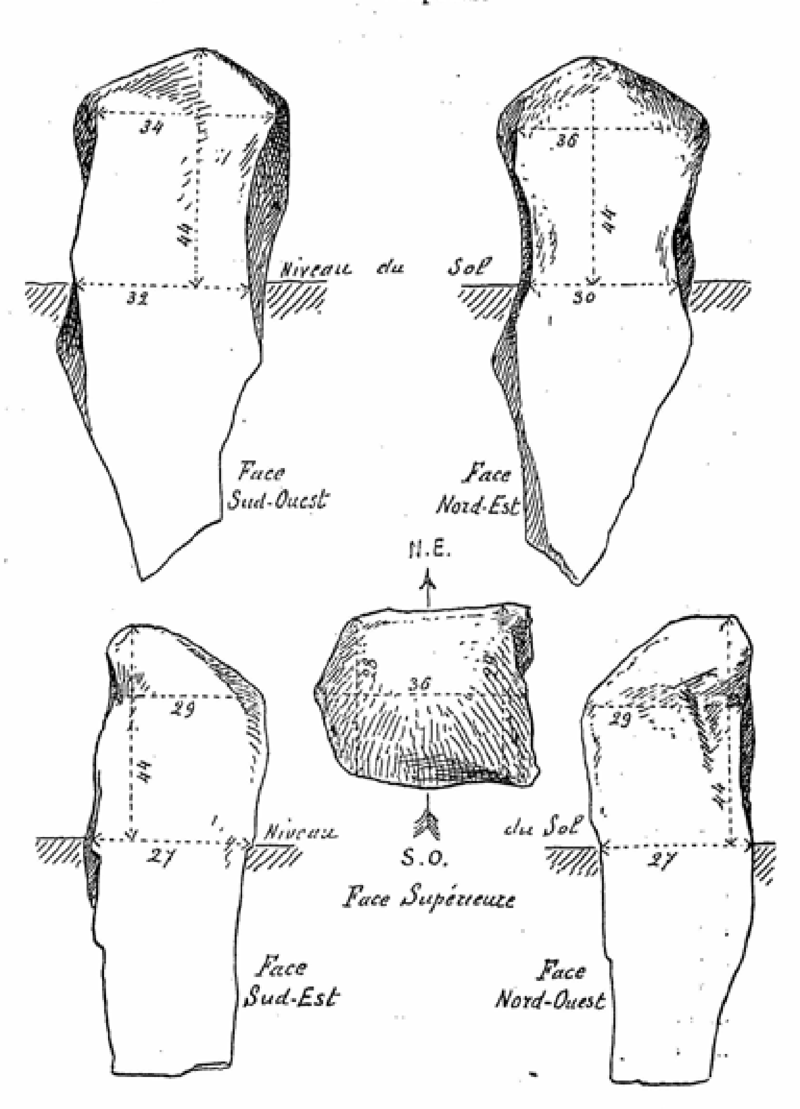


Fig. 12. — La Pierre Tourniresse, à Thaon (Calvados).

La Pierre Tourniresse est à vol d'oiseau séparée de la *Demoi-*

selle de Braqueville, récemment décrite par Edmond Hue (1), par une distance de 3 kil. 800. Du menhir de Reviers il y a 6 kil. et de celui de Colombiers-sur-Seulles 7 kil. 500. Elle est beaucoup plus rapprochée de la petite enceinte de Rocreux : 2 kil. 500.

Direction et distance des points d'Eau naturels. — La Mue coule à 2 kilomètres environ à l'Est. A la même distance, vers l'Ouest, se trouve la mare d'Anisy, source du Dan, ruisssau actuellement intermittent.

II. — Indications stratigraphiques.

La Pierre Tourniresse est en calcaire Bathonien, provenant des bancs qu'on exploite communément à 2 kilomètres à l'Est, dans la vallée de la Mue. Le sol est constitué par le limon des plateaux, directement superposé aux plaquettes du Bathonien supérieur.

III. — Légendes et Coutumes. Trouvailles.

La tradition rapporte qu'une truie mère de 12 porcelets avait jadis été brûlée vive avec ses petits, par ordre du curé de Barbière, pour avoir dévoré un enfant. Depuis cette époque, chaque nuit, la truie et ses petits viennent errer dans la campagne de Barbière, guettant les passants attardés. On aurait surpris parfois les treize fantômes exécuter une danse fantastique autour de la pierre qui, entraînée dans la ronde, faisait un tour sur elle-même.

La Pierre Tourniresse aurait de plus la propriété de faire marier dans l'année les jeunes gens qui, à minuit, en font trois fois le tour. D'autres disent qu'il suffit d'être adossé à la pierre pendant le temps que sonnent les douze coups de minuit. Le danger de ces tentatives est évidemment de rencontrer la truie.

Ces vieilles légendes ont laissé une trace au cadastre. Non loin de là et dans la même section E dite du Brécostil, on trouve au nº 21 du plan une delle dite « *le champ à la truye* ».

Trouvailles. — Je n'ai recueilli dans le voisinage immédiat de

---

(1) *Homme préhistorique*, août-septembre 1911, p. 248 à 254.

la Pierre Tourniresse que de simples éclats de silex, et à une trentaine de mètres vers l'Ouest une lame sans retouches; tout récemment près de la haie de peupliers j'ai trouvé un petit grattoir convexe en silex blanc. En élargissant le rayon de mes recherches, j'ai été plus heureux. C'est ainsi que dans la *delle du Cul du Val*, section B de Barbière, n° 163, j'ai trouvé une autre lame de silex jaune à marbrures laiteuses, un grattoir nucléiforme, deux grattoirs arrondis et une deuxième lame à encoches. Ces instruments étaient accompagnés d'éclats de silex nombreux.

Sur le territoire de Colomby, au lieu dit *les Perelles*, section B n° 66, dans un champ contigu aux pièces de Barbière j'ai recueilli des racloirs, des grattoirs, des lames. On m'a signalé en cet endroit la présence d'un vieux puits découvert par hasard en défrichant, il y a une quarantaine d'années, et qui fut recouvert pour les besoins de la culture. Ce puits, connu sous le nom de *puits aux Anglais*, est l'objet de légendes bizarres. Malgré plusieurs sondages je n'ai pu le retrouver.

Au Sud de Barbière (Thaon), sur les hauteurs qui dominent le *moulin du Breton*, notamment dans les pièces suivantes : *le vallon* n° 187, *la pièce Butée* n° 183, *sur la vieille pièce* n° 186, de la *section B de Barbière*, j'ai pu récolter en quelques minutes une centaine de silex taillés, parmi lesquels des grattoirs, convexes et concaves, discoïdes et allongés, des nucléus, des lames, des racloirs, des burins, etc., non sans quelques poteries gallo-romaines.

Toujours dans cette même section B de Barbière, dans la parcelle n° 151 au lieu dit le *Bout du clos* qui est un herbage enclavé entre deux bois taillis, j'ai trouvé récemment un petit grattoir demi discoïde en silex blanc. A 100 mètres au Nord de cet endroit, se voient des excavations et des dépressions rappelant assez le *Tombet Saint-Ursin* de Courseulles et qui ont pu être d'anciens fossés. Ils auraient servi à fortifier la base d'une croupe, naturellement escarpée sur ses trois autres côtés et sur laquelle est située précisément cette parcelle n° 151.

Non loin de là de l'autre côté de la Route de Basly à Thaon, sur le territoire de Basly, au lieu dit *la Campagne* (n°s 625 à 630 inclus, *section B de l'Eglise*), M. le Dr F. Gidon a signalé une petite enceinte préhistorique. Dans le voisinage du rempart extérieur se trouve un champ riche en instruments néolitiques. On

y rencontre à foison des grattoirs discoïdes et carénés, des nucléus, des lames, des perçoirs et des débris de haches polies. Là encore j'ai recueilli des tessons de poteries antiques. Cette station se trouve au lieu dit *Les Feugrettes, section B de l'Eglise* n°s 609, 610 et 613.

Sur le flanc du coteau qui descend à pic dans la vallée de la Mue sont percées de nombreuses carrières dont l'une au lieu dit *le Hommet*, n° 711 section B, m'avait paru présenter l'aspect d'un abri sous roche. En raison de la proximité de la station des Feugrettes qui domine ce surplomb, j'ai tenté quelques fouilles restées jusqu'à ce jour sans résultat.

Pour compléter la nomenclature des vestiges préhistoriques de cette contrée, je citerai au Nord des Feugrettes, au-dessus de la Carrière du four à chaux de Rocreux, un promontoire compris entre le chemin creux de Basly à Fontaine-Henry et un autre petit sentier qui à travers le plateau réunit Basly aux bois du château de Fontaine. Cette station qui n'est distante que de 1 kilomètre environ de la Demoiselle de Braqueville est caractérisée par la présence de nombreux éclats de silex à patine blanche extrêmement accusée, représentant des lames, racloirs, grattoirs, percuteurs, etc., la plupart de ces instruments, plus grossiers et plus volumineux que ceux des Feugrettes, montrent une érosion considérable des arêtes vives, due à une exposition très prolongée aux phénomènes atmosphériques.

Cette brève énumération que je me propose de reprendre avec plus de détails, établit l'abondance de vestiges préhistoriques au voisinage de la Pierre Tourniresse. Ces trouvailles expliquent en partie pourquoi je n'ai pas cru devoir dédaigner ce monolithe en apparence si insignifiant, mais ce qui frappe encore l'attention dans cet ordre d'idées c'est l'existence tout au près de notre pierre à légende, de quatre gros blocs de calcaire situés sur la limite des Communes de Thaon et de Colomby et appelés par les paysans « *les grosses devises* » (*Fig.* 11).

La première se trouve à 250 mètres de la Pierre Tourniresse vers qui se dirige l'une de ses faces larges. Hésitant à considérer cette pierre haute de 1^{m}40 hors du sol, comme une simple borne, j'ai voulu connaître ses dimensions souterraines et j'ai pu constater qu'elle était enfouie à 2 mètres de profondeur *par son extrémité pointue*. Sur l'extrémité supérieure j'ai constaté l'existence d'une dépression cupuliforme.

La voisine située à 88 mètres de la première, au lieu dit *la quille*, section E de Thaon dite du Brecostil n° 1, est un peu moins élevée (1m10), mais la 4e située à 800 mètres vers le Nord-Ouest, a une hauteur de 1m60.

Sans vouloir entrer dans une description détaillée que je me réserve d'aborder ultérieurement, j'ajouterai que ces quatre « devises » sont placées dans un alignement rectiligne presque parfait, bien que la limite du territoire soit elle-même très sinueuse. Il y aurait peut-être lieu de supposer avec M. Baudouin que, la délimitation des Communes est plus récente que les pierres que l'on a trouvé commode de prendre comme repères. Une autre coïncidence est que cet alignement prolongé aboutirait à la petite enceinte de Rocreux et que mené plus loin encore il passerait par le menhir de Colombiers-sur-Seulles, situé à 7 kilomètres Nord-Ouest. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne faut voir là qu'un pur hasard.

Conclusions. — La Pierre Tourniresse est bien une pierre à légende, brisée depuis une cinquantaine d'années. Bien que rien ne puisse donner la certitude d'une origine mégalithique, il était utile de la tirer de l'oubli, en raison surtout des vestiges préhistoriques dont elle est entourée.

SCULPTURES PRÉHISTORIQUES

du Musée d'Ethnologie Portugaise (1).

Il existe au Musée Ethnologique de Lisbonne cinq monuments en granite fort curieux, dont voici la description sommaire.

1. — Le premier est une dalle grossièrement taillée dans sa moitié supérieure, qui est entièrement couverte de sculptures. Cette moitié comprend deux parties. En bas, sont de nombreux sillons formant des figures rectangulaires inscrites l'une dans l'autre. Au sommet, on ne voit pas avec certitude ce que l'artiste a voulu représenter. Personne ne pensera que ce soit un visage. Il y a peut-être, au côté droit de l'observateur, la figure d'une hache.

La pierre mesure un peu plus de 1m74 de hauteur, 0m74 de largeur maxima, 0m16 à 0m19 d'épaisseur.

Ce monument gisait dans un champ de maïs au lieu dit Casal, paroisse de Insalde, commune de Paredes de Coura et fut offert au musée, au nom de P. Francisco Manoel Lourenço Barreiros, par le Dr Narciso Candido Alves da Cunha.

2. — Le second monument est une pierre plate de 1m12 de hauteur, 0m53 à 0m54 de largeur maxima, et 0m07 à 0m08 d'épaisseur. Il semble représenter un buste humain. La pierre est taillée par devant, mais non par derrière (*Fig.* 13).

La partie correspondant à la tête est triangulaire. Au sommet se voient les yeux, mais le nez et la bouche manquent. Cette partie triangulaire est séparée du tronc par un sillon horizontal correspondant au cou, au-dessous duquel se trouvent six courbes

---

(1) Extrait d'un article publié par J. Leite de Vasconcellos, dans *O Archeologo Português*, vol. XV, 1910, p. 31.

concentriques, qui représentent autant de colliers. Sur les côtés de la statue sont deux saillies indiquant les épaules. Deux cupules placées au milieu de ces protubérances latérales figurent sans doute les seins ou mamelles. Au milieu du tronc est une large

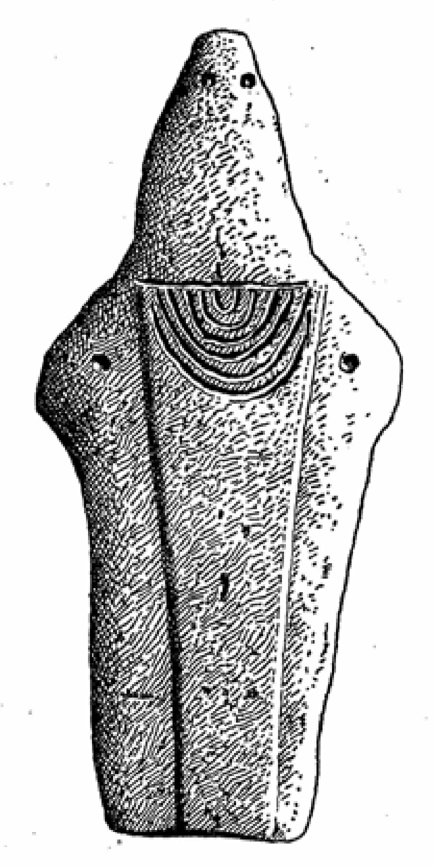


Fig. 13. — Représentation humaine.
Serra da Boulhosa, Haut-Minho (Portugal).

bande en relief qui semble marquer d'une façon grossière la poitrine et l'abdomen.

Ce buste vient de la Serra da Boulhosa (Haut-Minho), endroit où il y a des dolmens. Le point où il se trouvait en 1905 est distant de quelques centaines de mètres d'un dolmen, au pied duquel il a été découvert, au dire des paysans. C'est le Dr Narciso

Candido Alves da Cunha, de Paredes de Coura, qui a signalé cette sculpture et qui en a fait don au Musée Ethnologique.

3. — Le troisième monument est une très grossière représentation d'une tête humaine (*Fig.* 14).

Sur le visage, les yeux et le nez sont indiqués par deux cavités arrondies et un sillon placé verticalement entre elles. La bouche manque. Le cou est réduit à un sillon horizontal, d'où pendent trois courbes concentriques, en manière de colliers, comme dans le monument nº 2. De chaque côté de la tête, il y a une espèce

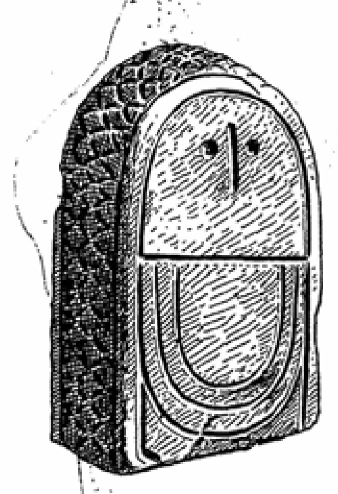


Fig. 14. — Représentation humaine. Crato (Portugal).

de filet ou de tresse, qui peut signifier ou des cheveux tombant le long des tempes ou une coiffure spéciale.

Cette sculpture mesure environ $0^{m}30$ de hauteur, de $0^{m}20$ à $0^{m}21$ de largeur, de $0^{m}12$ à $0^{m}13$ d'épaisseur.

Elle a été trouvée au Crato, dans un pré, et a été offerte au Musée par le Dr Francisco Cordovil Barahona, de Portalegre.

4. — Le quatrième monument est assez semblable au précédent, si ce n'est que, en plus des yeux et du nez, les sourcils sont aussi représentés par un sillon unique disposé en ligne droite. Perpendiculairement au nez et touchant le trait qui le représente, est un autre sillon qui indique le cou. Au-dessous de ce dernier,

pendent également, comme dans la sculpture n° 3, trois colliers, figurés par des sillons concentriques (*Fig.* 15).

Ce monument a 0m30 à 0m31 de hauteur, 0m23 de largeur, maxima, 0m05 à 0m07 d'épaisseur.

Le Musée doit à l'abbé José Augusto Tavares, de Carviçaes, cette pierre, qui a été découverte dans la Quinta de Courquinho,



Fig. 15. — Représentation humaine.
Quinta de Courquinho, Moncorvo (Portugal).

commune de Moncorvo. Le peuple l'appelait tout naturellement: *carranca* (la grimace).

5. — Le cinquième monument est une pierre, d'abord légèrement dégrossie, sur une des faces de la quelle on a ensuite ébauché une figure très rudimentaire, où les yeux sont représentés par deux cavités, et le nez par une saillie oblique (*Fig.* 16).

Cette sculpture a 0m35 de hauteur, 0m19 de largeur, et 0m07 d'épaisseur.

Comme la précédente, elle vient de la commune de Moncorvo, et a été offerte au Musée par l'abbé José Augusto Tavares.

A la suite de ces descriptions, J. Leite de Vasconcellos compare la sculpture portugaise nº 1 à certaines dalles gravées du dolmen de Gavr'inis, dans le Morbihan, et rappelle que Martins Sarmento a publié dans *O Archeologo* (VI, p. 183), le dessin d'une autre sculpture du Minho composée de carrés concentriques ayant quelque analogie avec ceux de la pierre de Casal.

La sculpture nº 5 est tout à fait comparable comme facture aux primitives statuettes d'Orgon (Bouches-du-Rhône) et de Asquerosa (Grenade).

Enfin, les monuments nºs 2, 3 et 4, avec leurs multiples col-

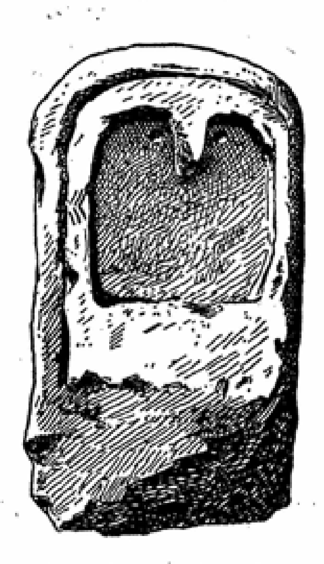


Fig. 16. — Représentation humaine. Moncorvo (Portugal).

liers, peuvent être rapprochés des figures sur craie des grottes artificielles du Petit-Morin (Marne), des représentations féminines qui se voient sur les supports de plusieurs dolmens du bassin de la Seine, et de la statue de femme de Saint-Sernin (Aveyron).

En ce qui concerne l'âge des pierres sculptées du musée de Lisbonne, J. Leite de Vasconcellos est porté à le croire très ancien. Il estime qu'elles appartiennent à la même famille et à la même époque que leurs congénères de France, que tous les archéologues sont d'accord pour attribuer soit à la fin des temps néolithiques, soit au commencement de l'ère des métaux.

EPHÉMÉRIDES

MARS

1. — Dr BERTILLON (Louis-Adolphe). — Célèbre démographe français, Professeur de démographie à l'Ecole d'Anthropologie de Paris. A publié dans le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* (de Dechambre) une série d'articles originaux consacrés à l'étude statistique de la population. Décédé à Neuilly-sur-Seine (Seine), le 1er mars 1883.

2. — SOMMERRING (Samuel, Thomas). — Anatomiste et anthropologiste Allemand. A publié un manuel de Tératologie très apprécié encore aujourd'hui. Il prit une part importante à la dispute qui agitait les philosophes de son temps, sur la place des nègres dans l'humanité, en publiant un volumineux mémoire sur les différences physiques et corporelles qui existent entre le Nègre et le Blanc. Décédé à Francfort, le 2 mars 1830.

3. — Dr BORDIER (Arthur). — Professeur de géographie médical à l'Ecole d'Anthropologie de Paris, de 1876 à 1894. Président de la Société d'Anthropologie de Paris en 1892. Professeur d'histoire naturelle et Directeur de l'Ecole de Médecine de Grenoble de 1892, à 1911. Fondateur de la Société Dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie en 1894. Né à Saint-Calais (Sarthe), le 3 mars 1841.

4. — CHAMPOLLION (Jean-François, dit le jeune). — Créateur de l'égyptologie. A réussi à déchiffrer, pour la première fois, les hiéroglyphes égyptiens par l'étude comparée de la pierre trouvée à Rosette et de l'obélisque de l'île de Philé. Il arriva peu à peu à reconstituer tout l'alphabet hiéroglyphique et eut la gloire de publier, avant de mourir, une grammaire et un dictionnaire hiéroglyphiques. Décédé à Paris, le 4 mars 1832. Frère cadet de Champollion-Figeac.

5. — Dr MURRAY (Alexandre, Stuart). — Conservateur des Antiquités grecques et romaines au Muséum Britannique. Décédé à Londres, le 5 mars 1904.

6. — PRUNIÈRES (Dr Barthélemy). — Fouilleur des Dolmens de la Lozère. A été le premier à signaler la trépanation néolithique. Décédé à Marvéjols (Lozère), le 6 mars 1893.

7. — Howitt (Alfred, William). — Savant anthropologiste anglais, qui a surtout étudié les tribus indigènes de l'Australie. Décédé le 7 mars 1908.

8. — Sven Nilsson. — Archéologue et zoologiste Suédois. Son travail sur *Les habitants originaires du Nord-Scandinave*, publié de 1835 à 1843, a fait époque dans l'archéologie préhistorique de l'Europe. Né à Lund, le 8 mars 1787.

9. — Gall (Franz, Joseph). — Philosophe anatomiste et physiologiste allemand qui a joui d'une célébrité universelle comme créateur de la phrénologie. Bien que la phrénologie repose sur cette idée fausse que : « la forme de la tête et du crâne, qui répètent dans la plupart des cas la forme du cerveau, suggère des moyens pour découvrir les qualités et les facultés fondamentales », il faut reconnaître que Gall a eu le grand mérite de mettre en avant l'idée des localisations cérébrales. Son influence a été considérable au point de vue de l'étude de l'anatomie du cerveau et de ses fonctions. Observateur consciencieux et véritablement génial, ses théories phrénologiques, qui ont vulgarisé son nom parmi les gens du monde, ont nui à sa renommée de savant. Né à Tiefenbrunn (Bade), le 9 mars 1758.

10. — Michaelis (Johann, Henrich). — Philologue allemand, fonda à Halle, avec A. H. Franke, un séminaire spécial pour l'étude des langues orientales, qui a été, pour plusieurs générations, une pépinière d'orientalistes. Décédé à Halle, le 10 mars 1783.

11. — Bonpland (Aimé). — Médecin et naturaliste. Célèbre explorateur de l'Amérique du Sud. Décédé à Restauracion (Argentine), le 11 mars 1858; il fut inhumé à Paso de los Libres.

12. Parchappe de Vinay (J.-Baptiste-Maximien). — Est certainement le premier craniologiste français avant Broca. Inspecteur général des asiles d'aliénés. Décédé le 12 mars 1866.

13. — Geslin (Jean-Charles). — Archéologue français, habile dessinateur. A publié notamment d'intéressantes *Etudes sur l'art chypriote*. Né le 13 mars 1814.

14. — Worsaae (Jens, Jacob, Asmussen). — Célèbre archéologue et palethnologue Danois. Directeur des antiquités scandinaves et de l'ethnographie qu'il organisa d'une manière remarquable. Ses principaux travaux font de lui le fondateur de l'archéologie préhistorique comme science indépendante. Né à Vejle (Jutland), le 14 mars 1821.

15. — Fillon (Benjamin). — Passionné pour les recherches historiques et archéologiques, il publia un nombre considérable de travaux,

parmi lesquels se distinguent ceux relatifs à la numismatique et à l'art national. A notamment publié *L'Art de terre chez les Poitevins* (Niort, 1864, in-4, pl.) ouvrage où il révéla l'origine des célèbres faïences dites de Henri II. Né à Grues (Vendée), le 15 mars 1819.

16. — Bogdanow (Anatole). — On peut le considérer comme le créateur de l'anthropologie russe par l'importance de ses multiples travaux sur les peuples de la Russie. A puissamment contribué à la vulgarisation des connaissances anthropologiques par l'organisation des expositions ethnographiques et anthropologiques de Moscou, en 1872 et en 1879, et par la création du musée polytechnique. Décédé à Moscou, le 16 mars 1896.

17. — Pickering. — Naturaliste et ethnographe américain. A publié notamment : *The races of man*. Décédé à Boston, le 17 mars 1878.

18. — Aubrion (Dr Constant). — Préhistorien. Fut l'un des premiers à signaler les silex chelléens et moustériens de la vallée du Petit Morin. Décédé le 18 mars 1884.

19. — Cavelier de la Salle (Robert). — Est au nombre des explorateurs les plus énergiques et les plus méritants de l'Amérique du Nord. Très soutenu par Colbert, il réussit à reconnaître, et à placer sur la domination de la France, de vastes territoires, notamment le bassin du Mississipi. Il mourut assassiné au Texas, le 19 mars 1687.

20. — Vallot (Alphonse). — Peintre décorateur. Il fut un des premiers à explorer les environs de Fontainebleau. La collection qu'il avait recueillie a été léguée à la ville de Fontainebleau. Décédé le 20 mars 1892.

21. — (Pas de document).

22. — Gœthe (Johann, Wolfgang, Von). — Le célèbre écrivain allemand n'a pas fait que de la littérature. Il a contribué directement aux progrès scientifiques de son temps par ses études sur l'anatomie comparée et la physiologie végétale. Décédé à Weimar, le 22 mars 1832.

23. — Maury (Alfred). — Professeur au Collège de France, a publié de nombreux travaux très estimés, sur l'archéologie et la mythologie de l'antiquité et du moyen âge. Né à Meaux, le 23 mars 1817.

24. — Dr Charpy (Victor-Adrien). — Professeur d'anatomie à la faculté de médecine de Toulouse. Né à Caluire (Rhône), le 24 mars 1848.

25. — (Pas de document).

26. — Maufras du Chatellier (Paul). — Palethnologue français. A puissamment contribué, par ses fouilles et par ses publications, à faire

connaître la préhistoire du département du Finistère. Les collections réunies par lui au château de Kernuz, près Pont-l'Abbé, forment un très remarquable musée archéologique. Décédé à Kernuz, le 26 mars 1911, dans sa 78e année.

27. — THIERRY (Amédée). — Historien français qui a développé, comme son frère Augustin, la théorie des races. Il a écrit notamment l'*Histoire des Gaulois*. Décédé à Paris, le 27 mars 1873.

28. — Dr MARTIN (de MOUSSY, Jean-Antoine-Victor). — Il partit en 1841 pour l'Amérique du Sud avec des instructions de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine et y séjourna pendant 18 ans. Il fut chargé par le gouvernement argentin d'étudier les contrées que baignent les affluents du Rio de la Plata. De retour en France, il publia sa *Description géographique et statistique de la confédération argentine*, dans laquelle une large part est faite à l'étude anthropologique des populations européennes, africaines et américaines, principalement les Guaranis. Décédé à Bourg-la-Reine, près Paris, le 28 mars 1869.

29. — POUCHET (Georges). — Professeur d'anatomie comparée au muséum. Décédé à Paris, le 29 mars 1894.

30. — (Pas de document).

31. — DOUDART de la GRÉE (Ernest). — Explorateur des ruines du Cambodge. Effectua avec F. Garnier et Thorel, une exploration célèbre dans l'intérieur de l'Indo-Chine (bassin de Mékong). Né à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère), le 31 mars 1823.

— Promulgation de la Loi pour la conservation des monuments et objets d'art, 1887.

N. B. — C'est une tâche plus difficile qu'on pourrait croire, que celle de se procurer des renseignements *exacts* sur la date et le lieu de la naissance ou de la mort de savants même très connus. Il y a des jours heureux où l'on peut inscrire plusieurs noms; il y en a d'autres où il y a disette absolue.

Nous faisons donc appel aux concours de nos lecteurs français et étrangers et de leurs amis. Nous recevrons avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien nous adresser pour compléter nos notes ou les corriger en vue d'une deuxième édition. A. C.

NOUVELLES

Le Musée Dauphinois

Le Petit Dauphinois du 25 février dernier, nous apprend que le Musée historique du Dauphiné et du Vieux-Grenoble, installé rue Très-Cloitres, dans l'ancienne église de Sainte-Marie-d'en-Bas, est actuellement ouvert au public.

Ledit journal rend, à cette occasion, hommage à la ténacité intelligente du conservateur de ce Musée, H. Müller, qui, avec un budget fort restreint, est parvenu à réunir un ensemble fort intéressant.

Le transport des monuments lapidaires qui se trouvaient auparavant dans le préau de l'École de la rue Cornélie-Geymond et les aménagements de la nef ont commencé le 23 novembre 1905.

Mais les réparations de l'abside n'ont été terminées qu'en septembre 1911 et les derniers aménagements en fin novembre. C'est donc dans le court délai de trois mois, que l'installation des collections a été accomplie.

Après bien d'autres villes, voilà donc Grenoble doté, à son tour, d'un Musée historique.

Dans un rapport adressé à la Municipalité grenobloise, H. Müller donne d'amples renseignements sur les collections qui forment le premier noyau du Musée.

Une vitrine contient des objets et de la céramique provenant du sous-sol grenoblois. Une autre renferme les premiers échantillons de faïences des fabriques de Grenoble et de La Tronche, de la poterie commune indigène et plus de cent vingt pièces se rapportant au luminaire dauphinois et alpin.

Dans la vitrine plate centrale sont des échantillons du travail du bois dans les Alpes : sculptures au couteau, colliers et ornements de colliers pour le bétail, fuseaux, marques à beurre, bois à imprimer des dessins sur étoffes, boites, plus des briquets, des serrures, etc., etc.

Un grand meuble donné par M. P. Peyron contient des étains, des marmites en bronze et divers ustensiles en bois et en métal.

Quatre rouets ont pris place sur les vitrines et divers petits meubles sont rangés autour de l'abside, ainsi que des plaques de cheminée.

La nef, autour de laquelle sont rangées les inscriptions lapidaires et

les fragments d'architecture, contient dans sa partie centrale une magnifique collection de landiers.

Parmi les dons reçus depuis quelques mois, nous pouvons signaler : deux amphores recueillies à Sainte-Colombe-lès-Vienne et une tuile à rebords marquée « Clarianus » (M. Vassy). — Un boulet en pierre provenant de l'ancien château de la Perrière, commune de Saint-Julien-de-Ratz (M. Picaud). — Une importante collection de coiffes dauphinoises et alpines (M. Jacquot). — Des gants du XVIIIe siècle, deux machines à coudre les gants, et l'enseigne peinte d'un fabricant grenoblois de ces machines (MM. Fischt frères et Dr Flandrin). — Des séries de boutons d'uniformes dauphinois (MM. Jacquot et Flandrin). — Des crécelles, une chaise coffre à sel et une enseigne peinte d'une accoucheuse ayant exercé sous le premier Empire (M. le Dr Hermite).

Parmi les acquisitions, nous nous contenterons de mentionner : une grande jarre en terre des Hautes-Alpes, datant du XIVe ou XVe siècle. — Quelques vases en terre cuite et en verre provenant d'une tombe d'enfant découverte à La Piarre (Hautes-Alpes).

Collection du Dr Ballet

A la séance de janvier de la Société Préhistorique Française, le Dr Ballet, ancien président de la Société et du Congrès préhistorique de France, a annoncé qu'il donnait à la Société l'intéressante collection d'objets préhistoriques recueillis par lui depuis de nombreuses années.

La Société a adressé de vifs remerciements au généreux donateur.

Survivances des Outils.

Beaucoup d'églises romanes du Bourbonnais étaient pourvues d'un porche au devant du portail d'entrée, qui formait auvent. Les colonnes ou les pilastres de la porte étaient ordinairement en grès rouge très fin (cantons de Souvigny, du Montet et de Bourbon-L'Archambault).

Ces colonnes, les assises de pierre qui formaient une saillie, sont usées très profondément par l'aiguisage des couteaux et même des hachettes que les gens apportaient exprès en venant à la messe.

Les cadettes en grès rouge qui couronnaient les parapets du pont de Moulins, ont été remplacées il y a environ 30 ans, à cause des profondes entailles provenant de l'affûtage des serpes, des gouillards et des

couteaux que les gens qui venaient se louer à la journée, apportaient exprès, sachant que souvent on attendait plusieurs heures sur ce pont avant d'être loués pour les fauchaisons, les moissons, ou les vendanges.

FR. PÉROT.

Dolmen transformé en Chapelle.

Le volume XV (1910) de l'*Archeologo Português*, qui vient de paraître, nous apporte de nouveaux renseignements, dûs au vicomte da Atonguia, inspecteur de l'Académie des Beaux-Arts, sur un curieux monument mégalithique christianisé du Portugal, déjà signalé, en 1897, par J. Leite de Vasconcellos, dans ses *Religioes da Lusitania.*

Il s'agit d'un dolmen, situé au bourg de Pavia, dans le district d'Evora, qui a été transformé en une chapelle dédiée à Saint-Denis.

Ce dolmen mesure extérieurement : 4m30 de hauteur et 16 mètres de pourtour. En parfait état de conservation, il possède encore ses supports et sa couverture. On s'est contenté de boucher les fentes avec de la chaux et du sable. Il est pourvu d'une porte et d'un clocher. Dans l'intérieur, au fond de la chambre et faisant face à l'entrée, est un autel. Les murs sont badigeonnés et peints de grossières figures d'un dessin ingénu.

Cet intéressant mégalithe est aujourd'hui classé comme monument national.

Menhir de Bélinac (Lot).

La *Revue mensuelle du Touring-Club de France* a donné, dans son numéro de février 1912, une figure du menhir de Bélinac, accompagnée des lignes qui suivent :

Ce beau monument mégalithique est situé à 1.500 mètres environ de Livernon, mais rien, jusqu'ici, n'indiquant son emplacement, de nombreux touristes passaient sans le visiter.

Sur la demande de notre dévoué délégué de Livernon, M. Courbières, agent voyer, nous avons fait installer un poteau indicateur à l'entrée du chemin conduisant au menhir.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Fouilles sous-marines de Mahdia.

Extrait de *La Revue des Voyages* de décembre 1911 :

On se souvient que des pêcheurs d'éponges ont trouvé en 1907, sur la côte tunisienne, entre Sousse et Sfax, les restes d'un bateau antique coulé par 40 mètres de fond. Il y avait à bord toute une précieuse cargaison d'œuvres d'art que le navire transportait d'Athènes à Rome, vers le début du premier siècle avant notre ère. Dans les recherches des années précédentes, on avait sorti de la mer de superbes statues et d'élégantes statuettes en bronze, un grand nombre d'objets en marbre : candélabres, cratères monumentaux, statues, bas-reliefs.

Les fouilles effectuées cette année, pour la cinquième fois, au large de Mahdia, ne le cèdent pas aux investigations antérieures. Ce sont surtout des pièces de bronze qui ont été découvertes : gracieuses appliques ayant appartenu à des meubles, têtes d'animaux, bustes d'Athénée, masque comique, corne d'abondance, jolies figurines, têtes de satyre à la longue barbe et aux cheveux embroussaillés, panthères bondissantes, lévrier à demi couché, ustensiles de toutes sortes.

Un bas-relief en marbre représente le bouquet sacré offert à Asklépios et à Hygie ; d'autres morceaux de marbre viennent compléter de la façon la plus heureuse les statuettes ou les cratères précédemment retirés des flots.

Les débris de poteries sont innombrables ; un lingot de plomb porte une estampille latine; une plaquette en bois dur semble être un chevalet d'instrument de musique ; enfin on a sorti de la vase des ossements ayant appartenu à des animaux, et même un péroné d'homme. Le naufrage coûta donc des vies humaines.

Les fouilles de cette année ont en outre permis d'obtenir des renseignements importants sur la disposition des choses au fond de l'eau et la façon dont le navire était construit.



Le Mans. — Imp. Monnoyer. — 1912

ENCLUMES DE L'AGE DU BRONZE
CACHETTE DE HACHES DE JARZÉ (Maine-et-Loire)
HACHES PLATES A BORDS CONTOURNÉS

Par Léon COUTIL.

I. — ENCLUMES.

L'usage des enclumes à l'Age du bronze est un fait indiscutable, bien que nous n'en connaissions actuellement qu'une douzaine; toutes n'ont pas été trouvées avec des objets de l'âge du bronze, nous ne pouvons en citer que quatre : celles de Porcieu-Amblagnieu (Isère), de Fresné-la-Mère (Calvados), de Paris (la Villette, au Pont de Flandre) et d'Amiens. Huit enclumes ont été trouvées isolément : à Alise-Sainte-Reine; près Chalon-sur-Saône, sur les berges de la Saône ; dans le Calvados ? (au musée de Caen); à Gray, dans la Saône; en Angleterre, à Harty; en Suisse, à Genève, à Auvernier et Wollishofen.

Les deux enclumes citées en Normandie, l'une trouvée à Fresné-la-Mère, dans le Calvados, et décrite par John Evans, dans son *Age du bronze* (*Fig.* 217-218) ; l'autre au Musée de Caen, sans provenance certaine, ont été reproduites dans notre *Inventaire des découvertes de l'âge du bronze dans le département du Calvados* (Comptes - rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Reims, 1907).

Nous n'osons faire un rapprochement entre ces enclumes et celles dont parlerait Homère, pour la bonne raison que le mot grec Akmôn (Ακμων), que l'on a interprété par enclume, a été aussi traduit par aérolithe, dans l'Iliade d'Homère. Il suffit de voir toute l'érudition dépensée par M. Couvreur, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de Daremberg et Saglio, au mot *INCUS*, pour prouver qu'il est assez téméraire après lui de discuter l'origine grecque des enclumes, ou leur simi-

litude avec celles de l'Age du bronze; le mieux serait de nous montrer les enclumes HOMÉRIQUES, car déjà, à l'époque romaine, les enclumes qui ont été figurées sur les stèles et les monnaies, affectaient les formes actuelles. En attendant, nous avons cru bien faire en reproduisant et décrivant celles de l'Age du bronze qui sont connues jusqu'ici.

1° L'*enclume du musée de Caen* diffère un peu des autres, elle porte un seul tenon pour la fixer, au lieu de deux ; au-dessus, une face angulaire en forme de toit, et une autre petite face angulaire ou carénée sur le côté du tenon, pour obtenir des angles au repoussé ou emboutir des feuilles métalliques; sur un des deux côtés, deux et quatre rainures ou cannelures, qui ont pu servir à redresser des fils de bronze ou des pointes d'épingles ; au centre, une cavité circulaire; un des côtés porte une cavité dont on ne peut s'expliquer l'usage. C'est donc une des enclumes les plus complètes, avec celle de Fresné-la-Mère, et qui fut employée, comme celle-ci, par un ouvrier habile à confectionner de nombreuses formes d'objets.

2° L'*enclume de Fresné-la-Mère* (*Calvados*) mesure 0m08 de longueur, elle se compose de deux parties triangulaires, opposées à angle droit, de sorte qu'un des côtés servait alternativement de pivot ou tenon, tandis que l'autre face servait d'enclume ; mais un côté seulement porte une partie angulaire-carénée, avec trois rainures sur la surface plate, tandis que l'autre face possède onze rainures plus ou moins grandes, dont deux groupes parallèles, pour façonner des clous, des tiges, des épingles. Cette enclume était accompagnée d'un marteau à douille du type de Fouilloy (Oise) et de l'île de Harty (Angleterre) ; un couteau ou rasoir à deux tranchants ; un couteau à douille, recourbé à son extrémité comme une doloire, mais on ne peut dire si cette courbure est intentionnelle.

3° *Enclume trouvée au Pont de Flandre, à la Villette, près Paris*, en 1841 ; elle diffère de toutes les autres et se rapproche absolument des petites enclumes des bijoutiers; elle est munie d'un long tenon ou pivot avec bourrelet, ce qui est un perfectionnement sérieux sur les autres modèles ; l'enclume proprement dite se compose d'une partie pointue, arrondie et d'une autre légèrement carénée. Cette enclume est au musée de Rouen.

4° *Enclume trouvée en creusant une tranchée dans la plaine des Laumes, près d'Alise-Sainte-Reine*, pendant les

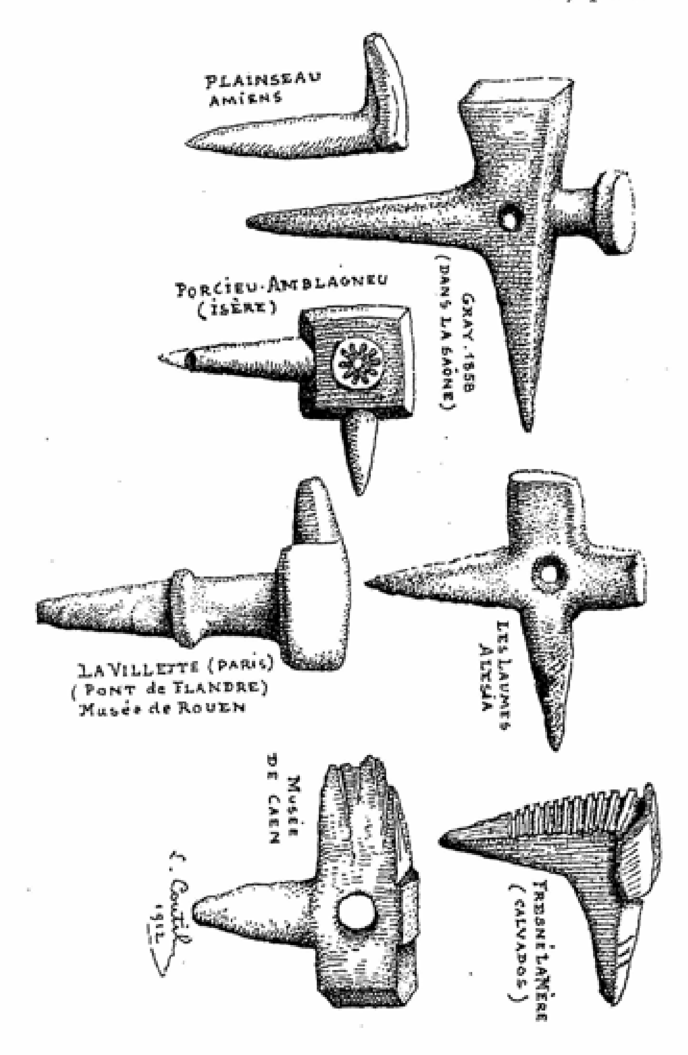


Fig. 17. — Enclumes en métal de l'Age du bronze

fouilles exécutées dans cette localité, de 1819 à 1824, par la Commission des Antiquités de l'Académie de Dijon; elle se trouve au musée de Dijon; elle a été donnée par l'Académie de Dijon, en

1860; elle est en bronze blanc, les deux têtes opposées aux pivots sont unies, par suite de l'usage; le trou central a peu servi, car il porte encore les bavures provenant de la fonte dans un moule à deux valves. Poids : 414 grammes (1).

5° *Enclume trouvée, en 1858, dans la Saône, à Gray*; elle mesure 0m145 sur 0m13, dimensions à peu près égales et un peu supérieures à celles des enclumes qui précèdent; elle a aussi deux pivots ou tenons et un trou central ayant servi; un des côtés opposés aux tenons est plat, tandis que l'autre est arrondi, et la base plus étroite que la plate-forme destinée à supporter les chocs. Cette enclume a figuré à l'Exposition Universelle de 1867 ; elle est reproduite dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de Daremberg et Saglio (article *Caelatura*, p. 792, fig. 952, et *Incus*, fig. 4039, p. 462), mais le dessin est inexact; elle est mentionnée aussi dans le *Catalogue du musée de Chalon-sur-Saône*, de J. Chevrier, 1886, sous le n° 146, p. 20.

6° L'*enclume de la cachette de Porcieu-Amblagnieu* (*Isère*) est beaucoup plus petite, elle est composée d'une masse rectangulaire de bronze blanc, avec les deux côtés opposés aux tenons munis de carènes, comme sur celles de Fresné-la-Mère et du musée de Caen; les tenons ou pivots ne sont pas semblables, l'un est plus gros, l'autre plus fin nous paraît cassé. Sur chacune des faces plates du rectangle central, se trouve un cercle avec dentelures intérieures et petit bouton central; ce décor a pu servir à obtenir des empreintes au repoussé sur des feuilles de métal ramollies au feu : toutefois, nous ne connaissons pas ce genre de décor à l'Age du bronze; il se peut aussi que ce soit un simple décor. Cette enclume a été aussi fondue dans un moule à deux valves (2).

Cette cachette de Porcieu-Amblagnieu, découverte en 1896, contenait cinq haches à bords droits, un marteau à douille, trois ciseaux à froid, un poinçon, quatre faucilles, une spatule, six

---

(1) R. Bouillerot. *Notice sur une enclume de l'âge du bronze provenant d'Alésia* (Extr. de la *Revue préhistorique de l'Est de la France*).

(2) A. de Mortillet. *Cachette de l'âge du bronze de Porcieu-Amblagnieu (Isère)* (Extr. de l'*Homme préhistorique*, 4e année, n° 5, mai 1906, p. 131, fig. 40).

poignards, une pointe de javelot, deux bracelets, trois épingles, une tige striée, une pierre à aiguiser; elle a été acquise par le musée de Saint-Germain-en-Laye; tous ces objets sont de la fin du morgien ou du début du larnaudien.

7° *Enclume du Plainseau, près Amiens*, trouvée avec des haches à douille et des haches à ailerons, un marteau et divers autres objets, mesure 0m087 de longueur. Elle est au musée d'Amiens et a été reproduite par M. l'abbé Breuil : L'*Age du bronze dans le bassin de Paris* (p. 471, fig. 1). Cette enclume, comme celles des Laumes-Alésia et de Genève, est en bronze blanc, à plateau arqué très martelé, tenon conique et pointu, sans encoches, ni partie carénée.

8° *Enclume trouvée à Paris, dans la Seine*, collection J. Evans; de même grandeur que celle de Fresné-la-Mère, mais plus mince, ses deux faces sont plates, un peu inclinées, elle n'a pas de rainures sur ses deux appendices placés à angle droit, dont l'un est conique et l'autre presque rectangulaire.

9° *Enclume trouvée en France* (*sans lieu de provenance certain*), au British Museum; elle porte au sommet une face plane avec saillie, et en retour d'équerre, un bec légèrement conique.

10° *Enclume trouvée sur les berges de la Saône, près de Chalon-sur-Saône*. Chantre : *Age du bronze* (I, p. 39), l'analyse a donné 16 d'étain et 84 de cuivre.

11° *Enclume de Vienne* (Isère), au Bristish muséum avec plateau carènes et douille creuse rappelle la suivante. (John Evans. *Age du bronze* fig. 216, p. 194).

12° et 13° *Enclumes de la cachette de fondeur du Parc aux Bœufs*, commune de Questembert (Morbihan) (1863), décrite par M. de Closmadeuc. (*Bul. soc. polymatique du Morbihan*, 1863, 1er Sem. p. 10 et suiv. pl. I, n° 10 et 11). L'enclume à son sommet légèrement carené, elle porte à la base une douille creuse rectangulaire pour la fixer, et les sutures du moule; elle ressemble à celle de Thorndon (Suffolk) fig. 210 et 215, enclume ronde trouvée en Irlande et décrite par J. Evans, dans son Age du Bronze, comme marteaux : hauteur 0m045, faces latérales 0m019 et 0m29; il est moins épais sur un de ses quatres côtés. La même trouvaille a donné un instrument en forme d'équerre, qui a pu servir d'enclume ou de bigorne; à l'angle des deux côtés se trouve

une partie saillante terminée par une petite surface qui n'a pas dû servir, car elle n'est pas régulière; une des tiges est arrondie, l'autre carrée; leur longueur est de 0m056 et 0m057 (Musée de Vannes).

14° *Enclume trouvée près de la Tour de Langin* (*Haute-Savoie*) *et non près de Genève*, avec un marteau. Publiée par M. Chantre: *Age du bronze* (I, p. 40), comme trouvée à Pressy-Vandœuvres, près de Genève (qui était le lieu de résidence du pasteur B. Tournier, l'inventeur); actuellement, au musée d'Art et d'Histoire de Genève (B. 2335).

15° *Enclume d'Auvernier, trouvée dans le lac de Neuchatel*; sans bec, dessus plat, tenon en tronc de pyramide quadrangulaire; elle est reproduite par Keller (Pfahlbauten, 7e mém., pl. VIII, 8) et par Gross, *Deux stations* (pl. III, 28); (Musée de Zurich).

16° *Enclume de Wollishofen, trouvée dans le lac de Zurich*, avec partie carenée et deux tenons, les côtés ornés de dents de scie et de lignes parallèles. Gross : *Les Protohelvètes* (pl. XXVI, fig. 1 et 9); J. Heierli : Pfahlbau Wollishofen, l.. pl. II 18. Pfahlbauten, Raffes, t. IX; Mitteilungen de Zurich, vol. XXII, 2 pl. II. 9, (musée de Zurich). *Urg. d. Schweiz* (p. 217, fig. 189); Munro et Rodet : *Stations lacustres* (pl. IV, fig. 21).

17° *Moule d'enclume* (?) *de Corcelette, lac de Neuchatel.* Van Muyden : *Album des antiquités lacustres du Musée cantonal Vaudois* (pl. XXXIII, fig. 14). Ce moule semble devoir donner une enclume carrée, oblongue.

18° *Enclume de Macarsca* (*Dalmatie*), long. 0m125. Collection John Evans. Elle est discutable.

19° *Enclume de Plestelin, arrondissement de Demmin* (*Poméranie inférieure*), reproduite en photographie dans l'album de l'exposition de Berlin, en 1880, section III, pl. II.

20° et 21° *Enclumes de Vietkow, arrondissement de Stolp* (Poméranie supérieure), deux exemplaires reproduits dans les études baltiques, suite nouvelle, IV, p. 140, pl. I, 1, 2 (*Baltische studien, New Folge*).

22° *Enclume de l'importante cachette de Bologne* (Italie), carrée avec le plateau un peu ondulé.

C'est à tort que M. Déchelette a indiqué l'enclume de Fourdan-en-Guern (Morbihan), de la Collection Aveneau de la Grancière, dont la notice sur cette trouvaille et sa déclaration personnelle, n'indiquent qu'un marteau à douille.

Cette énumération prouve que les enclumes sont fort rares, ainsi que les moules. Nous croyons que cette rareté est due à ce que la masse de métal qu'elles représentaient a été utilisée dans la suite des temps ; lorsqu'on en a découvert, on les a vendues à des chiffonniers et elles sont allées à la fonte.

Les enclumes connues jusqu'ici sont petites et semblent avoir servi à travailler de petites pièces, plutôt qu'à allonger les taillants de haches usées ; il était impossible de marteler des vases sur ces petits objets.

Quant à les classer ou les dater d'une manière précise, nous n'avons pas cette prétention, d'après les trop rares exemplaires trouvés avec une série d'objets. Elles paraissent appartenir au début du Larnaudien (Bronze III de M. Déchelette).

II. — Haches de Jarzé (Maine-et-Loire)

Une trouvaille d'environ vingt-cinq haches à talons a eu lieu, vers 1905, à la ferme de la Ménagerie, dépendant du château de Jarzé, canton de Seiches (Maine-et Loire); elles furent acquises par M. Garreau, marchand d'antiquités à Evreux, qui ne put me donner d'autres renseignements plus précis. Ces haches *de même type* varient légèrement de longueur et de forme; bien qu'elles paraissent identiques, elles sortent d'au moins six moules différents ; elles sont du type de la cachette de Vaux-sur-Aure (Calvados), c'est-à-dire sans dessin sous l'épaulement du talon, avec de petits filets aux angles et nervure saillante au centre des côtés.

La cachette de Combon (Eure) en a donné une semblable ainsi que celle de Petosse ou Saint-Etienne-de-Brillouet (Vendée) (1).

III. — Haches plates a bords contournés

1° Dans notre *Age du bronze dans le département de l'Eure* (p. 59), nous avons figuré, pl. III, n° 21, une hache du type à

---

(1) Abbé Breuil : *Quelques haches ornées, découvertes dans l'Ouest de la France* (Assoc. française. Congrès de Montauban 1902, fig. 16 et 17). Cette cachette a paru ensuite dans la *Revue archéologique* de 1902, comme provenant de Saint-Etienne-de-Brillouet (Vendée) ; collection de Rochebrune.

bords droits, mais dont les bords sont exceptionnellement contournés ; elle porte au centre un très léger épaulement, en face le renflement des bords. Le tranchant a été martelé et bien uni, sans doute par l'usure ; sa longueur est de $0^{m}11$; elle provient de Fresne-l'Archevêque, arrondissement des Andelys (Eure).

2° Nous en avons remarqué une, du même genre, dans la collection de M. le conseiller Millon, à Dijon ; elle provient de l'ancienne collection de Meixmorou, vendue en 1865, mais sa provenance certaine n'est pas connue, et on ne peut certifier qu'elle a été trouvée dans la Côte-d'Or ; elle mesure $0^{m}12$ de long ; le renflement des bords est plus rapproché du taillant, dont la largeur

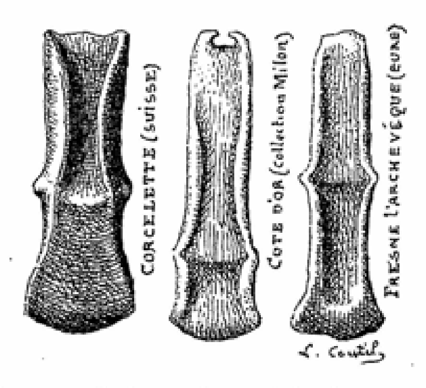


Fig. 18. — Haches en bronze à bords contournés.

est de $0^{m}035$ et qui est arqué ; il existe un léger épaulement à cette hauteur, le sommet porte une petite échancrure qui n'existe pas sur la précédente, ni sur celle qui suit.

3° La troisième hache a été trouvée à Corcelette (Suisse) ; elle mesure aussi $0^{m}11$; le renflement des bords est au tiers inférieur, il est plus accusé, et les bords du haut sont très marqués, ils forment des oreilles rabattues ; c'est un vrai type de transition fort intéressant ; l'épaulement central est très visible (1).

Nous ne connaissons que ces trois haches appartenant à une forme rare ; mais il doit en exister d'autres, et nous espérons que ces indications encourageront à signaler celles qui pourraient se trouver dans d'autres collections.

---

(1) Van Muyden. — *Album des antiquités lacustres. Musée de Lausanne.* Pl. XX. fig. 16, n° 13669.

LE CARBON

commune de Larressingle (Gers)

Par Ludovic MAZÉRET,

Membre de la *Société Préhistorique Française.*

Dans son *Manuel d'Archéologie Préhistorique*, T. II, M. Déchelette ayant mentionné une poignée d'épée en bronze, trouvée à Larressingle, canton de Condom, cela m'a permis, ne connaissant pas l'objet, d'aller moi-même sur les lieux et de recueillir des renseignements intéressants sur une vieille enceinte, renfermant plusieurs époques superposées, *Le Carbon*.

Ce plateau est situé au Sud-Est de Larressingle et domine le village de 25 à 30 mètres. C'est un des points les plus élevés de la contrée et la vue s'étend sur un horizon immense.

La couche géologique la plus basse qui le supporte, est formée par le calcaire gris de l'Agenais, compris dans l'oligocène ou m^a de la carte géologique. Cet étage occupe tout le sol du village et forme la terrasse de l'ancienne citadelle ou plate-forme, aujourd'hui cimetière. Au delà, vers Le Carbon, le calcaire gris est recouvert par le calcaire blanc, à macules jaunes, formant l'assise supérieure du plateau de Valence et classé par Jacquot dans le miocène inférieur. Cette couche, peu épaisse, se trouve, à son tour, entièrement enveloppée par les sables fauves, m^3, qui recouvrent tout le plateau.

Au moment où je suis allé au Carbon, on venait précisément de creuser un puits ; et comme la maçonnerie était encore peu avancée, cela m'a permis de me rendre compte de la succession des couches.

Les sables de la surface, mêlés à la terre végétale sont bruns et descendent de 0m70 à 0m80. Au-dessous, les sables sont tantôt fauves et tantôt clairs, passant au blanc. Ils forment, par places, des agglutinés de molasse coquillière, peu épais, sortes de dalles

isolées, posées horizontalement et farcies de débris d'*Ostrea crassissima*, de *Pecten* et de *Cardita Jouaneti*. A 6 mètres de profondeur, les sables, rencontrant le calcaire gris, se sont mêlés, et le tout a formé une épaisse couche de marne calcaro-siliceuse, noire ou gris-noir d'ardoise et feuilletée à la façon des schistes. Dans l'intérieur, on reconnait encore les moules des Planorbes et des Limnées.

Comme les objets les plus intéressants trouvés au Carbon sont déposés à la mairie et à l'école, que M. Peyrecave, maire et M. Silhou, instituteur me permettent de les remercier de la bienveillance et de l'amabilité avec lesquelles ils m'ont accueilli et des photographies et dessins qu'ils ont bien voulu prendre et laisser prendre.

Le Carbon, autant qu'on peut s'en rendre compte aujourd'hui, à cause des terres enlevées et souvent remaniées par la charrue, paraît former à peu près un ovale de 80 mètres de long, sur 50 mètres de large, traversé du Nord au Sud par un chemin vicinal allant de Larressingle vers Pailhès. Au Sud-Ouest, le glassis forme un talus assez apparent et que l'on peut, sans peine, suivre jusque vers le Nord.

Le Carbon (Le Charbon), en patois *Lou Carboun*, tire son nom de la grande quantité de charbon, de cendres et autres débris d'incendie, que l'on trouve sur ce point. Après en avoir enlevé une couche assez épaisse, les charrues continuèrent d'en soulever. Seulement comme le sol avait diminué d'épaisseur, les charrues heurtaient des pierres qui parfois les arrêtaient.

Alors, le propriétaire dont j'ai oublié le nom, ne croyant pas à la présence d'un banc calcaire, et surtout intrigué par la masse extraordinaire de restes d'incendie exhumés, résolut d'y faire des fouilles. A $0^{m}25$ ou $0^{m}30$ de profondeur, on découvrit des substructions en petit appareil, relié par un ciment très dur ; et lorsqu'on eut déblayé l'intérieur de plusieurs chambres, on remarqua que le parquet était formé par de belles mosaïques, malheureusement très détériorées. Les restes, que j'ai vus à la mairie, sont formés par des cubes de trois couleurs, blanc, rouge et noir, et décrivent des cercles concentriques d'un bel effet. Les cubes, de $0^{m}01$ de côté ou environ, sont taillés dans des galets de quartz noir, des briques cuites, à argile, renfermant en grande quantité de l'oxyde de fer, et dans du calcaire blanc maculé, provenant des carrières ouvertes à mi-coteau.

Les terres enlevées contenaient beaucoup de débris de tuiles à rebord (*tegulæ*), de tuiles à canal (*imbrices*), et de nombreux tessons de poterie.

La poterie qui domine est celle rentrant dans la catégorie de la poterie rouge, en brique pilée et sans ornement, amphores, etc.

Dans la poterie rouge, chez les vases à long col, le bord est toujours formé par un bourrelet rejeté à l'extérieur, en entonnoir, et dessinant à l'intérieur une gorge coïncidant avec la base d'un bec d'écoulement. Les anses sont en oreilles, comme celles de nos pots à graisse.

La poterie samienne est également en nombre, mais peu ornée. Le col porte un rebord saillant en bordure et, à la base, un trait large et profond. La naissance de la panse est parée d'une bordure en lignes brisées, larges et profondes, simulant de petites dents de loup. Au-dessous, on ne voit guère que des cercles concentriques, faits d'un trait large, très accentué avec bavures par places.

Le morceau le plus intéressant est une poterie rouge vernie, accusant une forme svelte, peu ventrue et d'un beau galbe. Elle porte en rebord un large bourrelet écrasé, et à la moitié du col un sillon en relief surmonté d'un rang de pastilles en relief, groupées par deux. La panse porte les mêmes pastilles, mais alignées dans le sens de la hauteur. Ces lignes, assez éloignées, sont séparées par de larges bandes élevées, allant dans la même direction et figurant un ruban plissé.

Parmi les objets en métal se trouve le bronze indiqué par M. Déchelette. Vu sa forme, je n'ose pas en faire une poignée d'épée. C'est un objet ou plutôt une partie d'objet de $0^{m}135$ de long, sur $0^{m}03$ de large et autant d'épaisseur. D'après la coupe, qui est à peu près triangulaire, il me semble qu'il est bien difficile, sinon impossible, de prendre et d'avoir bien en main une épée avec pareille poignée. Voici les caractères que j'y ai relevés. Le bronze par lui-même est bien patiné, mais la surface est grossière et verruqueuse; la cassure fait voir un métal mal amalgamé et mal fondu. D'un côté, on voit un rebord en biseau limité par deux filets, l'un en haut et l'autre en bas, en creux et peu profonds. Ce biseau se continue en haut, à angle droit, et semble former l'une des encoignures d'un bassin carré. Je crois que cette dernière qualification lui conviendrait mieux que tout autre. Enfin

ce bronze est cassé et les deux morceaux rapprochés ne constituent qu'une partie de l'objet.

Les objets en fer étaient très nombreux, mais bien détériorés. Entre autres choses, on recueillit des quantités de clous à tête acrrée et à tête à facettes, dite à pointe de diamant, un superbe mors de cheval intact, une partie de caveçon et une clé romaine incomplète.

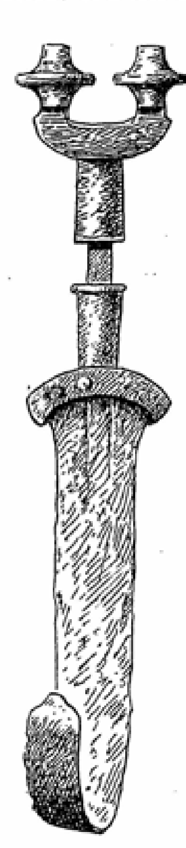


Fig. 19. — Epée en fer à antennes. Le Carbon, à Larressingle (Gers).

Vers le Nord, comme le talus recommençait, on fut obligé, pour labourer plus commodément et éviter les heurts, de fouiller au-dessous du sol romain, afin d'obtenir un plan uniforme. A 0^{m}50 environ de profondeur, on découvrit alors un tombeau, sorte de cage formée de pierres brutes et renfermant le squelette d'un guerrier. Au contact de l'air extérieur, les os tombèrent en poussière et il ne reste plus que des tessons d'une poterie grossière en argile marneuse, contenant un peu de silice, à pâte mal pétrie et grumeleuse, sans ornement, et une belle épée hallstattienne en fer, dont la pointe enroulée en spirale était en grande partie détruite par la rouille (*Fig.* 19).

Telle qu'elle est actuellement, cette épée mesure 0^{m}37 de long. La lame a 0^{m}277 de long sur 0^{m}037 et le tranchant est limité de chaque côté par un trait longitudinal de 0^{m}002 de large sur 0^{m}015 environ de profondeur. La lame tient à la garde par quatre rivets dont deux sont assez apparents.

C'est un parfait échantillon des courtes épées en fer du type dit à antennes. Elle présente une grande analogie avec celle trouvée par Piette à Avezac (Hautes-Pyrénées). On a également découvert en Espagne des armes de ce genre.

Le nivellement du champ était à peu près terminé, le talus ayant été enlevé, lorsqu'on mit à jour un ancien foyer renfermant des cendres, des os calcinés ou brisés, des tessons de poterie à pâte grossière, renfermant des débris calcaires et grave-

leux; elle était mal cuite et revêtait simplement une teinte rougeâtre. On y trouva aussi quelques débris de silex utilisés mais sans forme déterminée, et deux haches polies, en roche noire, conservées au musée de l'école.

La première a 0m08 de long et 0m05 au tranchant, qui est un peu oblique. Cette hache a les côtés droits jusqu'à la moitié de sa longueur — partie probablement engaînée par l'emmanchure — et s'élargit ensuite jusqu'au tranchant.

La seconde a 0m10 de long sur 0m06 de large au tranchant, qui est régulier ; elle s'élargit uniformément du talon au coupant. Sur l'une des faces, elle porte plusieurs sillons bien apparents. Environ vers le tiers de la hauteur et un peu sur le côté, on remarque un trait horizontal de 0m02 de long, profond et coupé, dans le sens vertical, par un trait long et léger ; dans l'angle droit, deux traits obliques se rencontrent et forment un 7 renversé ; et dans l'angle gauche un trait oblique part du côté et tombe sur le tranchant.

En finissant cette courte étude, je crois utile de rappeler toutes les trouvailles en bronze faites jusqu'à ce jour.

A 5 kilomètres de Castéra-Verduzan, canton de Valence, près du Maska et non loin de la pile romaine de Peyrelongue, on trouva sept superbes haches en bronze et différents objets gallo-romains (1).

Dans une séance de la Société Archéologique du Gers, le 7 octobre 1901, M. Despaux communiqua à la société quatre belles haches et des fragments de collier en bronze, découverts par M. Joseph Castay, propriétaire à l'Isle-de-Noé, au lieu dit : « *Au Soulan de Labarthe* (2). »

Dans la commune de Monclar, canton de Cazaubon, au lieu dit Pouyblanc, à mi-coteau, un brassier découvrit, il y a vingt ans ou environ, en arrachant un arbre, douze hachettes plates en cuivre. Jeune et n'en connaissant pas la valeur, il les vendit 20 sous à un chiffonnier (3).

Il y a une vingtaine d'années, en creusant un chemin de service, on trouva six haches en bronze, plusieurs cassées et deux moules, à Lagardère, commune de Marquestau. Toujours pour

(1) *Soirées archéologiques*. Année 1897, p. 97.
(2) *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1901, 4e trimestre, p. 198.
(3) *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 1911, n° 12, p. 756.

la même raison, l'inventeur vendit le tout à vil prix à un refondeur ambulant (1).

Un propriétaire de Jégun trouva, il y a déjà quelques années, dans sa propriété aux environs de Sainte-Rose, une cachette de cinq belles haches de l'époque morgienne, mesurant 0m12 de long sur 0m06 de large au tranchant, qui est presque droit.

Dernièrement, Mme Lalanne, institutrice à Mourède, canton de Vic-Fézensac, recueillit dans un champ une hachette en bronze de la même époque, à peu près de la même taille, mais plus étroite.

---

(1) *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 1911, nº 12, p. 756.

Dolmen de Peyrolevado (Dordogne)

Par le Dr H.-J. DROUET

Le dolmen de *Peyrolevado*, ou de la pierre levée, est situé dans la commune de Saint-Jory-de-Chalais, canton de Miallet, Nord du département de la Dordogne; il s'élève sur un plateau couvert de bruyères, séparant la vallée de la Côle de celle du Touroulet, à 150 mètres à l'Est du chemin vicinal reliant Saint-Jory à Miallet et à trois kilomètres au Nord environ de la première bourgade.

L'orientation de l'entrée de la chambre est à l'Est-Est-Sud-Est. C'est un petit dolmen dont la caractéristique se trouve dans le ravallement assez soigneux des pierres : ce n'est donc pas au sens vrai un monument de pierres brutes.

Il se compose de quatre pierres portantes et d'une table. Celle-ci n'est plus dans sa position primitive : elle pique du nez du côté de l'entrée, vraisemblablement parce qu'une cinquième pierre portante a disparu, soit qu'on l'ait enlevée, soit qu'elle se soit enfoncée dans le sol en se renversant.

La hauteur totale du dolmen, en position normale, devait être, à peu près, de 1m80. La chambre est petite; on n'y peut tenir qu'accroupi. Haute de 0m80, elle a 1m50 de large sur 2m50 de long.

La table est en granite ainsi que les pierres portantes, et toutes ont dû être amenées d'assez loin, car il n'y a pas de granite dans la région : seulement des gneiss.

Cette table a une épaisseur d'un mètre à peu près au centre; d'un diamètre de quatre mètres, elle est presque rigoureusement circulaire et a la forme d'une énorme lentille, tant elle s'amincit régulièrement vers sa circonférence. Est-ce un énorme cailloux roulé? J'incline plutôt à voir dans cette forme le résultat d'un travail intentionnel, d'autant que les pierres portantes affectent

une forme régulière, elles aussi. On peut s'en rendre compte sur le dessin.

Les pierres portantes latérales ont environ $1^{m}60$ de long sur $0^{m}40$ d'épaisseur. La pierre du fond a seulement $1^{m}30$ et ne sup-

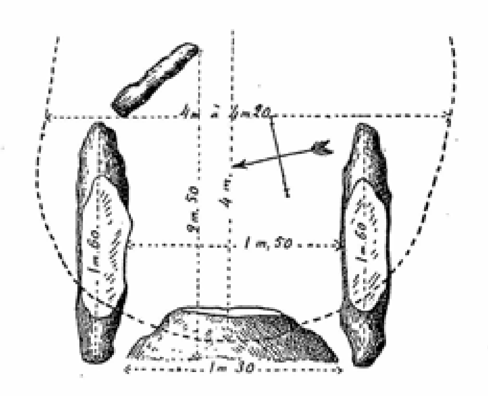


Fig. 20. — Plan du dolmen de Peyrolevado, à Saint-Jory-de-Chalais (Dordogne).

porte plus la table, qui dans sa chute l'a entraînée ; cette pierre est actuellement à demi renversée dans l'intérieur de la chambre. Ces trois pierres ont été taillées intentionnellement. La partie su-



Fig. 21 — Dolmen de Peyrolevado, vu du Sud-Ouest.

périeure de chacune fut ravalée pour obtenir une surface plane, où vient se poser la table, et les angles de chaque pierre ont été abattus selon une courbe assez élégante. En somme, chaque pierre portante affecte dans sa partie visible la forme d'une demi-lune

dont on aurait fait sauter, à la partie supérieure, un arc de cercle.

Aucun signe gravé. Pas de traces d'allée couverte. Ce dolmen était-il recouvert d'un tumulus? Très difficile à dire, même en constatant qu'il s'élève sur un léger exhaussement (qui est peut-être naturel). Et puis le soin apporté au travail des matériaux s'accorderait mal avec l'enfouissement de la chambre funéraire. — Dolmen probablement de basse époque. Aucun vestige d'industrie, les fouilleurs ayant tout enlevé depuis longtemps.

EPHÉMÉRIDES

AVRIL

1. — Du Pasquier (Léon).— Professeur d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). Décédé à Neuchâtel (Suisse), le 1er Avril 1897.

2. — Winslow (Jacob, Benignus). — Célèbre anatomiste, inaugura en 1745 un amphithéâtre d'anatomie à Paris. Son ouvrage le plus important a pour titre : *Exposition anatomique de la structure du corps humain*, Paris 1732, 3 vol. in 8°, qui a eu de nombreuses éditions Né à Odensé (Ile de Fionie), Danemark, le 2 avril 1669.

3. — Forel (François). — Préhistorien Suisse. S'est surtout fait connaître par ses travaux, en collaboration avec son fils, sur les stations lacustres de Morges. Les belles collections Forel ont été données, en 1887, au musée archéologique de Lausanne. Né à Morges (Suisse), le 3 avril 1813.

4. — Hébert (Edmond). — Célèbre géologue français. Après avoir débuté comme maitre d'étude, il est arrivé Professeur et Doyen de la Faculté des sciences à la Sorbonne. Il a surtout excellé en stratigraphie. Ses efforts d'abord concentrés sur le bassin de Paris, où il a montré plusieurs sous-étages de craie ayant chacun ses fossiles spéciaux, se sont graduellement étendus à toutes les grandes contrées de l'Europe. Il a soutenu énergiquement, contre Elie de Beaumont, la théorie des oscillations lentes ; il a également soutenu le rattachement des nummulites à la période tertiaire et l'existence de l'Homme pendant les temps quaternaires. Décédé à Paris, le 4 avril 1890.

5. — Hildebrand (H. O.). — Archéologue suédois, a publié de nombreux et importants travaux. Né à Stockholm, le 5 avril 1842.

6. — Dürer (Albert). — Peintre et graveur Allemand. S'est appliqué à établir les proportions du corps ou *canons* non seulement suivant les âges et les sexes, mais encore suivant le genre de tailles, grandes et petites, et les formes trapues ou élancées. Décédé à Nuremberg, le 6 avril 1528.

7. — Camper (Pierre). — L'un des savants les plus universels de son temps : mathématicien, philosophe, artiste, médecin, zoologiste, géologue, zootechnicien, etc. Il est l'auteur de la méthode des projections appliquées au crâne et au vivant. Professeur d'anatomie à l'Université de Groningue. Décédé à La Haye, le 7 avril 1789.

8. — Belgrand (Marie-François-Eugène). — Ingénieur en chef de la navigation de la Seine, il a publié de remarquables travaux sur l'hydrologie et la géologie du bassin de la Seine. A publié également de belles études sur le bassin parisien aux âges anté-historiques avec un catalogue des mollusques terrestres et fluviales des environs de Paris à l'époque quaternaire. Décédé à Paris, le 8 avril 1878.

9. — Chevreul (Michel-Eugène). — Chimiste français. En dehors de ses découvertes célèbres sur les acides gras, etc., a publié un ouvrage très important sur le contraste simultané des couleurs, qui a servi notamment aux anthropologistes pour établir une gamme chromatique de la coloration de la peau, des cheveux et des yeux. Décédé centenaire à Paris, le 9 avril 1889.

10. — Mason (Otis Tufton). — Savant anthropologiste américain. Chef de la division de l'ethnologie au Muséum national des Etats-Unis, à Washington. Né à Eastport (Maine), le 10 avril 1838.

11. — Della Valle (Pierre). — Seigneur romain qui fut le premier européen ayant pénétré dans la seconde pyramide. Il fit, durant les années 1624-26, un voyage important en Orient. Né à Rome, le 11 avril 1586.

12. — Ferber. — Géologue et minéralogiste suédois, auteur de nombreux et intéressants travaux. Décédé à Berne (Suisse), le 12 avril 1790.

13. — Flourens (Jean-Pierre-Marie). — Célèbre physiologiste français. Professeur d'anatomie comparée au Muséum. Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Il publia une série de traités philosophiques scientifiques et littéraires qui lui valurent une réputation universelle : *Analyse de la philosophie anatomique*, Paris, 1819 ; *Recherches expérimentales sur la propriété et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés*, Paris, 1824 ; *Expériences sur le système nerveux*, Paris, 1825, etc., etc. Né à Thézau (Hérault), le 13 avril 1794.

14. — Général Ibanez (Carlos), marquis de Mulhacén. — Premier Directeur de l'Institut géographique et statistique d'Espagne. Né à Barcelone, le 14 avril 1825.

15. — Cunningham (Daniel, John). — Savant professeur d'anatomie à

l'Université d'Edimbourg ; il est l'auteur d'importants travaux anthropologiques. Né à Crieff, le 15 avril 1850.

16. — De Caumont (Arcisse). — Archéologue français. A beaucoup contribué à répandre en France le goût des antiquités. Il est l'auteur d'importantes publications d'Archéologie et de Statistique sur différentes régions et particulièrement la Normandie. Décédé à Caen, le 16 avril 1873.

17. — Fourdrignier (Edouard-Léon-Martial-Joseph). — Fut un des meilleurs explorateurs des cimetières gaulois de la Champagne. Né à Beuvry (Nord), le 17 avril 1842.

18. — Retzius (Anders). — Savant anatomiste et anthropologiste Suédois. Son travail sur *les crânes des peuples du Nord*, publié en 1842, a fait époque dans l'anthropologie. Décédé à Stockholm, le 18 avril 1860.

19. — Font y Sagué (Norbert). — Savant géologue et préhistorien espagnol, a écrit la *protohistoire de Catalogne*. Décédé à Barcelone (Espagne), le 19 avril 1910.

20. — Marcou (Jules). — Après avoir fait des recherches géologiques sur le Jura salinois, le Morvan, la Bourgogne et le Wurtemberg, il fit, comme géologue voyageur du Muséum, de longues explorations géologiques et minéralogiques dans l'Amérique du Nord. Dans l'intervalle, il a enseigné la géologie paléontologique au Polytechnicum de Zurich. Né à Salins (Jura), le 20 avril 1824.

21. — Serand (Eloi). — Archéologue. S'est principalement occupé des voies romaines et des monnaies de la Savoie. Né à Annecy, le 21 avril 1826.

22. — Ramsey (J. A. B.), marquis de Dalhousie.— A rendu d'importants services pour la connaissance de l'Inde, dont il a été gouverneur général de 1848 à 1856. Né en Ecosse, le 22 avril 1812.

23. — Garrigou (Emile Thomas, Adolphe). — Publiciste. A publié d'intéressantes études sur les populations pastorales de l'Ariège et sur l'origine et l'émigration des Ibères. Il est le père du géologue Félix Garrigou, l'un des premiers fouilleurs des grottes du bassin de la Garonne. Décédé à Tarascon (Ariège), le 23 avril 1893.

24. — Crevaux (Jules, Nicolas).— Médecin français, s'est particulièrement distingué par une série de voyages dans l'Amérique du Sud. Assassiné par les indiens Tobas sur les rives du Pilcomayo, le 24 avril 1882.

25. — Molinier (Jules). — Archéologue français, professeur à l'Ecole du Louvre d'un cours des Arts appliqués à l'industrie. Né à Nantes, le 25 avril 1857.

26. — Fallmerayer (J. Ph.). — Voyageur allemand, fit de longs voyages en Orient (1831-34, 1840-47), visita l'Egypte, l'Asie Mineure, la Palestine. Il a donné d'intéressants récits. Décédé à Munich, le 26 avril 1861.

27. — Herbert Spencer. — Philosophe-sociologiste Anglais. Ce qui caractérise sa méthode sociologique, c'est d'être principalement ethnographique. Né à Derby, le 27 avril 1820.

28. — Dr Thorel (Clovis). — Médecin de la marine, a résidé en Cochinchine de 1861 à 1868 et a fait partie de la mission d'exploration du Mékong avec Doudart de Lagrée et Francis Garnier. Il était chargé de la partie anthropologique et botanique ; a publié une note médicale sur l'Indo-Chine et l'exploration du Mékong, 1870. Né à Vers-Hébécourt (Somme), le 28 avril 1833.

29. — Garn (Johann, Andreas). — Savant allemand qui a publié un certain nombre d'ouvrages sur les erreurs et les croyances populaires relatives à la médecine. Décédé le 29 avril 1909.

30. — Sir John Lubbock. — Banquier, naturaliste, philosophe, homme politique anglais. Un des plus grands esprits des temps modernes. Partisan des doctrines de Darwin, ses recherches scientifiques ont plus particulièrement porté sur le développement et la structure des animaux inférieurs, sur la fécondation des plantes par les insectes, etc. Il a publié également *Les Temps préhistoriques*, 1865 ; *L'origine de la civilisation et les conditions primitives de l'Homme*, 1870, etc. La plupart de ses travaux ont été traduits en français. Né à Londres, le 30 avril 1834.

ADDENDA

Aux éphémérides de janvier et de février.

8 *janvier*. — A la place de Brasseur (de Bourbourg), reporté à la date de sa naissance, on peut mettre :

Guettard (Jean-Etienne). — Naturaliste français, a publié un grand nombre de mémoires sur la paléontologie, la géologie, la minéralogie, etc. S'est particulièrement occupé des animaux fossiles à une époque où, avec Voltaire, on les regardait comme des jeux de la nature. Le premier il attira l'attention sur les ossements fossiles du gypse de Mont-

martre, où Cuvier trouva, après lui, une si riche moisson. C'est lui qui a découvert en France le Kaolin. Décédé à Paris, le 8 janvier 1786.

31 *janvier* :

Gaimard (Paul). — Médecin de la marine et naturaliste français. Il fit partie de l'expédition de l'*Uranie* et de la *Physicienne*, qui fit le tour du monde de 1817 à 1820, puis de celle de l'*Astrolabe* qui, de 1826 à 1829, explora les côtes d'Amérique et les îles de l'Océanie, et fut chargé, avec Quoy, de la rédaction de la partie zoologique de ces expéditions. Il visita également, de 1835 à 1836, l'Islande et le Groënland, puis de 1838 à 1840 la Laponie, le Spitzberg et les îles Feroë. Né à Saint-Zacharie (Var), le 31 janvier 1796.

24 *février*. — A la place de Georges Pouchet, reporté à la date de son décès, on peut mettre :

Dr Nieto Serrano. — Peut-être considéré comme l'un des fondateurs de l'anthropologie en Espagne. Né à Palencia, le 24 février 1813.

28 *février*. — A la place de Baer, reporté à la date de son décès, on peut mettre:

Frederico Oloriz. — Anthropologiste espagnol, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Madrid. Décédé à Madrid, le 28 février 1912.

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Extraits des Procès-verbaux de la séance du 22 mars 1912 du Conseil d'Administration

M. le Dr Chervin, délégué de la 11e section, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je veux profiter da la discussion générale qui précède le vote de notre projet de budget pour 1913, pour vous soumettre quelques suggestions. Je tâcherai d'être aussi bref que possible.

Il est un fait qui me paraît dominer toute notre situation financière, c'est la très importante diminution de nos cotisations annuelles.

Cette diminution n'est pas le résultat d'un événement imprévu et passager. C'est une marche décroissante qui se poursuit, avec une régularité véritablement troublante, depuis de nombreuses années.

Les cotisations annuelles ont été les suivantes :

En 1887	de 70.000 fr.	en chiffres ronds,
1897	55.000	
1900	39.000	
1910	36.000	

Les prévisions pour 1911 étaient de 35.000 fr., mais on a encaissé seulement 33.500 fr.

Donc, Messieurs, nous voyons, d'année en année, décroître le chiffre de nos cotisations. Et, depuis 1900, elles diminuent régulièrement de 3.000 francs par an. C'est-à-dire que nous perdons, chaque année, 150 membres environ.

La Commission du budget a néanmoins prévu pour 1912 et 1913 un chiffre supérieur à 1911 ; souhaitons que ces prévisions se réalisent !

Il me semble impossible que le Conseil ne soit pas ému de la gravité de la situation morale et financière où nous sommes, par suite de la

diminution, de plus de la moitié de nos cotisations annuelles, depuis 1887.

C'est un devoir étroit pour une Société scientifique, aussi bien que pour une Société commerciale, modeste ou importante, de suivre attentivement le mouvement de ses affaires, pour voir si elles sont en progrès ou en décroissance, afin d'agir en conséquence.

De même que nos collègues en météorologie nous enseignent qu'il faut consulter, avec soin, le baromètre, pour apprécier la connaissance du temps, de même nous devons consulter le chiffre des rentrées de nos cotisations, pour apprécier la situation de notre Association. Si le chiffre des cotisations monte, c'est l'indice d'une vitalité et d'une force d'attraction d'heureux augure. S'il descend au-dessous de la normale, s'il descend avec persistance, si cette descente s'accentue chaque jour, c'est, — n'est-il pas vrai, — l'indice certain d'une perturbation grave.

Or, tout démontre que nous sommes dans une période de très basses pressions, que nous sommes loin d'être en progrès puisqu'en deux ans, de 1909 à 1911 seulement, nous avons perdu 6.000 fr. de cotisations et trois cents membres titulaires !

Qu'a-t-on fait pour parer à cet exode ? Rien ; ou du moins bien peu de choses.

Vous savez, en effet, Messieurs, que l'an dernier, à la suite d'un discours analogue à celui d'aujourd'hui, je vous avais proposé de nommer une Commission de réforme. Mais quelques-uns de nos collègues ont fait observer qu'il était inconvenant de parler de réforme dans une Association comme la nôtre. Le mot malséant a donc été remplacé par celui de *propagande*.

Je ne fais pas partie de cette Commission et je ne sais pas si elle s'est réunie souvent. Mais je crois bien pouvoir dire, sans crainte de la calomnier, que le Conseil d'Administration n'a jamais été saisi d'aucun rapport ni d'aucune conclusion ferme, apportée par cette Commission.

A considérer les choses telles qu'elles sont, il semblerait donc que la Commission de propagande ne veut pas plus de propagande que de réforme, mais il est évident que ses intentions sont meilleures que ses actes. Il n'en est pas moins vrai que son silence persistant nous est dommageable et qu'on pourrait nous accuser d'être des administrateurs qui n'administrent guère.

Il y aurait bien des choses à dire, à ce sujet ; mais je ne veux parler aujourd'hui que de la question financière, qui, seule, est à l'ordre du jour.

⁂

Vous savez Messieurs, que notre Budget des Recettes s'alimente à deux sources différentes : 1° Cotisations annuelles ; 2° Intérêt du capital.

Les prévisions budgétaires pour les cotisations de 1912 s'élèvent à 34.000 francs, et les intérêts du capital à 50.000 fr.

Donc, première constatation : nous sommes, actuellement, plus riche en capital rentier qu'en capital actif.

En principe, une Société comme la nôtre devrait régler ses dépenses annuelles suivant les produits de son activité représentée par ses cotisations, et réserver, pour des subventions et des encouragements aux savants, les intérêts de son capital.

Il ne faut pas oublier, en effet, que notre capital a été constitué, en très grande partie, par des dons et legs, dont il n'est pas convenable d'employer les arrérages à des dépenses improductives qui n'ont rien à voir avec le but poursuivi par notre Association.

Ce n'est pas ce qu'on a fait pendant de trop longues années.

On faisait masse du tout. Puis, après avoir doté, jusqu'à la prodigalité, les services administratifs et les frais généraux et attribué une grosse somme pour les publications, le reste quel qu'il fut — et il a été quelquefois bien maigre — le reste était abandonné pour les subventions.

En 1911, la dotation des subventions n'a été que de 20.000 francs. C'est le plus mal doté des chapitres de notre budget alors qu'il devrait, à mon sens, être le plus gros.

Telle est, Messieurs, la thèse que je me propose de développer, rapidement, devant vous, en insistant sur les deux points fondamentaux suivants : diminution de frais généraux et meilleure répartition des dépenses.

I. — *Diminution des frais généraux.*

Les chapitres I, II, III, du projet de budget pour 1912, sont ainsi rédigés :

1. Loyer et accessoires..................	4.600
2. Appointements	13.000
3. Frais d'Administration................	2.600
Total................	20.200

Ces chapitres qui représentent les frais généraux sont incontestablement trop élevés. Il n'est pas douteux qu'une Société qui ne recueille que 34.000 francs de cotisations, a tort de dépenser 20.000 francs en frais généraux.

On a déjà fait ressortir, à différentes reprises, que notre sœur aînée, l'*Association Britannique pour l'Avancement des Sciences*, qui est

dans les mêmes conditions que nous, dépense infiniment moins que nous, en frais généraux.

Le 27 mars 1894, M. Mascart, notre regretté Président, dont personne ne pourra suspecter la sincérité et le dévouement à notre Association, signalait le fait, avec preuves à l'appui.

En prenant la moyenne de cinq années, il arrivait, en effet, aux résultats suivants :

1° Pour le loyer, les appartements, les frais de service, l'Association Britannique dépensait 24.350 francs, tandis que l'Afas dépensait 31.900 francs.

2° Le parallèle des ressources annuelles et des subventions est le suivant :

Sur 84.000 francs de ressources annuelles, l'Association Britannique donnait 28.500 francs de subventions, tandis que l'Afas, pour 96.000 fr. de ressources annuelles, ne donnait que 18.500 fr. de subvention.

Vous voyez donc, Messieurs, par cet exemple, que les observations que je présente aujourd'hui, ne sont pas des nouveautés. Mais, l'expérience du passé nous montre la genèse de notre situation actuelle et nous dicte impérieusement notre devoir.

C'est le gaspillage de nos finances qui nous a conduit au point où nous en sommes ; d'où l'urgence d'y porter remède.

II. — *Meilleure répartition des dépenses.*

Notre Association se compose de près de 3.000 membres. Or, nos Congrès ne comprennent pas plus de 300 à 350 membres titulaires, c'est-à-dire 10 °/₀ environ, ce qui est fort peu. Ces 350 membres se répartissent en une vingtaine de sections et de sous-sections ; on voit quelle minime proportion cela fait pour chaque section. En réalité, il n'y a que quelques sections qui fonctionnent d'une manière satisfaisante et ce sont elles qui fournissent la majeure partie des demandes de subventions. Du jour où les subventions diminueront, — ce qui ne peut manquer d'arriver avec la baisse continue de nos cotisations, — ces sections, très vivantes actuellement, seront désertes à leur tour, et l'Association tombera dans le marasme qu'a connu l'Association scientifique de France fondée par Leverrier, laquelle a disparu ayant en caisse un capital de 127.000 francs, mais qui ne présentait plus d'activité. Et lorsqu'elle a fusionné avec nous, elle nous a apporté un capital argent très important, mais il y a longtemps que son capital scientifique était à peu près nul.

Le point le plus intéressant pour nous, je dirai presque notre princi-

pale raison d'être *actuelle*, c'est d'encourager les travailleurs scientifiques par des subventions.

Or, je n'ai pas besoin de vous rappeler, Messieurs, les difficultés que nous rencontrons chaque année, pour répartir les 20.000 francs qui sont mis à notre disposition, lorsque les demandes dépassent 70.000 francs ! La Commission des subventions et le Conseil d'administration se sont trouvés, cette année même, dans une situation particulièrement délicate, qui est, certainement encore présente à vos esprits. Et tout fait prévoir que si l'étrange motion de M. Gentil, qui ne tend à rien moins qu'à mettre à l'index certaines sections pour s'enrichir de leurs dépouilles, la situation de l'Association en serait encore aggravée. Pour ceux de nos Collègues qui ont gardé présent le souvenir des bons rapports qui existaient entre les sections d'anthropologie et de géologie du temps des Cotteau et des Péron, la proposition de M. Gentil n'a pas été sans les surprendre grandement. Et nous aimons à penser que M. Gentil n'a pas été l'interprète de ses Collègues de la section de *géologie*.

Déjà, il ne faut pas se le dissimuler, règne un grand mécontentement et un grand découragement, même parmi ceux auxquels nous attribuons des subventions. En effet, la somme à distribuer est si faible, que lorsqu'on nous demande 500 ou 600 francs pour faire des expériences ou mettre un travail au point, nous ne pouvons accorder que le tiers et même le quart de cette somme. Nous morcellons tellement nos subventions, qu'elles finissent par devenir inutilisables et par conséquent inutiles.

Il faut bien comprendre que beaucoup de nos Collègues, avant de frapper à la porte de l'Association, ont fait un sacrifice financier, souvent au-dessus de leurs forces. Lorsqu'ils se décident à solliciter une subvention, ils espèrent qu'on tiendra compte et de leurs efforts passés et de leurs besoins actuels. Ils se découragent lorsqu'ils voient que c'est une aumône qu'on leur fait, alors que c'est un secours efficace et sérieux dont ils auraient besoin et qu'ils méritent.

J'insiste donc pour que le fonds des subventions soit considérablement relevé. Et, je ne vois pas d'autre moyen d'y arriver, qu'en le constituant par l'attribution d'un tantième, déterminé à l'avance et une fois pour toutes sur le montant des arrérages de notre capital qui, je le répète, a été constitué en majeure partie par des donations faites en vue de l'avancement des sciences et qu'il ne nous appartient pas de détourner de leur objet.

Je vous propose donc, Messieurs, de fixer à 80 °/o du montant des arrérages la dotation du chapitre des subventions, soit 40.000 francs environ.

Il resterait encore 20 °/o, soit 10.000 francs environ, pour contribuer, avec les cotisations, à l'équilibre du budget des frais généraux et des publications.

Il est vraisemblable qu'avec 44.000 francs il serait facile de donner satisfaction à tous les besoins.

En réduisant au strict minimum leurs frais généraux et en faisant appel au concours désintéressé de leurs collègues, nombre d'Associations arrivent à rendre de réels services avec des sommes infiniment moindres ; nous n'avons qu'à suivre leur exemple.

Je m'empresse de reconnaitre que, sur quelques points, j'ai déjà reçu un commencement de satisfaction. J'avais demandé que les dépenses pour le volume fussent ramenées à un chiffre raisonnable, et j'ai appris, avec plaisir, que nous nous engageons dans cette voie, puisque le volume de 1911 n'a couté que 25.000 francs. J'avais indiqué, d'autre part, qu'il était possible de faire un meilleur placement de nos capitaux. Par un habile arbitrage de notre Trésorier, qui n'a fait courir aucun risque à notre fortune, nos rentes ont été accrues de 2.000 francs par an et on pourra faire mieux encore.

Tout cela a permis d'augmenter, d'autant, le chiffre de nos subventions. Et je suis heureux de constater qu'au lieu de 20.000 francs, la Commission du budget nous propose de le porter à 23.000 francs pour 1913. Mais c'est toutefois absolument insuffisant.

Il y a donc encore un très utile effort à faire et je demande au Conseil de l'entreprendre résolument. J'ose espérer qu'il ne s'y refusera pas et qu'il adoptera mon projet de fixer à 80 % de nos rentes, la somme allouée aux subventions pour faire rendre à notre Association le maximum de ce qu'elle doit produire pour le but que nous poursuivons, à savoir de travailler à l'avancement des sciences.

***

Messieurs, je ne veux pas terminer sans m'excuser d'être venu, une dernière fois, troubler votre quiétude. Mais j'ai cru que j'avais un devoir à remplir.

Délégué au Conseil d'administration, depuis de longues années, par mes Collègues de la 11[e] section, j'ai fait de mon mieux pour m'acquitter de la tâche qu'ils m'ont fait l'honneur de me confier. Ce n'est pas sans hésitation que je me suis décidé à prendre la parole, aujourd'hui, pour jeter un cri d'alarme, alors qu'il m'eut été si agréable de chanter victoire ; de ne distribuer que des éloges et de ne parler que de succès.

Mais, il m'est apparu, après un examen attentif et sans parti pris de notre situation morale et financière, qu'il y avait danger pour l'avenir de notre Association à rester dans un *statu quo* qui, je vous l'ai démontré, va s'aggravant chaque jour. La théorie du laisser dire et du laisser passer n'est pas meilleure en administration qu'en économie politique. Aveugles sont ceux qui ne voudraient pas voir le danger que j'ai cru indispensable de signaler, avec preuves à l'appui. Ce ne serait pas le supprimer que de ne pas vouloir le regarder en face. . . . . .

En résumé, diminution des frais généraux et augmentation du budget des subventions. Tels sont les deux éléments du problème qui s'impose d'urgence à nos décisions.

Si nous nous mettions d'accord sur ce double principe, je vous demanderais de renvoyer le projet du budget de 1913 à la Commission des finances avec prière de préparer un nouveau budget sur ces bases.

Messieurs, j'ai terminé. J'ai fait mon devoir, quelque pénible qu'il fut, pour libérer ma conscience et dégager ma responsabilité si petite qu'elle soit. Il appartient maintenant au Conseil de peser mes arguments et de se déterminer.

J'ose donc espérer que vous voudrez bien examiner mes propositions avec toute l'attention que mérite le problème financier. Nous avons tous au cœur un même désir, celui de voir notre Association prospère. Si nous pouvons différer, quelquefois, d'opinion sur les moyens les plus propres de lui rendre, par une habile propagande, toute sa force et toute son activité; nous sommes d'accord certainement sur l'importance exceptionnelle que présente, à l'heure actuelle particulièrement, une bonne situation financière et nous sentons tous la nécessité de ménager, avec la plus stricte économie et au mieux des intérêts de l'Association, les deniers dont nous avons la garde. Mes observations n'ont pas eu d'autres mobiles.

J'attends donc votre décision avec confiance (*Applaudissements*).

P. S. — Je crois pouvoir dire que mon discours a reçu bon accueil. Mais, lorsqu'il s'est agi de passer des paroles aux actes, le Conseil a pensé qu'il n'avait pas assez de loisir, cette année, et il n'a pas jugé à propos de diminuer d'un centime les frais généraux. On verra l'année prochaine...

C'est le refrain habituel que j'entends depuis quinze ans, et chaque année la situation va s'aggravant !

Ceux de nos lecteurs qui comptent sur les subventions de l'Afas pour les aider dans leurs travaux et se voient, chaque année, réduits à la portion congrue, sauront que c'est au Conseil qu'ils doivent s'en prendre.

Ils ne sont pas aussi désarmés qu'il semblerait à première vue : Aide-toi, le ciel t'aidera. Plusieurs moyens s'offrent à leur activité.

1° *Ils doivent* proposer à leurs sections respectives d'émettre un vœu demandant l'attribution au chapitre des subventions de 80 °/₀ du chiffre de nos rentes, soit 40.000 francs, environ. Ces vœux transmis au Conseil d'Administration, par les soins des présidents et des délégués des sections, feront l'objet d'une discussion qui finira par aboutir. Quand on a raison, le succès vient toujours ; ce n'est qu'une question de temps !

2° *Ils doivent* donner mandat impératif à leurs délégués, de réclamer

des économies sur les dépenses improductives et de ne voter les prochains budgets qu'avec les économies indiquées. Mais, pour cela, il est nécessaire de ne nommer que des délégués ayant la possibilité d'assister au Conseil d'administration. Il faut bien comprendre, en effet, qu'il est impossible de demander à des délégués habitant la province d'assister régulièrement aux séances du Conseil. En somme, les sections qui nomment des délégués n'habitant pas Paris, ne sont pas effectivement représentées, et leurs intérêts peuvent en pâtir, car les absents ont toujours tort.

3° On peut, enfin, prendre la parole à l'Assemblée générale qui clôture chaque Congrès, et demander l'augmentation des subventions par la diminution des frais généraux.

Ceux qui se contenteraient de gémir, ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes du délaissement dans lequel ils finiront par se trouver.

Demain... on rasera gratis tous ceux qui manqueront d'énergie et de suite dans les idées.

A. C.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Sculptures de Laussel.

Le docteur Lalanne, de Bordeaux, a présenté dernièrement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres les sculptures à figuration humaine de l'abri sous roche de Laussel, en Dordogne, dont M. Camille Jullian avait annoncé la découverte dans une précédente réunion de cette compagnie.

C'est dans une des couches paléolithiques du remarquable gisement où l'on avait constaté la présence de bas-reliefs représentant divers animaux, qu'ont été rencontrées les nouvelles œuvres d'art de nos lointains ancêtres. Elles représentent deux femmes et un homme.

Le plus important de ces documents est une figure de femme de $0^{m}46$ de haut, sculptée en haut relief, avec des traces de couleur rouge qui indiquent qu'elle était entièrement peinte.

La tête n'est malheureusement pas détaillée, mais le corps dénote, de la part de l'artiste, un très grand sentiment du réalisme des formes et une très grande habileté sculpturale. Cette femme est entièrement nue, et figurée de face. Le bras droit, relevé, tient une corne de bison ornée

d'entailles symétriques, sans doute destinée à boire. L'autre bras est replié légèrement, la main ramenée sur l'épigastre. Le modelé des seins et de la poitrine est harmonieux, ainsi que celui du ventre ; il dénote une femme bien développée et très grasse. La région des branches et des cuisses présente un très fort développement charnu, sous forme de deux convexités bien distinctes, que l'on a, peut-être un peu hâtivement, comparées aux bosses adipeuses des Bochimanes.

Cette figure est la plus complète, la plus belle et la plus grande de toutes les représentations humaines de la période quaternaire, connues jusqu'à ce jour.

La seconde sculpture féminine, malheureusement privée de ses membres inférieurs, se distingue de la première par la représentation des cheveux, sous forme d'un quadrillé formé de lignes parallèles soutenues par un bandeau, et par un plus grand développement des seins. Elle porte aussi des traces de peinture.

De même que la femme a été représentée par l'artiste quaternaire sous les attributs de la fécondité et de la maternité, l'homme que représente la troisième pièce a été figuré dans une posture qui évoque son rôle de pourvoyeur et de chasseur. Egalement nu, sauf une ceinture et une sorte de bandelette sur l'épaule, svelte et bien musclé comme il convient à celui qui doit poursuivre le gibier prompt à s'enfuir, il paraît figuré dans l'acte de décocher une flèche.

Le Dr Lalanne a terminé son intéressante communication, par les très justes constatations qui suivent :

Cette découverte de nombreuses figurations humaines relativement très complètes à une époque très reculée, jette un jour inattendu sur les problèmes relatifs à l'origine de l'art : il nous oblige à reculer jusqu'à un passé plus ancien encore, ses premiers balbutiements ; on est saisi de découvrir, dans la psychologie d'un chasseur de rennes et de mammouths, un sentiment et une éducation esthétiques aussi développés et aussi proches des sentiments et de l'éducation des civilisations supérieures. Grâce à la fidélité évidente de ces représentations, on peut aussi se faire une idée plus exacte des populations qui ont vécu sur notre sol, qui y ont lutté pour l'existence, et nous ne sommes pas trop loin de la vérité en les supposant analogues aux peuplades également artistes qui peuplaient, avant l'arrivée des grands nègres et des Européens, les régions méridionales de l'Afrique.



NOUVELLES

Aux Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a procédé dernièrement à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Saglio, décédé.

Il y a eu quatre tours de scrutin, qui ont donné les résultats suivants :

MM.	1er	2e	3e	4e
Bayet	15	16	18	19
Blanchet	9	7	2	1
Capitan	3	4	0	0
Chevalier	9	14	22	25
Espérandieu	4	2	2	0
Comte A. de Laborde	4	2	1	0

En conséquence, M. le chanoine Ulysse Chevalier a été proclamé élu membre libre.

Ce qu'il y a de particulièrement curieux dans cette élection, c'est le piteux échec de la candidature de M. le Dr Capitan. Si encore la leçon pouvait servir. Mais cela est peu probable. M. Capitan est un candidat tenace, que rien ne saurait rebutter. Il s'est déjà présenté à plusieurs reprises, et il reviendra vraisemblablement à la charge toutes les fois qu'il se produira une vacance.

Et qui sait ? Peut être un jour verra-t il son rêve se réaliser, faute de concurrents. *Labor omnia vincit improbus !*

Société Archéologique de Provence

Le Bureau de la Société pour les années 1912 et 1913 est ainsi composé :

Président, M. Magnan; *Vice-présidents*, MM. Barthère, Bout de Charlemont, E. Fournier, Hillereau; *Secrétaire*, M. Baillon; *Trésorière*, Madame F. Magnan; *Bibliothécaire-archiviste*, M. Guillaud.

Le Mans. — Imp. Monnoyer. — 1912.

L'ABRI-SOUS-ROCHE DU SOUCY

près la Linde (Dordogne)

(MAGDALÉNIEN SUPÉRIEUR)

NOUVELLES FOUILLES

(MM. DÉLUGIN, du SOULAS et TAREL)

Par M. Raphaël TAREL.

Situation.

Abri-sous-roche, à l'époque du Renne, aujourd'hui simple falaise rocheuse qui se dresse aux flancs de coteaux calcaires, sur la rive droite de la Dordogne, la station du Soucy est située à mi-chemin de Couze et de la Linde. Le panorama qui s'offre à la vue, du haut de la terrasse, est admirable de pittoresque et de variété. En face, au premier plan, se profile le long alignement de collines boisées qui bordent la berge de la rivière, à gauche c'est la Linde avec son blanc clocher et ses maisons aux toits rougeâtres, qui s'étale coquettement dans la plaine; à droite, Couze perchée à mi-coteau et s'étageant de gradin en gradin. La station surplombe, à 60 mètres d'altitude, la vallée de la Linde que sillonnent longitudinalement quatre voies de communication parallèles: fleuve, route nationale, chemin de fer et canal. Cela donne une note de civilisation intense à cette région, de nos jours riante et fertile, à l'époque Magdalénienne, steppe glacé que parcouraient en tous sens des troupeaux de Tarpans, de Rennes ou de Bisons, et des hordes de chasseurs nomades.

A proximité d'une rivière poissonneuse et de deux grandes et limpides fontaines, commandant une longue vallée où le

gibier foisonne, d'un accès difficile aux fauves, par suite de la déclivité des rampes, très heureusement exposé au Sud et à couvert des vents du Nord, l'Abri du Soucy réalisait toutes les conditions d'un habitat privilégié pour les tribus de Troglodytes. A 50 mètres de la station, une grotte, formée sans doute depuis les époques préhistoriques, s'ouvre aux parois d'un éperon rocheux plus élevé. On n'y trouva aucune trace d'industrie.

Historique.

En 1881, M. de Bracquemont, qui avait été témoin aux Eyzies d'un certain nombre de fouilles devenues classiques pratiquées sur ses terres, fut amené par les souvenirs qu'il en gardait à chercher de nouvelles stations dans les environs de la Linde, où il était venu habiter. La disposition du site, les conditions parfaites d'habitabilité qu'il lui parut réunir, lui donnèrent l'idée de diriger ses premières investigations vers le Soucy ; elles portèrent tout d'abord sur la terrasse du grand Abri et le premier sondage qu'il y pratiqua lui révéla la présence de nombreux silex taillés. Ce n'est donc pas à un cas fortuit, comme une légende chargée de détails fantaisistes s'en est répandue, mais à un enchaînement logique d'observations minutieuses et de déductions rationnelles qu'est due la découverte de ce gisement.

A M. de Bracquemont s'était adjoint le capitaine Masson, et les fouilles entreprises par eux se poursuivirent pendant deux ans, mettant au jour de véritables merveilles, surtout dans l'industrie de l'os, de la corne et de l'ivoire : un long fragment de bois de Renne portant gravée la date du 23 septembre 1883, reste comme un témoin bien suggestif des fouilles Bracquemont et Masson, dont il rappelle l'époque. Il fut trouvé, au cours des fouilles de M. Délugin, contre la paroi de la falaise et tout au bas des terres de déblai.

Le 4 octobre 1883, dans une réunion de la Société Archéologique du Périgord, M. de Larmandie « se croyant, dit-il, autorisé par MM. de Bracquemont et Masson, à provoquer le concours de la Société pour la continuation des fouilles », demanda qu'une Commission fut nommée afin d'étudier, de concert avec ces messieurs, la station de Soucy (*Bull. de la Soc. Archéol. du Périg.*, XX, 6e liv. Nov.-Déc. 1883). Les membres de la Com-

mission délégèrent M. Féaux, dont les belles fouilles du Petit-Puyrousseau (1876) avaient mis en relief l'habileté éprouvée et les profondes connaissances en préhistoire, pour procéder à l'étude et aux fouilles de la station. Celles-ci commencèrent sous sa direction le 18 février 1884, et furent closes le 23 février de la même année.

Quelque temps après, le capitaine Masson se dessaisit en faveur du Musée de Périgueux de la précieuse collection d'objets préhistoriques recueillis au Soucy et parmi lesquels il convient de noter : Un collier formé de dix coquilles marines, sept dents percées, un poignard dont le manche porte gravés un cheval et quatre petits chevaux, un fragment de sagaie avec six chevaux gravés, un autre avec trois, une baguette avec six bâtons de commandement gravés, une autre baguette avec deux chevaux que des mains à doigts filiformes semblent caresser, des os gravés portant des silhouettes de poissons, de fleurs et de feuillages, quelques dessins géométriques denticulés. Sur un éclat d'os se profilent la tête et le cou d'un oiseau (héron ?). 70 pointes de flèches en os, 75 aiguilles dont 20 parfaites, 6 grandes aiguilles sans châs, 20 petits hameçons en os, etc..

M. de Bracquemont céda aussi, au Musée de Toulouse, sa collection personnelle. Les fouilles exécutées par M. Féaux lui procurèrent 250 silex taillés et une trentaine d'os travaillés qui allèrent rejoindre dans les vitrines du Musée la belle collection de M. Masson.

En 1885, M. Auguste de Coincy visita à son tour le Soucy et y pratiqua quelques fouilles. Elles sont décrites dans une communication adressée à la Revue : *L'Homme* (1885, p. 731).

Enfin en 1910, grâce à l'obligeant propriétaire du Soucy, M. Daude-Lagrave, à qui nous tenons à offrir l'expression de notre gratitude, il nous a été permis de reprendre au pied du vieil Abri, des fouilles abandonnées depuis près de trente ans, de poursuivre nos recherches sur deux parties vierges de la station, et de trouver, au-dessous des terrains remaniés, plusieurs niveaux archéologiques dont la stratigraphie va être indiquée.

Stratigraphie.

Le surplomb de l'Abri devait s'étendre, à l'origine, sur une longueur de 27 mètres environ. Il recouvrait, sans doute, la

totalité des foyers, dont l'extrême limite sur le rebord de la terrasse est à 6m50 des parois. Telles durent être, au moins, les dimensions de saillie du surplomb. Effrité au cours des âges par l'érosion et autres causes physiques, il s'est accumulé sous forme de pierrailles ou de blocs au-dessus des foyers Magda-

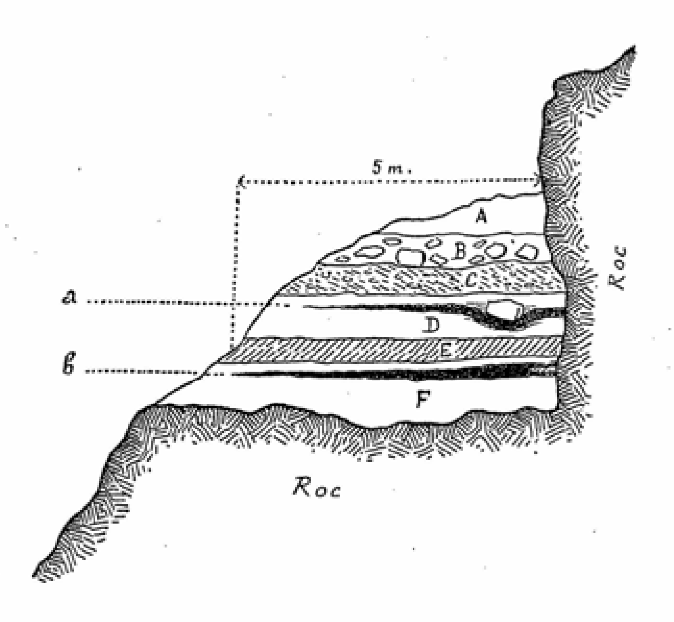


Fig. 22. — Coupe verticale du gisement du Soucy (Dordogne), relevée en Mai 1911, à 10 mètres de l'extrémité Ouest de l'Abri (Fouilles Tarel et du Soulas).

A — Terre arable (terre rouge des plateaux).....	1m »
B — Eboulis purs avec bloc......................	0.50
C — Eboulis avec argile brun-jaune..............	1. »
D — Eboulis.....................................	0.45
E — Limon jaune.................................	0.30
F — Pierrailles	
a — Foyer supérieur...........................	0.12
b — Foyer inférieur...........................	0.12 à 0.15

léniens, tour à tour abandonnés ou occupés suivant l'alternance du phénomène. La hauteur de la falaise au-dessus du sol primitif était de 13 mètres environ, au-dessus du sol actuel, de 10 mètres. La roche qui la constitue appartient au Jurassique supérieur ; plusieurs exemplaires de *Natica angustata* ont été recueillis par nous.

Voici les deux coupes qui ont été relevées avec le plus grand soin, l'une par M. Délugin dont les fouilles ont été pratiquées à l'Est de la nôtre, qu'elles ont fini par rejoindre ; la seconde par nous-même dans toute l'épaisseur de la tranchée. Les légères différences qui existent entre les deux coupes s'expliquent par ce

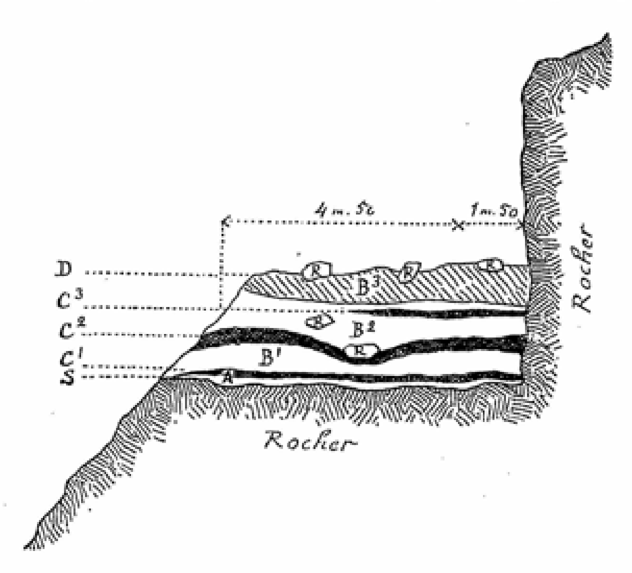


Fig. 23. — Coupe verticale du gisement du Soucy (Dordogne), faite le 30 Mars 1911, à 8 mètres de l'extrémité Est de l'Abri (Fouilles Délugin).

	Epaisseur moyenne
A — Calcaire décomposé blanc-jaunâtre...........	0m10
C1 — Couche archéologique inférieure.............	0m10
B1 — Eboulis stériles	0m40
C2 — Couche archéologique moyenne	0m45
B2 — Eboulis stériles..............................	0m45
C3 — Couche archéologique supérieure.............	0m10
B3 — Terres de déblais des précédents fouilleurs..	0m90
Entre C3 et B3 — Eboulis stériles..................	0m10

R — Rochers ou grosses pierres.
D — Sol rocheux.
L'industrie des trois niveaux, C1, C2, C3, est sensiblement la même (Magdalénien supérieur).

fait que la partie supérieure des fouilles Délugin était composée des déblais des précédents fouilleurs, tandis que la nôtre était vierge. De plus, M. Délugin a trouvé, dans la partie tout à fait inférieure de ses fouilles, une troisième couche archéologique

presque en contact avec le rocher, couche dont l'épaisseur avait dû diminuer jusqu'à complet épuisement avant d'atteindre nos fouilles, puisque nous ne l'avons pas rencontrée.

Voici la description de la coupe que nous avons relevée avec soin (*Fig.* 22). Il y a quatre assises de terrain bien distinctes : La terre végétale et des éboulis superficiels recouvrent une première assise de gros éboulis B, suivis d'éboulis plus menus mêlés d'argile brun-jaunâtre C. Au-dessous de cette assise se trouve la première couche archéologique, *a*, formée d'argile et d'éboulis et contenant des foyers étendus mais peu épais, avec cendres noires abondantes et traces de matières rougeâtres, beaucoup d'os longs brisés, quelques-uns calcinés, des dents, des demi-mâchoires de Rennes, des os de Bovidés et de Cheval, et les produits de l'industrie lithique et sur os. Puis, vient une assise d'éboulis D, de $0^{m}45$, mêlés à une très faible proportion d'argile rouge. Au-dessous, nous trouvons une couche E, de $0^{m}30$, de limon jaunâtre avec petits éboulis clairsemés. Le deuxième foyer, *b*, lui succède, épais de 12 à 15 cent. et composé, comme le premier, d'éboulis et d'argile, plus riche que celui-ci en silex et objets ouvrés. Les cendres s'y trouvent aussi en plus grande quantité, ainsi que les os brisés, les fragments de bois de Renne, etc... Par endroits, des déchets de taille de silex, minces et larges, sont superposés comme les feuillets d'un livre ; ailleurs, ce sont de gros fragments massifs avec absence de déchets feuilletés. De nombreux galets de rivière noircis et souvent calcinés de toutes dimensions se rencontrent çà et là plus ou moins agglomérés avec des pierrailles rougies par le feu, des morceaux de mica, de schiste, de granite et de tout petits cailloux roulés en quartzite. Nos recherches ont été facilitées par l'état friable de la brèche. Malheureusement, les objets en os étant eux-mêmes très friables, il nous fut difficile d'en recueillir beaucoup d'intacts. Le deuxième foyer *b* repose sur un lit de pierrailles assez grosses, colorées en rouge par un lien argileux. Ce lit F va jusqu'au rocher.

Faune

MM. Harlé et Hue dont il est superflu de souligner la haute compétence, ont bien voulu, le premier pour M. Tarel, le deuxième pour M. Délugin, se charger de déterminer la faune mammalo-

gique rencontrée dans nos foyers, d'après les ossements que nous leur avons soumis. Nous leur exprimons ici notre reconnaissance, pour le concours apporté par eux à notre travail.

Foyer supérieur. — Renne abondant, Cerf Elaphe, Bison, Cheval, Renard.

Foyer inférieur. — Renne abondant (au moins cinq individus), Bison, Cheval, Loup.

La faune trouvée par M. Délugin est presque similaire, avec Cerf Elaphe en moins, Hyène et Isatis en plus. Le Renne, parmi les Cervidés, tient, on le voit, le premier rang. Le Cerf Elaphe est encore rare. Le Renne s'attarde en Périgord, alors qu'à la même époque, le Cerf Elaphe se substitue graduellement à lui dans les régions plus méridionales des Pyrénées.

Industrie Lithique

Toutes les assises archéologiques du Soucy appartiennent au même niveau de l'époque Glyptique, le Magdalénien supérieur; les caractères morphologiques des séries industrielles se sont montrés semblables dans toutes les couches. Nous ne ferons donc aucune distinction en énumérant les silex et os ouvrés des différents foyers, sauf pour les pièces rares ou particulièrement intéressantes. Comme dans toutes les stations synchroniques, les lames et lamelles sont les outils les plus nombreux, viennent ensuite les burins, puis les grattoirs. Enfin, en plus petit nombre : becs-de-perroquets, perçoirs, etc. Souvent l'exécution de ces outils est assez fruste; il y a cependant de nombreuses exceptions et certains objets sont vraiment beaux par le choix de la matière et la finesse du travail. Notons la quantité considérable de déchets de taille et de fragments d'outils brisés; il faut aussi remarquer la présence de silex isolés, burins et grattoirs surtout, dans les couches stériles interstitielles. L'Abri, abandonné lorsque les chutes de pierrailles et de blocs provenant de la voûte devenaient plus abondantes, était souvent visité par les chasseurs de Rennes qui, entre temps, y installaient des campements provisoires.

Burins. — Malgré de grandes différences de formes et de

taille, le plus grand nombre se ramène au type classique du Magdalénien (*Fig.* 24, n° 4) : bec de flûte, terminé par une pointe en angle dièdre médian, obtenu grâce au « coup de burin », d'après l'heureuse expression de l'abbé Breuil. Ce sont les burins

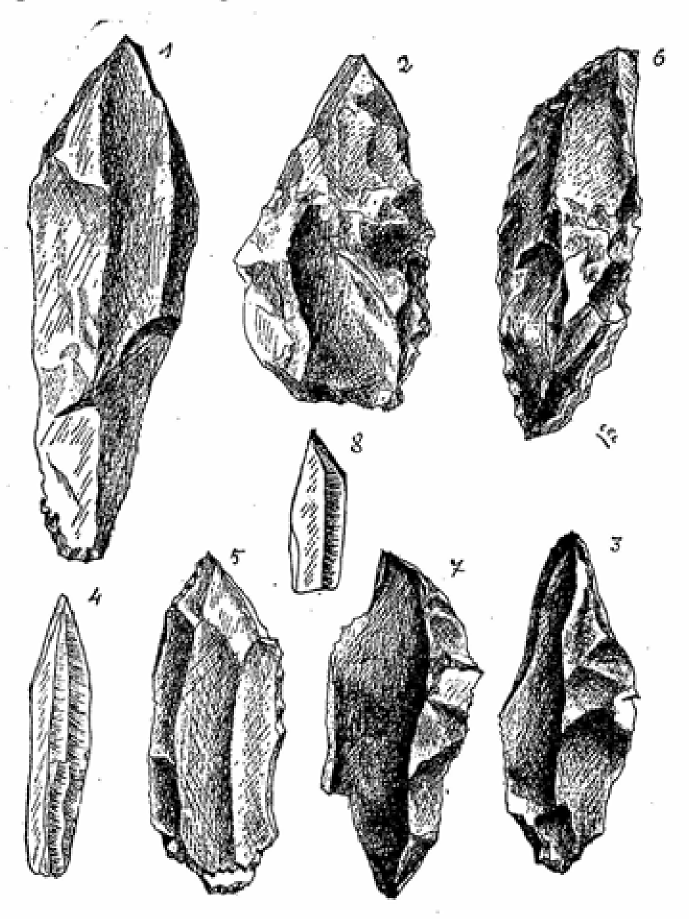


Fig. 24. — Burins en silex. Le Soucy (Dordogne). 2/3 grand. nat.

droits ordinaires. Les burins latéraux sur angle de lame retouchée, qu'on rencontre dès le Solutréen, fréquents dans le Magdalénien inférieur et moyen, sont rares ici. Quelques-uns rappellent le type trouvé en assez grand nombre à l'Abri Mège, par M. Bourrinet. Sur environ 500 burins intacts (une centaine de

brisés), 60 sont sur lames allongées plus ou moins larges, 4 sur lames de dégagement. C'est dans ce lot qu'on remarque les meil-

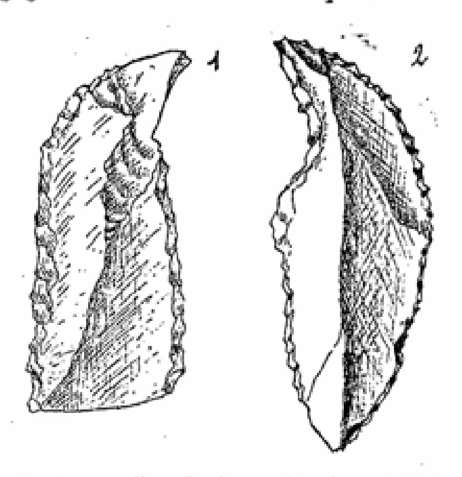


Fig. 25. — Burins en silex. Le Soucy (Dordogne). 2/3 grand. nat.

leurs exemplaires : les plus grands mesurent 0m13. 110 sont sur

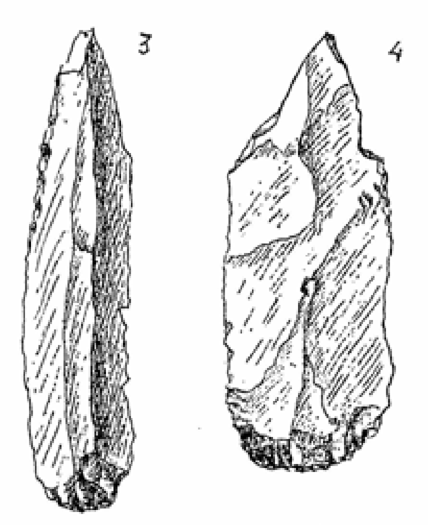


Fig. 26. — Burins en silex. Le Soucy (Dordogne). 2/3 grand. nat.

lames légères, 36 sur angles de lames cassées, 60 sur lames larges ont un aspect lourd et robuste, 12 enfin sont d'une massi-

vité et d'une épaisseur peu communes. Ils rappellent vaguement certains burins-ciseaux Aurignaciens. 70 de différentes formes, ont des retouches sur un ou plus rarement deux tranchants, quelques-uns sur le plan d'éclatement. De certains types, il serait plus exact de dire que leurs bords sont rabattus plutôt que retouchés. Tous nos autres burins sont sur lames plus ou moins étroites et sur bout de lames brisées. Ils sont en général très usés. Notons enfin la présence de 40 micro-burins de 0m03 à

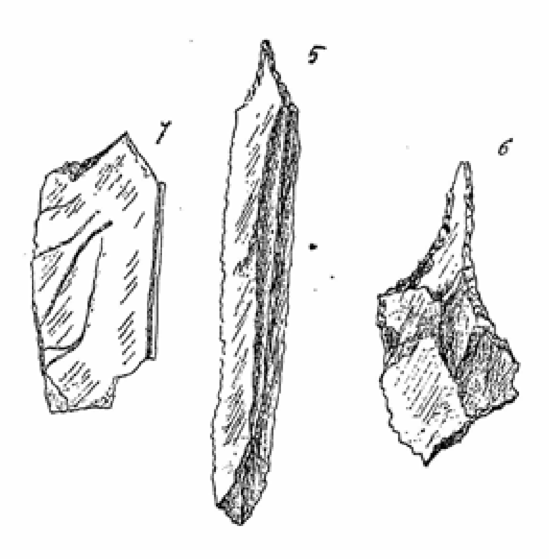


Fig. 27. — Perçoirs en silex. Le Soucy (Dordogne). 2/3 grand. nat.

0m045 de longueur. Sur 10 double-burins, 2 sont minces et allongés, les autres courts et trapus. Une vingtaine de types retouchés semblent former la transition entre le burin à pointe épaisse et allongée et le bec-de-perroquet. Au point de vue purement morphologique, nos 500 burins se répartissent ainsi : becs de flûte ordinaires : 444. Burins d'angle à troncature retouchée oblique concave : 14. *Ibid* sur lames cassées : 30. A forme busquée, sans coche : 2. M. Délugin a trouvé en plus grand nombre ces derniers types qui paraissent accuser des survivances de formes ancestrales (Classification des burins établie par MM. les abbés Bouyssonnie (Grotte Lacoste) et M. le lieutenant Bourlon (*Revue Anthropol.*, juillet 1911).

Becs-de-perroquet (*Fig*. 25, nos 1-2, *Fig*. 24, n° 7). — Nous en comptons 17, en beau silex blond, gris, rubané et jaspoïde. Facture générale et retouches soignées. Etablis sur lames larges et peu épaisses, avec le burin du bec aigu et aminci. C'étaient, sans doute, les véritables burins destinés à produire les traits profondément incisés des gravures sur os et sur ivoire. De nos 17 exemplaires, 13 ont le bec dirigé à gauche (le conchoïde étant en dessous), 4 à droite. Sur les 39 becs-de-perroquet trouvés par M. Délugin (dont un double et un bec-burin) les 2/3 ont le bec à gauche.

(*A suivre*)

EPHÉMÉRIDES

MAI

1. — His (Wilhelm). — Anatomiste et anthropologue allemand. Décédé à Leipzig, le 1er mai 1904.

2. — Rénier (Léon). — Savant archéologue français, fut chargé de négocier l'acquisition des collections Campana actuellement au Louvre. Il a publié des textes épigrafiques relevés par lui en Algérie, etc. Professeur d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France, il traduisit, du géographe Ptolémée, la partie qui concerne la Gaule. Né à Charleville (Ardennes), le 2 mai 1809.

3. — De Koninck (Laurent). — Savant chimiste, géologue et paléontologue belge ; professeur aux Universités de Gand et de Liège, pendant un demi-siècle il fut au premier rang des paléontologistes ; esprit éminemment analytique, il s'attacha surtout à la systématique des animaux. Il s'efforçait, en même temps, de déterminer l'âge relatif des dépôts sédimentaires par les restes organiques qu'ils renferment. Partisan convaincu de l'immutabilité de l'espèce, il est resté fidèle à l'école de Cuvier. Né à Louvain le 3 mai 1809.

4. — Huxley (Thomas, Henry). — Anatomiste et naturaliste anglais. De 1846 à 1850, il accompagna Stanley dans une expédition en Australie et eut l'occasion d'étudier des classes d'animaux encore peu connus : les Cœlentérés. Cela détermina sa vocation. Depuis, il a porté, de préférence, son attention sur les vertébrés et particulièrement sur l'homme et les singes anthropomorphes, dont il a proclamé les affinités dans : *Evidence as to man's place in nature* (Londres 1864, Edit. française 1891). Il est l'auteur d'un grand nombre d'autres ouvrages d'une importance capitale au point de vue de l'histoire naturelle, de la physiologie et de l'anatomie comparée. Né à Elaing, près Londres, le 4 mai 1825.

5. — Vilanova y Piera (Juan). — Préhistorien espagnol, professeur de paléontologie à l'Université centrale de Madrid. Il a professé, pour la première fois en Espagne, en 1867, un cours de préhistoire à l'Athéné de Madrid. Né à Valence (Espagne), le 5 mai 1821.

6. — Humboldt (Baron Alexandre de). — A été, sans consteste, le plus éminent naturaliste de son temps. A fait un mémorable voyage en Amérique, où il a développé ses qualités de physicien, de chimiste, de bo-

taniste, de zoologiste, de géologue, etc., etc. Décédé à Berlin, le 6 mai 1859.

7. — Castrén (Mathias, Alexander). — Célèbre voyageur, ethnographe, linguiste finlandais. Voyages en Laponie en 1834, Sibérie 1842. Nombreuses études de linguistique et d'ethnographie des peuples septentrionnaux. Professeur à l'Université d'Helsingfors. Décédé à Helsingfors, le 7 mai 1852.

8. — Smith (Valentin). — Préhistorien français. On lui doit d'intéressantes découvertes concernant surtout le néolithique et le bronze. A publié ses fouilles dans la vallée de Farmans (Ain). Décédé à Lyon, le 8 mai 1891.

9. — Champollion-Figeac (J.-Jacques.) — Archéologue français (frère de J. François, l'illustre égyptologue), conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, professeur à l'école des Chartes. Il a publié de nombreux travaux d'érudition et a collaboré activement à la publication des manuscrits laissés par son frère. Décédé à Fontainebleau (où il était aussi bibliothécaire du palais), le 9 mai 1867.

10. — Elisséeff (Alexandre). — Médecin et voyageur russe. Explora, non sans profit, diverses parties de l'Asie : Arabie 1880-82 et Asie russe ; et de l'Afrique : Soudan Egyptien 1893-94; Ethiopie 1895. Décédé à Saint-Pétersbourg, le 10 mai 1896.

11. — Mourlon (Michel-Félix). — Géologue belge. Conservateur du musée d'histoire naturelle de Bruxelles (1872-1895), il a collaboré à la carte géologique de la Belgique et a publié la géologie de la Belgique, 2 vol. 1880-81. A publié également dans les recueils spéciaux de nombreux mémoires de géologie et de paléontologie. Né à Molenbeck-Saint-Jean (Brabant), le 11 mai 1845.

12. — Linné (Charles de). — Célèbre naturaliste Suédois. La lecture de l'opuscule de Vaillant : de *sexu plantarum* attira son attention sur les organes sexuels des plantes. Et, dès ce moment, à l'âge de 24 ans, il conçut le plan de sa célèbre classification des végétaux. En donnant, dans sa classification, toute l'importance aux caractères présentés par les étamines et les pistils, Linné a eu le grand mérite de choisir des organes faciles à reconnaître, et le succès de sa classification provient surtout de cette particularité. Né à Rashult, dans le Samaland, le 12 mai 1707.

— Napoléon III inaugure, le 12 mai 1867, le musée des antiquités nationales à Saint-Germain, créé par décret du 8 mars 1862.

13. — Vassiliev (Vassili). — Sinologue russe, séjourna plus de vingt ans comme missionnaire à Pékin. Nombreux et importants travaux sur l'ethnographie et les langues chinoises et mandchoue. Décédé à Saint-Pétersbourg, le 13 mai 1900.

14. — Falsan (Albert). — Géologue, auteur de très intéressants travaux sur les glaciers des Alpes. Né à Lyon, le 14 mai 1833.

15. — Pictet de la Rive (François-Jules). — Paléontologiste Suisse. Professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. A publié notamment les *Matériaux pour la paléontologie suisse*, 6 séries avec planches 1854-73. Décédé à Genève, le 15 mai 1872.

16. — Le Bas (Philippe). — Archéologue français, fils du conventionnel, fut précepteur de Napoléon III. A publié, sous le titre : *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure* (Paris 1847-68, 6 volumes), un compte-rendu remarquable de la mission officielle qui lui avait été confiée. Décédé à Paris, le 16 mai 1860.

17. — Caillié (René). — Célèbre voyageur français, qui, au prix de mille fatigues, est arrivé à pénétrer le premier à Tombouctou. Décédé le 17 mai 1838.

18. - Morton (Samuel-George). — Savant craniologiste, chef de l'Ecole américaine d'Anthropologie. Professeur d'anatomie au Collège de Pensylvanie. Son ouvrage capital est : *Crania Americana*. Décédé à Philadelphie, le 18 mai 1851.

19. — Barnard-Davis. — Célèbre anthropologiste anglais, collaborateur des *Crania Britannica*. Décédé à Hanley (Angleterre), le 19 mai 1881.

— Les 19 membres fondateurs de la Société d'Anthropologie de Paris se réunissent pour la première fois, le 19 mai 1859, à l'Ecole pratique, dans un local provisoire, mis à leur disposition par le doyen de la Faculté de médecine.

20. — Eiker (Alexander). — Anatomiste et anthropologiste. Décédé à Fribourg en Brisgau, le 20 mai 1887.

21. — Colomb (Christophe). — Le plus illustre des voyageurs du moyen-âge, il découvrit l'Amérique, le 12 octobre 1492. Décédé à Valladolid (Espagne), le 21 mai 1506.

22. — Thierry (Augustin). — Historien français, a fait intervenir dans ses écrits la théorie des races. Décédé à Paris, le 22 mai 1856.

23. — Dumont D'Urville. (Jules-Sébastien-César). — Navigateur et naturaliste français. Il s'est illustré, tant par la hardiesse de ses explorations, que par leurs résultats en découvertes : Voyage d'exploration sur *La Coquille* (1822-25). Campagnes de *L'Astrolabe* et de *La Zélée*, régions polaires sud (1837-40). Découverte des restes de La Pérouse (1826-29). Né à Condé (Calvados), le 23 mai 1790.

24. — Noulet (Dr J.-Baptiste). — Organisateur et conservateur du musée de Toulouse. Professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de médecine

pendant 40 ans, de 1841 à 1882. Décédé à Venerque (Haute-Garonne), le 24 mai 1890.

25. — de Selys Longchamps (Baron Michel-Edmond). — Naturaliste belge. Né à Paris le 25 mai 1813.

— Broca donne lecture à la Société de Biologie le 25 mai 1858, de son fameux Mémoire sur l'*Hybridité*. Mal accueilli, il retira son mémoire et provoqua la fondation de la Société d'Anthropologie de Paris.

26. — Soldi (Emile). — Sculpteur et archéologue, s'est surtout fait connaître par des études sur le symbolisme. Sous le nom de *Langue sacrée*, il a publié d'importants travaux sur l'évolution des religions, de l'art et de l'écriture. Fondateur et secrétaire général de la Société française des fouilles archéologiques. Né à Paris, le 26 mai 1846.

27. — Davillier (Baron Charles). — Archéologue et collectionneur d'objets d'art. A particulièrement étudié les faïences hispano-mauresques, à reflets métalliques. A fait don au musée du Louvre de collections très remarquables. Né à Rouen, le 27 mai 1823.

28. — Agassiz (Louis-Jean-Rodolphe). — L'un des plus éminents naturalistes du XIX[e] siècle. A la suite de plusieurs voyages d'étude dans le nord de l'Amérique, il fut chargé (1865) d'une expédition scientifique dans le Brésil et le bassin de l'Amazone. Ce voyage eut un grand retentissement et valut à l'explorateur sa célébrité. Né à Mottier (canton de Fribourg, Suisse), le 28 mai 1807.

29. — Daubenton (Louis-J.-Marie). — Célèbre naturaliste français. Collabora à l'*Histoire naturelle* de Buffon, pour laquelle, il rédigeait les descriptions anatomiques. Daubenton a le mérite d'avoir, l'un des premiers, pressenti l'importance de l'étude de l'anatomie comparée pour la détermination des corps fossiles. Né le 29 mai 1716, à Montbard (Côte-d'Or).

30. — Wagner (Moritz). — Anthropologiste, géologue et explorateur ; s'est signalé par des voyages scientifiques en Algérie (1836-38), au Caucase (1848), en Perse (1852), dans l'Amérique centrale (1870), dont les résultats ont été publiés dans des travaux fort appréciés. Décédé à Bayreuth, le 30 mai 1887.

31. — Evans (Sir John). — Savant archéologue et préhistorien anglais. Il est le père d'Arthur Evans, l'habile fouilleur de Crète. Décédé à Londres, le 31 mai 1908.

50e CONGRÈS

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

A LA SORBONNE

Le mardi 9 avril, à deux heures, le congrès s'est ouvert, dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, président de la section des sciences du comité des travaux historiques et scientifiques, assisté de MM. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, et Voerwaest, secrétaire du comité.

M. G. Darboux a souhaité la bienvenue aux délégués des Sociétés savantes. Puis, les congressistes se sont rendus ensuite dans les locaux affectés à chacune des sections et ont abordé l'ordre du jour de leurs travaux.

Nous donnons un compte-rendu des communications de nature à intéresser plus particulièrement nos lecteurs.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

Séance du mardi soir 9 avril.

Président : M. Héron de Villefosse.
Assesseurs : MM. l'abbé Parat et René Fage.

M. le docteur Epery communique, au nom de *M. le commandant Espérandieu* et au sien, les résultats des fouilles d'Alésia (Croix Saint-Charles), pendant l'année 1911. Après avoir achevé, dans la mesure où ils le pouvaient, le déblayement du temple de Moritasgus, MM. Espérandieu et Epery ont préparé, par des sondages, leur campagne de 1912. Ils ont mis au jour

une fontaine où l'eau sortait par la bouche d'une tête imberbe et cornue, une voie pavée, une cave, un puits et de nombreuses substructions d'édifices dont les maçonneries avaient plus d'un mètre d'épaisseur. Parmi les objets retirés des fouilles, on peut citer : une fort jolie tête de Mercure, un groupe de pierre figurant un dieu et une déesse assis, deux moules à rouelles dites gauloises, des fragments de moules d'objets de bronze, quelques restes d'inscriptions, des débris de stèles funéraires, des fibules émaillées, une jambe drapée posée sur une urne d'où l'eau s'écoule, d'autres ex-voto de pierre ou de bronze, plus particulièrement des yeux, etc.

Mais la découverte la plus importante a été celle d'un rempart gaulois de type biturige, c'est-à-dire avec des poutres et des traverses assemblées dans œuvre au moyen de clous, sans tête, de 0^m25 à 0^m30 de long. M. le docteur Epery expose que cette découverte permet de corriger l'erreur commise en 1863, lorsqu'on admit, à la suite de recherches insuffisantes, que l'*oppidum d'Alésia* n'avait, pour toute défense, qu'un simple mur. Il cite l'opinion de M. le commandant Espérandieu sur certaines particularités de construction de ce rempart et d'une voie gauloise qui le traversait, et montre que l'influence des Grecs s'exerçait en Gaule puissamment, quand César commença son œuvre de conquête.

M. le commandant Espérandieu et M. le docteur Epery se demandent si le rempart mis au jour ne serait pas la *maceria* de six pieds de haut dont il est question dans les *Commentaires* ? Ils se prononceraient plutôt pour l'affirmative et placeraient le camp gaulois, non point, comme on l'a fait jusqu'ici, à la base même des pentes, mais entre les abrupts que forment, vers l'Est et le Sud, à une assez grande distance l'une de l'autre, les deux couches géologiques qui constituent le mont Auxois. Quant au véritable mur d'enceinte, MM. Espérandieu et Epery estiment qu'on doit le rechercher à la partie supérieure du plus élevé de ces abrupts. Leur campagne de fouilles de 1912, déjà commencée, aura surtout pour objet d'éclairer ce problème.

M. le président félicite M. le docteur Epery et M. le commandant Espérandieu des recherches qu'ils poursuivent sur l'emplacement d'un des quartiers de l'antique Alésia avec tant de compétence, de zèle et de désintéressement et des résultats si intéressants qu'ils ont obtenus tant pour l'archéologie gauloise que

pour l'archéologie gallo-romaine. Il fait ressortir la valeur des morceaux les plus importants qui ont été retrouvés. Il insiste sur l'importance des inscriptions en l'honneur du dieu Moritasgus, lesquelles mettent hors de doute l'authencité d'une dédicace au même dieu découverte au dix-septième siècle, en même temps qu'elles permettent d'inscrire définitivement un nouveau nom dans le panthéon gaulois.

L'assemblée témoigne par ses applaudissements de l'intérêt particulier qu'elle porte aux fouilles du mont Auxois.

M. le docteur Rouquette, correspondant du ministère à Nice, donne lecture d'un mémoire sur les ex-voto de grossesse dans l'antiquité romaine.

Les diverses pièces votives qu'il décrit et dont il donne des reproductions photographiques proviennent toutes de collections italiennes (musées de Florence, Vatican, collection Campana au Louvre). Elles ont été exhumées au cours des fouilles de temples consacrés à des divinités médicales, spécialisées en quelque sorte au point de vue des actes de la génération, comme *Minerva Medica*, *Diana Lucina*, etc. Ces objets représentent l'utérus féminin tel que le concevaient les auteurs médicaux anciens, c'est-à-dire ayant la forme de la « ventouse médicinale », mais ils présentent entre eux des caractères différentiels nettement tranchés. Ainsi, les uns ont les deux faces absolument lisses, d'autres sont striés de nombreux bourrelets en relief disposés concentriquement ou transversalement; un grand nombre d'autres présentent un appendice latéral, en forme de petite bouteille renversée, le goulot en bas, cet appendice étant situé tantôt à droite, tantôt à gauche.

Si on cherche à interpréter ces caractères différentiels des utérus, d'après les données physiologiques en cours dans l'antiquité, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'on a voulu représenter dans les utérus à bourrelets le type de l'utérus gravide, dont la musculature s'hypertrophie, on le sait, considérablement pendant la grossesse.

Quant aux utérus flanqués d'un appendice, il est plausible d'en expliquer la forme par ces mêmes données de la physiologie.

Les auteurs médicaux anciens admettant comme vérité scientifique la génération des êtres mâle ou femelle suivant que la cavité droite ou la cavité gauche de l'utérus avait été fécondée, il est probable que les utérus à appendice latéral signifiaient,

suivant la position de cet appendice, à droite ou à gauche, la procréation d'un garçon ou d'une fille ; l'ex-voto pouvant d'ailleurs être offert avant la naissance (ex-voto de demande), ou seulement après (ex-voto de remerciements).

Les textes des auteurs médicaux comme des philosophes, grecs et latins, semblent justifier cette interprétation avec la plus grande vraisemblance et faire écarter l'hypothèse d'ex-voto de maladies des organes utéro-ovariens.

Quelque théorie que l'on adopte, l'étude de ces terres cuites présente un réel intérêt pour l'histoire de la médecine, puisque ce sont les plus anciennes représentations d'organes anatomiques qui soient parvenues jusqu'à nous.

M. Cirilli présente quelques observations sur le mémoire de M. le docteur Rouquette. Il ne s'agit pas, selon lui, d'ex-voto représentant les organes internes de la femme, car les connaissances anatomiques des anciens ne permettent pas d'admettre cette hypothèse. Ces ex-voto représentent, comme l'ont dit plusieurs savants italiens, les organes extérieurs de la génération chez la femme. Ils se rattachent à la symbolique religieuse non seulement romaine, mais italiote. Et, comme ces ex-voto appartiennent à des époques différentes depuis le neuvième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à l'époque impériale, les théories médicales de l'époque classique grecque et romaine ne sauraient convenir à l'explication de tous ces ex-voto.

Séance du mercredi matin 10 avril.

Présidence de M. Adrien Blanchet.

Assesseurs : M. le chanoine Durville, de la société archéologique de Nantes, et M. Vauvillé, de la société archéologique de Soissons.

M. Béranger, membre de la société française de numismatique, lit une étude sur les méreaux du chapitre de Notre-Dame de Rouen. Des recherches qu'il a effectuées, tant dans les registres capitulaires que dans les archives de la Seine-Inférieure, il est arrivé à reconstituer les émissions successives de ce jeton de présence.

Primitivement les méreaux furent des pièces de plomb ; en

1453, le chapitre décida qu'ils seraient frappés sur cuivre, ce qui se réalisa jusqu'à la dernière émission datée de 1632.

Il résulte de la collection de M. Béranger et de celles qu'il a pu étudier, que sept types de méreaux ont été émis sans dates; plus trois émissions aux dates de 1563, 1593 et 1632.

Il n'a pu retrouvé moins de quatre-vingts variétés de méreaux de l'église Notre-Dame de Rouen.

M. le chanoine Durville fait remarquer qu'il semble qu'on n'ait pas usé de méreaux dans toutes les cathédrales. Ainsi, il n'a jamais rencontré de ces pièces pour la cathédrale de Nantes. Dans cette dernière église, au quinzième siècle, il y avait des livres de présence. M. le chanoine Durville ajoute quelques détails sur la vie en commun des chanoines pendant le haut moyen âge, laquelle suppose que l'usage des méreaux ne doit pas être plus ancien que le treizième siècle.

M. le président observe que cet usage a été assez général; on connaît des méreaux pour les cathédrales de Paris, de Bourges, de Nevers, etc. En outre, bien qu'on ne connaisse pas de méreaux d'églises antérieurs au treizième siècle, il est possible que de plus anciens aient existé, lesquels auraient disparu d'autant plus facilement qu'ils étaient d'étain ou de plomb.

M. le président demande ensuite à M. Béranger s'il a rencontré dans les documents d'archives le nom du graveur Regnault à qui l'on doit les poinçons et matrice du méreau de 1596.

M. Béranger répond que les renseignements relatifs à cet artiste qu'il a pu réunir sont consignés dans une partie de son mémoire qu'il n'a pas lue au congrès. En outre, en ce qui concerne l'antiquité des méreaux, il rappelle qu'un document en constate l'existence à Tours en 1216.

M. le vicomte de Larnage, conseiller général du Loiret, maire de Mézières-les-Cléry, membre de la société archéologique d'Orléans, donne lecture au congrès d'un mémoire sur la découverte, au mois de janvier 1912, d'un trésor militaire à Mézières, sur l'emplacement d'un camp romain.

Ce trésor contient environ 4.000 pièces à l'éffigie des empereurs romains s'échelonnant de Marc-Aurèle à Probus, soit de l'année 174 à l'année 282.

Son examen a fait découvrir 56 médailles, ne figurent pas au catalogue du cabinet de France et 5 médailles inédites des empereurs Valérien jeune, Victorien, Tetricus père, Tetricus fils et

Claude, qui viendront accroître les collections du cabinet de France.

M. de Larnage déduit de la date des dernières médailles figurant au trésor, celles de Probus, en même temps que de l'absence de toute médaille postérieure, bans les autres trésors découverts dans le Loiret, la possibilité d'appliquer une date certaine au départ des armées de pacification. Ce départ aurait eu lieu en 277 ou 278.

M. le président ne pense pas que ce trésor ait un caractère bien déterminé. Il pense qu'il s'agit simplement d'un trésor enfoui par un particulier.

C'est là ce que semble indiquer le mélange de pièces d'époques très diverses.

M. Michon rappelle que le musée du Louvre doit à la générosité de M. le vicomte de Larnage plusieurs belles statuettes de bronze antiques qu'il avait rapportées d'Asie Mineure.

Séance du mercredi soir 10 avril.

Présidence de M. Jules Toutain.

Assesseurs : MM. Cazalis de Fondouce, de la société archéologique de Montpellier, et Demaison, de l'académie de Reims.

M. l'abbé Parat, de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, présente un aperçu de l'archéologie gallo-romaine dans l'Avallonnais. Il a dressé un inventaire des traces d'habitats de l'époque romaine dans la région, lequel est la réalisation d'un projet de cartes archéologiques communales et régionales dont l'auteur a entretenu le congrès il y a deux ans.

Grâce à des recherches minutieuses, le nombre des villas jusqu'ici reconnues a été considérablement augmenté, et plusieurs voies secondaires ont été retrouvées. Cet inventaire qui doit s'étendre à toutes les époques fournira aux archéologues de l'avenir un point de départ pour leurs recherches.

M. Cirilli présente quelques observations.

M. Blanchet appelle l'attention sur la nécessité de faire des observations sur la situation des habitations romaines, par rapport à l'orientation et à la nature des terrains.

M. Cazalis de Fondouce rappelle que depuis longtemps les congrès préhistoriques se sont préoccupés de dresser des cartes

archéologiques et ont fait choix de signes déterminés pour désigner les différentes espèces de monuments.

M. l'abbé Parat répond qu'il a fait usage des signes convenus.

M. le président résume la communication de M. l'abbé Parat et les observations qu'elle a provoquées. Il félicite M. l'abbé Parat de son initiative.

M. Poulain, membre de la société normande d'études préhistoriques à Saint-Pierre-d'Autils (Eure), lit un rapport détaillé de l'exploration d'un petit temple ou *fanum* qu'il a découvert à Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure). De ce temple il reste deux enceintes rectangulaires concentriques. C'était une construction mesurant 17 mètres de long sur 15 mètres de large. La première enceinte supportait des colonnes ; un portique régnait donc autour de la *cella*.

La façade était tournée vers le Nord-Est. On accédait sous le portique par un escalier de six marches. M. Poulain donne ensuite quelques détails sur le mode de construction, blocage revêtu de petit appareil. On a trouvé des restes d'enduit coloré, des fragments de stuc provenant probablement de bases de colonnes, des modillons, une grande quantité de briques à rebords. Parmi les objets de bronze, on a trouvé une cuillère à parfum, des bracelets, des clous, un crochet de statère, etc. Le fer est représenté par des crochets, des clous, des anneaux, un ciseau à froid. On a recueilli de nombreux débris de fioles, mais aussi des fragments de verre à vitre, des tessons de poterie rouge, un déversoir de vase en forme de masque de lion, etc. Les monnaies trouvées autour du temple s'échelonnent de Claude à Constance II.

L'auteur cherche à déterminer parmi les objets que les fouilles ont fournis ceux qui peuvent être considérés comme des ex-voto, tels que les hachettes de silex et les oursins fossiles.

M. de Lasteyrie et *M. le Président* présentent quelques observations. Ce dernier insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à renoncer à l'épithète « samienne » appliquée à la poterie rouge fabriquée en Gaule et spécialement à Lezoux.

A propos des haches de pierre considérées comme ex-voto, *M. Adrien Blanchet* rappelle que M. Chanel a trouvé une hachette de pierre polie à un niveau incontestablement gallo-romain.

M. le Dr Epery se demande si l'on ne s'est pas parfois trop hâté de qualifier *fanum* des constructions rectangulaires dans lesquelles on n'a pas recueilli d'objet indiquant avec certitude une destination religieuse.

Séance du jeudi soir 11 avril.

Présidence de M. de Lasteyrie.

Assesseurs : M. Pilloy, de la société de Saint-Quentin, et M. Plessier, ancien président de la société archéologique de Compiègne.

M. de Gérin-Ricard, correspondant du ministère à Marseille, présente une hachette de cuivre, de forme bombée, des bracelets et une épée de bronze très richement ornée, le tout découvert dans les Bouches-du-Rhône où les objets de l'âge du bronze sont rares. Il donne lecture d'un mémoire sur ces pièces dont deux — la hache et l'épée — sont de forme nouvelle. On se trouve peut-être là en présence de types locaux. L'auteur émet l'opinion que la basse Provence paraît avoir subi, à l'époque du bronze, une diminution dans sa population par suite de l'émigration vers les pâturages des Alpes des tribus et de leurs troupeaux. Un peuplement plus intense de la région se constate dès l'apparition du fer qui coïncide avec une période plus agricole que pastorale, celle à laquelle se rattachent les nombreux « castella » de Provence.

La notice est accompagnée d'une analyse du métal des objets par M. A. Berg, chef des travaux de chimie à la faculté, et professeur à l'école de médecine de Marseille ; elle fait ressortir un fait assez rare, la présence d'une notable quantité d'argent dans la hache de cuivre.

M. Plessier présente quelques observations sur la forme de la belle épée présentée par M. de Gérin-Ricard. Il fait des rapprochements entre la bouterolle de cette épée et une bouterolle trouvée dans l'Oise et qui fait partie de sa collection.

M. Georges Rouxel, correspondant du ministère à Cherbourg, rend compte des fouilles qu'il a faites, en septembre 1911, dans la baie de Nacqueville (Manche), sur l'emplacement d'une station préhistorique, dont la principale industrie était la fabrication d'anneaux de schiste.

D'intéressantes trouvailles ont été faites.

Le dépôt archéologique, parfois véritable fumier, a livré notamment :

1° Un amas de cordages de différentes grosseurs, en écorces d'arbres. Ces cordages enchevêtrés les uns les autres, autour de petits pieux et de branchages, formaient une sorte de clayonnage qui avait dû servir, soit d'enclos, soit de parois à une habitation.

2° Un amoncellement de mousse, de fougère, de feuilles de roseau et de chêne, restes probables de litières. Fortement pressées, les plantes ont conservé à peu près intacts leurs différents caractères ; la mousse a même gardé sa chlorophylle. Une espèce de mousse, *Neckera crispa*, alors très abondante, n'existe plus dans le département de la Manche.

Les rejets de cuisine étaient très variés : ossements de bœuf, cerf, mouton, sanglier, porc et de tout petits animaux, mêlés à des coquilles de patelles, cardium, vénus, hélix ; à des noisettes, arêtes et écailles de poisson.

Beaucoup d'os ont reçu un commencement d'utilisation.

Quelques fragments de poterie sont ornés de cordons ou de lignes en creux.

En ce qui concerne l'atelier d'anneaux de schiste, il a été recueilli une belle série montrant les diverses phases du travail, c'est-à-dire allant du disque non percé jusqu'au bracelet entièrement terminé, poli et même embelli d'une nervure.

A ces derniers objets de parure, il faut ajouter des coquilles de vénus avec trou de suspension et un fragment de bracelet en verre bleu foncé portant trois filets en relief.

A la suite d'une courte discussion, les membres du congrès arrivent à cette conclusion que les bracelets découverts par M. Rouxel sont de l'époque de la Tène.

M. le Président remercie M. Rouxel de sa communication et le félicite des résultats de ses recherches effectuées dans des conditions particulièrement difficiles.

M. Jules Beaupré, de l'académie de Stanislas, membre non résidant du comité à Nancy, lit une notice sur deux fers à cheval trouvés sur des gisements hallstattiens.

M. J. Beaupré avait constaté en 1904 dans un grand tumulus

de la station hallstattienne du bois de la Voivre, près de Haroué (Meurthe-et-Moselle), la présence d'un fer à cheval à clous, fortement attaqué par la rouille. Étant données les conditions de gisement de cet objet, il n'était pas possible d'affirmer sa contemporanéité certaine avec le tumulus, bien que ce dernier ne présente pas de traces de remaniements. Cette découverte était à noter, tout en ne suffisant pas à elle seule pour ébranler l'opinion la plus généralement admise d'après laquelle l'origine de la ferrure ne remonterait pas au delà de notre ère. Mais une seconde découverte vient de confirmer la première et paraît lui donner autrement de valeur.

En 1912, en explorant des fonds de huttes dans l'enceinte dite le camp d'Affrique, au-dessus de Messein (Meurthe-et-Moselle), ouvrage bien nettement hallstattien, M. J. Beaupré a trouvé un autre fer à clous, du même type que celui de la Voivre. Dans ces huttes, on remarque trois couches bien nettes : la première, celle du fonds, est de coloration foncée : elle contient des matières charbonneuses mêlées de pierres, de débris de cuisine parmi lesquels des dents de cheval, de fragments de poterie, de meules et quelques objets de bronze et de fer : son épaisseur varie entre 0^{m}29 et 0^{m}30. La seconde couche, épaisse de 0^{m}70 à 0^{m}90 se compose de pierrailles et de terre ; la troisième consiste en une couche d'humus de 0^{m}15 à 0^{m}20. La seconde provient de l'effondrement des matériaux pierreux et terreux qui recouvraient les toitures, comme l'auteur le démontre. Cette couche forme saillie au-dessus du sol sur les emplacements des huttes quand celles-ci n'ont pas été établies en profondeur ; quant à la troisième, elle s'est formée par la décomposition séculaire des feuilles et brindilles de bois, auxquelles sont venues s'ajouter les poussières apportées par le vent, et qui se sont déposées sur les emplacements. Elle correspond à l'exhaussement normal du sol forestier depuis l'époque de Hallstatt jusqu'à nos jours, comme M. J. Beaupré en a fait depuis longtemps la remarque. Le remplissage des huttes s'est donc fait d'une façon naturelle et sans remaniement.

Le fer à cheval se trouvait à la partie supérieure de la couche noire, et était recouvert par la seconde et la troisième, soit 1 m. 20 au minimum de profondeur. Les conditions de gisement sont excellentes. La date de la hutte est donnée par les objets qui y ont été découverts, fibule, bracelet, poteries, etc..., tous

objets de l'époque de Hallstatt, comme tous ceux qui ont été découverts depuis 1902 dans cette enceinte, où l'auteur n'a rencontré aucun mélange avec des objets d'époques postérieures.

Pour le moment, M. J. Beaupré ne prend pas partie pour ou contre les adversaires de la ferrure celtique ; il croit devoir se borner à signaler cette singulière coïncidence : découverte de deux objets contemporains sur deux gisements différents, mais appartenant tous deux à l'époque de Hallstatt. Il termine en se demandant s'il n'y a pas là un sérieux avertissement de nature à attirer de nouveau l'attention sur l'origine de la ferrure à clous, trop hâtivement niée, et qui serait peut-être attribuable aux celto-ligures métallurgistes de l'Est, qui ont laissé, plus de cinq cents ans avant notre ère, des témoignages remarquables de leur art.

M. Jules Beaupré ajoute à son mémoire les observations que lui a fournies M. le docteur Chomet, vétérinaire-major qui a étudié les fers de la Voivre et du camp d'Affrique au point de vue technique, et les déclare extrêmement intéressants pour l'époque. La tournure est remarquable. Un fer paraît plus spécialement confectionné pour pied de devant l'autre pour sabot postérieur, mais ils peuvent indistinctement être employés à gauche ou à droite. La couverture diminue d'avant en arrière, l'ajusture ne paraît pas exister. Le seul défaut des fers est la largeur des étampures d'où peut-être la fixité médiocre des clous. Le fer de devant, réalise la ferrure préservatrice contre le resserrement des talons, la ferrure hygiénique moderne et rappelle quelque peu le fer Poret.

M. Charles Magne présente un certain nombre de fers à cheval recueillis dans diverses fouilles faites à Paris et dans les milieux gallo-romains.

M. Cirilli conteste qu'un certain nombre de fers présentés par M. Magne soient des fers à cheval ; se sont des fers qui ont été appliqués à des pieds de bœuf.

M. Pilloy et *M. Vauvillé* rappellent que jamais dans les nombreuses fouilles qu'ils ont pratiquées soit dans des stations romaines soit dans des stations mérovingiennes, ils n'ont rencontré un seul fer à cheval. M. Pilloy renvoie à son mémoire sur la cavalerie à l'époque mérovingienne. M. Vauvillé se réfère aux diverses communications de M. Lefèvre des Noettes à la société des antiquaires de France sur le harnachement des chevaux ;

d'après ce savant, la ferrure des chevaux n'est pas antérieure au douzième siècle.

M. Beaupré expose à nouveau la stratigraphie des gisements dans lesquels il a rencontré les fers à cheval qu'il tient pour hallstattiens.

M. le Président résume la discussion. Il est certain qu'aucune sculpture romaine ne montre le fer à cheval. D'autre part, il est non moins certain qu'on a trouvé des fers à cheval dans des milieux qui semblent bien gallo-romains et non remaniés, et qu'on conserve au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale une tessère dont l'antiquité n'est pas contestable, sur laquelle il semble que soient représentés deux fers à cheval encadrés dans un *torques*. On a trouvé des fers à cheval dans des stations de l'époque de la Tène.

M. le président rend compte d'un mémoire de *M. Henri Quilgars* : les époques préhistoriques et gauloises dans le pays de Guérande (Loire-Inférieure).

L'auteur parle successivement des rares pièces paléolithiques trouvées surtout à la base des tourbes sous-marines. Il décrit en détail un certain nombre des soixante-quinze dolmens connus de la région et des multiples menhirs et allées couvertes (une carte de ces monuments accompagne le mémoire).

Il décrit ensuite successivement et avec grands détails les divers types d'instruments néolithiques découverts dans le pays autour de Guérande, ainsi que les spécimens de céramique. Il signale plusieurs stations de pêcheurs néolithiques à outillage du type des silex dits géométriques (tardenoisiens). Puis vient l'étude de l'âge du bronze et celle des origines de l'exploitation du sel caractérisée par la découverte de nombreux petits vases à parois très minces de forme rectangulaire, parfois rencontrés en quantités, enfermés dans des sortes de cellules de terre cuite et qui devaient servir à l'évaporation de l'eau de mer pour en retirer le sel marin. Enfin, quelques mots sur des traces d'exploitation anciennes de minerais de fer.

M. Henri Quilgars a envoyé au congrès un autre mémoire sur les origines anthropologiques de la population du pays de Guérande. L'auteur étudiant les différents types anthropologiques constituant la population des environs de Guérande y reconnaît deux groupes principaux : l'un formé de sujets de grande taille, brachycéphales bruns : ce seraient des néolithiques et des Gaulois.

L'autre groupe renferme des sujets de taille moyenne, brachycéphales bruns mélangés de quelques sujets blonds. Ce seraient les descendants des Bretons émigrés de l'Ile de Bretagne à la fin du sixième siècle.

M. le président rend compte d'une notice de *M. Desforges*, instituteur public à Fléty (Nièvre), sur un nouveau gisement tardenoisien découvert à Fléty (Nièvre). Il s'agit d'une station du même type que celles qu'a déjà décrites l'auteur. Elle renfermait un charmant petit outillage admirablement retouché où dominent de petites pièces triangulaires (dites flèches à tranchant transversal), de petites pointes et de minuscules grattoirs. L'auteur pense qu'il y a là deux industries, l'une de la fin du quaternaire procédant de la microindustrie magdalénienne et l'autre franchement néolithique.

M. Pilloy donne quelques détails sur les fouilles autrefois faites à Fère-en-Tardenois et qui ont donné naissance à l'épithète « tardenoisienne ». M. Pilloy signale dans le département de l'Aisne des statiens préhistoriques qui n'ont fourni que des instruments de petite dimension analogues à ceux qu'a retrouvés M. Desforges.

M. Pilloy présente un nucléus de silex trouvé par M. Salomon, conducteur des ponts et chaussées à Hermies (Pas-de-Calais), dans la tranchée du canal du Nord, et qui a fourni un des ces grands éclats qu'on désigne sous le nom d'éclats Levallois ou de Montières, et en même temps le disque qui n'était autre chose que le nucléus préalablement retouché duquel l'éclat avait été détaché. Ces particularités ont été également mises en lumière par M. Commont (d'Amiens).

M. Plessier présente un objet de bronze long de $0^{m}03$, pesant 7 gr. 02, qui peut être une pointe de flèche, ou plutôt un harpon pour prendre les gros poissons, trouvé par lui dans le sable provenant du dragage de l'Oise. La patine est celle de tous les autres objets de bronze provenant de cette rivière.

M. Cirilli pense que l'objet présenté par M. Plessier est une amulette.

Séance du vendredi matin 12 avril.

Président : M. Cagnat.
Assesseur : M. Pilloy.

M. le secrétaire donne lecture d'une notice de *M. Hénault*,

membre non résidant du Comité, archiviste de Valenciennes, sur une fibule de l'époque franque trouvée à Anguilcourt-le-Sart (Aisne). Cette fibule d'or, de forme circulaire, est ornée en son milieu, d'une pierre gravée antique représentant un lézard. Le même tombeau, de femme, contenait divers autres objets parmi lesquels il faut signaler un fermoir de bourse, d'argent niellé.

M. Pilloy craint que l'intaille qui orne l'*umbo* de la fibule n'ait été ajoutée depuis la découverte. En ce qui concerne le fermoir, il ne doute pas que la boucle ne soit une addition moderne.

M. Toutain donne lecture d'un mémoire de *M. Merlin*, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, directeur du service des antiquités et arts de la régence à Tunis, sur six statuettes votives de terre cuite trouvées à Pupput (Tunisie), par MM. Vaubourdolle et Haache. Ce sont : une déesse assise sur un trône, coiffée d'une tiare cylindrique ; une femme debout, vêtue d'une double tunique, sans attributs ; un Apollon vêtu de la double tunique et portant de la main gauche une cithare ; une femme debout, tenant un gâteau en forme de couronne ; deux colombes. Ce sont des ex-voto provenant d'un sanctuaire. On a exhumé à El-Djem (Thysdrus), des statuettes analogues à celles de Pupput. Il faut aussi en rapprocher des statuettes trouvées à Henchir-Biniana, près de Sousse. Ces statuettes figurent soit la divinité à laquelle elles ont été offertes, soit le dédicant. Apollon a été assimilé à Baal. Quant à la déesse assise, ce doit être Tanit-Cælestis, ce que confirme la présence des colombes.

Dans le même édifice ont été trouvées, dans une grande jarre de terre, des objets de bronze : chaudron, situle, lagena, candélabres, brûle-parfums, etc. Des inscriptions recueillies au cours du déblayement permettent de dater le monument de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle.

Une autre construction a fourni deux mosaïques, portant une dédicace aux *Dominæ*, c'est-à-dire, probablement, aux Cereres, Déméter-Cérès et Tanit. Au-dessus ou au-dessous de l'inscription est figurée une couronne à lemnisques, armée de cinq pointes surmontées d'une boule. Ces couronnes ne doivent pas être, comme on le pense généralement, des emblèmes héraldiques, blasons ou armoiries. M. Merlin est d'avis qu'il faut y voir des représentations destinées à combattre le mauvais œil. On trouve de nombreux exemples de cette figure dans des édifices publics et privés de la Tunisie.

M. J. Toutain, membre du Comité et de la Commission des fouilles d'Alésia, après avoir rappelé la découverte du temple, du monument aux absides ou basilique, et du forum, découverte due aux fouilles entreprises par la Société des sciences de Semur, montre que par l'orientation, la disposition générale et même certains détails, ce groupe d'édifices ressemble aux monuments qui ornaient à Rome le forum de Trajan. A Alésia comme à Rome, se succédaient de l'Ouest à l'Est un temple, au centre d'un péribole entouré de portiques ; une basilique, composée d'un vaisseau rectangulaire prolongé vers le Nord et le Sud par deux absides demi-circulaires, et flanquée à l'Ouest d'annexes disposées tout le long du vaisseau rectangulaire, et dont la façade orientale s'ouvrait sur le dehors par plusieurs baies ; enfin, un atrium ou cour, qu'entouraient, sur deux ou trois de ses faces, des portiques à colonnades. La comparaison entre les monuments de Rome et ceux d'Alésia est d'autant plus justifiée et intéressante qu'un tel groupe d'édifices, disposés dans cet ordre, n'a encore été retrouvé dans aucune des villes romaines dont le plan est connu avec précision : telles que Pompéï, Timgad, Dougga.

Il y a cependant des différences entre Rome et Alésia. Sans insister sur le contraste bien naturel qui devait exister, au point de vue architectural et artistique, entre la capitale de l'Empire et une modeste cité provinciale, M. J Toutain montre que les monuments du forum de Trajan à Rome ont été édifiés suivant un seul et même plan, par un seul et même architecte. Apollodore de Damas, et dans un délai relativement court, une vingtaine d'années. A Alésia, au contraire, il résulte, sans aucun doute, des observations faites pendant les fouilles, que le groupe d'édifices étudié a été construit à plusieurs reprises, qu'il a été composé, à une date qui n'est pas plus ancienne que le milieu du IIe siècle, d'éléments à l'origine indépendants et disparates ; que, par conséquent, l'absence d'harmonie et d'unité entre les diverses parties s'explique par les circonstances mêmes dans lesquelles l'ensemble s'est formé.

En terminant, M. J. Toutain conclut que ces dissemblances mêmes entre les monuments de Rome et les constructions analogues d'Alésia ne doivent pas amoindrir l'intérêt de la comparaison qu'il croit avoir établie : elles montrent, au contraire, quel était, malgré les obstacles et les difficultés, le désir des

cités provinciales de se modeler sur la capitale de l'Empire.

M. Cirilli remercie M. Toutain d'avoir mis si bien en lumière les analogies frappantes qui existent entre le forum de Trajan et le forum d'Alésia. Mais il fait des réserves sur l'identification du monument aux trois absides avec une basilique, précisément à cause du plan; je ne connais pas à Rome de basilique à trois absides.

M. Michon insiste sur l'analogie entre les deux forums. Il présente quelques observations sur le monument à trois absides; il propose de voir dans les absides des additions postérieures, additions faites au moment où l'on a voulu donner au forum d'Alésia l'aspect de celui de Trajan.

M. le secrétaire rend compte du rapport de *M. Léon de Vesly*, membre non résidant du Comité directeur du Musée départemental des antiquités de la Seine-Inférieure, sur les fouilles qu'il a faites en 1911, dans les ruines du théâtre romain de Lillebonne.

M. de Vesly a été amené à exécuter des fouilles autour du petit édifice désigné ordinairement sous le nom de balnéaire. Pour donner à son étude tout le développement qu'elle pouvait comporter, il a fait creuser tout à l'entour des murailles de l'édicule une large tranchée, ce qui lui a permis de reconnaître : 1° Les différentes couches de terre situées au pied des fondations; 2° Les diverses pierres sculptées ou peintes entrées dans la construction des mêmes fondations. C'est ainsi qu'il a pu retrouver : 1° Un grand bas-relief semblable à celui déjà découvert en 1910 et qui a été reproduit dans le *Bulletin archéologique*; 2° Trois autres bas-reliefs représentant des chevaux, des griffons et un homme à queues de poissons combattant. Ses deux premiers bas-reliefs ont pu être identifiés par M. de Vesly, grâce à une terre cuite de la collection Campana qui représente des faunes foulant le raisin pendant qu'un troisième personnage joue de la double flûte. Ce sont certainement des scènes empruntées au cycle dionysiaque. Les autres scènes sont plus difficiles à reconnaître. Cependant, les trois bas-reliefs semblent provenir de la frise d'un même édifice, et il ne serait pas surprenant qu'ils eussent appartenu également à un temple de Bacchus. Les nombreux débris de colonnes, de stèles, de masques, de thyrses et autres ornements recueillis à Lillebonne autorisent cette hypothèse. M. Léon de Vesly a également découvert dans

ses fouilles des pierres avec moulures et cannelures, ainsi que des monnaies parmi lesquelles un grand bronze assez rare à l'effigie de Marc-Aurèle et portant au revers un temple à fronton circulaire, statue de Mercure et ustensiles du culte avec l'inscription : RELIG AUG.

NOUVELLES

Ecole d'Anthropologie

L'Ecole d'Anthropologie a fait le dimanche 14 avril dernier, une excursion à Saint-Germain-en-Laye, comprenant la visite du Musée des antiquités nationales, sous la direction de M. A. de Mortillet.

Une deuxième excursion aura lieu le Dimanche 12 mai, à Malesherbes et à Corbeil. Dans la matinée les excursionnistes se rendront en voiture au dolmen de la Roche-au-Loup, à Buthiers, et au dolmen de l'Ormail, à Rumont. L'après-midi sera consacré à la visite du dolmen de Saint-Germain-lès-Corbeil, de l'emplacement du cimetière classique de basse époque romaine de Champdolent, et du Musée de Corbeil.

Rendez-vous à la gare de Lyon, à 6 h. 15 du matin. Les personnes désirant prendre part à cette excursion sont priées d'en aviser, avant le Vendredi 10 mai, M. Paul de Mortillet, 36, boulvard Arago, Paris (13e).

Le Mans. — Imp. Monnoyer. — 1912.

L'ABRI-SOUS-ROCHE DU SOUCY

près la Linde (Dordogne)

(MAGDALÉNIEN SUPÉRIEUR)

NOUVELLES FOUILLES

(MM. DÉLUGIN, du SOULAS et TAREL)

Par M. Raphaël TAREL.

(*Suite*)

Industrie Lithique

Grattoirs. — Nous en avons recueilli 160, dont 100 intacts, plus 4 doubles-grattoirs, 34 grattoirs-burins, 2 grattoirs-pointes, un grattoir-rabot (grattoir à un bout, rabot à l'autre). Type classique Magdalénien (*Fig.* 28, n° 1) : presque tous sur bouts de lames non retouchées, plus ou moins étroites et allongées, 2 sur lames de dégagement. Assez frustes en général ; quelques-uns sur croûtes. Une dizaine d'exemplaires munis de retouches assez fines sont plus soignés. Plusieurs sont épais, massifs et d'une robustesse extrême : c'est un faciès tout à fait correspondant à celui de nos gros burins courts et trapus. Les plus grands mesurent $0^{m}125$, les plus petits $0^{m}04$. Deux grattoirs sur lames de dégagement offrent cette particularité, que le dessus de leur front est absolument lisse, aplani, poli, comme si, en tenant l'outil renversé, on s'était servi de son front pour un usage quelconque (*Fig.* 28, n° 2). Les doubles-grattoirs sont de petite taille, larges et courts ou étroits et allongés, tous assez minces et de belle venue. Le n° 4 de la figure 28 est des plus intéressants. Retouché en grattoir assez aplati à l'un des bouts, il se contourne en spirale oblique, pour offrir à l'autre extrémité, un rabot de $0^{m}03$ de hauteur : l'ablation des lamelles allongées, qui a fait de cet outil un instrument complexe, a été exécutée avec une grande régularité. En silex noir brillant.

Les 34 grattoirs-burins, en silex noir, blond ou gris, sur lames

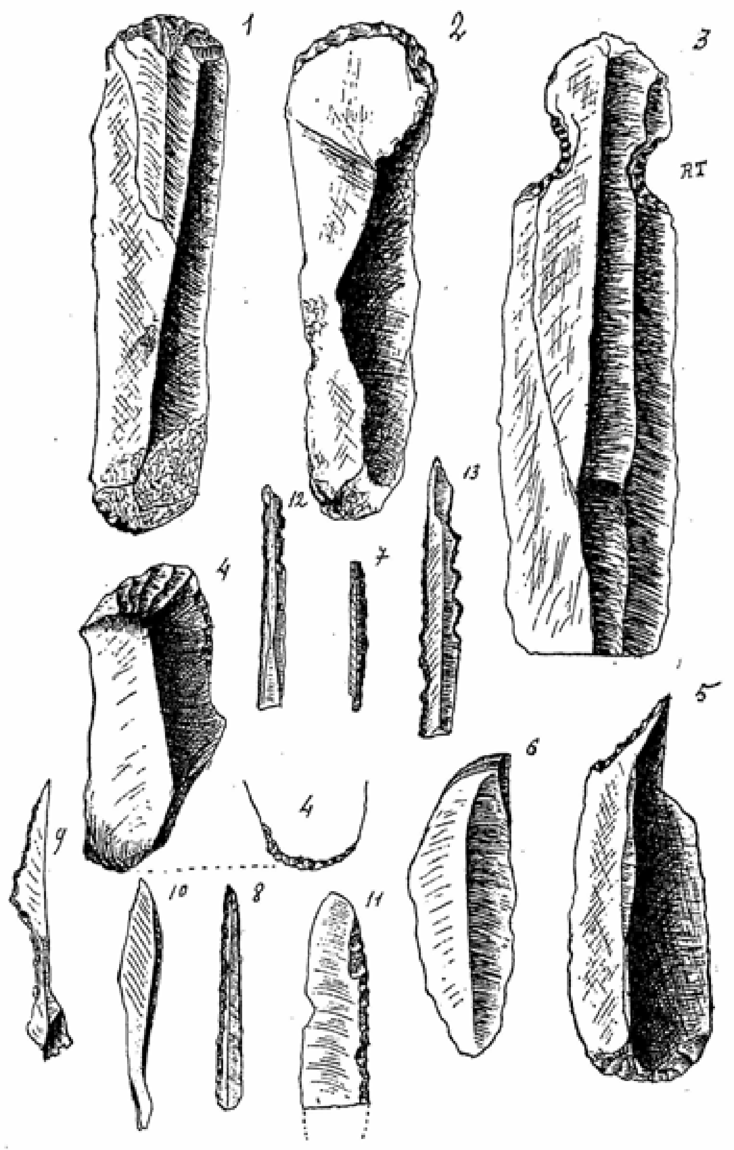


Fig. 28. — Grattoirs, perçoirs et instruments divers, en silex.
Le Soucy (Dordogne). 2/3 grand. nat.

longues et étroites ou larges et assez courtes, sont d'une facture visiblement meilleure que les grattoirs simples, par la taille, la finesse des retouches et le choix du silex.

Notons enfin un grattoir-pointe d'un très beau galbe, en magnifique silex calcédonieux translucide, long de $0^{m}13$, sur lame étroite et allongée, avec des retouches délicates sur la partie droite de la pointe. (*Fig.* 31, n° 1 *ter*).

Rabots. — M. Délugin a trouvé neuf rabots. Celui que représente la figure 33 est un admirable spécimen. Il mesure $0^{m}11$ de long sur $0^{m}06$ de haut. Aspect franchement caréné Quatre lamelles ont été détachées sur une longueur de $0^{m}06$ du sommet à la base. En beau silex noirâtre maculé, au museau, de silex fauve jaspoïde.

Perçoirs. — Assez grande variété dans leurs formes. L'un d'eux, très grand ($0^{m}14$) en silex gris veiné de blanc, a le côté droit complètement retouché. Un autre type est sur lame mince, étroite et allongée; retouches très fines sur les deux côtés de la pointe. Un autre, sur large éclat, est également bien retouché. Signalons enfin un micro-perçoir ($0^{m}03$) de facture et retouches très délicates.

Lames. — 1.100 environ, 500 plus où moins soignées, 60 mesurant de $0^{m}10$ à $0^{m}14$. La plus longue, de belle allure, en silex fauve, étroite, assez mince et légèrement incurvée, mesure $0^{m}18$. La pointe est fracturée (elle devait avoir $0^{m}04$ de plus environ). A peu servi. Une vingtaine sont des lames à arrête médiane écrasée. La forme des lames varie beaucoup. Elle est quelquefois large et épaisse, le plus souvent mince et allongée, incurvée, parfois plate et effilée. Plusieurs portent des coches basilaires. Beaucoup offrent une grande irrégularité d'aspect; rarement elles paraissent avoir servi. La plupart n'ont pas de retouches.

Grande lame à double encoche (*Fig.* 28, n° 3). — C'est parmi les lames que nous inscrivons ce bel objet dont la forme est, croyons-nous, inédite dans le Magdalénien. Longue et large lame en silex gris foncé enfumé, presque translucide, elle mesure $0^{m}13$ de long et devait avoir au moins $0^{m}18$ avant la cassure qui est ancienne, à moins que cette cassure ne soit intentionnelle

comme on pourrait le conjecturer de certaines lames auxquelles la fracture nette des deux extrémités donne un aspect quadrangulaire. Le trait typique est une double et profonde encoche avec retouches à 2 cent. 1/2 de la base et le prolongement, au-dessous des encoches, du bout de la lame arrondie qui affecte la forme de bouton terminal. Il n'existe pas, croyons-nous, de spécimen similaire de cet objet ; les lames munies d'encoches, en effet, burins, grattoirs ou simples lames, se terminent invariablement par la cassure voisine du conchoïde où par l'extrémité fruste du silex. Ici apparaît visiblement l'idée de poignée terminale. C'était peut-être un poignard destiné à être suspendu par un lien enserrant la double encoche?.. L'humble prototype des futurs poignards néolithiques d'un galbe si admirable ! Peut-être aussi un ressouvenir des belles lames à retouches marginales formant coches qui, dans l'Aurignacien, servaient sans doute à arrondir les os... Enfin, une autre interprétation, la plus plausible peut-être, verrait dans cet objet un double grattoir concave : interprétation qui semblerait confirmée par l'examen d'une lame trouvée par M. Délugin et qui offre avec la nôtre plus d'un rapport, mais dont la taille très réduite s'oppose à ce qu'on la considère comme un poignard.

Lamelles. — Très nombreuses aussi, de moyenne taille, petites ou minuscules. Plus de 400. Quelques-unes très fines et de facture soignée. Beaucoup de *lames de canif*, de taille exiguë et de formes variées, types dérivés des lames de la Gravette. Nombreuses lamelles de coup de burin, de facture et d'avivage (*Fig.* 28, n°s 9-10), quelques-unes tronquées. Une quinzaine, assez grandes, à retouches soignées, sont minces et plutôt larges (n° 8). Un fragment de grande lamelle porte des retouches à droite sur le plan d'éclatement (n° 11). 18 petites lamelles (n° 7) à dos retouché, avec les deux bouts presque toujours tronqués, toutes en silex blond, représentent, avec les canifs, l'outillage microlithique. Peut-être le dos de ces minuscules lamelles était-il enchassé dans une rainure, plusieurs des lamelles mises bout à bout, comme on l'a constaté dans le prénéolithique de la Baltique. La troncature des extrémités et le fait que 10 lamelles semblables ont été trouvées par nous au même endroit, s'expliqueraient ainsi très naturellement. 16 plus grandes, d'une jolie venue ont des retouches unilatérales, soit à droite, soit à gauche. 4 plus ou moins ondulées où festonnées forment la

transition avec la lame denticulée (n° 12). Aucune de ces lamelles ne porte de coche.

Lames denticulées. — Deux types bien différents de ces petites lames denticulées, destinées à la préparation des aiguilles en os, se sont offert à nous au cours de nos recherches. L'un, le type de Bruniquel, représenté par des lamelles assez larges a un, où beaucoup plus rarement deux rangs de petites encoches régulièrement arrondies et très rapprochées (3 exemplaires : Collection Délugin). L'autre, tout à fait différent : lamelle étroite et allongée offrant sur le côté droit quatre encoches d'aspect particulier; chacune d'elles a la forme d'un triangle rectangle à côté long et base étroite; encoches beaucoup plus larges que dans le type ordinaire. Le côté gauche de la lamelle est soigneusement retaillé sur toute la longueur, et porte à la base une encoche également retouchée. A dû servir à la préparation des grosses aiguilles, poinçons, etc. (n° 13). (Notre collection).

Pendeloques (*Fig.* 33, n° 2). — Nous croyons pouvoir nommer ainsi une sorte de plaquette en silex gris foncé enfumé ayant la forme d'une toute petite glace à main. En trois endroits de la surface le silex est absolument translucide, ce qui a dû attirer l'attention des aborigènes et les engager à faire de cet objet un bibelot de parure où un fétiche. Tout le pourtour est retouché et l'un des côtés, s'allongeant en poignée, porte deux encoches symétriques pouvant recevoir un lien de suspension. A rapprocher d'une pierrerie presque similaire, décrite sous ce nom par MM. Breuil et Clément dans leur brochure : *Un abri Solutréen sur les bords de l'Anglin* (p. 12, *Fig.* 3, n° 1). (Coll. Délugin). On peut aussi considérer comme pendeloque un morceau de quartz enfumé, long de 0m04, large de 1 cent. 1/2, muni à la base d'une double encoche assez grossièrement retouchée.

Grande meule et pierres à broyer la couleur. — En quartzite. Très beau spécimen de 0m30 sur 0m16. Forme subovalaire. L'une des faces est lisse, très aplatie et presque entièrement recouverte d'ocre rouge (coll. Délugin). L'analyse a révélé aussi la présence d'un sesquioxyde de fer sur un silex blond légèrement usé sur trois faces et sur un bloc de grès poli et creusé en cuvette peu profonde sur deux côtés.

Galet-lissoir. — En quartzite jaune, de 0m10 sur 0m08. Poli très régulièrement sur les deux faces. Bel exemplaire de lissoir, trouvé par M. Délugin.

Enclume. — Gros silex de couleur fauve, taillé à grands éclats, à trois faces. Placé horizontalement sur sa base qui est plane, les deux faces supérieures convexes forment par leur intersection un arc de cercle portant de fines retouches. Une de ses extrémités est sectionnée verticalement ; poids : 1 k. 500, long 0m20, large 0m05, hauteur 0m09. (Coll. Délugin).

Mortier (*Fig.* 29 et 30). — Fort galet à cupule, du foyer infé-

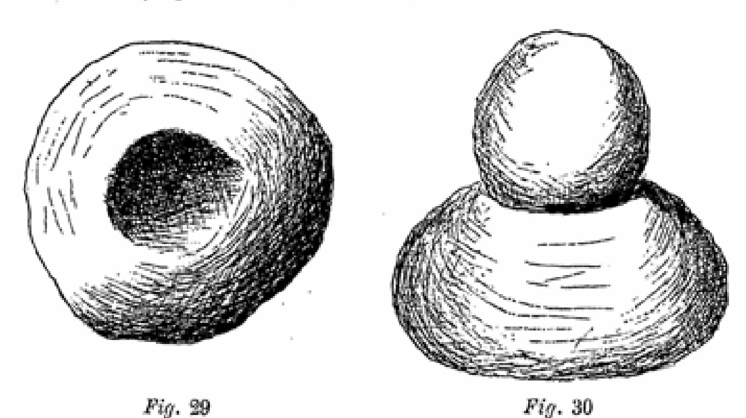


Fig. 29 *Fig.* 30

Mortier et pilon en pierre. Le Soucy (Dordogne). 2/3 grand. nat.

rieur. De forme orbiculaire, avec au sommet une cupule de 3 cent. 1/2 de diam. et 1 cent. 1/2 de profondeur. A peu de distance, dans la couche interstitielle dominant le foyer, nous avons rencontré un galet arrondi sans trace de percussion et s'adaptant très bien à la cupule. C'était sans doute la molette destinée à broyer les couleurs dans le mortier. Plusieurs de ces galets à cupule ont déjà été recueillis au Soucy : deux moyens et trois petits par MM. de Bracquemont et Masson, et un en gneiss par M. de Coincy.

Pierre de fronde. — Moins volumineuse que celle décrite ci-dessus, elle ressemble beaucoup aux boules moustériennes et servait sans doute comme celles-ci de boule de fronde où de lasso.

Petite boule roulée. — Un peu plus grosse que les billes d'enfants. En quartzite. Pas de traces d'usage; poids : 15 grammes. Elle paraît analogue à celles qui furent trouvées par M. Peyrony dans la couche Solutréenne de Badegoule et autres stations. Leur forme arrondie a sans doute été produite par le remous de nos rivières torrentueuses, dans lesquelles elles tournoyaient; près de la rive gauche de la Dordogne et précisément en face du Soucy gronde le « Saut de la Gratusse », excavation profonde, où les eaux tourbillonnent en mugissant. Quel était l'usage de ces billes? billes de fronde? billes votives? poids analogue à ceux de Chaldée, d'Assyrie et d'Egypte? Arme de jet que les indigènes, peut-être les enfants en guise de jeu... (Peyrony), lançaient avec une fronde? Nous les regarderions plus volontiers comme de petites molettes servant à la préparation des poudres et pommades à tatouage : comment interpréter autrement la petite bille de Sainte Védérème enchassée dans une corne de cerf formant pommeau? (*Rev. préhist.* t. II, 1908) et la bille colorée en rouge de Tharaux (*Rev Soc. Anthrop.*, 1908).

Nuclei. — Aussi nombreux que les percuteurs sont rares. Une trentaine environ en silex noir, gris ou blond, de différentes tailles.

Quelques-uns, les mieux faits, minuscules. Ils sont souvent fracturés et durent être utilisés avec soin, très peu ayant conservé d'arêtes vives. Leur présence au Soucy et celle d'une quantité considérable de déchets de taille permet de conclure à la taille sur place de l'outillage industriel.

Percuteurs. — Deux seulement, l'un en silex fauve, volumineux et de forme ovoïde irrégulière. L'autre est un nucléus dont le sommet offre des éraillures de percussion. Malgré l'examen minutieux auquel nous avons soumis un grand nombre de galets de rivière, aucun ne nous a paru avoir été employé comme percuteur.

Pièce indéterminée. — Compresseur, retouchoir, pièce à faire du feu? Le dessus est plat, lustré. Le pourtour, très fatigué, comme écrasé, offre des mâchures multiples que nous n'avons remarqué sur aucun autre silex. Long de 0^m11, large de 0^m03 1/2, arrondi à l'un des bouts. Peut-être une petite

enclume d'un usage particulier, dont la partie plate et polie était appliquée contre du bois?

Schiste. — Plusieurs plaques de schiste ardoisier, sans trace de gravures ou de traits.

Ocre rouge, etc. — Nous avons, à plusieurs reprises, trouvé de petits amas et quelquefois des traînées de poussière d'ocre rouge. Sa couleur, d'un beau rouge cuivré, a des tons d'une intensité étonnante. Quelques traces d'ocre jaune et d'hématite.

Minéraux employés. — Surtout le silex noir, blond ou gris, mais on rencontre souvent aussi les nuances intermédiaires entre le blond et le jaune très foncé, le mauve et la couleur lie de vin, presque toute la gamme, puis le silex calcédonieux translucide et jaspoïde, souvent nuancé d'admirables veinules. C'est surtout pour les becs de perroquet et certains grattoirs que les plus jolies nuances de silex et de jaspe ont été choisies.

Petits cailloux ronds. — Plusieurs petits cailloux ronds (quartzite), de différentes couleurs (M. Délugin).

Industrie de l'Os, de la Corne et de l'Ivoire.

Elle est admirablement représentée au Soucy par de beaux harpons à barbelures bi-latérales, quelques-uns avec gravures incisées et dessins lozangiques; — de nombreuses pointes de traits et sagaies souvent ornées de ces dessins stylisés, schématisés dans lesquels l'abbé Breuil a montré le premier le produit de la dégénérescence de figures d'animaux; — des bâtons de commandement avec gravures, dont l'exemplaire à sept trous, du Musée de Périgueux, est unique encore; — des baguettes où bâtonnets offrant comme dessins des bâtons de commandement, des files de chevaux, des anguilles nageant...; — des séries d'os gravés avec dessins multiformes; — des lissoirs, ciseaux, poinçons ornés parfois de lignes courbes gravées en creux et disposées sur deux rangs; — des aiguilles aux formes souvent si graciles et de destinations diverses; — des poignards dont quelques-uns (tel le superbe exemplaire trouvé par M. Délugin) ont un galbe si parfait et de si suggestives gravures; — enfin des hameçons, des pendeloques en os, etc... Nos fouilles moins nombreuses en ce

qui regarde l'industrie de l'os que celles de nos devanciers, nous ont cependant donné un beau bâton de commandement et un

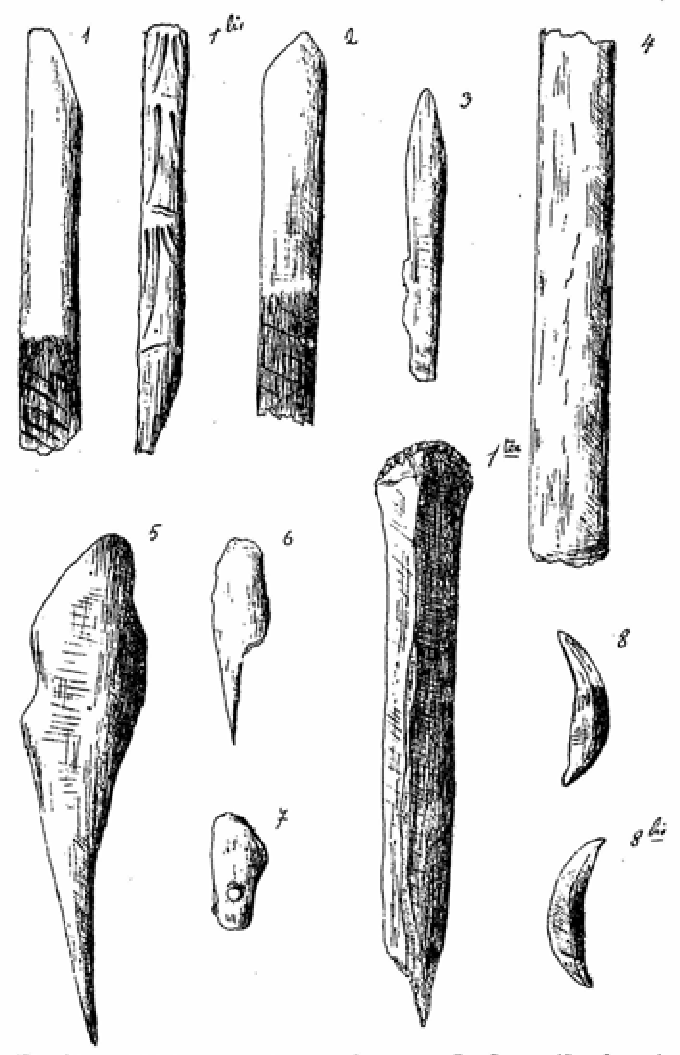


Fig. 31. — Objets en os et corne de renne. Le Soucy (Dordogne). 2/3 grand. nat.

poignard, tous les deux ornés de gravures, un bel exemplaire intact et très grand de harpon à barbelures bilatérales, plu-

sieurs sagaies dont l'une offrant sur un méplat des gravures qu'on pourrait peut-être regarder comme trois têtes stylisées de caprins, en séries, vues de face; quelques baguettes, lissoirs, ciseaux, pointes de traits, poinçons, aiguilles, hameçons, os gravés et utilisés, etc...

Encore sous l'impression laissée par les récentes et magnifiques découvertes du Dr Lalanne à Cap Blanc, nous avons soumis à une inspection minutieuse les parois de notre abri et la longue théorie de roches avoisinantes. Aucun indice ne nous fut révélé de cet art prodigieux dont les manifestations se traduisent, à Laussel, par ces sculptures de dimensions étonnantes qui laissent « une impression d'inoubliable stupeur! Le graveur sur os du Soucy se contentait d'appliquer à l'ornementation de ses armes ou de ses outils cette habileté de technique qui résultait d'un sens esthétique très développé et dont nous pouvons suivre le développement depuis le plus vieil âge du Renne, jusqu'à l'aurore des temps Aziliens, alors que le sculpteur de Laussel savait déjà depuis des millénaires et à une phase plus reculée de l'époque Magdalénienne orner les rochers de la vallée de la Beune de ces frises étranges qui représentent sans doute son gibier préféré, le renne, le bison, le bœuf et surtout le cheval sauvage.

Sagaies. — Communes au Soucy. Nous en avons recueilli de nombreux fragments. Parmi les rares exemplaires intacts, il faut noter :

1° (*Fig.* 31, n° 2). Une sagaie de 0m073, à pointe obtuse, à double biseau, aplatie sur les deux faces. Le biseau porte des stries obliques sur les deux côtés. Aspect lourd et massif qui, s'ajoutant à une usure prononcée du biseau suggère bien plutôt l'idée d'un objet servant à un usage industriel, que celle d'une arme.

2° (*Fig.* 31, n° 1). Une pointe de 0m086, à biseau simple, légèrement aplatie sur les deux faces, stries nombreuses et rapprochées. Cette sagaie offre un véritable intérêt dû aux gravures stylisées qu'elle porte sur un des méplats. Elles semblent représenter trois têtes de caprins vues de face et superposées. Les deux cornes longues et divergentes sont très nettes et profondément incisées, à la manière de longs traits cunéiformes. Deux traits plus petits, parallèles aux cornes indiquaient les oreilles; enfin les deux traits épais transversaux qui séparent

chaque tête ne seraient autre chose que le support des cornes, le « massacer ». Inutile d'insister sur le caractère hypothétique de cette interprétation. A rapprocher du dessin relevé par M. l'abbé Breuil sur un objet provenant également du Soucy (*Exemples de fig. dégénérées et stylisées de l'Epoque du Renne*, *fig.* 3, n° 13).

3° Une petite pointe fusiforme à biseau simple (Coll. Délugin).

4° Petite pointe presque similaire (n° 3), mais offrant sur un côté trois de ces entailles énigmatiques dont il va être parlé à propos des aiguilles à crans. La pièce porte des traces de raclage ou usure longitudinalement et des stries fines et nettes sur le biseau.

5° Une très petite pointe très effilée, de 0m06, à double biseau, offrant une cannelure (Coll. Délugin).

Plusieurs fragments présentent sur un méplat des chevrons doubles, des traits transversaux, et l'un d'eux une tête de capridé stylisée.

Pointes de trait. — Trois petites pointes de trait offrant de fortes mâchures à la base.

Harpons. — Le seul trouvé intact est un bel et grand exemplaire de ce type à deux rangs de barbelures qui domine à Lorthet, La Madeleine, etc., et caractérise le niveau supérieur du Magdalénien (*Fig.* 32). En bois de Renne, légèrement aplati et de grande taille (0m19). La base est conique, le bourrelet assez saillant des deux côtés. On remarque cinq barbelures à droite et cinq à gauche, plutôt courtes et un peu épaisses; chacune d'elles porte une rainure ornementale commençant à la naissance de la barbelure et finissant un peu avant la pointe (Notre Coll.).

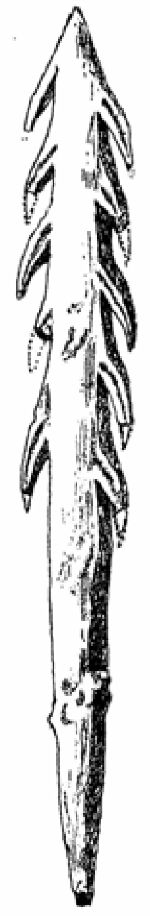


Fig. 32. — Harpon en corne de renne. Le Soucy (Dordogne) 2/3 grand. nat.

Le harpon à barbelures unilatérales, qui commence à la base du Magdalénien supérieur est très rare ici. Un seul exemplaire

figure au n° 1454 du catalogue du Musée de Périgueux. M. de Coincy en avait cependant trouvé plusieurs. L'abondance des harpons au Soucy montre bien que la pêche était une des occupations constantes des indigènes à qui elle fournissait sans doute, avec la chasse, une partie de leur nourriture quotidienne. M. Délugin a rencontré douze fragments de gros et de quatre de petits harpons à double rang de barbelures.

Poignards. — Un très beau poignard de 0m17 de long, en bois de renne (Coll. Délugin). Sur l'une des faces on remarque une gravure représentant sans doute une ramure de cervidé schématisée. Cette gravure offre une ressemblance frappante avec celle qui orne le bâton du commandement du Placard représenté à la page 96, pl. VI, de l'ouvrage de M. Chauvet: *Os et bois de renne ouvrés de la Charente.* Les traits sont profondément incisés. Il y a en outre sur presque toute la surface, mais surtout dans la partie médiane, de nombreuses encoches multiformes. Nous avons trouvé plusieurs autres poignards faits avec des éclats d'os allongés et appointés soigneusement. La base est large et d'une préhension commode. Enfin, poignard aussi sans doute, un fragment de bâton de commandement (Coll. Délugin), fracturé aux deux tiers du trou, dont les rebords ont été soigneusement polis. Long de 0m14. A rapprocher d'un objet presque identique de la collection Girod et Massénat : *Stat. de la Vézère*, t. 1, pl. CI. L'extrémité a été appointée et polie, et l'arme est parfaitement en main si l'on met l'index dans l'orifice. Incision profonde et deux grandes stries longitudinales de chaque côté.

Bâton de commandement — Dans la dernière couche archéologique, très près du roc, M. Délugin a rencontré un beau bâton de commandement, dont voici la description : En bois de renne, long de 0m29. Base aplatie dont le centre est percé d'un trou cylindrique à bords évasés et polis régulièrement. Sur la face supérieure, on remarque 7 chevrons dont la pointe se dirige vers le sommet de la tige. La base du 7e (le plus grand) se prolonge en contournant la presque totalité du trou. Sur la face inférieure: 5 chevrons analogues. Le premier, qui *paraît avoir été légèrement effacé ou usé par frottement*, contourne aussi le trou. Face latérale droite : 5 chevrons, pointe dirigée vers la base. Face latérale gauche : 4 chevrons, pointe dirigée vers le sommet

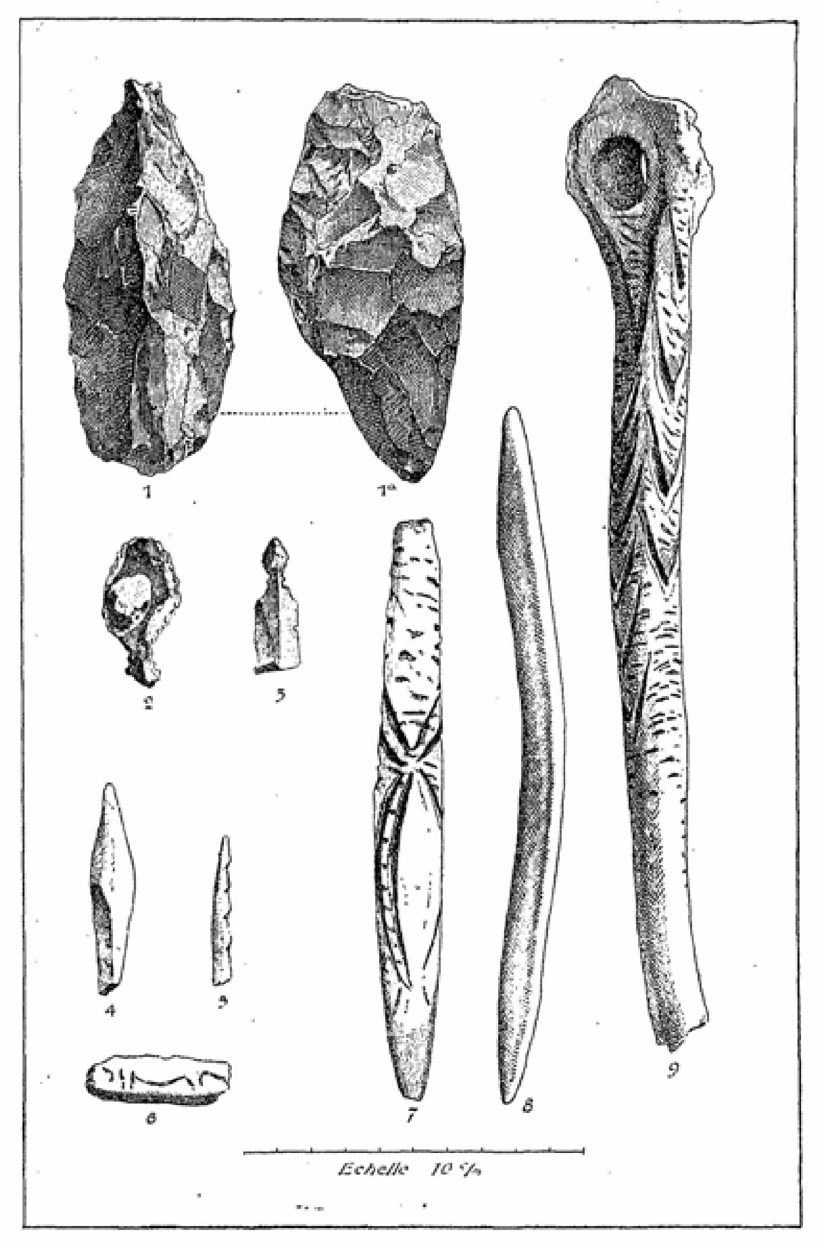


Fig. 33. — Objets en os, corne de renne et silex. Le Soucy (Dordogne).

de la tige. Tous ces chevrons (leur longueur varie de 0m025 à 0m075), mais surtout les 4 de la face latérale gauche, sont profondément incisés. Les 4 faces du bâton sont en outre ponctuées de sortes de piquetures souvent accolées deux à deux où prolongées en lignes doubles comme des marques de chasse. Ces pointillés sont plus nombreux dans la partie médiane et manquent ou ont été effacés à la base du bâton, ou manche. Plusieurs autres fragments. Une douzaine de spécimens entiers ou fracturés, ont été trouvés au Soucy. Il serait oiseux de rappeler les multiples hypothèses proposées au sujet de l'emploi de ces bâtons. Une des plus récentes, celle de M. Sollas, d'Oxford, nous présente ces objets comme des *redresseurs de flèches* analogues à ceux des Esquimaux. La façon dont les trous sont généralement usagés ne paraît pas rendre plausible cette manière de voir, au moins dans la plupart des cas. Le pourtour intérieur du trou et l'évasement extérieur polis, lissés, révèlent bien plutôt le contact prolongé d'une courroie, d'une lanière, que celui d'un objet rigide comme le serait une hampe de flèche. C'est une friction douce, un frottement continu qui semblent avoir été pratiqués, non l'effort brusque amené par le redressement du bois faussé. Une particularité suggestive offerte par le bâton du Soucy appuie d'un nouvel argument cette hypothèse : les chevrons qui contournent le trou paraissent usés comme par une sorte de frottement, fait bien compréhensible si on le suppose produit par une courroie tendue, mais inexplicable dans l'hypothèse de l'*arrow straightener*. Il eut été, en effet, impossible à une hampe de flèche, aussi fortement recourbée qu'elle ait pu l'être par l'effort destiné à la redresser, de frôler des dessins gravés en dehors de la périphérie du trou. De même le bâton de Teyjat avec son trou elliptique, les bâtons d'Altamira et de Massat aux trous ovoïdes, évoquent aussi naturellement l'idée de lanières où de courroies qu'elles excluent celle de tiges de bois rigides.

Baguettes. — Trois grandes baguettes en bois de renne, rondes, à pointe polie et obtuse, longues de 0m18 à 0m24. L'une d'elles est aplatie sur les deux côtés et pointue avec deux extrémités. Une autre a sa base comme mâchurée. La troisième porte deux traits longitudinaux incisés profondément ; marque de propriété? signature d'artiste? (C. Délugin). Une grande baguette (notre collection) est aplatie sur les quatre côtés ; lon-

gueur : 0^m15; largeur : 0^m02. Parmi les plus remarquables de ces baguettes trouvées au Soucy, rappelons celle du Musée de Périgueux avec gravures représentant des chevaux, des poissons et un bâton de commandement, et celle du Musée de Toulouse avec des files de chevaux gravés.

Ciseaux (*Fig.* 31, n° 4). — Un grand ciseau en bois de renne, long de 0^m15, large de 0^m02 au tranchant. Fracturé dans le haut. Le tranchant est très net, parfaitement conservé et presque coupant. Nombreux fragments.

Lissoirs. — Les trois exemplaires rencontrés par M. Délugin appartiennent au type le plus épais, utilisé par un seul bout. Ils ne portent ni dessins, ni marques. Quelques autres avaient été découverts par les précédents explorateurs.

Poinçons. — Eclats d'os appointés soigneusement. Bout assez long, extrémités très affilée. Nous en avons recueilli 3, de petite taille (*Fig.* 31, n° 6) et un assez grand (*Fig.* 31, n° 5).

Aiguilles. — 3 entières, une grosse et longue, de 0^m082 de longueur et 0^m004 de diamètre au milieu, chas assez gros; une autre de 0^m047, chas très petit. La troisième très petite, de 0^m025, chas moyen (Coll. Délugin). 8 fragments en esquilles d'os poli; 21 sont signalées dans le catalogue du Musée de Périgueux, et 5 par M. Cartailhac au Musée de Toulouse, toutes provenant de notre abri.

Aiguille à cran ou passe-lacet. — Petite pointe en os à trois entailles, à rapprocher de l'objet décrit par Lartet et Christy : « petit instrument entaillé, fait d'andouiller de renne; l'extrémité effilée porte d'un côté trois entailles peu profondes et irrégulières ».

Hameçons. — Un hameçon droit à deux pointes en os, intact, long de 0^m03 (Coll. Délugin) ; 14 petits hameçons analogues sont également signalés dans le catalogue du Musée de Périgueux.

Dents percées d'Isatis et de Renne (*Fig.* 31, n° 7). — Une dent canine d'Isatis perforée pour être suspendue. Une dent inci-

sive de Renne percée à la base. Plusieurs autres dents de loup, d'ours, etc., ont été trouvées par M. de Bracquemont.

Dent préparée pour la perforation. — Une canine de renne offre un des côtés de la racine fortement usé et aminci sur une largeur de 0m01 environ et sur toute la longueur : travail préparatoire au percement du trou de suspension.

Os gravés. — Sur un fragment allongé de bois de renne, on aperçoit la partie inférieure d'un animal (cheval?) gravée assez profondément. Le dos et la tête manquent (Coll. Délugin). Un fragment plat de canon de renne porte quelques traits légèrement gravés. On pourrait voir dans les deux traits du milieu, la partie inférieure d'une jambe de bovidé (*Fig.* 27, nº 7).

Os d'oiseau. — Un os long d'oiseau a sa base incisée par quatre traits transversaux.

Os taillés et incisés — La base d'un fragment d'andouiller porte une entaille de 0m035. Il semble qu'elle ait eu pour but de séparer la tige du merrain. Sur un morceau de bois de renne allongé, on aperçoit deux entailles régulières et profondes faites par le burin. Une forte esquille, destinée sans doute à confectionner une grosse aiguille, est presque détachée. La main de l'ouvrier, mal assurée, a parfois dévié et fait des traits à droite et à gauche.

Os utilisés. — M. Délugin a relevé sur un fragment de gros os épais de Bovidé ou de cheval, des traces d'utilisation. On y remarque ce méplat avec usure et entailles qui s'observent sur les os utilisés de certaines stations Moustériennes.

Coquillages. — 4 coquilles de *Pecten,* dont 3 percées d'un trou de suspension. L'une d'elle est beaucoup plus grande (Délugin).

Conclusion

Les objets de l'industrie lithique et de l'os trouvés au Soucy ne laissent aucun doute sur l'époque à laquelle ces industries se rattachent. C'est le Magdalénien supérieur ou final, le dernier stade de l'âge du Renne, l'ancien Lorthétien ou Elapho-taran-

dien de Piette : le harpon à double rang de barbelures, recueilli dans toutes les couches archéologiques (30 par M. de Bracquemont et Masson, une cinquantaine en y comprenant toutes les fouilles), suffirait à caractériser le gisement d'une façon aussi concluante que possible ; c'est le fossile par excellence de ce niveau. Mais l'outillage en silex nous fournit aussi des arguments en ce sens : les burins, en grande majorité, sont les burins à biseau rectiligne, dits Becs-de-flûte. Quelques cas, il est vrai, de survivance des formes complexes, à biseau polygonal (busquées, prismatiques et polyédriques), mais fort atténuées, moins lourdes et massives que dans les périodes antérieures. Le Bec-de-Perroquet, autre fossile directeur, est abondant au Soucy : c'est dans cette station que les plus beaux exemplaires ont été trouvés. L'abondance extrême des lamelles et la variété de leurs formes est aussi très symptomatique. Ce sont bien les types de burins et de lamelles caractéristiques du Magdalénien supérieur. Notons encore la stylisation des dessins si fréquente dans cet étage, de même que les incisions profondes au faciès cunéiforme. La faune confirme ces données avec, il faut le reconnaître, certaines réserves qui, bien examinées, n'enlèvent aucune force à la valeur des arguments fournis par l'industrie. Le cerf Elaphe se rencontre dans le niveau supérieur, mais fort rare. Les ossements de Renne sont au contraire très nombreux et, dans le niveau inférieur, le Renne, plus abondant encore, est le seul cervidé. Il parcourait donc encore en troupes nombreuses la vallée de Lalinde avec quelques bandes clairsemées de Grands Cerfs, tandis que c'étaient ces derniers qui occupaient la première place dans la faune de Lorthet, Sordes et autres stations Elapho-tarandiennes des Pyrénées. Contrairement aux stations voisines de Couze, Bourniquel, Trémolat, où nous voyons l'industrie de l'âge du Renne tout entière représentée, tantôt dans ses trois phases (1), tantôt dans les deux dernières (2), où, enfin, dans les deux périodes supérieure et inférieure du Magdalénien (3), le Soucy ne nous offre que la seule industrie du Magdalénien final. Ce sont les derniers chasseurs de Renne qui, à cinq reprises et après de successifs délaissements, établissent leur campements sous l'abri.

(1) Jean-Blanc, La Gravette (Aurignacien, Solutréen, Magdalénien).
(2) Rochebécude (Solutréen, Magdalénien). Mazerat (it.).
(3) Le Malpas (Magdalénien inférieur et supérieur).

On ne peut se livrer qu'à des conjectures sur les raisons qui, malgré des conditions d'habitabilité excellentes et une merveilleuse exposition, ont laissé le Soucy désert pendant des millénaires au cours desquels les vallées de Couze et de Lalinde à partir de Mauzac furent constamment habitées par de nombreuses trfbus Aurignaciennes, Solutréennes et Magdaléniennes. Peut-être l'abord de l'Abri, aujourd'hui encore difficile, avec ses rampes accores, était-il au vieil âge du Renne, à l'époque du Solutré et au commencement du Madgdalénien, presque inaccessible, alors que les éléments minéraux, dus au ruissellement des eaux pluviales, n'avaient pas encore suffisamment comblé les interstices ou nivelé les anfractuosités du rocher aux crêtes aiguës et aux falaises glissantes.

Industrie Lithique	Collections		Musées de	
	Delugin	Tarel et de Soulas	Périgueux	Toulouse
Burins, sommet formé par l'intersection de :				
A. Deux pans droits non retouchés vers l'axe de la lame (a)..........	940	443	»	»
A. Deux pans droits non retouchés vers un des angles de la lame (b).	270	32	»	»
B. Deux pans, l'un droit l'autre courbe non retouché : *forme busquée*...	85	2	57	39
C. Deux pans, l'un retouché.........	»	»	»	»
Ce dernier rectiligne a).......	4	»	»	»
» concave b).......	59	14	»	»
» convexe c).......	15	»	»	»
Burins doubles.......................	13	8	»	»
Becs de perroquet....................	65	17	35	6
» doubles............	1	»	»	»
» burins.............	1	1	»	»
Burins-grattoirs.....................	84	34	»	»
Grattoirs............................	250	160	82	10
» doubles.....................	12	4	10	»
» nucléiformes................	5	»	»	»
» rabots......................	9	»	»	»
» poinçons....................	»	4	»	»
Rabot-grattoir.......................	»	1	»	»
Perçoirs.............................	30	8	»	»
Lames retouchées ou usagées.........	466	60	»	»
» non retouchées ni usagées.....	très nombreuses	un millier environ	35	»
Lames quadrangulaires retouchées ou usagées.........................	153	10	»	»
» de dégagement................	77	18	»	»
» épaisses à crête carénée.......	18	35	»	»
Lamelles à dos abattu................	176	20	»	»
» à tranchant abattu...........	22	16	»	»
» d'avivage de burins ou de facture de burins..........	361	30	»	»
» à coches ou denticulées.	5	1	»	»
» transition avec lamelles denticulées....................	»	1	»	»
» non retouchées..............	très nombreuses	très nombreuses	»	»
Pointes lamellaires (Type de Chatelperron).............................	2	1	»	»
Grande lame à 2 encoches........ ...	»	1	»	»
Petite lame id....................	1	»	»	»
Pendeloque...........................	1	»	»	»
Mortier..............................	»	1	»	»
Molette..............................	»	1	»	»
Grande meule recouverte d'ocre.......	1	»	»	»
Enclumes.............................	1	»	»	»
Petite boule en quartzite............	»	1	»	»
Palette pour broyer les couleurs avec traces d'ocre......................	»	2	»	»
Galet-lissoir........................	1	»	»	»
Nucléi ordinaires....................	82	30	3	»
» pyramidaux....................	2	»	»	»
Percuteurs...........................	1	2	»	»
	3203	958	222	55

Industrie de l'os et du bois de renne	Collections Délugin	Collections Tarel et du Soulas	Musée de Périgueux	Musée de Toulouse
Bâton de commandement à un trou avec gravures	1	»	»	»
» fragments	3	»	4	1
Harpons à 2 rangs de barbelures	»	1	6	»
» fragments	14	»	4	20
Petit instrument avec 4 entailles sur un côté (harpon à légères barbelures ?)	1	1	»	»
Pointes de sagaie	»	1	20	40
Fragments	19	»	»	»
Pointes de sagaie avec gravures stylisées et dégénérées	1	1	»	»
Petite pointe fusiforme	1	»	»	»
Poignard avec gravures stylisées	1	»	»	»
Baguettes rondes aplaties	1	»	4	30
Fragments	3	2	»	»
Lissoirs	3	»	4	1
Pointes de flèches	5	frag. 3	33	»
Ciseaux en bois de renne	»	1	»	»
Poinçons	»	3	11	»
Aiguilles en os	4	»	22	»
Fragments	11	»	»	»
Hameçons en os	1	»	15	»
Os gravés	1	1	2	»
» taillés et incisés	»	3	7	»
» utilisés	1	1	»	»
Phalange de Renne perçée	1	1	»	»
Divers				
Dent d'Isatis perçée	1	»	Canis 1	»
» Renne id	»	1	»	»
» Renard préparée pour la perforation	»	1	»	»
Coquillages perforés	4	»	»	»
Ocre rouge et jaune	plusieurs morc.	plusieurs morç.	»	»
Hématite	id.	»	»	»
Petits cailloux arrondis	6	»	»	»
Schistes	»	2	gravé 1	»
Pièce indéterminée (compresseur ?)	»	1	»	»
Dentalium	1	»	»	»
Totaux	3287	1982	336	147

Nota. — C'est à l'obligeance de M. Cartailhac, l'éminent conservateur du Musée de Toulouse, que nous devons la communication de la liste des objets provenant du Soucy et se trouvant au Musée. Nous lui offrons l'expression de nos plus vifs remerciements.



ENCLUMES DE L'AGE DU BRONZE

HACHES PLATES A BORDS CONTOURNÉS

Par Léon COUTIL.

(*Suite*)

ENCLUMES DE L'AGE DU BRONZE

Depuis la publication de notre première étude sur les enclumes de l'Age du Bronze, nous avons pu obtenir des documents nouveaux qui portent à vingt-cinq le nombre de ces instruments fort rares dans les collections et les musées.

Enclumes de la cachette de fondeur du Parc aux Bœufs, commune de Questembert (Morbihan) (1863), décrite par

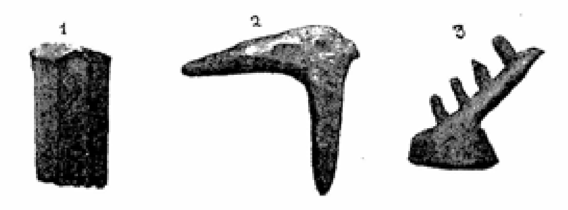


Fig. 34. — 1 et 2, Enclumes de Questembert (Morbihan), 3, objet indéterminé, même provenance (Musée de Vannes); d'après la photographie de M. Ducourtioux.

M. de Closmadeuc. (*Bul. soc. polymatique du Morbihan*, 1863, 1er Sem. p. 10 et suiv. pl. I, n° 10 et 11). Une des enclumes a son sommet légèrement caréné, elle porte à la base une douille creuse rectangulaire pour la fixer, et les sutures du moule; elle ressemble à celle de Thorndon (Suffolk) fig. 210; et fig. 215, enclume ronde trouvée en Irlande et décrite par J. Evans, dans son Age du Bronze, comme marteaux: hauteur 0m043, faces latérales 0m019 et 0m09; il est moins épais sur un de ses quatres côtés. Il se pourrait que ces objets fussent des marteaux, comme l'a dit John

Evans. La même trouvaille a donné un instrument en forme d'équerre fig. 34, n° 2, qui a pu servir d'enclume ou de bigorne; à l'angle des deux côtés se trouve une partie saillante terminée par une petite surface, qui n'a pas dû servir, car elle n'est pas régulière; une des tiges est arrondie, l'autre carrée; leur longueur est de 0m056 et 0m057 (Musée de Vannes); cette trouvaille comprenait 35 kilos de métal renfermés dans un vase ovoïde, des débris de trois épées à poignée et à rivet, 3 lames, un poignard, 3 haches à ailerons, à talon et à douille; 2 gouges, trois objets indéterminés (fig. 34, n° 3), des jets de fonte, un culot de fonte.

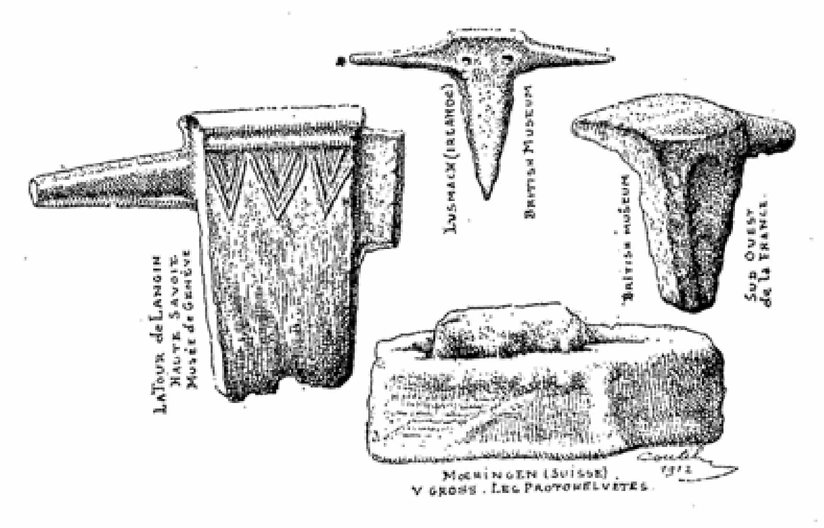


Fig. 35. — Enclumes de l'Age du bronze.

Enclume de Lunsmagh (Irlande) au British Museum, avec plateau central, deux bigornes, l'une pointue, l'autre conique, deux trous au-dessus du tenon conique; c'est une vraie bigorne de bijoutier; longueur 0m091, hauteur 0m055.

Enclume trouvée près de la Tour de Langin (*Haute-Savoie*) *et non près de Genève*, avec un marteau, en défrichant un bois. Publiée par M. Chantre : *Age du bronze* (I, p. 39 et 40), comme trouvée à Pressy-Vandœuvres, près de Genève (qui était le lieu de résidence du pasteur B. Tournier, l'inventeur); actuellement, au musée d'Art et d'Histoire de Genève (B. 2335). Elle est ornée de trois chevrons sur les côtés, comme celle de Wollis-

hofen ; elle pèse 500 gr. ; son analyse faite par M. Pelligot, de l'Institut, a donné 84 de cuivre et 16 d'étain, mêmes proportions que celle de Châlon-sur-Saône ; elle mesure 0m126 de large et 0m095 de haut.

Enclume d'Auvernier, trouvée dans le lac de Neuchatel ; sans bec, dessus plat, tenon en tronc de pyramide quadrangulaire ; avec surface plane de 0m026 sur 0m005 ; elle pèse

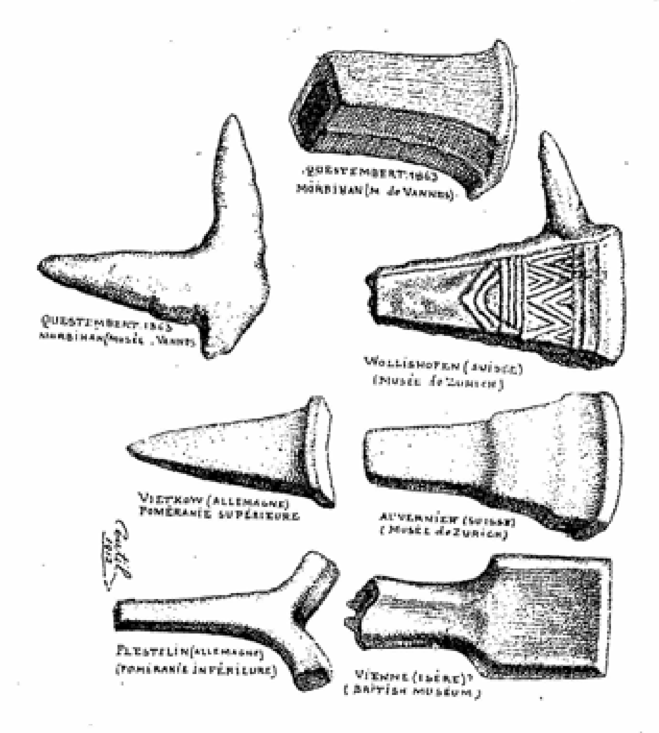


Fig. 36.— Enclumes : Vienne (Isère) ; Wollishofen et Auvernier (Suisse) ; Vietkow et Plestelin (Allemagne).

300 grammes ; elle est reproduite par Keller (Pfahlbauten, 7e mém., vol. XIX, 8, pl. VII) et par Gross, *Deux stations* (pl. III, 28) ; (Musée de Zurich) et ses Protohelvètes, p. 45, pl. XXVII, fig. 9.

Enclume de Wollishofen, trouvée dans le lac de Zurich, avec partie carenée et deux tenons, les côtés ornés de dents de scie et de lignes parallèles. (Voir p. 102)

Enclume de Plestelin, arrondissement de Demmin

(*Poméranie inférieure*), reproduite en photographie dans l'album de l'exposition de Berlin, en 1880, section III, pl. II.

Enclumes de Vietkow, arrondissement de Stolp (Poméranie supérieure), deux exemplaires reproduits dans les études baltiques, suite nouvelle, IV, p. 140, pl. I, 1, 2 (*Baltische studien, New Folge*).

Enclume de l'importante cachette de Bologne (Italie), carrée, avec le plateau un peu ondulé.

Enclume de l'Acropole d'Athènes (Grèce) reproduite dans les *Manadsblad de l'Académie d'histoire et d'antiquités de Stockholm*, 1889, p. 55, fig. 14, elle se trouvait avec des armes de l'Age du Bronze que M. O. Montelius a reproduites aussi.

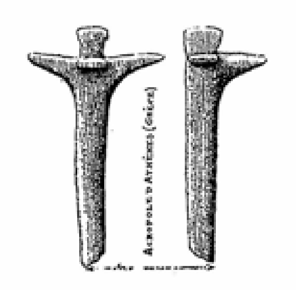


Fig. 37.— Enclume de l'Acropole d'Athènes (Grèce); face de profil.

Enclume de Thorndon (*Suffolk*) reproduite par J. Evans, fig. 215, rappelle celle de Questembert fig. 34, n° 1.

Jusqu'ici, on n'avait groupé que cinq ou six enclumes; notre inventaire en décrit 25.

Nous avons consulté M. O. Montelius pour savoir s'il connaissait des enclumes de l'Age du Bronze en Suède; et de leur absence dans son pays, il conclut qu'elles devaient être en pierres dures : c'est aussi l'avis de V. Gross, qui a reproduit dans ses Protohelvètes, pl. XXVII, fig. 17, une enclume en serpentine trouvée sur son support, à Mœringen, Suisse.

Les enclumes connues jusqu'ici sont petites et semblent avoir

---

Nous tenons à remercier M. Viollier, conservateur du Musée de Zurich ; M. Michel, conservateur du Musée de Genève ; M. Eschumi, conservateur du Musée de Berne ; M. Reginald Schmidt, conservateur du British Museum ; le Dr Kossina, de Berlin ; M. M. A. de La Grancière et Ducourtioux, qui nous ont envoyé des photographies d'enclumes.

servi à travailler de petites pièces, plutôt qu'à allonger les taillants de haches usées ; il était difficile de marteler des vases sur ces petits objets. Par leurs proportions, elles rappellent les enclumes ou tas de nos orfèvres modernes. Elles sont parfois en bronze blanc, rappelant le métal de cloches, comme celle des Laumes, de Porcieu-Amblagnieu, et du Plainseau.

Haches plates a bords contournés

Dans notre *Age du bronze dans le département de l'Eure* (p. 59), nous avons figuré, pl. III, n° 21, une hache du type à

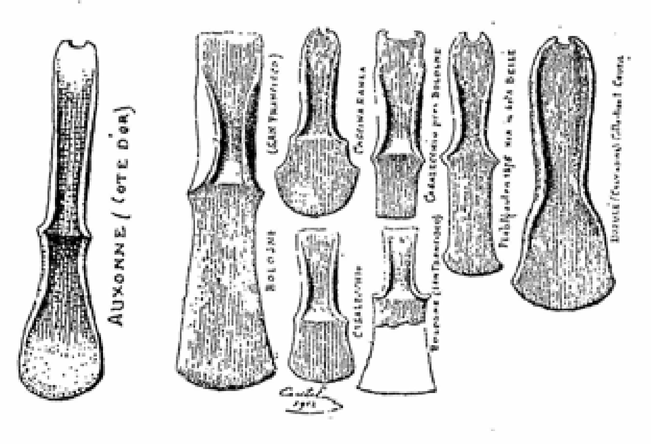


Fig. 38. — Haches à bords droits contournés.

bords droits, mais dont les bords sont exceptionnellement contournés ; elle porte au centre un très léger épaulement, en face le renflement des bords. Le tranchant a été martelé et bien uni, sans doute par l'usure ; sa longueur est de 0m11 ; elle provient de Fresne-l'Archevêque, arrondissement des Andelys (Eure).

Nous ajouterons aux pièces du même type que nous avons déjà signalées, les exemplaires suivants :

Hache d'Auxonne (Côte-d'Or), musée de Saint-Germain ; mesurant 0m190 ; elle est échancrée au sommet, le renflement des côtés est au milieu : cette hache rappelle le n° 2, de la collection Millon, mais elle est plus élancée et plus longue ; elle provient du reste de la même région.

Hache de Beile (Suisse) analogue à la précédente, mais plus large (Pfahlbauten, vol. XIX, tab. III, fig. 4 et 6, 1875) et une autre reproduite par V. Gross (Les *Protohelvètes*, pl. XIII fig. 1).

Haches de Narni (Italie), dont sept entières et au moins douze autres cassées par le milieu, elles se rapprochent du spécimen de Corcelette et un peu des haches à ailerons, ceux-ci sont en effet plus accusés. La cachette de Narni comprenait 140 fragments d'armes brisées, de bronze, lances, couteaux, haches, faucilles, fibules, épingles (associées à des monnaies d'*aes rude*? d'après ce que prétend M. de Rossi) (*Congrès inter. d'anthr. et d'arch. préhist. Bologne* 1871, pl. II, fig. 9, p. 457-458 ; *La paléoethnologie dans l'Italie centrale par le Prof. M. E. de Rossi*).

M. Montelius en a reproduit d'analogues provenant de San Francesco près de Bologne (pl. 66, fig. 8; pl. 67, nos 1 à 5; pl. 95, fig. 6, 7, 8, 9, 10; et aussi de Cascina Ranza, pl. 28, n° 8; Casalecchio, pl. 30, fig. 4.

Nous ne connaissons que cette dizaine de haches appartenant à une forme rare ; mais il doit en exister d'autres, et nous espérons que ces indications permettront de signaler celles qui pourraient se trouver dans d'autres collections.

EPHÉMÉRIDES (1)

JUIN

1. — Dr Keane. — Professeur d'Indoustani à l'University College de Londres; fut l'un des plus distingués anthropologistes anglais. A publié un remarquable *Traité d'Ethnologie*, ainsi que des études sur l'ethnologie du Soudan égyptien, des Boers, sur les relations de l'Indo-Chine avec les races océaniques, etc. Né le 1er juin 1833. Décédé à Londres, le 3 février 1912.

2. — Littré (Emile). — Savant français qui a écrit, avec succès, sur la médecine et la philosophie, mais c'est comme philologue qu'il a fait l'œuvre la plus puissante. Né à Paris, le 1er février 1801. Décédé à Paris, le 2 juin 1881.

3. — Chavée (Honoré-Joseph). — Savant belge, philosophe, anthropologiste et surtout linguiste; fut un des créateurs de la philologie comparée. Né à Namur, le 3 juin 1815. Décédé à Paris, le 16 juillet 1877.

4. — Darcel (Alfred). — Archéologue français. Fut nommé, en 1871, directeur de la Manufacture Nationale des Gobelins, poste qu'il échangea, en 1885, contre celui de directeur du Musée de Cluny. A publié un ouvrage important (en collaboration avec Guichard) sur la Tapisserie, une notice sur les manufactures nationales de tapisserie et les tapisseries de la Savonnerie (1884), contenant nombre de renseignements inédits. Né à Rouen, le 4 juin 1818.

5. — Piette (Edouard). — Géologue et préhistorien français. Auteur de nombreuses et fructueuses fouilles dans les grottes du sud-ouest de la France, il fit don, de son vivant, au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, de la remarquable collection préhistorique formée au cours de ses persévérantes recherches. Né à Aubigny (Ardennes), le 11 mars 1827. Décédé à Rumigny (Ardennes), le 5 juin 1906.

6. — Dickson (Oscar). — Mécène suédois. Subventionna plusieurs

---

expéditions polaires, notamment celles accomplies par le baron Nils-Adolf-Eric de Nordenskiöld (1868-70, 72, 75, 78), et dota divers musées. Né à Goetborg, le 2 décembre 1823. Décédé le 6 juin 1897.

7. — Stricker (Wilhem). — Philologue, ethnographe et anthropologiste allemand. Auteur d'importantes monographies sur les pays germaniques. Né à Francfort, le 7 juin 1816. Décédé le 4 mars 1891.

— Inauguration de la statue de Boucher de Perthes, à Abbeville, le 7 juin 1908.

8. — Wavre (William). — Professeur d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel (Suisse) et conservateur des collections archéologiques et numismatiques du musée historique communal. Comme membre du Comité des fouilles de la Tène, il prit, durant ses dernières années, une part active aux recherches effectuées dans cette importante station. Décédé à Neuchâtel (Suisse), le 8 juin 1909.

9. — Bibra (Baron Ernest de). — Naturaliste et voyageur allemand. En 1849, il fit un voyage au Brésil, au Cap Horn, au Chili, au Pérou et en Bolivie, d'où il revint avec de riches collections. Il publia d'importants ouvrages sur ses voyages. Né à Schwébheim le 9 juin 1806. Décédé à Nuremberg, le 5 juin 1878.

10. — Flacourt (Etienne de). — Explorateur français. Il passa six années (1648-1654) en qualité de commandant des troupes du roi au Fort Dauphin de Madagascar, au milieu des plus grandes difficultés et sans nouvelles de France. C'est pendant ce séjour qu'il prit possession de l'île Bourbon. Il rentra en France en 1655, et publia un dictionnaire de la langue madécasse et l'histoire de la grande île. Trois ans après, il fut nommé Directeur de la Compagnie de la France orientale et repartit aussitôt pour Madagascar. Il mourut pendant la traversée, le 10 juin 1660.

11. — Muntz (Eugène). — Professeur d'histoire de l'Art à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Ses ouvrages se rapportent, pour la plupart, à l'histoire de l'art italien et constituent, dans leur ensemble, une véritable encyclopédie. A écrit également des notes sur les mosaïques de l'Italie (1874-92), l'histoire de la tapisserie (4e édit. 1891). Né à Soultz-sous-Forêt (Alsace), le 11 juin 1845. Décédé à Paris, le 30 octobre 1902.

12. — Hébert (Edouard). — Célèbre géologue français. Né à Villefargeau (Yonne), le 12 juin 1812. Décédé à Paris, le 4 avril 1890 (V. la notice à cette date).

13. — Giglioli (Enrico). — Savant voyageur et anthropologiste italien. Historiographe du voyage du Magenta (1865-68). Né à Londres, le 13 juin 1845. Décédé le 16 décembre 1909.

14. — Peigné-Delacourt (A.). — A publié de nombreux travaux rela-

tifs à l'archéologie des départements de l'Oise et de l'Aisne. Né à Troyes, le 4 août 1797. Décédé à Guise (Aisne), le 14 juin 1881.

15. — Colebrooke (H. Th.). — Explorateur et philologue anglais, un des auteurs les plus autorisés pour l'histoire et l'ethnographie de l'Inde. Né à Londres, le 15 juin 1765. Décédé dans l'Inde, le 10 mars 1837.

16. — Berchon (Ernest). — Médecin principal de la marine française, auteur de savants et nombreux travaux et notamment : *Mémoire sur les tatouages* (1865), *L'âge du bronze en Gironde* (1889). Né à Cognac, le 16 juin 1825. Décédé à Bordeaux, le 11 novembre. 1889.

17. — Squier (Ephraïm Georg). — Explorateur et anthropologiste américain; s'occupa surtout de l'histoire et de l'étude des races précolombiennes. Né à Bethléem, près New-York, le 17 juin 1821. Décédé à New-York, le 17 avril 1888.

18. - Gosse (André-Louis). — Savant médecin et anthropologiste Suisse. S'est distingué par ses recherches sur les déformations artificielles du crâne et l'étude des anciennes populations du Pérou (fils du naturaliste Henri-Albert). Né à Genève, le 18 juin 1791. Décédé à Genève, le 15 novembre 1873.

19. — Geoffroy-Saint Hilaire (Etienne). — L'un des plus grands naturalistes français. Il était doué d'un esprit essentiellement synthétique qui se fait jour dans ses moindres travaux; mais qui n'est nulle part plus manifeste que dans sa *Philosophie anatomique* (1818-1822). Celle ci repose essentiellement sur ce principe que toute espèce peut se déduire matériellement d'une espèce voisine et qu'entre toutes les espèces existe un rapport indéniable. Ces idées, prises en grande partie à Lamarck, développées depuis par Darwin, Wallace, etc., venaient formelmellement à l'encontre de celles de Cuvier. Elles furent l'occasion d'un débat fameux qui eut lieu à l'Académie des Sciences, en 1830, débat auquel s'est si vivement intéressé Gœthe. Né à Etampes, le 15 avril 1772. Décédé à Paris, le 19 juin 1844.

20. — Bourgeois (abbé Louis). — Est surtout connu par ses travaux de géologie et d'archéologie préhistorique. Sa découverte, en 1863, de silex taillés, à Thenay (Loir-et-Cher), dans un terrain incontestablement tertiaire est une des plus importantes de la géologie contemporaine. Elle implique, en effet, l'existence d'ancêtres de l'homme à l'époque tertiaire. Ses belles collections sont conservées au Collège de Pontlevoy. Né à Artins (Loir-et-Cher), le 28 avril 1819. Décédé à Pontlevoy (Loir-et-Cher), le 20 juin 1878.

21. — Largeau (L.-Victor). — L'un des premiers explorateurs du Sahara Algérien (1874-1877). A publié le *Sahara algérien* et l'*Encyclo-*

pédie pahouine (œuvre posthume) 1901. Né près de Niort, le 21 juin 1842. Décédé le 29 mars 1897.

22. — MICHAËLIS (Adolf). — Professeur d'archéologie à Strasbourg. On lui doit, notamment, une monographie du Parthénon (1871), une histoire de l'Institut archéologique de Rome (1875), un exposé des fouilles et découvertes au XIXe siècle (1906) et un volume sur l'histoire de l'art (en collaboration avec son ami Springer). C'est lui qui nous a révélé le nom du célèbre dieu Gaulois au maillet. Né à Kiel, le 22 juin 1835. Décdé à Strasbourg, le 12 août 1910.

23. — VALLIER (Henri-Adolphe-Gustave). — Archéologue français. Il s'est particulièrement occupé de numismatique et a réuni une très curieuse collection uniquement composée d'objets en métal intéressant le Dauphiné. Décédé à Grenoble (Isère), le 23 juin 1892, à 77 ans.

24. — TAPLIN (Georges). — Missionnaire en Australie, où il résida pendant vingt ans et recueillit un grand nombre de documents ethnologiques et linguistiques. Décédé le 24 juin 1879, à 47 ans.

25. — DAUBRÉE (Gabriel). — Professeur de Géologie au Muséum et professeur de Minéralogie à l'Ecole des Mines. Ses travaux sont très nombreux. A citer : La formation des minerais de fer dans les marais et dans les lacs, le métamorphisme (1858), études synthétiques de géologie expérimentale (1879), la composition chimique des météorites (1886), etc. Né à Metz (Moselle), le 25 juin 1814.

26. — BASTIAN. — Voyageur et ethnologiste allemand. Né à Brême, le 26 juin 1826. Décédé le 23 février 1905 (V. la notice à cette date).

27. — EHRENBERG (Christian, Gottfried). — Naturaliste et explorateur allemand. Fut chargé, par l'Académie des Sciences, d'une mission en Egypte (1820), visita l'Asie Occidentale et publia entre autres : Voyage scientifique dans l'Afrique septentrionale et dans l'Asie Occidentale (1820-25). Né à Delitsch (Prusse), le 19 avril 1795. Décédé le 27 juin 1876.

28. — BERTRAND (Alexandre). — Archéologue, fut nommé directeur du Musée de Saint-Germain, à sa fondation en 1861; professeur d'Archéologie à l'Ecole du Louvre. A publié de nombaeux travaux sur la religion des Gaulois et sur les Antiquités gauloises et Gallo-romaines. Né à Paris, le 28 juin 1820. Décédé à Saint-Germain-en-Laye, le 9 décembre 1902.

29. — CHAMPOISEAU (Charles). — Ministre plénipotentiaire et archéologue. A fait, au cours de ses séjours dans les postes diplomatiques qu'il a occupé, en Orient, d'importantes trouvailles. C'est lui, notamment, qui a trouvé, en mars 1863, dans l'île de Samothrace, la fameuse

statue de la Victoire, debout sur une proue de navire, qui est actuellement au Louvre. Né à Tours, le 1er mai 1830. Décédé à Paris, le 29 juin 1909.

30. — D'ORBIGNY (Alcide DESSALINES). — Célèbre naturaliste français qui a parcouru pendant de longues années l'Amérique du Sud. La chaire de Paléontologie fut créée pour lui au Muséum. Son ouvrage sur l'*Homme américain* est resté classique. Né à Couëron (Loire-Inférieure), le 6 septembre 1802. Décédé à Pierrefitte, le 30 juin 1857.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques.

A l'occasion du cinquantenaire du Congrès des délégués des Sociétés savantes, a eu lieu une promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Nous relevons dans cette promotion les noms qui suivent.

Ont été promus ou nommés :

Au grade d'officier.

M. Cartailhac (Edouard-Philippe-Emile), conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, membre de la Société préhistorique.

M. de Lasteyrie du Saillant (Robert-Charles), membre de l'Institut.

M. Œhlert (Daniel-Victor), conservateur du Musée de Laval, président de la Société géologique de France.

Au grade de chevalier.

M. Bureau (Louis-Marcelin), directeur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes.

M. Durand (Jules-Marie-Georges), archiviste du département de la Somme.

M. Foucher (Alfred-Charles-Auguste), secrétaire de la Commission archéologique de l'Indo-Chine.

M. Gadeau de Kerville (Henri-Victor-Emile), président de la Société des amis des sciences de Rouen, membre de la Société préhistorique.

M. Jadart (Charles-Henri), conservateur du Musée de Reims.

M. Joly (Charles-Albert), conservateur du Musée de Guelma.

M. Merlin (Maurice-Joseph-Alfred), directeur des antiquités de la Tunisie.

M. Michel (Auguste-Joseph-François), conservateur du Musée d'archéologie d'Angers.

M. Pilloy (Louis-Jules), membre de la Société académique de Saint-Quentin.

M. Simon (Eugène-Louis), président honoraire de la Société zoölogique de France, membre de la Société préhistorique.

M. l'abbé Thédenat (Marie-Henri), membre de l'Institut.

M. Thiers (Frédéric), conservateur-adjoint du Musée archéologique de de Narbonne.

M. Lefèvre-Pontalis (Eugène-Amédée), président des Congrès archéologiques de France.

Ont, à la même occasion, été nommés :

Officiers de l'instruction publique.

M. Carrière (Gabriel), ancien président de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes.

M. Féraud (Joseph), agent voyer à Remoulins (Gard), membre de la Société préhistorique.

M. Jaubert (Henri-Paul-Antoine-Marie), membre de la Société archéologique de Constantine.

M. Mazauric (Félix), conservateur du Musée archéologique de Nîmes.

M. Schrambach (Laurent-Ferdinand-Antoine), membre de la Société des Conférences anthropologiques à Paris.

Officiers d'académie.

M. Aigoin (Prosper), fondateur du Musée de Fontanès (Gard).

M. Bourrinet (Pierre), instituteur à Teyjat (Dordogne), membre de la Société préhistorique.

M. Touzé (Jean-Baptiste Edmond), conservateur du Musée de Lambèze (Algérie).

M. Vedel (Louis), membre de la Société préhistorique, à Molières-sur-Cèze (Gard).

Nous adressons à tous nos plus vives félicitations.

Le Mans. — Imp. Monnoyer. — 1912.

HACHES AMYGDALOIDES A ENCOCHES

PAR

Paul de GIVENCHY.

« La coche-grattoir traverse tout le Paléolithique et vient « jusque dans le Néolithique ; mais on n'a pas encore étudié avec « soin son rôle dans chacune des industries de l'âge de la « pierre ».

Cette observation que l'on peut lire à la page 176 (édition 1900) du remarquable ouvrage *Le Préhistorique*, de G. et A. de Mortillet, est encore exacte de nos jours.

Il est certain que si la Préhistoire a fait de grands progrès depuis une quarantaine d'années pour l'étude générale des gisements et pour la classification chronologique des grands outils classiques, on n'a peut-être pas assez insisté sur certains petits détails accessoires qui ont longtemps passé inaperçus, et que l'on remarque maintenant sur certaines de ces pièces, ce qui semblerait indiquer (par exemple pour les pièces que nous présentons aujourd'hui), que certaines Haches paléolithiques pouvaient servir à différents usages.

Ainsi ces sortes de dépressions, ou creux vallonnés, arqués et concaves, que nous appelons des encoches, d'un usage si courant sur les silex de l'époque Néolithique, déjà fort nombreux dès l'époque Moustérienne, peuvent même s'observer (mais en moins grand nombre bien entendu) sur certaines pièces Acheuléennes, et aussi sur des coups de poing Chelléens.

Laissant pour l'instant de côté les coups de poing Chelléens, au sujet desquels nous manquons encore d'observations suffisantes, quant au nombre, pour pouvoir en présenter une série un peu complète possédant des encoches, j'insisterai aujourd'hui plus particulièrement sur les Haches de l'époque Acheuléenne, et surtout sur ces pièces si régulières de forme amygdaloïde,

dites *langues de chat*, et sur certaines desquelles on observe des encoches paraissant avoir servi.

En possédant moi-même une bonne demi-douzaine (huit exactement, plus deux douteuses), en ayant remarqué également dans les collections particulières de plusieurs de mes collègues de la Société Préhistorique Française (dont quelques-uns ont bien voulu me les communiquer, pour l'établissement de cette



Fig. 39. — I. Passemontet (Saône-et-Loire).

modeste étude, ce dont je les remercie), je crois pouvoir assurer sans crainte d'être démenti, que ces petites encoches, que l'on observe presque toujours au même endroit sur les Haches en amande, sur les Haches triangulaires, etc., de l'époque Acheuléenne, ne sont point l'effet du hasard ou d'une cassure accidentelle, mais représentent bel et bien des retouches intentionnelles, et sont par conséquent un outil à usage déterminé.

Dès 1883, Chouquet (1) signale des encoches sur les pièces de Chelles. Et dans son travail sur : *Les Silex taillés des Ballas-*

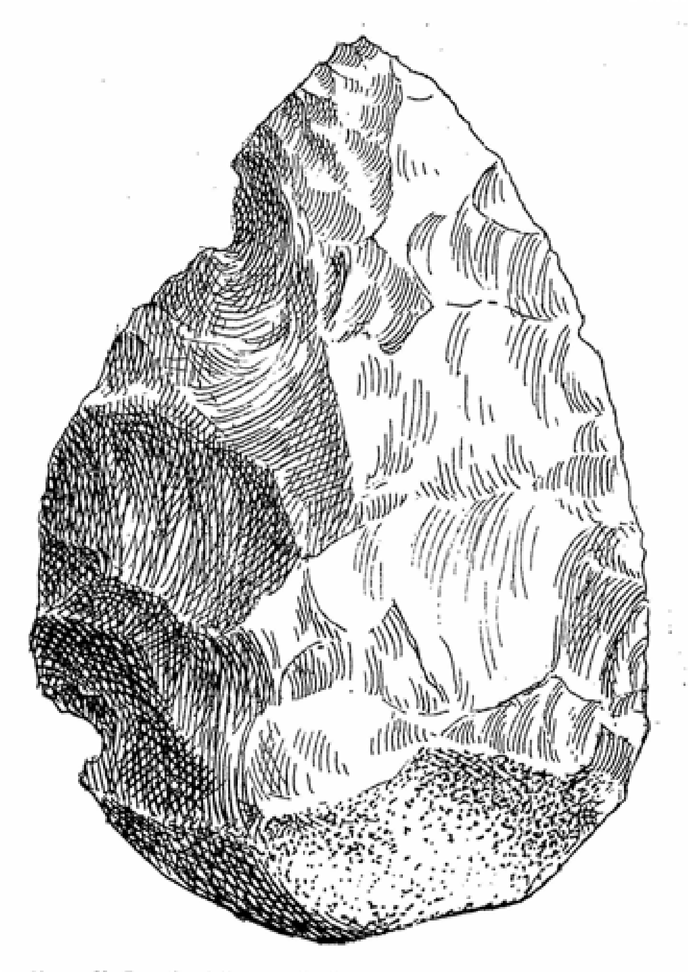


Fig. 40. — II. Les Goulaines, près La Motte-Saint-Jean (Saône-et-Loire).

tières de Chelles (Savy, éditeur, 1883), il parle d'abord des *festons de taille*, des *ondulations* que l'on remarque tout le

(1) Il ne faut pas oublier que Chouquet et Le Roy sont les premiers explorateurs de Chelles, et que ce sont eux qui ont fait connaître en 1878, ce gisement dont la renommée est actuellement mondiale.

long de certaines pièces de Chelles, et il les considère comme une réunion de *racloirs semi-concaves.*

C'était peut-être aller un peu loin dans le domaine de l'hypothèse. Car depuis lors, le progrès en Préhistoire nous a appris,

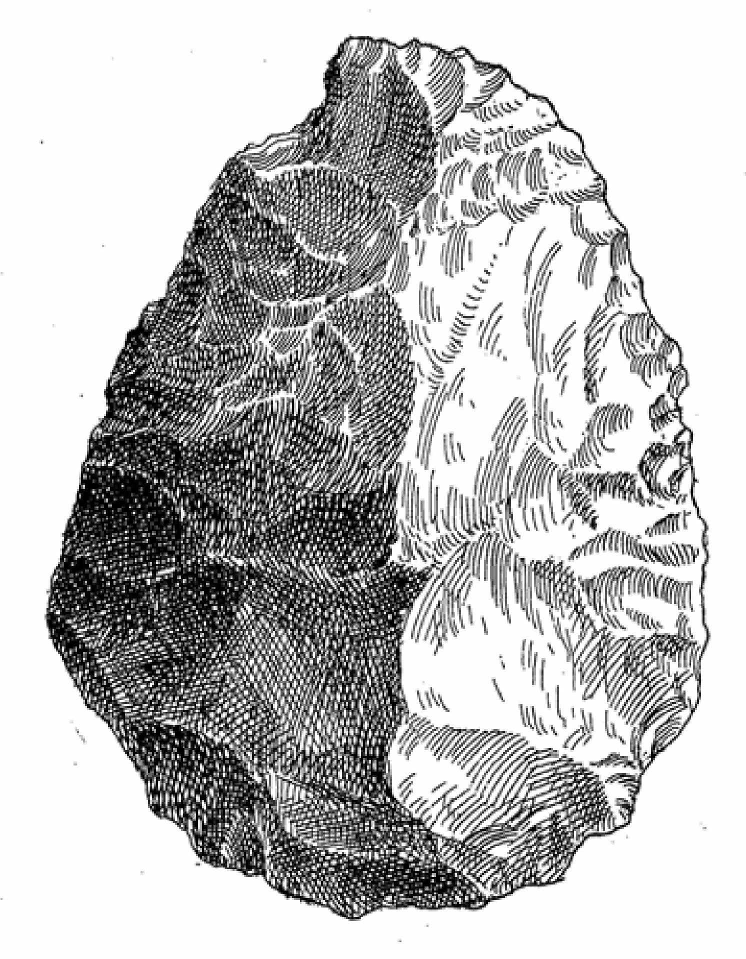


Fig. 41. — III. Reuilly-la-Ville (Indre). Ex-Coll. Benoit.

que ces lignes sinueuses (qui ne peuvent couper ou scier que si elles sont à la fois et très petites et très rapprochées) sont dues en principe aux nécessités de la taille alternant de droite et de gauche, pour enlever successivement des éclats, tout en cher-

chant, en faisant le moins de dégâts possibles, à se rapprocher de la ligne droite qui alors devient coupante.

Mais à la page 16 du même ouvrage, Chouquet insiste particulièrement sur les *racloirs concaves*, ou *racloirs à coche*, et il ajoute : « Ce genre de racloir se trouve souvent exécuté sur des Haches Chelléennes du type le plus régulier ».

Ici nous sommes tout à fait d'accord avec lui. Car naturellement, il entendait par Haches Chelléennes toutes celles, quelle que soit leur forme, que l'on trouve à Chelles, expression qui maintenant ne serait plus juste.

Du reste dans les planches qui accompagnent son travail figurent quelques pièces (dans les deux premières planches), qui présentent des encoches en tout point comparables à celles qui sont figurées ici.

La figure 1 de sa Planche I offre même ceci de tout à fait curieux, qu'elle est absolument identique, comme forme et encoche à celle que je fais figurer ici sous le numéro IX. Et l'une et l'autre proviennent de Chelles.

Les figures valant mieux que n'importe quelles descriptions, surtout pour les encoches, je représente ici à l'appui un certain nombre de Haches amygdaloïdes, possédant une ou plusieurs encoches bien caractérisées. Je ferai remarquer, en outre, qu'elles sont presque toutes de provenance différente. C'est une preuve de plus que cet outil, qui a servi de grattoir sur un point de son arête, n'était point spécial à tel ou tel gisement, mais était connu à l'époque Acheuléenne sur tout notre territoire.

On remarquera que les six premières figures (et même les huit premières), ont toutes l'encoche, ou une encoche à gauche, et presque toutes dans la partie supérieure à gauche. Il est vrai que si ces pièces n'ont ni gauche, ni droite, j'aurai pu les représenter l'encoche à droite, comme les numéros IX et X. Je ne le pense pas, cependant, car en les faisant représenter par la face la plus bombée, que j'appellerai face supérieure (l'autre face plus plate, ou face inférieure, restant par dessous), il se trouve ainsi que l'encoche est presque toujours à gauche.

Cependant cette remarque pourrait sembler à première vue n'être pas exacte pour la pièce de Rouffiac, numéro V. Cette Hache très régulière, ayant les deux faces absolument pareilles, aussi également bombée d'un côté que de l'autre, n'a par conséquent ni face supérieure, ni face inférieure bien déterminée. Il s'ensuit

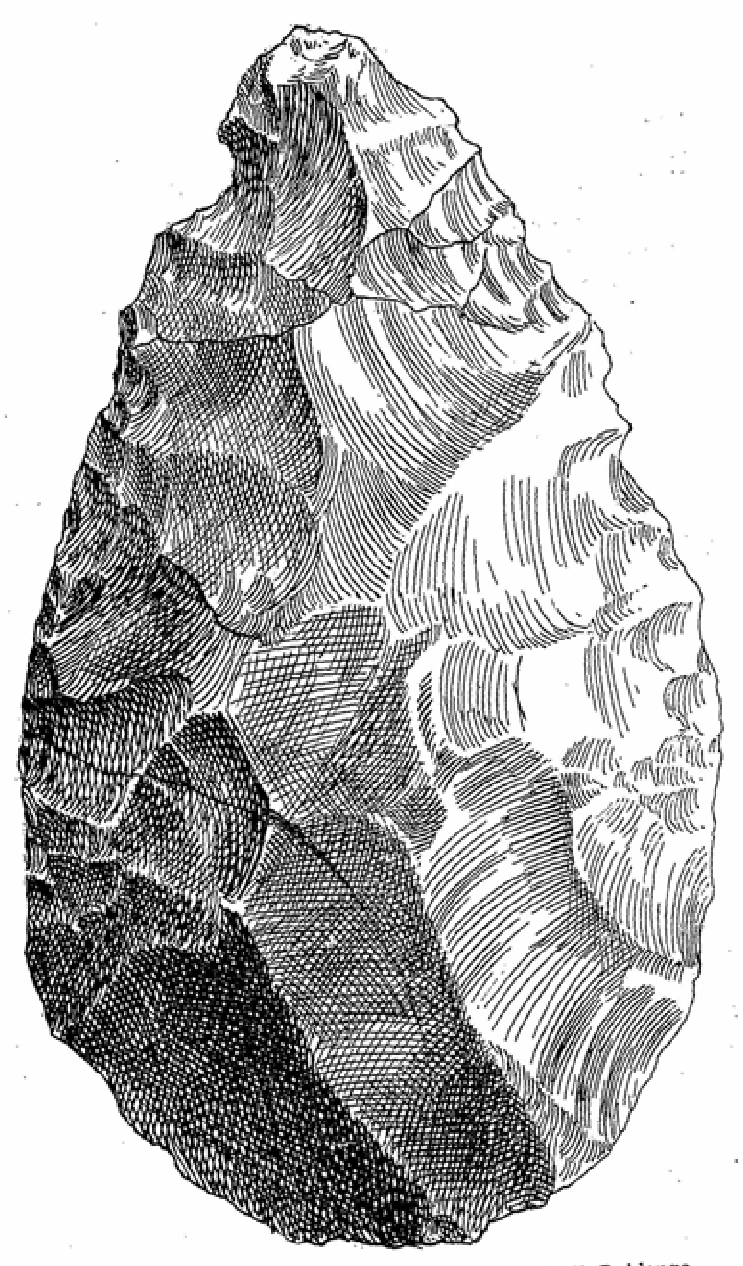


Fig. 42. — IV. Salignac (Charente-Inférieure). Coll. Dublange.

donc que l'encoche aurait pu être représentée, aussi bien à droite qu'à gauche. Eh bien, non, elle doit être tout de même à gauche, et voici pourquoi :

Si on examine une encoche dans ses détails, on remarque qu'elle possède presque toujours un vallonnement de concavité plus étendu, plus accentué d'un côté que de l'autre, et cette accentuation (due probablement à l'usure et à ce qu'on s'en servait toujours en grattant ou raclant dans le même sens ?) est située du côté de la face bombée, et par conséquent vue à gauche, pour les pièces citées plus haut. J'ai donc agi de même pour la Hache numéro V.

Cependant la pièce portant le numéro VI (de Bergerac) fait exception à ma remarque sur le vallonnement de concavité plus accentué d'un côté ; car ici l'encoche est plus étendue du côté de la face inférieure ou plate ; mais il est vrai qu'elle y est aussi plus aplatie et moins nette.

Mais si ces Haches posées sur leur face plate ont leurs encoches à gauche, il en est d'autres, comme celles des numéros IX et X, qui les ont franchement à droite. Mais c'est, je crois, l'exception.

C'est cette pièce du numéro IX qui offre tellement de ressemblance avec celle de la figure 1, planche I, de Chouquet, que l'on croirait au premier abord que c'est la même. Mais celle de M. Chouquet est antérieure à 1883, et celle-ci a été rapportée de Chelles, en janvier 1907, par M. Ph. Reynier, le préhistorien de Lizy-sur-Ourcq.

La Hache d'Oudry, numéro VII, est fort curieuse. L'encoche se trouve exactement à la place qu'aurait dû occuper la pointe de la hache. On peut donc supposer que la pointe existait primitivement et aura été ensuite cassée accidentellement. L'Acheuléen aurait alors utilisé cette cassure comme grattoir, changeant la destination primitive de son outil, qui semble avoir ainsi deux pointes au lieu d'une. Cette pièce possède en outre une seconde encoche, sur l'arête de gauche.

On peut rapprocher de cette pièce une autre Hache Acheuléenne qui figure sous le n° 2 de la planche X, de l'ouvrage d'E. d'Acy : *Le limon des plateaux du Nord de la France* (Savy, éditeur, 1878). Cette pièce, qui provient de Mézières-en-Santerre (Somme), possède aussi une très belle encoche presque à la pointe. Mais dans son texte, M. d'Acy ne mentionne pas cette particularité.



Fig. 43. — V. Roufliac (Charente-Inférieure).

La figure 4, Planche I, de l'étude de Chouquet, que nous avons citée plus haut, présente aussi une encoche près de la pointe, et

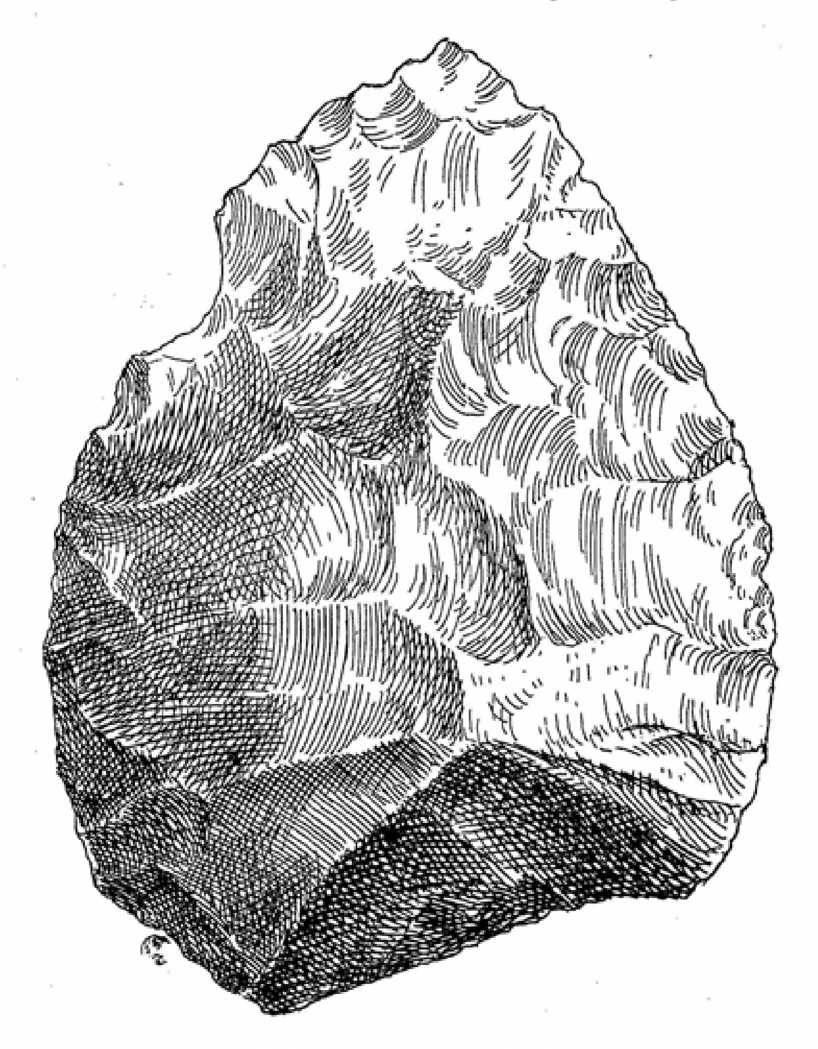


Fig. 44. — VI. Bergerac (Dordogne). Ex-Coll. Courtois.

l'auteur l'indique comme *racloir-concave* sur un silex translucide de Chelles. Mais nous avons peut-être affaire ici à un grand coup-de-poing chelléen, ce qui nous ferait sortir du

cadre que nous nous sommes tracés pour la présente notice.

Enfin la pièce n° VIII, en silex du Grand-Pressigny, offre ceci de tout à fait remarquable qu'elle possède deux superbes enco-

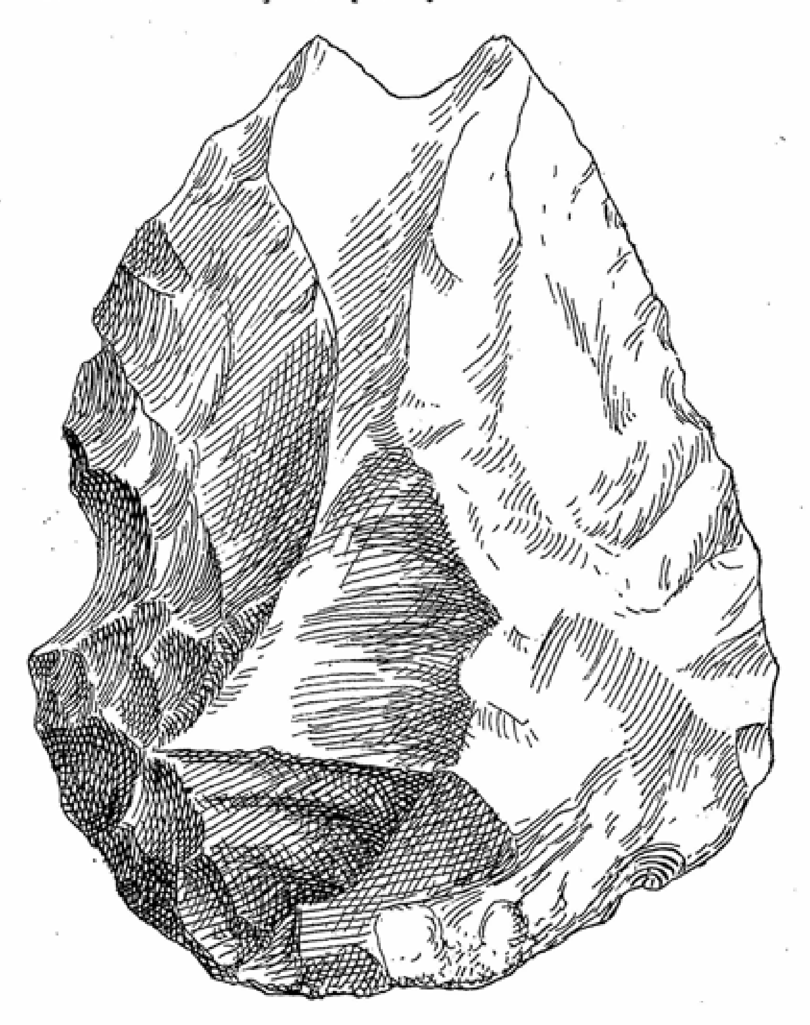


Fig. 45. — VII. Oudry (Saône-et-Loire). Ex-Coll. du Chambon.

ches, situées l'une à gauche, l'autre à droite, et à égale distance de la pointe. Elle provient du Grand-Pressigny ; et l'on sait qu'au Grand-Pressigny, si riche en néolithique, les pièces paléolithi-

ques y sont moins abondantes. Celle-ci, du reste, ne provient pas des plateaux, mais des alluvions de la rivière, la Claise. Elle

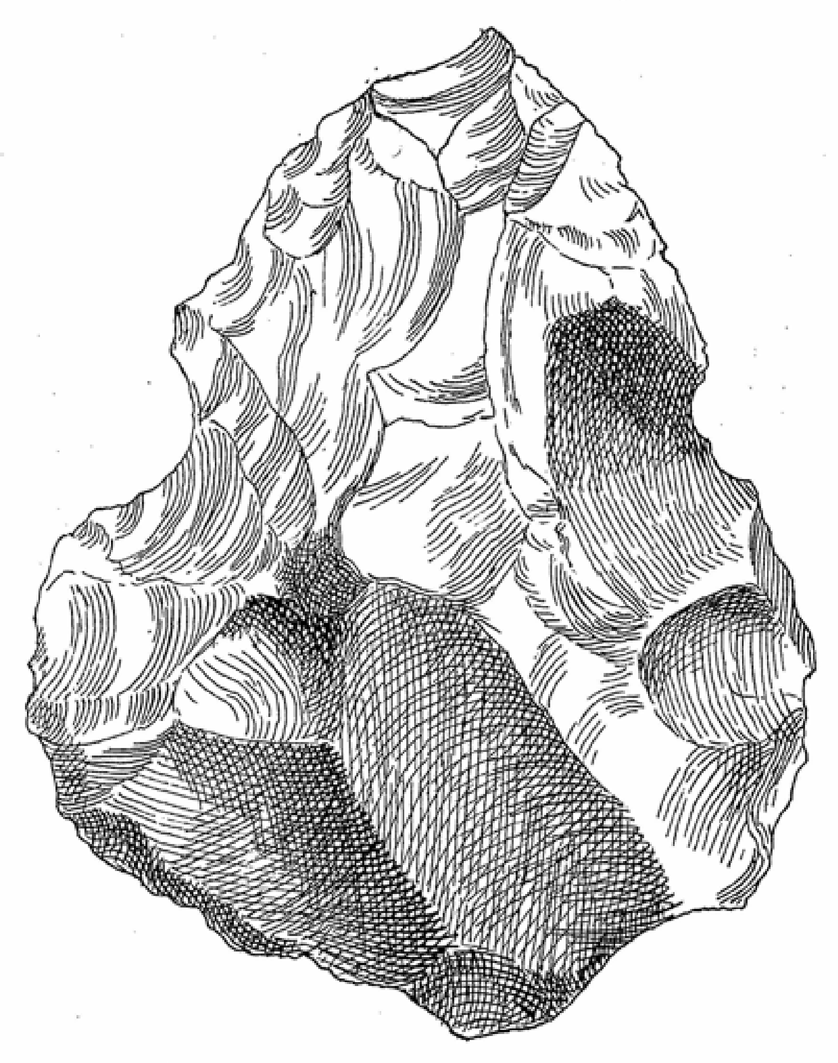


Fig. 46. — VIII. Le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). Coll. du Dr de Saint-Périer.

fait partie de la collection de M. le Dr de Saint-Périer, à Paris, qui a bien voulu m'autoriser à la reproduire.

Au premier abord on peut se demander si ces deux entailles n'étaient pas destinées à recevoir des ligaments, qui, repassés ou renoués par dessus et par dessous, auraient maintenu solidement la pièce dans une emmanchure, comme certaines pointes de lances polynésiennes modernes. Mais si je vais moi-même au devant de cette objection, c'est pour la réfuter de suite, en ajoutant qu'en étudiant de près ces deux dépressions, on constate qu'elles offrent bien les caractères des *coches-grattoirs* ayant servi, avec leur usure plus forte d'un côté. Cette pièce n'était donc pas emmanchée.

Du reste cet outil triangulaire, terminé par un semblant de pointe (qui à l'origine devait être plus accentuée), et accompagné de deux grattoirs, semble appartenir en raison de sa forme, à la catégorie que M. Commont (le préhistorien et géologue bien connu de Saint-Acheul) appelle *Chelléen évolué*. Je veux dire que sous cette appellation M. Commont en a cité d'analogues comme forme générale triangulaire et pointue (1).

NOMENCLATURE

Voici la nomenclature des figures représentées ici, avec quelques explications complémentaires.

I. Petite Hache de 0m078, provenant de Passemontet (Saône-et-Loire). Encoche en haut et à gauche.

II. Hache de 0m115. Les Goulaines, près La Motte-Saint-Jean (Saône-et-Loire). L'encoche-grattoir est en haut et à gauche. Celle du bas à gauche, non patinée, est vraisemblablement une cassure récente.

III. Hache de 0m102, de Reuilly-la-Ville, près Issoudun (Indre), ex-collection Benoît. Encoche en haut et à gauche. Silex rougeâtre à bords transparents.

IV. Hache de 0m158. Salignac, vallée de la Charente (Charente-Inférieure), collection Dublange. Encoche en haut et à gauche.

---

(1) *Niveaux industriels et fauniques dans les couches quaternaires de Saint-Acheul et de Montières*, par V. Commont. Congrès préhistorique de Tours, 1910, p. 102.

V. Hache de 0^m16. Rouffiac (Charente-Inférieure). Encoche en haut et à gauche. Cette encoche possède, du côté de la face infé-

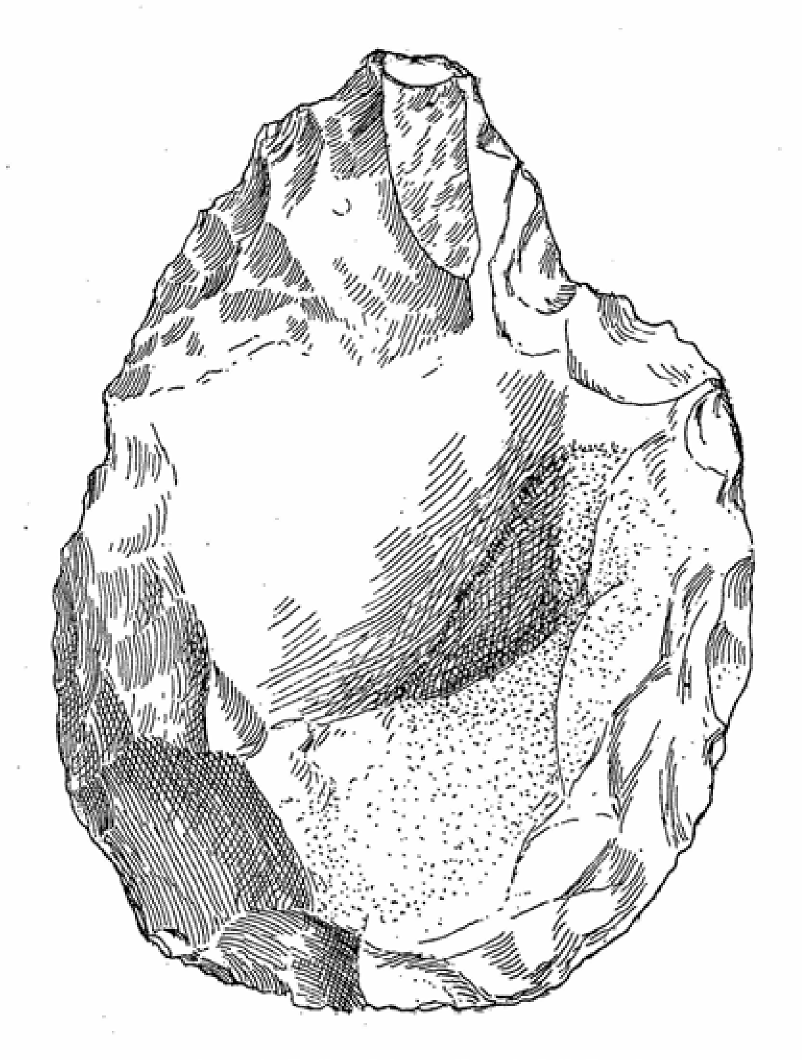


Fig. 47. — IX. Chelles (Seine-et-Marne). Coll. Reynier.

rieure, quatre ou cinq très petites retouches, comme si on avait voulu la renforcer.

VI. Hache de 0m118. Bergerac (Dordogne), ex-collection Courtois. Encoche à gauche.

VII. Hache de 0m113. Oudry (Saône-et-Loire), ex-collection du

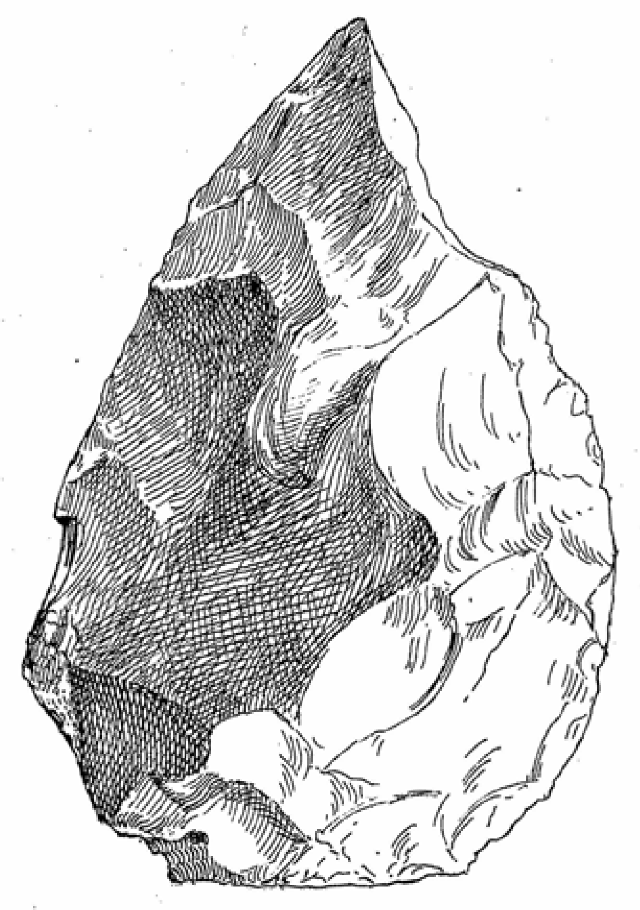


Fig. 48. — X. Peycharmant (Dordogne). Coll. Dublange.

Chambon. Deux encoches, l'une à gauche, l'autre exactement à la place de la pointe.

VIII. Hache de 0m12. Le Grand-Pressigny (Indre et-Loire), collection du Dr de Saint-Périer, à Paris. Double encoche, une de chaque côté. Silex typique à aspect de cire du Grand-Pressigny.

IX. Hache de 0m115, provenant de Chelles (Seine-et-Marne), collection Reynier. Encoche en haut et à droite. Comme pour la pièce précédente, le vallonnement d'usure est ici très développé, mais bien entendu d'un côté seulement.

X. Hache de 0m105. Peycharmant (Dordogne). Encoche en haut et a droite. Cette pièce se termine par une très belle pointe qui suit immédiatement l'encoche. Silex gris. Appartient à M. Dublange, archéologue au Fleix (Dordogne).

Toutes les pièces représentées ici sont en silex Elles ont été agrandies de 0m005 à 0m006 par le photograveur, sauf les nos 4 et 5 qui sont de grandeur naturelle.

CONCLUSION

Telles sont les remarques que j'ai cru devoir faire sur ces quelques silex à encoches datant de l'époque acheuléenne. Il me semble que cela prouve bien, que ces outils auxquels nous donnons le nom vague et générique de *Haches*, étaient destinés à plusieurs usages ; et que si les uns pouvaient frapper, couper ou fendre du bois, etc., d'autres étaient utilisés de façon à pouvoir gratter, racler et même percer.

Car si au fond, une Hache en amande, à arête bien régulière, pouvait à la rigueur être employée comme grattoir sur tout le parcours de son arête (ce qui en réalité n'est pas), du moins celle qui porte une encoche usée, signifie indubitablement que l'Acheuléen, *pour gratter*, s'est servi de cet outil *toujours au même endroit*, et c'est ce qui a amené cette usure concave que nous appelons une *encoche* ou *coche-grattoir*.

Et enfin, puisque ces encoches sont reconnues exactes et vraies, en raison de leur grand nombre, à partir de l'époque moustérienne, pourquoi les mettrait-on en doute, parce que plus rares, aux premiers âges du Paléolithique?

EPHÉMÉRIDES (1)

JUILLET

1. — Barthélemy (Anatole, J.-B., Antoine de). — Archéologue. Il a publié de nombreux et savants travaux d'archéologie nationale et s'est fait surtout une spécialité de la numismatique gauloise, mérovingienne et féodale. Né à Reims (Marne), le 1er juillet 1821. Décédé, à Ville-d'Avray, près Paris, le 27 juin 1904.

2. — Ray (Jules). — Conservateur du Musée de Troyes, où il fit transporter l'allée couverte de Frécul et plusieurs polissoirs découverts dans l'Aube. Il fouilla, le premier, la grotte paléolithique de Balot (Côte-d'Or). Né à Troyes, le 2 juillet 1815. Décédé à Troyes, le 19 décembre 1883.

3. — Raoul-Rochette. — Archéologue et érudit de premier ordre, professeur d'archéologie à la Sorbonne. Son œuvre écrite fut considérable. Outre des articles et des dissertations dans les Revues spéciales, il a publié notamment : *Monuments inédits d'antiquité figurée* (1828), *Peintures antiques inédites* (1836), etc. Né à Saint-Amand-Mont-Rond (Cher), le 9 mars 1790. Décédé, à Paris, le 3 juillet 1854.

4. — Fleury (Edouard). — Archéologue. Explorateur des grottes artificielles de l'Aisne. A publié notamment les *Antiquités et monuments du département de l'Aisne* (Paris, 1877, 4 volumes). *La Civilisation et l'art des Romains dans la Gaule Belgique* (Laon 1861). Né à Laon en 1815. Décédé, à Vorges-sous Laon (Aisne), le 4 juillet 1883.

5. — Vogt (Carl). — Naturaliste allemand. Collabora aux travaux d'Agassiz et de Desor. Professeur de géologie, puis de zoologie, à l'Université de Genève. Il fut l'un des protoganistes les plus ardents du matérialisme et du transformisme. A publié les *Leçons sur l'Homme*, traduction française en 1865, qui ont beaucoup contribué à propager la palethnologie. Né à Giessen (Allemagne), le 5 juillet 1817. Décédé à Genève, le 5 mai 1895.

6. — Benedikt (Moritz). — Professeur de neuropathologie à l'Univer-

---

(1)

sité de Vienne. A fait de remarquables travaux sur l'anatomie comparée du cerveau. Il est l'auteur d'un important manuel technique et pratique d'anthropométrie cranio-céphalique. Né à Eisenstadt (Hongrie), le 6 juillet 1835.

7. — Fischer (Paul). — Eminent conchyliologue français. A publié, en 1887, un très utile *Manuel de conchyliologie et de paléontologie conchyliologique, ou histoire naturelle des mollusques vivants et fossiles*. Né, à Paris, le 7 juillet 1835. Décédé, à Paris, le 29 novembre 1893.

8. — Bonwick (James). — Voyageur et anthropologiste anglais, a très longtemps vécu en Australie, et s'est particulièrement intéressé à la race Tasmanienne. Né le 8 juillet 1817. Décédé le 6 février 1906.

9. — Broca (Pierre Paul). — Fondateur de la Société, du Laboratoire et de l'École d'Anthropologie de Paris. Ses principaux travaux ont été rassemblés sous le titre de *Mémoires d'Anthropologie* (5 vol.). Il faut signaler surtout ses instructions craniologiques et craniométriques, qui font encore autorité. Broca était, avant tout, anatomiste. A citer ses mémoires sur la localisation du langage articulé et celui sur la morphologie du cerveau de l'Homme et des Primates. Né à Sainte-Foix-la-Grande (Gironde), le 28 juin 1824. Décédé, à Paris, le 9 juillet 1880.

10. — Levasseur (Emile). — Administrateur du Collège de France. Historien, géographe, économiste, statisticien. Il est l'auteur du plus important ouvrage écrit sur la population française (3 gros volumes). Né à Paris, le 8 décembre 1828. Décédé à Paris, le 10 juillet 1911.

11. — Joly (Nicolas). — Professeur d'histoire naturelle à la faculté des Sciences de Toulouse. A écrit un intéressant ouvrage sur l'*Homme avant les métaux*. Né à Toul (Meurthe), le 11 juillet 1812. Décédé en 1885.

12. — Devéria (Gabriel). — Sinologue. Vingt années de séjour en Chine, lui avaient donné une connaissance approfondie de la langue et de l'ethnographie de l'Extrême-Orient. Il fut, de son temps, le véritable directeur des études chinoises en France. Né à Paris, le 8 mars 1844. Décédé à Paris, le 12 juillet 1899.

13. — Drouyn (Léo). — Préhistorien et aquafortiste français. A fait de nombreuses publications sur la préhistoire Girondine. Son buste orne le square Peyberland à Bordeaux. Né à Izon (Gironde), le 13 juillet 1816. Décédé à Bordeaux, le 4 août 1896.

14. — Prost (Auguste). — Archéologue français. A légué à la Bibliothèque Nationale un remarquable ensemble de documents sur le pays Messin. A fondé la publication *Mettensia*. Né à Metz, le 11 août 1817. Décédé à Paris, le 14 juillet 1896.

15. — Général de Beylié. — Archéologue français. S'est occupé avec succès de l'Archéologie de l'Indo-Chine et notamment des ruines d'Ankor. Né à Strasbourg, le 26 novembre 1849. S'est noyé dans les rapides du Mékong, le 15 juillet 1910.

— Le 15 juillet 1876, on inaugure, à Caen, le monument élevé à la mémoire d'Arcisse de Caumont, fondateur de la Société française d'Archéologie.

16. — Barbet de Jouy (Joseph-Henry). — Archéologue. Conservateur au Musée du Louvre de la sculpture et des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance. Il a publié *Les Della Robbia, sculpteurs en terre émaillée* (1855). A citer également une notice des *Gemmes et joyaux exposés dans la galerie d'Apollon*, au Louvre, avec de remarquables reproductions, à l'eau forte, par Jules Jacquemart (1865). Le texte contient l'explication détaillée des objets provenant du trésor des rois de France. Né à Bapaume, commune de Canteleu, près de Rouen, le 16 juillet 1812.

17. — Lalanne (Emile). — Numismate et préhistorien. A légué à la ville de Bordeaux un riche médailler et une précieuse collection d'objets de préhistoire et d'ethnographie. Né à Bordeaux, le 17 juillet 1831. Décédé à Bordeaux le 18 octobre 1909.

— Le 17 juillet 1858, la *Commission de la Topographie des Gaules* est créée.

18. — Wilson (Thomas). — Savant anthropologiste américain. Directeur de la section d'anthropologie préhistorique au Muséum national. Il est l'auteur de nombreuses publications et notamment du volume : Le *swastika* (1896). Né à New-Brighton (U. S. A.), le 18 juillet 1832. Décédé le 4 mai 1902, à Washington.

19. — Beddoe (John). — Savant anthropologiste anglais. A fait d'importantes études sur la couleur des yeux et des cheveux. Son œuvre magistrale est consacrée à la description des *Races de la Grande-Bretagne*. Né à Bewdley, le 21 septembre 1826. Décédé le 19 juillet 1911.

20. — Bruce, comte d'Elgin (Thomas). — Diplomate et archéologue anglais. Ambassadeur à Constantinople en 1799, il obtint, en 1801, un firman l'autorisant non seulement à mouler mais encore à emporter des morceaux des sculptures antiques d'Athènes (alors au pouvoir des Turcs). Il forma, de la sorte, cette collection unique d'antiques qui prit le nom de *marbres d'Elgin* (frise du Parthénon, bas-reliefs du temple de la Victoire Aptère, etc.), actuellement au British Museum. Né, en Ecosse, le 20 juillet 1766. Décédé, à Paris, le 14 novembre 1841.

21. — Keller (Ferdinand). — Fondateur de la Société des Antiquaires de Zurich. Il se fit un nom dans l'archéologie préhistorique, par la découverte des palafittes du lac de Zurich. Né le 20 décembre 1800, au

château de Marthalen (Canton de Zurich). Décédé le 21 juillet 1881, à Zurich.

22. — Delisle (Léopold-Victor). — Le plus érudit des archéologues et des archivistes-paléographes français. Directeur de la Bibliothèque Nationale. Né à Valognes (Manche), le 24 octobre 1826. Décédé à Paris, le 22 juillet 1910.

23. — Edwards (William, Frédéric). — Médecin, philosophe et ethnologiste français. On lui doit notamment son ouvrage sur les *Caractères physiologiques des races humaines* (Paris, 1829), et *Recherches sur les langues celtiques* (Paris, 1844). Il était le frère aîné du célèbre zoologiste Henri-Milne-Edwards. Né à la Jamaïque en 1777. Décédé à Versailles, le 23 juillet 1842.

24. — Forchhammer. — Géologue danois. Nombreux et importants travaux de géologie et d'anthropologie préhistorique des pays scandinaves. Né à Husun (Schleswig), le 24 juillet 1794. Décédé à Copenhague, le 14 décembre 1865.

25. — Baudry (l'abbé Ferdinand). — Archéologue et palethnologue distingué. Il étudia les nombreuses sépultures gallo-romaines découvertes sur le territoire du Bernard, sa paroisse. Le résultat de ses recherches est exposé dans diverses notices et particulièrement dans un recueil intitulé : *Puits funéraires gallo-romains du Bernard* (La Roche-sur-Yon, 1873), qu'il rédigea en collaboration avec L. Ballereau, architecte. Né à Saint-Philbert-de-Pont-Charrault (Vendée), le 2 novembre 1816. Décédé, au Bernard (Vendée), le 25 juillet 1880.

26. — Gerville (Charles-Alexis Adrien du Hérissier de). — Archéologue et naturaliste français. Il a publié de nombreux mémoires sur l'histoire et les monuments de la Normandie, et spécialement du département de la Manche. Né à Gerville (Manche), le 19 septembre 1769. Décédé à Valognes, le 26 juillet 1853.

27. — Johanneau (Eloi). — Fondateur de l'Académie Celtique, en 1805, qui devint, en 1813, la Société des Antiquaires de France. A laissé un très grand nombre de travaux d'archéologie et de linguistique. Né à Contres (Loir et-Cher), le 2 octobre 1770. Décédé à Paris, le 27 juillet 1851.

28. — Fradoulet (Gaston). — Archéologue et préhistorien. Il entreprit la géographie des monuments mégalithiques du département des Côtes-du Nord. Né à Rouen, le 20 mai 1836. Décédé à Saint-Brieuc, le 28 juillet 1897.

29. — Trutat (Eugène).— Préhistorien de la première heure. Devint, en 1869, un des directeurs des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*,

fondés par Gabriel de Mortillet. Il fut pendant de longues années conservateur, puis directeur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse. Né en 1839. Décédé à Foix (Ariège), le 29 juillet 1910.

30. — Oppert (Gustave). — Professeur des langues dravidiennes du Midi de l'Inde à l'Université de Berlin. A signaler ses travaux sur les juifs noirs de l'Inde. Né à Hambourg, le 30 juillet 1836. Décédé, à Berlin, le 16 mars 1908.

— Inauguration de la statue élevée à Paris à la mémoire de Paul Broca le 30 juillet 1887.

31. — Chaillu (Paul Belloni du). — Voyageur américain, d'origine française. A longuement exploré l'Afrique équatoriale et notamment le Gabon, où il eut l'occasion de voir le premier gorille. Il a publié sous le titre de *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale : Mœurs et coutumes des habitants, chasse au gorille* (Paris, 1861), un récit très intéressant et plein de documents scientifiques. Né à Paris, le 31 juillet 1835.

— Inauguration de la statue élevée à Saint-Quentin à la mémoire d'Henri Martin le 31 juillet 1887.



Les Excursions du VIIe Congrès Préhistorique de France

SESSION DE NIMES — Août 1911.

Au moment où le Comité d'organisation du 8e Congrès Préhistorique de France, qui se tiendra à Angoulême du 18 au 24 août prochain, prépare les excursions au cours desquelles les principaux gisements et stations préhistoriques de la Charente seront visités, nous croyons intéressant de donner ici un rapide compte rendu des trois journées d'excursions du 7e Congrès préhistorique qui s'est tenu à Nimes du 6 au 12 août 1911.

Disons de suite que, comme les précédentes années, ces excursions ont été réussies en tous points et se sont déroulées dans une région des plus intéressantes au point de vue stations préhistoriques et monuments historiques, que le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général, aidé des savants et actifs membres du Comité local, MM. Mazauric, Mingaud, Dr Vauriot, etc., avait tenu à faire visiter et admirer aux Congressistes.

C'est le jeudi 10 août, à 6 heures du matin, que plus de 50 excursionnistes se trouvaient réunis sur la place des Arènes où douze automobiles étaient rangés. Quelques minutes après, le départ était donné et les voitures s'engageaient sur la route de Montpellier pour se rendre à Cavairac, où avait lieu le premier arrêt. Caveirac possède un superbe château construit par Jacques Boisson, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, à l'imitation de celui de Versailles : il comprenait 118 pièces habitables. Malheureusement l'ancien parc, dessiné par Le Nôtre, est presque entièrement détruit aujourd'hui. On remarque, dans la cour, une superbe borne-fontaine, Milliaire de l'empereur Auguste (an III avant J.-C.), emprunté à la Voie Domitienne, qui passait auprès de l'emplacement sur lequel le château fut édifié.

Quelques minutes après, les automobiles arrivent dans le *Creux de La Vaunage*, immense cuvette entourée de collines. Le coup d'œil est

magnifique. Ce *Creux de la Vaunage* est constitué par des terrains d'alluvions modernes et a été longtemps un vaste marécage. On a trouvé sur tout le pourtour, au pied des collines, des traces d'occupation de tous les âges et une grande quantité de tombeaux romains.

A 7 heures 15 les voitures stoppent dans le village de Cuisens au pied même de la colline de La Liquière. Les Congressistes commencent l'ascension par une vieille draille celtique, ancien chemin des troupeaux de transhumance, désigné encore aujourd'hui sous le nom de : chemin des laines. En gravissant ce chemin, qui ressemble plutôt au lit desséché d'un torrent, on aperçoit les endroits où les hommes préhistoriques ont extrait les pierres plates, en calcaire plus ou moins marneux, qui ont servi à la construction des cabanes et enceintes que l'on peut voir encore sur le sommet du plateau. Ces pierres se débitent en minces plaquettes et petites dalles, d'où le nom de Liquière (du patois *leco*, pierre plate).

Arrivés au sommet, les Congressistes admirent le superbe panorama qui se déroule sous leurs yeux. Cette vaste dépression était occupée, vers la fin de la phase quaternaire, par la mer, qui formait là une immense lagune. A l'époque néolithique, tous ces bas-fonds devaient constituer encore des marécages.

Les excursionnistes traversent le plateau jusqu'aux abords de la Fontaine du Coucou, point d'eau situé à l'extrémité méridionale, et se trouvent alors dans les enceintes en pierres sèches qui constituaient l'antique VENIA. On remarque partout les restes de nombreuses cabanes, isolées ou par groupes, dont quelques unes étaient construites avec appareil *en épi* : les murs sont souvent, à la base, renforcés par deux rangées de dalles posées de champ. Partout de nombreux fragments de céramique du premier âge du fer et gauloise et des cailloux de fronde, ainsi que des débris de petites amphores, à pâte micacée. Plusieurs cabanes sont assez bien conservées dans la partie méridionale du plateau. M. Mazauric, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Nîmes, donne de savantes explications sur ces enceintes, qu'il a étudiées tout particulièrement.

Après cette intéressante visite, les Congressistes rejoignent les automobiles qui, après avoir traversé Calvisson, les déposent au col de Canteperdrix. C'est là que, vers 1874, on découvrit une très curieuse Nécropole, de forme circulaire, formée d'un groupe de tombes, creusées dans le sol et constituées chacune par une petite allée en pierres sèches, terminée par une chambre voûtée en encorbellement, à la manière des cabanes de La Liquière. Ces sépultures, d'après le mobilier funéraire que le Dr Marignan y a recueilli, datent de la fin du Néolithique. Plusieurs fouilles furent faites dans ces tombes, et en 1890, le Dr Marignan recueillit des ossements humains brûlés, des os d'animaux, des fragments de vases, quelques silex taillés, pointes de flèches, grattoirs,

percuteurs, des fusaïoles, des poinçons. La pièce la plus intéressante de ce mobilier est une petite hache polie, en schiste verdâtre, transformée en amulette, percée d'un trou près du talon.

A 11 h. 30, les automobiles déposaient les Congressistes à Calvisson où le déjeuner était servi.

A 2 heures, malgré la forte chaleur, le signal du départ est donné : il s'agit de visiter l'un des rares menhirs de la région, le menhir de Congeniès, situé à proximité d'une importante station néolithique, sur le plateau entre Congeniès et Aubais. Ce monolithe est constitué par un bloc de molasse miocène apporté de 12 ou 1500 mètres de distance. Il mesure 2m30 de hauteur et 1m30 de largeur à la base, et un mètre au sommet : son épaisseur varie de 0m30 à 0m45. Des croix du moyen âge et quelques autres signes probablement de la même époque, se voient sur les deux faces orientées Nord — Sud. Le Dr Marignan a fait une fouille au pied du menhir : il a trouvé des blocs de calage et quelques charbons. A 300 mètres au Sud-est, il a récolté, dans un fond de cabane, un beau poignard en bronze à cinq trous de rivets, du Bronze II. Dans les alentours du menhir, on ramasse des silex et des poteries néolithiques en grande quantité, et l'un des Congressistes a trouvé pendant l'excursion un fragment de pendeloque en calcaire, percée d'un trou. On n'a encore trouvé aucun tumulus, ni aucun dolmen dans le voisinage de ce menhir appelé *Peyra-Plantada*.

Avant d'arriver à Nages, les Congressistes font une halte au château de Boissières, pour répondre à l'aimable invitation du propriétaire M. Audemar et sont très heureux de trouver dans cette belle demeure, en grande partie du xvie siècle, des rafraîchissements variés.

A 4 heures, ils se mettent en route pour se rendre à Nages, où se trouve un des plus important Oppidum de la région. M. Mazauric a une nouvelle occasion de faire une de ces intéressantes conférences, si goûtées de tous, au cours de cette visite, qui devait terminer la première journée d'excursion. L'on se rend tout d'abord à la belle source de Nages, auprès de laquelle on a découvert un aqueduc et des bains romains et de nombreux tuyaux de plomb.

Très abondante, même en été, cette source alimente le village actuel de Nages. En quittant cette source, on gravit la colline et l'on remarque de très nombreux fragments de poteries, la plupart à décor peigné et à glaçure noire. A droite et à gauche du chemin, on aperçoit les ruines de vieux murs de pierres sèches et des fonds de cabanes très nombreux. Très nombreux également sont les cailloux de fronde en quartzites alpins. Un fait à retenir : c'est la superposition des populations. Aux abords de la source et sur quelques points particuliers, on a recueilli des foyers néolithiques. Les enceintes du bronze et du premier âge du fer s'étendaient depuis le sommet dominant Saint-Dionisy et dit *Roque de Vieu*, jusqu'à celui de Nages. Elles sont du type de La Liquière. Il y a là une

infinité de fonds de cabanes, où la poterie beuvraysienne fait complètement défaut. L'enceinte beuvraysienne proprement dite, n'occupe que la colline de Nages dite *les Castels* : elle est nettement caractérisée par un aspect défensif bien marqué, murs doublés, tours demi-rondes renforcées de deux ou trois séries de murs, portes défendues par des tours, etc. M. Mazauric explique le mode de construction des tours et notamment celui des deux tours jumelles, jusqu'à aujourd'hui confondues en une seule tour. La disposition des murs lui fournit de curieux rapprochements avec la Tour Magne, de Nimes, qui fut jadis, elle aussi, une tour gauloise en pierre sèche que les Romains enchâssèrent dans leurs constructions beaucoup plus résistantes.

Les Congressistes vivement intéressés, suivent le pourtour de l'enceinte supérieure, examinant les murs doublés, les tours, les portes et les moindres détails de ce curieux ensemble. A 6 h. 45 les automobiles quittent Nages et à 7 h. 15, les Congressistes arrivaient à Nimes, enchantés de cette belle et intéressante excursion.

Le lendemain, 11 août, à 6 heures, tous se retrouvaient sur la Place des Arênes, où les automobiles de la veille étaient rangées. Quelques minutes après, elles s'engageaient sur la route d'Alais, traversaient la Garrigue Nimoise et arrivaient sur le plateau de la Fougasse, où avait lieu le premier arrêt, auprès des carrières romaines de Barutel. Ces carrières, utilisées pour la construction de l'Amphithéâtre, furent ouvertes dans les couches compactes du *Barrémien inférieur* : réservées pour les Restaurations du Monument, elles n'ont jamais été exploitées depuis les Romains. Des fouilles récentes ont permis d'y retrouver des traces de fours à la Catalane, où le minerai de fer, transporté des Cévennes, était fondu pour la fabrication ou la réparation des outils. Il semble même qu'un certain monolithe qui se dresse au devant de la carrière ait été exclusivement affecté à l'extraction des immenses linteaux de la galerie du premier étage. M. Mazauric a découvert sur la carrière elle-même des marque des tâcherons, qui se retrouvent sur les blocs des Arênes.

A 6 h. 40, les voitures se mettent en route pour Dions et s'arrêtent à l'entrée du Parc des Buissières, propriété de M. Pascal, qui contient de superbes massifs de Buis de proportions gigantesques. M. Pascal, président du groupe spéléo-archéologique d'Uzès, assisté de M. Deleuze, conservateur du Musée, attend les Congressistes pour leur faire visiter les curieuses grottes de la vallée du Gardon. On commence par l'intéressante grotte de la Baume-Longue, vaste couloir constitué par une ancienne dérivation souterraine du Gardon. On a recueilli dans cette grotte des poteries et des silex néolithiques, des perles en callaïs, et de nombreux ossements d'animaux quaternaires, ont été recueillis dans une sorte de puits. C'est dans cette caverne que l'on a trouvé un trésor de bracelets en bronze, d'époque hallstattienne, ainsi que d'intéressants fragments de céramique du premier âge du Fer.

Pour gagner Russan, où se trouve la deuxième grotte inscrite au programme, il faut traverser le lit du Gardon : ce lit caillouteux et très large, est complètement à sec. Les eaux ont été absorbées par les fissures du calcaire et ne reparaissent définitivement que 10 kilomètres plus bas. En explorant l'ouverture d'une source, M. Mazauric a pu pénétrer à l'intérieur de ce cours d'eau souterrain et il est certain que toutes les grottes de la région servaient autrefois de passage aux eaux du Gardon : au fur et à mesure que le niveau baissait, ces couloirs apparaissaient comme des témoins des anciens niveaux et servaient de refuge aux hommes et aux animaux.

Le lit de la rivière est franchi facilement, grâce à un gué pavé. Les voitures s'arrêtent à Russan et par un sentier agréable sur les bords du Gardon, les Congressistes atteignent la grotte Nicolas où ils ont l'agréable surprise de trouver un escalier spécialement construit pour eux et qui leur permet d'atteindre l'entrée de la grotte qui s'ouvre assez haut dans la falaise. Conduits par M. Gaston Pascal, M. Deleuze et M. Mazauric, ils peuvent suivre aisément le travail qui a été fait par les membres du groupe spéléo-archéologique. Dans les couches inférieures du sol de la grotte, on a recueilli des pièces magdaléniennes ; au-dessus, du néolithique et des objets de l'âge du bronze, ainsi que de l'âge du fer. C'est là que l'on a trouvé une très curieuse statuette en terre cuite, qui constitue une pièce unique et des plus intéressantes, seul exemplaire actuellement connu de cette époque. Elle a été malheureusement brisée et il ne reste que la partie inférieure d'un corps humain.

La pâte avec laquelle est faite cette statuette est la même que celle des poteries néolithiques, mélangée de spath calcaire concassé. Elle serait donc, selon toute apparence, néolithique.

Dans cette grotte, qui semble n'avoir été habitée qu'à l'époque néolithique, on a recueilli d'innombrables fragments de poterie, des ossements d'animaux divers, des perçoirs en os, un grand vase de 0m60 de hauteur, deux haches polies, de belles pointes de flèches, un beau galet de schiste percé d'un trou de suspension, des lames et pointes de lance en silex, un crâne trépané, une hache en cuivre à bords droits, du type morgien le plus ancien, des perçoirs en os, une fusaïole en terre cuite, etc.

Les ossements humains recueillis au même endroit semblent avoir appartenu à cinq individus, mais ces débris de squelettes ont beaucoup souffert dans ce sol très friable et longtemps humide par suite des infiltrations continues.

Auprès de la grotte Nicolas, s'ouvre la grotte d'En Quissé, dans laquelle le Groupe spéléo-archéologique d'Uzès a recueilli d'intéressants objets, notamment une centaine de perles en bronze, des dents d'animaux percées, des lames en silex, etc.

Toutes les pièces recueillies sont exposées dans la salle du Musée que

le Groupe possède à Uzès, et que les Congressistes doivent visiter dans la matinée.

Avant de quitter les gorges pittoresques du Gardon, M. Mazauric a montré aux membres du Congrès les traces d'une récente exploitation aurifère (*le placer de Sainte-Anastasie*).

Les sables du Gardon sont, en effet, assez riches en paillettes d'or, et le village voisin de Russan compte de nombreux chercheurs de paillettes ou *orpailleurs*.

A 9 h. 45, les Congressistes arrivaient à Uzès et étaient attendus par la Municipalité dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, décorée d'une profusion de drapeaux français et étrangers. Après la réception a lieu la visite du Musée du Groupe spéléo-archéologique d'Uzès, dans lequel ont été réunis et classés les objets provenant des fouilles faites dans les diverses grottes visitées le matin.

Après le déjeuner, on visite les principaux monuments de la vieille cité, le Palais ducal, l'ancien Evêché, la Tour Fénestrelle, le Pavillon Racine, etc.

A 3 heures, les automobiles quittent Uzès pour se rendre au Pont du Gard, où elles arrivaient à 3 h. 35, sur la rive gauche du Gardon.

Après avoir jeté un coup d'œil d'ensemble sur les ruines imposantes de ce colossal monument et en avoir admiré la finesse et la hardiesse, les Congressistes s'engagent dans le petit escalier de pierre qui a été aménagé à l'une des extrémités du Pont pour gagner l'intérieur de l'Aqueduc qui se trouve au sommet du Pont. Ce canal, large d'un mètre environ, sur 2 mètres de hauteur, était recouvert de larges dalles de pierre, dont la plupart sont encore en place. Les eaux qui, pendant des siècles, ont passé par ce long couloir, ont déposé sur ses parois une épaisse couche de sédiment calcaire, qui mesure jusqu'à 0m35 d'épaisseur. Arrivés à l'autre extrémité, les Congressistes s'installent dans un petit bois pour écouter les savantes explications que M. Maruéjol veut bien leur donner sur le grandiose monument qu'ils ont sous les yeux et qui, éclairé par le soleil, semble être fait de pierres dorées.

Ce pont a été construit à l'aide de matériaux extraits d'une carrière située sur la rive gauche du Gardon, à environ 500 mètres de distance. Il fut construit par Agrippa, gendre d'Auguste, en l'an 19 avant J.-C., croit-on. Il faisait partie d'un aqueduc de 41 kilomètres de longueur destiné à conduire à Nimes les eaux de la source d'Eure, voisine d'Uzès. Il mesure 49 mètres de haut et 269 mètres de longueur. Il se compose de trois rangs d'arcades superposés, en retrait l'un sur l'autre : la rangée du bas compte six grandes arcades, celle du milieu onze arcades de mêmes dimensions, celle du haut trente-cinq arcades plus petites. Les arcades des première et deuxième rangées ont 20m12 de hauteur, celles de la troisième rangée mesurent 8m12 de hauteur. Ce tout est admirablement construit en grosses pierres sans ciment, sauf le canal du sommet,

C'est avec peine que les Congressistes s'arrachent à ce spectacle magnifique et à ce site pittoresque pour se rendre au Château de Saint-Privat, tout proche. Après avoir visité cette ancienne Abbaye, devenue Château féodal, les Congressistes retournent au Restaurant du Pont, dont les caves sont installées dans *la Grotte de la Salpétrière*, immense abri sous roche de l'époque magdalénienne. M. Cazalis de Fondouce y a fait de très importantes fouilles, qui lui ont donné des objets en os et des silex taillés de l'époque magdalénienne : il a fait faire, à l'intention des membres du Congrès, une tranchée dans les couches plus ou moins remaniées formant le sol de la grotte et les Congressistes, tout en recueillant eux-mêmes quelques silex taillés, ont pu se rendre compte de l'importance de ce remarquable gisement.

A 6 h. 30, le signal du retour est donné, et une heure après les automobiles déposaient les Congressistes sur la place des Arènes, à Nîmes.

Le samedi 12 août, à 6 heures du matin, comme les jours précédents, tous reprenaient place dans les voitures, pour effectuer la troisième et dernière excursion du Congrès.

Le programme comportait la visite de la Camargue. Les automobiles s'engagent sur la route de Saint-Gilles et arrivent dans la vaste plaine du Vistre, formée par l'ancien lit du Rhône, à l'époque de la grande phase des alluvions anciennes (début du Quaternaire). Le grand Delta comprenait alors toute la région du Sud de Nimes. Quelques minutes après, les autos étaient sur le Plateau de la Costière, immense champ de cailloux roulés de quartzites alpins, charriés par le Rhône, au début du Pléistocène : ce plateau est couvert aujourd'hui de vignobles renommés.

A 6 h. 40, les voitures arrivaient à Saint-Gilles, et les Congressistes se rendaient aussitôt vers l'église abbatiale dont le triple portail du XII[e] siècle présente de remarquables sculptures romanes. Cette célèbre église contient la fameuse Vis de Saint-Gilles, escalier en hélice qui est un vrai chef-d'œuvre de coupe de pierre. Un très intéressant Musée lapidaire a été installé sur les substructions de l'ancien chœur. Dans la crypte se trouve le tombeau de Saint-Gilles.

Après avoir visité d'autres maisons romanes très intéressantes, les Congressistes remontent en voiture et franchissent le canal de Beaucaire à Aigues Mortes, à l'endroit où se trouvait autrefois le Port de Saint-Gilles qui au moyen âge était un des plus fréquentés du monde entier, puis traversaient le Petit Rhône, pour pénétrer dans le Delta de Camargue. A 7 h. 45, les automobiles arrivaient à Arles par le quartier de Trinquetaille, emplacement de l'ancien port romain : elles franchissent le Grand Rhône, traversent Arles sans s'arrêter et s'engagent sur la route de Tarascon pour gagner la montagne de Cordes, où elles arrivaient à 8 h. 10. Cette montagne est un îlot de Molasse miocène, coquillère, jadis entourée d'étangs et elle servit de refuge à toutes les époques. En

gravissant la colline, on remarque au flanc Nord, un escalier antique taillé dans le roc, et en plusieurs endroits on retrouve les traces d'un ancien mur d'enceinte en pierres sèches, restauré et relevé au moyen âge. Sur le sol sont répandus d'innombrables débris de céramique et des pierres de fronde. Les parois rocheuses ont été plus ou moins artificiellement aménagées. Un petit chemin, spécialement tracé pour les Congressistes, dans la bruyère, conduit au Trou des Fées (*Trau da Fado*) ou Epée de Roland, au sommet de la colline. Ce trou des Fées est un immense et splendide Hypogée, d'un type unique dans toute la France. Il a été creusé entièrement dans l'épaisseur de la molasse miocène, au moyen de maillets à rainure : c'est une vaste tranchée à ciel ouvert, recouverte d'immenses dalles taillées. L'escalier de descente, à marches taillées dans le roc, est suivi de deux chambres latérales, d'une sorte de vestibule et d'une immense galerie funéraire. Ce monument mesure plus de 42 mètres de longueur : la galerie funéraire seule, a 24 mètres de long, 3m90 de large et 3m25 de hauteur ; le tout affecte la forme d'une épée ; cet hypogée est orienté : Ouest-Est, l'entrée est à l'Ouest. Tous les objets qui ont été recueillis dans cette vaste sépulture sont au Musée lapidaire d'Arles.

En quittant cet intéressant monument et avant de se rendre au Mégalithe de Coutignargues, les congressistes s'arrêtent auprès de deux immenses dalles, dont une peut avoir servi de stèle indicatrice : on remarque quelques cupules à la face supérieure et M. Mazauric fait, à ce sujet, une intéressante conférence en plein air.

Le mégalithe de Coutignargues que l'on visite ensuite, est un mégalithe à Murettes : c'est donc un monument de transition, établi dans les alluvions lacustres de l'Eocène. Les parois latérales sont formées de murs en pierres sèches, mais le fond est constitué par un pilier dressé, non taillé ; en un mot on se trouve en présence d'un mégalithe à murettes et à piliers, sous tumulus, avec menhir sur tumulus, éléments non taillés : c'est un monument intermédiaire entre l'allée couverte type et les mégalithes à encorbellement, mais orienté comme les hypogées du voisinage, c'est-à-dire : Ouest-Est, l'entrée à l'Ouest. Ce monument de l'époque énéolithique a été fouillé par le Frère Sallustien Joseph : il était recouvert de tables non taillées.

Après avoir visité ce monument ainsi que quelques roches avec cupules, les congressistes arrivent à la grotte Bounias, sur la montagne du Castellet. Là, on se trouve en face d'un hypogée du type de la montagne de Cordes, mais de proportions plus restreintes (19 mètres de longueur). Tout autour, on remarque une enceinte circulaire de 41 mètres de diamètre : le monument, comme les précédents, est orienté Ouest-Est, avec entrée à l'Ouest. Sur le bord du rocher qui surplombe la vallée derrière le monument, on remarque une rigole circulaire fort régulièrement taillée. Tout auprès se trouve la grotte de la Source, autre hypogée du

même type que le précédent. La cavité est creusée en tranchée dans la molasse burdigalienne. Il mesure 16m60 de long, et les dalles de couverture sont visiblement taillées : sur la 4e dalle on remarque quelques gravures, décrites par M. Cazalis de Fondouce ; la 5e dalle porte une empreinte pédiforme.

Dix minutes après, les excursionnistes arrivaient à la grotte du Castellet, autre hypogée mesurant 18m10 de long. M. Cazalis de Fondouce y a pratiqué d'importantes fouilles qui ont donné une perle et une plaquette en or, 115 perles en callaïs, 584 en pierre ollaire. On a retrouvé des squelettes appartenant à plus de cent individus, ensevelis dans cet hypogée, 30 belles pointes de flèche ou de javelot en silex, dont une enfoncée dans une vertèbre humaine. Cette pièce, fort curieuse, est exposée au Musée d'Arles. Cette sépulture est de l'époque énéolithique.

Avant de rentrer à Arles, les Congressistes visitent les restes de l'Abbaye de Saint-Pierre-de-Montmajour, célèbre dans toute la région. Cette abbaye comporte des constructions romanes, gothiques et modernes, datant des xe, xiie et xviie siècles, et était autrefois le but de pélérinages très suivis : plus de 15.000 pélerins s'y rendaient régulièrement le 5 mai, jour du Pardon de Saint-Pierre : elle passa pour avoir servi de refuge à l'évêque Trophine, dont on montre encore le confessionnal dans un petit réduit.

A midi, les automobiles arrivaient à Arles, sur la place du Forum, et les excursionnistes se rendaient aussitôt au restaurant Thébaud, pour assister au dernier déjeuner du Congrès, au cours duquel de nombreux discours furent prononcés en l'honneur des Municipalités, des Membres du Comité local et du Comité du VIIe Congrès Préhistorique, des savants étrangers, etc., etc.

L'après-midi était consacré à la visite d'Arles, de ses monuments et musées, sans oublier le fameux Museon Arlaten, fondé par Frédéric Mistral, qui retint longuement l'attention des visiteurs, le théâtre antique, l'amphithéâtre romain, de dimensions supérieures à celui de Nîmes, mais plus dégradé.

La dernière visite était consacrée à l'Allée funéraire des Alyscamps ou Champs-Elysées, ornée de sarcophages romains.

A 5 heures 40, les automobiles arrivaient à Tarascon, et une partie des Congressistes prenaient le train pour rentrer à Nîmes, tandis que d'autres restaient dans leurs voitures, et à 6 heures 30, à la gare de Nîmes avait lieu la dislocation du VIIe Congrès préhistorique de France qui, de l'avis unanime de ceux qui y ont pris part, fut aussi réussi que les précédents.

Il convient de féliciter tout particulièrement M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général, qui, secondé par le Comité local, dont MM. Mazauric, Marvejol, Mingaud, Bourilly, Dr Marignan faisaient partie et M. Louis Giraux, trésorier, ont fait faire aux excursionnistes une randonnée en

automobile absolument féerique. Tous ont pu, grâce à l'organisation exceptionnelle de ces trois journées d'excursions, voir trois aspects absolument différents de la Provence, et admirer les restes des civilisations anciennes aux différentes époques de la Préhistoire.

Comme nous l'avons dit plus haut, les excursions du VIII[e] Congrès préhistorique (Angoulême, 18-24 août 1912) sont actuellement arrêtées, et le programme sera bientôt adressé à tous ceux qui s'intéressent à la Préhistoire. Nous pouvons dès maintenant assurer nos lecteurs que les excursions projetées sont du plus haut intérêt, et nous sommes convaincus que rien ne sera négligé pour satisfaire ceux qui y prendront part.

Charles SCHLEICHER.

NOUVELLES

L'Enseignement des Sciences.

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs des académies une circulaire relative aux nouveaux programmes des sciences mathématiques, physiques et naturelles dans les lycées et collèges de garçons, tels que les a préparés « une commission spéciale où était largement représenté le personnel enseignant », et tels que les a arrêtés le conseil supérieur de l'instruction publique au cours de sa dernière session.

Dans sa circulaire, M. Guist'hau fait le tableau des progrès de notre enseignement scientifique depuis dix ans.

Cet enseignement, dit-il, « est devenu plus vivant et plus pratique, mieux adapté aux données récentes de la science ».

Mais il serait dangereux que le changement, « bien que très vivement souhaité », fût trop brusque. Une transition s'imposait, aussi bien dans l'intérêt des élèves qui sont en cours d'études que dans celui des professeurs. Aussi, pour le programme des sciences naturelles, dans lequel ont été introduites des modifications assez étendues, rien ne sera changé dans l'année scolaire 1912-1913; c'est seulement à la rentrée d'octobre 1913 que les programmes retouchés entreront en vigueur. *Pour les notions géologiques, ce n'est « qu'avec beaucoup de discrétion et de réserve » que seront interrogés les élèves aux examens du baccalauréat. La question relative à l'évolution générale des animaux et des plantes n'a été introduite dans le programme qu'en vue d'apporter « un cor-*

rectif à la SUPPRESSION de la PALÉONTOLOGIE », *et pour que l'élève trouve dans son cours d'histoire naturelle les faits scientifiques sur lesquels repose la doctrine de l'évolution, dont l'étude figure également au* PROGRAMME DE PHILOSOPHIE.

Il semblerait, d'après ce court exposé, que les sciences naturelles ne sont guère en faveur au ministère de l'Instruction publique. Que seront les notions géologiques sur lesquels les élèves seront interrogés avec *beaucoup de discrétion et de réserve?* Que seront les notions relatives à l'évolution générale des animaux et des plantes que le ministre s'excuse d'avoir introduites dans les programmes ?

Quant à la paléontologie, elle a été purement et simplement supprimée... Triste, triste. A. C.

Quelques caractères ataviques chez l'homme.

Le Dr Marcel Baudouin et M. Edmond Hue ont adressé à l'Académie des Sciences, le 15 avril dernier, une note sur divers caractères ataviques que présentent certaines vertèbres lombaires provenant d'hommes de la pierre polie qui ont été exhumés de la sépulture de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne).

En comparant, en particulier, les cinquième et troisième vertèbres de cette catégorie avec un grand nombre (près d'une centaine) de vertèbres de même nature, appartenant à des adultes de l'époque moderne, ils ont fait plusieurs constatations anatomiques fort intéressantes, surtout si on les rapproche de ce que l'on connait déjà chez les singes anthropoïdes.

En ce qui concerne l'apophyse épineuse de la cinquième lombaire, i résulte des examens pratiqués et des mensurations précises exécutées :

1° Que, chez les hommes néolithiques de Vendrest, il existe une inclinaison en bas, supérieure à 25 degrés par rapport à l'horizontale, dans la proportion de 38.88 p. 100, tandis que, chez les hommes actuels, on a le chiffre de 4.94 p. 100 seulement.

2° Que cette inclinaison rapproche les néolithiques des anthropomorphes, chez lesquels l'inclinaison en bas est constante et plus marquée encore (environ 35° à 50°), sauf chez le gibbon, tandis qu'elle les éloigne des hommes modernes où cette inclinaison (au-dessous de 25°) ne s'observe que dans 4.94, soit un vingtième des cas, ou 5 p. 100, au lieu de 33 p. 100.

3° Qu'à ce point de vue, les néolithiques se placent, dans l'échelle des variations anatomiques, entre les principaux anthropomorphes et les sujets de l'époque actuelle, ce qui était, au demeurant, à prévoir.

Pour ce qui a trait à la troisième lombaire, ils ont constaté chez les néolithiques : 1° qu'elle présente souvent des apophyses transverses in-

curvées et en antéversion, également comme chez les anthropomorphes et les quadrupèdes (carnassiers, etc.); 2° qu'elle possède parfois un tubercule apophysaire ou accessoire très développé, comme chez les singes et les quadrupèdes.

En résumé, on doit noter, par les lombaires étudiées des néolithiques de Vendrest, trois caractères ataviques qui obligent à les c'asser entre celles des anthropomorphes et des hommes modernes.

Musée d'Hazebrouck.

Le dimanche 14 avril dernier, a eu lieu, à Hazebrouck, devant un nombreux public, l'inauguration du musée, œuvre de la municipalité, qui a voulu, pour cette création, rassembler les chefs d'œuvre de l'art flamand, les collections, les souvenirs de l'histoire locale. On a surtout admiré l'installation d'une véritable maison flamande d'autrefois, fidèlement reproduite.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la présence de la MITRA STRIATULA, *dans une grotte préhistorique de Catalogne* (*Espagne*), par M. Arturo Bofill y Poch (Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Arts de Barcelone, avril 1912).

M. Amador Romani a découvert à Capellades, province de Barcelone, une grotte préhistorique, que mon ami D. Luis Mariano Vidal, le savant géologue catalan, fait remonter à la période magdalénienne.

M. Romani a trouvé, dans cette grotte, une série de coquillages marins, qu'il a soumis à l'examen du Prof. Bofill. Celui ci a reconnu un exemplaire du genre *Mitra striatula* Brocchi qui, de même que tous les autres mollusques catalans, présente une complète identité avec ceux de la vallée du Rhône et du Roussillon, tels qu'ils ont été décrits et figurés par Fontannes. Il a également reconnu un exemplaire du *Pleurotoma undatiruga* Bivona.

Il est intéressant de constater dans une grotte magdalénienne, la présence d'un mollusque disparu des mers actuelles, comme la *mitra striatula* Brocchi et qui vivait certainement dans la Méditerrannée à l'époque magdalénienne. De plus, le fait d'avoir trouvé dans le même gisement une espèce aussi rare que l'est aujourd'hui le *pleurotoma undatiruga*, permet de supposer que, dans les temps quaternaires, il était plus abondant.

A. C.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1912.

L'HOMME FOSSILE DE LA QUINA

Par le Dr Henri MARTIN

La photographie ci-jointe représente l'homme fossile de La Quina qui appartient, comme nous le savons, au niveau inférieur du moustérien moyen. Le squelette a été découvert, le 18 septembre 1911, dans une couche sablo-argileuse, appartenant à un ancien lit du Voultron, sous-affluent de la Charente; il est donc daté d'une façon irréprochable et ne peut supporter les objections du remaniement ou de la sépulture. La date du squelette est précise, car la couche ambiante est intacte, surmontée elle-même d'une autre couche archéologique moustérienne et couronnée par un éboulement descendu de la falaise.

L'examen de la photographie suffit à lui seul pour retrouver tous les caractères néanderthaliens : aplatissement et allongement du crâne, arcades sourcilières très volumineuses, occipital en chignon, région sous-occipitale déprimée, trou auditif dans l'axe de l'arcade zygomatique, apophyse mastoïde réduite, os malaire aplati, maxillaire supérieur proéminent, maxillaire inférieur très large au niveau de sa branche montante, menton fuyant, dentition puissante. Tels sont les caractères de première ligne, indépendamment de ceux fort nombreux et moins apparents, qui éloignent ce type de l'homme actuel.

Ce crâne très probablement du sexe féminin, à cause de sa petitesse, de ses minces parois, et de l'humérus grêle trouvé auprès de lui en position anatomique, est dolicocéphale et platycéphale; plusieurs indices le caractérisent, et, ils ont été exposés récemment, dans la séance du 27 juin 1912 de la Société Préhistorique Française.

L'indice céphalique 68,2 est très faible; l'indice hauteur 39,09 est au-dessous de tous les autres crânes néanderthaliens. L'angle bregmatique de 45° se rapproche sensiblement des autres crânes

de la même époque, mais l'angle frontal de Schwalbe 57° est inférieur aux types actuellement connus.

Ces indices et angles correspondent donc à un aplatissement considérable du front en rapport avec la réduction des lobes frontaux étudiés sur cette pièce par le Dr Authony. L'examen de l'encéphale de cet être a révélé les mêmes particularités que celles trouvées sur le moulage intra-crânien de l'homme de la Chapelle-aux-Saints, mais ses indices sont plus faibles et les lobes antérieurs du cerveau très réduits.

L'étude des différentes régions a fourni des caractères spéciaux intermédiaires entre ceux des anthropoïdes et des hommes actuels ; c'est donc un spécimen qui vient se placer dans l'échelle zoologique à la base des êtres humains.

Cet homme primitif, d'un type si particulier, se distingue surtout des anthropoïdes par le volume de son cerveau; car son intelligence, perfectionnement de l'instinct, nous fait assister à l'évolution de ses mœurs; il entretient le feu, il dissèque ses captures, il utilise l'os et améliore son outillage en silex.

Ce souvenir bien lointain de l'époque moustérienne sera sans doute, un jour, mis au deuxième rang des types inférieurs humains, quand viendra la découverte du crâne chelléen, celui de la formidable mâchoire d'Heidelberg.

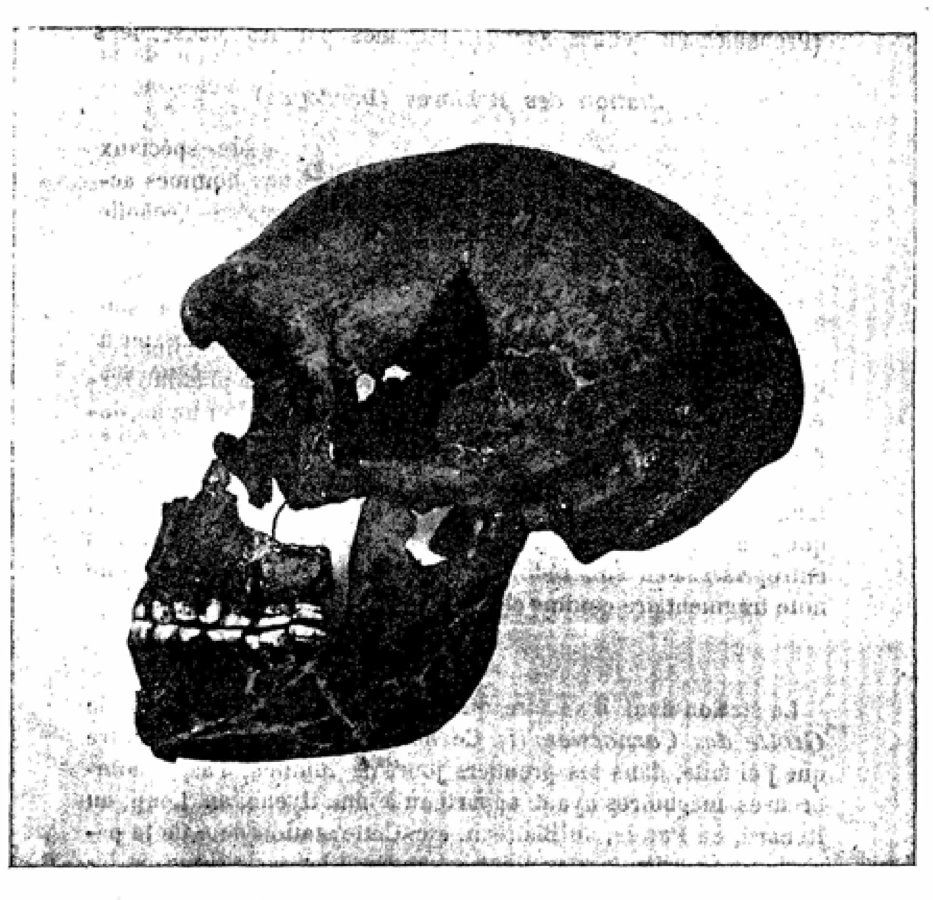


Fig. 49. — L'homme fossile de La Quina (Charente). Etat du crâne en juin 1912, dans une de ses phases de reconstitution non terminée. (*D'après une photographie du Dr Henri Martin*).

FRAGMENTS DE CRANES

(Probablement jeunes Rennes) façonnés par les Moustériens

Station des Rebières (Dordogne)

Par Eugène PITTARD

A plusieurs reprises, j'ai indiqué, par des notes préliminaires, quelques détails des découvertes me paraissant les plus intéressantes, faites au cours de mes recherches dans la Dordogne, durant les années 1906 à 1911.

Le dépouillement des matériaux recueillis est extrêmement long et il m'a été impossible jusqu'à présent de donner, ainsi que j'en aurais eu le désir, une vue d'ensemble des recherches entreprises. J'en suis réduit à publier, de temps en temps, une note fragmentaire comme celle qu'on va lire.

*
* *

La station dont il va être question est celle que j'ai appelée *Grotte des Carnassiers* (1). Ce nom lui vient de la rencontre que j'ai faite, dans les premiers jours de fouilles, d'assez nombreuses mâchoires ayant appartenu à une Hyène, au Loup, au Renard, au Putois, au Blaireau, etc. Cette station date de la période moustérienne ; les pointes à main et les racloirs y sont les pièces caractéristiques, les pointes hémi-solutréennes y sont rares.

Cette occupation de la Grotte des Carnassiers est plus ancienne que celle, également moustérienne, de la station placée

---

(1) Eugène Pittard : *Une nouvelle station moustérienne* (note préliminaire). Mémoires de la Soc. de Géogr. de Genève, Le Globe, Genève, 1910.

plus à l'ouest, appelée : les Rebières I et qui correspond au Moustérien évolué, type de La Quina.

Je rappelle l'intérêt de zoologiste avec lequel j'ai toujours examiné les débris osseux rencontrés dans mes fouilles, depuis 1906 en particulier. La Grotte des Carnassiers n'a pas fourni une grande quantité d'ossements, beaucoup moins, toutes proportions gardées, que la station des Rebières I. Parmi les fragments d'os ayant pu être utilisés par l'homme, j'ai mis à part quelques esquilles nettement façonnées, un morceau de côte dont l'extrémité est arrondie et, entre autres choses intéressantes, quelques fragments d'écailles craniennes ayant probablement (je suis en ce moment ci très éloigné de tous documents comparatifs) appartenu à de jeunes Rennes, et dont il va être question ci-dessous.

*
* *

C'est en 1909 que j'ai commencé les fouilles dans la Grotte des Carnassiers. En 1911, un de mes élèves, M. Louis Reverdin, collabora activement à mes recherches. Un jour, dans le lot d'ossements mis de côté pendant la matinée, je remarquai une sorte de losange osseux, paraissant façonné dans un fragment de crâne d'un jeune animal. La suture, simple, l'état du diploé, la texture de l'os, la faible épaisseur de l'écaille, tout indiquait un animal qui n'était pas encore adulte.

La manière dont les parties des deux écailles avaient été abattues, régulièrement de chaque côté de la suture, conservant à droite et à gauche de celle-ci une même quantité de l'enveloppe osseuse, attira mon attention. Nous examinâmes dès lors avec encore, si possible, plus de soin tous les petits débris osseux et nous avons été assez heureux pour retrouver, dans le cours de nos fouilles, plusieurs de ces fragments craniens équarris de la même manière.

Il est bien évident que si nous n'avions rencontré qu'un seul de ces fragments osseux, nous n'aurions jamais songé à nous en occuper. Nous l'aurions considéré comme un hasard de fracture, et rien de plus. C'est la répétition, à plusieurs reprises, d'un objet de même forme et sensiblement de même dimension qui nous fait supposer que cet objet est le résultat d'une volonté définie. Mais quel était le but des Moustériens qui, dans le vallon des Rebières, façonnaient ces morceaux de crâne ?

*
* *

La région cranienne dont ces fragments ont été obtenus doit être située dans l'espace qui s'étend entre les deux cornes. C'est une portion de la région frontale. Elle est la même — et c'est là qu'est le fait intéressant — pour tous les morceaux que nous

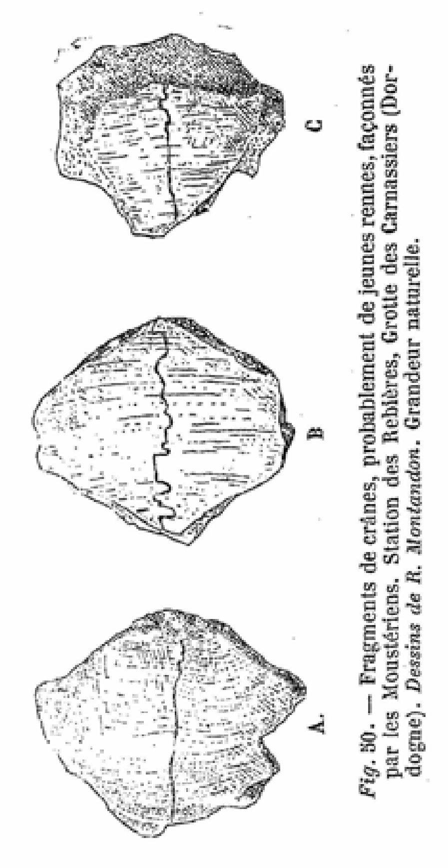


Fig. 30. — Fragments de crânes, probablement de jeunes rennes, façonnés par les Moustériens. Station des Reblières, Grotte des Carnassiers (Dordogne). *Dessins de R. Montandon*. Grandeur naturelle.

avons trouvés. Ceux-ci sont obtenus d'une façon plus ou moins complète, plus ou moins définitive (?), selon la sûreté de main de l'opérateur ou la résistance diverse de l'os.

Nous reproduisons ici (*Fig.* 30) trois de ces fragments osseux. Deux sont presque identiques de forme et de grandeur. Dans le troisième, la table supérieure du crâne a éclaté, laissant voir une forte portion du diploé. Ces petits morceaux de crâne sont

représentés de grandeur naturelle dans le dessin. Les deux qui sont en entier ont, dans le sens antéro-postérieur, selon la ligne de la suture, 0m030 de longueur ; leur largeur maximum est respectivement de 0m037 et de 0m035.

Je me permets d'attirer l'attention de mes confrères fouillant des stations moustériennes sur ces curieux fragments craniens. La Grotte des Carnassiers est une petite occupation humaine, assez riche il est vrai en instruments de silex, mais assez pauvre en os. La présence de ces fragments façonnés me paraît d'autant plus curieuse que les débris de crânes provenant des animaux divers qui ont été mangés ou qui ont été apportés pour d'autres raisons, sont particulièrement rares, sauf les mâchoires inférieures et les dents. Cette observation me paraît confirmer l'intérêt qui s'attache à ces morceaux de frontaux qu'on pourrait presque appeler des rondelles craniennes !

*
* *

Il resterait à interpréter ces objets. Mais je n'ose m'aventurer. S'il s'agissait de fragments provenant de crânes humains, nous aurions des éléments de comparaison à notre disposition, mais il ne s'agit pas de cela. Alors ? Peut-être s'agit-il des pièces d'un jeu ? de même que les petits cailloux arrondis soigneusement ramassés par les Préhistoriques des diverses époques et apportés dans leurs stations ? comme le font encore certains Primitifs ? Je préfère, pour le moment, laisser de côté cette interprétation, qui s'éclairera probablement plus facilement lorsque des confrères auront confirmé nos trouvailles.

GRATTOIR en GRÈS de la VIGNETTE

(Seine-et-Marne)

Par Paul de MORTILLET

Je n'ai pas l'intention de décrire l'intéressant atelier de grès taillés de la Vignette, à Villiers-sous-Grès (Seine-et-Marne), d'abord parce qu'il a été le sujet de bien des travaux depuis 1873, mais surtout parce que mon aimable collègue, Charles Durand, fils de l'inventeur de la découverte, doit publier un travail complet sur cet atelier, lorsqu'il aura terminé les fouilles entreprises depuis 1908. Jusqu'à cette époque bien des palethnologues étaient allés à la Vignette, pour recueillir les curieux instruments en grès ; ils y ont fait des recherches plus ou moins importantes, mais le sol n'avait point été réellement fouillé.

La grande quantité d'instruments entiers et surtout brisés, d'éclats et de déchets de taille que l'on y rencontre, montre bien l'importance de cet atelier. Ces instruments, malgré leur nombre, ont été utilisés sur place, ils n'ont pas servi d'objets d'échange ; en effet soit en Seine et-Marne, soit dans les départements limitrophes, on n'a pour ainsi dire pas retrouvé de pièces venant de la Vignette. Cependant, E. Chouquet a signalé, en 1876, dans des restes de foyers situés à la partie supérieure d'une sablière, au lieu dit Rossigny, territoire de Moret, une certaine quantité d'éclats de grès lustré au milieu d'outils en silex, de fragments de haches polies et de poteries. Cette sablière se trouve à 10 kilomètres environ de l'atelier de la Vignette.

En 1890, les travaux exécutés sur le territoire de la commune de Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise), pour la construction de la ligne du chemin de fer de Paris à Mantes par Argenteuil, mirent à jour quelques foyers renfermant des objets d'industrie néolithique en silex et en os et des fragments de poterie. Parmi

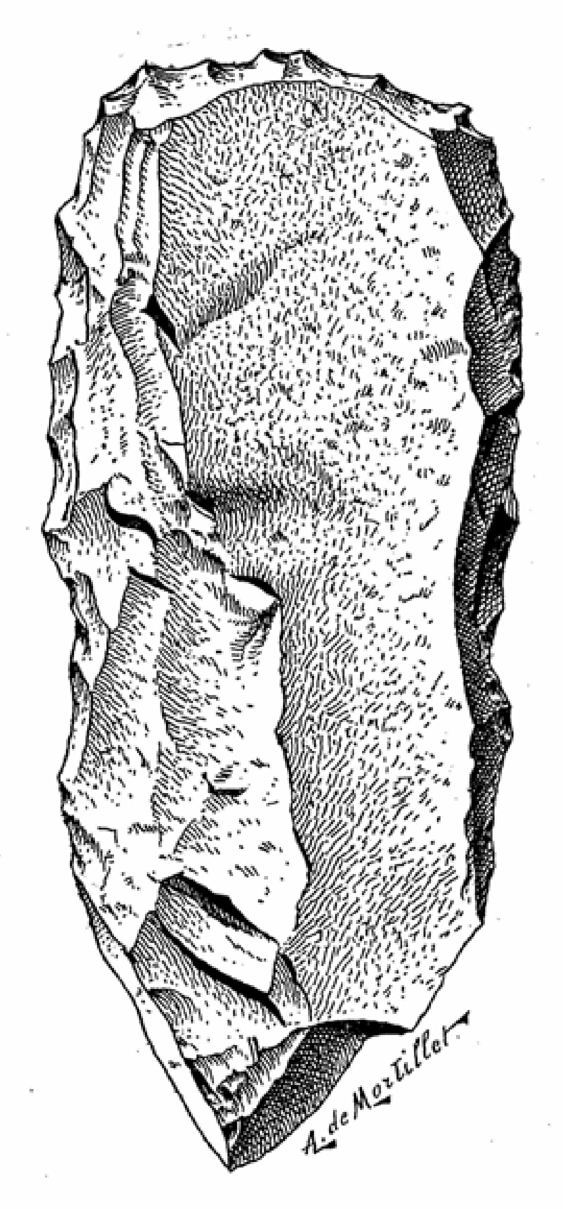


Fig. 51. — Grattoir en grès. Atelier de la Vignette, à Villiers-sous-Grès (Seine-et-Marne). Grandeur naturelle.

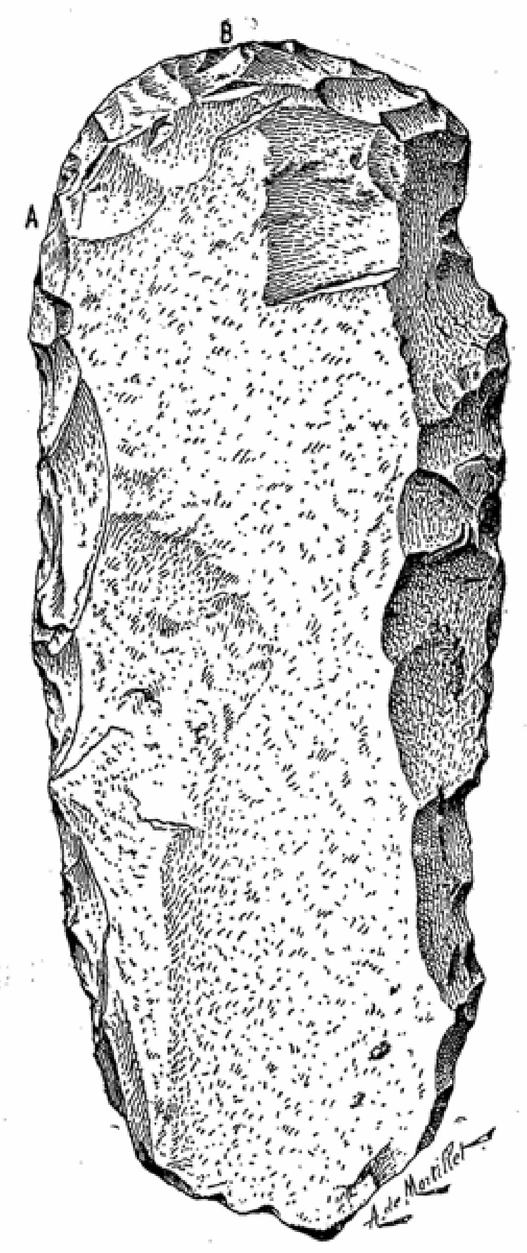


Fig. 52. — Grattoir en grès. Foyers néolithiques de Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise). Grandeur naturelle.

ces objets se trouvaient aussi sept pièces en grès (1) : une hache polie, de forme aplatie, mesurant 0m062 de longueur sur 0m042 de largeur et 0m016 d'épaisseur ; un broyeur ; une molette, un fragment de meule, deux éclats et un grattoir (*Fig.* 52). Voici la description de cette pièce d'après le travail précédemment cité : « Le grattoir en grès trouvé dans le même foyer que la hachette, est certainement l'objet le plus intéressant qui ait été recueilli. Taillé avec habileté, dans un grand éclat, il est surtout remarquable dans ses proportions : 0m155 de longueur sur environ 0m060 de largeur et 0m017 d'épaisseur. Il a tellement servi que, malgré la dureté de la roche, la partie A B de l'extrémité arquée de l'instrument, partie qui servait à racler, est usée et émoussée. »

Ces instruments en grès proviennent-ils de la Vignette? je suis tenté de le croire, tout au moins pour certains, car j'ai trouvé, il y a une douzaine d'années, en fouillant dans cet atelier, un grattoir semblable, comme on peut s'en rendre compte d'après la figure ci-jointe (*Fig.* 51), par ses dimensions, et en grès analogue. Moins finement taillé que celui découvert dans le foyer de Cormeilles, il mesure 0m143 de longueur sur environ 0m060 de largeur et une épaisseur moyenne de 0m020. Ce grattoir ne fait pas partie, il est vrai, des outils typiques de la Vignette que l'on rencontre en si grand nombre, il est au contraire d'une forme exceptionnelle dans cet atelier

Quant à la hache polie, elle peut très bien, elle aussi, avoir été fabriquée à La Vignette, car si cet atelier n'a pas donné, à ma connaissance, de hache polie en grès, il a fourni un certain nombre d'ébauches de haches plus ou moins bien taillées. Charles Durand en a trouvé une fort belle, très typique et très bien façonnée.

Il est bien certain que les instruments en grès de la Vignette ont été presque exclusivement employés à l'emplacement même où ils ont été fabriqués, mais il n'y a rien d'étonnant d'en retrouver quelques-uns dans d'autres lieux de stationnement néolithiques plus ou moins éloignés. Cela prouve également que cet atelier date bien uniquement de la période néolithique, malgré la grossièreté de la taille, due surtout à la matière première em-

---

(1) Adrien de Mortillet. — *Les foyers néolithiques de Cormeilles* (Seine-et-Oise) : *Bull. Société d'Anthropologie de Paris*, 1890, p. 603. *Fig.*

ployée, et malgré la présence de pièces affectant des formes paléolithiques.

Puisque nous sommes à la Vignette, j'en profite pour rectifier une indication erronée, portée dans mon second article sur les polissoirs néolithiques (N° 1, Janvier 1912 de *L'Homme Préhistorique*, p. 8). J'ai cité, d'après L. Desmazières, un beau polissoir en grès, d'un mètre cube environ, trouvé à la station de la Vignette, et actuellement chez M. Poullain, au château de la Saulaie.

Je n'avais jamais entendu parler de cette découverte, aussi ai-je voulu avoir des renseignements plus précis et plus complets sur ce polissoir, qui offrait beaucoup d'intérêt en raison de l'emplacement qu'il occupait, à proximité de l'atelier de grès taillés. J'ai donc écrit à M. Poullain, au château de la Saulaie, à Mortigné-Briand (Maine-et-Loire), mais l'adresse n'était pas exacte et la lettre m'a été retournée par l'administration des postes. J'ai alors porté dans mon inventaire le renseignement tel qu'il m'avait été donné par mon savant collègue O. Desmazières. Tout récemment, un de nos aimables collaborateurs Paul Bouex, qui a spécialement étudié les mégalithes des environs de Nemours, a eu l'obligeance de m'adresser la rectification suivante : Il n'y a jamais eu de polissoir à la Vignette. Une roche située à l'extrémité ouest de cet atelier, en grès moins dur que les autres, sert actuellement d'aiguisoir aux bûcherons. Le polissoir que possède M. Poullain a été découvert au pied même du rocher du Cocluchon. Il a été décrit par Edmond Doigneau, qui le fit transporter à Nemours, avant d'avoir eu connaissance de l'atelier de polissage du gué de Beaumoulin, situé à proximité. Ce polissoir devint plus tard la propriété de M. Poullain, par suite d'un échange avec Ed. Doigneau, qui reçut celui trouvé près du dolmen de Rumont. Cet échange explique la confusion qui s'est produite à propos de l'identité du polissoir qui recouvre la tombe du savant palethnologue nemourien ; pour les uns c'est le polissoir du Cocluchon, pour les autres celui de Rumont. La dernière affirmation est vraie, elle m'avait d'ailleurs été confirmée par des notes d'Edmond Doigneau qui m'ont été très obligeamment communiquées par M. Ernest Doigneau.

LES MONUMENTS PRÉHISTORIQUES CLASSÉS

L'administration des Beaux-Arts a dû procéder ces temps derniers à une révision complète du classement des monuments préhistoriques. On trouvera ci-dessous la liste nouvelle des monuments et des stations régulièrement classés, jusqu'à ce jour, dans les divers départements.

AIN.

Simandre-sur-Suron : Menhir dit Pierre-Fiche.

AISNE.

Berzy-le-Sec : Deux polissoirs. — *Bois lès-Pargny* : Menhir dit Le Verziau de Gargantua. — *La Bouteille* : Menhir dit la Haute Bonde. — *Haramont* : Menhir dit la Pierre Clouise. — *Vic sur-Aisne* : Allée couverte dite du Clos-Bastard.

BASSES (ALPES).

Villard d'Ubaye : Dolmen.

ALPES-MARITIMES.

Saint-Cézaire : Dolmen dit de la Graou, et un autre sans désignation. — *Saint-Vallier-de-Thiey* : Castellaras de la Malle.

ARDÈCHE.

Banne : Dolmen dit de la Lauze. — *Beaulieu* : Dolmen dit du Bois des Roches. — *Bourg-Saint-Andéol* : Dolmen dit des Joyandes. — *Saint-Alban-sous-Sampzon* : Dolmen (Cadastre : parcelle 375 P, section A). — *Saint-Remèze* : Dolmen dit de Malbosc....

ARIÈGE.

Bordes-sur-Lez : Dolmen d'Ayer. — *Gabre* : Dolmen de Coudère. — *La Calbière* : Grotte de Niaux. — *Le Mas-d'Azil* : Dolmen de Seignas et dolmen de Bédot. — *Mérens* : Dolmen (?)

AUBE.

Avant-lès-Marcilly : Menhir dit la Pierre au Coq.

Aude.

Villeneuve-Minervois : Dolmen.

Aveyron.

Buzeins : Dolmen. — *La Cavalerie* : Dolmen. — *Martiel* : Dolmen. — *Montjaux* : Dolmen. — *Saint-Affrique* : Dolmen des Tiergues. — *Salles-la-Source* : Dolmen sous tumulus dit du Genévrier.

Bouches-du-Rhône.

Fontvieille : Grotte-dolmen des Fées de Cordes (Cadastre n° 336, sect. E) ; grotte-dolmen de la Source (Cadastre n° 406 P, section E) ; Grotte-dolmen de Bounias (Cadastre n° 406 P, section E) ; Grotte-dolmen du Forgeron (Cadastre n° 368, sect. E) ; restes du dolmen de Coutignardes (Cadastre n° 404, sec. E).

Calvados.

Colombier-sur-Seulles : Menhir. — *Condé-sur-If* : Menhir dit Pierre Cornue. — *Fontenay-le-Marmion* : Tumulus dit Butte de la Hogue. — *Jurques* : Dolmen dit Pierre Dialan.

Cantal.

Carlat : Menhir dit Pierre Fichade. — *Saint Christophe* : Grand dolmen de la Lande Murat. — *Sériers* : Grand dolmen dit la Table du Loup ; menhir christianisé dit Croix grosse ; menhir de Bargueyrac dit Pierre plantade. — *Talizat* : Menhir dit Pierre plantade.

Charente.

La Chèvrerie : Polissoir dit le Gros Chail (transporté en 1883 dans le Jardin de l'Hôtel de Ville d'Angoulême). — *Fontenille* : Dolmen dit la Grosse Pérotte et dolmen dit la Petite Pérotte. — *Luxé* : Dolmen sous tumulus dit la Motte de la Garde. — *Le Petit-Lessac* : Dolmen de la Madeleine, converti en chapelle. — *Le Placard* : Grotte. — *Vervant* : Dolmen de la Boixe. .

Charente-Inférieure.

Ardillères : Dolmen dit la Pierre levée et dolmen dit la Pierre Fouquerée. — *Montguyon* : Dolmen dit La Pierre folle. — *Saint-Laurent-de-la-Prée* : Deux dolmens dits les pierres closes de Charras.

Cher.

Graçay : Dolmen dit la Pierre levée ou la Grosse Pierre. — *Saint-*

Georges-sur-Moulon : Menhir dit la Pierre à la Femme. — *Villeneuve-sur-Cher* : Dolmen dit la Table ou la Pierre de la Roche.

Corrèze.

Argentat : Menhir dit Le Grave de Roland. — *Aubazine* : Cromlech du Puy de Pauliat. — *Beynat* : Dolmen dit la Cabane de la Fée, à Brugeiller. — *Espartignac* : Dolmen dit la Maison du Loup. — *Saint-Cernin-de-l'Arche* : Menhir de Lapalain.

Corse.

Belvedere-Campomoro : Menhir de Capo di Luogo. — *Grossa* : Menhir de Vaccil-Vecchio. — *La Rizzanese* : Deux Menhirs. — *San-Pietro-di-Tenda* : Dolmen du Monte-Rivinco. — *Sartène* : Dolmen de Fontanaccia.

Cote-d'Or.

Coulmier-le-Sec : Menhir. — *Genay* : Menhir dit Grande Borne ou Pierre Sainte-Christine. — *Montigny-Saint-Barthélemy* : Menhir du Cimetière. — *Nolay* : Dolmen de Champin. — *La-Roche-en-Brenil* : Deux menhirs. — *La Rochepot* : Dolmen dit la Pierre qui vire, et allée couverte de la Chaume. — *Sussey* : Menhir de la Petite Pointe. — *Volnay* : Dolmen dit la Pierre brûlée.

Cotes-du-Nord.

Bégard : Menhir de Kerguézennec. — *Bourbriac* : Tumulus et Dolmen de Danoué à Dou. — *Pédernec* : Menhir, au hameau du Menhir. — *Plédran* : Camp de Péran. — *Plésidy* : Menhir de Caelouan. — *Pleslin* : Alignement du Champ des Roches. — *Pleumeur-Bodou* : Menhir de Saint-Duzec. — *Poufragan* : Dolmen de la Couette. — *Le Quessoy* : Dolmen du Champ-Grasset. — *Quintin* : Menhir dit la Roche longue. — *Vieux-Marché* : Dolmen de la Chapelle des Sept Saints.

Creuse.

Blessac : Dolmen. — *Champagnat* : Menhir dit la Pierre femme. — *La Serre-Bussière-Vieille* : Dolmen. — *La Souterraine* : Menhir de la Gérafie.

Dordogne.

Bayac : Gisement de la Gravotte. — *Bernefal* : Grotte. — *Boulouneix* : Gisement de la Tabaterie. — *Bourdelles* : Gisement au Bernou. — *Bourniquel et Bayac* : Gisement aux Champs-blancs. — *Brantôme* : Dolmen dit la Pierre levée. — *Couze* : Gisement (près de la Gare des marchandises). — *Domme* : Gisement et abri sous roches de Combe Grenal. — *Les Eyzies de Tayac* : Grotte de Font-de-Gaume ; Grotte des

Combarelles; Gisements préhistoriques. — *Limeuil*: Gisement. — *Rampieux*: Dolmen dit Peyre-Levade, près de Beaumont. — *Saint-Avit-Sénieur*: Gisement de Patary. — *Saint-Aquilin*: Dolmen de Peyrebrune. — *Saint-Léon-sur-Vezère*: Gisement au lieu dit Sous le roc, et gisement à la Tuilière. — *Sergeac*: Gisement des roches de Castel-Merle. — *Teyjat*: Grotte. — *Vitrac*: Dolmen.

EURE.

Ambenay: Dolmen. — *Dampmesnil*: Allée couverte. — *Landepereuse*: Menhir dit la Longue Pierre. — *Les Ventes*: Dolmen dit la Pierre courcoulée, et dolmen de l'Hôtel-Dieu. — *Verneusses*: Dolmen dit la Grosse Pierre.

EURE-ET-LOIR.

Berchère-sur-Vesgre: Menhir de la Ville-l'Evêque. — *Corancez*: Polissoir dit Pinte de Saint-Martin. — *Saint-Avit*: Dolmen de Quincampoix. — *Trizay-lès-Bonneval*: Dolmen dit Pierre de Villebon. — *Ymeray*: Menhir dit de Chantecocq ou Mère aux Cailles.

FINISTÈRE.

Camaret: Alignements. — *Commana*: Allée couverte de Mongau. — *Crozon*: Alignement de Ty-ar-C'huré. — *Goulven*: Dolmen de Tréguelchuer. — *Guerlesquin*: Menhir de Kerellou. — *Landunvez*: Dolmen d'Argenton et Menhir d'Argenton. — *Le Lez*: Menhir de Kermez — *Penmarc'h*: Menhir. — *Plouarzel*: Menhir de Kervéatoux. — *Plouescat*: Menhir du Camp-Louis, et Dolmen de Creac'h-ar-Vreu. — *Ploumoguer*: Cromlech de Kermorvan. — *Plounéour-Trez*: Menhir de Portusval (Cadastre: n° 1274, sect. C), et un autre Menhir à Pontusval. — *Plourin-Ploudalmezeau*: Menhir de Kercadioux. — *Plozevet*: Menhir dit des Droits de l'Homme. — *Saint-Pol-de-Léon*: Dolmen de Boutouiller. — *Ile de Sein*: Deux Menhirs dits les Causeurs.

GARD.

Aiguèze: Dolmen dit Pié de Monnié, et Grotte Chabot. — *Barjac*: Groupe de trois Dolmens. — *Campestre*: Dolmen dit Peyre de Cabusso Ludo. — *Le Garn*: Grotte d'Qullins. — *Lussan*: Menhir dit la Pierre Plantée.

GARONNE (HAUTE-).

Bagnères-de-Luchon: Alignements et Cromlech. — *Marsoulas*: Grotte.

GIRONDE.

Bellefond: Dolmens (Cadastre: n° 275, sect. A). — *Marcamps*: Ca-

verne de Pair-non-Pair. — *Saint-Sulpice de Faleyrens :* Menhir de Pierre-fitte. — *Les Salles* : Dolmen de Puy-Landry.

HÉRAULT.

Minerve : Dolmen dans le tumulus des Bois bas, et Dolmen de Bruneau. — *Saint-Privat :* Dolmen du Belvédère. — *Soumont* : Dolmen de Coste-Rouge.

ILLE-ET-VILAINE.

Cuguen : Menhir dit La Pierre Longue. — *Dol :* Menhir du Champ-Dolent. — *Essé* : Dolmen de La Roche aux Fées. — *Lourdoueix-Saint-Michel :* Dolmen du Bois-Plantaise. — *Médréac* : Alignements (Cadastre : nos 444, 445, 457, 460, 461, 481, sect. B), et Menhir de Chinot. — *Noyal-sous-Bazouges :* Menhir de Lande-Ros. — *Plerguer* : Menhir dit La Pierre du domaine. — *Saint-Aubin-du-Cormier :* Cinq Menhirs dans la forêt de Haute-Sève. — *Saint-Suliac :* Menhir dit la Dént de Gargantua. — *Tressé :* Dolmen dit la Maison des Fées.

INDRE.

Bagneux : Dolmen dit la Pierre Couverte de Bué, Menhir dit la Pierre levée de Boisy ou de Bellevue, et deux Menhirs à Tréfoux. — *Balesmes :* Dolmen dit Chillon du Feuillet. — *La Châtre-Langlin :* Dolmen de Passe-Bonneau. — *Ciron* : Dolmen de Sénevant, et Cromlech de Sénevant. — *Draché* : Menhir dit Pierre percée. — *Montchevrier :* Dolmen. — *Moulins :* Dolmen de la Pierre, et Cromlech de la Pierre. — *Orsennes* : Dolmen de Chardy. — *Parnac* : Dolmen de l'Aire aux Martes, et Dolmen des Gorces, ou de Montgarneau. — *Paulmy* : Dolmen dit Pierre Chaude. — *Saint-Plantaire* : Dolmen dit la Pierre à la Marte.

INDRE-ET-LOIRE.

Auzouer : Menhir du Château de Pierrefitte. — *Beaulieu :* Cromlech à la Croix-Bonin. — *Beaumont-la-Ronce* : Dolmen dit la Pierre levée. — *Ferrière-l'Arçon :* Polissoir. — *Ligré :* Dolmen. — *Mettray :* Dolmen dit La Grotte aux Fées.

ISÈRE.

Décines : Menhir.

JURA.

Fontenu : Palafittes de Chalain.

LOIR-ET-CHER.

Areines : Menhir d'Huchigny. — *Brévan :* Dolmen dit Les Grosses Pierres. — *La Chapelle-Vendômoise :* Dolmen dit La Pierre levée. — *Droué* : Polissoir dit La Pierre cochée. — *Huisseau-en-Beauce* : Deux

Menhirs, un Dolmen et un Polissoir. — *Nourray* : Dolmen sous-tumulus et Polissoir. — *Noyers* : Menhir dit La Pierre frite de Grandmont. — *Soings* : Tumulus. — *Tripleville* : Menhir, Dolmen, Polissoir.

LOIRE (HAUTE-).

Chomelix : Menhir dit la Pierre Plantée. — *Langeac* : Dolmen. — *Saint-Eble* : Dolmen dit Las Tombas de Las Fadas. — *Vieille-Brioude* : Dolmen.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Le Croisic : Menhir-signal. — *Donges* : Menhir de la Vacherie. — *Pont-Château* : Menhir dit Le Fuseau de la Madeleine. — *Pornic* : Dolmen sous tumulus. — *Saint-Nazaire* : Dolmen (trilithe), et Dolmen sous tumulus de Dissignac. — *Sainte-Pazanne* : Dolmen dit la Table des Fées.

LOIRET.

Chevannes : Menhir. — *Epieds* : Dolmen. — *Erceville* : Dolmen dit la Pierre Clouée.

LOT.

Assier : Dolmen. — *Gramat* : Dolmen. — *Limogne* : Dolmen. — *Livernon* : Dolmen.

LOT-ET-GARONNE.

Fargues : Dolmen.

LOZÈRE.

Auxillac : Dolmen du Chardonnet. — *Balsièges* : Dolmen de Changefège. — *Pelouse* : Dolmen.

MAINE-ET-LOIRE.

Bagneux : Grand Dolmen, Dolmen dit la Petite Pierre couverte, Menhir dit la Pierre Longue. — *Charcé* : Dolmen, Cromlech. — *Coron* : Menhir dit la Pierre aux Hommes. — *Miré* : Dolmen dit la Maison des Fées. — *Montreuil-Bellay* : Menhir dit la Pierre de Cessay. — *Pontigné* : Dolmen dit Pierre Couverte. — *Saint-Germain-lès-Montfaucon* : Menhir dit la Haute-Borne. — *Saint-Hilaire-Saint-Florent* : Dolmen du Bois Briand. — *Soucelles* : Dolmen dit la Pierre Césée.

MANCHE.

Bretteville : Dolmen. — *Flamanville* : Dolmen. — *Maupertuis* : Menhir. — *Les Moitiers-d'Allonne* : Allée couverte. — *Rocheville* : Allée couverte de la Petite Roche. — *Vauville* : Allée couverte dite la Pierre Pouquelée.

Marne.

Congy ; Menhir de l'étang de Chenevry. — *Cramant et Oiry* : Menhir. — *Fontaine-Denis* : Dolmen de Nuisy dit les Pierres de Sainte-Geneviève.

Marne (Haute-).

Fontaine-sur-Marne : Menhir dit la Haute Borne. — *Vitry-lès-Nogent* : Dolmen au bois de Lardigny dit la Pierre Alot.

Mayenne.

Bazougers : Menhir de la Hune. — *Ernée* : Dolmen de la Conterie. — *Montenay* : Polissoir dit la Pierre Saint-Guillaume. — *Le Pas* : Menhir de Saint-Civière. — *Sainte-Suzanne* : Dolmen des Erves.

Meurthe-et-Moselle.

Bois-l'Evêque : Dolmen. — *Pierre-la-Treiche* : Grottes dites Trous de Sainte-Reine. — *Pont-à-Mousson* : Menhir dit la Pierre au Jô.

Meuse.

Saint-Mihiel : Menhir dit la Dame Schonne.

Morbihan.

Arzon : Dolmen du Petit-Mont; Double cromlech d'Er Lannic. — *L'Ile-aux-Moines* : Cromlech. — *Gavr'Inis* : Tumulus avec Dolmen. — *Carnac* : Alignements du Ménec; Alignements de Kermario: Dolmen de Kermario; Alignements de Kerlescan; Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel; Tumulus à Menhir du Monstoir Carnac; Dolmens de Kériaval; Tumulus à 3 dolmens du Mané Kerioned; Menhir de Kerluhir; Menhir de Kergo; Dolmen de la Madeleine; Dolmen du Roch Feutet; Menhir du bourg de Carnac; Menhir de Kerlagate; Dolmen de Klud er Yer; Dolmen de Kerifol; Tumulus de Crucuny; Menhir de Kerderf; Quadrilatère du Manio; menhir du Manio. — *Erdeven* : Alignements; Dolmen du Mané Gro'h. — *Locmariaquer* : Dolmen sous Tumulus du Mané er Hoeh; Dolmen sous Tumulus du Mané Lud; grand Menhir; Dolmen des Pierres Plates; Dolmen de Kervérès; Dolmen dit Table des Marchands; Dolmen du Mané Rutual. — *Plougoumelen* : Dolmen du Rocher. — *Plouharnel* : Dolmen dans le Tumulus de Rondossec; Alignements du Vieux Moulin; Tête des alignements de Sainte-Barbe; Dolmen de Crucuno; Cromlech de Crucuno; Dolmen de Kergavat; Dolmen de Runesto; Dolmen de Gohquer; Dolmen du Mané Runmeur. — *Quiberon* : Menhir du Mané Meur. — *Saint-Pierre-Quiberon*: Cromlech de Saint-Pierre; Dolmen de Roch enn Aud; Dolmen du Port Blanc. —

La Trinité-sur-Mer : Alignements du Petit Ménec ; Dolmen sur Tumulus de Kermarquer.

NORD.

Cambrai : Deux Menhirs dits Pierres jumelles. — *L'Ecluse* : Menhir dit la Pierre au Diable. — *Hamel* : Dolmen. — *Sars-Poteries* : Menhir dit la Pierre de Dessus bise. — *Solre-le-Château* : Deux Menhirs dits les Pierres Martines.

OISE.

Trye-le-Château : Dolmen dit la Pierre Trouée. — *Villers Saint-Sépulcre* : Dolmen dit la Roche aux Fées.

ORNE.

Craménil : Menhir dit l'Affiloir de Gargantua. — *Joué-du-Bois* : Dolmen dit la Pierre aux Loups ; Dolmen de la Grandière ; Menhir dit des Outres. — *Silly-en-Gouffern* : Menhir dit la Pierre levée.

PAS-DE-CALAIS.

Fresnicourt : Dolmen dit la Table des Fées. — *Mont-Saint-Eloy* : Deux Menhirs dits Les Pierres jumelles. — *Sailly-en-Ostremont* : Cromlech des Sept Bonnettes.

PUY-DE-DÔME.

Champeix : Dolmen dit la Pierre fichade. — *Cournols* : Dolmen de la Grotte. — *Davayat* : Menhir. — *Saint-Germain-près-Herment* : Dolmen de Farges, — *Saint-Gervazy* : Dolmen dit l'Usteau du Loup. — *Saint-Nectaire* : Dolmens.

PYRÉNÉES (BASSES-).

Bilherès : Cromlech. — *Buzy* : Dolmen dit le Calhau de Teberno.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Aventignan : Grotte de Gargas. — *Bartrès* : Dolmen. — *Bize-Nistos* : Dolmen.

PYRÉNÉES (ORIENTALES-).

Arles-sur-Tech : Dolmen. — *Banyuls-sur-Mer* : Dolmen.

SAÔNE (HAUTE-).

Traves : Menhir percé.

SAÔNE-ET-LOIRE.

La Chapelle-sur-Brancion : Menhir dit Pierre levée. — *Dezize* : Menhir du Mont-de-Senne. — *Rully* : Camp de César ou d'Agneux.

SARTHE.

Duneau : Menhir dit la Pierre-fiche ; Dolmen dit la Pierre couverte.

— *Le Mans* : Menhir dressé contre la Cathédrale, dit Pierre de Saint-Julien.

SAVOIE.

Lans-le-Villard : Pierre à cupules dite Pierre de Chantelouve; Pierre à cupules dite Rocher aux Pieds. — *Macot* : Dolmen de Nantfrozin.

SAVOIE (HAUTE-).

Les Allinges : Bloc erratique sculpté. — *Anthy* : Pierre à cupules dite Pierre du Sacrifice. — *Reignier* : Dolmen dit La Pierre aux Fées. — *Saint-Cergues* : Dolmen dit la Cave ou Chambre aux Fées.

SEINE.

Clamart : Menhir dit la Pierre aux Moines.

SEINE-ET-MARNE.

Beautheil : Menhir dit la Pierre-fitte ou Pignon de Saint-Aubierge. — *Diant* : Menhir dit la Pierre aux Couteaux. — *Dormelles* : Menhir dit la Roche plantée. — *Ecuelles* : Menhir dit la Pierre droite. — *Jaignes* : Polissoir. — *Nanteau* : Menhir dit la Pierre clouée ou Pierre-fitte. — *Paley* : Menhir dit la Pierre qui fuit. — *Rumart* : Dolmen dit la Pierre l'Ormeille. — *Souppes* : Groupe de huit polissoirs. — *Thoury-Ferrotte* : Menhir dit la Pierre de Cornoy.

SEINE-ET-OISE.

Auvers-Saint-Georges : Dolmen. — *Boussy-Saint-Antoine* : Menhir. — *Brunoy* : Menhirs de la propriété Talma. — *La Briche* : Polissoir. — *Cergy* : Menhir dit la Pierre Fouret, à Gency. — *Epône* : Dolmens. — *Montreuil-sur Epte* : Dolmen de Coppières. — *Morigny-Champigny* : Polissoir. — *Saint-Léger-en-Yvelines* : La Pierre Ardroue. — *Saint-Martin-du-Tertre* : Dolmen dit la Pierre Turquaise. — *Vigneux* : Menhir dit la Pierre à Mousseaux. — *Villeconin* : Polissoir du Bois de la Charmille. — *Villeneuve-le-Roi* : Menhir dit la Pierre-fitte.

SÈVRES (DEUX-).

Bougon : Dolmen dit la Pierre levée. — *Celles-sur-Belle* : Trois Menhirs (?). — *Limalonges* : Dolmen dit la Pierre-pèse.

SOMME.

Assevillers : Polissoir. — *Doingt* : Menhir dit la Pierre de Gargantua. — *Eppeville* : Menhir dit la Pierre qui pousse.

TARN.

La Bastide-Rouairoux : Dolmen. — *Lacaune* : Menhir. — *Roussayrolles* : Dolmen. — *Saint-Sulpice-du-Cayrou* : Dolmen du Verdier.

Tarn-et-Garonne.

Sept-Fonds : Dolmen.

Var.

Cabasse : Menhir de Champdumy. — *Draguignan* : Dolmen. — *Roquebrune* : Dolmen de la Gaillarde-sur-Mer. — *Saint-Raphaël* : Menhir à Aire-Peyrone, dit Pierre levée.

Vaucluse.

Ménerbes : Dolmen de la Pichoune.

Vendée.

Avrillé : Neuf menhirs et une pierre branlante. — *Le Bernard* : Dolmen de la Frébouchère. — *Ile d'Yeu* : Trois dolmens ; Menhir. — *Noirmoutiers* : Dolmen submergé dit de la Table ; Dolmen ruiné dit de l'Herbaudière. — *Olonne* : Menhir de la Couche verte, dans la forêt domaniale de Retz.

Vienne.

Aslonnes : Dolmen à Laveré ; Cromlech à Laveré. — *Availles-Limousine* : Menhir dit la Pierre fade. — *Bourseau* ; Allée couverte dite la Pierre folle. — *Naintré* : Menhir du Vieux Poitiers. — *Lathus* : Dolmen près de Marchain. — *Limalonges* : Dolmen dit la Pierre pèse. — *Neuville-de-Poitou* : Dolmen dit la Pierre levée de Bellefoye. — *Poitiers* : Dolmen dit la Pierre levée. — *Saint-Pierre-les-Eglises* : Grotte de Gioux.

Vienne (Haute-).

Cieux : Menhir, près de Ceinturat. — *Saint-Laurent-sur-Gorre* · Dolmen dit la Pierre levée. — *Saint-Léger-Magnazeix* : Polissoir dit le Peulvan de Séjotte.

Vosges.

Escles : Menhir. — *Remiremont* : Deux Menhirs dits Pierres fittes.

Yonne.

Aillant-sur-Tholon : Menhir limite dit la Pierre-fiche. — *Blagny-sur-Carreau* : Dolmen. — *Courgenay* : Polissoir du Bois du Fauconnier, au lieu dit Les Roches. — *Egriselles-le-Bocage* : Menhir dit la Pierre Aiguë. — *Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes* : Dolmen de Lancy. — *Les Sièges* : Menhir dit la Pierre à Colon. — *Sognes* : Menhir du Pas Dieu. — *Vaumort* : Menhir dit la Pierre enlevée ou la Pierre aux Sorciers.

EPHÉMÉRIDES (1)

AOUT

1. — Lamarck (J.-B. Pierre, Antoine de Monet de). — Célèbre naturaliste français. Il est l'auteur de nombreuses publications et notamment de la *Philosophie zoologique*, dans laquelle il expose ses idées sur la variabilité des espèces. Appuyés sur des observations sérieuses, les travaux de Lamarck ont donné naissance à la théorie du transformisme. Né à Barentin (Somme), le 1er août 1744. Décédé à Paris, le 18 décembre 1829.

2. — Boucher de Crèvecœur de Perthes (Jacques). — Littérateur français, un des fondateurs de la préhistoire. Il fut le premier à reconnaître, dès 1834, la présence dans les alluvions anciennes de nos rivières d'instruments en pierre fabriqués par l'homme. Ses découvertes, publiées en 1847, dans son ouvrage sur les *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, furent, avant d'être admises et de rendre son nom célèbre, l'objet d'une longue et vive opposition de la part des savants officiels. Né à Rethel (Ardennes), le 10 septembre 1788. Décédé à Abbeville (Somme), le 2 août 1868.

3. — Adanson (Michel). — Naturaliste et explorateur français. Il fut l'un des premiers explorateurs du Sénégal, où il séjourna durant cinq années (1749-1753) et rapporta de nombreuses collections d'histoire naturelle. A publié : *Histoire naturelle du Sénégal avec la relation abrégée d'un voyage fait en ce pays* 1757. Né à Aix-en-Provence, d'une famille d'origine écossaise, le 7 avril 1727. Décédé à Paris, le 3 août 1806.

— Première expédition de Colomb. Il part du port de Palos, le 3 août 1492, avec les trois caravelles accordées par les Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle.

4. — Meisterhans (Conrad). — Archéologue Suisse. Né le 21 novembre 1858. Décédé le 4 août 1894.

---

5. — DE ROSNY (Léon-Louis-Lucien). — Orientaliste et ethnographe français. Il fonda, en 1858, la Société d'ethnographie américaine et orientale et le Comité américain d'Archéologie, ainsi que la Société d'ethnographie. Après quelques années de prospérité, toutes ces créations ont disparu. Né à Loos (Nord), le 5 août 1837.

6. — OVIEDO (G. Fernandez de). — Page de l'Infant Don Juan, fils unique de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique, il assista à la prise de Grenade, puis à la réception de Christophe Colomb au retour de son premier voyage, en 1493. Après la mort de son jeune maître (1496), il passa en Amérique où il remplit de hautes fonctions. Il peut être considéré comme le fondateur de l'ethnologie américaine avec son *Historia general de las Indias, islas y tierra firme del mar oceano,* qui est une très précieuse source d'informations. Né à Madrid, le 6 août 1478. Décédé à Valladolid, le 16 juillet 1557.

7. — AHLQUIST (Aug.-Eug.). — Linguiste et ethnographe finnois. A fait diverses explorations en vue des études ethnographiques dans le nord de la Russie (1853-58). Professeur à l'Université d'Helsingfors. Né à Kuopio, le 7 août 1826.

8. — GARNOT (Prosper). — Ancien médecin de la marine française, il fit divers voyages au Chili, en Australie et sur la côte d'Afrique, en qualité de médecin et de naturaliste. A publié, dans le Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, de nombreux articles anthropologiques. A signaler son mémoire : *De l'homme considéré sous le rapport de ses caractères physiques* (Paris 1836). Né à Brest, le 13 janvier 1794. Décédé à Paris, le 8 août 1838.

9. — DRUMMOND (Alexandre). — Voyageur anglais. Il passa une partie de sa vie à voyager en Orient. A laissé un intéressant récit de ses voyages : *Travels through the different Countries with an account of what is remarkable in their present state and their monuments of antiquity* (Londres, 1754, in-folio) Décédé à Edimbourg, le 9 août 1769.

10. — COTTEAU (Gustave). — Géologue. S'est occupé de savantes recherches sur la géologie et la paléontologie, particulièrement sur les échinides fossiles. On lui doit aussi la continuation de la *Paléontologie française* d'Alcide d'Orbigny (Paris 1885-89) et une intéressante étude sur *le préhistorique en Europe*. Né à Auxerre, en 1818. Décédé le 10 août 1894.

11. — SARZEC (Ernest CHOCQUIN DE). — Diplomate et archéologue. Lorsqu'il était vice-consul à Bassorah, il fit pratiquer des fouilles dans des ruines situées à quelques lieues au nord de cette ville, à Tello. Il trouva des restes de palais Chaldéens, tout un peuple de statues en

diorite, des bas-reliefs, des vases, des bijoux, des inscriptions, qui ont renouvelé nos connaissances sur la Mésopotamie. Ses collections sont actuellement au Louvre. Né à Sarzec (Vienne), le 11 août 1837. Décédé à Poitiers, le 31 mai 1901.

12. — BURNOUF (Eugène). — Célèbre orientaliste français. Grâce à sa connaissance du sanscrit et du zend, il parvint à déchiffrer les inscriptions persépolitaines en caractères cunéiformes. A publié de nombreux mémoires relatifs à des textes boudhistes, sanscrits, thibétains, cingalais, etc. Né à Paris, le 12 août 1801. Décédé à Paris, le 28 mai 1852.

13. — GURLT. — Professeur d'anatomie et Directeur de l'Ecole Royale de Médecine vétérinaire de Berlin. A publié un traité d'anatomie comparée des animaux domestiques, et un traité d'anatomie pathologique, dans lequel il a étudié, avec soin, la question des monstruosités. Né à Drentkau (près de Grünberg, en Silésie), le 13 octobre 1794. Décédé à Berlin, le 13 août 1882.

14. — CHERVIN (Nicolas). — Savant médecin français, membre de l'Académie de médecine, a séjourné dix ans dans les Antilles et l'Amérique tropicale, en vue de l'étude de la fièvre jaune et pour faire la preuve de sa non-contagion. A publié de curieuses *Recherches médico-philosophiques sur les causes physiques de la polygamie dans les pays chauds* (Paris 1812). Né à Saint-Laurent-d'Oingt (Rhône), le 6 octobre 1783. Décédé à Bourbonne-les-Bains, le 14 août 1843.

15. — FLANDIN (Eugène). — Peintre, voyageur et archéologue français. En 1839, il fut chargé, avec l'architecte Pascal Coste, d'une mission archéologique en Perse, il y resta deux ans, recueillant les plus précieux matériaux. Ils sont publiés dans le *Voyage en Perse* (1843-1854), 6 vol. in-f°. En 1843, il fut chargé d'aller dessiner les monuments découverts par Botta, à Ninive et à Korsabad. Il recueillit ainsi les principaux matériaux de l'archéologie assyrienne; ils sont publiés dans *Le monument de Ninive* (1849-1850), 5 vol. grand in-f°, etc. Né à Naples, le 15 août 1809. Décédé à Tours, en 1876.

16. — DE CHOIZY (Fr.-T.). — Diplomate français, l'un des premiers européens ayant séjourné au Siam. Compagnon du marquis de Chaumont. A publié le *Journal du voyage de Siam fait en* 1685. Né le 16 août 1644. Décédé le 2 octobre 1724.

17. — FRAIPONT (Julien). — Professeur de Paléontologie à l'Université de Liège. S'occupa très activement aussi d'Anthropologie préhistorique et fouilla près de 90 cavernes en Belgique. C'est à lui qu'on doit l'étude des ossements humains quaternaires de Spy et des néolithiques

de la Meuse. Né à Liége (Belgique), le 17 août 1857. Décédé à Liége, le 22 mars 1910.

18. — Lagneau (Gustave). — Célèbre anthropologiste. A consacré toute sa vie à l'étude de l'ethnologie de la France. En 1861, il rédigeait des *Instructions sur l'Anthropologie de la France* et publiait, en 1879, dans le Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, un article très remarquable sur l'*Anthropologie de la France,* auquel il faut toujours se reporter. Né à Paris le 18 août 1827. Décédé en 1896.

19. — Bourquelot (Louis-Félix). — Paléographe, archéologue et préhistorien. A publié, entre autres, une *Histoire de Provins*, sa ville natale. Né à Provins (Seine-et-Marne), le 19 août 1815. Décédé à Paris, le 14 décembre 1868.

— Le 19 août 1867, l'abbé Bourgeois présente au Congrès d'Archéologie et d'Anthropologie préhistoriques de Paris, des silex craquelés et intentionnellement taillés, recueillis dans les couches aquitaniennes de Thenay (Loir-et-Cher).

20. — Oppert (Jules). — Savant assyriologue. Professeur au Collège de France. Il fut désigné, en 1851, comme Membre de l'expédition scientifique de Mésopotamie avec F. Fresnel et F. Thomas, il resta trois ans à étudier les ruines de Babylone et de Ninive. Son activité s'est étendue sur toutes les branches des textes cunéiformes. Il s'est surtout attaché à l'interprétation des textes juridiques et à la fixation du droit de l'Assyrie et de la Chaldée. Né à Hambourg, le 9 juillet 1825. Décédé à Paris, le 20 août 1905.

21. — Michaelis (Johann-David). — Orientaliste allemand (neveu de J.-Henri Michaelis). Il détermina le roi de Danemark, Frédéric IV, à envoyer en Orient, et surtout en Arabie, des missions scientifiques dont il dressait le programme, ce qui donna lieu au grand voyage de Carsten, de Mebuhr et de Forskaël. Né à Halle, le 27 février 1717. Décédé à Gœttingue, le 21 août 1791.

— Le 21 août 1896, Emile Rivière signale à l'Académie des sciences la découverte de la station de La Micoque (Dordogne).

22. — Lortet (Prof. Louis). — Directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lyon. S'occupa, avec succès, de botanique, de paléontologie, d'anthropologie préhistorique, etc. Dans ses dernières années, il s'est particulièrement occupé de fouilles dans la Haute-Egypte. Il a publié d'importantes études sur la *Faune momifiée de l'ancienne Égypte,* d'une grande portée au point de vue de l'évolution des espèces. Né à Oullins, près Lyon, le 22 août 1836. Décédé à Oullins, le 26 décembre 1909.

23. — Cuvier (Georges). — Fut le premier naturaliste des temps modernes. Les plus beaux titres de gloire de Cuvier sont certainement ses travaux d'anatomie comparée. Au point de vue paléontologique, il a mis hors de doute la succession des époques géologiques par la considération des espèces fossiles qui y ont vécu. Mais il combattit les idées de Geoffroy-Saint-Hilaire sur l'unité de type ou de composition organique. Né à Montbéliard, le 23 août 1769. Décédé à Paris, le 13 mai 1832.

24. — Pline l'Ancien. — Fut l'érudit le plus savant de Rome. Il a écrit notamment une histoire naturelle qui est une encyclopédie complète de toutes les sciences naturelles alors connues. Il naquit, à Vérone, sous le règne de Tibère, en l'an 23 de notre ère et périt, le 24 août 79, lors de l'éruption du Vésuve qui ensevelit Herculanum et Pompéi.

25. — Sanson (André). — Professeur à l'École de Grignon et à l'Institut national agronomique, il a écrit un *Traité de zootechnie* qui est classique. A citer également une *Note sur la valeur ethnologique de la taille*, dans laquelle il a montré que les espèces bovines hollandaises, anglaises et bretonnes sont de même race et que la différence de taille s'explique par la différence de la nourriture habituelle. Décédé le 25 août 1902, à Saint-Palais-sur Mer (Charente-Inférieure).

26. — Dr Pommerol (François). — A publié sa thèse inaugurale, sous l'inspiration de Broca, en 1869, sur la synostose des os du crâne considérée au point de vue normal et pathologique chez les différentes races humaines. A particulièrement étudié les gisements préhistoriques des environs de Clermont-Ferrand. Né en 1839. Décédé à Gerzat (Puy-de-Dôme), le 26 août 1901.

27. — Wilken (Alexandre). — Professeur à l'Université de Leyde, auteur de travaux d'ethnographie très estimés sur les Indes néerlandaises. Né à Célèbes, le 13 mars 1847. Décédé à Leyde, le 27 août 1891.

28. — Otfried-Muller (Karl). — C'est le plus complet des savants qui se sont occupés, au xixe siècle, de l'antiquité classique. Professeur d'archéologie à Gœttingue. Parmi ses nombreuses publications, il faut citer sa fameuse histoire des races helléniques, sa mythologie, enfin son traité sur l'histoire antique. Né à Brieg, le 28 août 1797. Décédé à Castri (Grèce), le 1er août 1840, au cours de ses fouilles à Delphes; il fut enseveli à Colone (Kolonos Hippios).

29. — Mortillet (Gabriel de). — Naturaliste, géologue et préhistorien. Professeur à l'École d'anthropologie de Paris dès sa création en 1876. Il prit à la propagation et à la vulgarisation de la Préhistoire,

dont il fut un des fondateurs, la part la plus active. Sa classification des temps préhistoriques a eu une influence considérable sur le développement de cette science. Il fonda, en 1864, la revue : *Matériaux pour l'histoire de l'homme*. En 1868, il fut chargé de classer les collections du Musée des Antiquités Nationales, auquel il resta attaché jusqu'en 1885. Ses principaux ouvrages sont : *Musée préhistorique*, en collaboration avec A. de Mortillet (1881), *Le Préhistorique* (1883), *Formation de la Nation Française* (1897). Né à Meylan (Isère), le 29 août 1821. Décédé à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), le 25 septembre 1898.

30. — Ratzel (Friedrich). — Anthropologiste allemand connu par d'importantes publications, dont l'*Anthropogéographie* (1882-91). Né à Karlsruhe, le 30 août 1844. Décédé à Leipzig, le 9 août 1904.

31. — Heer (Oswald). — Botaniste et paléontologiste suisse. A publié un excellent travail sur la flore des habitations lacustres. Né à Glaris (Suisse), le 31 août 1809. Décédé à Bex, le 25 septembre 1883.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Fouilles de Pompéi.

On vient de découvrir, dans les fouilles de Pompéi, une fresque d'une exceptionnelle importance, d'une beauté admirable et parfaitement conservée. Cette fresque décorait la façade d'une maison sur la voie publique ; elle fut protégée par la toiture qui a été retrouvée sur place. Elle représente Vénus pompéienne avec un diadème, se dressant sur un quadrige tiré par quatre superbes éléphants indiens ; cette fresque se distingue par une vérité extraordinaire ; l'importance artistique et archéologique de cette découverte est très grande ; les couleurs sont à la fois harmonieuses et très vives.

Sarcophages mérovingiens.

Le Journal a reçu d'un de ses correspondants de Chalon-sur Saône, la dépêche qui suit, datée du 12 juillet :

— Des fouilles très intéressantes ont lieu actuellement à Bourbon-

Lancy, au lieu dit Saint-Martin, dans la propriété de M. Battu de Lusigny, sur l'emplacement de l'ancienne église dépendant du prieuré de Saint-Martin, aujourd'hui converti en musée.

On a découvert seize sarcophages creusés dans des blocs de granite et très bien taillés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ils sont de l'époque mérovingienne et d'une conservation parfaite. Quatorze avaient déjà été ouverts et ne renfermaient que des ossements. Deux restaient absolument intacts et contenaient des squelettes, dont l'un avec un petit squelette à côté (probablement la mère et l'enfant). Ils étaient scellés par deux énormes blocs de granite.

Sous un bloc de maçonnerie de 2m50 de hauteur et d'un volume de 48 mètres cubes, on a trouvé l'orifice d'un puits que l'on est en train de dégager. De nombreuses antiquités en ont déjà été retirées.

Parmi les objets retirés, soit du puits, soit des tranchées exécutées à l'entour, on remarque particulièrement quelques pièces d'or, d'argent et de bronze, de l'époque romaine, parmi lesquelles une remarquable Faustina Augusta, de l'an 140 de l'ère chrétienne. Il s'y trouve également diverses bagues en or et en argent, des fers de lances et divers objets.

NOUVELLES

Congrès de Genève.

La XIVe Session du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques se tiendra cette année, à Genève, du 9 au 14 septembre, sous la présidence de M. Eugène Pittard.

La séance d'ouverture aura lieu le lundi 9 septembre, à 9 heures du matin, à l'Aula de l'Université.

Les questions générales proposées par le Comité sont les suivantes :

1. Chronologie des temps quaternaires.
2. Les races fossiles de l'Europe.
3. Classification des Hominidæ actuels.
4. Documents nouveaux sur l'art quaternaire.
5. Jusqu'à quel point les résultats chronologiques obtenus par les observations stratigraphiques pour un territoire de civilisation déterminé peuvent-ils s'appliquer à d'autres territoires présentant des phénomènes de civilisation analogues ?
6. Les restes des races préhistoriques, en Asie et en Amérique.

7. Y a-t-il une corrélation génétique entre les époques de la pierre en Europe et en Asie?

8. Les Pygmées, préhistoriques et actuels.

9. Les « Primitifs » actuellement vivants.

10. Les rapports méditerranéens entre l'Afrique et l'Europe aux temps préhistoriques.

11. Répartition géographique des trouvailles aziliennes.

12. Déterminer l'époque ou les époques auxquelles remonte la fabrication des objets en pierre taillée et en pierre polie dans l'Afrique intertropicale; indiquer la répartition géographique de ces objets et les traces de fabrication actuelle d'objets semblables dans les mêmes régions.

13. Terminologie et classification des vases néolithiques ornés.

14. De l'utilité et de l'extension des constructions lacustres dans les temps passés et dans le présent.

15. Comment ont pris fin les palafittes de la Suisse.

16. Indiquer les stations dans lesquelles on a recueilli des poteries à ornements géométriques incisés antérieurement à l'époque gallo-romaine.

17. Les relations entre l'Italie et l'Europe au nord des Alpes pendant l'âge du bronze.

18. Origine de l'emploi du fer.

19. Rechercher par quelles voies commerciales sont parvenues, dans l'Europe centrale et la Gaule orientale, divers produits industriels de provenance hellénique aux époques de Hallstatt et de la Tène.

20. Limites géographiques orientales de la civilisation de la Tène.

21. Etude comparative des signes symboliques représentés sur les monuments ou objets des temps préhistoriques.

22. Les pierres à bassins, à écuelles, à cupules. Leur origine, leur signification ou leur destination.

23. Unification des mesures anthropométriques. Unification de la nomenclature.

Société d'Excursions scientifiques.

Cette Société a fait, le dimanche 2 juin dernier, une excursion préhistorique et géologique, aux environs d'Etrechy (Seine-et-Oise), sous la direction de MM. A. de Mortillet et G. Courty.

Les excursionnistes ont visité : à Morigny, le château de M. le comte de Saint Périer, membre de la société, dans lequel se trouvent d'intéressantes mosaïques gallo-romaines, provenant de Souzy-la-Briche ; puis la Roche-à-la-Bonde, bloc de grès portant des pétroglyphes; et le Trou-à-Coquilles, horizon stampien fossilifère. A Villemartin, ils ont vu un polissoir; à Villeneuve-sur-Auvers, le Trou-du-Sarrazin, roche à pétro-

glyphes; et, à Gillevoisin, une autre roche à pétroglyphes, située dans le Bois des Fonceaux.

Une deuxième excursion a eu lieu le dimanche 7 juillet, aux environs d'Illiers (Eure-et-Loir), sous la direction de MM. A. de Mortillet et G. Fouju.

En voici le programme : A Illiers, visite de la Pierre-Levée, menhir près de la Nicotière ; de la Pierre-Piquée, menhir près de Fougerolles ; et de la Motte, d'âge indéterminé, de Montjouvin. A Vieuvicq, visite du dolmen du Buisson. Enfin, à Charonville, visite des Pierres-de Quincampoix, dolmen d'assez grandes dimensions avec table ayant servi de polissoir.

Prix Schliemann.

On nous écrit d'Athènes que, à l'occasion du jubilé de l'Université de cette ville, le Recteur, M. Lampros, a fait savoir que la veuve du célèbre archéologue Schliemann avait fondé un prix pour récompenser les études sur la période mycénienne.

Les Monoeci.

Je découpe, dans le *Journal officiel*, sous la signature de M. J.-B. Mispoulet, le compte rendu ci-dessous, de la séance du 3 avril 1912 de l'Académie des Inscriptions.

« M. Salomon Reinach fait une communication sur l'origine du nom de Monaco.

« Ce nom a été expliqué, soit par le grec, soit par le phénicien. On a parlé, dès l'antiquité, d'un Hercule dit Monoikos, c'est-à-dire « habitant seul » son temple où nul autre dieu n'était admis; ou d'un dieu phénicien dit Menouakh, c'est-à dire « donnant repos ou asile », épithète de la divinité tutélaire du port.

« M. Salomon Reinach rejette ces deux étymologies. On connait, au nord de Marseille, une tribu ligure des *Albioeci; il devait y avoir*, à Monaco, une tribu ligure des *Monoeci*, d'où les Grecs ont fait *Monoïkos* en essayant de donner un sens à ce mot. Les noms des *Albioeci* et des *Monoeci* de Ligurie se retrouvent à l'extrémité septentrionale de l'ancien domaine ligure, dans ceux des îles britanniques Albion et Mona. »

On voit que rien n'est plus facile, avec la méthode romantique suivie par M. Salomon Reinach, de trouver l'étymologie d'un nom propre : il devait y avoir à Monaco une tribu ligure des *Monoeci*...

Les épigraphistes nous avaient habitués, jusqu'ici, à plus de circonspection !

M. Verneau avait déjà baptisé du nom de *race de Grimaldi* des ossements auxquels il avait trouvé un caractère négroïde.

Voilà maintenant qu'aux hypothétiques Négroïdes succèdent d'hypothétiques Monoeci.

Où allons-nous? Est-ce vraiment le dernier mot de la science officielle? A. C.

Musée départemental breton.

Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs de *L'Homme Préhistorique* l'ouverture d'un nouveau musée à Quimper, musée surtout consacré à l'étude des manifestations si diverses de la Bretagne.

Ce musée, fondé par le Conseil général du Finistère, a été ouvert au public le 14 avril 1912. Il est loin encore d'être complètement installé. Une partie des collections de l'ancien musée archéologique de la place Saint-Corentin y a été transportée. Le reste y prendra place prochainement.

Le musée, dénommé Musée Départemental Breton, est installé dans les bâtiments de l'ancien évêché, à côté de la cathédrale Saint-Corentin. Le conservateur est M. Gay. Le local, qui date d'époques diverses, et dont on doit remarquer la belle tour du XVIe siècle, a été restauré habilement par M. Vally, architecte départemental.

Actuellement les travaux se poursuivent. Il y a cinq salles d'ouvertes au public. Un certain nombre de sculptures sont disposées dans le vestibule et dans la cour.

Rez-de-chaussée : 1re salle. — Sculptures sur bois; une vitrine contient des spécimens curieux de ferronnerie bretonne.

2e salle. — Monuments funéraires.

3e salle. — Industrie bretonne. Un certain nombre de mannequins figurent des paysans dans une ferme, des potiers avec leur tour au pied, un tailleur, une fileuse au rouet, un tisserand à son métier.

Au premier étage : une grande salle ornée de portraits des évêques de Quimper, contient des spécimens archéologiques et de bonnes séries numismatiques.

Une deuxième salle contient de beaux spécimens de faïences bretonnes.

L'entrée du musée est payante, excellente idée que nous regrettons de ne pas voir plus répandue (0 fr. 50 du 1er mai au 1er novembre; 0 fr. 25 du 1er novembre au 31 avril).

Dr Et. Loppé.



Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1912.

POINTES DE FLÈCHES

de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer

Par le Dr Th. BAUDON.

De quelle époque datent les pointes de flèche ?

On n'en rencontre guère avant le Paléolithique supérieur. Il est incontestable que beaucoup de pointes trouvées dans des gisements Solutréens et Magdaléniens, qu'elles revêtent la forme de feuilles de laurier ou qu'elles constituent des pointes à cran, ont été utilisées comme extrémités de flèche.

Mais c'est surtout dans la dernière période de l'Age de la Pierre que nous voyons apparaître ces innombrables petites pointes à formes si variées, des plus élégantes et des mieux travaillées.

On ferait un album bien intéressant en reproduisant tous les modèles de ces armes dont l'usage fut si fréquent et si répandu dans toutes les parties du Monde.

On continua à se servir de la pointe de flèche en silex pendant les Époques du Bronze et du Fer. Peut-être même l'utilisa-t-on encore, ou du moins on peut le supposer, pendant les temps historiques les plus éloignés, mais il n'est guère facile de savoir à quelle époque de la période du bronze les pointes de flèche fabriquées en cette matière firent leur apparition.

On peut, néanmoins, essayer d'indiquer leur âge relatif d'après leur mode de fabrication.

*
* *

Ainsi que nous l'avons dit, l'usage de la pointe en silex persista pendant très longtemps, mais on a trouvé dans différentes régions et surtout dans les Palafittes, mélangées aux pointes en

silex, d'autres pointes en lames de bronze découpées, plus ou moins martelées, et de formes absolument semblables. Nous les considérons comme les premières pointes de flèche en métal. Il est peu probable que leur apparition ait eu lieu avant le Larnaudien.

Au Musée de Zurich, on peut voir une série de ces pointes qui

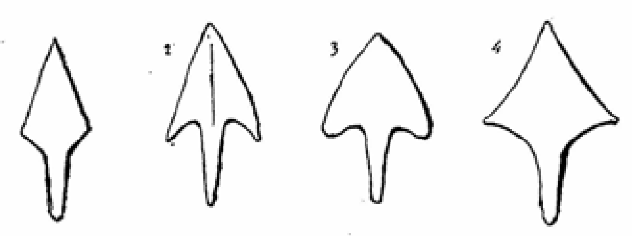


Fig. 53. — Pointes de flèche en lame de bronze décupées et martelées des Palafittes de Wollishofen (lac de Zurich) et de Moringen (lac de Bienne). 2/3 grand. naturelle.

proviennent de la Palafitte de Wollishofen, lac de Zurich.

Figure 53 (1, 2, 3, 4), nous en reproduisons quelques spécimens intéressants ; la plupart sont barbelées et à pédoncule, mais leur

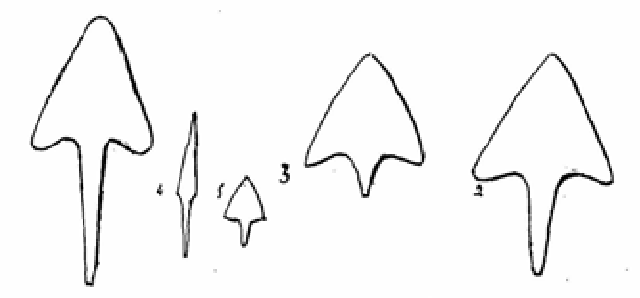


Fig. 54. — 1. 2. 3. Pointes de flèche en bronze martelé de Bevaix, d'Orpund et de Courroux (Suisse). 4. 5. Très petites pointes en lame de bronze de la Palafitte d'Estavayer (lac de Neuchâtel). 2/3 grand. naturelle.

forme est différente. La Palafitte de Moringen, lac de Bienne, a fourni les mêmes types.

Le Bronze terrestre, à Bevaix, a donné une pointe en lame de bronze martelée qu'on peut voir au Musée de Neuchâtel (*Fig.* 54, 1); elle est à long pédoncule. La même (*Fig.* 54, 2),

provenant d'Orpund, se voit au Musée de Berne; son pédoncule est un peu plus court.

Au Musée Sainte-Élisabeth, à Bâle, se trouve également une pointe de flèche recueillie à Courroux, près Delsberg (Suisse). Elle est aussi barbelée et à pédoncule, mais le pédoncule est beaucoup plus court (*Fig.* 54, 3).

Quelques pointes étaient très petites et ne pouvaient servir qu'à tuer des oiseaux ou de petits animaux. C'est ainsi que la Palafitte d'Estavayer, lac de Neuchâtel, a donné deux pointes de flèche, une pédonculée et de forme allongée (*Fig.* 54, 4), l'autre, barbelée (*Fig.* 54, 5), que nous reproduisons 2/3 grandeur naturelle. Ce sont les plus petites que nous ayons vues; elles sont exposées dans les vitrines du Musée de Neuchâtel. Dans nos régions, les petites pointes en lame de bronze sont rares. Au Musée de Saint-Germain, cependant, figure une pointe à feuille

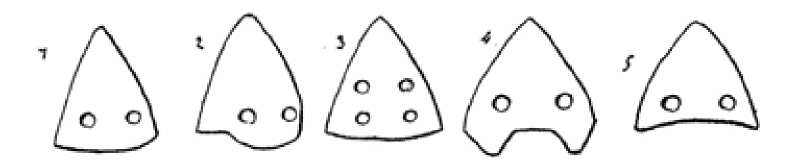


Fig. 55. — Pointes de flèche en lame de bronze percées de trous des Palafittes d'Auvernier (lac de Neuchâtel), de Locras (lac de Bienne), de Grésine (lac du Bourget), et de la cachette de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise). 2/3 grand. naturelle.

légèrement barbelée et à pédoncule, qui provient du carrefour du Bois de Damart (Oise)(*Fig.* 54, 3). Elle est reproduite sous le numéro 1086 dans le *Musée Préhistorique* de Gabriel et Adrien de Mortillet, deuxième édition.

Des pointes d'un autre genre, également en lame de bronze, ont été rencontrées. Elles sont percées de trous destinés à donner passage aux liens qui les fixaient à la hampe.

Les unes (*Fig.* 55, 1), sont à base rectiligne, comme celle qui a été trouvée dans la Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel. Elle est reproduite figure 19, dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Suisse*, année 1912.

Un autre, également percée de deux trous (*Fig.* 55, 2), offre une base presque demi circulaire; elle a été trouvée à Locras, lac de Bienne.

La Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie), a donné une de ces pointes, à base rectiligne, mais percée de quatre trous (*Fig.* 55, 3). Elle fait partie de la collection Costa de Beauregard et se trouve reproduite dans le *Musée Préhistorique* sous le numéro 1085.

Parmi les objets rencontrés dans la cachette de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise), figure une pointe de flèche percée de deux trous (*Fig.* 55, 4), mais qui est barbelée. On peut la voir au musée de Saint-Germain; le *Musée Préhistorique*, sous le numéro 1084, en a donné le dessin.

Enfin, dans la cachette de Larnaud (Jura), se trouvait une pointe de flèche, également en lame de bronze (*Fig.* 55, 5), percée de deux trous, mais à base concave.

Cette pointe est au Musée de Saint-Germain; elle est reproduite sous le numéro 1083 dans le *Musée Préhistorique*. Nous considérons que toutes ces pointes ont été les premières qui aient été fabriquées en bronze.

*
* *

Nous voyons ensuite apparaître les pointes de flèche en bronze fondu. « Ces pointes, dit Déchelette dans son *Manuel d'Archéologie Celtique et Gallo-Romaine*, manquent dans les dépôts de

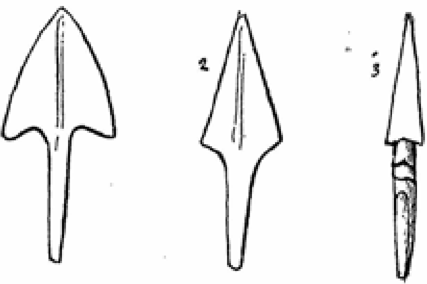


Fig. 56. — Pointes de flèche en bronze fondu, à barbelures et à pédoncule, de la Palafitte d'Auvernier (lac de Neuchâtel). 2/3 grand. naturelle.

l'Ouest de la France, notamment dans ceux du Finistère pourtant si nombreux. Elles sont de forme triangulaire ou ogivale, les unes avec pédoncule plus ou moins long, mince ou aplati, les autres munies d'une douille. En France, ces dernières se rencontrent principalement sur le territoire Ligure, dans le Jura,

la Savoie et les Hautes-Alpes ; on les a trouvées également dans les Palafittes suisses ».

Les pointes de flèche en bronze fondu sont plutôt rares; mais, s'il est exact, comme le dit M. Déchelette, qu'on n'ait pas trouvé de spécimens dans les entrepôts de l'Ouest de la France, les trouvailles isolées en ont fourni de beaux et intéressants exemplaires.

Dans la Palafitte d'Auvernier, on a trouvé plusieurs pointes en bronze fondu, à barbelures et à renforcement, munies d'un long pédoncule (*Fig*. 56, 1).

Deux autres, provenant de la même Palafitte, figurent dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Suisse*, année 1912.

L'une (*Fig*. 56, 2), triangulaire, présente de très courtes barbelures et est munie d'un pédoncule; l'autre (*Fig*. 56, 3) est très étroite ; son pédoncule, orné à la base, est aplati à son extrémité inférieure.

Dans une vitrine du Musée de Saint-Germain, se trouve une pointe de flèche en bronze fondu, à barbelures et à long pédon-

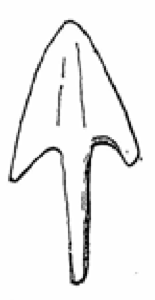




Fig. 57. — Pointes de flèche en bronze fondu, à barbelures et à pédoncule : 1. Dragages de la Seine (Seine-et-Oise); 2. Bury, près Mouy (Oise), collection Baudon. 2/3 grand. naturelle.

cule (*Fig*. 57, 1); elle a été recueillie dans les dragages de la Seine, dans le département de Seine-et-Oise. Le *Musée Préhistorique* en a donné le dessin sous le numéro 1087.

Nous possédons aussi une très belle pointe en bronze fondu, dont nous n'avons vu nulle part ailleurs le modèle (*Fig*. 57, 2). Elle est également à larges barbelures et à pédoncule ; mais ce dernier, arrondi et conique de haut en bas, se termine en une extrémité aplatie. Sa longueur totale est de 0m035; le corps de la

pointe, sans ses barbelures, a 0m025; la longueur du pédoncule est de 0m030, dont 0m015 pour la partie arrondie.

Cette belle pointe de flèche, de forme gracieuse, a été trouvée à Bury, canton de Mouy (Oise), très près de l'endroit où fut recueillie la belle hache Morgienne, à bords droits, à base semi-circulaire, à partie supérieure très étroite et ornée sur les côtés, qui est figurée sous le numéro 803 dans le *Musée Préhistorique*.

*
* *

Des pointes à pédoncule plat portent, à l'extrémité du pédoncule, un ou deux appendices latéraux qui sont de véritables éperons, destinés à rendre plus meurtrières les blessures produites par la flèche.

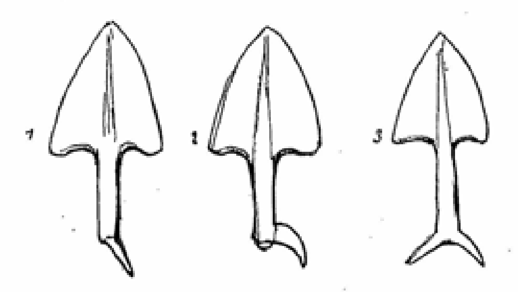


Fig. 58. — 1. Pointe de flèche en bronze fondu, à barbelures et à pédoncule plein avec éperon, de la cachette de Venat (Charente); 2. Pointe semblable, à éperon recourbé, de la Palafitte de Moringen (lac de Bienne); 3. Pointe à double crochet de la collection Gross (Suisse). 2/3 grand. naturelle.

Dans un des derniers bulletins de la *Société Préhistorique Française*, numéro de février 1912, est insérée une étude de M. Coutil, ancien président de cette Société, sur *Les Pointes de Flèche de l'Age du Bronze*, *munies de barbelures à la douille*.

Dans cette étude, notre Collègue donne le dessin de dix-neuf spécimens de ces pointes, à pédoncule plus ou moins aplati ou à douille, munis d'éperons ou de crochets.

Nous n'avons pas à entreprendre leur description que les lecteurs trouveront dans le Bulletin de notre Société. Nous en figurerons cependant quelques-unes. Celle de la Cachette de Venat

(Charente) (*Fig*. 58, 1), trouvée et décrite par M. Chauvet (1) ; celle de la Palafitte de Moringen (*Fig*. 58, 2), Musée de Zurich, qui a beaucoup d'analogie avec elle, mais dont l'éperon est plus recourbé.

M. Coutil reproduit une pointe de flèche à pédoncule plein, muni de deux crochets, qui provient de la Collection Gross (Suisse). Le *Bulletin de la Société Préhistorique Suisse* de

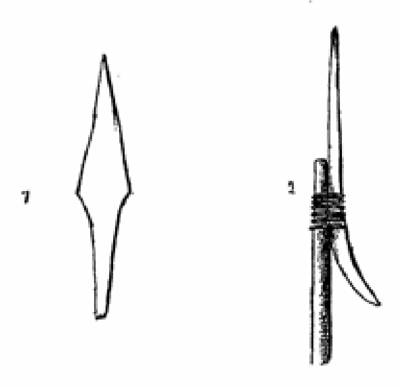


Fig. 59. — 1. Pointe de flèche en bois de la Palafitte de Gerolfingen (lac de Bienne); 2. Pointe de flèche en bois de cerf, à crochet, de la Palafitte de Saint-Aubin (lac de Neuchâtel). 2/3 grand. naturelle.

1912 fournit un modèle analogue dont nous donnons le dessin (*Fig*. 58, 3). Elle a été recueillie dans la Palafitte d'Auvernier.

*
* *

Des pointes de flèche de l'Epoque du Bronze étaient fabriquées avec d'autres substances que le métal ou la pierre.

Les Musées de Neuchâtel, de Lausanne, de Genève et de Berne, nous offrent quelques spécimens de pointes de flèche en os et en bois intéressants. Figure 59, 1, nous reproduisons une pointe trouvée dans la Palafitte de Gerolfingen, lac de Bienne, qu'on peut voir dans une vitrine du Musée de Berne. Elle a, au total, 0m05 de long sur 0m01 dans sa partie la plus large. Le pédoncule est aussi long que la pointe.

(1) Chauvet et Georges. — *Cachette de Venat*, 1895.

Une autre pointe (*Fig.* 59, 2), en bois de cerf, reproduite dans le *Musée Préhistorique*, sous le numéro 521, provient de la Palafitte de Saint-Aubin, lac de Neuchâtel.

Elle est formée d'un fragment de bois de cerf poli et recourbé en crochet à sa base; elle imite ainsi les éperons des pointes de flèche en bronze dont nous avons donné le dessin et qu'a signalés M. Coutil dans son étude. Ces pointes, comme on peut le voir dans la figure, étaient retenues à la hampe par des liens.

*
* *

C'est plus que probablement après les pointes de flèche en bronze fondu, à pédoncule, que sont apparues les pointes à douille.

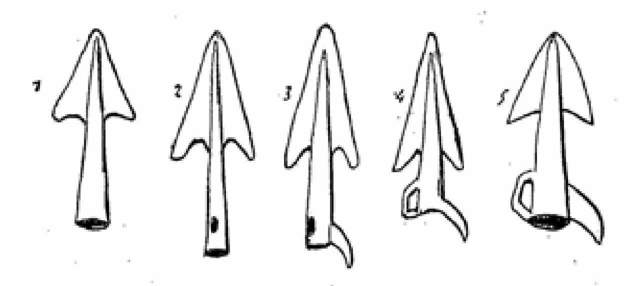


Fig. 60. — 1. Pointe de flèche barbelée à douille de la Palafitte de Moringen (lac de Bienne); 2. Pointe de flèche barbelée à douille, avec trou de fixation, de la même Palafitte; 3. Pointe de flèche barbelée à douille, avec trou de fixation et éperon, de la Palafitte de Corcelettes (lac de Neuchâtel); 4. 5. Pointes de flèche barbelées à douille, avec éperon et anneau de fixation, de Salsbourg et de Krems (Autriche). 2/3 grand. naturelle.

Comme pour les haches et les autres armes et ustensiles de l'Age du Bronze, la douille a constitué un progrès.

Le *Musée Préhistorique*, sous le numéro 1089, donne le dessin d'une pointe de flèche barbelée et à douille de la Collection Gross, provenant de la Palafitte de Moringen, lac de Bienne (*Fig.* 60, 1).

Une autre de la même station (*Fig.* 60, 2) est munie d'un trou qui servait à la fixer à la hampe.

Parmi les pointes en bronze fondu et à douille, nous trouvons, comme sur les pointes à pédoncule, des pointes dont la douille porte un éperon sur l'un des côtés.

M. Coutil en a reproduit quelques-unes dans l'étude que nous

avons citée. Nous les avions notées sur notre album en visitant les Musées suisses pendant la mission que nous avait confiée le Gouvernement en 1910. L'une provient de la Palafitte de Corcelettes, lac de Neuchâtel (*Fig*. 60, 3). On peut la voir dans les vitrines du Musée de Saint-Germain. Une autre, signalée par M. Coutil, se trouve dans le Musée de Reggio dell' Emilia (Italie).

Dans son étude, notre collègue en cite une autre qui provient de la cachette de Hostomitz (Allemagne). « Elle a été trouvée, dit-il, avec une longue épée à poignée rapportée et à antennes non recourbées, deux lances et deux haches à douille, un couteau à soie, neuf boutons, quinze clous, une applique, divers débris et trois flèches avec pédoncule plein, une seule à douille avec barbelure à la base ».

La Palafitte d'Estavayer, lac de Neuchâtel, en a donné une semblable, ainsi que la localité de Bevaix. Toutes deux figurent dans les vitrines du Musée de Neuchâtel.

Parmi les spécimens représentés par M. Coutil se trouvent deux pointes très intéressantes qui proviennent d'Autriche; l'une (*Fig*. 60, 4) est au musée de Salsbourg, et l'autre, dont la forme est un peu différente, au musée de Krems (*Fig*. 60, 5).

Elles portent une petite boucle ou anneau latéral fixé sur le côté opposé à la barbelure.

*
* *

Les pointes de flèche à douille n'étaient pas toutes fabriquées en bronze. On en a trouvé en andouiller de cerf, portant à la

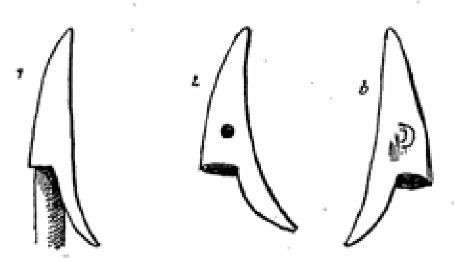


Fig. 61. — 1. Pointe de flèche en andouiller de cerf de la Palafitte d'Auvernier (lac de Neuchâtel), collection Desor; 2. Pointe de flèche en andouiller de cerf, avec trou de fixation; 3. Pointe de flèche en andouiller de cerf, avec anneau, de la Palafitte de Champreveyres (lac de Neuchâtel). 2/3 grand. naturelle.

base un crochet identique à celui qu'on voit sur les pointes à douille en métal.

Le numéro 522 du *Musée Préhistorique* (*Fig*. 61, 1) représente une de ces pointes qui provient de la Palafitte d'Auvernier et qui se trouvait dans la collection Desor.

Nous en avons noté une autre sur notre album (*Fig*. 61, 2) percée à la base d'un trou qui sert à la fixer à la hampe. Il en existe un troisième qu'on peut voir dans les vitrines du musée de Genève et qui provient de Champreveyres, lac de Neuchâtel.

Nous la reproduisons (*Fig*. 61, 3) d'après le dessin que nous avons pris. Elle porte, comme sur les pointes à douille en bronze et à éperon que nous avons représentées (*Fig*. 60, 4-5), une petite boucle ou anneau sur un de ses côtés.

Ces pointes de flèche en andouiller de cerf étaient fabriquées sur le même modèle que les pointes en bronze.

*
* *

Parmi les pointes de flèche en bronze et à douille, existe un spécimen que nous avons vu en Belgique et dont il est difficile de déterminer l'époque. Nous en donnons le dessin (*Fig*. 62, 1).

Cette pointe est petite et constituée par une tige à douille sur

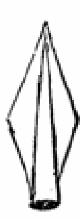


Fig. 62. — Pointe de flèche à douille avec trois ailerons, de Schaerbeck Hattepoel (Belgique), musée du cinquantenaire à Bruxelles. 2/3 grand. naturelle.

les côtés de laquelle font saillie trois ailerons triangulaires, à base d'insertion épaisse et à angle coupant.

Nous l'avons rencontrée au musée du Cinquantenaire de Bruxelles où elle est étiquetée comme datant de l'Age du Bronze. Elle a été trouvée à Schaerbeck Hattepoël (Belgique).

Notre ami, le D[r] Soubeiran, d'Andeville (Oise), en possède une semblable qu'on lui a indiquée comme provenant de l'Oise.

.˙.

Pendant les différents âges du Fer, on a continué à utiliser les pointes de flèche en silex, mais on a fabriqué des pointes en fer barbelées, avec et sans pédoncule, copiées sur les modèles des pointes en silex et en bronze.

Au musée de Berne, on peut voir une série de ces pointes (*Fig.* 63, 1-2-3) qui proviennent de l'Age du Fer et qu'on a trouvées dans les sépultures de Jegensdorf. Le même musée renferme également une pointe de flèche en fer, barbelée et à douille (*Fig.* 63, 4), recueillie à Alise-Sainte-Reine.

Enfin, au musée de Zurich, on remarque de très longues poin-



Fig. 63. — 1. 2. 3. Pointes de flèche en fer des sépultures de Jegensdorf (Suisse), musée de Berne; 4. Pointe de flèche en fer, à barbelures et à douille, d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), musée de Berne ; 5. Pointe de flèche en fer, à barbelures et à long pédoncule à douille, des sépultures Alémaniques (Suisse). 2/3 grand. naturelle, sauf le nº 5 qui est à 1/3.

tes de flèches barbelées, dont nous reproduisons le dessin (*Fig.* 63, 5) réduit à un tiers.

Elles ont 0m10 de long et proviennent des sépultures barbares Alémaniques.

Nous aurions pu continuer ce travail et l'étendre aux temps historiques. De même il eût été intéressant de faire une étude ethnographique des pointes de flèche employées chez les peuples sauvages presque jusqu'à nos jours et de les comparer avec celles dont se servaient nos ancêtres aux Epoques Préhistoriques.

Nous avons simplement voulu essayer de faire une classification méthodique de ces armes qui, avec la pierre de jet d'abord et de fronde ensuite, constituèrent les armes principales dont les hommes se servaient à la chasse et à la guerre.

CONTRIBUTION

à l'interprétation des Pétroglyphes préhistoriques

LES PIERRES A CUPULES

Par G. COURTY.

Comme les gravures sur rochers acquièrent en préhistoire de plus en plus d'importance à mesure que l'on saisit mieux qu'elles ne sont pas de purs ornements, mais qu'elles composent des langages idéographiques, il me parait intéressant d'attirer l'attention des préhistoriens sur un groupe d'incisions lapidaires que l'on désigne communément sous le nom de « cupules », « écuelles » ou « cups ».

J'éliminerai d'abord les cupules dont l'origine me paraît incontestablement d'ordre géologique, c'est-à-dire celles qui résultent d'un phénomène d'érosion.

Je séparerai en outre les cupules gravées sur rochers de celles qui se rencontrent sur des fragments de pierre, encore qu'elles soient toutes de la période néolithique.

En effet, les pierres à cavités cupulaires que l'on ramasse à la surface du sol ne doivent point être confondues avec les cupules qui entourent les pétroglyphes. Les premières résultent de frottements répétés, soit pour obtenir du feu ou des perforations; les secondes se rapportent à des dessins. Je me rappelle avoir vu au Musée national de Montevideo (Amérique du Sud) une quantité de pierres à cupules de la dimension d'une bille ordinaire qui sont regardées là-bas comme ayant servi à rompre des noix. Je serais personnellement d'autant plus disposé à voir dans les cupules de l'Uruguay des traces d'une utilisation industrielle primitive que des cavités du même genre se retrouvent sur les

différentes faces planes de certains perculeurs des Amériques et de l'Afrique occidentale.

Les cupules qui nous occupent tout spécialement ici sont celles que, dès 1878, Desor a décrites comme ayant une valeur ethnographique. Ce sont, en somme, celles qui se rencontrent à la surface des mégalithes.

Le grand intérêt des cupules préhistoriques est moins, à mon avis, dans leur vaste répartition sur le globe, que dans leurs relations avec les sculptures lapidaires préhistoriques.

La cupule nous apparaît comme représentant schématiquement un objet ou un être vivant. Au lieu de représenter nettement dans tous ses détails, le dessin soit d'un bouclier, soit d'une barque, soit d'un guerrier, le préhistorique trace de simples lignes rehaussées de cupules qui suffisent à sa propre compréhension. Bien mieux, au lieu de représenter le même dessin schématique plusieurs fois, la cupule peut en indiquer le nombre.

Mais comment dans ces conditions délicates, arrivons-nous à nous faire une juste idée du sens véritable des cupules? Simplement en les étudiant dans leurs rapports avec les sculptures qui les entourent. Les pétroglyphes de l'Argyleshire (Ecosse), comparés à ceux du Bohuslan (Suède), laissent deviner des guerriers armés de leurs boucliers.

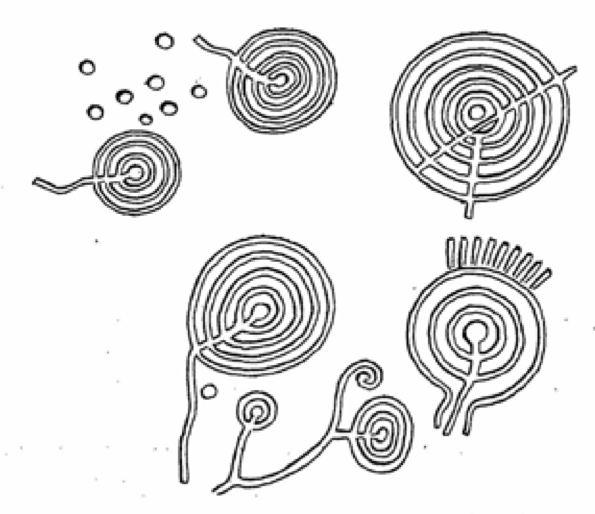


Fig. 64.— Guerriers armés de leurs boucliers, pétroglyphes d'Auchnabreach, Argyleshire (Ecosse).

Si l'on compare ces pétroglyphes avec une peinture boschimane, on se rend compte de la manière dont les peuplades primitives relatent leurs hauts faits sur les rochers.

En Seine-et-Oise, à Boissy-la-Rivière, au sud d'Etampes, j'ai relevé sur la paroi d'une cavité naturelle d'un grès à pétroglyphes, connu sous le nom de « roche du Paradis », des lignes verticales surmontées de cupules, lesquelles figurent peut-être des figurations humaines.

En mettant en parallèle ces signes avec le navire aux rameurs



Fig. 65. — Bushmen combattant des Cafres, peinture sur paroi d'une caverne près Hermon (Afrique australe).

de Kivick (Suède), on reste frappé des rapports étroits qui existent dans la schématisation des formes humaines.

Dans bien des cas, les cupules sont accouplées par des lignes; cette sorte de conjugaison semble indiquer une certaine liaison voulue dans les dessins dans un but explicatif. Les sculptures sur rochers laissent souvent, du reste, apercevoir des lignes qui les relient entre elles, probablement parce qu'elles devaient s'expliquer oralement.

Des cupules, sont dérivées deux autres catégories de signes qui ont entre eux un sens bien différent. Ce sont : 1° les cercles concentriques; 2° les cercles en spirale. Les cercles concentriques, d'après les pétroglyphes suédois, paraissent indiquer des boucliers.

Quant aux cercles en spirale, j'ai tout lieu de croire qu'ils représentent des frondes. Beaucoup de cercles concentriques et

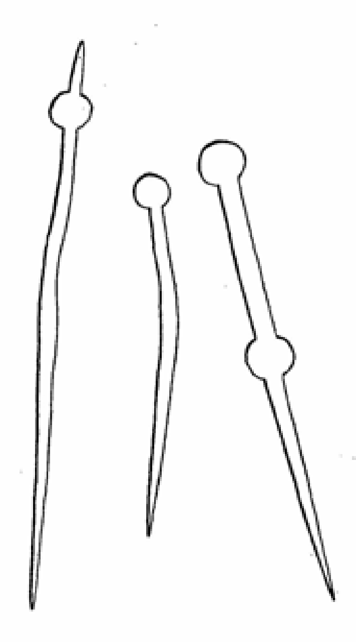


Fig. 66. — Figurations schématiques humaines sur la roche à pétroglyphes de Boissy-la-Rivière, près Etampes (Seine-et-Oise).

en spirale se rencontrent en Ecosse et en Irlande, sur les monuments préhistoriques de Sliab-Na-Calliaghe.

Ce n'est pas tout. Sur les jeux de marelle préhistoriques, que j'ai publiés au Congrès préhistorique de France à Nîmes, on peut



Fig. 67. — Navire avec rameurs sur le dolmen de Kivick (Suède), d'après O. Montelius.

voir que les points d'intersection du passage des pions ou des pierres servant à jouer, sont indiqués par des cavités cupulaires.

Les croix latines que j'ai comparées à des chariots sont sou-

vent terminées à leurs extrémités par des cupules. Certains alignements de cupules ne simulent-ils pas aussi des jeux ? Ainsi la cupule à l'époque préhistorique doit avoir des significations multiples. Je ne puis souscrire à l'idée que les cupules représentent des groupes de constellations; elles se rapportent avec plus de vraisemblance aux gravures qui les accompagnent généralement.

En Seine-et-Oise, à côté des pétroglyphes néolithiques, qui font de ma part l'objet de recherches constantes, je rencontre souvent des cupules qui m'ont tout l'air de se rapporter aux

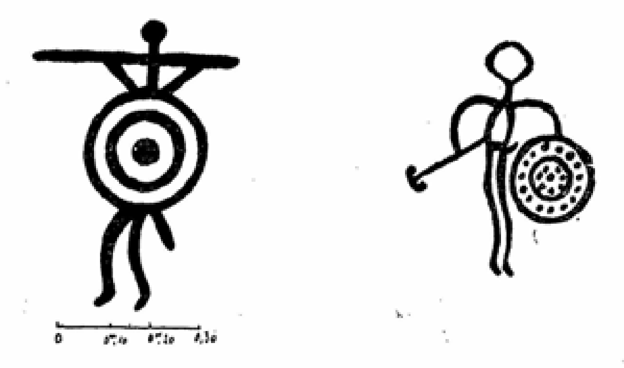


Fig. 68. — Guerrier avec bouclier. Tanum, Bohuslan (Suède), d'après L. Baltzer.

Fig. 69. — Guerrier avec bouclier. Nedre-Hede, Götheborg (Suède), d'après O. Montelius.

gravures elles-mêmes; elles sont obtenues par évidement au moyen d'une baguette en bois ou en os, effilée à un bout, si bien qu'elles présentent toujours un évasement caractéristique. Les cupules qui se rencontrent, soit sur des monuments mégalithiques, soit sur des rochers à gravures, sont franchement néolithiques ou protohistoriques, or, de toutes les opinions concernant leur interprétation, je retiens comme la plus admissible celle de Desor : « Les cupules comme les autres pétroglyphes doivent rappeler les événements explicables. »

Une cupule me semble n'avoir de sens que si elle est suivie ou précédée d'un signe explicatif. Ainsi, en Ecosse, en Irlande, les cupules sont entourées le plus souvent de cercles concentriques qui schématisent des boucliers; elles peuvent donc repré-

senter soit le nombre des boucliers, soit le nombre des guerriers.

A Ormoy-la-Rivière (Seine-et-Oise), sur le plafond d'un surplomb naturel de roche à pétroglyphes, je vois des cupules qui ont certes une raison d'être. Mais quelles idées invraisemblables n'a-t-on pas émises sur elles ! Si on les examine séparément, elles ne répondent à rien de concret, mais si on les étudie dans leur ensemble, comme leur présence est subordonnée à celle des autres dessins pétroglyphiques, elles doivent avoir un sens explicable.

Nous conclurons donc en disant que les cupules paraissent représenter schématiquement des objets concrets ou des portions principales de ces mêmes objets quand elles n'indiquent pas leur nombre. Elles ont un sens très variable et comme elles rentrent dans la composition de tous les langages primitifs écrits ideographiques, il est très rationnel de penser que si elles sont réparties un peu partout sur le globe, c'est qu'elles se rapportent aux pétroglyphes avec lesquels elles sont en connection si intime qu'il ne me paraît pas possible de les séparer.



EPHÉMÉRIDES (1)

SEPTEMBRE.

1. — Desmoulins (Auguste). — Anthropologiste distingué, a écrit notamment deux ouvrages remarquables : 1° *Anatomie des systèmes nerveux des animaux à vertèbres* (1825), en collaboration avec Magendie, dans laquelle — pour la première fois — le rôle de la circonvolution cérébrale est compris ; 2° *Histoire naturelle des races humaines* (1826). Né, à Rouen, le 1er septembre 1794. Décédé à Rouen, en décembre 1828.

2. — Curtius (Ernest). — Directeur du musée d'antiquités de Berlin, fit une série de voyages archéologiques en Grèce et en Asie-Mineure, il a laissé trois œuvres capitales : 1° Monographie sur le Péloponèse (1851-52) ; 2° Histoire grecque (1858-1861), traduite en français par Bouché-Leclercq et qui est encore à consulter ; 3° Fouilles d'Olympie (1874-1878). Né, à Lubeck, le 2 septembre 1814. Décédé à Berlin, le 11 juillet 1896.

3. — Delfortrie (Eugène-Edmond). — A fait de nombreuses publications sur la préhistoire et la paléontologie. A réuni une intéressante collection régionale (Gironde), achetée, à son décès, par la ville de Bordeaux. Né à Paris, le 28 mars 1816. Décédé à Bordeaux, le 3 septembre 1885.

4. — Lindenschmit (Louis). — Peintre et archéologue. Fondateur et Directeur du musée central de Mayence. A publié la première réunion de gravures exécutées d'après les antiquités de la vallée du Danube. A publié également un manuel des antiquités germaniques (1880-89), comprenant les monuments de l'époque mérovingienne sur les deux rives du Rhin. Né à Mayence, le 4 septembre 1809. Décédé à Mayence, le 14 février 1893.

5. — de Caylus. — Archéologue, littérateur, artiste, le comte de Caylus a porté vers les études archéologiques toute l'activité d'un esprit

---

curieux et toute la finesse d'un goût très exercé. Il a recueilli, avec passion, des vases, terres cuites, figurines de bronze qui abondent aujourd'hui dans nos musées. Il étudie les pierres gravées, fait des recherches sur la peinture ancienne et a surtout publié son *Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines* (1752-1767), qui est, pour l'époque, un modèle de sagacité et de méthode. Né à Paris, le 31 octobre 1692. Décédé à Paris, le 5 septembre 1765.

6. — Müller (Karl Ludwig). — Numismate danois, directeur du cabinet des médailles du musée de Copenhague. Son ouvrage le plus important, publié en français, est une *Numismatique d'Alexandre le Grand*; il a achevé en outre la *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, de Lindberg. — Né à Copenhague, en 1809. Décédé à Copenhague le 6 septembre 1891.

Son père, Peter Erasmus (29 mai 1776 + 4 septembre 1834), évêque danois, s'est fait connaître par ses importants travaux sur l'ancienne littérature scandinave (Bibliothèque des Sagas, 1817-20).

Son fils, Sophus, né en 1846, directeur du musée des antiquités du Nord, à Copenhague, a publié sur l'âge du bronze une série d'importants ouvrages.

7. — Buffon (Georges-Louis-Leclerc, chevalier de). — Illustre naturaliste et écrivain français. Par les idées nouvelles qu'il a introduites dans la science, par les lois nouvelles qu'il a établies, Buffon a été le précurseur des plus grands savants du commencement du XIXe siècle. Il a préparé le terrain à Bichat, à Lamarck, à Geoffroy-Saint-Hilaire. Par sa démonstration de l'unité de l'espèce humaine, il a préparé la voie aux travaux de Blumenbach, de Camper, de Cuvier, etc. Il est notamment l'auteur des *Epoques de la nature* (1779) et de l'*Histoire naturelle* (1746-1804), 44 volumes in-4°. Né à Montbard (Côte-d'Or), le 7 septembre 1707. Décédé, à Paris, le 16 avril 1788.

— Chassant (A.). — Conservateur du musée d Evreux. A publié l'album des antiquités des *Eburovices*, et surtout les antiquités de la Mère Ordue, *Sur la découverte d'un prétendu cimetière mérovingien à la Chapelle de Saint-Eloi* (*Eure*) *par Charles Lenormant* (Evreux, 1858). Décédé à l'âge de 99 ans, le 7 septembre 1907, à Evreux.

8. — Pallas (Peter Simon). — Naturaliste, ethnographe et paléontologiste allemand, il a fait de nombreux voyages scientifiques en Russie (Sibérie, Crimée). A publié : *Voyages à travers plusieurs provinces de l'Empire russe* (1771-76), 3 vol. in-4°, traduit en français (Paris 1788-93) 5 vol. avec atlas. Puis, *Recueil de documents historiques sur les peuplades mongoles* (Pétersbourg, 1776-1802), 2 vol. On peut dire que Pallas est l'un des fondateurs de la science ethnographique; ses travaux de paléontologie n'ont pas été moins remarquables. Né à Berlin, le 22 septembre 1741. Décédé à Berlin, le 8 septembre 1811.

9. — DE CANDOLLE (Auguste-Pyrame). — Célèbre botaniste, élève de Brongniart, Cuvier, Lamarck, etc. La publication des *Principes élémentaires de Botanique* (Paris, 1805) établit sa réputation. Il publia, plus tard, sa *Théorie élémentaire de la Botanique* (Montpellier, 1813), dont l'influence sur les progrès de la botanique fut très grande. Sa théorie fondée sur l'unité de composition organique considérait les faits de soudure, d'avortement et de dégénérescence des organes, comme des moyens d'expliquer les écarts d'une symétrie normale. De 1808 à 1816, il fut professeur à l'Université de Montpellier et Directeur du jardin botanique. Né à Genève, le 4 février 1778. Décédé à Genève, le 9 septembre 1841.

10. — DURUY (Victor). — Historien, ministre de l'Instruction publique (1863-69); il est l'auteur de l'*Histoire des Grecs et des Romains*. Né à Paris le 10 septembre 1811. Décédé à Villeneuve-Saint-Georges, près Paris, le 25 novembre 1894.

11. — VOUGA (Emile). — Préhistorien suisse qui s'est fait surtout remarquer par ses fouilles à la Tène. A publié : *Les Helvètes à la Tène* (1885). Décédé le 11 septembre 1904, à Champs-Bougin, près Neuchâtel (Suisse), dans sa 67e année.

12. — WELIKER (Hermann). — Anthropologiste allemand. A publié un important travail sur le développement du crâne. Né à Giessen, le 8 avril 1822. Décédé à Winterstein (Thuringe), le 12 septembre 1897.

13. — LISTA (Ramon). — Argentin. L'un des premiers explorateurs de la Patagonie et du Chaco. Né à Buenos-Ayres, le 13 septembre 1855. Décédé au cours d'une expédition dans le Chaco, en 1897.

14. — BRAZZA (Pierre Savorgnan de). — Célèbre explorateur français, qui fut le principal fondateur de la colonie du Congo. Né en rade de Rio Janeiro, le 26 janvier 1852, d'une vieille famille romaine. Décédé à Dakar (Sénégal), le 14 septembre 1905.

15. — GUÉRIN (Victor). — Fut l'un des premiers archéologues qui explorèrent la Tunisie en 1860. Il procéda également à une étude méthodique des antiquités de l'ancienne Judée, de la Samarie et de la vallée du Jourdain, de la Galilée et d'une partie de la Phénicie. Né à Paris, le 15 septembre 1821. Décédé à Paris, le 21 septembre 1891.

16. — GAUDRY (Albert). — Succéda à Lartet, en 1872, à la chaire de Paléontologie du Muséum. A citer parmi ses nombreux écrits : *Les animaux fossiles et la géologie de l'Attique*. *Les enchaînements du monde animal*, ouvrage en 3 volumes : 1° Les *Mammifères tertiaires*; 2° Les *Fossiles primaires*; 3° Les *Fossiles secondaires*. Enfin, en 1896, parut l'*Essai de paléontologie* où Gaudry sut condenser toutes ses méditations sur les grands problèmes posés par la science des

fossiles. Né à Saint-Germain en-Laye, le 16 septembre 1827. Décédé à Paris, le 27 novembre 1908.

17. — Cockerell (Charles Robert). — Architecte célèbre, commença en 1810 une série de voyages en Orient et notamment en Grèce avec des architectes et des archéologues qui l'accompagnaient. En 1811, il découvrit, à Egine, les sculptures des frontons du temple de Jupiter Panthellénien (actuellement à Munich), et en 1812, à Phigalie, en Arcadie, la belle frise du temple d'Apollon Epicurios, qui alla enrichir le British museum, etc. Né à Londres, le 28 avril 1788. Décédé à Londres le 17 septembre 1863, il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Paul dont il était l'architecte.

18. — Ameghino (Florentino). — Palethnologue et paléontologue argentin. Un des premiers et des plus heureux fouilleurs de l'Amérique du Sud. Sa vie entière fut consacrée à la science. A publié, de 1875 jusqu'à sa mort, de nombreux travaux sur les mammifères et sur l'homme fossile de la République Argentine. Son principal ouvrage est *L'antiquité de l'homme dans la Plata* (2 volumes, 1880). Né à Lujan (province de Buenos-Ayres), le 18 septembre 1854. Décédé à la Plata, le 6 août 1911.

19. — Speke (John). — Explorateur anglais. Mémorable voyage de découverte, avec Burton, dans le centre de l'Afrique (1857-63). Parti de Zanzibar, il découvrit le lac Victoria Nyanza. Dans une deuxième expédition, il découvrit les sources du Nil. Né à Ilchester, le 4 mai 1827. Décédé le 19 septembre 1864, d'un accident de chasse près de Bath.

20. — Rossi (Gian-Battista de). — Célèbre archéologue italien, créateur de l'archéologie chrétienne par ses pénétrantes études des catacombes de Rome. Epigraphie des catacombes, bas-reliefs, peintures, objets d'art et ustensiles de toute sorte, topographie des lieux, tout a été expliqué par lui dans son grand ouvrage *Roma sotterranea cristiana* (1864-77). L'histoire de la Rome chrétienne jusqu'au moyen âge fut renouvelée par ses découvertes. Né à Rome en 1822. Décédé à Rome, le 20 septembre 1894.

21. — Prévost de Longpérier (Henri-Adrien). — Conservateur des Antiques au Louvre où il organisa les musées assyrien et égyptien. Il fut également chargé de procéder à la réception de la collection Campana, qu'il a en partie publiée dans le *Musée Napoléon III* (1864-74). Gustave Schlumberger a publié ses œuvres (Paris, 1883-87, 7 vol. in-8). Né à Paris, le 21 septembre 1816. Décédé à Paris, le 14 janvier 1882.

— 21 septembre 1887. Décret ordonnant l'expropriation des monuments mégalithiques de Carnac (Morbihan), pour cause d'utilité publique.

22. — Beaumont (Elie de). — Célèbre géologue; il a été le create

de la carte géologique détaillée de la France. Né à Canon (Calvados), le 25 septembre 1798. Décédé à Canon, le 22 septembre 1874.

23. — LETOURNEAU (Charles). — Anthropologiste français. Le matérialisme scientifique et l'évolutionisme anatomique l'absorbèrent tout d'abord. A partir de 1884, il s'adonna complètement à l'étude des mœurs et des coutumes de certains peuples. Il publia une vingtaine de volumes, hâtivement écrits, exécutés sur un plan d'étude défectueux et en suivant une méthode empirique; il ne travaillait jamais que sur des documents de seconde main. Né à Auray (Morbihan), le 23 septembre 1831. Décédé à Paris, le 21 février 1902.

24. — ARCHIAC (Etienne-Jules-Adolphe Desmier de Saint-Simon, vicomte d'). — Professeur de paléontologie au Muséum. Ses ouvrages les plus importants ont pour titres : *Cours de paléontologie stratigraphique* (Paris, 1862-64); *Géologie et paléontologie* (Paris, 1866) ; *Paléontologie de la France* (1868). Né à Reims, le 24 septembre 1802. Décédé à Paris, le 24 décembre 1868.

25. — ZITTEL. — Paléontologiste. A publié des mémoires sur des cavernes préhistoriques de la Bavière, sur des silex taillés trouvés dans le désert Lybique, etc. A publié un important *Traité de paléontologie*. Né à Bahlingen, le 25 septembre 1839. Décédé à Munich, le 5 janvier 1904.

26. — WILSON (Horace-Hayman). — Médecin anglais au service de la Compagnie des Indes, il étudia passionnément le sanscrit et a laissé beaucoup d'ouvrages d'érudition. Ses œuvres complètes ont été publiées par Reinhold Rost (Londres, 1862-71 ; 12 volumes). Né à Londres, le 26 septembre 1786. Décédé à Londres, le 8 mai 1860.

27. — MÉRIMÉE (Prosper). — Littérateur de talent et de goût artistique très affiné, il fut nommé, par hasard, Inspecteur des monuments historiques, en 1883, à la place de Vitet. Il prit goût à ses nouvelles fonctions et, sans cesser d'écrire, il se mit à voyager pour faire ses tournées d'inspection. Il trouva l'occasion d'exercer son sens critique et la science qu'il a acquise en archéologie et en architecture. Grâce à son influence personnelle, il réussit à sauver de la ruine définitive nombre de monuments et de morceaux historiques de valeur. Indirectement l'archéologie lui doit beaucoup. Né à Paris, le 27 septembre 1803. Décédé à Cannes, le 23 septembre 1870.

28. — CHOISEUL-GOUFFIER (Comte de). — Colonel au régiment de la Reine Marie-Antoinette. Les souvenirs de la Grèce antique piquaient sa curiosité. Il alla visiter, en détail, et avec passion la Grèce, les îles et l'Asie-Mineure. Il publia à son retour, en 1772, le 1er volume de son *Voyage pittoresque de la Grèce*. Le 2e volume parut de 1809 à 1824. Cet ouvrage intéressa ses contemporains, car l'érudition en était assez re-

marquable pour le temps. Né à Paris, le 28 septembre 1752. Décédé à Aix-les-Bains, le 20 juin 1817.

29. — Faidherbe (Louis). — Général français, Grand Chancelier de la Légion d'honneur. Il acquit une grande renommée en dehors de ses hauts faits de guerre, par l'impulsion qu'il donna à l'œuvre de la pénétration française en Afrique, notamment au Sénégal et au Soudan. Il consacrait ses loisirs à l'archéologie, à la préhistoire, à la linguistique, etc. Il fut président de la Société d'Anthropologie en 1874. Né à Lille, le 3 juin 1818. Décédé à Paris, le 29 septembre 1889.

30. — Risley (Sir Herbert). — Ancien président de l'Institut Royal d'Anthropologie de la Grande-Bretagne et d'Irlande. S'est particulièrement distingué dans l'étude de l'ethnologie des Indes anglaises. Né en 1851. Décédé à Wimbledon, le 30 septembre 1911.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Fouilles de la Tène.

Notre aimable collaborateur M. Zintgraff, de Saint-Blaise, a publié récemment, dans le *Bulletin de Saint-Blaise*, deux articles sur les fouilles entreprises depuis quelques années dans l'importante station gauloise de la Tène. Il a eu l'obligeance de nous en envoyer des épreuves corrigées et complétées, que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

Premier article paru dans le numéro du 1er novembre 1911 :

Je tiens à rectifier l'article paru dans le dernier numéro de votre journal, plusieurs personnes me demandant des explications.

M. E. Vouga, père, publiait dans le *Rameau de Sapin* (1er sept. 1882) :

« Dans la suite des siècles, entre Préfargier et Thièle et le lac de Bienne, la Thièle a dû changer plusieurs fois de lit.

« Du temps de l'âge du fer (Helvète ou Gallo-Romain) elle passait à 150 ou 200 mètres en deçà ; c'est le long de ce chenal comblé par des sables et recouvert de gravier que se trouvaient les habitations ou ma-

gasins où l'on a trouvé les armes et outils de fer qui enrichissent les musées de Bienne, Neuchâtel, Berne, Zurich, Genève, etc.

« A 50 pas du lac, près de l'endroit où commence le môle, je trouvai une barre formée par ces graviers, derrière laquelle avaient été rejetés un assez grand nombre d'objets provenant des stations encore sous l'eau.

« Comme je ne pus explorer que la partie à sec, ces objets étaient fort rouillés, mais plus bas, les objets ont dû être bien conservés.

« C'étaient des épées gauloises, quelques lances et autres objets, morceaux de bois travaillés, pioches de bois, pièces de voiture et une roue complète. »

On recommençait en septembre 1907 les fouilles abandonnées; on retrouvait le grand pont Desor, l'emplacement des cuisines helvètes, et en décembre 1908, on travaillait dans le grand creux N° 12 où E. Vouga avait trouvé ses monnaies des Carnutes et son torque en or. Depuis ce creux la couche remontait jusqu'à 1m20 pour redescendre à 5 mètres où nous sommes actuellement, c'est-à-dire aux N°s 7, 6 et 5 du plan Zwahlen (1).

C'est à cet endroit que E. Vouga travaillait et qu'on retrouve ce qu'il avait prédit; on voit actuellement au N° 6 le creux fait par lui et c'est sur la droite qu'on a trouvé un squelette de jeune homme avec un bracelet en fer au bras droit, mais à 1m80 en dessus de la couche historique, c'est-à-dire à 3m20 de profondeur à partir du sol, puisque la couche historique descend jusqu'à 5 mètres. On découvre sur la gauche quelques pilotis du pont Vouga qu'on va bientôt atteindre. A 2m40 on arrive aux ossements d'animaux et humains, mais ils sont reconnaissables à leur couleur blanchâtre tandis que ceux du fond sont plus foncés; on découvre aussi de la poterie. C'est à 0m80 plus bas et non dans la couche qu'on a trouvé le jeune helvète couché sur le ventre. La couche en question est-elle romaine ainsi que le squelette qu'on dut enlever par morceaux? Le problème est difficile à trancher.

C'est à quelques mètres en arrière du squelette qu'on a découvert avant lui, les 5 et 7 octobre, une fibule en bronze (2), unique en Suisse,

---

(1) Voir le plan dans *L'Homme Préhistorique*, 5e année, 1907, p. 231, fig. 55.

(2) Les fibules jouent le même rôle en archéologie que les fossiles en géologie.

D'après M. Viollier, archéologue du « Musée national, » la fibule date de 500 ans avant J.-C., c'est-à-dire de la fin de la période de Hallstatt. Je lui ai envoyé un croquis exact de la dite fibule en bronze.

Une semblable dont le dessin figure dans mes notes a été trouvée au N° 11.

Elles auraient été transmises de générations en générations comme l'indique l'épée de la Tène I.

du type étrusque de Bologne (600 ans avant J. C.), puis un bracelet probablement de la même époque; ensuite deux épées dont l'une avec un fourreau, la Tène I (300 ans avant J.-C.), que le musée ne possède pas encore.

Ces objets ainsi que des fragments de poterie noire seraient antérieurs à notre Tène II (200 à 50 ans avant J.-C.), ainsi qu'une fibule en bronze trouvée le 4 décembre 1908 dans le N° 11.

D'où viennent ces objets de la Tène I dans la couche de la Tène II, c'est-à-dire antérieurs à celle ci ?

Ou bien nous nous trouvons en présence d'une succession des deux Tènes ou bien ces objets ont été légués de génération en génération. Les nouvelles fouilles de l'année prochaine nous l'apprendront peut-être.

Il a été trouvé de 1880 à 1900, et avant, de nombreuses fibules étrusques à la Tène (au bord du lac), au pont de Thièle et à Joressant, puis à Saint Blaise, lesquelles ont pris le chemin de l'étranger. Elles appartenaient aux types la-Tène I trouvés ces temps derniers.

Le 5 septembre, on retirait de la couche un moyeu de roue, un javelot et un morceau de crâne, puis le 7 octobre, le joug en bois, puis les restes du bouclier, ainsi que la lance avec la hampe qui était à côté du joug, sans oublier de superbes restes de vases en terre ainsi qu'en bois (tasses et écuelles) (1).

J'oublie de parler des nombreux ossements humains recueillis dans la couche historique. D'autres objets que je ne mentionnerai pas figureront dans le rapport de la Tène.

Je pense que ces quelques notes compléteront votre article et feront comprendre la valeur des fouilles actuelles concernant la première partie de notre histoire suisse, encore peu claire pour le moment.

A cet article, M. Zintgraff, qui fait actuellement partie du Comité de la Tène, ajoute :

Les fouilles vont bientôt recommencer, nous devons avoir sous peu une séance à ce sujet.

On n'a pas retrouvé de monnaies depuis celles de E. Vouga, père. On a sorti de la couche historique une masse de crânes d'animaux (cheval, bœuf, etc.) qui tous seront étudiés par M. Eugène Pittard, de Genève.

Passons maintenant au deuxième article de M. Zintgraff, paru le 20 juillet 1912 :

Le XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques se réunira à Genève, à partir du 9 septembre prochain, sous le patronage du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat de Genève.

---

(1) Le bouclier, le joug, la lance ont été moulés à Neuchâtel par le mouleur du Musée national. Le Musée de Saint-Germain a demandé un exemplaire du moulage du joug.

Voici deux des questions générales à traiter par nos savants :

1° Rechercher les voies commerciales des produits industriels amenés chez nous aux époques de Hallstatt et de la Tène.

2° Limites géographiques orientales de la civilisation de la Tène.

Comme tous les journaux enregistreront les débats du Congrès et que les archéologues réunis à Genève se proposent de visiter la Tène, les quelques notes qui suivent ne seront peut-être pas inutiles pour certains amateurs.

Le Comité de la Tène a repris ce printemps, avec l'aide des détenus de Witzwil, les fouilles abandonnées fin octobre 1911 ; il s'est surtout occupé de préparer le terrain pour les fouilles d'automne en faisant enlever la terre à 1m80 sur une largeur de 30 mètres environ et de 20 mètres en longueur, c'est-à-dire jusqu'au N° 1 (voir plan Zwahlen).

Les trouvailles faites au cours des travaux sont très intéressantes :

Un bouclier entier avec umbo qu'on a dû retirer de la couche par morceaux, des épées dont l'une de la Tène I (450 à 250 ans avant J.-C.), un celt, une faucille, des mors de chevaux, un couteau, une pointe de flèche en fer, etc., etc.

Pourquoi a-t-on trouvé ces armes à cet endroit et non dans la couche historique? M. M. qui connait la station à fond puisqu'il a vu fouiller Schwab et Desor n'admet qu'une hypothèse : tous les objets qu'on ne trouve pas dans la couche historique doivent provenir du lac ; ils auraient été perdus au cours des années ou lors de la fuite des Helvètes, vers le pont Vouga, qui se trouve dans les fouilles actuelles. Ils auraient été ramenés par les vagues sur la station, car la tourbe en recouvrait un certain nombre. Il y a eu certainement combat, vu la quantité d'ossements humains retirés soit de la couche ou plus haut, car on sait par les tombeaux de Vevey et surtout de Münsingen (fouilles de 1906), puis à Andelfingen, Zurich (D'après M. Viollier les peuplades qui ont précédé notre Tène d'Epagnier appartiennent au groupe des Gaulois qui, au v[e] siècle avant notre ère, envahirent toute l'Europe centrale : la France, les bords du Rhin, le nord de l'Italie et notre pays) que les Gaulois enterraient leurs morts. Les tombeaux de la Tène, si l'usage a continué, doivent se trouver sur le plateau d'Epagnier, vu sa situation exceptionnelle, car les Helvètes cherchaient un beau site pour leurs morts, qui étaient revêtus de leurs armes et de leurs parures.

Pourquoi trouve-t-on les monnaies gauloises des Eduens, des Séquanes, etc., seulement dans le lac, sur un certain espace, et non dans la station? (Les Eduens habitaient Autun et les Séquanes Besançon).

Il existait, avant la correction, des pilotis en avant de la Tène et certainement des habitations sur l'eau; c'est sur cet emplacement que M. Dardel-Thorens et M. M. déjà nommé, ont trouvé toutes les pièces qui ornaient leurs collections. M. J. D., archéologue français, va avancer cette théorie dans un ouvrge sous presse : La Tène aurait été

ainsi que la station de Cabillonum un poste de péage gaulois. Ce serait la seule explication concernant la présence des dites monnaies, question que nous n'avons jamais pu résoudre.

Ce n'est qu'un simple jalon que nous posons pour l'étude si compliquée de la Tène II (250 à 50 ans avant J.-C.), en attendant que nous parlions des ancêtres de cette peuplade de la Thielle qui se relient à celle-ci comme les anneaux d'une chaine, grâce aux découvertes de plus de 200 tombeaux trouvés à Münsingen près Berne et, l'année passée, à Andelfingen (Zurich).

Nous sommes obligés de passer sous silence plusieurs détails très importants vu le peu de place réservé dans ce journal, à cet article.

Découverte d'un trésor en Russie.

Le Journal a reçu, le 22 juillet dernier, d'un de ses correspondants, la dépêche suivante :

— Deux gamins cosaques ont découvert près du village de Malain-Perest-Chepina, dans le gouvernement de Poltava, un trésor enfoui dans le sable. Il y avait 450 objets d'or, pesant 20 kilos, 15 objets d'argent du IVe au VIIe siècle, de provenance persane et byzantine, des coupes, des plats, des monnaies, des armes et des pierres précieuses.

La Commission archéologique estime que le trésor vaut un million de roubles. Les gamins recevront la moitié de la valeur des objets précieux au poids brut des métaux, soit cent mille roubles.

NOUVELLES

Congrès de l'A.F.A.S à Nîmes.

L'Association française pour l'Avancement des Sciences a tenu cette année ses assises à Nîmes, du 1er au 6 août, sous la présidence de M. Ch. Lallemand, inspecteur général des Mines.

La Ville de Nîmes a offert aux membres présents un très bel ouvrage sur *Nîmes et le Gard*. Publié sous l'habile direction de notre sympathique collègue, M. le Dr Vauriot, président du Comité d'organisation du Congrès, cet ouvrage, fort bien compris et d'un format plus pratique que certains de ceux publiés à l'occasion de Congrès précédents, se

compose de deux volumes renfermant de courtes et substantielles notices sur les sujets les plus divers. Nous signalerons en particulier : l'Histoire Géologique du département du Gard, par F. Roman ; l'Hydrologie souterraine, par F. Mazauric ; la Faune du département, par Galien Mingaud ; les Temps Préhistoriques, par Gabriel Carrière ; la Proto-Histoire dans le Gard, par Joseph Bourrilly ; la Civilisation Romaine dans le Gard, par F. Mazauric ; Ethnographie traditionnelle et Folk-Lore, par le Dr Marignan ; les Musées Archéologiques de Nîmes, par F. Mazauric ; le Muséum d'Histoire Naturelle, par Galien Mingaud.

Bien que le Congrès Préhistorique de France se soit réuni l'année dernière à Nîmes, les préhistoriens étaient venus en grand nombre, et, comme d'ordinaire, la section d'Anthropologie a été l'une des plus animées.

Son Bureau était ainsi composé :

Président, Dr Marignan, directeur du Musée Arlésien d'Ethnographie ; président d'honneur, A. de Mortillet ; vice-présidents, Félix Mazauric et Galien Mingaud ; secrétaire, Charles Géneau ; secrétaire-adjoint, J. Muller.

De nombreuses communications ont été présentées, parmi lesquelles :

G. Courty. — Schématisation du charriot aux temps préhistoriques.

H. Muller. — Fouille de la petite grotte sépulcrale énéolithique de Roche-Rousse, près Orpierre (Hautes-Alpes).

Rouxel. — Vestiges d'habitations protohistoriques dans la baie de Nacqueville (Manche).

Dr Jullien. — Nouveaux graffiti de la grotte de Cairé-Crès.

A. de Mortillet. — Essai de classification des fibules.

Clastrier. — Découverte de fours à céramique gallo-romains à Saint-Henri-de-l'Estaque.

H. Muller. — Fouilles pratiquées à Rochefort (Isère), de 1910 à 1912.

Dr Marignan. — Nécropole énéolithique de Canteperdrix, à Calvisson (Gard).

L. Giraux. — Ossements provenant de la grotte de Bize (Aude), portant des traces d'utilisation.

Pagés-Allary. — Hache polie ayant servi de tranchet.

Dr Henri Martin. — Le crâne de l'homme fossile de La Quina.

Dr Marcel Baudouin. — Découverte d'un polissoir enfoui dans une dune à Notre-Dame-de-Rey et présentant des traces de soc de charrue.

Picaud. — Note sur une monnaie primitive de la Côte d'Ivoire.

G. Carrière. — La préhistoire du Gard. — Anthropologie du Gard. — Présentation de la carte préhistorique du département.

Clastrier. — Céramique grecque de Marseille, trouvée à la rue Rouge et à la rue des Phocéens.

Pagés-Allary. — Les puits gallo-romains de la Sablière d'Arpajon. —

Meule préhistorique en lave rouge de Bredon, sans axe ni pivot, mouvement par levier en bois horizontal.

F. Hermet. — Pressoir rupestre de Savignac, commune de Saint-Affrique (Aveyron).

H. Muller et J. Muller. — Outils siliceux préhistoriques : essais récents, résultats obtenus.

Dr Mayet. — La grotte des Poteries, à Fauzan. — La terrasse quaternaire de Villefranche-sur Saône.

L. Giraux. — Monuments mégalithiques des communes de Lussas, La Villedieu et Saint-Laurent-sous-Coiron, canton de Villeneuve-de-Berg (Ardèche).

Franchet. — Technique céramique chez les nègres de l'Afrique centrale, comparaisons avec la poterne préhistorique.

Pagès-Allary. — Présentation de hochets préhistoriques en céramique. — Une masse d'étampage en fer trouvée dans la tourbière de Brajac. — Outils néolithiques du remplissage des cases, éboulis de l'enceinte de Chastel (Cantal).

Ch. Cotte.— Rapport sur les industries à faciès grossier de l'âge de la pierre dans le Sud-est de la France. — Idées actuelles sur le pléistocène provençal.

H. Muller. — Une nouvelle station magdalénienne à la Buisse (Isère), premiers résultats.

Dr Jullien. — Terrasses pliocènes et quaternaires des vallées basses et moyennes de l'Ardèche et de ses affluents, à Beaume et Chassezac.

Vassy et Guy. — Mosaïques gallo-romaines de Saint-Romain-en-Gal (Rhône).

F. Barillet. — Deux polissoirs aux Eponeries de Saint-Maurice-la-Fougereuse (Deux-Sèvres).

Vassy. — Sous-sol gallo-romain de Vienne et Sainte-Colombe.

F. Hermet. — Les poteries gallo-romaines de Graufesengue, avec graffiti.

Dr Marignan. — Ethnogénie du Bas-Languedoc : les Umbranici.

E. Rivière. — Un nouveau menhir parisien, ses vicissitudes et sa destruction au xve siècle.

Dr Faure. — Comparaison de trois fémurs, moustérien, magdalénien et néolithique.

Outre les excursions générales, deux excursions intéressant spécialement la 11e section ont eu lieu :

L'une, le 3 août, aux environs de Calvisson, sous la direction du Dr Marignan, comprenait la visite de la nécropole énéolithique de Canteperdrix, où des fouilles intéressantes ont été récemment opérées, et la visite de l'enceinte pré-romaine de Nages, avec ses curieuses murailles en pierres sèches.

L'autre, le 6 août, sous la direction de J. Bourrilly et F. Mazauric, à

la belle et pittoresque grotte de Saint-Vérédême, dans la vallée du Gardon, dont la *Société d'Etudes naturelles de Nîmes* a commencé tout dernièrement l'exploration.

La section d'Anthropologie a renommé M. le Dr Marcel Baudouin délégué pour trois ans au Conseil d'administration de l'Association, et M. le Dr Chervin, membre de la Commission des subventions. M. Louis Giraux a été nommé président de la section pour la session de 1913, qui se tiendra à Tunis, pendant les vacances de Pâques.

Dans son Assemblée générale du 6 août, l'Association a accepté l'invitation faite par la ville du Havre pour l'année 1914. Nous rappellerons, à ce propos, que la 6e session de l'Association a eu lieu, en 1877, dans cette ville et qu'elle a été très brillante.

En 1915, le Congrès ira probablement à Montpellier, où il s'est déjà réuni en 1879.

Le vœu, émis par la 11e section, que les sépultures de Canteperdrix et l'oppidum de Nages soient classés comme monuments historiques, a été voté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

L'encéphale de l'Homme fossile de La Quina.

Académie des Sciences, séance du 1er juillet 1912.

— M. Edmond Perrier analyse une note de M. Anthony, relative à cette question.

L'encéphale de l'homme fossile de La Quina, dont M. Henri Martin a bien voulu lui confier l'étude, se rattache étroitement au type de celui de l'homme de la Chapelle-aux-Saints, dont ce naturaliste a publié, l'an dernier, une description, en collaboration avec M. M. Boule (*Comptes rendus*, 30 mai 1910, et l'*Anthropologie*, mars-avril 1911), et, autant qu'on peut en juger, également à celui des encéphales de Néanderthal et de Gibraltar. Les différences, susceptibles d'être relevées entre les moulages endocraniens de ces néanderthaloïdes, paraissent être ou purement individuelles ou en rapport avec la différence de sexe. Alors, en effet, que M. M. Boule considère le squelette de la Chapelle comme étant de sexe masculin, M. Henri Martin attribue, non sans beaucoup de vraisemblance, celui de La Quina à une femme.

En résumé, l'encéphale de l'homme de La Quina, comme celui de l'homme de la Chapelle, se rapproche davantage de l'encéphale des anthropoïdes qu'aucun autre cerveau humain actuel.

On observe le même surplombement de la région cérébrale postérieure au-dessus du cervelet et le même écartement des lobes cérébelleux latéraux. Ces deux dispositions, étant donné surtout qu'elles sont si fortement accusées, paraissent pouvoir être considérées, au même titre que la platyencéphalie, comme caractéristiques de l'encéphale des

néanderthaloïdes. On les constate également sur le moulage endocranien de Gibraltar.

A l'aide du procédé qu'il avait employé l'an dernier avec M. M. Boule à propos de l'homme de la Chapelle, il a voulu essayer d'apprécier le développement relatif des lobes cérébraux. Il est remarquable que les chiffres obtenus sont pratiquement identiques dans les deux cas. Au point de vue du développement relatif du lobe frontal, l'homme de La Quina est, comme celui de la Chapelle, nettement intermédiaire aux hommes actuels et aux anthropoïdes.

Au point de vue du système nerveux central comme à celui du squelette, le groupe des néanderthaloïdes parait donc être des plus homogènes.

Cette étude a été faite d'après un moulage endocranien habilement exécuté par M. Lasnon, sous la direction de M. Henri Martin lui-même.

Dans toutes ses dimensions, l'encéphale de l'hommme de La Quina est sensiblement plus réduit que celui de l'homme de la Chapelle.

Il se caractérise comme lui par sa grande longueur et son surbaissement, sans présenter toutefois le même élargissement transversal. Il possède de ce fait un indice cérébral (correspondant à l'indice céphalique) moins élevé, qui traduit une dolichocéphalie plus accentuée. De même, il est légèrement moins surbaissé (platyencéphalie) par rapport à sa longueur et à sa largeur.

La réduction cérébrale antérieure dans le sens transversal, déjà signalée chez l'homme de la Chapelle, est ici plus accentuée encore.

Un musée à Nogent-le-Rotrou.

Le Beauceron de Paris a publié, dans son numéro de juillet et août 1911, la note qui suit :

A diverses reprises, quelques personnes généreuses ont fait don à la ville de Nogent d'objets intéressants : tableaux, vieilles gravures, médailles, collection de pierres, etc. Ces objets gisaient épars dans des pièces de débarras.

L'an dernier, le Conseil municipal décida de consacrer à l'installation d'un musée nogentais une vaste salle bien éclairée, située à côté de la bibliothèque municipale, où le visiteur pourra jouir d'un superbe panorama sur une partie de la campagne des environs de la ville.

Un crédit fut voté pour la confection des meubles et vitrines nécessaires. Le comité d'inspection de la bibliothéque vit adjoindre à ses fonctions l'organisation du musée.

Maintenant que la salle est prête, que deux belles tapisseries d'Aubusson, jadis reléguées dans un placard, en ornent les murs, il reste à gar-

nir les vitrines. Aussi la municipalité et le comité font-ils un pressant appel aux Nogentais soucieux de la réputation de leur ville, pour les aider à organiser le musée, particulièrement en offrant des objets qui présentent un intérêt local. Les vieilles gravures, les photographies des monuments disparus de la ville ou des sites pittoresques des environs seront bien accueillies.

Dans maintes villes de province, d'intéressants musées ont été créés ; le comité est convaincu que nos compatriotes auront à cœur de contribuer par leurs dons généreux à l'installation du musée nogentais.

Ce musée sera, comme la bibliothèque, ouvert le jeudi, de 2 à 4 heures. Si actuellement sa visite sera rapidement faite, celle de la bibliothèque permettra à beaucoup de Nogentais qui ignorent son existence de faire connaissance avec les nombreux et intéressants livres de tous genres qui remplissent ses rayons.

Les offres de dons peuvent être faites, soit à la mairie, soit à l'un des membres du comité, composé de MM. Villette-Gaté, président ; Sommermont, secrétaire ; Bruyant, Th. Couronnet, Paul Daupeley, Lucien de Vaux, Eigenschenck, Malgrange, Rogue et comte de Souancé.

Touring-Club.

Le Conseil d'administration du Touring-Club de France, a voté, dans sa séance du 30 mai 1911, une somme de 150 francs pour l'amélioration du chemin d'accès au dolmen dit *La Pierre Martine*, situé dans la commune de Livernon (Lot).

Distinctions honorifiques.

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons vu figurer dans les récentes promotions les noms d'un certain nombre de collègues et amis :

MM. le docteur Rambaud, A. Doigneau et Paul de Mortillet, nommés officiers de l'Instruction publique.

MM. Paul de Givenchy, L. Hutteau et Ch. Géneau, nommés officiers d'Académie.

MM. Armand Viré et Dharvent, nommés chevaliers du Mérite agricole.

Le Mans. — Imp. Monnoyer. — 1912

UNE ARME MAYA

Par G. ENGERRAND,

Professeur de Préhistoire au Musée d'Archéologie de México.

Le Musée yucatèque de Mérida, entre autres choses intéressantes, possède une magnifique pièce, en silex taillé, qui me semble être une arme. Trouvée, paraît-il, dans une tombe des environs de Mérida, elle mesure $0^{m}51$ de long, $0^{m}24$ de large entre les deux extrêmités les plus éloignées et $0^{m}21$ seulement dans la partie où se trouve l'étiquette. Sa couleur est blanchâtre.

La taille de cette arme est remarquable par sa régularité. On voit très bien les grands éclats enlevés ainsi que les retouches sur les bords. Le manche, qui est plus ou moins arrondi à son extrêmité, est d'une largeur presque constante d'un bout à l'autre.

Je ne connais de gisements de silex, au Yucatán, que dans la partie méridionale de la péninsule, près de la frontière du Guatémala, d'où j'ai décrit (1) un gisement de haches parmi lesquelles on peut reconnaître les types chelléen et acheuléen, sans que cela veuille dire qu'elles soient réellement quaternaires. Enfin, il y a des affleurements de silex au Petén (Guatémala) et au Honduras Britannique. Comme l'un et l'autre forment partie, avec le Yucatán, du pays maya et que Flores, la capitale du Petén, n'est autre que l'ancienne Itza, il est facile de comprendre d'où les Mayas septentrionaux tiraient le silex, si

---

(1) Jorge Engerrand y Fernando Urbina. — Primera nota acerca de un yacimiento prehistórico ubicado en Concepción (Estado de Compeche). Bol. de la Soc. Geológica Mexicana. T. VI, págs. 79-87, 24 planches. 1909.

nous supposons que la pièce figurée a *été* taillée dans le nord de la péninsule.

— La belle et curieuse pièce du Yucatan signalée par notre collaborateur G. Engerraud n'est pas sans analogie avec certains



Fig. 70. — Arme en silex. Environs de Mérida (Yncatan).

silex taillés des Etats-Unis dont il est question dans l'excellent ouvrage de Warren K. Moorehead : *The Stone Age in North America*, vol. I, pp. 164-166, fig. 161 et 162.

Ces silex, indiqués comme provenant d'une tombe du Tennessee, font partie d'un lot de 46 instruments de formes

bizarres, qui semblent plutôt avoir constitué une cachette qu'un mobilier funéraire.

Voici, d'après Moorehead, ce que dit à leur sujet W. J. Seever, qui fut conservateur du Musée de la Société historique du Missouri, à Saint-Louis (Missouri), où se trouvent actuellement les objets :

« Sur les rives de la belle rivière Duck, dans le Comté d'Humphrey (Tennessee), près de Painted-Rock, sur la ferme de M. Banks Links, sont les restes d'un ancien cimetière fort important, qui contenait jadis des centaines de caissons en pierre. Le pays ayant été mis en culture il y a quelques années, des wagons entiers de roches plates employées à la construction des tombes ont été emportés et les os humains dispersés ; d'innombrables objets d'art préhistorique ont été ramenés par la charrue et sont à présent dans les collections de la vallée de l'Ohio.

« En décembre 1894, un employé de M. Links, en labourant ce champ, ramena quelques instruments. Leur forme et leur dimension étant peu ordinaires, on prit le temps de creuser et l'on découvrit les objets dont il est ici question. Suivant les trouveurs, ils étaient simplement « en un paquet ». Le point précis ayant été noté avec soin, des fouilles y furent entreprises le mois de mars suivant. A une profondeur de un ou deux pieds au-dessous de l'emplacement qu'occupaient les silex, on trouva deux images ou idoles. Il a été impossible de déterminer si les dépôts étaient associés aux restes humains. D'après les apparences et les récits de la découverte, les idoles étaient placées dans la terre côte à côte dans une position verticale, les silex en un paquet serré immédiatement au-dessus. De tous côtés étaient des restes de tombes, mais la plupart de ces tombes ayant été dérangées et les pierres déplacées par la culture, on ne peut pas dire avec certitude que la trouvaille a été déposée avec un mort, bien que l'auteur incline à croire qu'il en était ainsi et que le caisson en pierre reposait immédiatement au-dessus de la cachette des objets ».

Quoiqu'il en soit, les dits instruments, qui mesurent de $0^{m}20$ à $0^{m}36$ de longueur et dont les formes sont très variées, sont tous exécutés avec une remarquable habileté.

Quelques-uns ont leur partie supérieure recourbée en crosse et présentent des projections latérales assez semblables à celles

qu'on observe sur la pièce de Mérida, mais ils sont de plus petites dimensions que cette dernière. Il en est qui portent un ou deux appendices pointus au-dessous du crochet formant crosse. Un autre possède, sur le côté de la crosse deux appendices à pointes arrondies, et sur le côté opposé une projection ayant la forme d'une hache à coupant évasé.

Les pièces les plus grandes de la trouvaille de Tennessee, celles qui atteignent jusqu'à $0^{m}50$ et plus, affectent la forme de longues et étroites lames d'épées à deux tranchants, très régulièrement et très finement taillées sur les deux faces.

LES ROCHES DES HACHES POLIES

trouvées en Beauce

Par G. COURTY.

Les haches polies qui jonchent le sol beauceron, sont pour la plupart soit en silex d'eau douce des formations aquitaniennes, soit en silex pyromaque de la craie. Un bon nombre de haches sont aussi en grès quartzeux dur d'un gris lustré à la cassure, d'une patine très blanche par suite de leur longue exposition à l'air libre. Durant le néolithique, les préhistoriques de la Beauce effectuaient déjà des échanges avec des contrées éloignées, c'est ainsi qu'à côté de roches purement locales, qui sont certes les plus nombreuses, nous en trouvons qui sont complètement étrangères à la région. Grâce à la collaboration de notre ami dévoué Gustave Fouju, je puis aujourd'hui donner un petit inventaire de roches qui ont été ramassées en Beauce sur une aire géographique comprise entre Chartres, Rambouillet, Chauffour, Etréchy, Etampes et Auneau.

Nature des roches constituant les haches polies.	Localités ou furent rencontrées les haches polies.
Serpentine :	Angerville. — Aunay-sous-Auneau. — Auneau. — Béville-le-Comte. — Bonvilliers. — Bouglainval. — Champseru. — Chartres. — Chauffour. — Craches. — Ecrosnes. — Etampes. — Étréchy. — Fontaine-la-Rivière. — Fresnay-l'Evesque. — Gallardon. — La Chapelle-d'Aunainville. — Les Emondants. — Maintenon. — Montainville. — Neuvy-en-Beauce. — Oinville-sous-Auneau. — Orlu. — Plessis-Saint-Benoît. — Prunay-le-Gillon. — Roinville-sous-Auneau. — Rouvray-Saint-Denis. — Saint-Léger-des-Aubées. — Saint-Piat. — Sainville.

Serpentine :	— Saulaires. — Souzy-la-Briche. — Theuville. — Umpeau. — Voise.
Jade et Jadéite :	Armenonville. — Aunay-sous-Auneau. — Auneau. — Bailleau-sous-Gallardon. — Béville-le-Comte. — Champseru. — Chartres. — Chauffour. — Coltainville. — Denonville. — Ecrosnes. — Genonville. — Mérouville. — Moutiers-en-Beauce. — Nogent-le-Phaye. — Orcemont. — Roinville-sous-Auneau. — Saint-Léger-les-Aubées. — Santeuil. — Soulaires. — Souzy. — Theuville. — Voise.
Diorite :	Aunay-sous-Auneau. — Chartres. — Chatenay. — Ecrosnes. — Francourville. — Gué de Longroy. — Les Emondants. — Mainville-La-Jeulin. — Neuvy-en-Dunois. — Oinville. — Prunay-le-Gillon. — Roinville-sous-Auneau. — Saint-Léger-des-Aubées. — Saudreville. — Umpeau. — Voise. — Yermenonville.
Diabase :	Bleury. — Chauffour. — Coltainville. — Ecrosnes. — Etréchy. — Les Emondants. — Neuvy-en-Dunois. — Oinville. — Rouvray-Saint-Denis. — Saint-Germain-la-Gâtine. — Soulaires.
Amphibole (Fibrolithe) :	Allainville. — Béville-le-Comte. — Bleury. — Bouglainval. — Etampes. — Gallardon. — Gas. — Lethuin. — Nogent-la-Phaye. — Saint-Léger-des-Aubées.

En outre, sur cette portion de territoire de Beauce, il fut rencontré 2 haches polies en granite ; 1 en quartzite ; 2 en syénite ; 1 en trachydolérite et 1 en grauwacke contenant des petits cristaux de pyrite de fer.

Le nombre des haches polies ramassées dans les lieux sus indiqués se répartit ainsi : 52 en serpentine ; 30 en jade et jadéite ; 24 en diorite ; 20 en diabase, 10 en amphibole. Je n'ai indiqué ici que les roches relativement fraîches, c'est-à-dire celles qui n'ont pas subi une altération profonde de surface. Si j'avais poussé plus avant mes investigations, j'aurais constaté une proportion sensiblement la même dans les chiffres.

Ce sont les serpentines, les jades et les jadéites qui dominent. Or, dès l'époque préhistorique, ces roches étaient estimées à juste titre pour leur dureté et leur couleur; il n'est donc pas étonnant d'en trouver une assez grande quantité sur le sol. Les serpentines offrent des teintes diverses; les unes sont blanches, les autres sont soit brunâtres, soit d'un vert clair ou d'un noir assez foncé; la plupart enfin contiennent des petits grenats. Les jades rappellent tout à fait celles du Morbihan. Les haches en jadéite sont translucides dans la partie amincie du tranchant; elles sont d'un beau vert céladon et d'un toucher gras.

Les diabases sont assez nombreuses dans la région étampoise; elles sont d'un vert très foncé et rappellent celles de la Bretagne. Les haches en diabase présentent souvent une altération profonde de 0m001 à 0m002; elles sont d'un gris sale et par conséquent méconnaissables si l'on ne considère que leur aspect extérieur.

Comme les haches en diabase, celles en diorite sont aussi très souvent altérées en surface, aussi est-il très difficile de reconnaître leur texture granitique sans les casser.

Les haches en amphibole sont assez rares en Beauce; néanmoins il est possible d'en découvrir des variétés soyeuses en fibrolithe blanche et verte.

Malgré leur dureté, les haches en serpentine se retrouvent fréquemment dans un tel état de corrosion que n'étaient les petites cavités où se trouvaient naturellement enchassés les grenats, il ne serait pas possible de dire que l'on a affaire plutôt à une serpentine qu'à une autre roche.

Cet état sommaire des haches polies en roches étrangères à la Beauce montre que les roches cristallines basiques étaient préférées aux roches acides, sans doute parce que plus lourdes, plus homogènes et aussi plus belles. La nature même de ces roches permet enfin de supposer des échanges, une sorte de trafic en un mot des préhistoriques beaucerons avec ceux des régions Armoricaine et Vosgienne pendant toute la période néolithique.

Un fragment de molette en téphrine, rencontré à Chauffour-les-Etréchy, laisse entrevoir des échanges avec les préhistoriques de la France centrale.



LES MÉGALITHES

des environs de Nemours (1)

Par Paul BOUEX,

Membre de la Société historique et archéologique du Gâtinais.

Les monuments et les stations préhistoriques ne furent d'abord pour moi que de simples buts de promenades, puis j'eus la curiosité d'appliquer à la préhistoire locale les données actuelles, fruits de soixante années de recherches et de discussion.

J'ai eu le plaisir d'en tirer quelques constatations inédites.

On trouvera ci-après, exposé brièvement, une première série de ces observations, qui ont quelquefois dépassé les limites territoriales que je me suis fixées : les environs immédiats de Nemours.

***

Depuis longtemps déjà, le caractère sépulcral des dolmens avait été établi, mais l'utilité primitive des menhirs était encore à démontrer, lorsque M. Marcel Baudouin et la Société préhistorique de France, prouvèrent ce principe que *les menhirs sont les jalons d'une ligne aboutissant à un dolmen ou sépulture dolménique.*

Déjà, pour notre région, M. E. Hue a magistralement démontré son exactitude, dans un travail sur le dolmen d'Episy (2). J'avais pu noter deux de ces lignes, lorsque la découverte à Tousson d'un menhir présumé, m'incita, pour l'identifier, à

---

(1) Articles publiés dans l'*Action Républicaine* de Nemours, mai à septembre 1911. Il en a été fait un tirage à part à 70 exemplaires, intitulé : *Petites notes de préhistoire Nemourienne et Gâtinaise.*

(2) *Le dolmen de Pierre Louve à Episy* (*Annales du Gâtinais*, 1906).

rechercher des alignements dans cette région, en me servant des travaux connus. Ces travaux, incomplets ou fautifs, m'amenèrent à vérifier, ce qui était indispensable, les caractères et les emplacements des monuments mégalithiques, et à en trouver de nouveaux autour de Nemours. J'eus la bonne fortune de m'en voir signaler quelques-uns encore inédits, et je dois remercier à cet effet, MM. L. Petit, Chauveau, et L. André, de leurs communications.

I. — Rive droite du Loing.

Le principe des alignements, appliqué à l'ensemble des mégalithes de la rive droite du Loing, a donné des résultats très probants, en raison de la quantité des monuments préhistoriques subsistants.

Dans son inventaire, M. Armand Viré signale pour la région Est de l'arrondissement de Fontainebleau (1) :

Les *Dolmens* de :

La Pierre Louve (commune d'Episy).
Le Palet de Gargantua ou Roche du Sault (commune de Villecerf).
Celui de Cannes Ecluses.

Les *Menhirs* de :

La Pierre à la Croix (commune de Chevry-en-Sereine).
La Pierre Droite (commune d'Ecuelles).
La Pierre aux Couteaux (commune de Diant) (2).
La Pierre Cornoise (commune de Thoury-Ferrottes) (3).
La Pierre Levée (commune de Dormelles).
La Roche Plantée (commune de Dormelles).
La Pierre Frite (commune de Nanteau) (4).
La Roche à Blin (commune de Treuzy).
La Pierre aux Aiguilles (à Culoiseau, commune de Nanteau).

---

(1) *L'Homme préhistorique*, année 1906. Voir également, Doigneau : *Nemours, etc.*
(2) *Menhir de la Pierre aux Couteaux*, par E. Hue, dans l'*Homme préhistorique*, année 1908.
(3) *Menhir de la Pierre Cornoise*, par E. Hue, dans l'*Homme préhistorique*, année 1907.
(4) Doigneau, ouvrage cité.

La Pierre aux Epingles (commune de Nanteau).

La Roche Plantée de la Brosse (?) est indiquée par la Carte des monuments préhistoriques de l'arrondissement de Fontainebleau, du Cabinet des Estampes.

Depuis, ont été signalées, en 1900, par M. Thierry, la sépulture dolménique de Pleignes (1); en 1908, par M. Bergeron, une sépulture semblable, près de Saint-Lazare, commune d'Ecuelles (2).

Je me suis proposé d'y joindre les menhirs de :

La Pierre Levée de Moquebaril (commune de Nonville).

La Grosse Roche (commune de Fromonville).

La Pierre des Moines (commune de Nemours).

Certes, plusieurs des monolithes sont contestables. D'un seul examen, la roche de Levelay et celle de Nonville, auraient dû, il y a quelques années, être écartées de cette liste. La position relative de ces blocs, trop régulière pour n'avoir pas été voulue, et leur érection en des points déterminés, qui a été manifestement intentionnelle, leur donnent maintenant une authenticité très grande.

D'un pointage exact, sur la carte au 50.000^{me}, des emplacements de tous ces mégalithes, il ressort :

1° La rectitude de l'alignement formé par les menhirs de Diant, Thoury, Dormelles et Pierre Louve.

2° Celle du tracé Pierre Frite, Roche à Blin et Pierre Louve (3).

3° La ligne droite formée par la Pierre des Moines, la Grosse Roche et le même dolmen.

On remarquera comme autre singularité, que le menhir d'Ecuelles est situé sur une ligne reliant les deux sépultures d'Episy et de Saint-Lazare.

---

(1) *Annales du Gâtinais*, 1901, p. X.

(2) *Découverte d'une sépulture préhistorique dans le canton de Moret*, par Bergeron et Dr Bon, 1908.

(3) A remarquer que l'alignement prolongé vers l'Est aboutit à Egriselles-le-Boccage, où s'élève un menhir; cependant, il est à supposer que ce menhir se rattache à un système différent avec la roche de Villemanoche et celles qui paraissent indiquées par les noms des hameaux de la Haute-Borne (Dollot, Villebougis, Villeneuve-la-Dondagre), Pierre-Aigue (Savigny), etc.

Certains blocs restent hors de ces tracés : cela tient probablement à la disparition de quelques monolithes intermédiaires, à l'ignorance où l'on est des sépultures-buts.

Cependant, l'emploi des mêmes menhirs dans des alignements différents était à rechercher, et effectivement on peut remarquer que la ligne tracée de la Pierre Frite vers la sépulture de Pleignes passe par la Roche de Nonville, que la Pierre aux Aiguilles et la Roche à Blin sont situées sur une ligne qui, prolongée, se dirige par Champmerle (1) vers l'ossuaire de Cannes.

De très rapides recherches sur les documents cadastraux et autres (2), m'ont permis de constater l'existence de lieux dits : la Pierre levée, la Haute Borne ou la Grande Borne, à la limite de Préaux Lorrez (l'extrémité Sud-ouest des bois de la Motte), vers l'angle Sud-est de la séparation d'entre Nonville et Treuzy, près du chemin de Préaux à Passy (sur Egreville), etc., où peuvent avoir été érigés d'autres menhirs aujourd'hui disparus (3).

On s'étonne avec juste raison de la précision de ces alignements étant donnés les moyens rudimentaires dont disposaient les hommes de l'âge de la pierre polie qui les ont tracés. De la Roche à Blin (altitude 85 m.), on ne peut voir directement la Pierre Frite (135 m.), masquée par les hauteurs de Levelay qui atteignent 144 mètres ! Diant est séparé du dolmen d'Episy par une distance de 15 kilom. 300; l'alignement Culoiseau Cannes atteindrait 18 kilom. 500 de longueur.

*
* *

Si certains de ces mégalithes sont érigés loin du gisement de la roche qui les forme, d'autres, au contraire, ne sont que des plaques de la roche constituant le sous-sol du lieu où ils ont été dressés ; cependant les constructeurs leur ont toujours donné des formes pyramidales, ou ont cherché à les réaliser.

---

(1) Chantemert ou Chantemerle, corruptions évidentes de Champmert, nom indiqué par Cassini (Quesvers, de Montereau à Château-Landon, p. 12).

(2) *Manuel de recherches préhistoriques*. Paris, 1906.

(3) « Le territoire de Treuzy commence au bout du guay de Nonville, où commence aussi e chemin des Bourguignons, qui sépare ledit territoire de ce côté là, jusqu'à un endroit où ledit territoire descend à main gauche à une grande borne au-dessous de laquelle on descend en un chemin qu'on nomme le chemin de Moret à Bransles... » C'est la seule borne citée dans cette reconnaissance du territoire de Treuzy, en 1675.

Aucune règle spéciale ne paraît avoir été observée quant à l'orientation ; il semble cependant que le grand côté est perpendiculaire à l'alignement, tout au moins pour les menhirs les plus proches de Nemours. La hauteur des éléments et leur altitude vont presque toujours en décroissant vers la sépulture; ils sont dans notre contrée toujours formés de grès dur ou de « cliquart ».

Groupés dans une région d'environ 300 kilomètres carrés, que limitent la Seine, le Loing, l'ancienne forêt de Nanteau (Moliserve) et le « Boccage » qui garnit les hautes vallées du Lunain et de l'Orvanne, ces alignements divergent vers Nemours, Paley, Vallery-Lixy, où se trouvent des stationnements néolithiques importants.

*
* *

Si les menhirs sont les jalons d'une ligne aboutissant à des sépultures mégalithiques, on peut supposer que ces menhirs sont également les repères des voies qui y conduisaient, ou, ce qui est plus logique, que *dolmens et menhirs ont toujours été placés à proximité des sentes primitives, mais dans les conditions d'orientation et d'alignement qui leur sont propres.* Ces sentes paraissent en effet, ainsi que les chemins qui les ont remplacées, avoir eu leurs buts extrêmes placés bien au-delà des extrémités connues des alignements.

M. Lioret a signalé la présence des menhirs de Diant, Thoury, Dormelles... près de l'ancienne voie dite Rue-Chevrette (1), venant de la région d'Auxerre. On peut remarquer que presque tous les autres mégalithes avoisinent d'anciens chemins, qui peuvent avoir été légèrement déviés dans les temps historiques par la construction de ponts, de villages, d'étangs, etc.

Il n'est pas une ancienne voie directe, dans la région délimitée ci-dessus, qui réunit deux centres primitifs importants, ou passages de rivière facilités par des conditions géologiques, qui n'ait, à une distance maximum de 1.500 mètres, un ou plusieurs mégalithes sur son tracé.

Que l'on suive le vieux chemin de Lorrez à Moret, dont on retrouve des tronçons encore dénommés ainsi, de la Grande Chasse à Levelay, on notera la Pierre Frite, la Roche à Blin, la

(1) *Notes sur les fouilles des Gros, près Moret*, par G. Lioret, 1907, p. II.

Pierre Louve, le menhir d'Ecuelles et la sépulture de Saint-Lazare.

Il en est de même sur les chemins de Château-Landon à Moret, Grez à Nonville, Grez à Sens ou à Egreville, Nemours à Montereau, par Dormelles (tracé indiqué encore en 1741, par Outhier), ou vers l'Yonne par Villemaréchal et Thoury, Lorrez à Montereau ou Lorrez à l'Yonne, par Chevry et Diant (1).

Il en est encore de même pour un chemin marqué par Outhier, celui de Cheroy à Dormelles, par Villechasson et Thoury, et plus au Sud, pour la région d'Egreville, la voie Lorrez, Préaux, Egreville, Chevannes...? ne présente-t-elle pas un minimum de trois menhirs, encore debout, ou dont les noms se sont perpétués jusqu'à nous.

On sait que l'homme magdalénien était déjà commerçant et nomade, que des relations commerciales assez actives paraissent établies à la même époque pour l'échange de silex bruts ou ouvrés, de parures, etc. L'homme néolithique a des relations encore plus étendues pour se procurer l'ambre, l'arragonite, qui vient des Pyrénées, la jadéite qui paraît provenir d'Asie, matières qu'il utilise pour ses outils ou ses parures. « Il n'y a pas à douter des relations commerciales, sinon pour les contrées lointaines, au moins pour les populations néolithiques de l'Europe » (2).

Il s'ensuit donc que des voies ont dû, dès ces époques primitives, se trouver tracées sur de très longs parcours, et qu'il est vraisemblable que les tribus autochtones ont songé à placer leurs sépultures et les monuments de leur culte non loin de ces passages.

II. — Rive gauche du Loing.

Les mégalithes sont moins nombreux à l'Ouest qu'à l'Est de Nemours; cela tient évidemment à ce que la contrée étant plus fertile, on a cherché de très bonne heure à enlever tout ce qui pouvait gêner la culture. Les noms de certains « champtiers » à

---

(1) Les voies primitives paraissent éviter seulement les parties infranchissables des cours d'eau (Seine, de Moret à Montereau), les basses vallées marécageuses (Lunain et Orvanne), les montées abruptes (montagnes de Train).

(2) De Mortillet, de Baye.

proximité desquels se trouvent d'importantes stations néolithiques témoignent de l'existence de ces monuments, détruits sans doute depuis fort longtemps.

On peut citer entre autres :

La Pierre percée, au-dessus de Fromonceau (commune de Saint-Pierre) (1).

La Haute Borne, vers la limite de Châtenoy et Fay (commune d'Ormesson).

La Grande Borne, entre l'ancien grand chemin de Paris et Trémainville (commune de Chevrainvilliers).

La Grande Borne, entre le chemin de Chevrainvilliers et la route de Beaumont (commune d'Aufferville) (2), etc.

Des lignes entières de bornes seigneuriales, dont quelques-unes fort grandes sont encore en place; les champs voisins n'en ont pas pris le nom.

L'inventaire de A. Viré ne donne, pour cette région Ouest, qu'un dolmen, celui de la Pierre du Mort ou de l'Ormail, commune de Rumont.

Il y a lieu d'y ajouter le dolmen de la Roche aux Loups, commune de Buthiers (3); la sépulture dolménique du Guichet, commune de Buthiers, encore inédite, explorée en 1883, par M. Chauveau, instituteur à Saint-Loup-de-Naud; et d'y rattacher le dolmen de Buno Bonneveau (Seine-et-Oise) (4).

Les menhirs de :

La Pierre à Leslu (commune de Tousson), récemment retrouvée.

La Haute Borne (commune de La Chapelle-la-Reine) (5).

---

(1) *Répertoire archéologique de l'Yonne*, p. II.

(2) Un lieu dit voisin est dénommé « le Gros Grais » ! Les sables et les grès sont profondément enfouis à cet endroit.

(3) *Bulletin de la Société préhistorique*, juillet 1911.

(4) *Annales du Gâtinais*, 1885, p. 182.

(5) Carte des mégalithes de l'arrondissement de Fontainebleau. Bibl. Nat. Estampes Va. On m'avait indiqué comme portant ce nom, une borne carrée de 1 m. de hauteur, située à l'angle S.-O. du territoire du Vaudoué et de l'ancien fief de Montbas, laquelle n'est autre, en raison de la reproduction grossière d'une échelle et d'une crosse d'abbesse, qu'une des bornes-limites de la Seigneurie des dames de Chelles. Une borne semblable se trouve près de la Pierre au Prêtre. Il serait intéressant de rapprocher les emplacements de ces bornes de ceux mentionnés dans l'arrêt du Parlement du 7 juin 1518 (*Annales du Gâtinais* : *Les relations de l'Amiral de Graville avec le Gâtinais*, 1889, p. 25 et suivantes).

La Pierre au Prêtre (commune de Tousson). . . . .

La Pierre droite (commune de Milly, Seine-et-Oise) (1). . . .

Il est à remarquer que le menhir de Tousson occupait le centre d'un plateau élevé (137 m.) sur les bords duquel sont placés les autres mégalithes, les roches à pétroglyphes de Buthiers, Bonneveau, Boigneville, Boutigny, Noisy (2) et les polissoirs de Boigneville, etc.

Deux alignements exacts peuvent être tracés de la Pierre au Prêtre au menhir de Tousson et à la sépulture de Buno. Il ne paraît pas y avoir d'alignement vers Rumont, comme il a été dit, le menhir de Milly se trouvant, non à proximité du Corbeau, mais à 700 mètres à l'Ouest de l'emplacement de l'ancien lieu de Rovre (3) et à 50 mètres de la limite de Buno-Bonneveau et du chemin de Grimery.

*
* *

Ici encore les menhirs de La Chapelle-la-Reine, de Tousson et l'ossuaire de Buno sont très proches d'une voie antique allant d'Etampes à Larchant (4); la Pierre droite est près du chemin vert dit de Grimery, bordé également d'autres grès non identifiés, chemin venant de Milly et tendant vers la Roche aux Loups et Briarres (5).

La Pierre au Prêtre et le grand menhir de Tousson jalonnent un chemin qui se dirige vers le dolmen de Guichet; les monolithes détruits de Chevrainvilliers et Aufferville étaient situés près d'une section de la vieille voie de Paris à Montargis par Larchant.

La Pierre des Moines.

La partie du territoire de Nemours qui s'étend du Faubourg du Grand-Pont vers Darvault possède un mégalithe longtemps

---

(1) M. Louis-André de Saint-Val, a eu l'amabilité de m'en donner l'emplacement exact. Voir : *Nemours*, par E. Doigneau, p. 154.

(2) La carte citée ci-dessus indique comme celtiques les grottes de Larchant. Or, ces cavités font actuellement l'objet de travaux de M. Ede, sur certains signes gravés (attribués aux temps préhistoriques) qu'elles renferment (Voir E. Thoison, *La-Roche-au-Diable*... 1885, p. 4).

(3) Carte d'Etat-major (1er tirage) et Cassini.

(4-5) *Buno-Bonnevaux*, par M. Louis André (*Annales du Gâtinais*, 1885, p. 183-185).

méconnu : la Borne des Bois Pimont ou Pierre des Moines. Une première présentation par la photographie en fut faite le 18 septembre 1902, lors d'une conférence de M. Léon Gérardin, sur la préhistoire. Mais, encore à cette date, beaucoup de personnes ne voulaient voir danc ce bloc qu'un simple repére servant à dé-



Fig. 71. — La Pierre des Moines (vue du Sud-Ouest). Dessin de E. Marché.

limiter les territoires des communes de Nemours et de Fromonville (1), sans tenir compte de ses caractères propres, qui, sauf la hauteur, sont ceux des grands menhirs.

(1) Une autre borne de fortes dimensions m'a été signalée au sommet du bois du Fourneau, également à la limite de Nemours; c'est un grès tendre, très grossièrement équarri au couperet, haut de 1m10, percé d'une cavité naturelle, et portant gravé profondément sur le côté du levant le chiffre 3. Ce chiffre est celui d'un plan de bornage, au XVIIIe siècle, des possessions de l'Abbaye de Barbeau.

L'emploi fait de la Pierre des Moines comme borne communale en assure la conservation.

Le principe des alignements m'a permis d'identifier ce monolithe d'une façon irréfutable, puisqu'il forme avec un autre d'un genre différent, la Grosse Roche, un alignement absolu, allant du Montgagnant (1) au dolmen d'Episy.

Le nom du lieu est pourtant assez suggestif et aurait dû attirer, depuis longtemps, l'attention des préhistoriens : « *les Moines* », abréviation courante pour les terres du Moine (*Moène*, en langage vulgaire). Ce nom vient, non pas, comme certaines personnes se l'imaginent, d'une ressemblance du bloc, qui, au loin, donne l'illusion d'un religieux qui aurait son capuchon relevé ; peut-être pas davantage d'une possession plusieurs fois séculaire de l'endroit par les moines de Barbeau ou de Néronville qui se partageaient la plaine de Nemours à Darvault et à Fromonville ; mais bien plutôt de l'ancien mot celtique *Maen*, qui signifie pierre, et d'où est dérivé dolmen, etc.

Ce menhir s'élève sur la limite de Nemours, dont il paraît avoir servi de borne de toute ancienneté, à 80 mètres du chemin de Nemours à Cherelles qui est la voie d'accès la plus facile, et à 400 mètres de la route départementale de Montereau. Ses coordonnées géographiques sont :

0° 4246" Est et 53° 6373" Nord. Son altitude est d'environ 80 mètres. Le point d'eau le plus voisin, le Loing, est distant de 1.400 mètres.

Constitué par un bloc de grès dur non caverneux, presque quadrangulaire, qui paraît avoir été détaché et descendu du banc surmontant le Fourneau, à 1 kilomètre Sud-est, et à un niveau supérieur d'environ 25 à 30 mètres, notre menhir a une hauteur de $1^{m}70$ au-dessus du niveau des champs voisins, car la charrue laisse à sa base une petite butte. Sa grande diagonale est dirigée Nord-sud ; l'axe de l'alignement est perpendiculaire à son grand côté Sud-ouest.

Jusqu'à une certaine hauteur au-dessus du sol, les deux faces Nord-est et Nord-ouest sont presque droites et perpendiculaires entre elles ; c'est par ces côtés, mesurant $0^{m}30$ et $0^{m}45$ que le menhir devait adhérer au banc de grès ; le travail de détachement, bien accompli avec des instruments grossiers, a été pres-

(1) Sur l'alignement, non loin de là, est le lieu dit « les Tombes ». Est-ce une simple coïncidence ?

que parfait. La Grosse Roche présente un travail analogue resté inachevé.

La face Sud-ouest est d'abord bombée, puis creuse ($0^{m}85$) ; l'angle qui la relie au côté Sud-est, formé de deux parties concaves ($0^{m}40$ et $0^{m}25$), est très arrondi.

Le pourtour à la base mesure donc environ $2^{m}45$; à $0^{m}20$ du sommet, il est encore de $1^{m}75$. Ce sommet présente quelques dépressions naturelles vers l'Ouest et le Sud, côtés par lesquels il est facile de l'escalader. En supposant un enfoncement d'un tiers dans le sol, le bloc pèserait 2.300 à 2.500 kilogrammes. Toutes ses parties sont frustes et ne présentent, en aucun endroit, traces d'éclatement, piquage ou autre travail produit par des outils modernes.

Les champs voisins contiennent des silex taillés dont la recherche est assez malaisée en raison de la quantité de cailloux du diluvium dont est jonchée la plaine. Une carrière, distante de 200 mètres, vers l'Est, présente sous une mince couche de terre labourable un lit épais de cailloux roulés noirâtres, surmontant la craie.

La Grosse Roche.

Située à l'angle Sud-est de l'ancien chemin de Grez à Sens et à

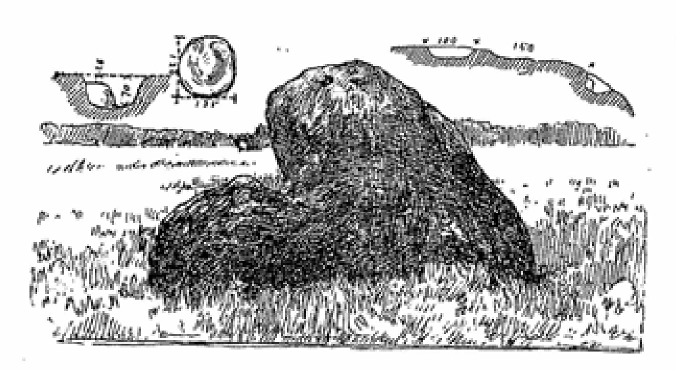


Fig. 72. — La Grosse-Roche (vue du Nord). Dessin de F. Ede.

Egreville, aujourd'hui chemin vicinal ordinaire de Montcourt à Darvault, et du chemin de Nemours à Cherelles et au Foulon, au

lieu dit la *Petite Bruyère*, à l'altitude d'environ 88 mètres (1), elle est distante de 1600 mètres de la Pierre des Moines, de 3 kilomètres de Nemours et du Loing, et de 6 kilom. 800 de Pierre-Louve.

C'est un gros grès erratique, sans grande dureté, dont la forme générale peut être comparée à celle d'un escargot gigantesque qui aurait 3^m50 de long et 2^m05 de hauteur ! La tête touche le chemin de Grez et a 0^m80 de haut ; la partie la reliant à la grosse masse du rocher, 0^m30 d'épaisseur. La partie postérieure du pied forme protubérance derrière la coquille.

La surface supérieure de la roche présente de nombreuses coupelles, d'où partent, de tous côtés, des sillons mi-cylindriques, d'environ 0^m04 à 0^m05 de largeur, dirigés suivant les déclivités. Bien que ce genre de dénudation profonde du grès soit excessivement rare, celle-ci se faisant suivant les couches parallèles de stratification du sable, ou encore suivant les contours des nodules de formation du rocher — ce qui donne alors l'aspect ou spongieux ou écailleux — il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

Mais trois choses sont à considérer dans la Grosse-Roche comme étant intentionnelles :

L'une des cupules située sur le côté Nord ;

Une dépression voisine en forme de sabot d'équidé (2) ;

Un grand sillon creusé du côté de Darvault, entre la partie principale et son appendice.

Cette *saignée* très profonde, où l'on peut facilement placer le bras entier, part du sommet et s'arrête carrément à quelque distance du sol. Elle paraît avoir été commencée pour détacher de la roche la partie postérieure, pouvant cuber environ deux mètres cubes, de façon à donner à celle-là un aspect plus pyramidal, et avoir été abandonnée en raison de la dureté plus grande des couches profondes. Inutile de dire que dans ce travail, comme dans celui des autres cavités, on ne peut voir les traces d'un outil moderne, pioche, ciseau ou coin, et que celles de l'outil ancien ne sont plus visibles, enlevées depuis longtemps

---

(1) Les champs situés de l'autre côté du chemin de Nemours, sont dénommés *Les Crottes* ; est une mauvaise appellation des « Crots », creux, trous, que présente la Grosse Roche ? Très près de là, au Sud, le lieu dit *Les Cailloux*, a des blocs erratiques de poudingue et de cliquart, de petites dimensions.

(2) M. le docteur Dalmon a remarqué le premier ces cupules.

par l'érosion que l'on peut évaluer approximativement, d'après les « témoins » restés sur certains polissoirs.

La cupule, en écuelle, presque régulière, est pratiquée au sommet du rocher, du côté du chemin de Grez ; elle a 0m10 à 0m11 de diamètre, de 0m015 à 0m020 de profondeur ; ses bords sont peu évasés et le fond est assez uni.

A 0m15 de distance, sur le grand axe, se trouve la cavité pédiforme, très visible du chemin, qui représente l'empreinte d'un sabot de cheval ou d'un autre solipède. La longueur est de 0m135, la largeur de 0m120, la profondeur extrême de 0m070.

Cette représentation est assez naïve, comme la plus grande partie de celles de la période néolithique. L'empreinte du *bord de la paroi* du sabot étant en creux, la *sole* devrait être en relief, la *fourchette et les talons* en creux. Or, seule la protubérance ronde qui soutient la *fourchette* est en saillie, dépassant de 0m045 le fond de la cavité. Il est vrai que l'érosion en a émoussé énormément les contours.

La perpendiculaire élevée sur le plan de cette cavité ferait, vers le Nord, un angle d'environ 45° avec la verticale.

L'extrémité antérieure surélevée de la roche qui touche le chemin peut avoir servi de *fauteuil d'observation*, dans le sens donné à ces mots en préhistoire.

M. Marcel Baudouin, qui a étudié particulièrement ces signes gravés ou sculptés à l'île d'Yeu, et les a présentés à l'Académie des Sciences en janvier 1909, a pu démontrer que « l'ensemble des gravures rupestres comme les cupules, les bassins, etc., est en rapport avec le culte de la Vie et celui du Soleil, qui n'en est que la représentation symbolique » (1).

Une étude complète de la Grosse Roche s'impose donc. Je ne veux retenir pour l'instant que sa situation, qu'y voir des travaux destinés à attirer l'attention sur un bloc naturel, bloc utilisé dans un alignement mégalithique, et qui forme ici, en même temps, jalon à l'ancienne voie qui en suit de très près le tracé.

---

(1) Bulletin de la Société Préhistorique, n° 3, mars 1911. — La cavité pédiforme n'est d'ailleurs pas unique dans la région ; le menhir du Pas de Dieu, à Sognes, a une empreinte de 0m15 de long (*Rép. archéol. de l'Yonne*, par Quantin), ainsi que la fontaine Saint-Mathurin, à Larchant. Une des roches erratiques des Granges (Nemours) présente également une empreinte plantaire gauche très fruste, au gros orteil bien marqué, mais il est impossible d'y relever la moindre trace de polissage.

Ce sentier qui partait du gué de Nemours, passait par les coteaux du Guichet, du Tertre et de Cherelles, traversait le Lunain au gué du Foulon, se réunissait aux voies venant des régions de Bransles et Château-Landon par Nonville et Treuzy, et se dirigeait vers Pierre-Louve et Moret, en passant près de la Pierre droite d'Écuelles. Le dit sentier, peut être dévié légèrement vers Villeron, lors de la construction de la levée de l'étang, est le chemin le plus court (15 kilom. 1/2) qui réunit deux centres importants des temps préhistoriques.

(A suivre).

EPHÉMÉRIDES (1)

OCTOBRE

1. — Houdas (Octave). — Orientaliste et arabisant français. Professeur d'arabe vulgaire à l'Ecole spéciale des langues vivantes à Paris. Commentateur et traducteur d'œuvres importantes relatives à l'Afrique et notamment *Epigraphie tunisienne* (Alger, 1882); *Essai sur l'écriture maghrébine* (Paris, 1886), etc. Né à Outarville (Loiret), le 1er octobre 1840.

2. — Taylor (Edouard). — Anthropologiste anglais. Etudia surtout l'origine de l'homme et de la civilisation. Né à Camberwell, le 2 octobre 1832.

3. — Jimenez de la Espada (Marcos). — Professeur d'anatomie comparée à l'Université centrale de Madrid, auteur de nombreuses et intéressantes publications. Décédé le 3 octobre 1898.

4. — Pauthier. — Orientaliste français, auteur de nombreuses et importantes publications, notamment *Description de l'Inde*, *Livres sacrés de l'Orient* (1840), *Le livre de Marco Polo*. Né à Besançon, le 4 octobre 1801. Décédé à Paris, le 11 mars 1873.

5. — De la Borderie (Louis-Arthur). — A écrit une série de volumes sur les mœurs et coutumes des anciens bretons et une histoire de la Bretagne. Né à Vitré, en Bretagne, le 5 octobre 1827. Décédé à Paris, le 17 février 1901.

6. — Eisenlohr (Auguste). — Egyptologue allemand, élève de Chabas. Il a particulièrement étudié les mesures égyptiennes d'après le papyrus Rhind qu'il édita. Né à Mannheim, le 6 octobre 1832.

— Fondation de la Société préhistorique suisse, le 6 octobre 1909.

7. — Filhol (Edouard). — On lui doit la fondation du beau musée d'histoire naturelle de Toulouse. Né à Toulouse, le 7 octobre 1814. Décédé à Toulouse, le 25 juin 1883.

---

8. — Tschudi (Jacob). — Explorateur et archéologue suisse au Pérou, qu'il a étudié avec beaucoup de soin. Né à Glaris, le 25 juillet 1818. Décédé à Jakobshof (Autriche), le 8 octobre 1889.

9. — Desnoyers (Jules). — Bibliothécaire du Muséum de Paris. Parmi ses nombreux travaux de géologie et d'anthropologie, il faut citer celui paru en 1845, sous le titre : *Recherches géologiques et historiques sur les cavernes à ossements*. Né à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), le 9 octobre 1800. Décédé à Nogent-le-Rotrou, le 1er septembre 1887.

10. — Sirodot (Simon). — Naturaliste français. Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Rennes. A étudié surtout le gisement moustérien du Mont-Dol (Ille et-Vilaine), qui lui a fourni plus de 400 molaires de mammouth. Né le 10 octobre 1825.

11. — Klaproth (Henri). — Voyageur et orientaliste. Directeur de l'*Asiatisches Magazin*. A fait des travaux de linguistique et publié des récits de voyage en Asie centrale et au Caucase, fort estimés encore de nos jours. Né à Berlin, le 11 octobre 1783. Décédé à Paris, le 27 août 1835.

12. — Legonidec (J.-François-Marie-Maurice). — Philologue qui a laissé des travaux importants sur la langue celtique. Né au Conquet (Finistère), le 4 septembre 1775. Décédé à Paris, le 12 octobre 1838.

13. — Virchow (Rodolphe). — Célèbre anthropologiste allemand, fondateur de la Société d'Anthropologie de Berlin, en 1869, et auteur de nombreux travaux, notamment sur les Germains et les Finnois. Né le 13 octobre 1821, à Schwelbein (Poméranie). Décédé à Berlin, le 5 septembre 1902.

14. — Peutinger (Conrad). — Peut être considéré comme le père de la science archéologique. Il a publié sa *Tabula peutingeriana* ou carte des voies romaines. Né à Augsbourg, le 14 octobre 1465. Décédé le 28 décembre 1547.

15. — Europæus (Daniel). — Folkloriste finnois. Il recueillit et publia un grand nombre de légendes et de chants populaires de la Russie, de la Laponie et des pays scandinaves. Né le 1er décembre 1820. Décédé à Saint-Pétersbourg, le 15 octobre 1884.

16. — Roujou (Anatole-Armand). — Anthropologiste et naturaliste français. Il fut l'un des premiers à s'occuper de recherches préhistoriques dans les environs de Paris. Né à Choisy-le-Roi, le 16 octobre 1841. Décédé à Clermont-Ferrand, le 14 décembre 1904.

17. — Burckhardt (Johann-Ludwig). — Célèbre voyageur, originaire d'une famille bâloise. Etudia à fond la langue arabe à Londres et s'embarqua, en 1809, pour la Syrie où il voyagea sous le nom de *Cheikh*

Ibrahim et qu'il parcourut en tous sens. Il fut le premier à remarquer, en 1812, dans la ville d'Hamath, sur l'Oronte, des sculptures qu'on ne rattachait a aucun art connu et des hiéroglyphes qui ne ressemblaient point à ceux des Egyptiens. C'étaient des monuments Hétéens ou Hittites qu'on ne commença à étudier que vers 1871. Les journaux de voyage de Burckhardt furent remis à la Société géographique de Londres et publiés par Leake. Né à Lausanne, le 24 novembre 1784. Décédé au Caire, le 17 octobre 1817.

18. — Longnon (Auguste). — Archéologue, qui s'était spécialisé dans l'étude de la géographie historique de la Gaule. Né à Paris, le 18 octobre 1844. Décédé à Paris, le 5 juillet 1911.

19. — Lombroso (César). — Savant anthropologiste et criminalogiste italien. Né à Venise, en novembre 1835. Décédé à Turin, le 19 octobre 1909.

20. — Prjevalsky (Nicolas). — Est considéré comme le principal explorateur russe de l'Asie centrale, qu'il étudia en quatre grands voyages entre 1870 et 1885. Né à Kimbory, près Smolensk, le 31 mars 1839. Décédé à Prjevalsky (anc. Karakol), le 20 octobre 1888.

21. — Lenoir (Alexandre). — Architecte et archéologue. C'est à lui qu'est due l'installation du Musée de Cluny dans l'ancien palais des Thermes, qu'il réunit à l'Hôtel de Cluny. A publié notamment la *Statistique monumentale de Paris* (1861-67). Né à Paris, le 21 octobre 1801. Décédé le 17 février 1891.

22. — Bonghi (Ruggiero). — Ancien ministre de l'Instruction publique d'Italie qui, en 1876, organisa, à Rome, des conférences publiques de palethnologie. Ces conférences se transformèrent en Chaire de palethnologie dans l'Athénée romain. Il est également le fondateur du Musée national préhistorique et ethnographique. Né à Naples, le 20 mars 1828. Décédé à Torre del Greco, le 22 octobre 1895.

23. — Velasco (Gonzalez). — Fondateur de la Société et du Musée d'anthropologie de Madrid. Né à Balseca (Segovia), le 21 octobre 1815. Décédé à Madrid, le 23 octobre 1882.

24. — Jeanjean (Etienne-Adrien). — Savant palethnologue qui a publié d'excellents travaux sur le préhistorique des Cévennes et notamment : *Recherches sur l'homme et les animaux des cavernes des Basses Cévennes* (1869), *L'âge du cuivre et l'âge du bronze dans les Cévennes*. Né à Saint-Hippolyte-du Fort (Gard), le 24 octobre 1820. Décédé à Saint-Hippolyte, le 28 février 1897.

25. — Mohl (Julien). — Professeur de persan au Collège de France, président de la Société asiatique. Il donna le plan des fouilles de Botta

à Ninive. Né à Stuttgart, le 25 octobre 1800. Décédé à Paris, le 3 janvier 1876.

26. — Inauguration du monument élevé à la mémoire de Gabriel de Mortillet dans le square des Arènes de Lutèce, à Paris, le 26 octobre 1905.

27. — Deloche (Maximin). — Archéologue. A écrit de nombreux mémoires de numismatique et sur les bagues et monuments sigillaires de l'époque mérovingienne. Né à Tulle, le 27 octobre 1817. Décédé à Paris, le 12 février 1900.

28. — Cook (James). — Célèbre navigateur anglais, qui a rendu de grands services à l'ethnographie et aux sciences naturelles. Il est le plus remarquable, peut-être, de ceux qui dirigèrent, depuis le milieu du XVIIIe siècle, les grandes explorations scientifiques. Il s'est illustré par trois grands voyages. (1768-1779), durant lesquels il fit la découverte de plusieurs détroits et des terres océaniennes. Né à Marton (Yorkshire), le 28 octobre 1728. Assassiné, à Hawaï, par les indigènes des îles Sandwich, le 17 février 1779.

29. — Thévenot (Melchissedec). — Voyageur français, qui fit quelques voyages en Europe. Rentré à Paris, il réunissait chez lui les explorateurs des régions lointaines. C'est dans ces réunions que prit naissance l'Académie des Sciences. Il a publié sous le titre de *Relation de divers voyages curieux*, une compilation, d'après des auteurs européens et orientaux, avec cartes géographiques et figures d'histoire naturelle (Paris, 1663-72). Né à Paris, vers 1620. Décédé à Issy, le 29 octobre 1692

30. — Gatschet (Albert). — Auteur d'un grand nombre de travaux fort estimés d'ethnologie et de linguistique des populations indigènes de l'Amérique. Né à Berne (Suisse), le 30 octobre 1832.

31. — Léveillé (Dr Augustin). — Préhistorien. S'est particulièrement distingué en faisant connaître la station du Grand-Pressigny. Né au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), le 5 juin 1805. Décédé le 31 octobre 1880.

NOUVELLES

Le Musée Ethnographique Rémois.

Extraits d'un article de G. Boussinesq, publié dans *Le Progrès de l'Est* du 14 mai 1912 :

Il est surtout un domaine, où, consciente des gloires de son passé et des devoirs qu'elles lui imposent, la Ville de Reims s'est mise en mesure de conserver l'une des premières places : c'est celui des Beaux-Arts, des Antiquités locales et des diverses branches qui s'y rattachent.

Il y a cinq ans à peine, se constituait parmi nous la Société Archéologique Champenoise pour l'exploration méthodique du sous-sol des environs. Quelque temps après, la Société des Amis du Vieux Reims réunissait des capitaux importants pour assurer la sauvegarde des maisons historiques de la cité. Enfin, gagnée à son tour par l'émulation générale et magnifiquement encouragée par des legs généreux, la Ville se décidait elle-même à faire les frais d'installation de toute une série de musées. Le Musée des Beaux-Arts s'abritera bientôt entre les murs de l'ancienne abbaye de Saint-Denis. Trente mille francs viennent d'être votés par le Conseil municipal pour aménager dans les locaux de l'archevêché le Musée Archéologique, entassé à l'étroit au deuxième étage de l'Hôtel de Ville. En outre, dans ces mêmes bâtiments du palais archiépiscopal, *un troisième musée*, le *Musée Ethnographique du Pays Rémois*, doit ouvrir ses portes d'un jour à l'autre.

Nous voudrions essayer, en quelques mots, de le faire connaître à nos lecteurs.

Et tout d'abord, qu'est-ce donc qu'un musée ethnographique?

C'est tout simplement la réunion des divers outils, meubles, ustensiles de ménage, objets quelconques capables d'apporter quelque renseignement sur les usages, les coutumes, l'industrie, d'un peuple ou d'une région. Cette définition, assez vague, va nous permettre cependant de bien déterminer son caractère. Un musée des Beaux-Arts rassemble les peintures et les sculptures de grand prix, les tapisseries de luxe, les pièces d'orfèvrerie somptueuses, les estampes rarissimes, bref l'œuvre artistique des générations humaines. Mais à toutes les époques de l'histoire, les artistes ne formèrent qu'une infime minorité, et leur

production exceptionnelle fut comme noyée dans l'œuvre immense et inégale des innombrables artisans. Est-ce à dire que cette œuvre anonyme ne mérite pas qu'on l'étudie ?

Non certes ! Avec des moyens de fortune, les artisans de village ont souvent réalisé de véritables merveilles de sobriété et d'élégance. Mais surtout, leurs travaux de ferronnerie, d'ébénisterie, d'horlogerie, de céramique, constituent le cadre indispensable dans lequel il convient de situer l'histoire populaire à travers les âges. Le Château de Versailles est la meilleure illustration d'une étude sur la Cour de Louis XIV ; la demeure misérable du paysan à la même époque, son outillage rudimentaire, explique mieux que tous les raisonnements, le désir irrésistible de bien-être et de progrès matériel qui a lancé les hommes à la conquête de toutes les inventions modernes.

De même, une démarcation très nette sépare le musée ethnographique du musée purement archéologique. Celui-ci se borne aux vestiges des civilisations primitives de l'humanité, tout au plus arrive-t-il jusqu'au moyen âge. Le musée ethnographique conduit, au contraire, le visiteur jusqu'au seuil même de notre époque, et les siècles rapprochés l'intéressent plus particulièrement. Les transports, l'éclairage, le chauffage, tous les moyens de production en général, se sont transformés si rapidement depuis trois quarts de siècle, que les enfants d'aujourd'hui ne peuvent avoir la moindre notion de ce qu'était la vie du paysan ou de l'artisan, à l'époque de la Révolution, de l'Empire, même de la monarchie de Juillet ou de la Seconde République. C'est en parcourant un Musée Ethnographique, plus précis, plus attrayant que les plus vives descriptions littéraires qu'ils seront amenés à l'apprendre.

Celui qui doit s'ouvrir dans quelques jours à Reims n'est pas, à proprement parler, une création nouvelle. C'est l'œuvre patiente et réfléchie du docteur Octave Guelliot, qui en conçut le projet, il y a quatorze ans déjà, en 1898, au retour d'un voyage en Suède et Norvège.

Très pauvres en musées artistiques, les nations scandinaves ont su donner, en effet, à leurs collections ethnographiques une richesse et une variété qui les imposent pour modèles. A Stockholm, Christiania, Bergen, jusque dans les plus petites villes de province, on rencontre un musée régional « où se manifeste le même zèle à réunir les produits du travail local et à sauvegarder les débris du passé ». Et les Scandinaves ne se bornent pas à entasser quelques objets derrière une vitrine. A l'intérieur de petites salles aménagées dans de vastes constructions, des mannequins revêtus des costumes authentiques du XVIIIe ou XIXe siècles semblent vivre au milieu de leur vaisselle de bois, de leur mobilier rustique. Les murs sont tapissés de toiles peintes comme dans la réalité, les rayons et les vitrines garnis d'une foule d'instruments en corne ou en bois, à la place naturelle que leur assigne leur usage dans la vie quotidienne.

A peine rentré dans notre ville, le docteur Guelliot lançait l'idée d'une

fondation analogue. « A côté du musée artistique et du musée archéologique, qui ont d'autres visées — écrivait-il alors — Reims ne devrait-il pas avoir aussi son « Musée ethnographique de la Champagne », ou du moins de l'ancien pays rémois (Ardennes et partie de la Marne)?... La plus grande place serait réservée à l'époque moderne ou quasi-moderne. On pourrait montrer une ancienne maison de paysan de la Champagne, avec la vaste cheminée où pend la lampe de fer, la « maie » à pain, le « ménager » chargé d'assiettes d'étain et de faïence à fleurs, l'horloge à gaîne, le lit protégé par ses rideaux de serge et garni de sa « chambrière », et, au coin du feu, une vieille filant, coiffée de la colinette ou du bonnet rond... » Ajoutant l'exemple à la parole, le Dr Guelliot se mit immédiatement à la besogne. Dans une salle de l'Hôtel de Ville, bientôt englobée dans les locaux de la Bibliothèque envahissante, il réunit peu à peu une foule d'objets acquis pour la plupart de ses propres deniers.

Aujourd'hui le but du Dr Guelliot est en partie atteint. Six grandes salles vont être ouvertes au public. Mais cet article est déjà trop long et nous ne pouvons qu'en donner une description très sommaire.

Dans la salle n° 1, une grande vitrine est consacrée aux productions de la céramique du pays. Les assiettes des Islettes y voisinent avec les plats de Fismes ou de Sinceny, les poteries de La Croix-aux-Bois et d'Epernay. A côté sont réunis les poids et mesures : aunes, pintes, canettes et pesons, avec toute la série des flûtes et des bouteilles depuis les débuts, au XVIIIe siècle, de l'industrie du Champagne mousseux. Plus loin ce sont les appareils de chauffage et d'éclairage, « couvets » chers aux Ardennaises, moines et bassinoires, une multitude de lampes en fer avec le couperon où la mèche trempait tout simplement dans l'huile. Enfin les produits de la serrurerie, de l'industrie de l'os et du bois.

Les salles 2 et 3 sont plus spécialement affectées à l'industrie du chanvre et de la laine. Les quenouilles, rouets et dévidoirs des fileuses à la main y figurent surtout en grand nombre. Il faut signaler encore les vieux peignes et le pot de terre qui servait à les chauffer. Dans ces mêmes salles, quelques vitrines groupent aussi une foule de pièces concernant le service militaire d'autrefois, la poste et les voyages, la médecine populaire, depuis le collier contre le mal aux dents, jusqu'aux têtes de vipères contre les convulsions.

Les souvenirs des anciennes corporations ou confréries locales, des sociétés de musique et autres sont rassemblés dans la salle n° 4, avec les souvenirs des pèlerinages du pays environnant. Parmi ces souvenirs, les plus curieux sont, sans nul doute, ces bouteilles de Notre-Dame de Liesse où nagent et flottent dans l'eau bénite une quantité de perles et de verroteries représentant les instruments de la Passion. Sous la monarchie de juillet et même sous le Second Empire, ces bouteilles de

Notre-Dame de Liesse occupaient la place d'honneur dans tous les ménages ouvriers de notre bonne ville.

La salle nº 5 mérite une mention toute spéciale. C'est, en effet, un essai de reconstitution d'une cuisine ardennaise, à la manière des musées scandinaves. Les jambons et les saucisses sont accrochés aux solives du plafond. Quelques fromages sèchent sur une claie. Les assiettes de faïence, les écuelles et les pots d'étain sont alignés sur le « ménager » rustique. Assise contre la fenêtre et la cheminée, une bonne vieille scrupuleusement revêtue du costume des paysannes, un rouet à ses pieds, file paisiblement en repassant dans son cœur quelque beau conte de notre Mère l'Oie. Au creux d'une profonde marmite, suspendue dans la cheminée à la lourde crémaillère de fer, la soupe mijote odorante pour le retour des champs. Une impression délicieuse de calme et de vérité se dégage de cette petite scène. Ajoutons que la paysanne n'est point un mannequin vulgaire, mais que le visage et les mains en furent modelées avec amour par Mme Octave Guelliot, qui fut médaillée au Salon pour ce chef-d'œuvre de conscience artistique.

Enfin, la salle 6 concerne les jeux de l'enfance, l'instruction, et le costume, depuis les sabots de bois et les socques jusqu'au sarraux et « Thérèses », sortes de capelines, blanches pour les jeunes filles, roses pour les jeunes femmes, noires pour les « anciennes ». Dans le corridor qui longe ces diverses salles, des taques de cheminées, des croix de clocher en fer, des marteaux de porte, des gauffriers, etc., complètent les collections.

Tel est, brièvement décrit, ce Musée Ethnographique du Pays rémois, dans lequel nous espérons rencontrer bientôt une foule nombreuse et attentive, et qui mérite les plus chaleureux remerciements pour son fondateur, on pourrait presque dire son unique parrain, le Dr Octave Guelliot.

L'Archéologie du Cuivre.

Extrait du Courrier scientifique du journal *Le Temps*, numéro du 2 juillet 1912 :

La découverte des métaux et de leurs alliages marqua un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité, car elle permit enfin aux hommes de posséder les outils indispensables au développement de la civilisation.

L'ordre dans lequel les divers métaux ont été découverts et utilisés par les hommes primitifs, n'est pas le même dans toutes les parties du monde, mais il est probable que partout ce sont les métaux existant à l'état natif qui furent employés les premiers, en particulier l'or et le cuivre. Mais l'or n'était guère susceptible d'emplois par suite de sa rareté, et le cuivre pur convenait mal pour la confection des épées et

des lances. Cependant la fusion du cuivre et de l'étain donna un alliage dont les propriétés remarquables ne furent surpassées que par celles du fer, trouvé beaucoup plus tard.

Les écrivains anciens veulent voir dans l'incendie d'une forêt brûlant sur un sol riche en minerais, le hasard heureux auquel est due cette découverte. Il est probable qu'elle eut lieu d'une façon beaucoup plus simple, par l'emploi de blocs de pyrites pour constituer les parois d'un feu domestique, de sorte que le foyer du campement des hommes primitifs fut le premier four métallurgique.

Le progrès suivant consista à creuser un trou dans l'âtre pour recevoir le métal fondu. Des fourneaux de ce type primitif ont survécu dans le Derbyshire jusqu'au XVII[e] siècle, et au Japon jusqu'en 1850 pour l'extraction du cuivre, du zinc et du plomb. Le bronze, alliage de cuivre et d'étain, fut obtenu primitivement par la fusion simultanée des minerais de ces deux métaux, comme le prouvent les coupes d'alliages trouvées dans les fouilles. Le cuivre de l'âge de bronze contenait jusqu'à 97 0/0 de métal, ce qui implique que les minerais employés devaient être très purs.

Dès la plus haute antiquité, les variations des propriétés des alliages avec leur composition ont été connues et utilisées. Le bronze des épées trouvées dans les fouilles de Ninive, et qui remontent à mille ans avant l'ère chrétienne, contient de 10 à 18 0/0 d'étain, tandis que le bronze des cloches n'en contient pas plus de 14 0/0. Le pourcentage d'étain le plus élevé est trouvé dans le bronze des épées, le plus faible dans les masses des marteaux. Quant au bronze que fabriquaient les Romains, si on admet les renseignements métallurgiques de Pline, il était inutilisable.

Par contre, c'est aux Romains qu'est due l'invention du laiton, qu'ils préparaient en fondant de la calamine avec des granules de cuivre. La température était maintenue assez basse au début, de façon que le zinc qui distillait se combinât avec le cuivre encore solide pour former le laiton, qu'une élévation de la température permettait ensuite de fondre et de couler. Ce procédé fut employé dans une fonderie de Birmingham jusqu'en 1861.

Avec l'abandon du procédé à la calamine disparut un des derniers points communs entre la métallurgie moderne et la métallurgie antique, mais par contre le procédé dit « à cire perdue », employé journellement dans la fonte des objets en bronze, est identique à celui des fondeurs grecs de l'antiquité, et le raffinage du cuivre par voie chimique est resté lui aussi, tout au moins en principe, le même qu'au temps de Pline.

Congrès d'Angoulême.

La 8e session du Congrès Préhistorique de France, qui s'est tenue cette année à Angoulême du 18 au 24 août, sous la présidence de M. le docteur Henri Martin, a été particulièrement brillante, par le nombre et l'intérêt des communications qui y ont été présentées.

La visite du gisement de la Quina sous la conduite de son habile fouilleur, M. Henri Martin, a surtout retenu l'attention des membres du Congrès.

Ont été, à cette occasion, nommés :

Officiers de l'Instruction publique, M. le Dr Atgier, M. L. Coutil et M. le Dr Marignan.

Officiers d'Académie, M. Etienne Cloutrier et M. Louis Houry.

Congrès des Sociétés Savantes.

Le 51e Congrès des délégués des Sociétés savantes de Paris et des départements se tiendra en 1913, à Grenoble, durant la semaine de la Pentecôte.

Les journées des mardi 13, mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 mai seront consacrées aux travaux du congrès.

La séance générale de clôture aura lieu le samedi 17 mai, à 2 heures précises.

Société pour la protection des paysages.

Dans sa réunion du 10 mars 1911, le Comité directeur de la Société pour la protection des paysages de France a protesté contre les affiches d'hôtels apposées parmi les Alignements de Carnac, qui appartiennent à l'Etat et sont classés comme monuments historiques.

Le Comité a décidé que le cas sera signalé au Préfet du Morbihan et qu'une requête lui sera adressée afin qu'il fasse respecter la loi.

Nous ne pouvons que féliciter la Société de protection des paysages de sa très louable intervention.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte de Sépultures dans l'Aube.

Le Temps du 28 janvier 1912, annonce que M. Elie Durer, cultivateur au Plessis-Barbuise (Aube), vient de faire une découverte intéressante. En tirant des pierres dans un de ses champs, il a mis à jour plusieurs sépultures contenant des squelettes de personnages de marque, à en juger par la quantité d'objets de luxe qui les environnaient. Un d'eux avait auprès de lui des armes en bronze superbes. Ces squelettes reposaient chacun dans une construction de pierres grossièrement *maçonnées*, recouvertes d'autres pierres plates. Parmi les objets, se trouvent des bracelets et brassards, un casque très ouvragé, des poignées de bouclier et des colliers avec dendeloques, de petites poteries contenant des os, des agrafes de manteau, etc.

D'après le journal, ces tombent appartiendraient à l'époque gauloise.

Grotte du Kef-Lahmar (Algérie).

Dépêche particulière adressée de Constantine, le 20 février 1912, au *Paris-Journal* :

Les recherches archéologiques faites depuis quelque temps dans les stations préhistoriques de Tébessa viennent de donner des résultats qui sont du plus haut intérêt pour la science.

Dans la grotte du Kef-Lahmar, sous une roche, on a découvert de nombreux silex taillés, des couteaux, des haches, des broyeurs, des fragments de poteries, des ossements humains.

Ces découvertes jettent un jour nouveau sur l'intérêt que présente la région de l'antique Theveste au point de vue archéologique.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1912.

DESCRIPTION D'UN SQUELETTE HUMAIN

découvert à la Station de la Tène

Par Eugène PITTARD.

Les recherches qui se poursuivent avec régularité, depuis un certain nombre d'années, dans la célèbre station de la Tène, au bord du lac de Neuchâtel, ont mis au jour, dans les dernières campagnes de fouilles, quelques débris humains dont la description n'a pas encore été faite. En 1910, au moment où les travaux allaient se terminer, les explorateurs de la Tène découvrirent le squelette dont il va être question tout à l'heure. La trouvaille de ce squelette est indiquée de la manière suivante par M. le Dr P. Vouga, conservateur du Musée archéologique de Neuchâtel, dans le dernier rapport publié au nom de la Commission de la Tène, en janvier-février 1912 : (1)

« Enfin dans la dernière tranchée de l'année, nous mettons à jour, au-dessus du lit, il est vrai, mais dans la couche correspondant à la couche gauloise du lit, le squelette entier d'un adolescent, qui portait au bras droit un bracelet formé d'un double fil de fer, analogue en tous points à celui que nous avons trouvé en 1907 ». M. Vouga annonçait, à la suite, que j'étais chargé de faire l'étude de ce squelette.

Description du squelette.

Ce squelette est à peu près complet, mais lorsqu'il nous a été remis il était en très mauvais état, le crâne était en particulier brisé. L'un de mes élèves M. H. Lagotala a bien voulu reconsti-

---

(1) P. Vouga. — *La Tène, 4e rapport publié au nom de la Commission de la Tène. Fouilles de* 1910 *et* 1911. Extr. du *Musée Neuchâtelois.* Janvier-février 1912. Neuchâtel.

tuer ce squelette. Le crâne et les os longs sont, dès lors, en partie mesurables et nous fourniront quelques renseignements intéressants au point de vue des caractères anthropologiques de l'individu retrouvé. Il s'agit d'un adolescent, très probablement du sexe féminin. Nous nous appuyons, pour cette détermination du sexe, sur la gracilité générale du crâne, la hauteur de la cavité orbitaire et le faible développement des crêtes occipitales. L'écaille occipitale ne présente pas d'inion. Les apophyses mastoïdes sont très faibles. L'épaisseur des différentes écailles craniennes n'est grande nulle part. Mais c'est le bassin qui fournit les renseignements les plus caractérisés par l'écartement des os iliaques. Cet écartement est très nettement celui d'un squelette féminin.

Chez les os longs, les épiphyses ne sont pas encore soudées aux diaphyses. Toutes ces épiphyses sont même, dans le lot qui nous a été remis, complètement indépendantes et nous avons dû les remettre en place.

Toutes les pièces de ce squelette possèdent la patine caractéristique des os lacustres; cette belle couleur brune que connaissent bien ceux qui ont étudié les restes humains des palafittes. Certaines portions du crâne sont même d'une couleur noire semblable à celle du jayet.

Le crâne. — Il est surtout incomplet dans sa partie gauche, dont le pariétal, le temporal et la face sont partiellement effondrés. Cela nous empêchera de faire des mesures très nombreuses (1).

Les sutures sont toutes largement ouvertes. Pas de suture métopique persistante. Il existe un certain nombre d'os wormiens dans la suture lambdoïde, deux à gauche et deux à droite. Il y en avait un également à la jonction de la lambdoïde avec la suture sagittale. Les bords de ces os wormiens sont très fortement dentelés. Les crêtes temporales sont peu apparentes. Ce caractère concorde avec l'état de gracilité générale que nous avons déjà signalé.

La face n'est pas fortement développée. La hauteur naso-alvéolaire est d'environ $0^{m}063$ (il est impossible d'être tout à fait

---

(1) A l'intérieur de la boite cranienne existait encore une partie de l'encéphale complètement ratatiné.

exact). Vue par devant, la face paraît étroite par rapport à l'écartement du crâne dans la région postérieure de l'écaille temporale. Les zygomas sont peu écartés. Il est impossible de mesurer exactement les diamètres de la cavité orbitaire. Hauteur de l'orbite 0m032 (?); largeur 0m035 (??). L'indice orbitaire serait très fortement mégasème.

Le trou occipital est grand, spacieux et les condyles occipitaux bien développés.

La voûte palatine se ressent de l'étroitesse générale de la face



Fig. 73. — Crâne féminin provenant de la Tène. 1/3 grand. nat. Dessin de H. Lagotala.

que nous avons indiquée tout à l'heure. La distance est faible d'un bord alvéolaire à l'autre : 0m028 (?).

La dentition se compose de 28 dents, les dernières grosses molaires de la mâchoire inférieure sont conservées dans leurs alvéoles. Quant à la mâchoire supérieure, elle est brisée à la hauteur de M², ce qui nous empêche de savoir si les dents de sagesse se trouvaient contenues dans leurs alvéoles. Ces dents sont fort belles. Aucune d'elles ne présente des traces de carie; elles ne présentent, non plus, aucune usure caractéristique. Les principales mesures qui peuvent être prises sur ce crâne sont les suivantes :

Diamètre	antéro-postérieur max.	0m177
—	métopique	0m177
—	transversal	0m140

—	frontal minimum	0^m096
—	frontal maximum	0^m117
—	occipital —	0^m108

L'indice céphalique est 79.10. Il indique la mésaticéphalie, bien près de la sous-brachycéphalie.

Courbe	sous-cérébrale	0^m160
—	frontale	0^m109
—	pariétale	0^m125
—	occipitale cérébrale	0^m070
—	— cérébelleuse	0^m048
—	bi-auriculaire	0^m302

Il est inutile de songer à cuber ce crâne. Malheureusement aussi la mesure de la face est impossible.

La mandibule. — La mandibule est gracile comme il convient à un individu de ce sexe et de cet âge. Elle ne porte plus que trois vraies molaires en place. Ses principales mesures sont :

Diam. bi-condylien	0^m101
Diam. bi-goniaque	0^m083
Longueur de la branche	0^m046
Largeur minima de la branche	0^m030
Largeur maxima —	0^m035
Hauteur symphisienne	0^m031
Hauteur du corps mandibulaire.	0^m026

Les os longs. — Nous avons déjà dit que ceux-ci sont en très mauvais état. Nous avons essayé de reconstituer la taille à l'aide de la technique de Manouvrier ; mais nous n'avons pour cela à notre disposition que les fémurs. Pour les autres os, l'absence ou le mauvais état des épiphyses empêche tout essai de reconstitution de la taille.

Cette taille reconstituée est de 1^m44. Le fémur gauche mesure 0^m37 environ, le droit est insuffisamment complet. Mais il est bien entendu que nous faisons toutes les réserves nécessaires au point de vue des mauvaises conditions dans lesquelles nous tentons cette reconstitution de la taille.

Tous ces os longs sont minces et graciles, ils ne présentent

presque pas de relief pour les attaches musculaires. Par ces caractères encore, le sexe peut être déterminé dans le sens féminin. La courbure postéro-antérieure du fémur est assez accentuée.

Il ne faudrait pas attribuer aux documents ci-dessus plus d'importance qu'ils n'en peuvent avoir. Ce sont des documents préliminaires. Pour tout ce qui concerne les populations préhistoriques et protohistoriques de la Suisse, les matériaux ne sont pas encore assez abondants pour que nous puissions négliger ceux qui, comme le squelette de la Tène, permettent cependant de fournir quelques indications au point de vue de la « race » qui a peuplé la Suisse à ces périodes reculées. D'ailleurs l'importance de la Tène est assez grande pour susciter la rapide et — malheureusement — très incomplète description qui vient d'être faite.

LES MÉGALITHES

des environs de Nemours

(*Suite*)

Par Paul BOUEX,

Membre de la Société historique et archéologique du Gâtinais.

La Pierre Levée du Moque Baril.

Lorsqu'un ouvrier intelligent me désigna cette roche, il y a quinze ans, comme étant un menhir, je la regardai distraitement. Elle était peu haute : 1m30 seulement; c'était de plus une simple plaque de conglomérat siliceux, comme les très nombreux blocs qui affleurent du sol aux alentours et qui font l'objet d'une exploitation assez active pour la vicinalité.

Une ligne crayonnée sur la carte m'a fait souvenir récemment de cette roche, je l'ai examinée de nouveau, et ai pu constater qu'elle constituait bien un mégalithe : il existe des menhirs de moins d'un mètre; la Pierre Levée de Dormelles, la Roche à Blin ne sont que des roches, sans grand travail humain, tout simplement dressées sur un petit côté.

La Pierre Levée se dresse en bordure et sur la gauche de la route départementale n° 6, d'Orléans à Montereau, au point 17 kilom. 780, à 600 mètres du chemin de Grez à Nonville, à 6 kilom. 300 de Nemours, à 700 mètres de la Mairie de Nonville, et à 73 mètres d'altitude.

Son grand axe est orienté N.-E., S.-O. Les deux grands côtés affectent la forme d'un pentagone irrégulier dont un des angles est dirigé vers le zénith. La base mesure 1m70, l'épaisseur est de 0m40 au ras du sol, et 0m20 au sommet. Les angles sont arrondis. La roche constitutive, extrêmement dure et teintée fortement en jaune, est très caverneuse; sa présence dans le sol voisin parait avoir contribué à faire nommer le lieu dit, autre-

fois planté ne vignes, le Moque Baril, en raison de son infertilité.

Aucun nom particulier, aucune légende ne se rattache à ce monolithe.

La Pierre aux Aiguilles.

Déjà citée par Ed. Doigneau, mesure 1m75 de haut, 1m60 de largeur et 0m60 d'épaisseur à la base. Elle est placée à 400 mè-

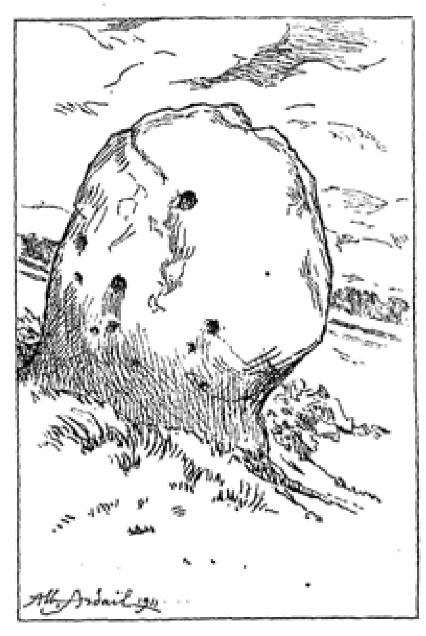


Fig. 74. — La Pierre aux Aiguilles (vue du Nord-Est). Dessin de Alb. Ardail.

tres des maisons de Culoiseau et du gué du Lunain, au milieu du petit vallon qui y aboutit, à 450 mètres du chemin vert dit de Château-Landon à Moret. Altitude 73 mètres.

C'est un grès dur, qui paraît avoir été descendu des rochers situés à un demi-kilomètre de là. La grande face, méplate, orientée Nord-ouest, Sud-est, présente une douzaine de gros trous cylindriques, mesurant de 0m02 à 0m05 de diamètre, sans aucun fragment de fiche métallique. L'autre côté est bombé, le maximum d'épaisseur du bloc étant au centre, ce qui donne à ce menhir, vu de profil, l'aspect d'un énorme grattoir néolithique.

La Roche à Blin.

Cette roche est située dans la dépression qui se trouve entre Levelay et la tuilerie de Bezanleu, à 50 mètres au Nord-est de l'angle du chemin dit de Lorrez, venant de Levelay, et de celui de Treuzy à Bois-Roux, à 650 mètres du chemin des Bourguignons. Altitude 83 mètres.

C'est une plaque du conglomérat caverneux, teinté fortement



Fig. 75. — La Roche-à-Blin (vue du Sud). Dessin de Alb. Ardail.

en brun ou en jaune, qui se trouve aux environs, déposé sur l'argile plastique, qui a été fichée verticalement. Elle mesure $1^{m}80$ de haut, $2^{m}20$ de long et $0^{m}60$ d'épaisseur ; le grand côté, orienté Ouest-Est, fait face aux hauteurs de Levelay.

La Roche à Blin (ou Roche à Blain) n'a pas d'histoire, mais quelques-unes de ses cavités renferment de gros clous de fer.

Les Pierres de Saint-Barthélemy.

Ces roches légendaires étaient situées commune de Treuzy; elles sont toutes deux détruites maintenant.

L'une était placée au lieu dit la Vallée de Treuzy, à environ 200 mètres du chemin n° 92 de Nemours à Villemaréchal et 250 mètres du chemin n° 69 de Nemours à Nanteau et Cheroy, dans la pente du coteau, au milieu de broussailles. M. Billard, qui l'a enfouie en 1910, me dit n'y avoir rien remarqué d'extraordinaire. C'était un bloc de conglomérat caverneux d'environ $1^{m}20$ de hauteur et de $1^{m}20$ de base.

Cette pierre, que je n'ai pas pu voir, était sur l'alignement Pierre-Frite à Pleignes.

La deuxième, que Ed. Doigneau compare à la grossière borne d'un champ, se dressait sur la rive opposée du Lunain, à mi-réage entre ce ruisseau et le chemin de Launoy à Culoiseau, sur la limite de Nanteau, à 500 mètres de la Pierre-aux-Aiguilles.

La coutume que les habitants des lieux voisins avaient de conduire à ces roches les bestiaux atteints de tranchées est encore bien connue, comme aussi l'obligation de déposer une modeste offrande en liards ou centimes, dans les anfractuosités des rochers, lorsque l'animal avait été promené plusieurs fois autour.

Saint Barthélemy était l'objet d'une dévotion particulière dans la commune et il est représenté dans un des anciens tableaux de l'église de Treuzy.

La Pierre-Levée de Dormelles.

Roche de grès dur, plantée en délit dans un sol argilo-calcaire.



Fig. 76. — La Pierre-Levée de Dormelles. Dessin de Alb. Ardail.

Les couches de formation du bloc, très marquées, sont placées presque verticalement.

Une fouille pratiquée sur le côté Sud montre la dimension de la partie enfouie : $1^{m}20$.

En plan, c'est un trapèze irrégulier, dont les côtés mesurent :

Face N.-O. — S.-E., $1^{m}50$ (perpendiculairement à l'alignement Diant-Episy).

Face E. — O., $0^{m}50$.

Face N.-N.-E. — S.-S.-O., $1^{m}05$.

Eace N. — S., $1^{m}30$.

Sa hauteur hors du sol est de $1^{m}40$; son altitude d'environ 130 mètres.

Elle est située à 50 mètres de la sortie des Grands-Bois, à 700 mètres du Pimard, et à 100 mètres du chemin du Pimard à Dormelles.

C'est peut-être la plus fruste et la plus contestable de tous les menhirs de la région!

La Haute-Borne de La Chapelle-la Reine.

Menhir placé à la lisière des bois, près du chemin rural de La



Fig. 77. — La Haute-Borne de La Chapelle-la-Reine (vue de l'Est). Dessin de A. de Mortillet.

Chapelle à Boissy-aux-Cailles et à Tousson, qui fait un coude

pour l'éviter, à 200 mètres de la limite de Boissy, 350 mètres de celle du Vaudoué.

La Haute-Borne mesure 2m10 de hauteur; elle est formée d'un beau bloc de grès dur compact, susceptible d'acquérir un beau poli. La principale face, dirigée vers le Sud-est et La Chapelle-la-Reine, mesure 0m90 rez de terre.

Le côté S.-S.-E — N.-N.-O. mesure 0m85.

Celui S.-S.-O. — N.-N.-E. mesure 0m80.

Le dernier, E.-N.-E. — O.-S.-O., très bombé, 0m90.

Les angles sont très arrondis; la forme est celle d'un tronc de pyramide. Une cupule hémisphérique est creusée à l'angle N.-N.-E., à la partie supérieure du grand côté. L'altitude est d'environ 120 mètres.

La Pierre au Prêtre

Toute la partie supérieure de ce menhir paraît avoir été brisée; il en résulte une fracture très irrégulière qui réduit la plus grande hauteur à 1m65.

Ses faces mesurent, au niveau du sol :

La première, orientée N.-E. — S.-O., 0m70.
Celle N. — S., 0m65.
La troisième, O.-S.-O. —E.-N.-E., 0m78.
La dernière, S.-E. — N.-O., 1 mètre.

Il est situé à 5 mètres à l'Ouest du chemin rural qui part du coin de la route d'Oncy et se dirige dans la direction du Coudreau, en formant limite entre Tousson et Noisy, près de la cote 118 de la carte, à 100 mètres d'un petit bois, et à 450 mètres de la route. Gros grès compact, très fortement penché vers le Sud-Ouest.

Le Menhir de Tousson

Monolithe retrouvé dissimulé dans le sol, au commencement de 1911, et déjà dénommé dans la région Pierre-à-Leslu du nom de son inventeur !

C'est un gros grès compact, à faces à peu près parallèles, mesurant 3m40 de longueur, 0m90 sur 0m85 d'épaisseur à l'extrémité dirigée vers l'Ouest, et presque autant à l'autre extrémité. Il est situé au sommet de la crête et vers le point 137, à 300 mètres du

clocher de Tousson, et à 100 mètres à l'Ouest de la route de Malesherbes.

Une gravure analogue au cartouche égyptien est creusée sur un de ses côtés, ainsi qu'une cupule régulière et des combinaisons de traits.

Les deux alignements passant par ce lieu identifient parfaitement ce menhir, qu'il faut souhaiter voir bientôt replacé dans sa position primitive.

Le Dolmen du Guichet

Ce dolmen était situé à 1 kilomètre au Sud de Mainbervilliers, à quelques pas d'une plantation de sapins qui se détache, au Nord, d'un îlot boisé marqué sur la carte, au lieu dit le Guichet, à 750 mètres du carrefour de cinq chemins dit de l'Orme-à-Gille et de la côte 130, à 800 mètres du chemin de Pierre-Longue à Amponville et Larchant qui passe près du dolmen de Rumont.

La facilité de ses travaux culturaux obligea, vers 1883, M. Chauveau père, cultivateur à Buthiers, à exploiter un rocher à peu près complètement enterré dans l'un de ses champs. Lorsque ce rocher fut dégagé, il mesurait cinq à six mètres de long sur soixante à quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur; c'était le seul grès de la région, qui à trois kilomètres à la ronde, ne présente que des affleurements calcaires.

Après un long et pénible travail, la table de grès était détruite, mais quelle ne fut pas la surprise de M. Chauveau et de son fils de trouver, sous les débris, deux autres grès, verticaux, qui ne leur laissèrent aucun doute sur le monument qu'ils venaient de découvrir.

Ces supports étant trop épais pour être brisés facilement, furent couchés dans le sol. M. Chauveau fils, alors âgé de 15 à 16 ans, que l'archéologie intéressait, que des recherches fructueuses dans les grottes préhistoriques de son village avaient mis en goût, nota soigneusement les débris que les fouilles mirent à jour : « des débris de charbon, des os humains ayant passé au feu, entre autres un fémur qui avait été coupé et fendu, un éclat de corne de cerf..., une pierre calcaire taillée en rond, comme pour jouer à la marelle... »

Il s'agissait bien ici d'une sépulture dolménique par incinération, que l'alignement tracé par les menhirs de Tousson, indique

d'ailleurs d'une façon très exacte. Il est regrettable que des fouilles méthodiques n'aient pas été faites à cette époque.

Depuis 1905, le terrain appartient à M. Bourguelat d'Herbeauvilliers.

La Sépulture de Pleignes

MM. Thierry mirent à jour cette sépulture (1) en exploitant une roche affleurant le sol qui gênait leur culture, le 1er janvier 1900.

Sous un énorme bloc de ce conglomérat, dit cliquart, — qui sert à l'empierrement des routes — posé naturellement sur le sous-sol, sans interposition d'autres blocs supports, une cavité avait été ménagée, de laquelle on retira une quantité d'ossements humains (les squelettes d'une dizaine de corps, placés sans aucun ordre), le crâne d'un canidé, divers silex taillés et fragments de poterie, qui furent déposés à proximité.

Un coup de mine, tiré pour le débitage du toit de la sépulture, projeta un gros fragment sur les crânes humains qui furent en partie brisés. La nouvelle d'une trouvaille s'étant propagée dans les villages voisins, de nombreux amateurs fouillèrent les déblais ; les ossements laissés dehors tombèrent rapidement en poussière, et il faut aujourd'hui savoir gré à MM. Thierry et Tissier, instituteurs à Montcourt, d'avoir eu la bonne idée de déposer et de conserver à la mairie quelques pièces en provenant.

Cette sépulture était située au flanc du coteau, au lieu dit la Pente de Pleignes, Mont-Aigu, ou la Roche à Croizet, sur le territoire de la commune de la Genevraye, au centre de la boucle formée par le chemin de Grez à Nonville et celui de Basse-Plaine à la Genevraye, qui se sépare du premier à 650 mètres au Sud-est du château et à 400 mètres du ruisseau.

Son altitude était d'environ 73 mètres, son gisement géographique 0°4440" longitude Est et 53° 6700" latitude Nord.

L'ouverture était bouchée par une grosse pierre et dirigée vers le S.-S.-O. Il n'y avait pas de vestiges de foyer ou d'incinération.

Parmi les silex taillés qui ont été conservés, deux sont fort beaux ; ce sont deux lames très finement retouchées, légèrement incurvées, profondément décomposées par le temps, mesurant :

---

(1) Voir *Fromonville*, par M. Richemond, 1904, p. 1.

La première 0m215 de longueur sur 0m035 de largeur (avec extrémités arrondies).

La seconde 0m150 de longueur sur 0m035 de largeur (une extrémité aiguë, l'autre brisée).

Ces pointes de lance sont analogues à celles figurées sous les numéros 460 et 461 du *Musée préhistorique* (1). Elles sont des plus beaux temps de l'époque Robenhausienne et datent la sépulture d'une façon certaine. Les fragments de poterie sont très friables ; il y a un morceau de rebord à baguette, avec une légère gorge creusée un peu au-dessous, qui parait provenir d'un vase en forme de bol ou de calice, peut-être plus récent.

Dans les ossements conservés sont des fragments de mâchoires, des dents, des os frontaux aux arcades sourcilières proéminentes, ce qui résulte d'une forte dépression entre le front assez bas et les dites.

L'un de ces frontaux a une épaisseur anormale, atteignant par endroits jusqu'à 0m01, et a été profondément altéré par la maladie. « C'est celui d'un hydrocéphale ; les bosses frontales sont extrêmement écartées et attestent une déformation ancienne que la guérison n'a pas fait disparaître. Par contre, ainsi qu'il arrive quelquefois, le travail de réparation a dépassé la mesure utile, et non seulement les sutures ont été comblées, mais il en est résulté un épaississement notable » (2).

A une centaine de pas, à l'Est de l'emplacement de cette sépulture dolménique, existe une éminence formée d'une masse de grès botryoïde. Bien que l'on ait trouvé quelques fragments de poterie dans un commencement d'exploitation, il ne paraît pas, en raison de l'épaisseur de la masse, qu'il y ait là un autre ossuaire.

Au-dessus du château de Pleignes, à 300 mètres au N.-E., se trouve un monticule plus élevé, qui parait surmonté d'un tumulus. Le sol, au sommet, tranche par sa couleur sombre sur la blancheur des pentes.

Le grand diamètre du monticule est à la base d'environ 100 mètres, sa hauteur est de près de 10 mètres ; celui du tumulus, de 15 à 20 mètres, sa hauteur approximative de 4 mètres.

---

(1) *Musée préhistorique*, par G. et A. de Mortillet, 2e édition, 1903.
(2) Constatations de M. Hamy, faites sur la demande de M. Richemond et conservées à la Mairie de Fromonville.

Ajoutons que les silex travaillés sont rares à la surface du sol autour de ces éminences et sur l'emplacement de la sépulture.

LES POLISSOIRS DES ENVIRONS DE NEMOURS.

La distribution géographique de ces polissoirs est très irrégulière ; ils sont, en général, groupés sur les pentes des vallées du Loing et du Lunain, ou des vallons secondaires qui y aboutissent, toujours exposés au Sud.

Certains groupements ont des éléments à des niveaux différents, dans le fond de la vallée et sur le sommet du coteau, sans cependant qu'on en puisse tirer des déductions sur le régime des rivières, qui devait, aux temps néolithiques, se rapprocher beaucoup du régime actuel (1).

Ces polissoirs sont très nombreux de Souppes à Bagneaux ; on ne connaît guère que celui de Saint-Mammès (2) dans la vallée inférieure du Loing ; on en remarque un grand nombre de Lorrez-le-Boccage à Nanteau, mais on n'en signale aucun de Nanteau à Episy.

Le parallèle passant de Nemours, qui est, du côté de l'Orient, la limite septentrionale du massif gréseux de l'ancienne forêt de Moliserve et des lambeaux de sable oligocène de la rive droite du Lunain, paraît être également la limite presque absolue des polissoirs de la région, dont voici les principaux groupements :

Rive droite du Loing.

	Altitudes approximatives.
Saint-Mammès,	60 mètres.
Rocher-Vert (Nemours),	115 —
La Forêt (Poligny),	120 —
Poligny,	115 —

(1) Depuis le Solutréen, l'aspect des vallées a peu changé..., les cours d'eau étaient moins forts et mieux réglés... (de Mortillet, *La Préhistoire*). On peut admettre que le fleuve (la Seine) n'était à l'époque quaternaire ni plus volumineux ni plus rapide qu'à présent (Stanislas Meunier).

(2) Almanach le *Briard*, 1896 : *le polissoir de Saint-Mammès*, par E. Toulouse.

La Folie (Bagneaux),	70	—
La Cocluchon (Souppes),	67	—

Rive gauche du Loing.

Beaumoulin (Souppes),	70	mètres.
Nozan (La Madeleine),	70	—
Fay-Lavau,	110	—
Les Canches de Maison-Rouge (Aufferville)	110	—
Rumont (1),	125	—

Rive droite du Lunain.

Les Ortures (Nanteau),	100-120	mètres.
La Noue-Blondeau-Tesnières-Roche-au-Diable (Paley) (2)	120-85	—
L'Hopital-La Rue-du-Goth et les Gros-Ormes (Paley),	100-120	—

Rive gauche du Lunain.

Villeneuve (Nanteau),	120	mètres.

Tous ces polissoirs sont l'utilisation de roches de grès dur restées à leur affleurement, ou bien à l'état erratique (Saint-Mammès, Cocluchon). Il n'y avait guère, comme blocs susceptibles d'être déplacés facilement, qu'un très petit polissoir de la Rue du Goth, déjà disparu, et un autre aux Ortures. Celui de Rumont était au-dessus du niveau des sables.

Sauf, naturellement, pour ceux situés au fond de la vallée, les points d'eau sont assez éloignés et distants de 500 à 5.000 mètres (3). Peut-on conclure de ce fait que l'eau n'était

(1) Ce polissoir est aujourd'hui sur la tombe de Ed. Doigneau.
La vallée d'Ormesson a, paraît-il, un polissoir près du Vau-Roussin ; la vallée d'Essonnes a des ateliers de polissage à Buno, Boigneville, Malesherbes, etc. ; celle de l'Orvanne, à Thoury-Ferrottes (Communication de M. E. Hue au Congrès de Périgueux, 1905).

(2) *Bulletin de la Société d'Anthropologie*. Années 1891, 1892, 1897 : Notices de M. A. Viré.

(3) C'est la distance des Canches de Maison-Rouge au Loing. La vallée de Fay présentait-elle alors des émergences d'eau comme la vallée de Poligny ? C'est ce qu'on ne peut affirmer.

pas employée pour le polissage? comme de l'absence de pièces polies aux environs immédiats, la grande valeur que les polisseurs attribuaient à leurs productions, contrairement aux artisans de la période paléolithique ou de la pierre taillée. Cette dernière opinion est assez plausible (1).

Quelquefois nos *aiguisoirs* sont au ras du sol; le maximum d'inclinaison se trouve au Rocher-Vert, mais le plus souvent, le plan sur lequel sont pratiquées rainures et cuvettes, est horizontal ou très légèrement incliné, élevé seulement de 0m30 à 0m80 au-dessus du sol voisin.

La longueur la plus grande des rainures ne dépasse pas 0m90; elle descend jusqu'à 0m10.

Dans un atelier de polissage, il y a, en général, une roche (rarement plusieurs roches), qui a servi le plus souvent et sur laquelle on remarque un grand nombre de rainures (jusqu'à 12 sur celle de la Forêt, qui n'a que 1m50 de diamètre), mais les roches voisines portent quelques essais presque toujours peu profonds. La proportion des rainures aux cuvettes est au Cocluchon de deux à un; elle est à la Forêt de quatre à un. Ces rainures peuvent atteindre 0m05 de profondeur.

Le Polissoir du Rocher-Vert.

Parmi les *soixante* polissoirs de la région, celui signalé au Clos-aux-Raves comme étant le plus proche de Nemours, en est distant de 4 kilomètres. La chose était bizarre en raison de la multiplicité des grès propres à être utilisés, qui se trouvent aux portes de la ville, et de la quantité de traces du séjour de l'homme néolithique qui existent aux alentours, sur les terrasses de Foljuif, des Tue-Vaches, aux Gros-Monts, au pied du rocher de Chaintréauville, etc. On se souvient certainement dans la région, des curieux foyers de cette époque retrouvés sous une épaisse couche de terre à brique (lœss), au lieu dit « les Pagelles » (2).

En février dernier, au cours d'une promenade matinale faite

---

(1) Partant de cette absence de pierres polies aux alentours, n'a-t-on pas contesté l'utilisation comme polissoirs de certaines roches présentant des rainures pourtant bien caractéristiques !

(2) *Un foyer préhistorique aux environs de Nemours*, par M. Georges Courty (*Bulletin de la Société d'Anthropologie*, mars 1902). — Article de M. Georges Pauly (*Action Républicaine*, du 5 septembre 1902).

au Rocher-Vert, mon attention fut attirée par de longues traînées régulières, creusant une roche qui surplombe la sablière, à quelques pas d'un sentier où des miliers de promeneurs ont défilé depuis quelque temps, à 900 mètres de la ville.

Ce n'était pas là des rainures bien caractéristiques, mais après nettoyage sommaire et enlèvement des lichens qui garnissaient la surface, je pus constater la présence de cinq endroits où la main humaine avait évidemment laissée traces de son travail.

J'hésitai d'abord à dater ces traces. Si l'on veut bien suivre les explications ci-contre et voir la roche au cours d'une prochaine



Fig. 78. — Le Polissoir du Rocher-Vert (vu du Sud-Ouest). Dessin de E. Marché.

promenade, on ne manquera pas de les attribuer, comme je le fis après plusieurs examens, à l'*homme polisseur de haches de silex*, à quelque Nemourien... d'avant la fondation de Nemours ! !

Cette roche est située sur la droite et un peu en contre-bas du point culminant Sud-Est, dit point de vue d'Aveline, dont elle est distante de 10 mètres. Elle est constituée par un bloc très irrégulier de grès à gros grain, d'environ 10 mètres cubes, très dur à l'emplacement des tries. La face supérieure présente quelques dépressions ; le côté Sud-Ouest, incliné à 45°, qui fait face à la vallée et à Chaintréauville, porte les témoins du polissage.

Les autres faces du bloc, principalement du côté Sud, où il est

plus élevé au-dessus du sol, et à l'opposé où il affleure, présentent des brisures irrégulières, qui sont les résultats de la dislocation géologique des grès et non ceux d'une ancienne exploitation.

Les coordonnées géographiques sont approximativement : 0° 41' longitude Est et 53°62'41" latitude Nord.

De ce point, on pouvait découvrir, avant la croissance des pins qui ont donné récemment à l'éminence son nom de Rocher-Vert, toute la vallée, et le plateau des Tue-Vaches, du Beauregard au rocher de la Joie.

L'eau est rare sur ce sommet et ne se trouve que dans de petites cavités des grès ; le Loing est distant de 650 mètres avec une différence d'altitude d'environ 55 mètres (1). Les pentes voisines présentent des surplombs et anfractuosités qui ont servi d'abris à l'homme primitif, bien que peu spacieux et peu profonds.

La face du rocher inclinée vers le Sud-Ouest présente cinq cuvettes polies grossièrement. Les deux premières, à la partie supérieure gauche (*Fig.* 78, A), sont peu intéressantes ; elles sont restées blanches, sans aucune trace d'oxyde métallique. Ce sont des surfaces légèrement concaves, séparées par une arête vive.

Il n'en est pas de même des trois autres, creusées dans le sens de la pente, dont la forte courbure transversale est régulière, et qui ne sauraient être obtenues avec les outils actuels, dont le tranchant est, ou rectiligne, ou de forte dimension. La dureté du grès ne se prêterait d'ailleurs pas à un affutage rapide d'instruments d'acier.

La coupe de ces cuvettes vers le milieu, donnerait un segment de cercle, dont une règle posée sur les bords, formerait la corde.

	Longueur	Largeur au milieu	Profondeur au milieu
I	0m35	0m07	0m01
II	0m70	0m11	0m03
III	0m20	0m06	0m06

L'intervalle entre I et II est légèrement poli.

(1) Le Loing, avant la construction des retenues, devait être, près des îles, à la cote 58 environ. C'était un torrent ayant une pente moyenne de un mètre par kilomètre, dans sa basse vallée sans grandes sinuosités, de 2m20 par kilomètre, dans son cours supérieur.

La longueur du numéro II est normale et proportionnée au déplacement du bras humain dans un travail continu. La première cuvette est moins longue par suite de la forte courbure du grès à cette place. Le troisième endroit poli, parallèle aux deux autres, n'est qu'un essai, mais la main y perçoit encore une usure apréciable de la roche.

Un homme de taille ordinaire, debout sur le sol actuel, ou agenouillé sur une saillie du polissoir, peut travailler facilement sans avoir à prendre une position fatiguante. Les méplats et les côtés des haches seulement ont pu être régularisés, car l'aiguisage des extrémités aurait donné aux cuvettes, la section ogivale que l'on remarque sur les rainures qui ont servi à un semblable façonnage.

En raison de l'inclinaison très forte de la roche et des cuvettes, le travail au sable et à l'eau n'était possible qu'avec de très petites quantités de ces substances.

Ce travail a eu encore un résultat bizarre, qui en prouve l'ancienneté : ce fut de durcir, d'augmenter la cohésion des grains gréseux, jusqu'aux limites extrêmes du polissage, qui forment maintenant saillies, alors que partout ailleurs les agents atmosphériques ont fouillé et décapé la couche superficielle du rocher. Il est d'ailleurs à remarquer que généralement les lichens adhérent peu à toutes ces surfaces polies.

Il y a malheureusement à craindre que d'ici quelques mois, le mégalithe du Rocher-Vert, n'aille rejoindre dans la pente la plate-forme du point de vue voisin. Ainsi disparaîtrait de l'endroit où il doit être conservé un monument curieux de notre préhistoire (1).

Le Pas de Saint-Mathurin.

Il existe à Larchant, sur la pente d'une colline rocheuse qui forme éperon dirigé de l'Ouest à l'Est, à 300 mètres au Nord du village, un petit édifice rustique surmonté d'une croix de fer, qui recouvre une excavation très souvent desséchée, dite Fontaine de Saint-Mathurin.

La fontaine est analogue à celles des ermites de Franchard, et

(1) D'autres polissoirs pouvaient se trouver aux environs, mais peut-être ont-ils disparu dans l'exploitation de la Sablière qui a séparé complètement le Rocher-Vert, ou Mont-Olivet, du Mont-Delo.

de Saint-Etienne, à Villiers-sous-Grez ; l'édicule ne date que de la fin du XIXe siècle ; il en a remplacé un plus ancien, probablement du XVIIe siècle, si l'on en juge par la calotte de grès taillé qui porte la croix.

A gauche de l'édifice, engagée en partie dans le mur et le sol, dissimulée par la végétation, j'ai trouvé une empreinte pédiforme, que des pélerins d'il y a trente ans, mes voisins, m'ont signalée, sans pouvoir toutefois m'en indiquer l'emplacement précis.

Le fragment irrégulier de grès dur, à surface très inégale, sur lequel se remarque l'empreinte, a été engagé sous le mur, lors

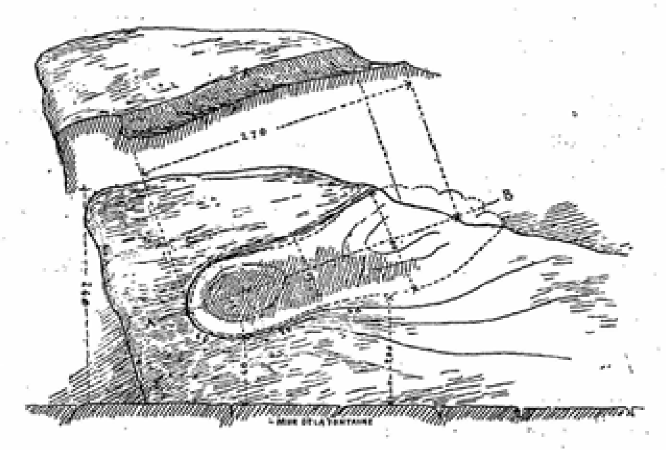


Fig. 79. — Le Pas de Saint-Mathurin (vu verticalement). Dessin de F. Ede.

de la construction ; la roche affleure du côté du talon ; la partie visible du fragment mesure $0^{m}50$ de longueur, sur $0^{m}24$ à $0^{m}35$ de largeur.

L'empreinte, ou plutôt la sculpture, est celle d'un grand pied gauche humain, comme on peut s'en assurer *in anima*.

La partie postérieure est très exacte : talon profondément creusé (1), rétrécissement plantaire correspondant à la région tibio-tarsienne, dépressions plus marquées au centre du talon et au milieu de la surface antérieure. L'empreinte de la partie avant est plus grossière : elle présente, sur la droite, une grande pente

(1) C'est le caractère commun de beaucoup de ces empreintes, comme aussi la figuration préférée du pied gauche.

(le glissement du pied sur une surface glaiseuse en produirait une semblable), ce qui agrandit démesurément cette extrémité de la cavité. La roche est cassée à hauteur et suivant la ligne des orteils d'un pied gauche ; les dits orteils ne sont pas indiqués.

Si cette dernière partie de l'empreinte est fruste, la première moitié est très caractéristique. Le fond, sans aspérités, a subi un commencement de polissage.

La longueur mesurée sur l'axe, du talon à la brisure, est de 0^m27. La largeur au talon est de 0^m08, de 0^m07 à la partie resserrée, de 0^m10 au milieu de la partie antérieure. La profondeur est de 0^m04 au talon et d'environ 0^m03 au milieu du pied.

Légende. — Né de parents nobles, vers le milieu du IIIe siècle, au village, ou dans un ces hameaux de Larchant, Mathurin dans sa prime jeunesse faisait paître les bestiaux.

Sa mère qui allait le voir sur la colline, gardant son troupeau, se trouvant altérée, certain jour, Mathurin frappa le sol du pied et fit jaillir une source pour lui permettre de boire. La roche conserva l'empreinte de son pied.

Mathurin attachait ses vaches aux nombreux grès percés que l'on remarque encore aux environs, principalement au rocher voisin de la Justice. C'est dans cette même fontaine, d'origine miraculeuse, que le saint baptisa Constance Chlore, père du grand Constantin (1).

* * *

Quelle est l'origine du pas de saint Mathurin ?

A-t-il le caractère que lui attribue la légende, et cette légende est-elle bien fondée??? Est-ce, au contraire, une cavité naturelle ou un travail humain ?

L'empreinte est celle d'un pied d'homme frappant le rocher du talon, mais ce rocher a été apporté près de la fontaine et utilisé dans la construction, puisque l'une de ses extrémités forme parement à l'intérieur de l'édifice, et que l'autre est nettement brisée.

M. Thoison, le savant hagiographe de Mathurin, ne cite ces légendes qu'incidemment ; elles ne sont pas relatées dans les

(1) *Saint Mathurin*, par E. Thoison, 1889, p. 49 et 224.

anciennes vies écrites, et paraissent n'avoir été, encore fort longtemps après la rédaction de celles-ci, que des traditions orales sans grands fondements. Rien dans le culte du saint ne repose sur cette empreinte, sur ces grès percés !

Les relations anciennes des processions ou tours de châsse, ne font pas mention de stations à la fontaine, avant le XVIIIe siècle (1) ; à plus forte raison des dévotions particulières au pas du saint, que les restaurateurs de 1885 ont laissé rempli de mortier !

Une semblable origine est donc peu soutenable, comme la version qui voudrait y montrer une cavité naturelle, un de ces jeux de la nature, si fréquents sur les rochers, une dépression du grès, comme il s'en forme, là où plusieurs nodules moins durs que les autres se trouvent érodés par les agents atmosphériques.

Il faut considérer, en effet, la forme régulière et bien caractéristique de la cavité, la surface polie du fond. De plus, si le creusement naturel est quelquefois acceptable pour les grès, il ne l'est plus pour des roches de formations différentes, calcaires, granits, etc., sur lesquelles on trouve des empreintes exactement semblables.

Les bords de la cavité et la partie antérieure ont été effrités et élargis par le temps, mais on peut conclure, malgré cela, qu'il s'agit bien ici d'une gravure, et d'une gravure de l'âge de la pierre polie, exécutée par l'homme, peut-être en régularisant une cavité naturelle, en accentuant les caractères d'une empreinte plantaire, et en polissant le fond de cette empreinte.

De pareilles gravures se trouvent dans tous les pays, en Océanie, en Asie, en Afrique, en Amérique, voir même dans la région Gâtinaise. Aux temps préhistoriques, elles étaient probablement l'objet d'un culte ; plus récemment, ces empreintes passaient pour des œuvres surhumaines, d'où les appellations : Pas de Dieu (2), Pas du Diable, Pied d'Adam, Pied de Boudha, etc.

Le Pas de Saint Mathurin a été détaché d'un rocher, probablement peu éloigné, et provenant en raison de sa dureté, différant

---

(1) *Saint Mathurin*, p. 35, 98 et suivantes.

(2) Voir l'article très documenté de M. Baudouin sur le Pas-de-Dieu à Sainte-Radegonde de Poitiers, qui contient une bibliographie des travaux sur les gravures rupestres (*Bulletin de la Société Préhistorique*, mai 1911).

des roches voisines, d'un niveau autre que celui où est située la fontaine légendaire.

Il est fort probable que ce rocher faisait partie d'un monument mégalithique, peut-être d'un dolmen.

La preuve indiscutable manque, mais on peut constater :

La dureté du bloc conforme à celle des mégalithes locaux.

La situation sur le flanc d'un coteau, dans une position et une orientation analogues à celles des dolmens de la région (Ecuelles, Episy, Pleignes, etc.).

L'aboutissant vers ce lieu de la ligne tirée des emplacements présumés des menhirs détruits d'Aufferville et de Chevrainvilliers.

La présence de silex taillés, de grès éclatés (Magdalénien, Robenhausien) dans le voisinage ; d'autres outils étant, sans nul doute, enfouis profondément dans le sable qui a glissé sur la pente du coteau.

La quantité de fragment de poteries gauloises et gallo-romaines trouvées à 150 mètres de la fontaine. Il y a eu probablement ici superposition de civilisations, d'habitations, comme il y a eu superposition de croyances, ce qui est très fréquent.

L'absence de traces d'outils sur la cavité n'infirme pas le travail humain ; elle a été remarquée sur les mégalithes de la région, sur les gravures fort nombreuses de Niederbronn, en Alsace (1), etc. L'érosion, que l'on peut estimer, d'après les polissoirs régionaux, *avoir diminué les parties gréseuses, assez dures, mais non polies*, de 0m005 à 0m010 a, pendant plus de cinq à six mille ans, contribué à les effacer !

En résumé, l'empreinte dite Pas de Saint Mathurin a un caractère préhistorique évident.

Il faut souhaiter, à tous les points de vue, que la Municipalité de Larchant améliore l'accès de la fontaine et prenne les mesures nécessaires pour préserver l'édicule de la destruction qui le menace à très brève échéance.

Notes complémentaires

Légende. — On connaît l'origine légendaire de la Roche-au-Diable. Voici une tradition que racontent, avec quelques varian-

---

(1) *Bulletin de la Société Préhistorique*, juillet 1911.

tes, les vieillards de Villecerf, Rebours et Villemer, et qui concerne l'origine des nombreux mégalithes et blocs erratiques des environs :

« Gargantua entreprit un jour de creuser un nouveau lit au Lunain, et de transporter sur son dos les déblais pour former la montagne de Train. Des pierres tombèrent de sa hotte trop pleine, et formèrent Pierre-Louve ou Pierre-Lourde ! Roche du Sault, Cheminée haute, etc. ».

Polissoirs. — Le nombre de 60 indiqué plus haut, doit être porté à 67. M. Viré en compte 35 dans la vallée du Lunain. Il y en a 3 près Villeneuve qui paraissent inédits, 6 à la Forêt-Poligny, 11 à Beaumoulin-Cocluchon, divers 12 (en négligeant Thoury, Ormesson). Au total : 67.

Il n'y en a jamais eu à la Vignette. Une roche située à l'extrémité Ouest de cet atelier, moins dure que les autres, sert actuellement d'aiguisoir aux bûcherons. Le polissoir possédé par M. Poullain était au pied même du Cocluchon; et avait été déplacé par Ed. Doigneau (*Homme préhistorique*, 1910-1912. — *Bulletin Société préhistorique*, janvier 1912).

Autres mégalithes. — La carte topographique que j'ai dressée indique quelques mégalithes dont l'étude reste à faire. Ne faut-il pas voir dans la Haute-Borne de la forêt de Fontainebleau, un menhir détruit ; dans le nom du lieu voisin « les Aiguisoirs », la désignation de polissoirs ? Rochemort, à Bransles, n'est il pas un ancien dolmen ?

EPHÉMÉRIDES (1)

NOVEMBRE

1. — Visconti (Ennio, Quirino). — Célèbre archéologue italien, a publié la description du musée Pio-Clementino à Rome, puis conservateur du musée du Capitole. Fut ensuite chargé, par Napoléon Ier, de l'organisation du musée du Louvre et de la publication de l'*Iconographie antique*. Ses ouvrages très nombreux ont fait faire d'immenses progrès à l'archéologie. Né à Rome, le 1er novembre 1751. Décédé à Paris, le 7 février 1818.

2 — Perrin (André). — Palethnologue, auteur de nombreux et importants travaux sur l'archéologie et la préhistoire de la Savoie. Né à Chambéry, le 18 décembre 1836. Décédé à Chambéry, le 2 novembre 1906.

3. — de Serres (Marcel). — Professeur de minéralogie et de géologie à la faculté des sciences de Montpellier. S'est surtout fait connaître par la découverte de cavernes dans le midi de la France. A signaler parmi ses très nombreux travaux : *Essai sur les cavernes à ossements et sur les causes qui les ont accumulés*, en 1836. — *De la contemporanéité de l'homme et des races perdues*, 1833. — *Recherches sur les ossements des cavernes de Lunel-Vieil*, en collaboration avec Dubreuil et Jeanjean. — *De l'unité de l'espèce humaine*, 1843. — *De l'ancienneté des diverses races humaines*, 1848, etc. Né à Montpellier, le 3 novembre 1780. Décédé à Montpellier, le 22 juillet 1862.

4. — Robien (Christophe-Paul, Sire de). — Archéologue. Fut le premier à s'occuper des monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer. Né à Rennes, le 4 novembre 1698. Décédé, en décembre 1756.

5. — de Saulcy (Félicien). — Ses travaux peuvent se répartir en trois groupes principaux : Ceux qui appartiennent à la numismatique et qui sont les plus nombreux ; ceux qui concernent la philologie, c'est-à-dire le déchiffrement des écritures cunéiformes, le démotique et le celtibérien ; enfin ceux qui sont spécialement archéologiques et historiques. Né à Lille, le 19 mars 1807. Décédé à Paris, le 5 novembre 1880.

---

6. — FRŒBEL. — Minéralogiste allemand. A visité de 1850 à 1858, une grande partie du nouveau monde et publia divers ouvrages remarqués. Né près Thuringe, le 16 juillet 1805. Décédé à Zurich, le 6 novembre 1893.

7. — ERBEN (Charles). — Archéologue et folkloriste bohême. Ses principales publications sont relatives au folklore : *Chansons populaires de la Bohême* (1842-45), *Bouquet de contes populaires* (1851-53), *Chansons et dictons populaires tchèques* (1862), *Recueil de cent contes slaves dans les textes originaux* (1863), etc. Né à Miletin, le 7 novembre 1811. Décédé à Prague, le 21 novembre 1870.

8. — FELLOWS (Charles). — Archéologue anglais. L'intérieur de l'Asie Mineure et surtout l'ancienne Lycie fut l'objet de ses recherches archéologiques. Il découvrit les ruines de Xanthos, de Pinara, Patara, Tlos, Myra et Olympus. Ses découvertes firent connaître une quantité considérable de monnaies, d'inscriptions, de sculptures lyciennes. Né à Nottingham, en août 1799. Décédé à Londres, le 8 novembre 1860.

9. — DE FERRY (Henri). — Savant palethnologue qui a, le premier, découvert les traces de l'homme quaternaire dans la vallée de la Saône. Décédé à Bussières (Saône-et Loire), le 9 novembre 1869.

10. — CHIPIEZ (Charles). — Architecte et archéologue. Ses études archéologiques sont nombreuses, mais il faut citer à part l'histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs (Paris, 1874), et surtout sa collaboration à la direction de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, avec M. G. Perrot. Né à Ecully, près Lyon (Rhône), le 8 janvier 1835. Décédé à Paris, le 10 novembre 1901.

11. — DE BOUGAINVILLE (Louis-Antoine). — Ancien lieutenant de Montcalm, au Canada. Il s'est illustré par la première grande expédition scientifique française, à bord de la *Boudeuse et de l'Etoile* (1766-68). Elle fut éminemment fertile en résultats géographiques et ethnographiques par des données absolument nouvelles sur les mœurs des indigènes de l'Océanie, publiées dans sa *Description d'un voyage autour du monde* (Paris, 1771-72 ; 2 vol.). Né à Paris, le 11 novembre 1729. Décédé à Paris, le 31 août 1811. Son frère aîné, J. Pierre (1er décembre 1722-22 juin 1765), fut un archéologue célèbre.

12. — NANSEN (Hans). — Commerçant danois et bourgmestre de Copenhague. Pendant longtemps directeur de la Compagnie maritime islandaise, il visita à plusieurs reprises les ports de l'Islande. Il a décrit ses voyages dans un *Compendium cosmographicum*, travail très remarquable pour l'époque et qui eut quatre éditions. Né à Flensborg, le 28 novembre 1598. Décédé à Copenhague, le 12 novembre 1667.

13. — DIDRON (Adolphe-Napoléon). — Peut être considéré, avec

de Caumont et Viollet-le-Duc, comme le restaurateur des études archéologiques en France. Outre les *Annales archéologiques*, il a publié les quatre premiers volumes du *Bulletin archéologique* du Comité des Arts et Monuments (1840-47, in-8°). Né à Hautvillers (Marne), le 13 mars 1806. Décédé à Paris, le 13 novembre 1867.

14. — Dietrich (Philippe-Frédéric, Baron de). — Minéralogiste. A publié notamment la description des gîtes de minerai et des bouches à feu de France (Paris, 1786-1800). Maire de Strasbourg en 1790. C'est chez lui, qu'en 1792, Rouget de Lisle a composé la *Marseillaise*. Né à Strasbourg, le 14 novembre 1748. Traduit, par Robespierre, devant le tribunal révolutionnaire, il fut guillotiné, à Paris, le 29 décembre 1793.

15. — Belzoni (J.-Baptiste). — Novice dans un couvent de Rome, lorsque la révolution provoquée par l'arrivée de l'Armée française lui fit quitter le cloître. Il mena, dès lors, une vie errante et aventureuse, ne trouvant rien de mieux pour gagner sa vie que de se faire jongleur et hercule de foire. Il finit par échouer en Egypte où, après bien des péripéties, il exploita les antiquités. Il ouvrit la pyramide de Cheplirem et divers tombeaux royaux ; il déblaya le fameux temple d'Ipsamboul et visita les ruines de Bérénice et de l'oasis d'Ammon, etc. Après un court séjour en Europe, il repartit pour une expédition au Bénin, où il mourut. La relation de ses voyages a été traduite en français par M. Depping sous le titre de : *Voyages en Egypte et en Nubie* (Paris, 1821). Né à Padoue, le 15 novembre 1778. Décédé à Gato (Bénin), le 3 décembre 1823.

16. — Pilling (J. Constantin). — Chef du Bureau d'ethnologie des Etats-Unis et auteur d'importants travaux d'ethnographie et de bibliographie. Né à Washington, le 16 novembre 1846. Décédé le 26 juillet 1895.

17. — Duc de Blacas d'Aulps (Pierre-Louis-Jean-Casimir). — Homme politique et diplomate français. S'intéressait vivement aux études d'archéologie et d'art antique. Il contribua à la formation du musée égyptien et fit publier, à ses frais, les *Vases étrusques de Panofka* et la *Description des monuments arabes de sa collection*, etc. Né à Aulps (en Provence), le 10 janvier 1771. Décédé à Göritz, le 17 novembre 1839.

18. — Forbes (Edouard). — Naturaliste anglais. Prit part, en 1841, à une expédition scientifique en Syrie et en Asie Mineure. Paléontologiste du musée géologique de Londres. Il a laissé des travaux remarquables sur la zoologie et la paléontologie. Né à Douglas (île de Man), le 12 février 1815. Décédé à Edimbourg, le 18 novembre 1854.

19. — Darmsteter (James). — Auteur de travaux d'ethnographie et de linguistique et d'une traduction du *Zend-Avesta*. A fait un fructueux

voyage d'étude en Afganistan. Né à Château-Salins (Meurthe), le 28 mars 1849. Décédé le 19 novembre 1894.

20. — Robert (Charles). — Archéologue français. Ses travaux se rapportent à l'épigraphie gallo-romaine, à la sigillographie et à la numismatique de l'époque gauloise, mérovingienne et médiévale. Né à Bar-le-Duc, le 20 novembre 1812. Décédé à Paris, le 6 décembre 1887.

21. — Tissandier (Gaston). — Erudit vulgarisateur scientifique. A fondé, en 1873, et dirigé jusqu'en 1897 la revue *Nature*. Né à Paris, le 21 novembre 1843. Décédé à Paris, le 7 septembre 1899.

22. — Le Vaillant (François).— Voyageur naturaliste dans le Sud de l'Afrique (1781-88). Nombreux travaux de zoologie et d'ethnographie. Né dans la Guyanne hollandaise, en 1753. Décédé à Sézanne (Marne), le 22 novembre 1824.

23. — Dareste de la Chavanne. — L'un des 19 fondateurs de la Société d'Anthropologie de Paris. A poursuivi, pendant près d'un demi-siècle, de remarquables études de tératogénie expérimentale pour la production artificielle des monstruosités. Né à Paris, le 23 novembre 1822. Décédé à Paris, le 9 janvier 1899.

24. — Lenormant (Charles). — Archéologue et égyptologue. Accompagna Champollion en Egypte, et prit part aux travaux de la Commission de Morée. Professeur d'Archéologie égyptienne au Collège de France. A publié un grand nombre de travaux : *Trésor de numismatique et de glyptique* (1836-50), avec Paul Delaroche et Henriquel-Dupont (5 vol. in-f°). Né à Paris, le 1er juin 1802. Décédé à Athènes, le 24 novembre 1859.

25. — Barth (Henri). — A exécuté un prodigieux voyage d'une durée de six années consécutives dans l'Afrique centrale et notamment au Bornou, dont il a été rendu compte dans une publication en cinq volumes très intéressante surtout au point de vue ethnographique. Né à Hambourg, le 16 février 1821. Décédé à Berlin, le 25 novembre 1825.

26. — Chardin (Jean). — Voyageur qui résida pendant plus de dix ans en Perse, très au courant de tout ce que les écrivains avaient dit de ce pays, il a contrôlé sur place non seulement les mœurs, les coutumes et les monuments, mais encore l'administration. A publié : *Journal du voyage du Chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales par la mer noire et par la Colchide* (Amsterdam, 1711, 3 vol. in-f° et 10 vol. avec dessins de Grelot ; nouvelle édition, Paris 1811, 10 vol.). C'est un document de premier ordre. Né à Paris, le 26 novembre 1643. Décédé à Londres, le 5 janvier 1713.

27. — Gay (Claude). — Fit, de 1832 à 1842, un voyage scientifique

au Chili qu'il parcourut tout entier, ainsi que les îles Juan Fernandez et Chiloé, une partie du Pérou et les environs de Buenos-Ayres. Les riches collections et les renseignements précieux recueillis par lui ont été publiés aux frais du gouvernement chilien, dans *Historia fisica y politica de Chile* (Paris et Santiago, 1844-54. 24 vol. in-8° et 2 Atlas in-4°). Né à Draguignan (Var), le 18 mars 1800. Décédé à Flayosc (Var), le 27 novembre 1873.

28. — Coste (Pascal). — Architecte français, au service de l'Egypte où il resta dix ans. Il en profita pour étudier et relever de nombreux monuments antiques (temples de Louqsor, de Karnak et d'Esné, etc.). Il fut plus tard désigné avec le peintre Flandrin pour accompagner le Comte de Sercey, envoyé comme ambassadeur en Perse, et en deux années, releva nombre de monuments anciens et modernes de ce pays. Les deux principaux ouvrages de P. Coste sont : *l'Architecture arabe ou monuments du Caire* (Paris, 1824), et les *Monuments de la Perse* (Paris, 1860). Né à Marseille, le 28 novembre 1787. Décédé à Marseille, le 8 février 1879.

29. — Gerhard (Friedrich, Wilhelm, Eduard). — Professeur d'archéologie à l'Université de Berlin, fondateur de l'*Archæologische Zeitung*, auteur de nombreuses publications très estimées. C'est un des hommes qui ont rendu les plus grands services à l'Archéologie. Né à Posen, le 29 novembre 1795. Décédé le 12 mai 1867.

30. — Fresnel (Fulgence). — Orientaliste français, il étudia à fond la langue et la littérature arabe ainsi que le dialecte de l'Arabie méridionale et fut ainsi conduit à s'occuper du déchiffrement des inscriptions himyarites, dont il est l'initiateur. Placé en 1851 à la tête de l'expédition en Mésopotamie, il s'associa à M. Felix Thomas, architecte, et Jules Oppert. Les travaux de l'expédition, qui se fixa surtout à Babylone, ont été publiés sous le titre d'*Expédition* en Mésopotamie (1858 et 1863). Né à Mathieu (Calvados), le 15 avril 1795. Décédé à Bagdad, le 30 novembre 1855.

NOUVELLES

Ecole d'Anthropologie.

Programme des Cours de l'année scolaire 1912-1913, dont l'ouverture aura lieu le lundi 4 novembre 1912.

Cours.

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi à 4 heures. — Les caractères anatomiques des hommes fossiles.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi à 5 heures. — L'industrie et l'art chez les magdaléniens et chez les néolithiques.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur. — Le mardi à 4 heures (de novembre à février). — Histoire de la linguistique. Les langues supérieures.

Ethnologie. — M. G. Hervé, professeur. — Le mardi à 5 heures. — Etude des croisements et de l'hérédité mendélienne : faits, lois, applications anthropologiques.

Ethnographie comparée. — M. A. de Mortillet, professeur. — Le mercredi à 4 heures. — La parure et le vêtement chez les peuples primitifs : mutilations, déformations, nudité, origine et évolution du vêtement.

Anthropologie zoologique. — M. G.-P. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi à 5 heures. — Les races humaines fossiles de l'Europe, leurs caractères anthropoïdes.

Géographie anthropologique. — M. Fr. Schrader, professeur. — Le vendredi à 4 heures. — Les relations géographiques à travers la préhistoire et l'histoire.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi à 5 heures. — L'intelligence dans l'espèce humaine, selon les races, les sexes, les âges, les classes sociales et les individus.

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi à 4 heures. — Les maladies sociales.

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur. — Le samedi à 5 heures. — Les peuples de nos colonies. Le Maroc, l'Afrique centrale.

Conférences.

M. Franchet. — Le mardi à 4 heures (février 1913). — La céramique primitive dans le bassin de la Méditerranée.

M. Dubreuil-Chambardel. — Le mercredi à 3 heures (janvier 1913). — Les variations anatomiques du thorax.

M. Kollmann. — Le vendredi à 3 heures (novembre 1912). — Le déterminisme du sexe et des caractères sexuels.

M. G. Paul-Boncour. — Le samedi à 3 heures (novembre 1912). — Les bases anthropologiques et biologiques de la responsabilité.

Société d'Excursions Scientifiques.

La Société a fait le dimanche 6 octobre, aux environs de Saint-Yon, sous la direction de son président, M. A. de Mortillet, une excursion préhistorique et archéologique. Le programme comprenait la visite des monuments suivants : Breuillet, la Pierre-Mirou (menhir). — Saint-Yon, enceinte fortifiée, porte de Bordeaux, camp et voies romaines. — Saint-Sulpice-de-Favières, église (XIII[e] siècle). — Souzy-la-Briche, emplacement d'une villa gallo-romaine (propriété de M. le comte de Saint-Périer), ruines de l'ancienne église. — Bois de la Guigneraye, polissoir en grès.

Polissoirs des environs d'Etampes.

Notre collaborateur G. Courty, qui a visité pendant les vacances dernières les environs d'Etampes, nous écrit :

Je m'empresse de vous signaler, pour vos nouvelles préhistoriques, 5 polissoirs de notre région peu ou pas connus :

1. Polissoir avec 2 stries dans le Bois de la Briche (propriété des Mazis), commune de Souzy-la-Briche.

2. Polissoir à 1 strie et 3 cuvettes au lieu dit « Les Fourneaux », commune de Chamarande.

3. Polissoir à 2 stries, à Villemartin, commune de Morigny, dans la propriété de M. Hollier. Ce polissoir était au fond de la rivière Juine, il a été recueilli et placé au bord de la dite rivière.

4. Polissoir avec 2 stries et 1 bassin, dans le Bois de La Guigneraie, entre Souzy et Villeconin. Il y a une roche avec bassin et cuvette tout à côté, dans le même bois.

5. Le fameux polissoir à nombreuses stries, photographié par G. Fouju, au cours d'une excursion de la Société d'excursions scientifiques (1). Ce polissoir est situé dans le Bois de la Charmille, tout voisin de celui de la Guigneraie.

(1) 10 mai 1902 (*Bulletin de la Société d'excursions scientifiques*. Tome II, 1901-1902, p. 61).

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1912.

Gravure Magdalénienne à contours découpés

Par René de SAINT-PÉRIER
Docteur en médecine.

Au cours de l'exploration que j'ai faite, au printemps dernier, des gisements des grottes du ravin de la Save, à Lespugne (Haute-Garonne), j'ai recueilli une curieuse petite gravure à contours découpés, en os, représentant un poisson, qui fait l'objet de cette note (*Fig.* 80).

La gravure a été découverte le 28 mars 1912, dans la petite grotte, dite des Bœufs, qui mesure seulement 9 mètres de profondeur sur 6 mètres de largeur et qui s'ouvre dans la paroi Nord de la gorge rocheuse, formée par la Save, petit affluent de la Garonne.

Cette grotte, dont j'ai fouillé complètement la première couche archéologique, m'a fourni un outillage en silex, qui comprend les types magdaléniens usuels : grattoirs, grattoirs doubles, grattoirs-burins, burins, scies et perçoirs. Cette industrie lithique, très finement retouchée, est de petites dimensions, ainsi que cela a été observé souvent dans la région pyrénéenne, où le silex naturel fait presque complètement défaut.

L'industrie en os et en corne m'a donné un fragment de bâton de commandement, des pointes de sagaie à biseau simple et à biseau double, des lissoirs, des poinçons, des aiguilles perforées et une pendeloque en ivoire, ainsi que des gravures sur os, mais je n'y ai pas rencontré de harpons barbelés.

C'est à $0^{m}60$ de profondeur, le premier jour des fouilles et dans un sol argileux, mêlé de cendres et de petits éboulis calcaires de la voûte, que j'ai trouvé la gravure de poisson. A côté d'elle, j'ai découvert, ensuite, une aiguille en os perforée et un fragment osseux, sur lequel était esquissé un profil de bovidé.

La première couche fouillée s'étendait sur une hauteur de $0^{m}80$

environ; au-dessous, un tuf blanchâtre provenant d'éboulements rocheux, forme un sol qui, jusqu'à présent, s'est montré stérile.

La gravure découpée a donc été trouvée en place, dans un gisement inédit, le premier jour des fouilles, dans un milieu nettement magdalénien. J'ajoute que les petites grottes de ce ravin de la Save, explorées par moi jusqu'ici, renferment des gisements du même âge ; l'une d'entre elles a été postérieurement remaniée à l'époque romaine et au moyen âge, mais la grotte des Bœufs n'avait jamais été explorée avant ma fouille.

Découpée dans une lamelle de tissu osseux compact, la gravure de Lespugne mesure 0m044 de longueur, sur 0m016 de largeur; très mince, elle ne présente que 0m0025 d'épaisseur au point le plus épais, ses bords se terminant en arêtes vives. Sa patine d'un beau brun rougeâtre est très caractéristique ; elle indique le séjour dans un milieu où prédominait un oxyde de fer (ocre ?). Un des yeux du poisson renferme encore, malgré les lavages auxquels j'ai soumis la pièce pour la débarrasser de la terre du gisement, des traces d'une matière rouge, ce qui m'a amené à me demander si la gravure n'avait pas été, primitivement, coloriée à l'aide d'ocre rouge.

Le dessin général de la pièce (*Fig.* 80) est ovalaire; tout au plus remarque-t-on une légère surélévation de la région dorsale

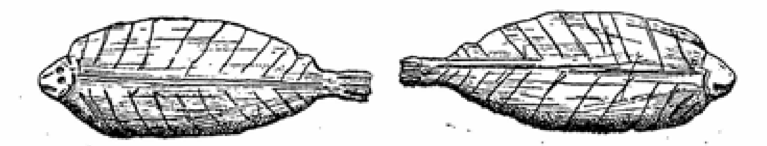


Fig. 80. — Gravure à contours découpés, représentant un poisson de la famille des pleuronectes. Grotte des Bœufs, à Lespugne (Haute-Garonne). — Face supérieure et face inférieure. — Grandeur naturelle.

antérieure; l'ouïe et la bouche sont nettement indiquées, ainsi que la colonne vertébrale, les rayons osseux qui lui sont perpendiculaires et ceux de la nageoire caudale, qui est étroite et non fourchue. La nageoire pectorale est nettement indiquée sur chaque face, mais, fait remarquable, les deux yeux du poisson sont placés sur la même face, l'autre étant complètement aveugle. Très nets et précis, les traits de la gravure ne montrent pas de reprises, ni d'écaillures de l'os; leur patine est semblable à celle du reste de la pièce

Si bien des gravures de poisson sont déjà connues de l'époque magdalénienne, peu d'entre elles présentent le caractère d'être découpées, constituant ainsi un objet individualisé et complet, comme la pièce de Lespugne. La gravure publiée par Piette (1) et provenant de la grotte de Lorthet (Hautes-Pyrénées), dans une région voisine de celle de Lespugne, est, à mon sens, celle qui s'en rapproche le plus, mais cette gravure découpée n'est pas complète comme la nôtre.

Mais, le rapprochement le plus intéressant qui puisse être fait est de comparer la pièce de Lespugne à des gravures découpées en os, modernes, faites par les Tchouktches, peuplade du Nord-Est de la Sibérie.

Le dessin ci-contre (*Fig.* 81) représente une de ces gravures, qui est au Musée ethnographique de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg (2), et qui se rapporte vraisemblablement à

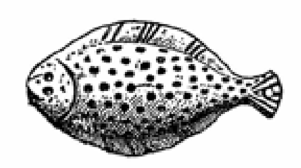


Fig. 81. — Représentation d'un poisson de la famille des pleuronectes. Œuvre des Tchouktches (Sibérie Orientale). — Grandeur naturelle.

un pleuronecte (*Rhombus maximus* ou *R. lævis*) (?), poissons répandus dans la plupart des mers, et dont l'analogie est frappante avec la gravure de Lespugne.

De petites dimensions, comme la nôtre, la pièce des Tchouktches montre les deux yeux du poisson sur la même face, la bouche et l'ouïe, délimitée par un trait demi-circulaire, la nageoire caudale divisée par des traits gravés en creux. Un trou de suspension existe sur cette pièce qui manque sur la nôtre

(1) E. Piette. *L'Art pendant l'âge du renne*. Paris, Masson, 1907, pl. X, fig. 3 et 3 a. — L'auteur a reproduit, pl. XCII, fig. 5 et 5 a, un autre fragment de sculpture représentant un poisson, qui provient de la grotte de Saint-Michel-d'Arudy (Basses Pyrénées) et fait partie de la collection Mascaraux.

(2) W.-H. Bogoraz. *Aperçu sur l'ethnographie des Tchouktches, d'après les collections de N.-L. Gondatti*. Publications du Musée d'anthropologie et d'ethnographie de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. II, 1901, in-4° (en russe), pl. XXII, fig. 16.

et les nageoires dorsales et anales faisant le tour du corps, que le graveur magdalénien n'a pas figurées, mais dans l'ensemble du dessin général, il existe une analogie qui est bien digne de remarque, si l'on songe à la longue durée qui sépare ces deux œuvres, ainsi qu'à la différence des régions dont elles sont issues. Il faut penser, pour s'expliquer cette analogie, à la similitude du milieu dans lequel ont vécu nos populations magdaléniennes et celui dans lequel vivent actuellement encore les Tchouktches.

Si ceux-ci possèdent des métaux importés, leur outillage en os et en corne rappelle singulièrement celui des magdaléniens; comme celles de ces derniers, leurs œuvres d'art copient avec une étonnante fidélité les formes vivantes, qui les entourent; comme le faisaient les magdaléniens, ils tirent du renne une part importante de leur nourriture et de leur matière première d'industrie. C'est que le milieu extérieur, qui régit l'évolution de l'homme et sa psychologie, offre pour ces peuples, une grande analogie avec celui dans lequel étaient plongés les magdaléniens et cette similitude présente une haute portée philosophique; elle montre, une fois de plus, combien l'ethnographie éclaire et rend vivante la préhistoire.

Il reste à nous demander quelle est l'espèce que représente notre poisson de Lespugne. D'après ce qui précède et la comparaison que nous venons de faire, il est vraisemblable qu'il s'agit d'un poisson pleuronecte. Il est vrai que Lespugne est éloigné de la mer et que la faune régionale a dû surtout fournir des modèles à nos graveurs paléolithiques. J'ai cherché à identifier cette œuvre d'art avec une des espèces qui existent encore dans la Save et, éliminant trop rapidement l'idée d'un poisson pleuronecte, à cause de quelques détails de structure omis par le graveur, j'ai affirmé, trop hâtivement (1), qu'il s'agissait d'une brême (*Abramis brama*) qui, copiée après sa mort, ne montrait plus les nageoires dorsale, ventrale et anale qui sont érigées pendant la vie de l'animal.

Mais un examen plus attentif, la comparaison plus approfondie avec la gravure ethnographique, me portent à penser qu'il s'agit bien d'un poisson plat, d'espèce marine.

---

(1) *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1912, p. 515.

Comment, à Lespugne, les magdaléniens ont-ils possédé un modèle de pleuronecte ? S'agit-il d'une gravure exécutée par une tribu habitant le voisinage de la mer et apportée ensuite, par voie d'échange, à l'intérieur ?

Questions difficiles à résoudre, mais qui ne sont pas nouvelles. On connaît, en effet, quelques gravures de phocidés, animaux marins, trouvées dans des grottes des Landes et de la Charente et une mâchoire de morse (*Phoca Groënlandica*) découverte à Chancelade, à 140 kilomètres de la mer (1).

Je crois donc que le poisson gravé de Lespugne, contrairement à ce que j'avais d'abord pensé, peut parfaitement représenter un poisson de mer pleuronecte, famille dont les espèces sont peu nombreuses et offrent entre elles de grandes ressemblances, et la comparaison avec la gravure des Tchouktches donne à cette hypothèse une vraisemblance plus grande, en montrant combien les procédés d'expression des primitifs sont semblables, lorsque leur mentalité est similaire, sous l'influence de conditions analogues de milieu extérieur.



(1) G. et A. de Mortillet. *La Préhistoire*. Paris, Schleicher, in-8°, p. 366.

LAOUARDE

en Courrensan et Lannepax (Gers)

Par

Ludovic MAZÉRET

Membre de la *Société Préhistorique Française.*

Le plateau de Laouarde est formé par une énorme boursouflure s'élevant jusqu'à 171 mètres d'altitude vers Caillaou : il est placé entre les communes de Courrensan et de Lannepax. Ses assises les plus basses sont formées par des bancs de calcaire blanc à macules jaunes (m^1), recouverts au levant et au midi, sous l'action des glaciers, par des alluvions anciennes (a^1) qui ont laissé pour témoins des galets de quartz blancs et gris et de roches feuilletées appartenant aux schistes. Ces dépôts englobent même vers le midi, la base des sables fauves (m^2) formant le haut du plateau. Cette dernière couche géologique forme une immense calotte venant s'amalgamer au calcaire maculé, presque au niveau du Baradé, vers le nord et le couchant. Là, le sable s'est agglutiné en minces dalles de grès à pâte gris-marron sous l'influence des hydroxydes de fer qu'il renferme. Leur surface, à épaisse croûte de rouille, est cavernuleuse et la cassure nacrée. En haut, au couchant, le sable est assez pur et forme d'abondants dépôts exploités pour les constructions.

Au moyen âge, le sommet était couronné par un château-fort qui a subsisté jusqu'à la fin du XVIe siècle. Le peu qui en reste se résume en un chemin de ronde circulaire qui borde la crête au levant, et une dépression permet encore de le suivre jusque vers le midi. A ces diverses époques, ce lieu a été désigné sous les noms de *Lagouarda*, *La Guarda*, *Laguarde* et enfin de nos jours *Laouarde*.

Ainsi, le 22 juillet 1393, *Nobile Johannes de Lagouarda, miles, dño de Lagouarda* est présent au mariage de Noble

Florimonde de Serignac avec Noble Bernard de Gutibus (1).

Plus tard, en 1560 et le 19 avril, Jehan et Domenges de Larrotis, père et fils, habitants de Préneron, reconnaissent devoir aux héritiers de *Noble Loys de La Guarda*, quand il vivait « estant de la Université de Tolose », la somme de trente-quatre livres, un sol, six deniers (2).

Le 10 janvier 1588, Jean du Cosso, Jean de Micoulau, Jean de Pauvilhac et Jean de Lanne, consuls de Lagraulet, reconnaissent devoir à Messire Frix Dorlan, écuyer, seigneur de Poy-Petit, absent, mais représenté par Jean Laclaberye, serviteur de *Messire Raffael Dorlan, seigneur de Laguarde*, frère du seigneur de Poy-Petit, la somme de deux-cent-trente-et-un écus, trois sols et six deniers (3).

Enfin le 10 août 1720, *Jean Lalane*, *métadier à Laouarde* prend en cheptel une paire de bœufs appartenant à Noble Jean Duputs, sieur de Laplaigne (4).

Avant d'aller plus loin, je me permets de signaler mon ami P. Larroze, de Courrensan, dont le concours m'a été si précieux pour la cueillette des silex. Qu'il reçoive ici l'hommage de ma profonde reconnaissance.

Il y a déjà quelque temps, de grands travaux de défonçage, pour la mise en culture du plateau, mirent à découvert de nombreuses substructions romaines, dont on voit encore des restes dans les halliers garnissant l'à-pic, au levant. Ce sont des murs en petit appareil, des débris de tuiles à rebord (*tegulæ*), à canal (*imbrices*), des tessons de poterie et de nombreux objets préhistoriques.

Cette poterie peut se diviser en poterie rouge grossière, poterie rouge assez fine et poterie noire.

La première catégorie comporte une poterie épaisse, mal cuite et parfois poussée jusqu'à la vitrification, pétrie en grande partie avec de la brique pilée. On y reconnait de nombreux débris d'amphores, de larges bassins tronconiques, rappelant nos terrines, à ouverture bordée et de rares types cylindriques à base arrondie (*Fig.* 82).

---

(1) J. Vignoles, notaire à Gondrin.
(2) Dupuy, notaire à Vic-Fézensac.
(3) Camerade, notaire à Gondrin.
(4) Dufaux, notaire à Lagraulet.

La deuxième catégorie comprend de la poterie rouge, moins épaisse et à pâte fine sans grumeaux. Elle est la plus diverse de formes. On y remarque les formes cylindrique simple, cylindri-

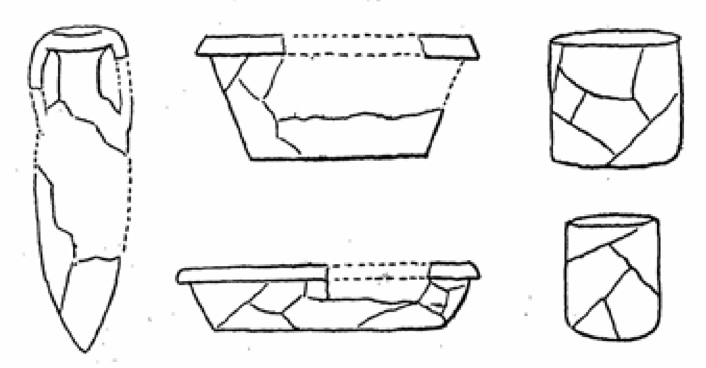


Fig. 82. — Poterie rouge, grossière, de Laouarde.

que à panse un peu convexe, tronconique, lékané, œnochoé et jarre, mais sans rebord (*Fig.* 83).

La poterie noire est assez fine, mais rare. Elle ne présente guère que deux formes différentes : lékané et œnochoé. Certains

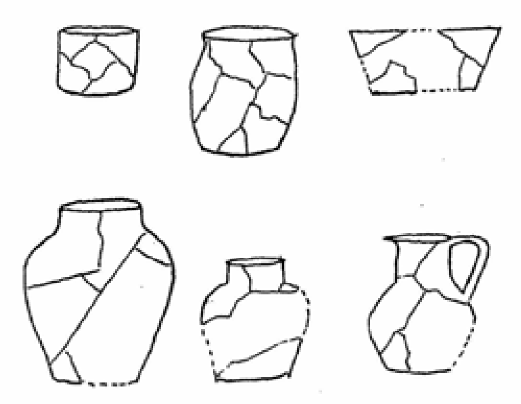


Fig. 83. — Poterie rouge, fine, de Laouarde.

vases de cette dernière forme ont le col allongé, sans rebord et à anses rattachées soit au col, soit à la naissance de la panse. Ainsi que tous les précédents, sans pied ni dessins (*Fig.* 84).

Comme la question de la poterie est encore très controversée

et quoique toutes celles-ci aient été trouvées au milieu des substructions romaines, je n'affirme nullement qu'elles appartiennent *toutes* à cette époque. J'ai déjà prévenu que cette station avait été mise à découvert par un labour profond; aussi ai-je essayé, en triant les tessons, de restituer le plus conscien-

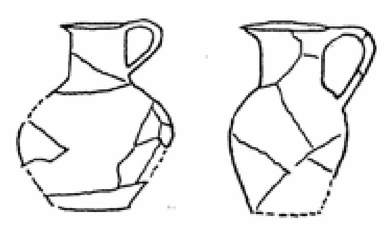


Fig. 84. — Poterie noire, de Laouarde.

cieusement possible ce qui me paraissait devoir appartenir à une époque plutôt qu'à une autre. Ai-je réussi? peut-être? mais je n'affirme pas. Je cite et décris, c'est tout.

Voici maintenant quelques poteries que je crois pouvoir attribuer à une époque plus ancienne, peut-être néolithique? Ce sont des restes de vases gris ou blanc enfumé, faits d'une pâte grossière, grumeleuse, mal cuite et très épaisse. Certains tessons

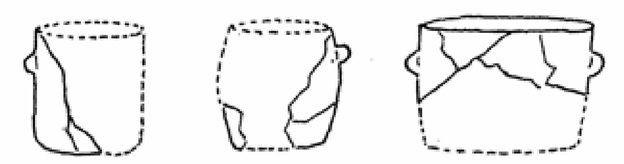


Fig. 85. — Poterie néolithique (?), de Laouarde.

dépassent même un centimètre. Ils sont sans anses et n'ont qu'un simple bouton. Leur forme est cylindrique, quelquefois à panse légèrement convexe et rarement tant soit peu tronconique (*Fig.* 85).

Les objets en métal sont en fer, et en grande partie détruits par la rouille ou brisés par la charrue. Les seuls restes reconnaissables sont : des chaînons, mors de cheval, barres et clous.

Au point de vue préhistorique, Laouarde paraît avoir reçu ses premiers habitants au début du Moustérien si on en juge par un large éclat en quartzite à face d'éclatement unie et à face supé-

rieure taillée à grands éclats, rappelant les types Levallois.

Les objets moustériens peuvent très bien se classer par leur taille. D'abord ce sont des pointes à main variant entre 0m030 à 0m050 de long sur 0m020 à 0m041 de large sur 0m031 à 0m040 d'épaisseur, taillées à grands éclats sur leur face supérieure. Peu à peu, cet outil devient moins gauche, s'allonge, se rétrécit, et la taille finissant par envahir tout le dessus, le même outil finit par se transformer en lames minces, étroites, bien retouchées sur tout leur pourtour, avec un petit cran à la droite de la base, atteignant ainsi graduellement l'aurignacien et la base du solutréen.

Les racloirs sont assez grands, et depuis 0m040 à 0m060, on trouve toutes les tailles. Ils sont de forme classique et retouchés seulement sur le côté présentant le plus grand angle. Peu à peu ce coté se rétrécit, devient rectiligne, puis s'infléchit, s'incurve de façon à devenir le racloir concave et la coche-grattoir. A signaler encore deux racloirs nucléiformes aurignaciens, pareils à ceux que l'on trouve dans le magma de la grotte des Eyzies (Dordogne).

Les grattoirs, taillés sur l'extrémité de longues lames et incontestablement aurignaciens sont rares. Les lames, brisées en grande partie, sont larges, minces, avec quelques séries de retouches, soit sur un seul bord, soit sur les deux ; et plusieurs forment même des scies bien caractérisées.

Plusieurs éclats minces, larges ou étroits, plus ou moins allongés, portent des retouches isolées et peuvent être classés dans les silex utilisés. Les burins aurignaciens, en petit nombre, sont lourds, épais, avec, sur le côté opposé, une encoche assez bien retouchée. Ils ressemblent beaucoup aux *burins busqués* décrits par MM. Bardon et Bouyssonie, dans leur monographie des burins aurignaciens et cités par M. J. Déchelette (1).

A part les pointes à cran citées plus haut et que je crois devoir attribuer au solutréen, je ne trouve rien qui appartienne à cette époque. Par contre, le magdalénien fait bonne figure. Les burins simples, malheureusement en grande partie cassés, sont nombreux; quelques becs de perroquets et des burins à biseau central. Les grattoirs sont finement retouchés sur lames courtes, de largeur moyenne.

(1) J. Déchelette. — *Manuel d'archéologie préhistorique*, T. I. p. 124.

Les lames sont nombreuses, surtout les petites. Certaines ne sont guère plus longues que des épingles ordinaires : elles sont minces et à arête supérieure très finement rabattue.

Les pierres de fronde, qui varient de la grosseur d'une noix à celle du poing, se trouvent fréquemment. Les petites sont en silex et les grosses en quartzite.

Les nucléi à lames, appartenant, la plupart, au Magdalénien, sont également nombreux.

Les objets néolithiques sont rares : à noter seulement quelques grattoirs, dits castagnettes, une pointe de flèche, en roche schisteuse, bien retouchée sur la face supérieure, vers les bords, et la poterie dont j'ai parlé plus haut.

Les primitifs établis sur ce point jouissaient d'un bon air, d'une vue panoramique très étendue et de belles eaux, à fleur de côteau.



A quoi servent les lois

soi-disant

« Protectrices » des Antiquités

Par A. GUÉBHARD.

S'il est un pays où règne, dans toute sa beauté, la soi-disant « protection » des antiquités, c'est assurément l'Italie. Or, voici ce qu'on lit dans la *Rivista archeologica della Provincia e Antica Diocesi di Como*, fascicule de juin 1912, sous la signature de M. le Docteur Antonio MAGNI, inspecteur royal des fouilles de la province, à propos de la découverte faite au cours de travaux de terrassement pour l'établissement d'un Stade, près de la ville de Varese, de toute une nécropole romaine, à 2 m. de profondeur, couvrant dru un rectangle de 160 × 50 m. q.

« Très peu de vases, avec deux monnaies et quelques autres objets furent sauvés d'une destruction totale. C'est chose douloureuse à constater, qu'au mépris de la loi du 20 juin 1909 sur les antiquités, la ville de Varese, riche en grandes fortunes et en érudits, dotée d'un Musée Archéologique muni d'un Directeur spécial, et qui loge en ses murs un Inspecteur royal des fouilles, ait laissé s'accomplir le vandalisme de la destruction de son vieux cimetière romain sans rien recueillir ni étudier.

« L'entreprise des travaux de fouille était à forfait : de là un intérêt à tenir cachée, au mépris des articles de la loi qui prescrivent la déclaration, toute découverte d'antiquités qui, révélée, aurait pu entraver ou retarder les travaux. Ce n'est qu'en mai que notre vigilant collègue, l'Inspecteur royal des fouilles de la circonscription de Varese, put connaître la découverte, faite en janvier ! Et ce sont ses propres notes que nous publions. Il se rendit immédiatement sur les lieux, ainsi que le surintendant

royal des fouilles de la Lombardie et aussi notre vice-président... »

... Tout cela pour recueillir sept ou huit poteries et un bronze de Septime Sévère, pour une nécropole de près d'un hectare, dont chaque tombe était une vraie sépulture de famille, regorgeant de mobilier !

Supposez le régime de la liberté : ne se serait-il pas trouvé, dès le premier jour, un ouvrier pour venir offrir au directeur du Musée ou à quelque amateur un objet qui aurait éveillé l'attention ? L'entrepreneur lui-même n'aurait-il pas eu intérêt, n'ayant pas à craindre un arrêt désastreux de ses travaux, à tirer profit de l'aubaine, au lieu de tout réenterrer et d'imposer à ses ouvriers la loi du silence ?

Sans doute, tout ne serait pas resté au *Museo civico*, et bien des pièces auraient peut-être filé à l'étranger : mais, dûment étiquetées du nom d'origine, portant au loin la célébrité de la localité, facilitant son étude à tous les savants du monde, multipliant les chances de publications sans dissimulation de provenance, — donc de publicité de premier choix, — n'auraient-elles pas fait plus et mieux, pour un patriotisme bien entendu, que les piteuses épaves « sauvées » *in extremis*, et civiquement cadenassées sous des vitrines qui, heureusement, nous pouvons l'espérer, ne seront pas pour elles, comme il arrive trop souvent (1), un second cimetière ?

Car, — et c'est encore à remarquer, — nous sommes précisément dans une région où, par leur activité et leur mérite, les exécuteurs officiels de la néfaste loi savent réussir habituellement à se faire pardonner leur rôle ingrat. Mais n'est-il pas d'autant plus suggestif de les entendre lui imputer eux-mêmes leur mésaventure, et démontrer par là, non seulement la ridicule impuissance, mais la positive nocivité des réglementations draconiennes, même aux mains de toute une armée de fonc-

(1) Voici des mois que nous multiplions, pour un renseignement des plus simples, les démarches de toutes sortes et les instances les plus vives auprès de la direction du *Museo capitolino* de Rome, sans obtenir plus de réponse que, jadis, du *Märkische Museum* de Berlin. L'exportation des renseignements serait-elle, pour certains bénéficiaires des lois « conservatrices », assimilable à celle des objets ? En tout cas, de tels actes de lèse-science, quelque exceptionnels qu'ils soient, méritent d'être publiés, surtout quand ils revêtent, à la veille d'un Congrès International, un caractère de discourtoisie aussi inattendue.

tionnaires des plus distingués, dont la savante hiérarchie rayonne de Rome jusqu'aux moindres arrondissements? Pousser au vandalisme brutalement destructeur ceux qui pourraient être les meilleurs auxiliaires de la science, ou rendre obligatoires la fraude et la dissimulation : voilà, dans la pratique, les résultats de ces lois qui ne paraissent théoriquement si belles qu'au dire de quelques malins profiteurs de la science, aspirant à se tailler, dans l'exploitation du plus étroit des chauvinismes, quelques titres ronflants ou de bonnes situations.

(15 août 1912).

EPHÉMÉRIDES (1)

DÉCEMBRE

1. — Ploix (Charles). — S'occupa avec succès d'anthropologie, de linguistique et de mythologie. A publié de nombreux travaux, parmi lesquels : *Le culte du feu* (1870), *L'origine de la Civilisation* (1871), *La nature des dieux* (1888), etc. Né à Orléans, le 1er décembre 1824. Décédé à Paris le 21 février 1895.

2. — Piketty (Jean-Baptiste, dit Eugène). — Palethnologue. Il a réuni la plus belle collection palethnologique du bassin de la Seine, provenant surtout des dragages de cette rivière. Né à Marcigny (Saône-et-Loire), le 6 décembre 1827. Décédé le 2 décembre 1894, à Meudon (Seine-et-Oise), où il est inhumé sous un dolmen.

3. — Undset (Ingwald). — Conservateur du Musée archéologique de Christiania. Ses écrits sur *L'âge du bronze en Hongrie* (1880), sur *Les débuts de l'âge du fer en Europe* (1882) lui ont donné une grande autorité dans les études préhistoriques. Décédé à Christiania, le 3 décembre 1893 à l'âge de 40 ans.

4. — Tyndall (John). — Le célèbre observateur des glaciers (*Les glaciers des Alpes*, Londres 1860). Né en Irlande, à Leighlin Bridge, près de Carlow, le 21 août 1820. Décédé à Hind-Head, près de Haslemer, Comté de Sussex, le 4 décembre 1893.

5. — D'Arbois de Jubainville (Marie-Henri). — Savant professeur de langue et de littérature celtique au Collège de France. A publié également des travaux d'archéologie et notamment le *Répertoire archéologique de l'Aube*. Né à Nancy, le 5 décembre 1827. Décédé à Paris, le 27 février 1910.

6. — Botta (Paul-Emile). — Archéologue français dont les découvertes eurent une immense influence sur les études archéologiques et sur la connaissance des anciennes civilisations orientales. Successivement consul de France à Alexandrie d'Egypte et à Mossoul, il fut chargé, en 1842, de faire des fouilles dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate en

---

vue de retrouver les ruines de Ninive. Il commença, tout d'abord, des fouilles sur le tertre de *KOYOUNDJIK*, où il trouva des briques couvertes d'inscriptions cunéiformes. Puis il fouilla ensuite sur le monticule de *KHROSABAD*, où il rencontra les ruines de l'immense palais construit par Sargon (actuellement au Louvre). Il allait reprendre les fouilles de KOYOUNDJIK (véritable emplacement de Ninive) lorsque survint la révolution de 1848. Il fut envoyé, en disgrâce, consul à Tripoli et les fouilles furent achevées par Sir Austen H. Layard ; c'est ce qui explique que les plus belles pièces provenant de Ninive sont au Musée Britannique. Né à Turin, le 6 décembre 1802. Décédé à Achères, le 24 mars 1870.

7. — SAGLIO (Edmond). — A consacré sa vie à l'étude de l'histoire de l'Art et de l'Archéologie. Conservateur au Musée du Louvre des objets d'art du Moyen âge et de la Renaissance. Il remplaçait, en 1893, Alfred Darcel à la direction du Musée de Cluny. Saglio s'était consacré spécialement à la publication du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* avec la collaboration de Charles Daremberg jusqu'en 1872 et avec celle de M. Edmond Pottier depuis 1884. Né à Paris, le 9 juin 1828. Décédé à Paris, le 7 décembre 1911.

8. — DULIGNON-DESGRANGES (Jean-Adrien). — Savant géologue et palethnologue, qui a étudié particulièrement la région girondine. Né à Larochefoucault, le 8 décembre 1827. Décédé à Bordeaux, le 2 juin 1897.

9. — LENORMANT (François). — Brillant archéologue (fils de l'archéologue Charles). Ce fut un des érudits les plus universels et les mieux doués de son temps. Il a publié de très nombreux travaux, parmi lesquels il faut citer : *Recherches archéologiques à Eleusis* (1862), *Chefs-d'œuvre de l'art antique* (1867-1868, 7 volumes) et surtout la *Monnaie dans l'antiquité* (1878-1879, 3 vol.), grand ouvrage d'ensemble d'une valeur exceptionnelle, *la Grande-Grèce* (1881-1883), récit de voyage historique et archéologique qui fit sensation par ses révélations sur l'état de l'Italie méridionale à cette époque. Né à Paris, le 17 janvier 1837. Décédé à Paris, le 9 décembre 1883.

10. — CONZE. — Archéologue allemand. Il a été un des premiers à explorer au point de vue archéologique les îles de la mer de Thrace ainsi que les îles de Lesbos et de Samothrace, explorations dont il a rendu compte dans des publications magistrales. A fait également des fouilles très remarquables à Pergame. Né à Hanovre, le 10 décembre 1831.

11. — WADDINGTON (William-Henry). — Ancien ministre de l'Instruction publique. A réuni, à la suite de différents voyages, une collection de plus de 7.000 monnaies de l'Asie mineure. Cette collection acquise par l'Etat, à son décès, est entrée entièrement dans le médaillier de la Bibliothèque nationale. Né à Saint-Rémy-sur-Avre (Eure-et-Loir), le 11 décembre 1826. Décédé à Paris, le 13 janvier 1894.

12. — De Blainville (Henry-Marie Ducrotay). — Célèbre naturaliste français. Professeur d'anatomie comparée au Muséum, où il succéda à Cuvier. Né à Arques, près Dieppe, le 12 décembre 1777. Décédé à Paris, le 1er mai 1850.

13. — Martin (Henri). — Historien national. A rendu les plus grands services à la préhistoire en faisant créer une Commission chargée de protéger les mégalithes. Né à Saint-Quentin (Aisne), le 20 février 1810. Décédé à Paris, le 13 décembre 1883.

14. — Magitot (Emile). — Ancien président de la Société d'Anthropologie de Paris en 1887. S'est consacré à l'étude du système dentaire chez l'homme et les mammifères. Né à Paris, le 14 décembre 1833. Décédé à Paris, le 23 avril 1897.

15. — Duc de Luynes (Joseph d'Albert). — Acquit une grande notoriété par ses travaux d'érudition. Amateur éclairé des sciences, des arts et des lettres, il sut les encourager et faire le plus noble emploi de sa grande fortune. Il dirigea en Syrie, en Palestine et à la Mer Morte une importante expédition au point de vue archéologique, en 1854. Il a légué à la Bibliothèque nationale sa belle collection de médailles et de monnaies. Né à Paris, le 15 décembre 1802. Décédé à Rome, le 14 décembre 1867.

16. — Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore). — Fils d'Etienne. Professeur de zoologie à la Sorbonne et au Muséum. C'est à lui que l'on doit, en grande partie, l'organisation de la Société d'acclimatation. Ses travaux en tératologie sont remarquables (*Traité de tératologie*, Paris, 1832-1836, 3 vol. in-8° et atlas de 20 pl. *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, Paris, 1854-1860, 3 vol in-8°). Né à Paris, le 16 décembre 1805. Décédé à Paris, le 10 novembre 1861.

17. — Much (Matthœus). — L'un des fondateurs de la préhistoire autrichienne. Auteur de nombreuses et excellentes publications, parmi lesquelles il faut citer l'*Atlas préhistorique*, contenant de nombreuses figures d'objets préhistoriques et protohistoriques trouvés en Autriche-Hongrie (Album de 100 planches in-folio, Vienne, 1889), et *L'âge du cuivre en Europe et son influence sur la civilisation Indo-Germanique* (Iéna, 1893). Décédé à Vienne (Autriche), le 17 décembre 1909.

18. — Du Cange (Charles du Fresne, sieur). — L'un des plus illustres savants du XVIIe siècle. Il consacra sa vie tout entière à l'étude du moyen âge; il peut d'autre part être considéré comme le véritable créateur de l'érudition bizantine. Son glossaire latin et son glossaire grec sont encore à l'heure actuelle des ouvrages classiques. Né à Amiens le 18 décembre 1610. Décédé à Paris, le 23 octobre 1688.

19. — Read (Charles). — Archéologue français. Chef des travaux

historiques de la ville de Paris ; il fut ainsi l'un des fondateurs du Musée Carnavalet et l'initiateur des publications artistiques de la ville de Paris. Né à Paris, le 22 janvier 1819. Décédé à Paris, le 19 décembre 1898.

20. — TOPINARD (Paul). — Anthropologiste qui s'est illustré par de très nombreux mémoires et surtout par la publication (1876) de son manuel élémentaire intitulé : *L'Anthropologie*, qui a été traduit dans toutes les langues, et son traité d'*Anthropologie générale* (1885), qui est son œuvre magistrale. Né à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise), le 4 novembre 1830. Décédé à Paris, le 20 décembre 1911.

21. — RIBEIRO (Carlos). — Célèbre géologue et palethnologue portugais. Signala, dès 1871, les silex tertiaires taillés d'Otta, et, en 1864, les kjoekkenmœddings de la vallée du Tage. Né à Lisbonne, le 21 décembre 1813. Décédé à Lisbonne, le 13 novembre 1882.

22. — PRICHARD (James-Cowles). — Médecin et anthropologiste anglais, disciple de Blumenbach. Chef du monogénisme orthodoxe dans la première moitié du XIXe siècle. A publié notamment : *Recherches sur l'histoire physique de l'humanité*, en cinq volumes (1836-1837, Londres). Né à Ross (Herefordshire), Angleterre, en 1785. Décédé à Londres, le 22 décembre 1848.

23. — BORY de SAINT-VINCENT (J. B. Georges, Marie). — Célèbre naturaliste et anthropologiste français. En 1800, il fut embarqué comme naturaliste, lors de l'expédition du capitaine Baudin autour du monde, et en 1819, de l'expédition de Morée. Il présida, de 1840 à 1844, la Commission scientifique chargée d'explorer l'Algérie. A publié : *Description du plateau de Saint-Pierre-de-Maestricht et de ses vastes chryptes* (1821), *L'Homme, essai zoologiste sur le genre humain*, 1827, etc. Né à Agen, en 1780. Décédé à Paris, le 23 décembre 1846.

24. — BAYOL (Dr Jean). — Médecin et administrateur français. S'est distingué dans diverses explorations effectuées de 1878 à 1884 principalement au Fouta-Djallon et au Dahomey. Né à Eyguières, arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône), le 24 décembre 1849. Décédé le 3 octobre 1905.

25. — CASTAING (Maurice-Alphonse). — Fondateur de la Société d'ethnographie. Auteur de nombreuses publications, notamment : *Annuaire ethnographique oriental et américain*, 2 vol., 1861-1862 ; *Etnogénie de l'Aquitaine primitive* (1885) ; *Ethnographie de la France à l'usage des Ecoles* (1885). Né à Roquefort (Landes), en 1822. Décédé à Paris, le 25 décembre 1888.

26. — LACÉPÈDE (Bernard, Germain, Etienne de la Ville). — Célèbre naturaliste. En dehors de ses travaux sur les reptiles et les poissons, il

publia *L'histoire naturelle de l'homme* et *Les âges de la nature et l'histoire de l'espèce humaine*. Né à Agen, le 26 décembre 1756. Décédé à Epinay, près Saint-Denis, le 6 octobre 1825.

27. — de Rougé (vicomte Emmanuel). — Est l'un des fondateurs réels de l'Egyptologie. Conservateur du musée Egyptien du Louvre. Il succéda à Charles Lenormant dans la chaire créée pour Champollion au Collège de France. Né à Paris, le 11 avril 1811. Décédé à Boisdauphin (Sarthe), le 27 décembre 1872.

28. — Quatremère de Quincy. (Antoine-Chrysostome). — A publié notamment le *Jupiter Olympien*, le plus bel ouvrage d'archéologie qui ait paru de son temps et qui est au fond l'histoire de la sculpture chez les Grecs jusqu'à l'époque de Constantin. Né a Paris, le 28 octobre 1755. Décédé à Paris, le 28 décembre 1849.

29. — Malthus (Thomas-Robert). — Professeur d'histoire et d'économie politique au Collège de la Compagnie des Indes orientales. Il est surtout célèbre par son *Essai sur le principe de la population*. Né à Rookery, près de Dorking (Surrey), le 14 février 1766. Décédé à Bath, le 29 décembre 1834.

30. — Lapparent (Albert de). — Savant géologue français. Son *Traité de géologie*, qui a eu de nombreuses éditions, et son *Traité de minéralogie* sont, parmi ses nombreuses publications, les plus connues et les plus répandues. Né à Bourges, le 30 décembre 1839. Décédé à Paris, le 5 mai 1908.

31. — Cambry (Jacques). — Contribua puissamment à la fondation de l'Académie celtique, qui devint plus tard la Société nationale des Antiquaires de France. On lui doit une *Notice sur l'agriculture chez les Celtes et les Gaulois* (1806) et *Recherches sur le culte des pierres*, précédé d'une notice sur les Celtes et les druides (1805). Né à Lorient en 1749. Décédé à Cachan, près Paris, le 31 décembre 1807.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découvertes à Jersey.

Dans son numéro du 12 septembre 1912, l'*Evening Post* a publié un intéressant article sur des découvertes récemment faites dans l'île de Jersey. Nous extrayons d'une traduction de cet article, qu'a bien voulu nous communiquer M. Henri Giraux, les passages qui suivent :

Les fouilles entreprises par la Société Jersiaise, dans différentes parties de l'île, durant les dernières années, ont mis au jour beaucoup de choses intéressantes au point de vue archéologique, et le résultat de ces fouilles a considérablement enrichi le musée de la Société.

Depuis longtemps, un monticule situé à l'Ouest du Moulin à Vent de Saint-Ouen, était soupçonné contenir dans son sein une sépulure ou un temple, et cette croyance venait en grande partie de la présence de plusieurs pierres faisant saillie hors de la surface de la terre, au sommet du monticule. Cependant, de l'avis du colonel C.-P. Le Cornu, le dolmen dont ces pierres décelaient la présence devait être en ruine, et les fouilles furent ajournées.

Ces temps derniers, la Société a commencé à explorer ce tumulus. Elle a découvert le sommet d'un certain nombre de pierres, et un peu sur la gauche de ces blocs, un *Cist*.

Pour pouvoir entrer à l'intérieur, il sera nécessaire de démolir en partie un mur séparant deux champs.

D'après l'aspect des pierres dégagées, il semble que la Société se trouve en présence d'un des plus grands et des plus importants dolmens de l'île. Il est probable que le *cist* trouvé ne renfermera que de la poussière, mais il se peut aussi qu'il contienne des poteries, ce qui permettrait de fixer l'époque à laquelle cette tombe a été fermée.

M. E.-T. Nicolle, M. J. Sinel, et d'autres membres du bureau de la Société, surveillent les travaux, qui sont activement poussés.

Parmi les nombreuses découvertes archéologiques locales, faites durant les dernières années, aucune ne présente un plus grand intérêt que celle du dolmen qui vient d'être découvert à Grantez-Saint-Ouen. Comme dans beaucoup d'autres cas, la découverte fut purement accidentelle. Une remarque fortuite d'un fermier, au sujet d'un monticule de forme particulière, existant dans un pâturage à Saint-Ouen, amena des recherches systématiques, de M. J. Sinel, conservateur du musée

de Jersey, et de son fils, M. J.-W. Sinel. Elles furent bientôt couronnées de succès.

Convaincue qu'il y avait quelque chose d'intéressant sous ce monticule couvert d'herbes, la Société Jersiaise fit immédiatement les démarches nécessaires pour commencer les travaux. La permission du propriétaire du terrain, M. Ph. Duval, de la Caroline-Saint-Pierre, ayant été obtenue, une demi-douzaine d'ouvriers expérimenrés se mirent à l'œuvre, sous la surveillance de MM. Sinel, père et fils.

La position du dolmen est assez bien choisie. Il est placé sur le bord de la chaîne de collines qui domine la baie de Saint-Ouen. Pour s'y rendre, on laisse le vieux Moulin à Vent sur la gauche, on suit un chemin vicinal pendant plusieurs centaines de mètres, et un superbe panorama s'offre à la vue. Sur la droite, se trouve la pointe de l'Etacq; sur la gauche, la Tour de la Rocco et le Rocher de la Corbière; directement en face, la surface plate du Val-de-la-Mare, avec les eaux de la baie s'étendant à perte de vue.

Lorsque nous avons visité l'endroit, la semaine dernière, nous avons trouvé M. J.-W. Sinel surveillant les opérations, et nous avons appris par lui, qu'une dizaine de jours seront nécessaires pour terminer la mise à découvert du dolmen et laisser entrer la lumière du jour dans ce monument qui n'a pas vu le soleil depuis plusieurs milliers d'années.

Les premières opérations ont porté sur l'allée, ou chemin couvert conduisant à la chambre ou aux chambres de sépulture. Cette partie est maintenant entièrement dégagée et elle présente beaucoup de ressemblance avec ce que l'on a déjà rencontré sur d'autres points de l'île, mais avec une notable et curieuse différence.

Dans les autres dolmens, les supports sur lesquels reposent les tables sont de simples pierres, tandis qu'ici, un des supports étant trop court, plusieurs dalles plates ont été employées pour remplir le vide.

Jusqu'à ce jour, une des chambres seulement a été dégagée. Elle est située à la tête et un peu sur la droite de l'allée et est de forme circulaire habituelle, avec une grande dalle plate, reposant sur plusieurs supports verticaux de cinq à six pieds. Il est plus que probable qu'on rencontrera une chambre principale, et, sur la gauche, une autre plus petite.

La plus grande pierre, dont le poids est estimé à 1,420 kilog., est à présent soutenue par une chaîne descendant d'une chèvre, élevée sur le monticule, dans le but de prévenir les accidents.

Pendant les fouilles, divers ossements humains ont été extraits. Ils comprennent des portions d'un crâne, un os du bassin, une clavicule et plusieurs dents. D'autres trouvailles consistent en fragments de mâchoire de bœuf, tessons de poterie, fragments d'os, silex, et nombreuses coquilles de patelles. Il est probable que le vieux monticule livrera encore d'autres reliques d'un lointain passé.

Station Magdalénienne aux environs de Grenoble.

La grande grotte de l'Ermitage, dite grotte à Bibi, à La Buisse (Isère), a été habitée à toutes les époques, tous ses habitants l'ont bouleversée. Il y a quarante ou cinquante ans, une carrière installée dans la grotte a produit des déblais, laissés sur place.

Sous une couche de 2m,60 de ces déblais, ayant mis à jour un pointement archéologique, j'ai entrepris de l'examiner. Depuis le XVIIe siècle jusqu'au néolithique, tout était brassé dans une tranche de terre de 0m,40 à 0m,60.

Une mince traînée de cailloutis secs, débris des parois de la grotte, a donné deux burins très nets.

Actuellement, la couche archéologique comprend 0m,30 à 0m,40, du Burgonde à nos jours et immédiatement au-dessous, *sans transition*, le magdalénien, d'une épaisseur de 0m,20 à 0,m30.

Une quinzaine de burins, autant de lamelles à dos retouchés, quelques autres outils, une trentaine de grattoirs, etc., ont été mis à jour. Très peu de faune, pas de renne encore.

L'ossuaire enéolitique de Fontabert, à 150 mètres de là, a donné, sous un cailloutis puissant, de l'azilien et du magdalénien récent, ce dernier moins net qu'à l'Ermitage. H. MULLER.

Les découvertes de Sos en Lot-et-Garonne

On lit dans Le Temps du 16 janvier, 1912 :

Les savants de Gascogne sont dans un joyeux émoi. Sos enfin a livré ses secrets et montré des ruines. Depuis quatre siècles et même davantage, la calme petite ville, oubliée sur son rocher, se prétendait la descendante de cette fameuse cité aquitaine qui, en 56, avait résisté aux *légions de César*, et que le proconsul appela seulement *l'oppidum*, anonyme, des Sotiates. Mais ses prétentions avaient été combattues par vingt villes, comme jadis aussi celles d'Alésia ; Lectoure, Lourdes, Foix, Aire et d'autres encore avaient revendiqué l'honneur d'avoir servi d'asile à l'indépendance contre les armées romaines. La question de *l'oppidum* des Sotiates a provoqué près ou plus de cent dissertations, et sauf la question d'Alésia, aucune n'a plus passionné l'érudition française. Mais la situation est aujourd'hui changée. On vient de découvrir à Sos de vieux remparts à larges blocs, bien antérieurs à la domination romaine, de ces remparts comme les Ligures ou les Ibères ont aimé à en bâtir : il y a donc eu là une robuste cité d'Aquitaine, et ce ne peut guère être que celle qui a arrêté les officiers de César. Remarquez bien ceci : les indigènes, dit le proconsul, firent beaucoup de mal aux Romains, gênant les travaux du siège, car ils étaient habiles en l'art de

creuser des galeries, possédant chez eux des mines de diverses sortes. Or voici qu'un instituteur de Meylan, tout près de Sos, M. Lagarrigue, y a retrouvé d'importantes exploitations minières, très certainement contemporaines de Jules César. Tout concourt maintenant à faire de Sos l'héroïne de la guerre de l'indépendance, du moins dans le Midi de la Gaule. Ajoutez à cela des ruines précieuses pour l'archéologue : cette exploitation minière, où l'on pourra enfin saisir sur le vif les procédés de travail des ingénieurs aquitains; ces remparts, les premiers vestiges en France de cette architecture ibérique dont l'Espagne nous a laissé de puissants morceaux; des stèles d'époque romaine; une dédicace à la déesse Tutelle, la grande divinité du Sud-Ouest romain, signée de maçons de l'endroit, *structores* ; enfin toute une ville aquitanique et latine qui reparait, dans cette Gascogne aujourd'hui encore si pauvre en ruines païennes et si riche en souvenirs héroïques. Les premiers résultats des fouilles ont été communiqués ces jours-ci à la Société des sciences d'Agen et vont paraître dans le 1er fascicule de 1912 de la *Revue des Etudes anciennes,* organe de l'université de Bordeaux; ils seront exposés par M. Momméja, directeur du musée d'Agen. Et cela nous montre cette belle entente qui règne en Gascogne entre l'Université et les Sociétés savantes, pour le plus grand bien du travail scientifique et la gloire du passé aquitain. Camille JULLIAN.

Station Azilienne dans le Vercors.

Au début du mois d'octobre, M. le baron Blanc, M. Piraud (de la Faculté des sciences de Grenoble) et M. Müller entreprirent la fouille d'une petite grotte, précédemment repérée, située à 1,400 mètres d'altitude sur la commune de Méaudre (Isère). Cinq mètres cubes de terre environ, tamisés, ont donné un outillage siliceux grossier, trois os perforés et une grande quantité d'os de marmottes avec des débris de quelques herbivores non encore déterminés.

Plus de 250 mandibules de marmottes et un grand nombre d'os des membres ont été recueillis, beaucoup portent des incisions dues au dépeçage de ces animaux à l'aide du silex et, chose curieuse, les vertèbres manquent totalement. Certains indices tendent à prouver que les chasseurs de marmottes venaient seulement en été, recueillaient les peaux, mangeaient certaines parties des corps et laissaient sur le terrain de chasse certaines autres parties, telles que la colonne vertébrale complète. Les quatre pattes et la queue restaient dans les fourrures.

Le terre-plein, devant la grotte, contient également de nombreux débris des animaux ci-dessus et est encore à fouiller.

Hache néolithique non polie.

Une très jolie hache en silex *taillé*, de couleur blanc jaunâtre, a été découverte à Sailly (Seine-et-Oise), dans les terres de labour avoisinant le château de Montcient, et fait partie de notre collection préhistorique sous le n° 3244.

Cette hache mesure 135 millimètres de longueur sur 50 millimètres de largeur au milieu, son épaisseur est de 30 millimètres, son poids est de 230 grammes. Sa forme est des plus régulières ; parfaitement retaillée, le biseau très allongé commence sa courbure à 40 millimètres de son extrémité ; les bords sont presque tranchants et d'une grande rectitude ; ils ont été obtenus par de petits enlevages ; les saillies sont tachées d'oxyde de fer, la pièce est patinée.

Sa nature appartient au silex crétacé, assez semblable à ceux de Château-Landon, de même qu'à ceux des puissants dépôts de l'Yonne, et plus particulièrement aux assises de Silex de Saint-Julien-du-Sault.

Aucun silex, débris ou éclats, n'a été trouvé dans la commune de Sailly, dont le terrain est argilo-calcaire.

Cette hachette a la plus grande analogie avec celles qui ont été préparées pour le polissage, et cependant *elle a été trouvée isolément*, et *loin* d'un atelier préhistorique. Ce fait porterait à supposer que les haches finement retouchées comme celle-ci, et que l'on supposait être préparées pour le polissage, seraient des instruments achevés, finis et terminés, qui devaient être utilisés tels qu'ils ont été façonnés dans l'atelier.

Trouvée dans un centre fournissant des silex ou dans une taillerie, cette hache apparaîtrait comme inachevée et devant subir le polissage, mais découverte dans une terre et aussi dans un centre qui n'a jamais révélé aucun vestige se rapportant aux époques préhistoriques, on peut considérer cette pièce comme étant une hache d'importation, et ayant dû servir dans son état actuel.

Sans être absolu, nous présentons cette hypothèse pour ce qu'elle peut valoir. Aux palethnologues de la discuter.

[Francis Pérot.

NOUVELLES

Musée départemental de Beauvais.

Le Conseil général de l'Oise ayant décidé la création d'un musée départemental, un emploi de conservateur est prévu audit établissement, à partir du 1er janvier 1913.

Le traitement de ce fonctionnaire est fixé comme suit :

3e Classe.............	2.400 fr.
2e Classe.............	2 800 fr.
1re Classe.............	3.000 fr.

Le titulaire de l'emploi sera logé dans l'appartement aménagé à cet effet dans l'immeuble départemental.

Le conservateur sera nommé par M. le Préfet de l'Oise sur une liste *de candidats, dressée par le conseil d'administration du musée, après un* concours sur titres.

Congrès de l'Association française.

La prochaine session de l'Association française pour l'avancement des Sciences, se tiendra à Tunis, du 22 au 27 mars 1913.

Congrès des Sociétés Savantes.

Le cinquante et unième Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des départements, aura lieu à Grenoble, du 13 au 17 mai 1913.

Musée Guimet, à Lyon.

Lyon va de nouveau avoir son musée Guimet, installé dans les locaux construits pour lui en 1880 et transformés ensuite en Palais de glace, lors du transfert du musée à Paris, en 1887.

Ce musée, comme celui de Paris, qui y a envoyé tous les objets qu'il possédait en double, sera consacré à l'histoire des religions de l'Inde, de la Chine, de l'Égypte. On y verra des objets d'art d'Extrême-Orient, entre autres de nombreuses séries japonaises.

L'inauguration doit avoir lieu incessamment.

NECROLOGIE

Moreau de Néris.

Moreau de Néris est décédé en son château de la Salle, à Arpheuilles-Saint-Priest, non loin de Montluçon, le 26 août 1912.

Archéologue érudit, il appartenait à la « Société Préhistorique Française » et était membre correspondant des « Antiquaires de France ».

Après avoir fouillé scrupuleusement le sol de l'antique Néris, il publia, en 1902 : *Néris, capitale des Gaules, les Eaux de beauté*. Paris, Leroux, gr. in-8° de 363 pp., avec de nombreuses illustrations.

Il légua à la Ville de Néris, une rente de 1.000 francs, pour la célébration d'une fête annuelle et, par son testament, il donna au musée de cette ville ses riches collections d'antiquités préhistoriques, gauloises, gallo-romaines, ses bronzes antiques, médailles, marbres, inscriptions, ainsi que sa bibliothèque et, enfin, une certaine somme pour l'aménagement d'une salle spéciale devant contenir cette importante collection locale.

Moreau de Néris avait acquis un beau dolmen, menacé de disparaître ; il le fit rétablir dans sa propriété ; le dolmen d'*Ogni* est reproduit dans son ouvrage (p. 119). Tout à côté de celui-ci, étaient ceux nommés : *Pierre Crechon*, la *Pierre du Val*, *Perreluche*, formant un triangle au centre duquel est la ville de Néris, ses thermes, son amphithéâtre, l'antique *Nério*, du nom de son dieu tutélaire, avec ses obélisques de Ménée et de Carniou, le Palais, le tumulus de Brenn et ses temples.

Dans une planche double, Moreau de Néris donne une vue générale de l'antique Néris, aux temps de sa splendeur, d'après les données historiques qu'il avait relevées sur place et d'après les auteurs anciens ou modernes.

On y remarque le Camp de César, le Palais des Kars, les Temples de Mercure, de l'Abondance, de Pallas, de Diane, de la Croix-du-Coq, de Kora, d'Epona, de Diis, de Vénus, d'Apollon, de Junon, de Nerio, la Tour de Néron, l'Amphithéâtre, les Arènes, les Naumachies, etc.

Francis PÉROT.

BIBLIOGRAPHIE

Morin-Jean, Elève diplômé de l'Ecole du Louvre : *Le dessin des animaux en Grèce, d'après les vases peints*, Paris, chez Henri Laurens, 6, rue de Tournon.

Notre collègue et ami, M. Morin-Jean vient de publier un livre qui sera précieux pour tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent à l'archéologie grecque. Il vient de publier, sur les procédés des Dessinateurs industriels dans l'antiquité, une œuvre très personnelle, où ses connaissances bien connues en archéologie ont été admirablement servies par son talent de dessinateur et d'artiste.

M. le Pr Edmond Pottier, qui a écrit la Préface de ce volume, nous dit excellemment que : « contrairement à l'usage, les dessins de M. Morin-Jean ne sont pas une illustration du texte, mais qu'ils sont le point de départ et la partie essentielle de son travail, qu'accompagne un commentaire écrit. On s·ra sensible, je crois, à la netteté précise et consciencieuse de ses relevés, au scrupule qu'il a eu de ne jamais dessiner d'après une gravure ou même une photographie, mais, de tout tirer directement d'originaux calqués et copiés par lui. En rangeant chronologiquement ces reproductions, si fidèles, on a la surprise de voir évoluer naturellement et librement le style grec, de saisir les différences des écoles, les systèmes particuliers à chaque fabrique. Les conclusions archéologiques naissent toutes seules de ces comparaisons ».

L'éloge du savant Professeur d'Archéologie orientale et de céramique grecque de l'Ecole du Louvre, est, à la fois, très juste et très compétent. Il n'y a rien à ajouter aux appréciations de ce Maître, si bon juge en la matière.

Dans la voie tout à fait nouvelle où il s'est engagé de l'étude des animaliers de la céramique grecque, M. Morin Jean a marqué sa place au premier rang. Il a donné le coup de grâce à la légende qui voulait nous faire croire que toutes les manifestations zoographiques, depuis celles des troglodytes du Périgord et d'ailleurs, jusqu'à celles des artistes de la Grèce classique, étaient exécutées de *chic*. Les peintres des cavernes, pas plus que les décorateurs céramistes Hellènes n'inventaient rien ; ils ne dessinaient que d'après les modèles qu'ils avaient sous les yeux.

Le livre de M. Morin-Jean, avec ses 300 gravures, d'après les relevés, croquis et dessins de l'auteur, lui a coûté plus de huit années de travail, mais il restera comme une œuvre de documentation irréprochable.

Ajoutons que l'Académie des Inscriptions a donné sa consécration au livre de M. Morin-Jean, en lui attribuant une somme importante sur la fondation Fould (ouvrages sur l'histoire du dessin). A. C..

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

NOUVELLES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

CONGRÈS — SOCIÉTÉS — ACADÉMIES

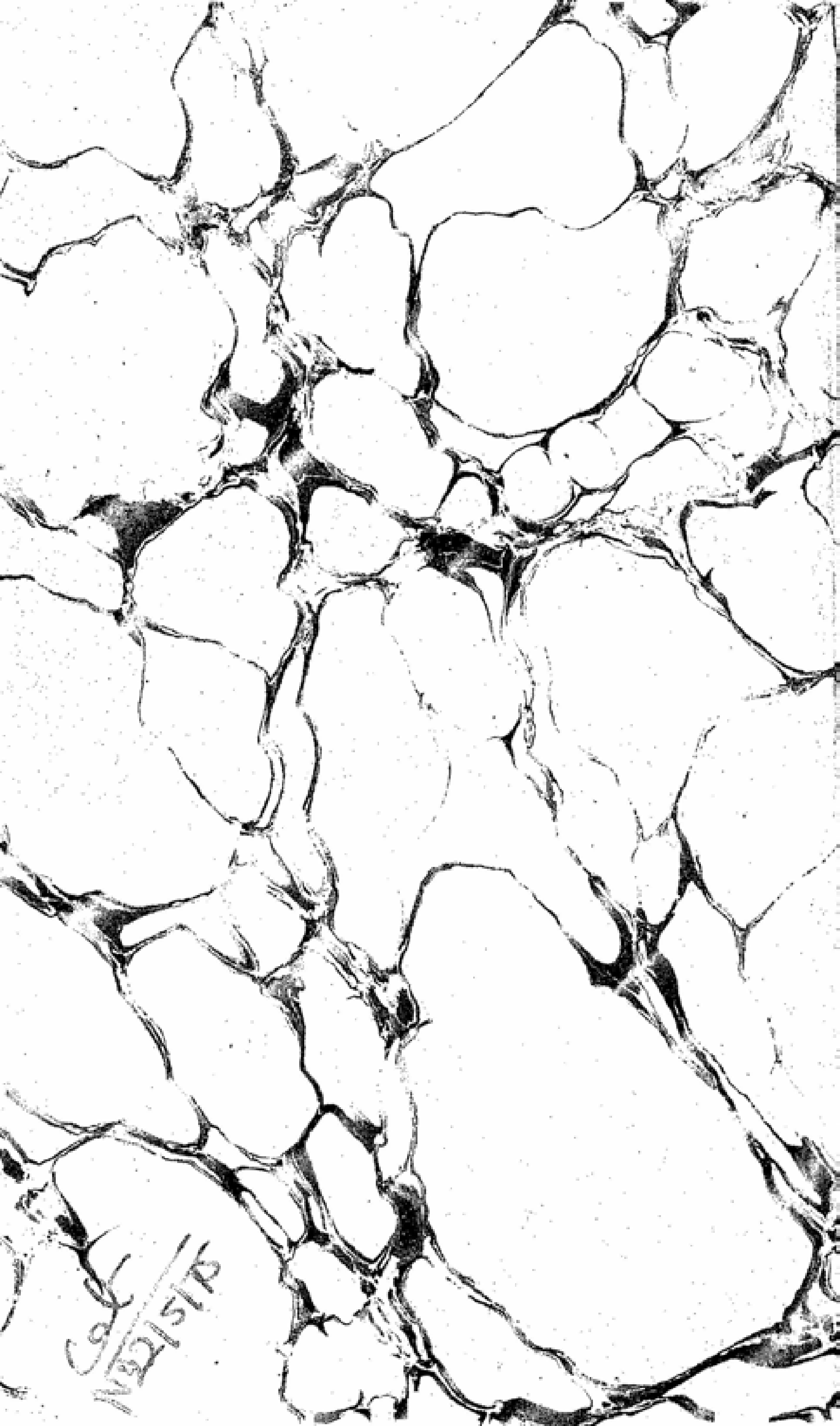
ÉPHÉMÉRIDES

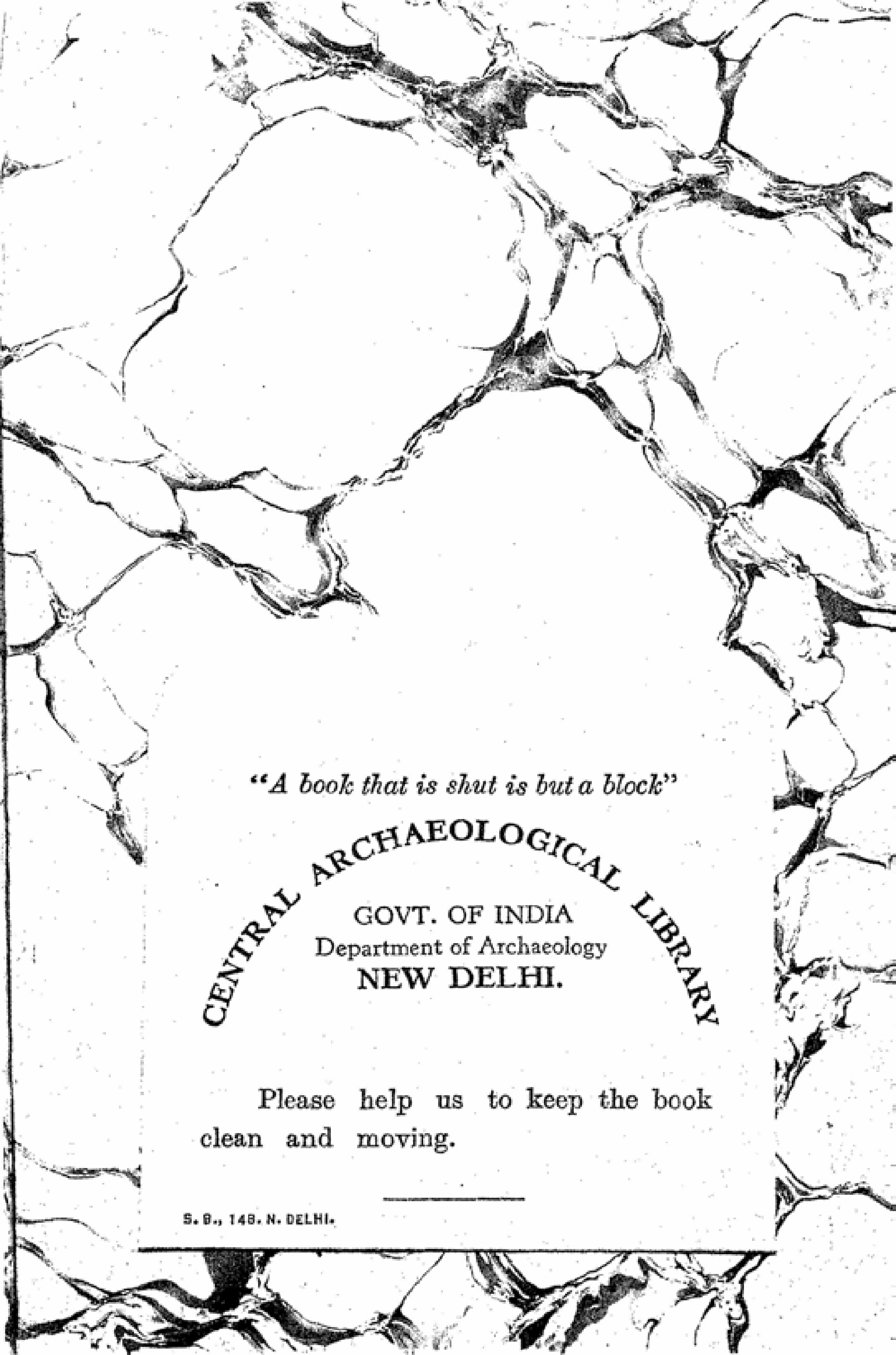
LIVRES ET REVUES

NÉCROLOGIE

FIGURES DANS LE TEXTE

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1912.





"A book that is shut is but a block"
CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.
Please help us to keep the book clean and moving.
S. B., 148. N. DELHI.